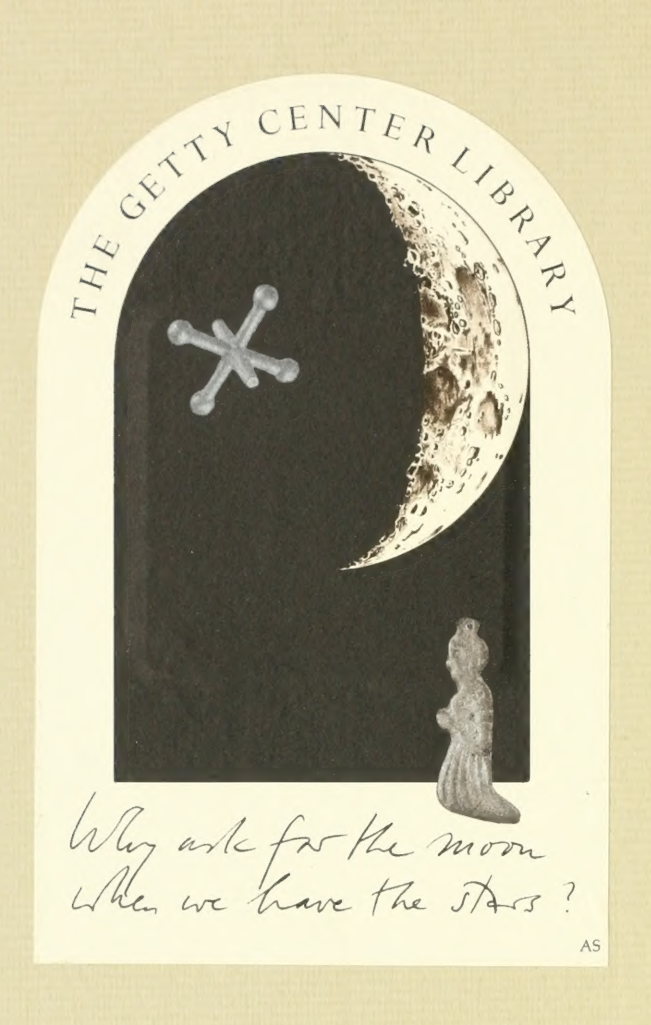



THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

PROCÈS-VERBAUX

—

TOME XI

# PROCÈS-VERBAUX

DE LA

# SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

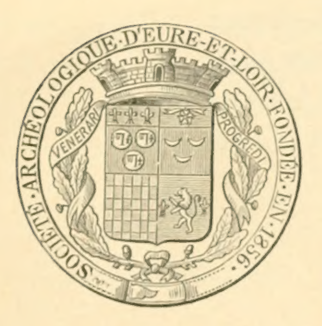
# D'EURE-ET-LOIR

—

TOME XI



—




CHARTRES

A L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

16, Rue Saint-Pierre, 16

—

1905

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

| | |
|---|---|
| *Président* . . . . . . . . . . | MM. le Dr Robin-Massé. |
| *Vice-Président* . . . . . . . | Durand (Roger). |
| *Id.* . . . . . . . . . . . | Sainsot (le chanoine). |
| *Id.* . . . . . . . . . . . | Champagne (Georges). |
| *Secrétaire* . . . . . . . . . . | Blondel (André). |
| *Bibliothécaire-Archiviste* . . | Langlois (l'abbé). |
| *Conservateur du Musée* . . . . | Armancourt (le Cte d'). |
| *Trésorier* . . . . . . . . . . | Lorin (Charles). |
| *Membre du bureau* . . . . . . | Mayeux (Albert). |
| *Id.* . . . . . . . . . | Clerval (l'abbé). |

## COMMISSION DE PUBLICATION

*Membres de droit* :

MM. le Président.
le Secrétaire.
l'Inspecteur d'Académie.

*Membres élus :*

MM. Denos.
Durand (Roger).
Gabriel.
Langlois (l'abbé).
Lehr (le pasteur), secrétaire.
Lorin.
Merlet.
Sainsot (le chanoine).

# SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

## D'EURE-ET-LOIR

---

# LISTE DES MEMBRES

(*Mars 1905.*)

---

### MEMBRES D'HONNEUR

M. Brelet, préfet d'Eure-et-Loir.
Mgr N. évêque.
MM. Fessard, sénateur, maire de Chartres.
Dauzat, inspecteur d'Académie.

### MEMBRES TITULAIRES

MM. Achard, 10, rue de Flandres, Dreux.
Alberque (abbé), curé de Coudray-au-Perche.
Alexandre, 21, rue des Bouchers, Chartres.
Alleaume (Dr), 16, rue de Bonneval, Chartres.
André, instituteur en congé, Auneau.
Antoine, maître répétiteur au Lycée, Chartres.
Appay, propriétaire, Lèves.
Arjuzon (vicomte d'), château de Saint-Rémy-sur-Avre.
Armancourt (comte d'), 3, rue des Vieux-Rapporteurs, Chartres.
Auboin (abbé), curé de Thivars.
Aubouin, 20, rue des Ecuyers, Chartres.
Auger (abbé), curé-doyen, Courville.
Augis (abbé), curé de La Ferté-Villeneuil, par Cloyes.
Aulard, 19, rue des Ecuyers, Chartres.
Aymery (comte d'), à Tansonville, par Illiers.
Badreau, instituteur à Lèves.
Baillon, instituteur à Luisant.
Balandra, 53, rue de Châteaudun, Chartres.

MM. Barbery (abbé), curé de Saint-Ouen-Marchefroy, par Berchères-sur-Vesgre.

Barois, 14, place Billard, Chartres.

Barué, 26, rue de la Clouterie, Chartres.

Baulant, 15, rue des Grenets, Chartres.

Baulny (de), château de la Forêt, par Arrou.

Bay, instituteur au Coudray, par Chartres.

Béalé, propriétaire, Brou.

Beauchet (abbé), 12, place de l'Etape-au-Vin, Chartres.

Beaumier (abbé), curé de Cherizy, Dreux.

Beaunier, membre correspondant, 20, rue d'Edimbourg, Paris (VIIIe).

Belaue (abbé), curé de Lumeau, par Orgères.

Bellanger, (abbé), curé d'Yèvres, par Brou.

Belle, rue Chanzy, Chartres.

Bellier de la Chavignerie, 13, rue Sainte-Même, Chartres.

Belnoue (abbé), 11, Bon-Secours, Chartres.

Benoist, 25, rue Chanzy, Chartres.

Benoit, instituteur honoraire, Auneau.

Bertauts, 5, rue Nicole, Chartres.

Bertholon, 20, rue de la Tuilerie, Chartres.

Besnard (Amédée), 3, rue de la Couronne, Chartres.

Besnard (Alfred), notaire honoraire, Saint-Denis (Seine).

Besnard (Gustave), 20, rue du Cheval-Blanc, Chartres.

Béthouart, 5, rue Chanzy, Chartres.

Bétron, secrétaire de la Mairie de Nogent-le-Roi.

Bibliothèque Municipale (legs Roux), Hôtel de Ville, Chartres.

Billard de Saint-Laumer, 8, rue Montgautier, Poitiers (Vienne).

Billard de Saint-Laumer, maire de Barjouville, Chartres.

Bineau, 43, rue des Bouchers, Chartres.

Blatry, propriétaire, rue Saint-Martin, Dreux.

Blondel, 48, boulevard de la Courtille, Chartres.

Boileau, instituteur, à Allaines, par Janville.

Boissieu (de) 5, rue Chantault, Chartres.

Bonnard, 73, boulevard de Courcelles, Paris (VIIIe).

Bonnet (abbé), curé de Tréon.

Bonnet, rue Jean-de-Beauce, Chartres.

Bonnet, 41, rue du Louvre, Viroflay (Seine-et-Oise).

Bonvallet, 7, rue Régnier, Chartres.

Bordier (abbé), curé de Saint-Georges-sur-Eure, Chartres.

Bouchard, instituteur honoraire, 22, rue du Puits-Commun, Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure).

MM. Bouchard (Dr), 2, place Saint-Aignan, Chartres.
Bouchillet, 29, rue de Châteaudun, Chartres.
Boucher, 72, rue d'Amilly, Chartres.
Bourdel, 6, rue de la Bienfaisance, Paris (VIIIe).
Bourdel (Joseph), 8, rue Garancières, Paris (VIe).
Bourgeois, 7, rue Philippe-Desportes, Chartres.
Bourgeois-Hardouin, 24, rue de la Pie, Chartres.
Bourgine (abbé), curé-doyen, La Loupe.
Bouthemard, 18, rue de Chèvres, Chartres.
Bouvet (abbé), Grand Séminaire, Chartres.
Briault, 20, rue de Varize, Chartres.
Brosseron, 45, rue Muret, Chartres.
Buisson, 15, rue des Lisses, Chartres.
Buton, 18, rue du Cygne, Chartres.
Cadou, propriétaire à la Guillerie, par Tillières (Eure).
Cantenot (abbé).
Cavalier, 13, rue de Turin, Paris (VIIIe).
Chamberland, 75, rue des Capucins, Reims.
Champagne, 9, boulevard Louis-Terrier, Dreux.
Chantegrain, instituteur, Maintenon.
Chapelain de Caubeyres, château de Moncaubet, par Clairac (Lot-et-Garonne).
Chapron, à la Fonderie, Chartres.
Charpentier, rue de la Barre-des-Prés, Chartres.
Charpentier-Lhopiteau, 46, rue Noël-Ballay, Chartres.
Chasles, 60, avenue Victor-Hugo, Paris (VIIIe).
Chassannes, instituteur à Mainvilliers.
Chauveau (abbé), curé-doyen de Senonches.
Chauveau, 9, rue Chanzy, Chartres.
Chédeville, 18, rue de Chèvres, Chartres.
Chesnel (Dr), 12, rue des Grenets, Chartres.
Chevallier-Letartre, 11, rue de Beauvais, Chartres.
Chevauché, notaire, Gallardon.
Chichy (abbé), évêché, Saint-Dié (Vosges).
Chouet, instituteur, Epernon.
Cintrat, 76, rue du Bourgneuf, Chartres.
Claireaux (abbé), curé-doyen de N.-D., Nogent-le-Rotrou.
Clerval (abbé), Maîtrise, Chartres.
Cochepain, 28, boulevard de la Courtille, Chartres.
Coche de la Ferté (baron), maire de Coulombs, par Nogent-le-Roi.
Cochinal, place de l'Hôtel-de-Ville, Chartres.
Cognet, 19, rue Renouard-Saint-Loup, Chartres.
Collet (abbé), curé de Charonville, par Illiers.

MM. Collin (abbé), curé de Muzy, par Dreux.
Corby, 12, rue Gabriel-Lelong, Chartres.
Corrard, 3, rue des Petites-Filles-Dieu, Chartres.
Cottevieille, 68, rue de Babylone, Paris (viiie).
Coudray, 5, rue Chauveau-Lagarde, Chartres.
Coulombeau (abbé), Institution N.-D., Chartres.
Courage, 19, rue de la Tonnellerie, Chartres.
Courcival (de), château de Courcival, par Bonnétable (Sarthe).
Couronnet, rue des Tanneurs, Nogent-le-Rotrou.
Courtial, 2, rue Régnier, Chartres.
Coutanceau, 28, rue Porte-Morard, Chartres.
Crancée (abbé), curé de Saint-Rémy-sur-Avre.
Curet (abbé), curé de Fains-la-Folie, par Voves.
Damar, 6, rue Chantault, Chartres.
Darcelle, 14, place des Epars, Chartres.
Daupeley, imprimeur, Nogent-le-Rotrou.
Dehors, percepteur, Dreux.
Delacroix, 42, rue de Bonneval, Chartres.
Delaunay (abbé), hospice Saint-Brice, Chartres.
Delaunay, 44, rue Chanzy, Chartres.
Delbreil, 24, rue de Bonneval, Chartres.
Demantké (Dr), rue de Châteaudun, Dreux.
Denis, 1, rue d'Illiers, Chartres.
Denizet, maire du Puiset, par Janville.
Denos, 4, place du Marché-aux-Chevaux, Chartres.
Deschanel, député, 99, av. des Champs-Elysées, Paris (viiie).
Desgorces, 9, rue des Changes, Chartres.
Deslandres, propriétaire, Verneuil (Eure).
Desvignes (abbé), curé de la Suze (Sarthe).
Devaux, rue Gouverneur, Nogent-le-Rotrou.
Didot, 56, rue Jacob, Paris (vie).
Dion (comte de), Montfort-l'Amaury (S.-et-O.).
Domain (abbé), curé de Trizay-Coutretot-Saint-Serge, par Nogent-le-Rotrou.
Doré, 10, Saint-Vincent, Luisant.
Doré-Bonvallet, 11, rue des Bouchers, Chartres.
Dubois (Victor), ancien député, Dreux.
Duchon, 47, rue du Soleil-d'Or, Chartres.
Dudefoy, 44, boulevard Chasles, Chartres.
Dudefoy (Dr), 25, rue Saint-Thomas, Chartres.
Dufour, rue Saint-Martin, Chartres.
Dufraisse, Trésorerie générale, Chartres.
Dulau et Cie, 37, Soho-Square, London.
Dulong de Rosnay (vicomte), château de Frazé.

MM. Duparc, 22, boulevard de la Courtille, Chartres.
Durand (Félix), 11, rue Fulbert, Chartres.
Durand (Georges), 11, rue Fulbert, Chartres.
Durand (Henri), 15, place Billard, Chartres.
Durand (Léon), 12, rue Noël-Ballay, Chartres.
Durand (Maurice), 2, Cloître N.-D., Chartres.
Durand (Roger), 12, rue Serpente, Chartres.
Du Temple de Rougemont (comte), 11, rue des Lisses, Chartres.
Fabrègue, 8, rue Noël-Ballay, Chartres.
Famin, 8, rue de l'Ortie, Chartres.
Faure, marbrier, Dreux.
Faure-Rouillé, à Eclimont, par Gallardon.
Mme Fauveau, 30, place des Halles, Chartres.
MM. Férino, place Marceau, Chartres.
Ferré, instituteur, Brou.
Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié (Vosges).
MM. Fouju, 33, rue de Rivoli, Paris (IVe).
Foulon, 50, rue Noël-Ballay, Chartres.
Mme Foulques de Villaret (comtesse de), 4, rue Porte-Madeleine, Orléans.
MM. François (abbé), 34, rue de Bonneval, Chartres.
Franqueville (de), château de Franqueville, par Fécamp (Seine-Inférieure).
Fritel, 28, boulevard Guillaume, Chartres.
Gabriel, 14, rue du Petit-Change, Chartres.
Gallas, 22, rue de Varize, Chartres.
Galopin, facteur des postes, Meslay-le-Vidame.
Garnier, 15, rue Noël-Ballay, Chartres.
Gatineau (abbé), curé de Coulombs, par Nogent-le-Roi.
Gaucheron, 53, rue de Reverdy, Chartres.
Mlle Gaudeffroy, à Lormaye, par Nogent-le-Roi.
MM. Gaudichau, 29, rue de Bonneval, Chartres.
Gauthier (abbé), 27, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (VIe).
Gautier (abbé), curé de Péronville.
Geffrier, huissier, le Prieuré, Epernon.
Genet, curé d'Epernon.
Gierzinski (Dr), Ouarville.
Gilbert (président), 12, rue Vauban, Dijon.
Gilbert (Victor), 24, rue des [illegible], Chartres.
Gillard (Dr), membre correspondant, 44, rue du Mont-Valérien, Suresnes.
Girault, conducteur principal des Ponts et Chaussées, Mortagne.

MM. Giroux (abbé), Grand Séminaire, Chartres.
Godard, château de Rigeard, Chartres.
Gombault, 11bis, rue de Bonneval, Chartres.
Got, instituteur, à Yermenonville, Maintenon.
Goupillon, 52, rue Saint-Brice, Chartres.
Goussard (chanoine), rue du Cardinal-Pie, Chartres.
Guérin (abbé), 29, rue Saint-Pierre, Chartres.
Mme Guérin, 43, rue de Bonneval, Chartres.
MM. Guérin, instituteur.
Guérineau, 73, Saint-Vincent, Luisant.
Guillen, 20, place des Halles, Chartres.
Guillon (abbé), curé de Ver-lès-Chartres.
Guillon, instituteur, Souancé.
Guillon, instituteur, Coudreceau.
Guittet, 6, rempart Châtelet, Chartres.
Guyot, 19, rue Chauveau-Lagarde, Chartres.
Hais, instituteur, à Pierres, par Maintenon.
Haran, architecte, place du Palais, Dreux.
Harmand, château de Beauregard, par la Bazoche-Gouet.
Haudié, 68, rue des Petites-Filles-Dieu, Chartres.
Havard (abbé), curé-doyen de Brezolles.
Haye (abbé), curé de Jouy.
Mme Haye, 5, rue Daniel-Boutet, Chartres.
Hecquard (abbé), curé de Villiers-en-Désœuvre, Bueil.
Hermeline (abbé), curé de Denonville.
Hermier, commis des postes, Dreux.
Hervé, 15, rue Sainte-Même, Chartres.
Hetté, secrétaire de la Mairie, Voves.
Heurtault, 11, rue Chauveau-Lagarde, Chartres.
Hornung, 29, rue du Grand-Faubourg, Chartres.
Houdard, instituteur, à Saint-Loup, par Meslay-le-Vidame.
Hoyau, rue de la Pie, Chartres.
Hubert, 21, rue des Vieux-Capucins, Chartres.
Hubert (abbé), Grand Séminaire, Chartres.
Mlle Hue, 11, rue Chantault, Chartres.
MM. Hurtault, rue Saint-Jean, Chartres.
Imbert (Dr), 7, rue Delacroix, Chartres.
Mlle Janssens, 18, rue de la Tour, Paris (xvie).
MM. Janssens (comte), 9, rue Vineuse, Paris (xvie).
Jarry, 8, place de l'Etape, Orléans.
Mlle Jourdain, 17, rue des Grenets, Chartres.
MM. Jubault (abbé), curé de Meaucé, par La Loupe.
Juteau (Dr), 18, rue des Grenets, Chartres.
Juteau (abbé), curé de Saint-Jean-de-la-Chaîne, Châteaudun.

MM. Kainlis (baron de), Château de Mormoulins, par Nogent-le-Roi.
Klein, architecte, Le Prieuré, Epernon.
Labiche, sénateur, Béville-le-Comte.
Lagarde, 9, rue Philippe-Desportes, Chartres.
Lagoutte, 15, rue Serpente, Chartres.
Laigneau (abbé), curé de Montboissier, par Bonneval.
Lambert, maire de Toury (Eure-et-Loir).
Langlois, 14, rue de la Tuilerie, Chartres.
Langlois (abbé), membre perpétuel, 6, rue des Vieux-Rapporteurs, Chartres.
Lasserre, 18, rue Saint-Thomas, Chartres.
Laurent, propriétaire, La Ferté-Vidame.
Lavo, 1, rue du Bourgneuf, Chartres.
Le Bel (abbé), Institution Notre-Dame, Chartres.
Leblanc (abbé), curé de Gallardon.
Lecesne, ancien imprimeur, Châteaudun.
Lecœur, pharmacien, Vimoutiers (Orne).
Le Court, château de Lierremont, par Trouville (Calvados).
Ledru, Epernon.
Lefébure (Ed.) 9, rue Las-Cases, Paris (VIIe).
Lefébure (Paul) 43, avenue Montaigne, Paris (VIIIe).
Lefebvre, 17, rue du Cygne, Chartres.
Lefebvre (Armand), 62, rue d'Amilly, Chartres.
Lefebvre (Eugène), 75, rue du Grand-Faubourg, Chartres.
Mme Lefebvre, 18, rue du Massacre, Chartres.
MM. Lefèvre-Pontalis, 13, rue de Phalsbourg, Paris (XVIIe).
Legendre (abbé), curé de Champrond-en-Gâtine.
Léger (Gaston), 1, rue des Changes, Chartres.
Léger, 13, rue d'Illiers, Chartres.
Legrand, notaire, à Frazé.
Lehr (pasteur), 20, rue Saint-Thomas, Chartres.
Lejard (abbé), Petit Séminaire, Nogent-le-Rotrou.
Mme Lejeune, 3, rue du Dragon, Paris (VIe).
MM. Lelong, 8, boulevard de la Courtille, Chartres.
Lelong (Diogène), 59, rue de Bonneval, Chartres.
Lelong (Paul), 9 et 11, place Marceau, Chartres.
Leloup, 12, rue Saint-Lucien, Beauvais.
Leloup-Frévet, 15, rue de Châteaudun, Chartres.
Lemenestrel, ancien imprimeur, Dreux.
Mlle Lepoivre, 6, rue de Beauvais, Chartres.
MM. Leroy-Meignan, 7, rue Félibien, Chartres.
Lestrade, notaire, Prunay-le-Gillon.
Levassort, 13, rue Noël-Ballay, Chartres.

MM. Lévis-Mirepoix (duc de), château de Lerin (Ariège).
Lévis-Mirepoix (marquis de), Montigny-le-Gannelon, par Cloyes.
Lhomme (abbé), curé de Saint-Piat.
Lhopital, instituteur honoraire, Villiers-le-Morhier.
Lhopiteau, député, 79, rue d'Amsterdam, Paris (VIIIe).
Lhuillier, 1, rue Delacroix, Chartres.
Lordereau, 48, rue de Bonneval, Chartres.
Lorin, avoué, Rambouillet.
Lorin, 38, rue de la Tannerie, Chartres.
Lorpin (abbé), curé de Gohory, par Brou.
Lory, 26, rue du Cheval-Blanc, Chartres.
Louis (abbé), Petit-Séminaire, Chartres.
Lucas (Edgar), notaire honoraire, Châteaudun.
Lucas (Georges), membre perpétuel, 4, rue de Stockholm, Paris (VIIIe).
Lucas (Joseph), membre perpétuel, à la Marbellière, com. de Joué-les-Tours (Indre-et-Loire).
Maintrieu, 10, rue des Grenets, Chartres.
Maleyssie (de), maire d'Houville.
Marchéville (de), 138, boulevard Haussmann, Paris (VIIIe).
Marquis (abbé), curé-doyen d'Illiers.
Martin (abbé), curé de Faverolles, par Nogent-le-Roi.
Martin (abbé), Institution Notre-Dame, Chartres.
Massot (abbé), curé de Digny.
Maugars (abbé), curé de Saint-Germain-le-Gaillard, par Courville.
Maugars, 9, rue au Lin, Chartres.
Mauger, 11, rue du Quatorze-Juillet, Chartres.
Maunoury (Dr), 26, rue de Bonneval, Chartres.
Maunoury, 67, rue La Boëtie, Paris (VIIIe).
Maupeou (marquis de), château d'Eguilly, par Illiers.
Mayeux, 24, rue Vignon, Paris (IXe).
Mme Mélin, 4, rue Colin-d'Harleville, Chartres.
MM. Mély (de), 26, rue de la Trémoille, Paris (VIIIe).
Merlet, 14, rue de Beauvais, Chartres.
Métais (abbé), curé de Lèves.
Milochau, ancien député, Béville-le-Comte.
Moissenet, 32, rue de Bonneval, Chartres.
Monteilhet, préfecture de l'Aveyron, Rodez.
Montmarin, 14, boulevard du Roi, Versailles.
Moreau, instituteur, à Broué, par Bû.
Morillon, 78, rue d'Hauteville, Paris (Xe).
Morin, instituteur, à Orrouer, par Courville.

MM. Mouriot, place des Epars, Chartres.
Mouton (A.), 15, rue Chanzy, Chartres.
Mouton (H.), 30, rue Chanzy, Chartres.
Muller, 128, rue de Paris, Puteaux (Seine).
Mme Nancy, 23, rue du Cheval-Blanc, Chartres.
MM. Nerve (abbé), curé d'Orrouer, par Courville.
Noailles (duc de), château de Maintenon.
Noel, propriétaire, à Imbermais, par Dreux.
Nouvel, 20, rue de Reverdy, Chartres.
Ouellard, 55, rue de Reverdy, Chartres.
Oury, 34, rue des Bas-Bourgs, Chartres.
Paragot, instituteur, à Poisvilliers.
Pardos (abbé), curé de La Bazoche-Gouët.
Passard, 57, rue de Reverdy, Chartres.
Pelé, négociant, Courville.
Pelé, rue de Beauvais, Chartres.
Perrier, propriétaire, Nogent-le-Roi.
Mme Person, 41, avenue de Poissy, Maisons-Laffitte (S.-et-O.).
MM. Peschot (abbé), curé de Langey.
Petit, 20, rue des Grenets, Chartres.
Peulvey, 17, place des Epars, Chartres.
Pierre, conseiller général, Châteauneuf (Eure-et-Loir).
Pierriaux, 51, rue de Varize, Chartres.
Pinchon (René), Dreux.
Pinchon (abbé), curé de Saint-Lubin-de-la-Haye, par Houdan (Seine-et-Oise).
Pintard, 163, route de Chartres, Mainvilliers.
Polton, 33, rue de Courville, Chartres.
Pomereu (vicomte de), 67, rue de Lille, Paris (VIIe).
Ponton d'Amécourt (baron de), Saint-Calais (Sarthe).
Porquet, notaire, Nogent-le-Roi.
Poulin d'Arsigny, 9, rue de Solférino, Paris (VIIe).
Poyet, 26, rue des Gaults, Dreux.
Prévost, place Noël-Parfait, Chartres.
Prévosteau, 41, rue de Châteaudun, Chartres.
Prieur, 7, rue Daniel-Boutet, Chartres.
Provost (chanoine), 18, rue Saint-Pierre, Chartres.
Prudhomme, 7, boulevard de la Courtille, Chartres.
Prunelé (comte), chateau de Saint-Germain, Fresnay-l'Evêque, par Janville.
Puech, 32, rue Noël-Ballay, Chartres.
Quijoux, conseiller général, Jouy.
Quintart, propriétaire, la Villette, par Saint-Prest.
Rabourdin (Dr), Voves.

MM. Ramet, Nogent-le-Roi.
Raveneau-Morin, château d'Arbouville, par Brezolles.
Redaud, notaire, Denonville.
Redréau, architecte, Chartres.
Renard (abbé), supérieur du Grand Séminaire, Chartres.
Renaud, instituteur, Barjouville.
Renouf, 30, rue Noël-Ballay, Chartres.
Ricois, château de Moresville, par Flacey.
Mlle Ricourt, Grand-Faubourg, Chartres.
MM. Rilly (comte de), château d'Oysonville, par Sainville.
Rivierre, instituteur, Béville-le-Comte.
Robin-Massé (Dr), maire de Béville-le-Comte.
Robinet, 72, rue de Bonneval, Chartres.
Roger, économe de Saint-Brice, Chartres.
Ronce, 1, rue du Ravin, Chartres.
Rouard-Chateau, 49, rue des Vieux-Capucins, Chartres.
Rousseau, place de la Cathédrale, Chartres.
Rousseau, 6, place Saint-Michel, Chartres.
Royneau, 30, rue d'Amilly, Chartres.
Royneau, place des Epars, Chartres.
Sainsot (chanoine), 23, cloître Notre-Dame, Chartres.
Saint-Blanquat (baron de), Dreux.
Sainte-Beuve (dom), prieur de Montigny, près Erquelines (Belgique).
Samson (abbé), curé de Luigny.
Sautton (Eugène), Voves.
Savigny, 17, rue Chanzy, Chartres.
Savigny, place Châtelet, Chartres.
Seigneury, pharmacien, Dreux.
Semen, 20, rue de Murlins, à Orléans.
Sénéchal (abbé), curé de Villemeux.
Sonntag (abbé), curé du Coudray, par Chartres.
Souancé (vicomte de), 72, rue Saint-Blaise, Alençon.
Tachot, propriétaire, à Thivars.
Taillefer (Dr), Châteauneuf (Eure-et-Loir).
Tardiveau (abbé), curé de Blandainville, par Illiers.
Tellot, propriétaire, Dreux.
Thiverny (abbé), Maîtrise, Chartres.
Thomas, 46, rue d'Illiers, Chartres.
Tissier (abbé), directeur de l'Institution Notre-Dame, Chartres.
Touzeau (abbé), curé de Bréchamps, par Nogent-le-Roi.
Turquin, rue Saint-Jacques, Chartres.
Vassort (abbé), curé de Levainville, par Gallardon.

MM. Verret (abbé), Supérieur du Petit Séminaire de Saint-Cheron, Chartres.

Veuclin, membre correspondant, au Mesnil-sur-l'Estrée (Eure).

Vidon, 3, rue de Beauvais, Chartres.

Villemont (abbé), curé de Grandville-Gaudreville, par Baudreville.

Villette, 21, rue Saint-Thomas, Chartres.

Vinet, sénateur, Garancières-en-Beauce, par Paray-Douaville.

Vinsot, rue Noël-Ballay, Chartres.

Viron, propriétaire, à la Bazoche-Gouët.

Watrin, 42, rue Noël-Ballay, Chartres.

Yvon, 9, rue Noël-Parfait, Chartres.

## SOCIÉTÉS OU REVUES CORRESPONDANTES

### ÉCHANGES

*Alençon* . . . . . . Revue Normande.
*Id.* . . . . . . Société historique et archéologique de l'Orne.
*Amiens*. . . . . . . Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.
*Angers* . . . . . . Société d'études scientifiques d'Angers.
*Id.* . . . . . . Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
*Angoulême*. . . . Société archéologique et historique de la Charente.
*Autun* . . . . . . . Société Eduenne.
*Beauvais*. . . . . . Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
*Blois*. . . . . . . . Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher.
*Bordeaux*. . . . . . Société archéologique de Bordeaux.
*Bourg*. . . . . . . Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain.
*Bourges*. . . . . . Société des Antiquaires du Centre.
*Id.* . . . . . . Société historique, littéraire et scientifique du Cher.
*Brive*.. . . . . . . Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
*Bruxelles* . . . . . Analecta Bollandiana.
*Id.* . . . . . Institut international de Bibliographie de Bruxelles.
*Caen* . . . . . . . Société des Antiquaires de Normandie.
*Id.* . . . . . . . . Société française d'archéologie.
*Chalon-s-Saône* . . Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
*Châlons-s-Marne*. . Société d'agriculture, de commerce, sciences et arts de la Marne.

*Chartres* . . . . Croix d'Eure-et-Loir.
*Id.* . . . . Dépêche d'Eure-et-Loir.
*Id.* . . . . Journal de Chartres.
*Id.* . . . . Progrès d'Eure-et-Loir.
*Châteaudun* . . . . Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts.
*Constantine* (Alg.). . Société archéologique du département de Constantine.
*Corbeil*. . . . . . Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix.
*Costa-Rica* (Am.). . Museo nacional de Costa-Rica.
*Dunkerque*. . . . . Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts de Dunkerque.
*Évreux*. . . . . . Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
*Fontainebleau*. . . . Société historique et archéologique du Gâtinais.
*Langres*. . . . . Société historique et archéologique de Langres.
*La Roche-s-Yon*. . . Société d'émulation de la Vendée.
*Le Mans*. . . . . . Revue historique et archéologique du Maine.
*Lille*. . . . . . . . Commission historique du département du Nord.
*Lyon*. . . . . . . . Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.
*Maredsous* (Belg.) . Revue bénédictine.
*Montauban*. . . . . Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
*Mortagne*. . . . . . Société percheronne d'histoire et d'archéologie.
*Moulins*. . . . . . . Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais.
*Moutiers*. . . . . . Académie de la Val-d'Isère.
*Namur* (Belgique). . Revue Mabillon.
*Nancy*. . . . . . . Académie Stanislas.
*Id.* . . . . . . . . Société d'archéologie lorraine.
*Nantes*. . . . . . . Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
*Nîmes*. . . . . . . Académie de Nîmes.
*Noyon*. . . . . . . Comité archéologique et historique de Noyon.
*Orléans* . . . . Académie de Sainte-Croix d'Orléans.
*Id.* . . . . . Société archéologique de l'Orléanais.
*Id.* . . . . . Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

| | |
|---|---|
| *Paris* . . . . . . . | Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. |
| *Id.* . . . . . . . . | Annales du Musée Guimet. |
| *Id.* . . . . . . . . | L'amateur d'Autographes. |
| *Id.* . . . . . . . . | Le Beauceron de Paris. |
| *Id.* . . . . . . . . | Le Carnet. |
| *Id.* . . . . . . . . | Société de l'Histoire de France. |
| *Id.* . . . . . . . . | Société de l'Histoire du Protestantisme Français. |
| *Id.* . . . . . . . . | Société des Antiquaires de France. |
| *Id.* . . . . . . . . | Société philotechnique. |
| *Poitiers*. . . . . . | Société des Antiquaires de l'Ouest. |
| *Pontoise*. . . . . . | Société historique et archéologique du Vexin. |
| *Rambouillet*. . . . . | Société archéologique de Rambouillet. |
| *Reims*. . . . . . . . | Académie nationale. |
| *Rio-de-Janeiro* (Am.) | Museu nacional de Rio-de-Janeiro. |
| *Romans*. . . . . . . | Bulletin d'histoire ecclésiastique et archéologique de Romans. |
| *Rouen*. . . . . . . | Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. |
| *Id.* . . . . . . . . | Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure. |
| *Saint-Dié*. . . . . . | Société philomatique Vosgienne. |
| *Saint-Pétersbourg*. . | Société impériale archéologique de Saint-Pétersbourg. |
| *Senlis*. . . . . . . | Comité archéologique de Senlis. |
| *Sens*. . . . . . . . | Société archéologique. |
| *Stockholm* (Suède) . | Akademiens manadsblad kongl. vitterhets historie och Antiquitets. |
| *Toulouse*. . . . . . | Société archéologique du Midi de la France. |
| *Tours*. . . . . . . | Société archéologique de la Touraine. |
| *Troyes*. . . . . . . | Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. |
| *Vannes*. . . . . . . | Société polymathique du Morbihan. |
| *Vendôme*. . . . . . | Société archéologique, scientifique, littéraire du Vendômois. |
| *Versailles* . . . . . | Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise. |
| *Id.* . . . . . | Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. |
| *Vitry-le-François*. . | Société des sciences et arts de Vitry-le-François. |

## ACQUISITIONS

*Chartres*. . . . . . Archives historiques du diocèse de Chartres.
*Mortagne*. . . . . . Documents sur la province du Perche.

## DONS A LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

*Béville-le-Comte*. . Le clocher, journal paroissial de Béville le Comte.
*Chartres*. . . . . Annuaire d'Eure-et-Loir.
*Id.* . . . . . Association commerciale et industrielle d'Eure-et-Loir (Bulletin).
*Id.* . . . . . . Bibliothèque Municipale (Entrées).
*Id.* . . . . . . . Chambre de Commerce (Comptes rendus).
*Id.* . . . . . . . Comice agricole (Bulletin).
*Id.* . . . . . . . Compte administratif et budget de la ville de Chartres.
*Id.* . . . . . . . Conseil général d'Eure-et-Loir.
*Id.* . . . . . . . Echo du patronage Jeanne-d'Arc.
*Id.* . . . . . . . Astrologue de la Beauce et du Perche (almanach).
*Id.* . . . . . . . Glaneur d'Eure-et-Loir (almanach).
*Id.* . . . . . . . Messager de la Beauce et du Perche (almanach).
*Id.* . . . . . . . Société d'assistance par le travail (Comptes rendus).
*Id.* . . . . . . . Société des pharmaciens d'Eure-et-Loir.
*Id.* . . . . . Société d'horticulture et viticulture d'Eure-et-Loir (Bulletin).
*Id.* . . . . . . . Union départementale des Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir.
*Id.* . . . . . . . Union des Sociétés de Secours Mutuels d'Eure-et-Loir.
*Id.* . . . . . . . Voix de N.-D. de Chartres.
*Lille*. . . . . . . Université et académie de Lille (Bulletin).
*Mexico* (Am.) . . . Museo nacional (Boletino).
*Mont-Saint-Michel*. Annales du Mont Saint Michel.
*Nogent-le-Rotrou*. . Association des anciens élèves du Petit Séminaire.
*Paris* . . . . . . Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes.

*Paris* . . . . . . . . Bibliographie des travaux scientifiques.
*Id.* . . . . . . . . Bibliothèque d'archéologie africaine.
*Id.* . . . . . . . . Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.
*Id.* . . . . . . . . Bulletin archéologique.
*Id.* . . . . . . . . Bulletin de géographie historique et descriptive.
*Id.* . . . . . . . . Bulletin de l'Alliance Française.
*Id.* . . . . . . . . Bulletin des sciences économ. et sociales.
*Id.* . . . . . . . . Bulletin du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements.
*Id.* . . . . . . . . Bulletin historique et philologique.
*Id.* . . . . . . . . Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques de France.
*Id.* . . . . . . . . Congrès des Sociétés Savantes (discours et programmes).
*Id.* . . . . . . . . Journal de l'imprimerie et de la librairie.
*Id.* . . . . . . . . Journal des Savants.
*Id.* . . . . . . . . La Correspondance historique et archéologique.
*Id.* . . . . . . . . La Révolution Française.
*Id.* . . . . . . . . Les Percherons de Paris.
*Id.* . . . . . . . . L'homme préhistorique.
*Id.* . . . . . . . . Revue des Etudes grecques.
*Id.* . . . . . . . . Revue des Etudes historiques.
*Id.* . . . . . . . . Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements.
*Id.* . . . . . . . . Société des Agriculteurs de France.
*Id.* . . . . . . . . Société d'Excursions scientifiques.
*Id.* . . . . . . . . Société française de Fouilles archéologiques.
*Id.* . . . . . . . . Société nationale d'acclimatation de France.

DONS PAR LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

*Paris* . . . . . . . Archives Nationales, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque Ste-Geneviève, Bibliothèque de l'Université.
*St-Germain-en-Laye* Musée national.
*Chartres*. . . . . . Bibliothèque Municipale, Lycée Marceau, Collège de Jeunes Filles, Ecole Normale d'Instituteurs, Institution Notre-Dame, Petit Séminaire de Saint-Cheron, Cercle des Officiers, Bibliothèque de l'Evêché.
*Châteaudun*. . . . . Bibliothèque Municipale.

*Dreux* . . . . . . . Bibliothèque Municipale.
*Nogent-le-Rotrou.* . Bibliothèque Municipale.
*Id.* . . . . . . . . Collège. Petit Séminaire.

# SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

# PROCÈS-VERBAUX

## SÉANCE DU 17 JANVIER 1901

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Danzat, abbé Sainsot, Georges Champagne, Amblard, Balandra, Beale, abbé Belaue, Benoit, Bernier, Brosseron, Corby, Corrard, abbé Crancée, Denos, Duchesne, Escotlier, Gabriel, Goupillon, Grund, abbés Haye et Langlois, Lorin, Mangars, Mayeux, Armand Mouton, Ouellard, docteur Robin, Rousseau-Renvoize, Selleret, Tachot, docteur Taillefer.

Excusés : MM. Georges Durand et Maurice Real.

Le procès-verbal de la séance du mois de décembre est lu et adopté.

M. le Président fait part à la Société du décès de M. Bachelet, directeur de la sucrerie de Béville, et de M. Pouillier-Vaudecraine, trésorier de la Société Dunoise et bibliothécaire de la ville de Châteaudun, et se fait l'interprète des regrets de l'assemblée.

Admission de quatre membres nouveaux.

Communication est donnée des ouvrages reçus en décembre.

M. le Président donne lecture du rapport annuel :

« Pendant le cours rapide d'une année, une Société comme la nôtre ne peut guère prétendre à de grands résultats, l'important est que l'effort ne soit pas interrompu ; or, pour l'année 1900, il est facile d'en constater la réalité.

Notre Société chartraine a dû prêter à la Société française d'Archéologie, à l'occasion de son Congrès, un concours d'autant plus actif que, celle-ci ayant perdu son éminent directeur au début d'une organisation laborieuse, il lui a fallu en supporter tout le poids.

La Société Archéologique d'Eure-et-Loir peut à bon droit se féliciter de l'entière réussite de ce Congrès, dont le succès a été proclamé par l'universalité des congressistes, et qui nous vaut de fréquentes marques de sympathie.

Nous avons eu cette année l'heureuse fortune d'accueillir de jeunes et actifs collaborateurs, dont les premiers travaux font honneur à notre Société ; et qui, dans l'avenir, sont appelés à rehausser son éclat. C'est un exemple auquel applaudissent nos laborieux confrères et qui, nous l'espérons, sera suivi.

L'organisation intérieure de notre Société est en bonne voie. Nos statuts, ainsi que notre règlement intérieur, mis au point grâce au précieux concours de M. Dauzat, sont revêtus de l'approbation des autorités compétentes. Notre bibliothèque et nos archives sont sorties du chaos ; sachant désormais ce que nous possédons, nous pourrons y recourir utilement. Les réserves de nos publications sont inventoriées et mises à l'abri des détériorations.

Nos collections de musée, par contre, attendent toujours une place digne de les abriter, mais nous pouvons espérer pour elles, dans un avenir peu éloigné, une installation définitive. En effet, le projet d'appropriation du cellier de Loëns, mis à l'étude après tant d'autres, est en bonne voie ; l'idée fait son chemin, et les grandes difficultés soulevées au début paraissent s'aplanir peu à peu. Il ne faut pas nous dissimuler l'importance des charges que nous assumerons tant pour

l'aménagement que pour l'entretien, mais la notoriété qui en résultera pour notre Société, en favorisant son essor, sera une compensation suffisante.

L'impression de nos procès-verbaux a subi un arrêt indépendant de notre volonté, mais nous serons incessamment au courant. Plusieurs de nos publications ont été suspendues, entre autres le *Cartulaire de Josaphat* et la *Bibliographie d'Eure-et-Loir*; cet arrêt a été occasionné par les nécessités budgétaires. Nous espérons être moins limités cette année.

L'effectif de notre Société suit une progression toujours ascendante. A pareille époque, l'année dernière, je vous annonçais que du 1er janvier au 31 décembre 1899 le nombre de nos sociétaires était monté de 301 à 340, chiffre ramené à 330 après pointage des membres décédés ou démissionnaires, aujourd'hui, nous atteignons le chiffre de 375; en fin d'année nous dépasserons certainement quatre cents.

Remercions Messieurs les membres du Bureau du zèle avec lequel ils remplissent les fonctions dont vous les avez investis, et souhaitons longue vie et prospérité à notre vaillante Société pendant le XXe siècle qui nous voit réunis aujourd'hui pour la première fois. »

M. Maugars, Trésorier, lit le rapport suivant sur les comptes de 1900 :

« J'ai l'honneur, conformément à l'article 12 de nos statuts, de soumettre à votre approbation nos comptes de l'année 1900 dont les écritures ont été closes ce jourd'hui même.

Les pièces justificatives des dépenses, ordonnancées par votre Président, sont déposées sur le bureau.

Avant de vous faire cette lecture, veuillez me permettre d'adresser un souvenir ému à mon prédécesseur le regretté M. Gérondeau.

J'ai le plaisir de vous annoncer que nos cotisations sont aujourd'hui presque à jour et que seules quelques unes de 1900 restent à recouvrer par suite du changement de domicile des sociétaires, changement que nous n'avons appris que ces derniers temps.

Voici du reste quel est à ce jour l'état financier de notre Société :

## Compte de l'année 1900.

### *Recettes supposées*

| | |
|---|---|
| En caisse au 1er janvier 1900 . . . . . . . . . | 363 fr. 07 |
| Intérêts de la rente 3 % . . . . . . . . . . . | 211 » |
| Intérêts des Obligations Ouest. . . . . . . . . | 288 » |
| — des fonds déposés à la Caisse d'épargne | 10 » |
| 240 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . . | 2.400 » |
| 90 cotisations à 5 francs . . . . . . . . . . . | 450 » |
| Vente de publications de la Société . . . . . | 100 » |
| Legs Charles-François Martin. . . . . . . . . | 1.000 » |
| Subventions du Ministère. . . . . . . . . . . | *(mémoire)* |
| Total . . . . . . . | 4.822 fr. 07 |

### *Recettes opérées*

| | |
|---|---|
| En caisse au 1er janvier 1900 . . . . . . . . . | 363 fr. 07 |
| Rente sur l'État 3 % (intérêts) . . . . . . . . | 211 » |
| Obligations Ouest id. . . . . . . . | 287 80 |
| Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'épargne | 10 » |
| 262 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . . | 2.620 » |
| 105 id. à 5 francs . . . . . . . . . | 525 » |
| Vente de publications . . . . . . . . . . . . | 31 75 |
| Total. . . . . . . . | 4.048 fr. 62 |

### *Dépenses proposées*

| | |
|---|---|
| Frais de recouvrement et d'envoi de publicat. | 110 fr. » |
| Traitement de l'appariteur . . . . . . . . . | 300 » |
| Frais d'impression. . . . . . . . . . . . . . | 3.100 » |
| Frais de gravure . . . . . . . . . . . . . . | 250 » |
| Reliure et brochage . . . . . . . . . . . . | 20 » |
| Achat de livres et abonnements. . . . . . . | 90 » |
| Loyer . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 10 » |
| Dépenses en vue du Congrès . . . . . . . . | 500 » |
| Fouilles et dépenses imprévues. . . . . . . | 400 » |
| *A reporter* . . . . . . | 4.780 fr. » |

| | | |
|---|---|---|
| *Report* . . . . . . . . | 4.780 fr. | |
| Rangement de Bibliothèque . . . . . . . . . | » | |
| Réserve statutaire (art. 18 des statuts) . . . . | — | |
| Total . . . . . . . . | 4.780 fr. | |

*Dépenses effectuées*

| | | |
|---|---|---|
| Frais de recouvrement et d'affranchissement d'envoi des publications . . . . . . . . . | 134 fr. | 47 |
| Traitement de l'appariteur . . . . . . . . . | 300 | » |
| Frais d'impression . . . . . . . . . . . . . | 2.311 | 25 |
| Frais de gravure . . . . . . . . . . . . . . | — | — |
| Reliure et brochage . . . . . . . . . . . . | 228 | 20 |
| Achat de livres et abonnements . . . . . . . | 144 | 70 |
| Loyer de la Porte-Guillaume . . . . . . . . | 10 | » |
| Fouilles et dépenses imprévues . . . . . . . | 437 | 45 |
| Rangement de Bibliothèque . . . . . . . . | 62 | 10 |
| Réserve statutaire (art. 18 des statuts) . . . | 50 | » |
| Total . . . . . . . . | 3.678 fr. | 17 |

BALANCE :

| | | |
|---|---|---|
| Les recettes se sont élevées à . . . | 4.048 fr. | 62 |
| Les dépenses à . . . . . . . . . . . | 3.678 | 17 |
| Excédent de recettes . . . | 370 fr. | 45 |

Ainsi que vous le voyez, nos recettes et nos dépenses s'expliquent d'elles-mêmes, leur énonciation suffit. Cependant aujourd'hui permettez-moi, je vous prie, d'appeler votre bienveillante attention sur trois de nos articles de dépenses :

*a)* Dépenses en vue du Congrès. — Vous remarquerez avec satisfaction que cette grosse dépense nous a été épargnée. Mon dévoué prédécesseur avait prévu une somme de 500 francs pour parer au déficit que laissent généralement à la Société française d'Archéologie ses congrès annuels ; or, cette année, il n'en a pas été de même. Le résultat pécuniaire qu'a laissé le Congrès de Chartres, par suite de l'empressement des membres de notre Société, a été tel qu'il a été

inutile de recourir à notre caisse et M. Travers, le directeur-adjoint que je voyais il y a quelque temps, m'a chargé de vous en témoigner toute sa reconnaissance.

*b*) Brochage et librairie. — Le brochage a dépassé sensiblement la somme prévue, mais ce surcroît de dépenses provient de la mise en état des nombreux volumes de la bibliothèque, il en est de même pour l'achat de livres où le classement a permis de constater des manques dans plusieurs collections intéressantes. Ce sont des dépenses une fois faites qui ne se renouvelleront pas.

Du reste, afin d'éviter désormais pareil aléa, vous remarquerez que dans notre projet de budget, une somme est mise spécialement à la disposition de notre bibliothécaire qui, du reste, l'a demandé de lui-même.

*c*) Réserve. — Vous remarquerez également que nous avons été obligés d'après nos nouveaux statuts (art. 18) de retirer une somme pour mettre à la réserve. Nos revenus s'élèvent à 498 fr. 80, le prélèvement obligatoire est du dixième, c'est donc bien 50 francs la somme nécessaire.

Par suite, notre fonds de réserve qui était d'après le § 1er du dit article, de 9.000 fr. sera porté à 9.050 fr.

Notre fortune à ce jour est ainsi composée :

| | |
|---|---|
| 211 fr. de rente 3 % au cours d'hier (101.70) | 7.162 fr. 90 |
| 20 obligations Ouest — (460 ») | 9.220 » |
| Réserve de 1900 . . . . . . . . . . . . . | 50 » |
| Ensemble . . . . . | 16.402 fr. 90 |
| A déduire, réserve légale . . . . . | 9.050 » |
| Reste aux fonds libres . . . | 7.352 90 |

Pour terminer ma mission, il me reste maintenant à vous présenter le projet de budget pour l'année 1901.

Il s'établit comme suit :

PROJET DE BUDGET PRÉSENTÉ POUR 1901

*Recettes supposées*

| | |
|---|---|
| Solde en caisse au 1er janvier 1901. . . . . . | 370 fr. 45 |
| Rente sur l'État, 3 % intérêts . . . . . . . . | 211 » |
| *A reporter* . . . . . . . . | 581 fr. 45 |

| | | |
|---|---|---|
| *Report* . . . . . . | 581 fr. | 45 |
| Obligations Ouest (intérêts) . . . . . . . . . . | 287 | 80 |
| Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'épargne | 10 | » |
| 270 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . . | 2.700 | » |
| 106 cotisations à 5 francs . . . . . . . . . . | 530 | » |
| Vente de publications de la Société . . . . | 100 | » |
| Legs Charles-François Martin . . . . . . . . | 1.000 | » |
| Intérêts de ce legs . . . . . . . . . . . . . | *(mémoire)* | |
| Subventions du Ministère . . . . . . . . . . | *(mémoire)* | |
| Total . . . . . . | 5.209 fr. | 25 |

*Dépenses proposées*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Administration : | Recouvrements . . . . . . | 70 fr. | » |
| | Droits de mutation du legs Martin . . . . . . . . . . | 120 | » |
| | Réserve statutaire . . . . . | 50 | » |
| | Imprévu (Fouilles, etc.) . . . | 500 | » |
| | Traitement de l'appariteur . | 300 | » |
| | Loyer de la Porte-Guillaume . | 10 | » |
| | Aménagement de la Porte-Guillaume . . . . . . . . | 100 | » |
| Publications : | Impression . . . . . . . . . | 3.100 | » |
| | Gravure . . . . . . . . . . | 250 | » |
| | Brochage . . . . . . . . . . | 30 | » |
| | Envoi . . . . . . . . . . . | 30 | » |
| Musée : | Aménagement . . . . . . . . | 50 | » |
| | Acquisitions . . . . . . . . . | 150 | » |
| Bibliothèque : | Achat de livres . . . . . . . | 40 | » |
| | Abonnements . . . . . . . . | 60 | » |
| | Brochage . . . . . . . . . . | 35 | » |
| | Reliure . . . . . . . . . . | 15 | » |
| | Rangement du fonds antérieur à 1898 . . . . . . . | 100 | » |
| | Correspondance et frais de bureau . . . . . . . . . | 10 | » |
| | Total . . . . . . . . . | 5.020 fr. | » |

BALANCE :

| | |
|---|---|
| Les recettes supposées étant de. . . | 5.209 fr. 25 |
| Les dépenses proposées s'élevant à . | 5.020 » |
| Il resterait . . . . . . | 189 fr. 25 |

Au sujet de ce projet vous remarquerez en ce qui concerne le legs Martin qui doit nous être délivré d'ici la fin du mois que nous avons eu à prévoir les intérêts que le légataire universel a été condamné à nous payer depuis le jour du décès jusqu'au jour de la délivrance et ensuite que ce legs n'étant pas exempt de tous droits, nous aurons à payer à l'enregistrement les droits de mutation à 11 fr. 25 du cent.

Je vous prie de m'excuser d'avoir retenu votre attention pendant un long moment, mais il m'a semblé que vous seriez heureux d'avoir quelques éclaircissements au sujet de votre budget et j'ai fait en sorte de vous les établir aussi brefs que possible et en vous remerciant de l'attention que vous avez bien voulu me prêter, je vais vous adresser une requête.

Vous savez tous, puisque la question est venue déjà devant vous, que la grosse question est celle du local.

Il est vraisemblable, je peux même dire il est sûr que le jour où la question sera résolue nous aurons de grandes dépenses. Vous venez de voir l'état de notre fortune. Aussi je vous demande une chose, soit pendant votre vie, soit après, n'oubliez pas notre Société et montrez ainsi que vous êtes attachés à nos travaux comme vous le témoignez du reste par votre assiduité à les suivre. »

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et des félicitations sont votées à M. le Trésorier.

Quant au projet de budget il soulève une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres.

M. l'abbé Langlois, bibliothécaire, estime que les 40 francs indiqués pour achats de livres sont absolument insuffisants et fait la communication suivante :

« La Bibliothèque et les Archives de la Société Archéologique sont destinées, semble-t-il, à recueillir, comme le musée, et surtout à vous procurer libéralement, sur place et à

domicile, des instruments de travail et des documents que vous chercheriez vainement ailleurs ou que l'on ne vous autoriserait pas à emporter chez vous.

Elles diffèrent des bibliothèques et des archives publiques, en ce qu'elles sont strictement privées et spéciales à l'archéologie et à l'histoire.

Pour remplir ce but, il faut que la bibliothèque soit composée d'un grand nombre de mémoires de sociétés savantes, et des principales publications officielles, afin de vous offrir des éléments de comparaison, des idées générales. Elle satisfait tant bien que mal à la première partie de ce programme. Il sera non moins nécessaire qu'elle contienne les inventaires de toutes les sources de l'histoire locale d'Eure-et-Loir, les plus importants ouvrages sur le département, tous les périodiques de la région, les grands répertoires bibliographiques, les manuels des sciences auxiliaires de l'histoire, quelques dictionnaires, les monographies célèbres. Elle deviendra alors ce qu'elle aurait toujours dû être pour vous un centre d'études, et même le plus intéressant des cabinets de lecture. Sous ce rapport, tout reste à faire.

Actuellement, elle comprend environ : 450 cartes, plans, gravures, photographies, estampages d'inscriptions, plus les clichés typographiques des publications de la Société, et 3.000 volumes, composés approximativement de :

150 volumes de manuscrits du XIX[e] siècle ;

50 pièces d'archives des XVII[e] et XVIII[e] siècles ;

100 volumes de périodiques envoyés par le Ministre de l'Instruction publique ;

1.000 volumes de mémoires de Sociétés savantes ;

1.000 volumes et brochures d'Histoire locale ;

100 volumes et brochures d'Archéologie et sujets divers.

Les volumes sont rangés sur les rayons, d'après la méthode universitaire, par formats, sans tenir compte des matières, avec une seule numérotation :

Manuscrits et imprimés : n[os] 1 à 10.000 ;

Estampages n[os] 10.001 à 10.700 ;

Gravures, albums : n[os] 10.701 à 13.700 ;

Clichés typographiques : n[os] 13.701 à 15.500 ;

Cartes, plans, atlas : n[os] 15.501 à 17.500 ;

Photographies : n[os] 17.501 à 19.800.

Clichés photographiques : nos 19.801 à 20.000;

La Bibliothèque ne possède aucun manuel, aucun dictionnaire : ni Viollet-Leduc, ni de Caumont, ni Du Cange, ni Lelong, ni Potthast, ni Chevalier, ni Monod, ni l'Art de vérifier les dates, ni tout ce qu'on peut désirer comme ouvrages de fonds.

Faute de soins (reliure, brochage, timbrage, numérotage, cataloguage) tous les périodiques ont été un moment incomplets. Il a fallu du temps, des démarches et de l'argent pour combler les plus fâcheuses lacunes; avec de l'ordre et de la patience on pourra remédier à cet état de choses.

Si vous voulez conserver et accroître votre bibliothèque, je vous demanderai de lui accorder la place qu'elle mérite dans votre budget, et de lui consacrer, à partir de 1902, au moins le dixième des crédits dont vous disposez. »

M. le Président déclare que loin d'être hostile à la proposition de M. l'abbé Langlois, comme lui, il regrette vivement que les ouvrages indiqués manquent à notre bibliothèque, mais que l'état actuel de nos finances ne permet pas, quant à présent, d'élever ce crédit, qui d'ailleurs n'est pas strictement limité.

M. Dauzat propose, si l'occasion se présentait d'acheter un ouvrage important, de le payer avec les ressources de deux exercices.

Après cet échange d'observations le projet de budget pour 1901 est accepté tel qu'il est présenté.

A propos de la dernière livraison de la *Monographie*, reçue par tous les sociétaires le 12 janvier 1901, M. l'abbé Langlois relève les expressions suivantes, p. III, « ... la présente bibliographie de la Cathédrale... reste mon œuvre personnelle... », et, plus loin, « C'est d'ailleurs un travail absolument neuf... ». Il fait observer que l'auteur s'est inspiré d'une partie de la *Bibliographie d'Eure-et-Loir*, publiée en 1898, 1899 et 1900, et que ce recueil n'est pas même cité parmi les sources[1]; M. l'abbé Langlois ajoute d'ailleurs que la nouvelle Commission de publication n'a point été appelée

[1] Voir p. XI et XII.

à se prononcer sur la Bibliographie de la Cathédrale que M. l'abbé Sainsot a portée directement à l'imprimerie lui-même.

M. Dauzat fait ensuite remarquer qu'au n° 9 du chapitre I de ladite Bibliographie l'auteur a écrit cette note « Un ouvrage de Doublet de Boisthibault porte le même titre, c'est sans doute le même que celui-ci ». Or, dit-il, dans une société comme la nôtre le doute n'est pas permis et les indications données doivent être rigoureusement exactes.

M. le Docteur Robin déclare que cette Bibliographie est, bien que quelques titres ne soient pas très précis, un bon travail de recherches qui sera d'une grande utilité pour les travailleurs.

M. le Président clôture la discussion en disant que ce travail est commencé depuis 16 ans, c'est-à-dire avant la nomination de la Commission de publication, et qu'il devait paraître le plus tôt possible pour compléter la Monographie de la Cathédrale, ouvrage qu'il est temps de terminer.

M. le Président donne communication à la Société :

1° Du bulletin n° 15, en date du 23 novembre 1900, du Comité des sociétés des Beaux-Arts des départements dans lequel on trouve l'arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts fixant du 28 au 31 mai inclusivement les séances de la 23e réunion des sociétés des Beaux-Arts des départements en 1901 ;

2° D'une lettre circulaire du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relative au 39e Congrès des sociétés savantes qui s'ouvrira à Nancy le 9 avril prochain pour se terminer le 13 avril ;

3° D'une lettre de M. le Maire de Chartres, comme Président du Conseil des directeurs de la Caisse d'Epargne, l'informant que la Société Archéologique d'Eure-et-Loir ne paraît pas remplir les conditions requises pour continuer à bénéficier de la faveur accordée à certaines institutions dont les dépôts peuvent s'élever jusqu'à 15.000 francs ;

4° D'une lettre de la Préfecture de l'Orne accusant réception de différents ouvrages envoyés à ce département en

échange des Inventaires des archives de l'Orne que nous avons reçus ;

5° D'une lettre de la Préfecture de l'Eure refusant l'échange proposé de ses Inventaires sommaires des archives départementales contre un certain nombre des publications dont nous disposons ;

6° De la carte de remerciement, signée des quatre journaux de Chartres, pour la souscription de la Société comme membre honoraire de la *Caisse du secours immédiat de la Presse chartraine* ;

7° De la lettre suivante de M. Léon Toureaux :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je serais désireux de faire cesser un malentendu qui s'est produit lors de la lecture que j'ai faite de mon travail sur l'*Origine du nom de la Beauce* à une séance du Congrès archéologique.

C'est à tort qu'on m'attribue d'avoir prétendu que le sol de la Beauce était cultivé à l'époque gauloise ; cette question spéciale ne rentrait pas dans mon cadre et je ne m'en suis pas occupé, laissant aux érudits le soin de la discuter.

Relativement à la culture, voici les termes de ma conclusion :

« Si à la faveur des changements géographiques apportés » par les Romains on oubliait ailleurs, — dans les contrées » d'au-delà de la Seine également occupées par les Belges, — » le vieux nom de *Belgica*, il n'en était pas de même en » Beauce, où les succès de l'agriculture naissante purent » contribuer dans une certaine mesure à maintenir et fixer » cette antique appellation dans le langage populaire. »

Je n'ai pas dit autre chose ; il y a eu erreur d'interprétation.

Afin de ne pas prolonger davantage une méprise dont l'écho s'est, paraît-il, continué jusqu'à une récente séance, je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Président, de bien vouloir donner lecture de la présente lettre rectificative à une prochaine réunion de la Société.

Veuillez agréer, etc.

*Signé* : LÉON TOUREAUX. »

M. Mayeux ayant la parole nous donne d'abord lecture de la suite de son travail sur les voûtes en bardeau des églises de la région chartraine et communique les dessins qu'il a relevés à Tréon, Gallardon et Soulaires.

Il présente ensuite à l'assemblée un superbe dessin de la reconstitution du *Vuide Bouteille* qui se trouvait dans le bois des Aises, ancienne dépendance du parc du château de Crécy, construit pour Mme la marquise de Pompadour par de Lassurance-le-Jeune, architecte du Roy, en 1754-1758.

De Lassurance était fils de de Lassurance, élève d'Hardouin Mansard, et avait construit ou collaboré aux travaux suivants : hôtels de Rothelin, de Béthune, palais Bourbon, hôtels de Montbazon, de Roquelaure, de Maison, d'Auvergne, des Marais, de Noailles et châteaux de Petit-Bourg, de Choisy, de Bellevue, de Montretout, etc.

Pour arriver à cette reconstitution M. Mayeux s'est naturellement servi des curieuses ruines qui existent encore et dont il donne les photographies à titre documentaire, et il a puisé des renseignements dans les œuvres de Lassurance qui ont été gravées et reproduites par J. Blondel, *Architecture Françoise*, édition de Jombert, 1750 ; dans le *Cours d'architecture* de Blondel, édition veuve Desaint, rue des Fossés-Saint-Jacques, 1773 ; dans l'*Architecture Moderne* de Claude Jombert, 1729 ; et enfin dans la réédition du *Cours d'Architecture* de d'Aviler, par Pierre Mariette, chez Jombert, 1754. Ce dernier livre, dédié au comte de Maurepas, est le plus précieux pour la reconstitution des intérieurs de Crécy, car il contient presque tous les appartements des hôtels et châteaux ci-dessus mentionnés.

L'auditoire est vivement intéressé par les savantes descriptions de M. Mayeux, et M. le Président, se faisant l'interprète de tous, félicite chaleureusement notre érudit confrère de cette artistique reconstitution, qui doit figurer au prochain Salon, et qui n'est, pour ainsi dire, que le prélude de la reconstitution complète du magnifique château de Crécy.

Avant de lever la séance, M. le Président expose que le Conseil municipal, avant de prendre un engagement quelconque, demande ce que la Société se propose de faire dans les bâtiments de Loëns, en vue de leur nouvelle destination

et désire qu'on lui soumette le projet avec l'évaluation approximative des dépenses et les moyens de réalisation.

M. le Président, désirant remettre ce projet pour la session de février, fait un pressant appel au bon concours de MM. les architectes membres de la Société; M. Armand Mouton, présent à la réunion, offre spontanément ses services et déclare qu'il s'occupera sans retard de cette intéressante question d'autant qu'il fait partie de la commission des monuments historiques et que Loëns est classé.

M. le Président donne quelques explications sur les travaux d'aménagement qu'il y aurait lieu d'exécuter et ajoute que l'on peut compter sur l'appui de MM. Héron de Villefosse, de Lasteyrie, Lefèvre-Pontalis, membres de la Commission des monuments historiques, qui connaissent déjà la question.

La séance est levée à 4 heures un quart.

---

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires*

MM. Godet (l'abbé), curé de la Cathédrale de Chartres; présenté par Mgr Mollien et M. R. Durand.

Rousseau (Irénée), Directeur de l'école de la rue de la Cathédrale; par MM. G. Denos et Maugars.

Ledru (Émile), propriétaire à Épernon; par MM. G. Denos et l'abbé Métais.

Grund (Ernest), libraire, rue Mazarine, à Paris; par MM. Corby et Georges Champagne.

---

## SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1901

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Bellier de la Chavignerie, abbé Sainsot, Georges Champagne, Balandra, Benoist, Bonvallet, Brosseron, Buisson, G. Buisson, Corby, Corrard, Denis, Denizart, Denos, Deroy, Doré, Escoffier, Gabriel, Goupillon; abbés Guillon, Haye, Hermeline et Langlois; Lher, Lorin, abbé Marquis, Maugars, Armand Mouton, Ouellard, Maurice Réal, Rousseau-Renvoizé, Roy et Selleret.

Excusés : MM. Dauzat, Georges Durand, Mayeux et Tachot.

La parole est donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté; néanmoins M. l'abbé Sainsot tient à déclarer, au sujet de la critique qui le concerne, que l'Introduction de sa *Bibliographie de la Cathédrale de Chartres* a été faite quatre ans avant l'apparition de la *Bibliographie d'Eure-et-Loir*, de M. l'abbé Langlois, qu'il a cru devoir n'y rien changer et qu'il n'y a puisé aucun renseignement.

Admission de deux nouveaux membres.

M. le Président donne lecture de la lettre suivante de M. Fernand de Mély, qu'il a reçue le soir même de notre dernière réunion :

Une phrase de l'*Introduction à la Bibliographie de la Cathédrale de Chartres*, que je viens de lire, me semble prêter à une équivoque que je désire immédiatement dissiper.

« M. l'abbé Sainsot remercie M. Hoyau de sa complaisance, mais, en même temps, il exprime le regret qu'il n'ait pas eu plusieurs imitateurs. Il signale notamment un de ses confrères, « qui a parlé de plusieurs centaines de titres d'ouvrages qu'il pourrait ajouter à ceux du projet de bibliographie » ; malgré ses demandes et malgré les promesses reçues, il paraîtrait que le trésor bibliographique ne lui aurait pas été communiqué. »

Ce mauvais confrère, c'est moi.

Comme je n'ai jamais refusé un renseignement aux travailleurs qui me faisaient l'honneur de s'adresser à moi, je ne répondrais certainement pas, si la Société n'était ici en jeu ; je serais en effet désolé qu'on pût supposer un instant que j'ai oublié les vingt années passées à Chartres : je ne voudrais pas non plus qu'on pût soupçonner, « que de peur de nuire à mes travaux ultérieurs, je n'ai pas voulu me dessaisir de mes fiches en faveur du travail d'autrui. »

Je suis convaincu que la plume de M. l'abbé Sainsot n'a pas fidèlement traduit sa pensée ; pour qu'il n'en soit pas de même de ma part, je crois qu'il est beaucoup plus simple de mettre sous les yeux de nos confrères le résumé fidèle de la correspondance échangée avec M. l'abbé Sainsot ; il ne m'en voudra pas certainement d'avoir supprimé dans ses lettres quelques mots, et quelques adjectifs un peu trop familiers, qu'il me demanderait certainement lui-même de faire disparaître aujourd'hui, à l'impression.

Le 20 février 1898, M. l'abbé Sainsot me demandait de lui communiquer mes fiches. Voici ce que je lui répondais :

« ... Mais votre bibliographie me paraît *très lâche*. On s'y
» reconnaîtra difficilement.
» Je comprendrais qu'elle fût scindée en deux :
» 1° Ouvrages sur la cathédrale ;
» 2° Ouvrages dans lesquels on parle de la cathédrale, alors
» dans l'ordre alphabétique.
» Les articles de *Revues* doivent être au nom des auteurs,
» dans les ouvrages spéciaux.
» Les fiches sont faites sans aucune méthode : tantôt titre
» d'édition, sans nom d'éditeur ou le contraire, tantôt pas de
» format, ou pas de date d'édition. Il est impossible que cela
» passe ainsi.
» Vous ne mettez jamais les prénoms, ou alors L. Merlet [1], et
» après, Lecoq (Ad.) [2], puis la baronne de Chabannes ; enfin toutes
» les fiches, à mon avis, sont à retoucher. Envoyez-moi un
» autre placard, je m'empresserai de vous indiquer comme il
» faut que cela soit imprimé, autrement, il est inadmissible
» qu'on édite semblable organisation.
» Tâchons dans cette occasion de réunir toutes les bonnes
» volontés pour le plus grand profit des travailleurs. Adoucissez
» les angles, Monsieur le Curé, parlez en mon nom de l'union

[1] Voir page 15 n° 79.

[2] *Ibidem*.

» indispensable dans l'effort commun. Je voudrais que vous
» m'écriviez que ma lettre n'est pas restée sans résultat et que
» nous ferons un travail meilleur en unissant le fruit de nos
» recherches...

« Veuillez, etc. »

Paris, 23 février 1898.

Le 10 mars 1898, sur sa demande, je lui envoyais un modèle des *trois* fiches à établir et, nous en restions là.

Le 6 mars 1899, M. l'abbé Sainsot m'écrivait toutes les difficultés qu'il rencontrait.

« Vous m'avez fait, au sujet de l'exécution de la bibliographie,
» des observations dont je reconnais la justesse et dont je
» tiendrai compte dans la mesure du possible. Je me permettrai
» pourtant de vous faire observer que notre point de vue à cet
» égard n'est pas tout à fait le même. La bibliographie pour
» vous est un art, ou si vous l'aimez mieux, une science. Pour
» moi, elle n'est qu'un moyen de faciliter l'étude de l'histoire ;
» dès lors je puis n'attacher qu'une importance relative à des
» particularités pour vous essentielles. J'aime mieux donner le
» titre d'un ouvrage sur lequel je n'ai pas tous les renseigne-
» ments bibliographiques que de le passer sous silence. Celui
» qui croit en avoir besoin pourra se procurer ce renseignement
» mais il me devra toujours de l'avoir mis sur la voie.

» J'attends de vous, Monsieur, un envoi prochain, ne fût-ce
» que pour ne pas donner raison à nos confrères qui m'avaient
» détourné de m'adresser à vous en me donnant l'assurance que
» vous ne m'enverriez rien.

» Veuillez, etc. »

Je lui ai répondu :

» La fin de votre lettre n'est pas pour aplanir les difficultés.
» Les conseils que je vous donnais étaient dans le cas où nous
» publierions ensemble la bibliographie de la cathédrale, une
» condition de collaboration. Je ne saurais attacher mon nom à
» un travail semblable à ceux que je blâme tous les jours dans
» mes comptes rendus, Il ne faut pas faire les choses à moitié ;
» elles doivent être aussi bien que possible, et publier une
» bibliographie avec des renseignements incomplets, c'est pro-
» curer à un ami une lanterne sans verre par un temps d'orage.
» Ce n'est pas une question d'amour-propre, mais de probité
» scientifique ; et j'ai trouvé des faux savants qui font chercher
» pendant des jours, des mois, un ouvrage approximativement
» cité d'après une référence ; parfois même un ouvrage qui

» n'existe pas. Et dès lors une bibliographie qui en contient, ne » fût-ce qu'un de cette nature, est irrémédiablement classée et » malheureusement l'auteur en même temps.

» Je suis disposé à vous donner — je vous en renouvelle » l'assurance — toutes mes fiches, mais à l'expresse condition » que la bibliographie sera faite suivant les règles scientifiques, » que pas une référence ne sera tronquée, que le travail sera » mené comme il doit l'être : je suis tout à votre disposition si » vous acceptez mes conditions. »

Le 17 mars, M. l'abbé Sainsot me répondait :

« Après réflexion je suis obligé d'abandonner la pensée de » profiter de votre offre si bienveillante, car ce que vous me » proposez est impraticable.

» Je ne puis me transporter à Paris... De plus pour mettre » mes notes au point comme vous le désirez, il faut un travail » qui m'effraie et ce travail serait forcément incomplet, car il y » a un certain nombre d'ouvrages dont je ne retrouverais pas » les indications bibliographiques ».

Ainsi M. l'abbé Sainsot complète la critique de son ouvrage, en écrivant que l'auteur lui-même se déclarait incapable de retrouver les indications bibliographiques qu'il donne.

La phrase me rappelle cette invraisemblable recherche, qui lors de la publication de ma *Bibliographie des Inventaires imprimés*, me fit parcourir, en vain d'ailleurs, vingt-deux volumes in-folio.

Je demeure toujours disposé à communiquer mes fiches à la personne qui voudra faire un travail sérieux. Pour ma part, je n'ai pas le loisir de m'y consacrer ; mais si je ne puis donner à la Société cette preuve de ma bonne volonté je la prie de croire qu'elle me trouvera toujours tout prêt à l'aider mais dans les conditions seulement que j'ai eu l'honneur d'écrire à M. l'abbé Sainsot.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

F. DE MÉLY »

Paris, 15 janvier 1901.

M. l'abbé Sainsot, mis en cause, tient à répéter ici qu'il n'a pas publié son travail pour la bibliographie elle-même, mais seulement pour aider les travailleurs dans leurs recherches.

Il sait très bien que plusieurs titres d'ouvrages ne sont pas rigoureusement exacts, mais comme il n'avait pas les moyens

de les rectifier, il a cru bon, pour être aussi complet que possible, de les publier tels qu'ils les avait trouvés.

M. le Président ajoute que la *Bibliographie d'Eure-et-Loir*, continuée par les soins de la Société, rectifiera au fur et à mesure les titres incriminés.

M. le Président donne communication à la Société :

1° D'une lettre de M. le comte Charles de Beaumont (château de Chatigny, par Fondettes, Indre-et-Loire), qui prépare en ce moment une étude sur les *Plombs et Méreaux Tourangeaux*, demandant s'il n'existerait pas dans les musées d'Eure-et-Loir ou dans les médailliers des numismates de notre Société un méreau de l'église Saint-Nicolas de Maintenon, au nom de Jehan Cottereau, seigneur de Maintenon (d'une famille tourangelle). Ce méreau aurait été décrit par M. André Salmon. — Blois, 1851, in-8° de 13 pages ;

2° D'une lettre de M. Roger, économe des hospices de Chartres, signalant chez M. Godefroy, de Jouy, plusieurs médailles et vases romains, qui sont à la disposition des membres de la Société qui voudraient les étudier ;

3° D'une lettre de M. le comte de Place, de Bourges, disant en substance qu'il a les raisons les plus graves de penser que le frère de Jeanne d'Arc est enterré à Chartres, comme sa mère est enterrée à Orléans ; qu'il désirerait savoir s'il n'y a pas un ancien cimetière près de la cathédrale, ou dans quelqu'autre partie de la ville, enfin, que le frère de Jeanne d'Arc a dû être enterré avec une relique qu'il recherche...

La Société ne possède aucun renseignement à ce sujet sur Jean d'Arc, qui aurait été, d'après quelques auteurs, bailly de Chartres ;

4° D'une lettre de M. Benoit, d'Auneau, informant la Société de la démolition de la vieille chapelle attenant au château d'Auneau et signalant la découverte d'une porte, communiquant à une petite chambre voûtée, dans le sol de laquelle est une ouverture recouverte d'une pierre. Cette ouverture communique avec des galeries inférieures qui ont été en partie parcourues et dans lesquelles on n'a trouvé qu'un morceau de poterie qui a été conservé ;

5° De deux copies de chartes de l'abbaye de Coulombs relatives au prieuré de Muzy (Eure), près Dreux, offertes par M. Guillen, papetier à Chartres.

M. le Président donne la parole à M. l'abbé Marquis qui nous fait une très intéressante communication sur les *Cités des Gaules disparues* pendant les grandes invasions du v^e siècle.

En termes très heureux et parfois très pathétiques, M l'abbé Marquis nous entretient des incendies, des massacres et des destructions commis dans la Gaule romaine par les Vandales, les Huns et les Wisigoths.

Cette très érudite étude est renvoyée à la Commission de publication, et M. le Président, se faisant l'interprète de tous, félicite M. l'abbé Marquis et le remercie de sa communication.

M. le pasteur Lehr ayant demandé à M. l'abbé Marquis s'il ne connaissait pas d'autres villes disparues également lors des dévastations des barbares, telles que par exemple Luc en Diois (*lucus Vocontiorum*), l'auteur répond qu'il ne s'est occupé que des cités *(civitates)* et non des petites villes *(oppida)*.

M. l'abbé Haye propose aux membres de la Société la recherche des noms anciens de tous les bourgs d'Eure-et-Loir détruits à cette époque.

M. Roger Durand donne ensuite lecture de la première partie de son travail sur *La Maison de la Faux et ses habitants*.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Georges Champagne communique à l'assemblée le récit envoyé par M. Armand Pelé, maire de Courville, d'une *Révolte* causée à *Courville*, en novembre 1792, par la disette et l'établissement d'une taxe sur les grains imposée par les commissaires de la Convention. Des remerciements sont adressés à M. Pelé.

M. Denos signale à la Société la démolition d'une maison, rue du Cygne, dans laquelle il a remarqué plusieurs arcades à nervures d'une grande voûte. M. Mouton, qui est chargé de ces travaux, rendra compte à une prochaine réunion de ce qu'il pourra trouver là offrant quelque intérêt.

La séance est levée à 4 heures et demie.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires*

MM. Hoyau (Auguste), professeur honoraire au collège, rue de la Pie à Chartres ; présenté par MM. Bellier de la Chavignerie et l'abbé Langlois.

Poyet (Georges), contrôleur des contributions directes, 26, rue des Gaults, à Dreux ; par MM. Corby et Georges Champagne.

---

## Ouvrages reçus en janvier 1901

2023. — *Arrou* (Le vieil *assassin* d'), complainte, in-f°, 1 p. (*Echange*).

2019. — *Authon-du-Perche*. — Soc. de *crédit* mutuel *agricole*. Statuts. Chartres, 1900 ; in-12, 12 p. *(Echange)*.

2015. — *Bazoche-Gouet* (La). — Soc. de *Secours mutuels* ; statuts et règlements. Chartres, 1900 ; in-12, 14 p. (*Echange*).

1296. — *Champagne* (Georges). — Inventaire des registres, titres et papiers de l'Hôtel de Ville de Dreux ; in-8°, 103 p. ; 1900 ; impr. Garnier (1 ex. sur papier Hollande, 1 ex. sur papier ordinaire) (*Don Georges Champagne*).

2018. — *a*) *Chartres*. — Le *Comice agricole* à l'Exposition universelle de 1900 ; rapport par P. Roussille. Chartres, 1900 ; in-12, 67 p.

*b*) Tir. à part des p. 44-45 (*Echange*).

2022. — *Chartres*. — Soc. de secours immédiat de la 303e section des *Vétérans*. Chartres, 1900 ; in-18, 7 p. *(Echange)*.

2009. — *Chiavacci* (Eghiste). — *Musée de Florence*, guide de la Galerie royale du *Palais Pitti*, 2e édition. Florence, 1864 ; 1 in-12, 219 p. (*Acquisition*).

2002. — *Clément de Ris* (L.). — *Musée* historique de *Versailles* ; notice ; supplément. Paris, 1878, 1 in-12, 70 p. (*Acquisition*).

1901. — *Congrès* bibliographique du Mans, 14 et 15 nov. 1893 ; Le Mans, Monnoyer, 1894, in-8°, 518 p. (*Acquisition*).

2001. — *Dauban* (Jules) et *Jouin* (Henry). — *Musée d'Angers* et Galerie David, notice des peintures et sculptures. Angers, 1870 ; in-12, XII-256 p. (*Acquisition*).

1295. — *Delisle* (Léopold). — Rouleaux des morts du IXe au XVe siècle ; in-8°, 548 p. ; 1866. Paris ; Ve Jules Renouard (*Acquisition*).

2006. — *Fétis* (Edouard). — *Musée de Bruxelles*, notice ; 2e édition. Bruxelles, 1865 ; in-12, XVIII-448 p. *(Acquisition)*.

2021. — *Illiers*. — La Prévoyance, Soc. de s. m. contre la *mortalité de la race bovine* ; statuts. Chartres, 1900 ; in-12, 11 p. (*Echange*).

2003. — *Lenglart* (Jules). — *Musée de Lille*, catalogue des tableaux. Lille, 1893 ; 1 in-12, XXX-381 p. *(Acquisition)*.

2016. — *Luisant*. — Assoc. amicale des *anciens élèves de l'école de garçons* ; statuts. Chartres, 1900 ; in-12, 4 p. *(Echange)*.

2007. — *Marggraff* (Rodolphe). — *Musée de Munich* : catalogue de l'ancienne Pinacothèque ; édition nouvelle, avec un supplément. Munich, 1869 ; 1 in-12, IV-226, 12 p. *(Acquisition)*.

2012. — *B*) *Massi* (J.-H.). — *Musée du Vatican, sculpture* antique, grecque et romaine. Rome, 1886 ; 1 in-12, 226 p. *(Acquisition)*.

2008. — *Monaco* (Domenico) et *Montagne* (Edouard). — *Musée de Naples* ; guide, 4e édition. Naples, 1884, 1 in-12, IX-272 p. *(Acquisition)*.

1090. — *Morin* (A.-S.). — Les tribulations d'un anobli : Chartres, impr. Durand, 1872 ; in-12, 107 p. *(Acquisition)*.

2002. — *B*) *Musée* (*Le*) *de Versailles*, catalogue des tableaux, statues, objets d'art. Versailles, 1883 ; 1 in-12, 179 p. *(Acquisition)*.

2004. — *Musée d'Anvers*, catalogue.
*Ca*) 1875, 3e édit. abrégée ; 1 in-12, 64 p.
*Cb*) 1884, 3e édit. complète ; 1 in-12, 647 p.
*F*) 1894, 6e édit. ; 1 in-12, 102 p. *(Acquisition)*.

2005. — *Musée de La Haye*, notice des tableaux et des sculptures. La Haye, 1874 ; in-12, XVII-363 p. *(Acquisition)*.

2010. — *Musée de Florence*, catalogue de la *R. Galerie*, 11e édition. Florence, 1892 ; 1 in-12, 248 p. *(Acquisition)*.

2011. — *Musée du Vatican* ; galerie des *tableaux* située au troisième étage des loges. Rome, 1866 ; 1 in-12, 72 p. *(Acquisition)*.

2012. — *A*) *Musée du Vatican* ; *sculpture*, description du nouveau Bras ; musée Chiaramonti ; musée Pie-Clémentin. Rome, 1867 ; 1 in-12, 186 p. *(Acquisition)*.

2014. — *Prise* (La) de Babylone ; préface d'un Disciple, analyse critique du livre de Daniel, le drame, note mythologique (*signé :* vicomte Braleda, Dr Sogolo). Chartres, 1900 ; in-12, 90 p. *(Echange)*.

2024. — *Viardot* (Louis). — Les Musées de *France*. Paris, L. Maison, 1855 ; 1 in-12, XVI-512 p. (*Acquisition*).

2025. — *Viardot* (Louis). — Les Musées d'*Allemagne*. Paris, L. Maison, 1852 ; 1 in-12, XVI-512 p. (*Acquisition*).

2026. — *Viardot* (Louis). — Les Musées d'*Angleterre*, *de Belgique*, *de Hollande* et de *Russie*. Paris, L. Maison, 1852 ; 1 in-12, VIII-352 p. (*Acquisition*).

---

## RÉVOLTE A COURVILLE EN 1792

En novembre 1792, dans certains départements de l'ouest de la France, le peuple des campagnes, surexcité par la cherté toujours croissante du pain, par l'accaparement des grains et la question si brûlante des subsistances, se révoltait ; le département d'Eure-et-Loir était notamment l'un des foyers de ces troubles fomentés par des meneurs qui réclamaient la taxe des grains. Mais c'est à Courville que la révolte eut le plus d'importance.

La *Convention* dut envoyer trois de ses membres dans cette municipalité pour apaiser les esprits et dissiper les rassemblements.

« Les membres de la *Convention*, dit M. *Thiers* dans son » Histoire de la Révolution française, trouvèrent aux envi- » rons de Courville un rassemblement de plusieurs mille » paysans, armés de fourches et de fusils de chasse, et ils » furent obligés, sous peine d'être assassinés, de signer la » taxe des grains ».

Nous croyons qu'il est d'un certain intérêt de publier le compte rendu de la séance du Conseil général de la commune relative à ces événements ; respectant l'orthographe et le style ampoulé de l'époque, nous le donnons *in-extenso*, tel qu'il est consigné sur le registre des délibérations.

A titre rétrospectif, nous ferons remarquer que déjà, en 1789, des troubles avaient éclaté à Courville à cause de la disette ; le gouvernement fut obligé d'envoyer des forces suffisantes pour contenir la population. Par ordre du roi, 15 cavaliers du régiment des chasseurs de Picardie avaient été dirigés sur Courville pour protéger les convois de grains.

A. P[illegible].
*Maire de Courville.*

« *Du 29 novembre 1792, l'an 1er de la République, sept heures du matin.*

Le conseil assemblé, on a annoncé l'arrivée des députés Biroteau, Maure l'aîné et Lecointre-Puiravant, envoyés dans le departement d'Eure et Loir, pour connoitre et rechercher les causes des troubles qui se sont manifestés pour les subsistances, dissiper les attroupements, ramener au sentier de la justice les esprits simplement égarés ou trompés et faire punir les auteurs de tant d'insurrections successives.

Introduits au lieu des séances, ils ont donné connoissance du sujet de leur mission, présenté leurs pouvoirs à la vérification et demandé à l'assemblée quel étoit l'esprit public qui dirigeoit la commune, quelle part les citoyens prenoient aux rassemblements deja manifestés et si elle en connoissoit l'origine et le but.

Le Maire, au nom du conseil, leur a répondu en ces termes : « Citoyens, depuis le commencement de la revolution, les habitants de Courville n'ont eu d'autres sentiments que ceux qu'inspirent la liberté, le respect des lois et la soumission à tous les actes émanés de l'autorité publique ; s'il est certains d'entre eux entraînés par la superstition, ce ne sont que de ces esprits faibles qui, comprimés par la volonté générale, ne peuvent imprimer aucun mouvement ; aussi n'avons nous point à craindre de trouver à Courville ny des moteurs, ny des partisans zélés des troubles qui affligent notre département.

Vous nous trouvez réunis, citoyens, par les conjonctures difficiles où nous nous trouvons ; avant hier, jour de marché à la Loupe, un rassemblement d'hommes parut en armes, exerça toutes sortes de violences, provoqua des taxes que ne purent empecher ni les autorités constituées, ni la force armée qui s'y trouvait ; le lendemain, le même rassemblement, grossi des communes du canton de la Loupe, à qui il avoit intimé l'ordre de marcher, se porta à Châteauneuf, y renouvela les scènes de la veille et commanda au canton dudit Châteauneuf de se rendre à Courville pour y répéter la conduite qu'il avait tenue, établir des taxes et nous contraindre à marcher sur Chartres pour en faire autant.

Instruits de ces faits hier soir, mais convaincus que les citoyens de Châteauneuf n'apporteroient au cas d'exécution que des intentions pacifiques, persuadés surtout qu'ils se porteroient plutôt à seconder nos efforts qu'à protéger ceux de la malveillance, nous n'avons même pu prendre d'autres mesures

de sûreté que de mettre la garde nationale sur pied afin de se porter où la tranquillité publique l'exigeroit, et prévenir nos boulangers de doubler leurs cuissons afin d'éviter que les esprits, aigris par un défaut d'approvisionnement, ne commissent quelques excès, du reste nous n'avons partagé que des craintes et point de certitudes ; nous avons recommandé aux chefs de notre garde nationale de redoubler de soins, de zèle, de prudence et de fermeté pour maintenir l'ordre ; nous les avons chargés de nous instruire de tous les mouvements qu'ils pourroient apercevoir, afin de nous mettre à même de concerter les mesures convenables et de partager leurs dangers s'il y en avoit à courir.

Pour ce qui est de l'origine des rassemblements et leur but, nous ne les connoissons point ; nous pensons seulement que la malveillance les a formés, qu'elle s'en sert comme d'un moyen sûr, pour féconder ses criminels desseins, sous le prétexte du renchérissement des denrées. »

Au même instant entrent les commandants de la garde nationale. « La voix publique nous apprend, disent-ils, l'arrivée de plusieurs députés ; nous venons recevoir leurs ordres et en même temps rendre compte de ce qui se passe ; les postes avancés nous annoncent l'arrivée du canton de Châteauneuf, il paroit au bataillonné et marche en ordre, ne concevez pas d'inquiétude bien grande de ce côté, les meilleurs citoyens connus, ceux qui jouissent de l'estime et de la confiance publique sont à sa tête ; mais ce qui nous afflige est un rassemblement d'hommes armés de bâtons, de fourches et d'autres armes meurtrières qui, étrangers pour nous, affluent du côté de Champrond ; l'œil peut bien le mesurer, mais il ne peut l'apprécier ; déjà quelques pelotons, formant les avant-gardes de ce rassemblement, sont dans nos murs ; ils inquiètent les esprits, cherchent à les échauffer par le récit d'une force armée qui doit venir du coté de Chartres pour s'opposer à leurs desseins, mais assurent que ceux qui les suivent sauront bien leur résister.

Nous aimons à croire que la voix des députés dissipera toutes les craintes, calmera tous les esprits parcequ'il y a peut être beaucoup plus d'égarés que de mal intentionnés ; quoi qu'il en soit, rien ne sera laissé au hasard et voici ce que nous proposons pour maintenir l'ordre et faire respecter la représentation nationale, si des hommes étaient assez criminels pour y porter atteinte :

Formez un ordre de marche et donnez aux députés ainsi qu'à l'autorité constituée qui va l'accompagner une forte escorte, prise dans tous les bataillons, en observant de prendre peu dans

les rassemblements inconnus et beaucoup dans les bataillons dont on est sûr, nous ne voyons que ce moyen d'éviter la confusion et d'obvier à tous les maux qui peuvent en résulter. »

« Non, répondent les députés, il ne faut aucun appareil, aucune escorte, la meilleure est la confiance de la Convention nationale qui nous envoie, avec elle nous sommes certains de gagner celle du peuple ; d'ailleurs, ajoute Biroteau, nous connaissons la tactique des insurrections, ce n'est pas la première fois que nous les apaisons, et cette arme de la persuasion, toute puissante entre nos mains, nous a trop bien servis pour avoir recours à d'autres moyens ; allez, calmez les citoyens sur l'arrivée d'une force armée, il n'en vient aucune, dites leur de se réunir au « *Champ de la Fédération* », nous allons nous y rendre et c'est là que nous desarmerons le peuple en l'éclairant sur ses droits, en lui presentant ses devoirs, et le mettant ainsi à portée de n'être pas victime des ennemis masqués qui l'exploitent. »

Les commandants sortent pour exécuter les ordres qui leur sont donnés, peu après tous les rassemblements se portent au champ de la *Fédération*, situé au dessus des Canaux, sur le bord de la route de Paris à Nantes, les députés s'y transportent, le conseil les accompagne, ils parlent à l'instant à la multitude avec quelques succès, mais une voix se fait entendre : « Ce sont des charlatans, des endormeurs, s'écrie t'elle, on veut nous leurrer ! nous ne sommes pas venus ici pour les entendre, il faut taxer, allons à la halle ! »

Cette abominable vocifération devient le signal du désordre, de toutes parts mille imprécations sont vomies contre les députés. des groupes différents s'en emparent en les divisant, le conseil se voit également disseminé par des tourbillons, la raison perd tout son empire et le sang alloit être versé quand tout à coup les citoyens de Châteauneuf et la garde nationale de Courville, ralliés aux cris de l'honneur et du devoir, percent la foule au milieu des dangers et sauvent la representation nationale en lui faisant un rempart de leurs corps ; tantôt ils évitent le fer dirigé contre elle, tantôt ils lui facilitent la retraite ; ici le commandant de Châteauneuf allait être noyé sans la fermeté et la reclamation des siens ; là, un des commandants de Courville, prenant la defense des deputés, cherchant à désarmer les furieux, les entend délibérer sur le genre de mort qu'il devoit subir ; il se voit mis en joue ; plus loin, un citoyen de Fruncé alloit être victime de son devouement à la bonne cause ; dejà les vêtements etoient mis en lambeaux, le fer homicide étoit levé, lorsque plusieurs gardes nationaux de Courville, commandés par le capitaine Germont fils l'aperçoivent, ils s'appro-

chent de lui, parent les coups et ne parviennent à le sauver qu'en le mettant en prison.

Enfin, après deux heures de marche la plus pénible et la plus mouvementée, on arrive à la halle, les cris de taxe qui s'étoient perpétués pendant le trajet sont renouvelés avec une nouvelle audace ; on veut que les commissaires la signent et la publient eux-mêmes ; le danger étoit puissant, ils souscrivent à tout et l'approvisionnement du marché est dans un clin d'œil enlevé ; il n'est pas suffisant, les insurgés établissent des visites domiciliaires, enlèvent les grains des dépôts et se font délivrer par les marchands merciers et épiciers telles marchandises qui leur plaît pour le prix qu'ils veulent en donner ; ceux qui conduisoient ces expéditions portoient des haches sur l'épaule, ils s'étoient noirci la figure pour se rendre ou plus barbares ou plus méconnaissables ; avec un appareil effrayant, ils intimoient l'ordre au canton de marcher le samedi suivant sur Chartres pour annoncer au peuple, qu'on cherche à affamer, disent-t'ils, l'acte de souveraineté dont ils venoient de donner l'exemple ; ils notifièrent qu'en cas de refus ils reparoîtroient et dévasteroient tout ; ils promirent force et protection si Chartres refusoit soumission.

Ainsi se termine cette scène d'horreur, scène d'autant plus pénible pour les citoyens de Courville que, malgré leur dévouement à la représentation nationale, ils ne purent empêcher que leur malheureux pays ne devînt le théâtre du mépris et des outrages qu'elle a reçus.

A peine les rassemblements commencèrent-t'ils à s'écouler que le Conseil se réunit au lieu de ses séances, suivi peu après de la députation qui avoit été nommée pour se rendre auprès des députés de la Convention ; là on prit les mesures pour le rétablissement de l'ordre.

Le procureur de la commune requiert par suite que, pour la tranquilité publique, la garde fût montée toute la nuit ; que l'assemblée declarât que la majorité des citoyens du canton de Châteauneuf et la garde nationale de Courville avaient bien mérité de leurs concitoyens ; qu'elle publiât la nullité de la taxe arrachée aux députés ; qu'elle fît defense d'y avoir égard ; enjoignît aux habitants de la commune de ne donner aucune suite aux ordres scélérats qui ont infesté notre malheureux pays.

Le conseil adopte à l'unanimité les réquisitions du procureur de la commune et arrête en outre que copies du présent seront adressées à la Convention nationale et à la municipalité de Châteauneuf pour que celle-ci en fasse part à ses concitoyens.

La séance a été levée à 8 heures du soir.

CHANCEREL, Maire.

LATOUCHE, ESNAULT, SÉGUIN, *Officiers municipaux.*

## SÉANCE DU 21 MARS 1901

Président : M. Roger DURAND. — M. Georges CHAMPAGNE, secrétaire.

La séance est ouverte à 2 heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Eugène Lefèvre-Pontalis, Bellier de la Chavignerie, abbé Sainsot, Champagne, Achard, Amblard, d'Armancourt, Balandra, Brosseron, Gabriel Buisson, Chevallier-Letartre, Corby, Delacroix, Denizart, Denis, Denos, Doré, Bonvallet, Dulong de Rosnay, Escoffier, Garnier, Goupillon, Guérineau, Guittet, Hoyau, Ledru, Lehr, Lorin, de Marcy, Maugars, Mauger, Mayeux, Mouton, Ouellard, Pétrot, Piébourg, Renouf, docteur Robin, Robinet, Rousseau-Renvoizé, Selleret, docteur Taillefer, Truphème ; abbés Billard, Crancée, Guillon, Haye, Hermeline, Langlois, Métais, Peschot, Provost, Thiverny et Vaurabourg.

Excusés : MM. Georges Durand, Maurice Réal et Roy.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de cinq membres nouveaux,

M. le Président donne la parole à M. Eugène Lefèvre-Pontalis, Directeur de la Société française d'Archéologie, qui a surveillé les fouilles exécutées dans la cathédrale, en février dernier, avec l'aide de la Société française d'Archéologie et de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, pour retrouver l'emplacement des diverses façades et porches de notre célèbre monument.

M. Lefèvre-Pontalis tient à adresser de suite ses remerciements à notre Société pour le concours qu'elle lui a donné et à M. Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques, qui lui a fait obtenir l'autorisation d'entreprendre ces fouilles.

Après avoir donné communication à l'assemblée d'un plan des fouilles, dressé par notre confrère M. Armand Mouton, M. Lefèvre-Pontalis nous donne cette intéressante description sommaire qui a été accueillie par de vifs applaudissements.

## FOUILLES DANS LA CATHÉDRALE

On a retrouvé tout d'abord le soubassement de la façade de la basilique bâtie par l'évêque Fulbert entre 1024 et 1028. Cette muraille, tangeante au labyrinthe, se trouve au droit de la seconde pile à quatre colonnes de la nef. Épaisse de 2 m 25 et formée d'un blocage de silex et de mortier, elle a conservés intactes les petites pierres cubiques de son parement du côté de l'est. Le parement de la face occidentale a été retrouvé vers le sud, à côté d'un massif, long de 2 m 15 et peu saillant, qui fut plaqué contre cette façade au XII^e siècle.

Le chanoine Raimbaud, mort vers 1050, avait fait ajouter à ses frais un porche en avant de la basilique de Fulbert. Tout le mur nord de ce porche a été dégagé sur une longueur de 6 mètres jusqu'au point où il forme un retour d'angle vers le sud : ses assises, collées après coup contre la façade, se composent de moellons de Berchères bien taillés, de 0 m 15 à 0 m 30, et ses fondations descendent à plus de 3 m 65 de profondeur.

Après l'incendie de 1134, le mur occidental au porche de Raimbaud fut démoli de fond en comble pour établir des substructions d'une façade qui s'élevait dans la première travée de la nef, à 2 mètres en arrière de la tour du nord. Deux massifs épais de 4 m 25, correspondant aux piédroits du portail central, ont été découverts à 1 m 35 sous le dallage. Bâtis en moellons de Berchères, ils sont reliés par un gros mur de 2 mètres d'épaisseur qui se trouvait sous le seuil de la porte centrale. Il faut faire coïncider ces larges fondations avec l'emplacement primitif de la façade actuelle, démontée pierre par pierre et reportée en avant des tours vers 1175. Deux profondes crevasses, visibles aux points où ce mur vient se relier aux soubassements des piédroits, permettent de supposer que le transport des trois portails romans eut pour cause un tassement dangereux des fondations.

Les deux massifs indiqués plus haut, qui ont été dérasés d'un mètre ainsi que le mur intermédiaire, se trouvent surmontés de deux piles carrées, de 2 m 47 de côté bâties après coup sur un autre alignement et distantes de 3 m 75. Celle du

nord, haute de 0$^{m}$ 85, se compose de deux lits de grandes assises de Berchères reliées par des joints épais en mortier rougeâtre. Celle du sud, haute de 0$^{m}$ 96, conserve encore trois lits d'assises : la dernière se trouve à 0$^{m}$ 35 sous le dallage. La destination de ces piles n'est pas facile à déterminer, mais il est certain qu'elles furent montées après le transport de la façade. Le large ressaut déjà signalé contre la façade de la basilique de Fulbert, à 6 mètres en arrière, correspond à la pile du sud : son appareil permet d'en attribuer la construction à la même époque.

Une tranchée, qui se dirigeait vers l'ouest en partant du massif nord, a fait constater l'absence de toute fondation en face des deux faisceaux de colonnettes bâtis à l'angle des clochers au XVIII$^{e}$ siècle. La plupart des archéologues admettaient jusqu'ici que les trois portails romans s'élevaient jadis sur cet alignement, mais nos découvertes prouvent qu'il faut les reculer un peu plus loin.

En continuant les fouilles, on a rencontré, à 4 mètres en avant du clocher nord, en face de deux arcades de la chapelle basse, un massif large de 2$^{m}$ 08 et long de 6 mètres qui s'arrête à trois mètres de la façade actuelle. Ce gros mur, parallèle à la tour du nord, fait pendant à une fondation semblable qui se trouve à 3$^{m}$ 80 du clocher sud : son blocage est encadré par deux parements de moellons. Le rôle de ces massifs rectangulaires, qui n'ont pas pu supporter le mur de deux petits porches en appentis, à cause de leur épaisseur, est difficile à deviner. Si l'on admet l'existence d'un grand porche voûté d'ogives établi entre les deux tours après le transport de la façade, on peut placer sur ces fondations les piles isolées de sa première travée, mais non pas celles de la seconde, car la maçonnerie s'arrête avant l'alignement des deux bases de colonnes du XII$^{e}$ siècle, contemporaines des clochers et visibles au pied des piles du XIII$^{e}$ siècle.

En même temps, notre confrère, M. René Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, encouragé par une subvention du Comité des travaux historiques, a fait exécuter des fouilles dans la crypte pour retrouver le puits des Saint-Forts, qui fut l'objet de la vénération des pèlerins jusqu'en 1645, époque où le Chapitre le fit combler. Les terrassiers ont creusé une

vaste excavation derrière la cloison moderne de la chapelle de Notre-Dame-sous-Terre, qui repose sur un gros mur du XVII[e] siècle, destiné à boucher l'entrée du martyrium primitif de la cathédrale, connu sous le nom de prison de saint Savinien et de saint Potentien.

Un arc de décharge, découvert à 6 mètres de profondeur, semblable à ceux que les maçons jettent encore aujourd'hui pour établir des fondations au-dessus d'une fosse ou d'un puisard, vint fournir un indice précieux pour déterminer l'emplacement du puits. En descendant la fouille à 8 mètres, on a constaté l'existence d'un trou circulaire de 1[m] 50 de diamètre, creusé dans le tuf. Ce puits célèbre, engagé partiellement dans le terre-plein du chœur, devait se trouver sous une grande arcature.

Ainsi se trouvent confirmées les savantes recherches historiques, communiquées au Congrès archéologique de Chartres par M. Merlet. Ces fouilles, qui font honneur à son zèle et à sa persévérance, se continuent pour découvrir le couloir d'accès de l'antique martyrium, derrière les murs enfouis dans son sol par les chanoines jansénistes qui voulaient supprimer les pratiques des pèlerins fidèles aux traditions chartraines.

En terminant M. Lefèvre-Pontalis émet le vœu que la Société fasse continuer les fouilles de la crypte et vider le puits pour rechercher les objets curieux qu'il doit contenir.

M. le Président remercie M. Lefèvre-Pontalis de sa savante communication, et au sujet des fouilles de la crypte il donne lecture de la lettre suivante de M. René Merlet :

Chartres, le 21 mars 1901.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La nécessité de surveiller les fouilles, que j'ai entreprises à la cathédrale, m'empêche de vous présenter de vive voix une requête, dont je vous prierai de vouloir bien faire part à mes confrères de la Société Archéologique.

J'ai été autorisé, il y a déjà quelque temps, par M. le Ministre de l'Instruction publique à rechercher les vestiges disparus du sanctuaire souterrain de Notre-Dame de Chartres et le puits des Saints-Forts. Il n'est point d'archéologue chartrain qui ignore l'histoire de ce sanctuaire qu'on appelait autrefois *Grotte Dru-*

*dique* et de ce puits auquel s'attachent les plus anciens souvenirs de l'introduction du christianisme en notre contrée. Détruits il y a 250 ans environ, parce qu'ils rappelaient trop le culte du paganisme, ces monuments ont, à maintes reprises, excité la curiosité des érudits chartrains. Mais, en dépit des multiples efforts qui ont été tentés, malgré les tranchées profondes qui ont été ouvertes en divers endroits de la crypte, on n'est jamais parvenu à en retrouver la moindre trace.

Utilisant certains documents d'archives qui n'avaient pas encore été mis en œuvre, j'ai été amené à diriger mes fouilles sur un point où personne avant moi n'avait fait de recherches. A l'endroit même que j'avais indiqué dans mon rapport au Ministre, j'ai découvert, à huit mètres de profondeur sous le dallage de la crypte, l'ouverture d'une fosse circulaire, ayant un mètre cinquante centimètres de diamètre, et s'enfonçant verticalement dans le tuf.

De l'avis des juges compétents, je me trouve en présence du puits des Saints-Forts, dont la maçonnerie a été détruite de fond en comble.

Sans insister sur l'intérêt qu'il y aurait à vider complètement ce puits, dont l'existence et la réputation miraculeuse sont attestées depuis plus de mille ans, cette découverte permet de préciser d'une façon certaine l'emplacement du sanctuaire primitif de Notre-Dame-Sous-Terre. On sait, en effet, que l'autel ancien de Notre-Dame touchait, du côté de l'Évangile, au puits des Saint-Forts. On sait, en outre, qu'au-dessus de l'autel était pratiquée dans la muraille de la crypte une sorte de niche où était placée la statue qui portait la célèbre inscription *Virgini Pariturae.* Enfin, derrière l'autel, existait un caveau, qui est désigné dans les anciens titres sous le nom de *Prison de Saint Savinien et Saint Potentien.*

L'autel et la niche sont aujourd'hui détruits ; mais j'espère parvenir à dégager le caveau qui a dû être muré et peut-être comblé au XVII^e^ siècle.

Malheureusement les divers subsides qui ont été mis à ma disposition par le Ministère ne sont pas suffisants à achever l'entreprise, et, si j'abandonnais aujourd'hui ces recherches qui m'ont coûté déjà beaucoup d'efforts, je pourrais à peine remettre en état la partie de la crypte que j'ai dû bouleverser. Il me semble qu'il serait regrettable pour la science archéologique de renoncer à ces fouilles au moment où elles peuvent donner de nouveaux et importants résultats.

Il est à craindre, d'ailleurs, que l'autorisation que le gouvernement a bien voulu m'accorder pour cette entreprise, ne puisse

être obtenue une seconde fois. C'est pourquoi, ne pouvant laisser en suspens les travaux commencés, je vous prierai, Monsieur le Président, de vouloir bien demander à nos confrères de la Société Archéologique de m'allouer dès aujourd'hui un crédit de cinq cents francs, qui me permette de dégager le caveau de saint Savinien et de saint Potentien et de déblayer, si possible, le puits des Saints-Forts. En ce faisant, la Société restera fidèle au but qu'elle a toujours poursuivi, qui est d'exhumer nos monuments disparus et de sauver de l'oubli les antiques traditions de notre cité chartraine.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués,

R. MERLET. »

A l'unanimité, moins une voix, le crédit de cinq cents francs demandé par M. R. Merlet est voté.

M. le Président remercie M. Lehr de l'hommage qu'il fait à la Société de son nouvel ouvrage les *Protestants d'autrefois*.

Suivant l'ordre du jour, M. Mayeux donne communication à la Société d'un excellent dessin représentant le *Château de Chartres* tel qu'il devait être encore au XVIIe siècle. Pour cette reconstitution il s'est documenté du travail de M. l'abbé Métais et de la vue de ce château d'après une vieille peinture du siège de 1568.

M. Mayeux communique ensuite à l'assemblée une partie de son étude sur le château de Crécy, et fait circuler dans l'assistance des agrandissements de vieux plans des dépendances du château primitif. Il donne en même temps un aperçu historique de cette résidence somptueuse quasi royale :

« Dès 1535, on trouve un échange de la terre et *seigneurie* de Crécy.

En 1631, la *seigneurie* de Crécy fut achetée 40.000 livres par Nicolas de Ver et revendue 100.000 livres, en 1672, à Louis de Verjus, le négociateur du traité de Ryswich.

En 1707, Louis de Verjus, fils du précédent, se qualifie *comte* de Crécy et dans un acte de 1717 on le trouve dénommé *marquis* de Crécy.

La terre de Crécy, qui comprenait 803 h. 44 a. 15 c., fut achetée en 1745, par Louis XV, pour la marquise de Pompadour, moyennant la somme de 650.000 livres. Le vieux château féodal, trop petit, ne pouvait convenir à la maîtresse du roi, aussi fut-il démoli en 1750 ; le neuf, construit sur les plans de de l'Assurance, celui dont j'aurai l'honneur de vous donner la reconstitution complète, coûta la somme, énorme pour cette époque, de 3.288.403 livres. »

M. Mayeux termine par la citation d'un passage de l'excellent ouvrage de M. le comte de Reiset : *Le Château de Crécy et Madame de Pompadour*, publié dans les mémoires de la Société.

M. le Président remercie à nouveau M. Mayeux de ses communications toujours pleines d'intérêt, et, au nom de la Société, le félicite de sa récente nomination d'Officier d'Académie.

M. Lehr signale à la Société la publication dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse (1885) de huit lettres de Madame de Maintenon, qui sont la propriété de M. Pradel.

M. Rousseau-Renvoizé remet au bureau une photographie de Loëns.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 4 heures et demie.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

MM. FOULON (Jules), rue du Grand-Cerf, 50, à Chartres ; présenté par MM. Rousseau-Renvoizé et Duchon.

RORTHAYS (le comte de), place de la Poissonnerie, 16, Chartres ; par MM. Selleret et abbé Métais.

BONVALLET, (Félix) instituteur en retraite, rue du Bourg-neuf, 19, à Chartres ; par MM. Denos et Bineau.

ACHARD (Julien), *du Journal de Dreux*, 10, rue de Flandres, à Dreux ; par MM. Selleret et Georges Champagne.

BADREAU, instituteur à Poisvilliers ; par MM. Tachot et Guérineau.

## Ouvrages reçus en février 1901

139. — *Aqueducs* et voies souterraines antiques (extrait des *Antiquaires de France*), p. 374-378, in-8° (*Acquisition*).

613. — *Armengaud* Recueils *industriels* de MM. ; in-8°, 16 p. ; 1867 ; A. Morel, Paris (*Acquisition*).

308. — *Archives communales* de *Romorantin*, Loir-et-Cher. Inventaire-sommaire des , antérieures à 1790 ; rédigé par Fernand Bournon ; in-4°, 138 p. ; 1885 ; Blois, impr. Moreau.

1306. — *Archives départementales* (Inventaire-sommaire des , antérieures à 1790 ; — *Loiret*.

T. I, archives civiles, série A, n^os^ 1 à 1799 ; L'apanage d'Orléans ; redigé par Doinel.

T. II, archives civiles ; série A, n^os^ 1800-2200 et série B, n^os^ 1 à 1535, rédigé par Doinel ; 1886.

T. III, archives civiles ; série B ; n^os^ 1536 à 3025, rédigé par Jules Doinel et Camille Bloch, 1900.

1307. — *Archives départementales* (Inventaire-sommaire des , antérieures à 1790 ; — *Loir-et-Cher*.

Archives civiles ; séries C, D, E, et E supplément 1^re^ partie, rédigé par MM. de Martonne, Félix Blanc, de Fleury, Bournon et Roussel ; in-4°, 1887 ; Blois, impr. E. Moreau et C^ie^.

Clergé séculier ; série G ; t. I^er^ (Articles 1-967), rédigé par Fernand Bournon, Ernest Roussel, Alfred Bourgeois ; in-4°, 331 p. ; 1894 ; Blois, impr. C. Migault et C^ie^.

569. — *a* *Aubineau* (Léon). — Histoire des *Petites sœurs des pauvres*. Lille, in-12, 48 p. ; 1852.

*b* 56 p., 1859 (*Acquisition*).

2029. — *Belamy* (Théodore). — *Rome*, impressions et souvenirs 1848. Paris, 2 in-12, 357 et 371 p. (*Acquisition*).

598. — *Borsendorff* (L.). — Un coup de loupe à l'Exposition de 1855 (*L'horlogerie*), Paris, 1855, in-8°, 68 p. (*Acquisition*).

572. — *Boudin* (J.-Ch.-M.). — Nouvelles études sur le chauffage, la *réfrigération* et la *ventilation* des édifices publics ; in-8°, 39 p. ; 1853 ; Paris, J. Baillière (*Acquisition*).

553. — *Boutet* (D.). — Question des *laines* ; la liberté et la protection. Chartres, 1870 ; in-12, 41 p. (*Acquisition*).

1921. — *Cabrol* (Dom Fernand). — Histoire du cardinal *Pitra*, bénédictin. Paris, Victor Retaux et fils ; 1893, in-8°, XXI-432 p. ; 1 portrait (*Acquisition*).

571. — *Carrau* (P.). — *Machine* à piler le trèfle et à battre les grains ; 16 p. ; 1856 ; Angers, Julien Lecerf *(Acquisition)*.

1904. — *Chevalier* (Ulysse). — *Ordinaires* de l'église cathédrale de *Laon* (XIIe et XIIIe siècles), suivis de deux *Mystères* liturgiques publiés d'après les manuscrits originaux. Paris, A. Picard ; 1897, in-8°, XLIII-410 p., 2 pl. (*Biblioth. Liturgique*, t. VI) *(Echange)*.

1905. — *Chevalier* (Ulysse). — *Sacramentaire* et *martyrologe* de l'abbaye de Saint-Rémy. Martyrologe, calendrier, ordinaires et prosaire de la métropole de Reims (VIIIe-XIIIe siècles), publiés d'après les manuscrits de Paris, Londres, Reims et Assise. Paris, A. Picard ; 1900, in-8°, LXXII-418 p., 9 pl. (*Biblioth. Liturgique*, t. VII) *(Echange)*.

1906. — *Chevalier* (Ulysse). — Etude critique sur l'origine du *Saint-Suaire* de Lirey-Chambéry-*Turin*. Paris, A. Picard ; 1900, in-8°, 59-LX p. (*Biblioth. Liturgique*, t. V, 2e livraison) (ex. sur pap. de Hollande) *(Echange)*.

617. — *Clément Mullet* (J.-J.). — Sur les *noms des céréales* chez les anciens et en particulier chez les Arabes; in-8°, 45 p. ; 1865, Paris *(Acquisition)*.

1926. — *Clerc* (Edouard) et *Dalloz* (Armand). — Formulaire du *Notariat*, et Code des notaires expliqué ; 6e édit., 1872 ; Paris, 2 in-8°, VII-766 et 659 p. *(Acquisition)*.

620. — *Cointeraux*. — Conférences sur plusieurs objets importants d'*agriculture*, d'économie et d'architecture rurale ; juillet 1812 ; in-8°, p. 459-480, 1-8 *(Acquisition)*.

568. — *Davy-Chavigné*. — Rapport sur un ouvrage intitulé : *De la solidité des bâtiments par Viel* ; in-12, 31 p. ; 1806 ; impr. H.-L. Perronneau *(Acquisition)*.

2032. — *Desprez* (Claude). — Kléber et *Marceau* ; in-12, 285 p. ; 1857 ; Paris, J. Dumaine *(Acquisition)*.

417. — *Guerre industrielle* (La) ; Paris, Larose ; 1879 ; in-12, 56 p. *(Acquisition)*.

249. — *Haye* (abbé). — *Martyrologe* de l'église de Chartres, précédé d'une étude sur *les limites* du diocèse ; in-8°, IV-125 p. ; 1890 ; Chartres, impr. L'Anglois *(Acquisition)*.

622. — *Houbigant* (M.). — Réponses aux critiques, faites par Paul Lacroix, de deux notices sur le *château de Sarcus* ; in-8°, 30 p. ; 1860, Paris, Henri Plon *(Acquisition)*.

559. — *Houzeau* (J.-C.). — Des *turbines* de leur construction du calcul de leur puissance et de leur application à l'industrie ; in-8°, 108 p. ; 1839 ; Paris, de L. Mathias *(Acquisition)*.

2036. — *Langlois* (Ch.-V.) et *Seignobos* (Ch.). — Introduction aux études *historiques*, 2e édit. ; Paris, 1899 ; in-12, XVIII-308 p. (*Acquisition*).

2033. — *Lavallée* (Théophile). — Conseils aux demoiselles par Mme *de Maintenon* ; Paris, Charpentier ; 1 in-12, t. I, 1857, XI-483 p. (*Acquisition*).

2034. — *Lavallée* (Théophile). — Correspondance générale de Mme *de Maintenon* ; Paris, Charpentier ; 2 in-12 ; t. II, 1865, 444 p. ; t. III, 1866, 439 p. (*Acquisition*).

2031. — *Lehr* (Henry). — Les *Protestants* d'autrefois : vie et *institutions militaires* : les armées huguenotes, sous l'édit de Nantes, après la révocation. — Paris, Fischbacher ; 1901, in-12, VIII-332 p. (*Don Henry Lehr*).

621. — *Lesquen de la Ménardais*. — Résumé de l'étude des montres marines au point de vue de la *navigation* ; in-12, 52 p. ; 1856, Rochefort, impr. Ch. Thèze (*Acquisition*).

1912. — *Lexique Russe*-Français ; in-8 ; 774 p. ; 1893 (*Acquisition*).

2065. — Le libre échange, *par* L. Joliet. — La gastro-entérite dans les animaux domestiques, *par* Clichy. — La valeur des laines (1828), 36 p. (1828), 55 p. (*Acquisition*).

248. — *Loriot* (abbé Th.). — *Sainte-Soline* ou les premiers martyrs de l'*église de Chartres* ; in-12, 280 p. ; 1884 ; Chartres, Garnier (*Acquisition*).

2030. — *Macquet* (abbé J.). — Les grandes villes de l'*Italie* et leurs écoles des beaux-arts. Paris, 1888, in-12, 506 p. (*Acquisition*).

592. — *Manby* (capitaine). — Essai sur les moyens de prévenir les *naufrages* (Soc. gén. des naufrages), traduit par C.-A. Andriot, Yarmouth, 1836, in-8°, 48 p. (*Acquisition*).

1902. — *Marquis* (Léon). — Chalo-Saint-Mard. Poème suivi de l'histoire du pelerin Eudes-le-Maire ; in-8°, 64 p. ; Etampes, Humbert-Droz, 1897 (*Don Leon Marquis*).

593. — *Mathias* (M.-F.). — Observations sur la manière dont on évalue, à Lille et dans ses environs, la *force des machines et des générateurs* ; in-8°, 14 p. (Lille, impr. L. Danel (*Acquisition*).

416. — *Meunier* (Charles). — Union *manufacturière* de France, in-8°, 92 p. ; 1866, Paris, impr. Balitout, Questroy et Cie (*Acquisition*).

2013. — *Musée* de l'acad. r. des b. a. de *Bruges*, catalogue des tableaux, dessins et aquarelles (Bruges, 18[illegible]), in-16, 23 p. (*Acquisition*).

2028. — *Musée* des antiques à *Paris*. Notice des statues, bustes et

bas-reliefs de la galerie des antiques du musée central des arts, ouverte pour la première fois le 18 brumaire an IX. Paris, in-12, 107 p. (*Acquisition*).

2002. — c *Musée de Versailles*, catalogue; 1878. Paris, in-16, 172 p. (*Acquisition*).

2002. — d *Musée* de... Trianon à *Versailles*; 1879, in-8°, 48 p. (*Acquisition*).

2027. *Musée* du Belvédère à *Vienne*. 1870 (par Erasme d'Engert), p. in-8°, XVIII-136 p. *Acquisition*).

555. — Relation exacte de l'affreuse catastrophe du 8 mai, *chemin de fer* de Versailles (rive gauche), suivie de détails circonstanciés sur l'*incendie* de Hambourg, avec 4 lithographies. Paris, 1842; in-8°, 112 p. (*Acquisition*).

1922. — *Révolution française* (La). — Revue d'histoire moderne et contemporaine ; directeur-rédacteur : A. Aulard ; Paris, in-8°, 576 p.

T. 34e, 1898, janvier-juin ; t. 35e, 1898, juillet-décembre ; t. 36e, 1899, janvier-juin ; t. 37e, 1899, juillet-décembre ; t. 38e, 1900, janvier-juin ; t. 39e, 1900, juillet, août, oct. nov., déc. (*Acquisition*).

2035. — *Rogron* (J.-A.). — *Code* Napoléon *expliqué*. Paris, Plon, 1859 ; 16e édit. ; 2 in-18, XII-1628 p. ; p. 1629-3446.

573. — *Silexore* (Le). — Paris, juin 1866 ; in-8° 16 p. (*Acquisition*).

247. — *Tabourier* (Pierre-Nicolas). — Défense de la *constitution civile du clergé* ; in-8°, 48 p. ; 1791, Chartres (*Acquisition*).

570. — *Varinus* (P.-A.). — Distribution solennelle des prix aux enfers ou glorification de Gonflard, créateur de la *Crinoline, poésie* ; in-12 p. ; 28 p. ; 1865, Paris, Dentu (*Acquisition*).

575. — *Treille* (A.) et *Meyer* (A.). — La navigation aérienne... par ballon en couronne. Noyon, 1852 ; in-12, 14 p., 3 pl. (*Acquisition*).

# VUE DU CHATEAU DE CHARTRES EN 1600

La très intéressante étude sur le château de Chartres, publiée en 1899 par M. l'abbé Métais, est bien faite pour éveiller l'imagination du lecteur, et le faire rêver : à ce vieux donjon de Thibault le Tricheur « grand bâtisseur de forteresses », à cette masse imposante, ruinée par les sièges, éventrée par l'écroulement des voûtes et des planchers, qui fut la Tour du Comte, la Tour du Roi, le Palais, puis devint la Prison, et dont il ne reste plus rien aujourd'hui.

Reconstituer ce monument est chose impossible. Les quelques croquis, bien naïfs et incomplets, relevés avec soin par M. l'abbé Métais sur les vieux plans de la ville ne correspondent guère à ce que l'imagination peut concevoir par les descriptions, la situation remarquable, et l'ampleur du monument.

C'est ce rêve que j'ai voulu fixer par le croquis ci-joint. C'est le château, non pas tel qu'il fut, je n'ai pas cette prétention ; mais tel qu'il a pu être, tel que j'ai cru le voir, par l'examen minutieux des plans et des croquis qui nous en restent.

J'ai choisi cette époque de l'an 1600, parce qu'elle correspond au moment où le château fut le plus pittoresque, du moins pour la façade orientale, la seule dont il nous reste des dessins.

En avant est la construction de Thibault, datant du XIe siècle, c'est la tour massive (dont toute une salle s'est fondue) formant une brèche énorme à travers laquelle on peut voir ce qui devint la grande salle. Au-dessous, la question, les prisons dont les voûtes moins hardies et les murs plus épais ont résisté. De chaque côté, les angles du bâtiment, que deux murs de refend fort épais ont protégés de la ruine, forment deux tours, dont les créneaux sont tombés, couvertes grossièrement de toits plats. C'est tout ce qui reste de l'ancienne façade autrefois d'un seul tenant, ainsi qu'elle est représentée dans le plan du siège de Chartres en 1568, plan[1], qui

[1] Ce plan et tous les suivants ont été publiés par M. l'abbé Métais.

possède la Société d'Archéologie. Le plan de Belleforest (1575) nous montre déjà l'angle de droite écroulé; en arrière plan, un premier pignon paraît (c'est sans doute à cette époque qu'ils furent construits); plus loin, le corps de bâtiment est encore debout. Dans le plan de Jollain, vers 1600, reproduit par Mérien en 1657, nous voyons la brèche achevée après la démolition de 1587... les deux angles sont debout, couverts par des toits plats; le deuxième pignon a remplacé les créneaux, et l'on voit très distinctement les quatre grandes baies ogivales, construites au-dessus de la partie ancienne, ainsi que les corbeaux ayant servi de support au plancher écroulé. En avant, les arbres du jardin du château, les vieux remparts, formant la ceinture de l'enclos, au-dessus et dominant le tout, la flèche de Saint-Martin-le-Viandier ; tout au fond, Sainte-Foi.

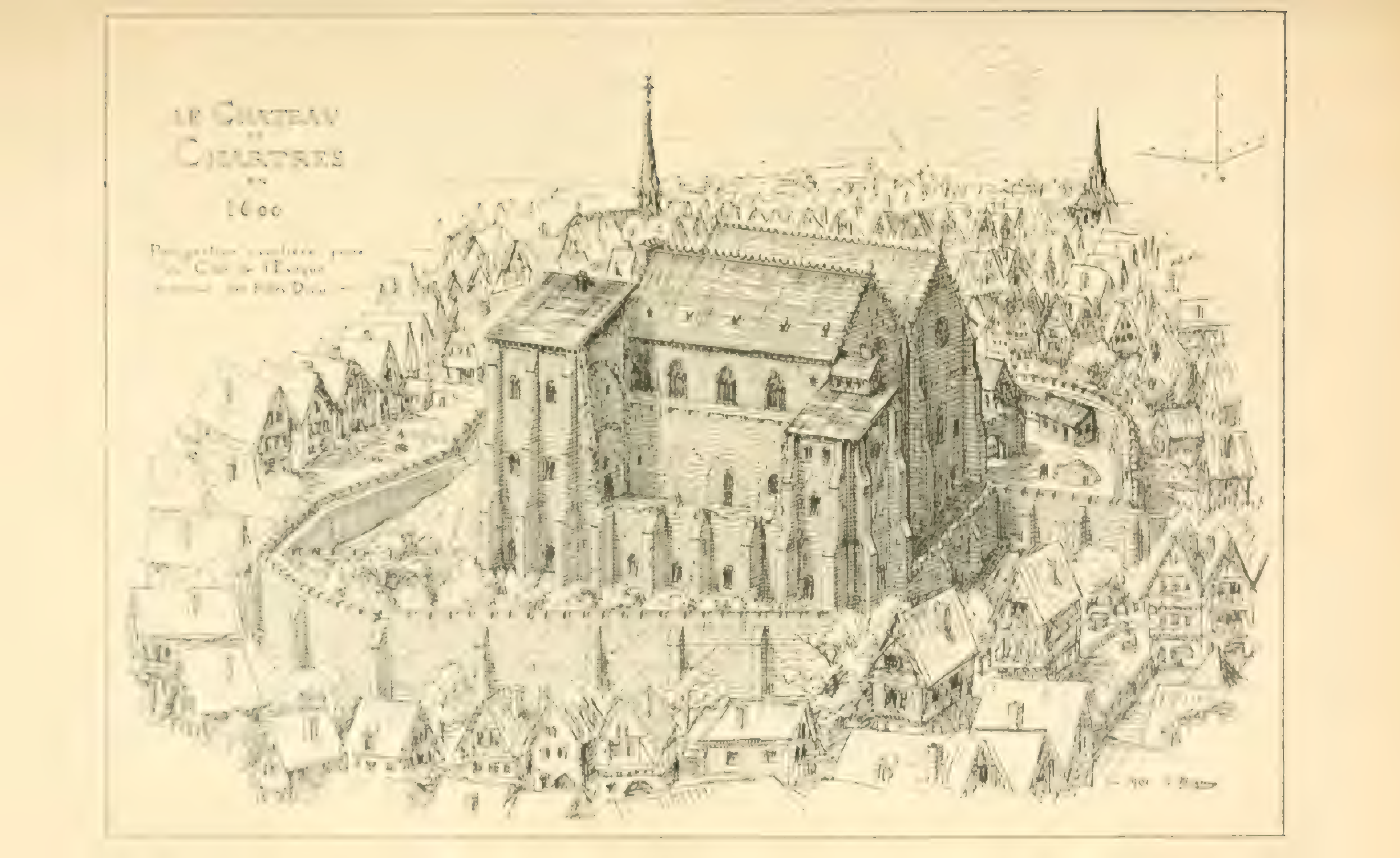
Il ne me reste plus qu'à emprunter à M. l'abbé Métais ces deux descriptions de Duparc et de Pintard ; elles serviront au lecteur à compléter par la pensée ce que ce croquis peut avoir de défectueux.

Duparc donne du château la description suivante :

« Cet ancien palais a son frontispice haut et élevé vers
» l'orient et son aspect sur la rivière d'Eure, les prairies et
» les coteaux des vignobles. Bâti tout en pierre dure, il a sa
» forme de tour carrée. Les murailles surpassent la couver-
» ture, lesquelles sont par le haut bordées de créneaux à façon
» antique. Tout le bâtiment est composé de trois étages, de
» gros piliers de pierre en forme ronde, et, par le dehors,
» appuyé d'autres gros piliers carrés à forme plate qui pren-
» nent le bâtiment de bas en haut, où ils vont en amincis-
» sant, et sans lesquels piliers (contreforts) longtemps il y a
» que tout le bâtiment fut tombé... j'ai spécifié tout ceci
» parce que je vois cet ancien palais fort proche de sa
» ruine. »

Pintard donne ce portrait :

« Le palais, appelé la Tour du Comte, qui se trouve à
» présent au milieu de la ville à cent pas au-delà de l'Eglise
» Notre-Dame, vers le midy, estoit un chateau que Thi-
» bault Ier, comte de Chartres fist batir tout de pierres de


LE CHATEAU
CHARTRES
1600

» taille, pour sy fortifier, aussy tost quil fut en paix avec
» Richard, duc de Normandie.

» Il estoit de forme de tour carrée, dont les murailles
» sont bordées de créneaux a l'antique. Son assiette est sur
» le haut de la montagne qui fait face au levant et qui com-
» mande sur toute la basse ville, sur la rivière qui la traverse
» et sur tous les dehors du meme cote... Il a son entree par
» la rue des Changes vis a vis de l'hostel de ville ; son basti-
» ment est soutenu par de fortes piles en dehors.

» Les deux estages qui s'y trouvent sont soutenus au milieu
» chacun par des arcades appuiees sur de gros piliers ronds
» de pierre dure. Il y a eu deux grandes salles au premier
» etage, dont l'une est fondue et l'autre subsiste, dans
» laquelle est la chapelle, l'entree des chambres d'audience
» et des sièges de justice ordinaires qui y sont jointes. Le
» dessous sert de prison et de cachots. Tout ce qui en reste
» n'est qu'une partie de ceste tour qui a été ruinée par les
» guerres, du temps quelle bornoit l'étendue de la ville en
» cet endroit [1]. »

Albert MAYEUX.

## SÉANCE DU 18 AVRIL 1901

**Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.**

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Bellier de la Chavignerie, abbé Sainsot, Georges Champagne, Bonvallet, Chevallier-Letartre, Corrard, Denizart, Denos, Duchesne, Dulong de Rosnay, Georges Durand, Escoffier, Gabriel, docteur Gierszynski, Goupillon, abbés Guillon et Hermeline, Hoyau, abbé Langlois, Mauger, Mayeux, René Merlet, abbé Métais, Pétrot-Lemarié, Renouf, Rousseau-Renvoizé, Truphème et abbé Vaurabourg.

Excusés : MM. Dauzat, Lehr, Maugars et Maurice Réal.

[1] M. l'abbé Métais a donné ces deux descriptions ainsi que plusieurs autres documents fort intéressants dans la brochure qu'il a publiée à ce sujet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission d'un nouveau membre titulaire.

M. le Président fait part du décès de l'un de nos confrères, M. l'abbé Bouthemard, curé de Saint-Martin-de-Nigelles, et se fait l'interprète des regrets de la Société. Il annonce à l'assemblée que, depuis notre dernière réunion, M. le docteur Gabriel Gillard a reçu les palmes académiques, M. Denos une médaille d'argent de la Société de protection des enfants en bas-âge, et que M. Mayeux a été nommé rapporteur au Comité des édifices diocésains et paroissiens, et il adresse à nos confrères les félicitations de la Société.

M. René Merlet donne lecture de la communication suivante, relative au puits des Saints-Forts et aux fouilles qu'il a entreprises pour le retrouver.

---

## LE PUITS DES SAINTS-FORTS

Permettez-moi, Messieurs, de vous exprimer tout d'abord ma vive gratitude pour le concours généreux que vous m'avez prêté à votre dernière séance, lorsque, engagé, depuis quelque temps déjà, dans des recherches longues et difficiles, je suis venu solliciter votre appui. Je voudrais aujourd'hui vous expliquer aussi brièvement que possible quel a été le motif de ces recherches et quel en est exactement le but.

Vous savez tous que le sanctuaire de Notre-Dame-Sous-Terre dans notre cathédrale a été, pendant le moyen âge, le rendez-vous principal des pèlerins venus à Chartres de tous les points de la France et même des pays étrangers. Au culte de la célèbre statue de la Vierge Noire était intimement associée dans ce sanctuaire la vénération vouée par nos ancêtres à un puits qui était voisin de l'autel et dont l'origine se perdait dans la nuit des temps. On appelait ce puits : le puits des Saints-Forts, c'est-à-dire des premiers chrétiens qui avaient été martyrisés à Chartres à l'époque des persécutions romaines. Suivant la tradition ecclésias-

tique, les corps de ces martyrs auraient été jetés dans le puits aussitôt après le supplice.

Un autre événement, attesté par d'anciens chroniqueurs, augmenta grandement parmi la population chartraine la réputation du puits des Saints-Forts. Le 12 juin 858, sous le règne de Charles le Chauve, une bande de pirates danois, qui exerçaient alors leurs brigandages dans tout le nord de la France, s'emparèrent par surprise de notre cité. Ils renversèrent la partie des murailles gallo-romaines qui avoisinaient la cathédrale, puis pénétrèrent dans l'édifice et y massacrèrent l'évêque Frotbold ainsi qu'un grand nombre de prêtres et de fidèles qui avaient cherché refuge en ce lieu. Après avoir livré aux flammes, pillé et saccagé la ville entière, ils s'en allèrent porter plus loin leurs ravages. Dès qu'ils se furent éloignés, les Chartrains recueillirent pieusement, au milieu des ruines encore fumantes de la cathédrale, les cadavres de ceux qui avaient péri dans le massacre. Considérant comme de véritables martyrs, les victimes de la fureur des pirates, ils inscrivirent leurs noms dans le martyrologe de l'église et jetèrent leurs corps dans le puits qui avait survécu à l'incendie de la basilique.

Depuis cette époque, la vénération qu'on portait au puits des Saints-Forts se transforma en une sorte de culte. Vers la fin du XI^e^ siècle, le moine Paul, qui vivait à l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée, témoigne dans son *Vetus Aganon* que le nombre des prodiges qui s'accomplissaient au puits des Saints-Forts était considérable, et il en attribue la cause au mérite des martyrs dont les ossements reposaient en ce lieu.

Cette renommée miraculeuse alla toujours en grandissant. Une foule de récits légendaires vinrent d'ailleurs exciter encore davantage la dévotion populaire. On ne saurait croire combien était vive l'imagination de nos pères. Pour s'en faire une idée, il suffit de parcourir les premiers chapitres du livre que Sébastien Rouillard a écrit en 1609 sur les origines de l'église de Chartres. On y verra de quelle façon fabuleuse il représente les Druides, « revestus de leurs » chappes blanches », assemblés autour du puits, tandis que » leur Souverain Pontife, roulant un fleuve de pleurs sur sa » barbe vénérable », les harangue en termes pompeux. On y

lira aussi tout au long, le discours invraisemblable qu'aurait fait aux Chartrains nouvellement convertis l'archevêque de Sens, saint Potentien, parlant avec enthousiasme de ce puits sacré, « puits d'eau vive, puits de la Sapience, puits de l'eau » du baptême », etc., etc. ; cela continue ainsi pendant plusieurs pages. Le sermon fini, Rouillard nous montre les Chartrains « comme gens frappez d'un éclat de tonnerre, » demeurant par un long espace presque demy-morts, stu» pides et éperdus. Maint tintouin dans leurs oreilles, » mainte chandelle devant leurs yeux, maint battement » au cœur, une froide sueur dans leurs os, une vapeur » leur resserrant la gorge, ils s'entre-regardoient et ne se » voyoient point ; ils se faisoient signe et ne se remuoient » point. »

On a peine à croire que de pareilles fables aient jamais obtenu le succès qu'elles ont eu réellement. D'ailleurs une réaction contre cette dévotion exagérée ne devait pas tarder à se produire, et cette réaction fut d'autant plus forte qu'elle avait été plus longue à se manifester.

Sans qu'il soit permis de rien affirmer à cet égard, il semble que le puits des Saints-Forts n'était pas seulement le sujet de toutes sortes de légendes, mais qu'il était aussi l'objet de pratiques supertitieuses. Sous prétexte qu'il répandait de mauvaises odeurs dans l'église souterraine, le clergé, dès le XVI^e siècle, l'avait fait « estoupper », c'est-à-dire hermétiquement boucher. Un peu plus tard, on l'entoura d'une solide balustrade pour éviter, disait-on, les accidents. En réalité, je crois qu'en empêchant d'accéder au puits, on songeait surtout à mettre obstacle à certaines dévotions se ressentant plus ou moins des coutumes païennes.

Mais on ne se contenta pas d'en avoir rendu l'accès difficile, on résolut de le détruire de fond en comble. L'occasion s'en présenta lorsqu'en 1645 on transforma le sanctuaire de Notre-Dame-Sous-Terre. Par suite des travaux entrepris alors, le public, pendant plusieurs années, ne put pénétrer en cette partie de la crypte, et l'on en profita pour faire disparaitre le puits. Quand la chapelle fut rendue au culte, l'état des lieux avait été tellement bouleversé qu'il était devenu difficile de reconnaitre exactement l'ancien emplacement du puits. D'ailleurs, afin de mieux dérouter ceux qui

auraient été tentés de le rechercher, le clergé fit courir le bruit que l'orifice se trouvait sous le marchepied du nouvel autel du côté de l'Epitre. La supercherie était habile, car on était bien sûr que personne ne pourrait entreprendre des fouilles en cet endroit.

On accrédita ce bruit en le consignant dans tous les manuels imprimés à l'usage des pèlerins. On fit mieux encore : sur un plan de la crypte, dressé en 1678 et conservé aujourd'hui dans notre bibliothèque municipale, on marqua par un cercle au pointillé, sous l'autel, la prétendue place de l'ancien puits.

A ce propos, il est bon de remarquer, dès à présent, que, si le clergé a pu faire admettre à la population chartraine que l'orifice du puits se trouvait sous l'autel, alors que vivaient une foule de témoins qui en avaient vu la margelle de leurs propres yeux, c'est que la situation supposée était très voisine de l'emplacement réel. La tromperie ne pouvait être que relative, et il est de toute évidence que c'est dans une surface restreinte autour du point indiqué que les recherches devaient s'exercer.

A peine le puits fut-il démoli et comblé que des regrets se manifestèrent nombreux. En faisant disparaître ce précieux objet du culte, on avait détruit, en somme, l'un des plus antiques monuments chrétiens qu'il y eût dans toute la France. Quelques prêtres, plus instruits et plus éclairés que leurs devanciers, ne craignirent pas d'exprimer ouvertement leur désapprobation pour cet acte de vandalisme.

Pendant tout le XVIIIe siècle, ce fut une question fréquemment agitée par les membres du Chapitre de la cathédrale de retrouver l'emplacement du puits des Saints-Forts et d'en conserver au moins le souvenir par une inscription lapidaire. Mais on n'osa jamais entreprendre les fouilles nécessaires, et, faute de certitude, la question resta en suspens.

Lorsque la Révolution eut anéanti le sanctuaire et l'autel de la Vierge-Sous-Terre, il devint facile de faire des recherches approfondies à l'endroit marqué sur le plan du XVIIe siècle. Ce ne fut cependant qu'en 1843 qu'on tenta l'entreprise. Sur les indications fournies par le curé de la cathédrale, une fouille fut opérée à la place qu'occupait autrefois

l'autel de la Vierge Noire. Cette fouille avait la forme d'un entonnoir ovale, d'environ 5 mètres d'ouverture sur une profondeur de 3, et portant à sa partie inférieure un diamètre d'environ 3 mètres. A cette profondeur de 3 mètres, on était sur la glaise, et aucun indice ne révéla l'existence du puits.

M. Lassus, architecte du gouvernement, recommença ces fouilles en 1849, et notre savant compatriote, Paul Durand, les reprit à son tour en 1855. Le sol de la chapelle fut remué de fond en comble ; on trouva partout la terre vierge à une profondeur de 3 mètres à 3$^{m}$ 50, et nulle part n'apparut l'orifice de la fosse, dont le puits devait nécessairement avoir laissé trace dans l'argile. Force fut donc de constater que l'emplacement, indiqué sur l'ancien plan, était erroné, et que jamais le puits ne s'était trouvé sous le marchepied de l'autel.

Partant de ce fait désormais certain, j'eus l'idée, l'an dernier, à l'occasion du Congrès archéologique qui s'est tenu dans notre ville, d'étudier la question, en me contentant de rapprocher les uns des autres les récits des auteurs qui avaient vu le puits de leurs yeux, et en avaient parlé alors qu'il était encore debout. J'arrivai ainsi à une conclusion nouvelle, qui fut approuvée, quelques mois plus tard, par les membres du Comité des travaux historiques, et qui me valut, de la part du Ministre, l'autorisation d'entreprendre les recherches que je poursuis aujourd'hui.

Voici, en résumé, quelle était la conclusion de mon mémoire. Lorsqu'en 1645 on avait transformé la chapelle de Notre-Dame-Sous-Terre, on avait séparé par une cloison l'autel et le puits, de telle sorte que les fouilles faites dans la chapelle devaient nécessairement échouer. C'était à un ou deux mètres plus loin, de l'autre côté de la cloison, qu'il convenait de recommencer les recherches. A cet effet, j'ai ouvert, derrière le mur transversal auquel est adossé l'autel, une tranchée ayant trois mètres environ en tous sens, et je n'ai pas tardé à acquérir la conviction qu'en cet endroit le sous-sol de la crypte avait été profondément bouleversé par la main de l'homme. En effet, tandis que MM. Lassus et Paul Durand avaient trouvé la terre vierge à 3$^{m}$ 50 sous le dallage de la chapelle, il n'en était plus de même de l'autre

côté de la cloison, où le sous-sol, débarrassé des remblais qui le recouvraient, se présentait en forme d'un vaste entonnoir, se terminant, à 8 mètres de profondeur, en une fosse circulaire creusée verticalement dans le tuf.

Cette constation suffit à me persuader que j'étais réellement en présence de ce qui restait du puits des Saints Forts. Car il tombe sous le sens commun qu'il est matériellement impossible qu'on ait pratiqué deux fosses de cette importance en un espace aussi restreint.

Je savais par le récit des auteurs du XVII^e siècle que le puits avait été démoli et comblé ; je ne pouvais pas par conséquent espérer découvrir un puits bien conservé et vide jusqu'au fond. Toutefois la destruction avait été plus complète qu'on ne pouvait le supposer; non-seulement la maçonnerie avait été arrachée, mais, autant qu'on peut s'en rendre compte actuellement, on s'était servi pour combler le puits de toutes les terres environnantes que l'on avait jetées dedans. C'est ce qui a donné cette forme de vaste entonnoir à la partie supérieure du sol vierge, et c'est aussi ce qui jusqu'à présent a rendu les recherches particulièrement arides et peu fructueuses. C'est à peine si dans ces remblais empruntés à la terre naturelle du voisinage, j'ai trouve quelques ossements, morceaux de poterie et de charbon.

Il y a lieu de croire que, vers le fond du puits, dont la hauteur doit être de 30 à 35 mètres, les remblais offriront plus d'intérêt. Il me paraît, en effet, probable que, durant les longs siècles où les pèlerins affluèrent en ce lieu, certains objets de dévotion, soit médaille, soit enseigne de pèlerinage, soit monnaie, soit ex-voto quelconque, durent être jetés dans le puits. Ces objets présenteront peut-être de l'intérêt au point de vue archéologique, mais ils serviront certainement à authentiquer ce qui reste du monument. C'est pourquoi, parvenu à plus de 16 mètres de profondeur, je voudrais descendre encore à une quinzaine de mètres plus bas de façon à ramener à la surface du sol les couches inférieures de remblai qui reposent au fond depuis plus de mille ans peut-être.

Tel est, Messieurs, le but que je me propose. Je ne sais si la réussite couronnera mes efforts. Dans toutes les fouilles, quelles qu'elles soient, il y a toujours une grande part d'inconnu. Ce serait déjà un résultat appréciable que d'avoir

détermine l'emplacement du puits des Saints-Forts. A cette question, en effet, se rattachent d'autres problèmes non encore résolus, tels que la disposition primitive de l'ancien sanctuaire, la situation qu'occupait un caveau aujourd'hui disparu et qu'on appelait la prison de Saint-Savinien, enfin la façon dont Fulbert avait aménagé toute cette partie de la crypte.

Il me reste, Messieurs, à vous remercier encore une fois de votre bienveillance à mon égard. L'aide pécuniaire et, ce qui m'a été plus précieux encore, l'appui moral que vous avez bien voulu me prêter, m'ont été d'un grand secours dans la poursuite de ces recherches souvent pénibles et ingrates. J'espère que ni l'une ni l'autre ne me feront défaut dans la suite ; car je crois qu'il y va de l'intérêt de la science archéologique de faire effort pour trancher cette question, qui, depuis tantôt trois siècles, a préoccupé tour à tour nos aïeux et nos contemporains. »

Cette lecture est écoutée avec un très vif intérêt.

M. l'abbé Sainsot lit une lettre par laquelle un prêtre du diocèse de Soissons demande des renseignements sur les localités du pays chartrain qu'on pourrait regarder comme le lieu destiné au rassemblement annuel des Druides. Cette question a plus d'une fois été abordée dans nos séances; mais comme quelques-uns des nouveaux membres de la Société pourraient n'en avoir pas eu connaissance, M. l'abbé Sainsot demande la permission de l'exposer brièvement :

« Dans un passage de ses *Commentaires*, César dit que les Druides se réunissaient chaque année en assemblée plénière dans un lieu du pays chartrain. Tous ceux qui se sont occupés de nos origines ont cherché à préciser ce lieu que le général romain désignait d'une manière si vague ; mais ils n'ont pu imaginer que des hypothèses plus ou moins plausibles et aucun d'eux n'a établi la certitude sur ce point qui intéresse au premier chef notre histoire locale.

Des savants, même assez éloignés de Chartres, ont voulu revendiquer pour leur pays la gloire d'avoir fourni ce lieu privilégié et dernièrement encore l'un d'eux recourut à des arguments spécieux pour placer auprès de Gien ce siège des grandes assises druidiques.

Nous n'avons pour combattre leurs prétentions que le texte de César qui nomme le pays chartrain ; c'est bien peu assurément mais nos adversaires n'en ont même pas autant à nous représenter.

M. Lucien Merlet, qui attachait une grande importance à cette question, après l'avoir étudiée personnellement voulut avoir l'opinion de son maître de l'École des Chartes, M. Quicherat, qui faisait autorité en cette partie. M. Quicherat parcourut les environs de Chartres, examina les lieux qui avaient attiré l'attention de ceux qui s'étaient avant lui occupés de ce point d'histoire et se prononça en faveur de la vallée de Ver-les-Chartres et Loché. Son opinion s'appuyait sur la configuration du terrain, cette grande vallée pouvant donner asile à une nombreuse assemblée, sur les traces d'occupation ou de passage fréquenté dans les temps préhistoriques, sur des dénominations significatives comme Montaury, etc. Nous ne croyons pas que cette opinion d'un homme aussi compétent ait rencontré d'adversaires dans notre pays chartrain.

On pense communément que chaque race ou tribu gauloise avait son lieu de réunion particulier. Il y a environ 50 ans un prêtre du département de l'Aisne émit l'opinion que ces lieux de réunion correspondaient aux localités qui avaient autrefois porté le nom de *Mediolanum*. Le mémoire qu'il rédigea alors passa inaperçu ; mais un autre prêtre vient de reprendre l'idée pour son compte et c'est lui qui demande si on connaît en Beauce des noms dans lesquels on pourrait reconnaître le mot *mediolanum*, afin d'appuyer ainsi la thèse dont il s'est fait le défenseur. On a pensé à Malainville.... Peut-être pourrait-on indiquer aussi Moineaux, désigné par *Medianellum* (an 1101) dans les chartes du chapitre de Chartres, qui viendrait ainsi corroborer l'opinion de M. Quicherat.

M. l'abbé Hermeline, notre confrère, qui a reçu la lettre en question a bien voulu en faire l'analyse suivante pour en élaguer toutes les parties qui n'ont pour nous aucun intérêt.

Un certain nombre de lieux de l'ancienne Gaule portaient le nom de Mediolanum, soit conservé à peu près intact, soit maintenant disparu entièrement, soit corrompu peu à peu pour devenir Molain, Malain, etc.

Ce nom de Mediolanum est la traduction faite par les Romains, en leur langue, de deux mots celtiques, my, lan, qui signifient *milieu du pays*, ou plutôt, *champ du milieu*. Les peuples gaulois choisissaient cette situation centrale pour le lieu de leurs assemblées générales ; nous en avons une preuve dans Jules César : Les Gaulois, dit-il, se réunissaient chaque année à une époque fixe dans le territoire des Carnutes, « quae regio totius Galliae media habetur. »

Il est plus que probable que, outre ce grand Mediolanum chartrain, chaque peuple de la Gaule avait le sien ; d'où le grand nombre de Mediolanum signalé plus haut.

Tous les citoyens devaient assister armés à ces assemblées générales, et celui qui arrivait le dernier était, au rapport de Jules César, impitoyablement mis à mort.

Ces Mediolanum n'étaient pas des villes, mais une rase campagne, une place où l'on campait sous des tentes. (Abrégé de la dissertation de M. Jolibois, curé de Trévoux, vers 1850).

L'attention de M. l'abbé Mennesson, curé de Saint-Martin-Rivière (Aisne), fut éveillée par ce mot de Molain : car il existe un Molain qu'il dessert près de sa paroisse. Il y fit des recherches pour voir s'il n'y aurait pas eu là réellement le Mediolanum des Veromandin.

Il trouva en effet d'abord de grands chemins qui en facilitaient l'accès ; *puis* le nom de Saint-Pierre donné à un lieu-dit vers la rencontre de ces chemins gaulois ; comme c'était autrefois, d'après la remarque de Lecoy de la Marche, de donner ce nom ou celui de Saint-Martin, ou d'autres saints populaires à quelque borne, source, villa, etc., très proche.

*Ensuite* des milliers d'armes ou outils en silex taillé.

Un lieu-dit « l'homme-mort », emplacement d'une assez grande superficie, s'étendant sur un monticule bien en vue, pour rappeler peut-être l'exécution du dernier arrivant.

Enfin autour du Mediolanum plusieurs lieux dits : Vaux...

Pour s'assurer qu'il ne se trompe pas, M. l'abbé Mennesson voudrait connaître le plus de détails possibles sur le Mediolanum chartrain ; il voudrait qu'on l'étudiât — si ce travail n'a pas encore été fait — au point de vue des ateliers lithiques et des lieux-[illegible], afin de mieux se rendre

compte par analogie de ce que fut son Mediolanum, d'ordre inférieur.

Du reste son travail et ses observations peuvent aussi donner des éclaircissements pour mieux fixer le lieu du grand Mediolanum.

Chacune de ces deux études peut être pour l'autre un *confirmatur.* »

M. le Président donne communication d'une circulaire de M. E. Lefèvre-Pontalis, président de la Société Française d'Archéologie, invitant les membres de notre Société à assister aux réunions du Congrès archéologique qui se tiendront à Agen et à Auch du 11 au 18 juin. A cette lettre était joint le programme mis à la disposition des sociétaires.

M. le Président ayant indiqué les diverses raisons qui ont empêché l'excursion projetée l'année dernière à Brou, Bois-Ruffin et Courtalain, propose de reprendre ce projet cette année, ce qui est adopté à l'unanimité; M. Béalé et l'abbé Sainsot sont chargés de l'organisation.

La séance est levée à quatre heures.

---

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire.*

M. l'abbé PINCHON, Émile, curé de Saint-Lubin-de-la-Haye, présenté par MM. Georges Champagne et René Pinchon.

## SÉANCE DU 9 MAI 1901

Président : M. Roger DURAND. — M. CHAMPAGNE, Secrétaire.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, abbé Sainsot, Georges Champagne, Appay, Balandra, Benoit, Bernier, Brosseron, Corby, Corrard, abbé Crancée, Denos, Doré, Duchon, Georges Durand, Escoffier, Fouju, Gabriel, Goupillon, abbé Guillon, Guittet, abbé Langlois, Lehr, Lorin, Maugars, Mauger, René Merlet, abbé Métais, Ponton d'Amécourt, Maurice Réal, Rousseau-Renvoizé, Roy, de Trémault.

Excusés : MM. Buisson, Mayeux, Armand Mouton, Charles Pétrot et abbé Vaurabourg.

M. l'abbé Philibert Barré, membre de la Société Percheronne d'histoire et d'archéologie, auteur du *Cartulaire* de Marmoutiers du Perche, de la *Monographie* de la cathédrale de Séez et de la *Notice* sur le château d'O, présenté par notre collègue M. l'abbé Langlois, est invité par M. le Président à assister à notre séance.

La lecture du procès-verbal de la dernière séance est renvoyée à la prochaine réunion, M. le secrétaire n'ayant pas reçu en temps l'analyse qu'un de nos confrères s'était chargé de faire de la lettre de M. l'abbé Mennesson sur les *Mediolani*.

Admission de quatre nouveaux membres.

M. le Président dit que nous avons encore deux deuils à déplorer : M. Amédée Lefèvre-Pontalis, qui fut député d'Eure-et-Loir, et M. l'abbé Rebillé, professeur de rhétorique. Il se fait l'interprète des regrets de l'assemblée.

Il adresse des remerciements : à M. Yvon, notaire à Chartres, qui a fait don à la Société d'une curieuse margelle de puits avec gargouille, et à M. Gratery pour ses dessins de la voûte en bardeau de Luisant.

M. le Président donne lecture de la deuxième partie de son intéressante étude sur la Maison de la Faux.

M. Denos fait ensuite la communication suivante :

## UNE CACHETTE AU XVIII$^{E}$ SIÈCLE

« Ayant conçu le dessin de laisser a ma postérité de Leau de vie de 100 ans jai acheté apres le deceds de Mr. Garnier de Chamblay vne bouteille de gréz contenant 28 peintes, qui servait a mettre du vin lors des assemblées des francs Massons, je lai fait emplir le 2 fevrier 1758 deau de vie de lannée 1755 et fait sceller avec barres de fer dans le gros mur de la cave de la maison que joccupe grande rue des Espars pour y rester jusques et compris 1855, temps auquel Leau de vie aura 100 ans. Ma femme et mes enfants disent que cest folie, cela peut estre vrai, je les crois, mais si on execute mon jntention, pour lors on vera si la liqueur en suposan q$^{l}$. si en trouve encore, aura quelque bonté.

A cette occasion un jeune homme nommé Hocquet de Blassy qui estait mon clerc, fils de Mr. Hocquet orfeure rue des Changes, a composé les vers bons ou mauvais qui suivent

« Cy-git l'espoir des grands buveurs,
Ljllustre Dame Jacqueline.
qui que sois, respecte une héroïne
et sur son sort verse des pleurs.
Son elixir, utile à la patrie
fonda sur ce bord Enchanté
l'ordre puissant et respecté
de la franche Maçonnerie
Bientot de ses plus chers enfants
fuyant la noire ingratitude
elle attend au milieu de cette solitude
sa triste fin des mains du temps.
La liqueur dont elle est remplie
est un poison jusqu'a ce jour
mais dans cent ans par un heureux retour
ce poison deviendra le vrai baume de vie. »

En marge de ces lignes est la note suivante :

« Il y a eu pend<sup></sup>. baucoup d'annés vn ordre de personnes qui estoient connus sons le nom de francs massons, qui se connoissaient par des signes particuliers quoy que de Lieux eloignés les uns des autres. ils se régaloient et tout le fin de cet assemblage de gens estait de faire faire de la dépense a ceux qui vouloient se faire recevoir. On leur persuadait q[l]. y avait des misteres et tout se reduisait en plaisirs de table ou lon buvait baucoup, et au point de sincommoder, et comme les freres aloient dans des jardins hors la ville, on se servait de cette bouteille. Presque tous ces freres sont morts djvrogneries, cela a cessé tant a Paris que dans les provinces environ lannée 1758. »

La relation ci-dessus est de M[e] Pierre Vallet, qui fut notaire à Chartres de 1748 à 1771, et dont le successeur actuel est M. Yvon, rue Noël-Parfait, 9. Elle occupe le verso d'un feuillet de 13 centimètres 1/2 sur 28 centimètres 1/2, dont le recto porte cette mention imprimée :

CE LIVRE
contient le détail
Des biens-fonds appartenans à M. PIERRE
VALLET, notaire à Chartres, à D[lle]
ANNE GUYARD, son épouse, et à leurs
Enfans.
1763.

Elle est encartée dans les titres de propriété d'une maison que possède et habite, à Chartres, rue du Bois-Merrain, 25, M. Lepicard ancien boucher.

Nous devons, à cet égard, à l'obligeance de l'un de nos collègues, M. Tachot, propriétaire des biens de M. Texier, mentionné ci-après, et en cette qualité, possesseur de papiers de M[e] Pierre Vallet et de la propriété que celui-ci fit édifier à Thivars, en 1766, les indications suivantes :

A leur décès, M[e] Pierre Vallet et sa femme laissaient deux garçons et deux filles.

L'un des fils, Jacques Vallet, a été, à Chartres, [illegible] magistrat [illegible] aux bailliage et siège présidial et vice-président de l'administration des hospices ; il demeurait encore en la

« grande rue des Espars » lors du partage des successions de ses père et mère en l'étude de Me Le Go, notaire à Paris (actuellement M. Charles Champetier de Ribes, rue Sainte-Cécile, 8), le 22 décembre 1788.

Ce fils, qui avait conservé avec un soin scrupuleux l'écrit de son père, le confia, peu de temps avant son décès, survenu à Chartres le 29 mars 1819, à son légataire universel, M. Didier Texier, notaire à Courville, et c'est des mains de ce dernier qu'il a passé en celles d'un sieur Maugin, alors propriétaire de la maison de M. Lepicard.

La maison de M. Lepicard ayant appartenu à la fin du XVIIIe siècle jusqu'en 1812 à un nommé Jacques Éloi Vallet, MM. Texier et Maugin, qui ignoraient que la rue appelée autrefois grande rue des Epars est celle que l'on nomme aujourd'hui rue du Grand-Cerf, pensaient que cette maison pouvait avoir été celle de Me Pierre Vallet. Ils allèrent ensemble consulter une somnambule de Paris et, suivant ses conseils, firent procéder, le 22 mars 1858, à de nombreux sondages demeurés sans résultat, ainsi que cela devait être.

Mais où se trouve l'habitation de Me Pierre Vallet dans la rue du Grand-Cerf? C'est ce qu'il a été impossible d'établir jusqu'à ce jour.

G. Denos.

M. le Président donne lecture d'une réponse de M. Fernand de Mély au sujet de la publication du « Tour du Chœur de la cathédrale de Chartres »

M. de Mély voudrait que l'ouvrage fût in-quarto du format des *Documents inédits*. « Il conviendrait de faire, écrit-il, une courte préface de dix pages (maximum avec le titre : deux feuilles) en caractères ordinaires. Pour le corps de l'ouvrage chaque sujet occuperait une page de gravure avec, en face, l'explication en caractères fins ; comme il y a 45 sujets il faudrait compter 12 feuilles ; avec les tables, le volume en comprendrait donc 14. » Quant au manuscrit, qu'il a remis au Comité, il lui est impossible de nous le communiquer en ce moment. C'est d'après ce manuscrit que la subvention a été votée en principe. Mais son travail, dans les conditions qu'il propose, demanderait certaines modifications et certains

remaniements qu'il est tout disposé à faire aussitôt que la Société aura décidé d'éditer le volume.

Après une discussion, à laquelle prennent part presque tous les membres présents, il est décidé que si le Ministère de l'Instruction publique s'engage directement à faire les frais des gravures, la Société prendra à sa charge ceux de l'impression, quand le manuscrit aura été communiqué à la Commission de publication qui reste juge.

M. le Président fait part à la Société d'un projet d'excursion au château de Vaux-le-Vicomte, près Melun, et propose à l'assemblée que la Société se joigne dans ce but à la Société de Photographie de Chartres. Il énumère toutes les merveilles d'art que l'on pourrait admirer dans l'ancienne résidence de Fouquet. Après discussion, on passe au vote, et, par 15 voix, la Société décide d'aller à Vaux.

A la demande de plusieurs membres il est convenu que l'on ira à Bois-Ruffin après les vacances.

M. Bernier demande la parole pour signaler à la Société l'existence dans la forêt de Châteauneuf-en-Thymerais, en face du hameau de Brouvilliers, d'un *monument mégalithique* d'une certaine importance. Il est formé de quatre pierres et a une longueur de 14 mètres environ. M. Fouju est délégué pour assister M. Bernier et faire de concert avec lui un rapport détaillé de cette allée couverte dont personne encore n'a fait la description.

M. l'abbé Sainsot lit ensuite la notice qui doit accompagner le dessin de la pierre tombale de Thibault-le-Moine, évêque de Chartres.

La séance est levée à 4 heures.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres Titulaires*

MM. BAY, instituteur au Coudray, près Chartres; présenté par MM. Guérineau et R. Durand;

CHEDEVILLE (Stanislas-Joseph), entrepreneur de maçonnerie, 18, rue de Chèvres; par MM. L. Bouthemard et R. Durand;

FAURE (Louis), marbrier à Dreux; par MM. Henri Tellot et Georges Champagne.

LORDEREAU, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; par MM. René Merlet et Roy;

---

## SÉANCE DU 13 JUIN 1901

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à 2 heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, abbé Sainsot, Georges Champagne, Appay, Béalé, Buisson, Corby, Denis, Denizart, Denos, Dulong de Rosnay, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbé Guillon, Hoyau, abbé Langlois, Lehr, Maugars, Mayeux, Ouellard, abbé Peschot, Piébourg, Maurice Réal, Dr Robin-Massé, Roy, Truphème.

Excusés : MM. d'Amécourt, Brosseron, Dauzat, Georges Durand et Armand Mouton.

Les procès verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés; cependant, au sujet des *Mediolani,* M. le Docteur Robin-Massé demande qu'il soit ajouté que M. de Boisvillette était du même avis que M. Quicherat.

Admission de membres nouveaux.

M. le Président donne communication :

1° de deux lettres notifiant à la Société le décès de MM. Amédée Lefèvre-Pontalis, du 28 avril, et Jules Allain-Le Canu, du 2 mai.

2° d'une lettre de la Société Dunoise invitant les membres de notre Société à assister à une excursion archéologique qu'elle a organisée au Mans, le 21 juin prochain. MM. Denizart et Rousseau-Renvoizé, ayant donné leur adhésion, y représenteront la Société.

3° d'une lettre de M. Sommier, propriétaire du château de Vaux-le-Vicomte, exprimant tous ses regrets de ne pouvoir nous faire lui-même les honneurs de son domaine historique, mais assurant qu'il a donné des ordres pour notre réception.

M. Lehr signale à la Société une nouvelle publication de la librairie militaire de Berger-Levrault : *Le général de Billy,* par le lieutenant Lottin. C'est, dit-il, un ouvrage fort intéressant pour le département, non seulement parce que de Billy est né à Dreux, mais encore parce que cet officier était chef d'état-major de Marceau.

M. Georges Champagne ayant remis au Bureau *Les Mémoires du Capitaine Dupont* (de Pierres, près Maintenon) naufragé de la Méduse (2 juillet 1816), — mis en ordre par M. Eugène Lecœur, pharmacien à Vimoutiers (Orne), son petit-neveu, — M. le Président donne lecture de quelques passages du manuscrit qui est renvoyé à la commission de publication.

M. l'abbé Guillon fait ensuite la lecture d'une notice sur Pierre Lavollé, notaire royal à Chartres (1693-1724).

M. le Président adresse des remerciements à M. l'abbé Guillon pour sa curieuse et intéressante communication.

M. Mayeux communique à l'assemblée cinq très beaux dessins (plans, façade principale, façade postérieure, coupe, détails) de la reconstitution qu'il a faite de la maison dite des Trois-Rois, sise rue des Changes, à Chartres ; puis, donnant des preuves à l'appui, il signale l'inexactitude de la planche III, du Tome V des Mémoires, intitulée : *Façade de l'ancien Perron des Trois-Rois*, publiée dans la *Notice sur les archives municipales de Chartres et monographie de ses divers Hôtels de Ville,* d'Ad. Lecocq.

M. le Président adresse des félicitations et des remerciements à M. Mayeux.

La pétition suivante, relative à la *Bibliothèque Municipale de Chartres* est soumise à la Société :

« Les soussignés proposent à la Société Archéologique d'Eure-et-Loir d'émettre les vœux suivants :

1° Que la Bibliothèque Municipale de Chartres soit ouverte au public le *jeudi* de chaque semaine ;

2° Que le *nombre des heures d'ouverture soit augmenté dans une proportion sensible* les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, par exemple de 9 heures du matin à 6 heures du soir (au lieu de midi à 3 heures et demie.) »

Suivent les signatures de MM. Amblard (P.), Armancourt (d'), Billard, Brosseron, Champagne, Crancée, Corby, Denisart, Denos, Dulong de Rosnay, Durand Roger, Escoffier, Goupillon (A.), Guillon, Guittet, Haye, Hermeline, Ledru, Lehr, Lorin, Mouton (A.), Robin-Massé, Rousseau-Renvoizé, Ouellard, Robinet, Sainsot, Taillefer, Vaurabourg.

Les membres présents à la réunion s'associent à ces vœux et demandent qu'avis en soit donné à notre distingué collègue, M. Fessard, maire de Chartres.

La séance est levée à 4 heures.

---

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires*

MM. Lasserre, professeur du Lycée Marceau, 18, rue Saint-Thomas ; présenté par MM. Robinet et Lehr.

Chantegrain, Directeur d'Ecole, à Maintenon ; par MM. Dauzat et Maugars.

André Ramet, propriétaire à Lormaye, près Nogent-le-Roi, et à Paris, rue Alphonse de Neuville, 17 ; par Mme L. Gaudeffroy-Penelle et Georges Champagne

Eugène Lecœur, pharmacien, à Vimoutiers (Orne) ; par MM. l'abbé Langlois et Georges Champagne.

---

# PIERRE LAVOLLÉ, NOTAIRE ROYAL A CHARTRES

## 1693-1724

### D'APRÈS UN MANUSCRIT

C'est un personnage chartrain assez oublié, son nom même a été défiguré par les historiens. De Lépinois l'appelle en effet Delavollée [1].

A l'instar du continuateur de Bouvart, qui lui vendait sa maison, maître Pierre Lavollé avait pourtant pris soin d'écrire ses Mémoires dans plusieurs manuscrits : l'un couvert en parchemin en plain-chant [2], un autre intitulé « Journal ». Celui-ci a survécu : il passa avant la Révolution entre les mains de Me Perier, et il est aujourd'hui devenu la propriété de M. Renier, libraire, rue du Cheval-Blanc. Grâce à l'obligeance de son propriétaire j'ai pu le parcourir, en relever le contenu que je me permets de soumettre à votre bienveillante attention. Il est intitulé : « Livre contenant l'état général de mes afaires mis par ordre suivant mes titres et anciens journaux en 1709, contenant 220 feuillets de moy cotez et paraphez au verso de chacun d'iceux : »

Pierre Lavollé vit le jour « dans les plaines d'Amilly, peuplées de lièvres qui se seront multipliés de joie de la désertion de leur ennemi juré » [3] (M. d'Amilly) le 25 mai 1673 ; et Charles Godin, son oncle paternel, et Marie Dauvilliers, femme de Noël Lavollé son oncle maternel le tenaient sur les fonts du baptême [4]. A peine parle-t-il de son frère Jacques Lavollé, décédé le 13 avril 1711, victime de la fièvre pourpre [5] et de sa sœur Jeanne veuve Leroy morte le 27 juin 1706 à la Sablière [6]. La plus grande partie des terres de cette famille se trouvaient sur le territoire d'Amilly, aussi « le journal » pourrait-il aider à reconstituer le cadastre de la contrée. Le 27 avril 1693, Pierre traitait avec Me Louis Gueffier de son office de notaire royal à Courville, par contrat passé devant Me Mahon notaire à Chartres, moyennant 1.400 l. dont 400 l. étaient payées par sa mère [7].

Après un stage assez court, il quittait son étude où il avait laissé toutes les minutes des actes passés par lui [8] ; et le 24 sep-

[1] *H. de Chartres*, II, 625, 474.

[2] Ce registre était daté du 30 décembre 1685, fol. 25. — Journal, [3] fol. 15. [4] fol. 9. [5] 14. [6] fol. 13, hameau aujourd'hui détruit d'Amilly. [7] fol. 9. [8] fol. 9.

tembre 1694, il traitait de l'office et pratique de Me Gabriel Foreau, notaire royal à Chartres, et décédé dès le mois de mai précédent : le contrat passé devant Me Guillard stipulait la somme de 3.000 l. et un pot de vin[1]. Le 27 février 1696, en l'église d'Amilly, il épousait Catherine Cordier, fille de défunt Nicolas Cordier procureur à Nogent-le-Roi et de Louise de Lainé. Catherine mourut le 26 mars 1708, instituant son époux pour légataire universel[2].

Profitant de son veuvage, Pierre se faisait immatriculer sur les registres [3] de l'université d'Orléans, il était reçu en 1709 bachelier, licencié le 21 avril 1712, et le 3 mai suivant avocat au parlement [4]. Entre temps, il convolait en 1711 à de nouvelles noces avec dame Marie Magdelaine Trochon de la Maillardière, fille de Me Simon Trochon de la Maillardière avocat : il donnait à son épouse 2.000 l. et 300 l. de douaire, tandis que lui recevait d'elle en retour 500 l. et une ferme au village de Ver, exploitée par les Bertin, tabellions de la châtellenie[5]. La fortune du notaire atteignait le chiffre de vingt-cinq mille livres, provenant du loyer de ses nombreuses fermes et terres situées à St-Aubin, à Fontaine-la-Guyon, à Berchères-la-Maingot, à Voves, à Ollé, à Sandarville, etc. ; la pratique du notaire lui rapportait 400 l. par an [6].

En 1718, l'huissier, Me Jean Duverger, lui vendait pour 4.500 l. sa maison et son jardin situés dans la rue des Épars, et le 18 octobre de la même année, Messieurs les échevins lui concédaient le terrain adjacent qui régnait, depuis la terrasse du jardin de Me Lavollé jusqu'à la rue Ste-Foy à la charge d'entretenir les murs de bauge ; plus tard notre notaire construisait un mur de clôture sur la muraille à l'endroit qui séparait son jardin de celui du Grand-Cerf [7]. Sur ces entrefaites, en 1714, il était nommé une première fois échevin à la pluralité des voix [8]. Il l'était encore en 1725 le 6 juillet lors d'une discussion orageuse sur la diminution de la taxe de 10.000 l. imposée sur les octrois : « La ville est perdue, disait-il en séance, s'il y a un receveur en titre[9] je préfère donner mes biens plutôt que mon consentement » : La divergence de vues continua avec Me Nicole, à propos de la capitation : le 13 juillet 1725 Me d'Argenson, chancelier de Monseigneur le duc d'Orléans, expédiait une lettre portant que : « l'intention de son Altesse Royale était que les sieurs Moain, Lavollé et Mézières devaient s'abstenir des assemblées publiques et particu-

[1] fol. 10 v, [2] fol. 11 v, [3] *Ibid.* [4] Journal, fol. 13 v ; [5] *Ibid.*, fol. 100 ; [6] *Ibid.*, 40 ; [7] *Ibid.*, fol. 116 ; [8] *Ibid.*, fol. 205 ; [9] Il s'agissait de mettre certaines places de président, de receveur, etc. en adjudication : elles ne devaient plus être remplies gratuitement.

lières de l'Hôtel-de-Ville pour des causes connues de son Altesse ; » — Ainsi, conclut l'échevin évincé si brutalement, finit ma seconde administration, dans laquelle je n'y ay eu d'autre vue que de procurer le bien public. J'espère que ma sortie me fera plus d'honneur que mon entrée. Il vaut mieux être bon citoyen que lâche courtisan [1]. » Dès le 15 janvier 1724, Pierre Lavollé avait vendu sa charge du notariat à son neveu Guy-François Leroy, moyennant 6.000 l. ; sa vie d'annaliste finit en 1731.

C'est trop présomptueux de l'appeler « annaliste ». Son journal en effet comprend d'abord ces mille riens de la vie commune : quittances nombreuses de sa femme ou de lui : indications des liasses, des tiroirs des bureaux où se trouvent telle et telle pièce : plaids et assignations aux débiteurs insolvables ; et, choses à noter pour les ménagères, mémoires pour faire soit de la gelée de pomme [2], soit de bons jambons de Mayence [3], soit enfin de bonne encre [4]. C'est par accident et secondairement qu'il traite des événements chartrains, des questions générales de l'ordre politique, mais alors il écrit en maître. Il a de très belles pages sur la famine et l'hiver de 1709 [5], sur le décès du duc de Bourgogne [6], sur la mort de M^gr Godet des Marais [7] sur les fièvres pourpres [8].

Je mentionnerai aussi la table complète de la valeur des grains à Chartres, depuis 1539 jusqu'en 1729 : il l'a copiée sur le registre de l'hôtel-de-Ville ; celle que nous a transmise M. de Lépinois est bien différente [9]. Il loue à sa manière Charles Nicole, lieutenant général, homme consommé pour les affaires, juge intègre, qui ne fut jamais vif et pénétrant au-delà de l'imagination, d'une promptitude sans exemple, infatigable au travail quoique d'une complexion délicate, et qui mourut en 1711. Nicole avait épousé une comtesse à cause de ses grands biens, mais son âge avancé ne lui permettait pas d'espérer d'elle aucune postérité. Il avait recherché sa fille en mariage, et elle lui avait été accordée ; mais la mère qui était veuve, trouva le morceau friand et le garda pour elle [10].

Remarque intéressante pour les Chartrains : ce fut Pierre Lavollé qui fut chargé de corriger la biographie de Mathurin Regnier, dans le dictionnaire de Moreri, qui faisait naître notre poète d'un tripotier. Voici les notes qu'il rédigea en feuilletant

[1] *Ibid.*, fol. 217 ; [2] *Ibid.*, fol. 21 [illegible] ; [3] *Ibid.*, fol. 22 ; [4] Journal, fol. 91 ; [5] *Ibid.*, préface. Son bon cœur lui faisait remettre l[illegible] de [illegible] cette année-là ; [6] Journal, fol. 204 ; [7] *Ibid.*, fol. 200 ; [8] *Ibid.*, fol. 10 ; [9] *Ibid.*, fol. 3 203 ; [10] Journal, fol. 206 et suiv. En note : « [illegible] Corbie, diocèse d'Amiens [illegible] du 13 septembre 1583 [illegible] M. Bouvart, Philippe Desportes a été chanoine de Chartres [illegible] mois de may 1583.

les journaux de Jacques et d'Antoine Regnier : « Le poète satirique Mathurin Regnier étoit petit-fils de Antoine Regnier, marchand, fils de Jacques Regnier, bourgeois de Chartres, et de Simonne Desportes, sœur de l'abbé Desportes, aussi fameux poète, abbé de Tyron et de Josaphat dont le père de ma femme est petit-neveu. Le contrat de mariage devant Amelon, notaire à Chartres, le 25 janvier 1573 indique la qualité « d'honorables » donnée à tous ceux qui y sont nommez : cette famille est des plus honorables, et c'est une erreur de faire descendre cet illustre chartrain d'un tripotier. Son père « Jacques » étant échevin de la ville, et gager de la paroisse St-Saturnin, fut député en la ville de Paris pour les affaires de la ville, et mourut à Paris le 17 février 1597 de la contagion qui pour lors ravageait le royaume, et est inhumé en l'église de St-Hilaire-du-Mont. Le 20 septembre 1629 mourut aussi de la contagion Simonne Desporte son épouse qui est inhumée au cimetière de St-Saturnin, parce que à cause de la contagion, personne n'était enterré dans l'église. Des trois enfants l'aîné fut « Mathurin Ragnier » qui avait été tonsuré par Mgr de Tou, lors évêque de Chartres, le samedi dernier jour de mars 1582, et fut reçu chanoine de Chartres, le 30 juillet 1609. Il décédait le 22 octobre 1613, à Rouen en l'hôtellerie de l'Écus. Ses entrailles furent reçeu en la paroisse de Sainte-Marie-Mineure, et son corps fut mis en un cercueil de plomb et fut porté en labaye de Reaumont en Picardie sept lieues proche Paris ; là où il fut inhumé en l'église de ladite abaye : il possédait plusieurs bénéfices, et notamment une pension de 2.000 l. sur labaye des Vaux de Cerné. »

Voici un petit scrupule que le bon notaire expose et résout ainsi : « Jay trouvé que le mariage de Jacques Regnier et de Simonne Desportes ne fut célébré que le 21 avril 1573 Le peu de temps qui se trouve entre ce mariage et sa naissance [1] m'avait fait omettre cette circonstance. Mais les grands hommes ne pouvant éclore trop tôt, j'ay passé par dessus le scrupule que j'avais sur cet article. »

Abbé Guillon.

[1] 25 mai 1573. Journal, fol. 206.

## SÉANCE DU 4 JUILLET 1901

Président : M. Roger DURAND. — M. CHAMPAGNE, Secrétaire.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, abbés Clerval et Sainsot, Georges Champagne, Amblard, Corby, Corrard, abbé Crancée, Denizart, Georges Durand, Gabriel, Goupillon, abbé Guillon, Hoyau, abbé Langlois, Lehr, Lordereau, Lorin, Maugars, abbé Métais, Charles Pétrot, Piébourg, Maurice Réal, Roy, Selleret, Truphème.

Excusés : MM. Brosseron, Lefebvre-Marnay, Dr Taillefer.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de nouveaux membres titulaires.

M. le Président donne communication d'une lettre de la Société l'*Harmonie Chartraine* demandant, pour la fête qu'elle organise le 21 juillet, le vote d'une récompense qui serait décernée en son nom.

Après une courte discussion, on exprime le regret de ne pouvoir donner suite à cette demande.

M. Georges Champagne donne lecture de la poésie suivante de Mme la baronne Coche de la Ferté, née Spitzer, propriétaire de l'abbaye de Coulombs. Ces vers sont extraits d'un volume qui doit paraître sous le titre *Joies et Regrets*.

### L'ANTIQUAIRE

Dans un asile clos, retiré, tout antique,
Vivait en amateur un vieil ecclésiastique,
Lequel amassait là, déjà depuis longtemps,
Reliques et joyaux, débris des anciens temps.

Là, parmi des objets tout couverts de poussière,
On se croyait soudain de cent ans en arrière,
Au temps des chevaliers au casque miroitant,
Aux gantelets d'acier, à la mode d'antan.

Il y avait de tout dans la maison austère :
Des bahuts pour serrer les nœuds de la grand'mère ;
Des lits à baldaquins ou jadis, en s'aimant,
Nos aïeux souriaient le soir en s'endormant ;

Puis c'étaient des portraits au bienveillant sourire,
Marquise aux cheveux blancs, ou bien quelque beau sire,
Qui semblaient regarder, paisibles, tous les jours,
Ces restes d'un passé disparu pour toujours.

De vieux émaux éteints garnissaient les murailles
Aux reflets incertains, bleutés ou bien lilas ;
Mais quand par les vitraux colorés en grisailles
Un rayon se jouait sur tous ces falbalas,

Il semblait que soudain sous sa blonde lumière
Les objets reprenant leur fraîcheur, leur éclat,
La robe de brocart se parait toute fière,
Se préparant sans doute à quelque grand gala.

Les têtes s'animaient dans leur cadre gothique,
Les bois sculptés craquaient, le jour entrait à flots ;
On eût dit qu'un esprit, en son pouvoir magique,
Allait donner la vie à tous ces bibelots.

Coulombs, 12 octobre 1899.

M. le Président adresse des remerciements à Mme la baronne Coche de la Ferté pour son gracieux envoi.

M. le Président donne ensuite lecture d'une Notice, par H. Omont, sur la vie et les œuvres du savant et regretté maître Arthur Giry (*Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, janvier 1901). Arthur Giry fit ses études au Collège de Chartres, alors que son père était, dans cette ville, employé des Contributions ; il fut, dans la suite, collaborateur de la *République française* et directeur de la partie historique de la *Grande Encyclopédie*, puis professeur à l'École des Hautes Études et à l'École des Chartes.

M. le Président entretient l'assemblée d'une visite au Musée Guimet et donne lecture de l'intéressante Notice de M. Gayet, sur les objets recueillis à Antinoë, au cours des fouilles exécutées en 1900-1901, et exposés dans ce Musée. Il y a là des antiquités chrétiennes, fort curieuses, du IIIe et du IVe siècle.

M. l'abbé Sainsot demande la parole pour engager les membres de la Société à rechercher tous les mots du dialecte parlé dans leur contrée. Leur réunion, dit-il, formerait le « Patois Beauceron ».

Avant de lever la séance, M. le Président indique les modifications apportées à l'horaire des trains pour l'excursion de Vaux-le-Vicomte, et annonce que chaque sociétaire recevra avis de ce changement.

A l'unanimité, MM. Piébourg et Lorin sont chargés du rapport de cette excursion.

La séance est levée à quatre heures.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires*

MM. HUBERT, notaire à Chartres, rue Sainte-Même; présenté par MM. Albert Mayeux et Roger Durand.

DAMAR, directeur des Contributions directes à Chartres, rue Chantault; présenté par MM. A. Piébourg et Roger Durand.

## Ouvrages reçus pendant les mois de mars, avril, mai et juin.

1933. — *Barret* (Abbé P.). — Le prieuré de Sainte-Gauburge; coup d'œil sur les monastères du *Perche* aux XI[e] et XII[e] siècles (conférences); Alençon, Alb. Manier, 1900, in-8°, 27 p. (*Don P. Barret*).

1229. — *Bellanger* (Ernest). — Monographie de *Fontenay-sur-Conie*; manuscrit, 1900; in-4°, 274 ff. (*Dépôt*).

1934. — *Bourdel* (E.). — L'archéologie chartraine, en 1900, ses débuts, ses succès, son avenir, in-8°, 1901. (*Dépôt*).

1940. — A) *Catalogue* des moulages de sculptures du *Musée* de sculpture comparée ... Paris, *Trocadéro*; Paris, Impr. Nationale, 1900, in-8°, 239 p. (*Échange*).

1309. — *Catalogue* of the Library of the Boston Athenæum, 1807-1871. Boston, 1874-1882, 5 in-4°, 3042-64 p. (*Échange*).

890. — *Chevalier* (chanoine Ulysse). — *Repertorium Hymnologicum.* Catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes, en usage dans l'Eglise latine depuis les origines jusqu'à nos jours. Louvain, 1892-1897; 2 in-8°, 601 et 786 p. — T. I., A-K, n$^{os}$ 1-9935. — T. II. L-Z. n$^{os}$ 9936-22256. — Extrait des *Analecta Bollandiana* (*Bibliothèque liturgique, tomes III et IV*) (*Echange Analecta Bollandiana*).

1940. — b) *Courajod* (Louis) et *Marcou* (P.-Frantz). — Catalogue raisonné du *Musée* de sculpture comparée (moulages), xiv$^{e}$ et xv$^{e}$ siècles; Palais du *Trocadéro*, Paris; Paris, Impr. Nationale, 1892, in-8°, 154 p.; très nombreuses photograv. (*Échange*).

1941. — *Du Sommerard* (E.). — Catalogue et description des objets d'art, de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance, exposés au *Musée* des Thermes et de l'Hôtel de *Cluny*. Paris, 1883, in-8°, XXXIII-692 p.

1946. — *Giguet* (P.). — Histoire militaire de la France; 2 vol., Paris, librairie L. Hachette et C$^{ie}$, 1849, in-8°, 383 p. (*Don F. Maugars*).

2039. — *Langlois* (Ch.-V.). — Manuel de *bibliographie historique*; Paris, Hachette, 1896, in-12°, X-193 p. (*Acquisition*).

1953. — *Lehr* (Henry). — L'aqueduc de *Maintenon*, la main d'œuvre militaire; Chartres, impr. Garnier, 1901, in-8, 16 p. (*Dépôt*).

1932. — *Marboeuf* (Fra Bernardino de). — I Trionfi di Dafne, componimento drammatico (30 aprile 1761)..... dal commendatore, e capitano della citta. In Malta, in-4°, 28 p. (*Don A. Guillen*).

2040. — *Mortillet* (Gabriel et Adrien de). — Le *préhistorique*, origine et antiquité de l'homme; Paris, Schleicher frères, 3$^{e}$ édition, 1900, in-12°, 709 p. (*Don G. Fouju*).

1939. — *Paté* (Lucien). — L'Etat et les *Monuments historiques* (*Conférence*); Paris, A. Picard, 1900, in-8°, 32 p. (*Acquisition*).

1936. — *Perrault-Dabot* (A.). — Catalogue des relevés, dessins et aquarelles des Archives de la Commission des *Monuments historiques*. Paris, Impr. Nationale, 1899, in-8°, 435 p. (*Echange*).

1936. — *Perrault-Dabot* (A.). — Catalogue de la Bibliolhèque de la Commission des *Monuments historiques*. Paris, Impr. Nationale, 1895, in-8°, 331 p. — Supplément..... 1901, 68 p. (*Echange*).

1938. — *Perrault-Dabot* (A.). — Les Archives de la Commission

des *Monuments historiques* (*Conférence*) ; Paris, librairie E. Lechevalier ; 1900, in-8°, 31 p., 7 planches (*Acquisition*).

2037. — *Rambaud* (Alfred). — Histoire de la civilisation française ; Paris, Armand Colin et Cie, 7e édition ; in-12°, 1898 ; t. I, depuis les origines jusqu'à la Fronde, VIII-620 p. ; 1900, t. II, depuis la Fronde jusqu'à la Révolution, p. 1-656 (*Acquisition*).

2038. — *Rambaud* (Alfred). — Histoire de la Civilisation contemporaine en France ; 5e édition ; Paris, Armand Colin, 1898, in-12°, VIII-750 p. (*Acquisition*).

1937. — *Sainsot* (Abbé). — *Bibliographie de la Cathédrale de Chartres* (Extrait de la Monographie) ; 1901, in-8°, LII-III p., tirage à part spécial (*Dépôt*).

1947. — *Sainsot* (Abbé). — *Jacques Richard* (1841-1864). — Un poète beauceron ; Chartres, impr. Garnier, 1887 ; in-8, 72 p. (*Don Sainsot*).

1948. — *Sainsot* (Abbé). — Notice nécrologique sur M. l'abbé *Haret*, curé de Crécy (Extrait des procès-verbaux de la Soc. archéol. d'E.-et-L.) ; Chartres, impr. Garnier, 1884, 32 p. (*Don Sainsot*).

1949. — *Sainsot* (Abbé). — *Brou* ecclésiastique (Extrait du Bull. de la Soc. Dunoise) ; Châteaudun, imp. J. Pigelet, 1888, in-8°, 66 p. (*Don Sainsot*).

1950. — *Sainsot* (Abbé). — *Loigny* ou Patay, 2 décembre 1870 (Extrait du journal du Loiret des 25 et 26 avril 1880) ; Orléans, impr. Georges Michau et Cie, 1889, in-8, 12 p. (*Don Sainsot*).

1951. — *Sainsot* (Abbé). — *L'orage de 1788* (Extrait des Mémoires de la Soc. archéol. d'E.-et-L., t. XII) ; Chartres, impr. Garnier, 1898, in-8°, 32 p. (*Dépôt*).

1952. — *Sainsot* (Abbé). — Un document du XVe siècle concernant la *Beauce* (Extrait des Mémoires de la Soc. archéol. d'E.-et-L.) ; Chartres, impr. Garnier, 1898 ; in-8°, 16 p. (*Dépôt*).

## SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 1901

Président : M. Roger DURAND. — M. Georges CHAMPAGNE, secrétaire.

La séance est ouverte à 3 heures.

Membres présents : MM. Roger Durand, abbé Sainsot, Georges Champagne, Amblard, Appay, Balandra, Brosseron, Buisson, Cintrat, Corby, Corrard, abbé Crancée, Delacroix, Denis, Doré-Bonvallet, Dulong de Rosnay, Escotlier, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbés Guillon, Haye et Hermeline, Hoyau, Ledru, Lehr, Lorin, Maugars, Mauger, Mayeux, Mouton, Ch. Pétrot, Piébourg, Dr Robin, Rousseau-Renvoizé, Saint-Pierre et Selleret.

Excusés : MM. Dauzat, Georges Durand, abbé Langlois, Maurice Réal et Renouf.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Néanmoins au sujet de la demande de M. l'abbé Sainsot relative au « Patois Beauceron, » M. le Dr Robin observe que le *Dialecte Blaisois*, qui a été publié, ne diffère pas sensiblement du nôtre et que très peu de mots seraient à ajouter ou retrancher. — MM. Amblard et Appay signalent à cette occasion le manuscrit de notre bibliothèque intitulé *Patois Beauceron*, où sont réunies toutes les notices rédigées en août 1868 par MM. les Instituteurs, sur le dialecte parlé dans leur commune.

Admission d'un membre nouveau.

M. le Président communique à l'Assemblée :

1° Une lettre du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts annonçant l'envoi du programme du 40e Congrès des Sociétés Savantes, qui s'ouvrira, à la Sorbonne, le 1er avril 1902. Ce programme, en dix exemplaires, est à la disposition des membres de la Société qui en feront la demande ;

2° De deux lettres circulaires demandant la souscription de la Société aux prochaines publications des ouvrages sui-

vants : *Les Ages de la Pierre, du Bronze et du Fer, dans les cantons d'Avize, Vertus et Montmort*, par le lieutenant Léon Jouron ; et l'*Histoire de la Ville et du château de La Chartre* par l'abbé L.-J. Denis. L'assemblée décide de ne pas donner suite à ces demandes.

3° D'une lettre de M. Benoît, d'Auneau, informant la Société de la découverte, dans la propriété de M. Coudray, à Roinville-sous-Auneau, de plusieurs *galeries creusées de main d'homme,* tel qu'il doit en exister à Bissay, commune d'Orlu. Notre confrère ajoute que « sous ce village de Roin- » ville il doit y avoir un assez grand nombre de souterrains » qui ont servi de refuge à la trop fameuse Bande d'Orgères ». A ce sujet la discussion s'engage et MM. Amblard et le Dr Robin signalent la même particularité à Brétigny, commune de Sours. Ces souterrains, disent-ils, qui ne sont pas rares dans notre département, remontent à une époque très ancienne et devaient conduire aux prieurés; ils ont dû aussi servir de cachettes, et même de moyens de défense. A Dambron, ajoute M. l'abbé Sainsot, on en voit un disposé pour la descente des chevaux. M. le Président clôt la discussion en déclarant qu'il serait intéressant d'en avoir le relevé bien exact, et, au nom de la Société, il adresse des remerciements à M. Benoit.

La parole est donnée à M. Mayeux qui fait une communication sur la *Crypte de la Cathédrale*, appuyant sa thèse, non seulement sur des documents puisés dans la *Monographie* de l'abbé Bulteau, et dans le *Manuscrit Chartrain* de MM. Merlet et abbé Clerval, mais encore de plans, coupes et élévations fort bien exécutés, qui rendent ses démonstrations aussi claires que précises. En terminant, notre érudit confrère déclare qu'il sera très heureux de recevoir les objections ou observations de ses collègues ; c'est, dit-il, par ce moyen que l'on arrivera à connaître la vérité. Ces dissertations feront l'objet d'une étude spéciale qui sera publiée ultérieurement dans nos Mémoires.

M. le Président se fait l'interprète de tous, en lui adressant ses bien vives félicitations et en le priant de continuer son étude si neuve sur les origines de notre belle Cathédrale.

En l'absence de M. l'abbé Langlois, M. Roger Durand donne lecture de la note suivante, qui sera communiquée à M. René Merlet :

## A PROPOS DU PUITS DES SAINTS FORTS

« Notre distingué confrère, M. René Merlet, vient de faire déblayer, chacun le sait, ce Puits des Saints-Forts, qui, d'après lui, « n'était pas en odeur de sainteté parmi les Chanoines. »

Il est permis maintenant d'examiner le résultat de ces fouilles, subventionnées largement [1] par la Société : elles ont mis à jour un Puits, qui était comblé, mais dont la situation n'était nullement inconnue, quoi qu'en ait dit [2] M. l'Archiviste d'Eure-et-Loir.

Tous les historiens chartrains avaient indiqué l'emplacement du Puits ; le moins officiel d'entre eux, celui qu'on ne cite pas, Lecocq, l'avait même mentionné, il y a vingt-six ans, dans les *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, (tome VI, p. 405), — en publiant le plan dressé, avec tant d'exactitude, par l'architecte André Félibien, en 1678.

L'argumentation de M. René Merlet tend à prouver que l'on ignorait la situation du Puits, — *le plan de Félibien étant inexact, — et les Chanoines, ayant donné le change au public, à partir de la moitié du XVII^e^ siècle.*

C'était là ce qu'il fallait démontrer. Or, les citations et les fouilles apportent précisément la preuve du contraire.

Si les recherches antérieures, — opérées en 1843, 1849 et 1855, — par un bedeau, puis par MM. Lassus et Paul Durand, n'ont donné aucun résultat, il faut l'attribuer à ce qu'elles restèrent très superficielles, à 3 m. seulement.

Les historiens savaient ce qu'ignorait la foule. En 1575

[1] 500 francs.

[2] *L'Ancienne Chapelle de Notre-Dame-Sous-Terre et le Puits des Saints-Forts*, rapport au Congrès Archéologique de Chartres en 1900.
*Lettre*, du 21 *mars 1901*, à la Soc. Arch. d'E.-et-L.
*Lettre*, communiquée le 18 *avril 1901*, à la Soc. Arch. d'E.-et-L.

Étienne Prévost indique le Puits du côté de l'Évangile, de même Rouillard en 1609, Challine en 1604, et Souchet ; en 1661 Étienne Cisternay l'indique du côté de l'Épitre, de même Sablon en 1671, Claude Étienne en 1680, Étienne Prévost en 1684 — et André Félibien en 1678.

M. René Merlet part de cette divergence pour inférer, en termes très durs d'ailleurs, que les Chanoines en ont menti.

Son erreur est là. Sans prétendre me faire l'avocat du Chapitre, je la relève, dans le seul intérêt de la vérité. Tant qu'il n'aura pas appuyé son opinion sur des documents d'Archives, si l'on se reporte aux sources imprimées qu'elle invoque, force sera de la croire au moins prématurée.

De son aveu, *l'autel de la crypte fut déplacé, vers 1645, l'orientation fut changée ;* de parallèle au transept, il devint perpendiculaire ; par le fait, le Puits qui était, avant cette date, du côté de l'Évangile, se trouva être, après, du côté de l'Épitre. C'est ce qui ressort clairement de l'examen des citations et des plans signés « R. Merlet inv., 5 juillet 1900.

Inutile donc d'imaginer une vaste conspiration contre la vérité, organisée par le chanoine Cisternay et le Chapitre, ensemble conjurés, pour duper les fidèles.

Les fouilles ont mis à découvert le Puits, du côté de l'Épitre, là où le plan de Félibien l'indiquait.

Une dernière remarque. Les différentes significations attribuées à ce Puits laissent un peu perplexe. Dans les rapports au Congrès, au Ministère, à la Société Archéologique, l'auteur dit équivalemment : centre de la légende et des superstitions, — et dans la circulaire adressée aux pieux souscripteurs : monument des origines chrétiennes. On aimerait à savoir ce qu'il en pense. »

M. l'abbé Guillon nous lit ensuite le rapport suivant sur :

## LA PESTE A CHARTRES, EN 1628 ET EN 1629

« Un mal qui répand la terreur, la peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom », fit une terrible irruption sur la ville de Chartres depuis la mi-septembre 1628 jusqu'au 1er de

cembre de la même année, et depuis le 28 juillet jusqu'au 24 novembre 1629 [1].

Vainement, dès le 23 août 1628, pour prévenir le fléau, les échevins firent-ils défense à tous les habitants d'aller trafiquer, de vendre ou d'acheter aucune marchandise aux lieux infestés de peste : vainement exigèrent-ils un certificat d'origine pour toutes les personnes entrant en ville ; vainement défendirent-ils, sous peine du fouet, aux mendiants et vagabonds de pénétrer à Chartres ; il fallut, hélas, hisser le drapeau noir.

La plupart des personnes notables et riches désertèrent leurs maisons pour fuir à la campagne ; dans la petite cité le travail, le négoce, les transactions cessèrent, la Ville en donnait acte aux notaires qui, par suite de l'interruption des plaids, n'avaient pu exercer leurs charges : resta pourtant le Chapitre, restèrent les échevins. Le chanoine Robert offrait neuf cents livres que le Bureau avait de disponibles ; les députés du clergé se proposèrent de contribuer pour un tiers sur les dix-huit cents livres qui furent levés ; le Chapitre mit à la dispositïon de la ville comme Sanatorium sa propriété de Beaurepaire sise à Saint-Maurice [2].

Les échevins, eux aussi, se montrèrent à la hauteur du péril : ils se prodiguèrent à l'hôtel de ville ; en dehors du mardi, jour officiel, ils multiplièrent leurs séances selon les exigences du fléau. Mais il était expressément défendu aux personnes atteintes ou soupçonnées de la peste « de se trouver devant ni proche la chambre de ville aux jours et heures des chambres », à peine de prison. De la conservation de la vie des échevins dépendait en effet le salut de la ville. Et de fait, pendant deux ans, ils se multiplièrent et multiplièrent les ordonnances dictées par la prudence et la raison. Grâce à ces bulletins affichés jour par jour, nous assistons aux différentes phases de la vie chartraine dans ces époques troublées.

[1] Reg. des Echev., séance du 14 févr. 1630. Arch. munic. de Chartres. — Ces simples notes sont prises dans les registres des échevins pour les années 1628-1629.

[2] La maison du doyen du chapitre de la cathédrale fut infestée de la peste.

I. Il était resté un certain nombre de personnes aisées : quand elles étaient atteintes elles pouvaient se faire soigner à domicile, mais il leur était défendu alors de sortir de leur demeure. Un seul serviteur pouvait, et encore le matin ou le soir, quitter la maison marquée pour acheter des vivres et des médicaments. Il devait porter dans les rues une verge blanche[1] de plus de trois pieds, avec une sonnette quand arrivait la nuit, afin qu'on pût éviter sa conversation et son contact : et nombreux sont les cas où les échevins dispensent de la fameuse verge, lorsqu'on a subi la quarantaine. Au surplus, après neuf heures du soir, on avait défense de vaguer et de s'arrêter dans les rues : c'était le moment, en effet, où jusqu'à quatre heures du matin étaient enterrés les corps, victimes du fléau. Ceux qui mouraient d'une autre maladie pouvaient être exposés aux portes, une demi-heure au plus avant les obsèques, et avaient droit à la sonnerie des cloches pendant un demi-quart d'heure : eux seuls en effet étaient enterrés de jour. A partir du 2 septembre 1629, il était expressément défendu, sous peine d'une amende de cent livres, d'inhumer dans les églises. Les cimetières regorgent : les paroissiens de Saint-Aignan, de Saint-André, de Saint-Hilaire empruntent le cimetière des habitants de Saint-Barthélemy, mais ceux-ci reçoivent trente livres pour les dédommager de la foire qui ne se tient plus chez eux. Les paroissiens de Sainte-Foy et de Saint-Martin sont enterrés à la Madeleine, à Saint-Jean. Le Livre de Bois remarque que le cimetière de Saint-Nicolas fut totalement rempli dans les derniers mois de 1628 quoique l'on mît six ou sept corps dans une même fosse. Rien donc d'étonnant à ce que le marché du samedi ne se tînt plus au cloître, mais fût reporté sur la place libre entre la porte des Epars et la porte Châtelet : là aussi avait lieu la loue des domestiques le 2 novembre. La loue des vendangeurs se tenait près des portes Morard et Guillaume, la foire de septembre était interdite, ainsi que celles de Gallardon et d'Auneau, du moins pour les chartrains. Finalement, le 21 septembre 1628, les échevins invitaient les habitants à « assister au service divin le plus souvent que

[1] Sur la verge blanche à Chartres, cf. *Pothon*, I, t. 108 s.

faire se pourra, spécialement aux jours de fêtes et de dimanches, pour implorer l'aide de Dieu, pour l'extirpation de la maladie[1]. »

II. Les pauvres étaient transportés, soit au Sanatorium de Beaurepaire[2], soit à l'hôtel ou bureau du puits du Crochet près Saint-Hilaire. Là convergeaient tous les soins des échevins qui s'occupaient activement du personnel et du matériel de l'infirmerie. Nous retrouvons alors les aumôniers, les infirmiers et les chirurgiens.

Pour des causes graves, Mgr Léonor d'Étampes, pendant la deuxième période, était absent : nous avons de Sa Grandeur une lettre du 10 décembre 1629 ainsi libellée : « les maladies commençant à baisser, je vais pourvoir à la nomination du principal du collège[3]. Sitôt que ma sœur de Pisieux m'aura renvoyé mon carosse qu'elle mena hier à Paris, et que mes chevaux se seront reposés quelques jours, je m'acheminerai à Chartres pour y être à Noël, vous protestant que mon plus grand honneur est d'être un des bourgeois de cette ville ». Me Cerceau, curé de Saint-Martin-le-Viandier, Mr Badin, curé de Sainte-Foy, et Mr Germont, curé de Saint-André, offrirent des prêtres pour l'administration des Sacrements ; mais messires les échevins eurent recours aux Pères Capucins qui acceptèrent ce poste de dévouement. Ils logeaient au bureau des pauvres sous la direction des pères Lorin et Albert : la ville leur fournissait le charbon, le bois, la chandelle, les matelas, les rituels même qui sortaient de la boutique du sieur Cothereau, imprimeur de la Chambre.

[1] Lorsque les maisons étaient délivrées du mal, il leur fallait subir une quarantaine : elles étaient marquées, cadenassées, nettoyées selon les détails prévus dans l'ordonnance du 9 novembre 1629 : « vider les paillasses, brusler la paille la nuit ; laver les chalits avec de l'eau chaude contenant des herbes odoriférantes, sauge, romarin ; tendre les tapisseries, les nattes et les battre ; brûler de l'huile décade ; bref, tout passait par le feu et le vinaigre.

[2] Beaurepaire, barre des prés, rue conduisant aux Grands-Prés. L'hôtel-Dieu y possédait les maisons de l'Enfer et de Beaurepaire, encore aujourd'hui appartenant aux hospices ; il y avait une chapelle en 1474 (*Dict. des Communes*, Lefèvre, p. 3). En vertu d'un legs de Mr Aubouin, le chapitre en bâtissait une nouvelle en 1633. (Reg. des échev., 5 juillet 1633).

[3] L'archidiacre Fougeu, remplaçant l'évêque absent, nommait Me Michel Martin.

Leur dévouement fut tel que le 15 mai 1629, lors de la décroissance du fléau, la ville témoigna publiquement sa reconnaissance au père gardien, ajoutant que lors de la venue du père général, quatre échevins iront le saluer et lui offrir deux douzaines de bouteilles de vin, deux douzaines de pains et soixante livres en argent.

Dans la deuxième phase, vers le 10 juillet 1629, certain religieux de la Mort qui venait de l'abbaye de l'Eau, s'adjoignit aux Capucins : on lui offrait quatre-vingt-dix livres par mois et cent cinquante livres de gratification : à sa sortie il se contentait d'un pourpoint.

Installés à Beaurepaire[1] les infirmiers étaient munis d'un matériel important : lampes, outils, chaise à bras, civières, pics, pelles, soufflets, charriot, cheval, etc. Les uns soignaient les malades : c'était Jean Lubriac, apothicaire, qui était chargé de fournir les remèdes internes, les topiques : les autres étaient préposés aux inhumations : on les appelait « corbeaux » ou « solliciteurs ». Leur salaire était de trente-six livres par mois : leur couvre-chef était la casaque de bougran noir sur laquelle il y avait des croix blanches.

Mais les personnages importants étaient les chirurgiens, chargés de panser et de médicamenter les malades, moyennant cent vingt livres de salaire et trois cents livres de gratification. Le premier, Jean Dutertre, choisi par Beaudoin, lieutenant du premier barbier du roi, revêtu d'un habit spécial, avait sous ses ordres les médecins avec lesquels il communiquait à neuf heures du matin au milieu de la place du Puits du Crochet. Sur cette même terrasse, un clerc de la ville, après la consultation, une clochette à la main, appelait de nouveau le chirurgien pour savoir ce dont il avait besoin.

Dans la deuxième période nous voyons le frère Abraham Longuet, religieux de la confrérie de la Mort, qui fut remercié et remplacé par Thomas Preing[2]. Mais le plus célèbre fut un cordelier, nommé Jean de Beufles, qui avait fait merveille à Meaux pendant la peste[3]. Engagé au mois d'[illegible]

[1] Le sanitat de Beaurepaire [illegible]

[2] Il était de Nonancourt.

[3] *Hist. de Chartres*, par de Lépinois, II, 406.

au prix de quatre livres par jour et de 75 livres de pension viagère, il obtint un prompt succès et à la fin de novembre sa mission était terminée. Il avait succédé à Gouget. Ce chirurgien fut loin de mériter la distinction honorifique que vient de recevoir à juste titre notre illustre confrère, le Dr Robin. Écoutons plutôt les plaintes des échevins dans leur séance du 7 septembre 1629 : « Ce chirurgien bat et rudoye les malades : il s'est battu à la porte de M. le Président contre un boucher qui se plaignait de ce qu'il lui avait voulu donner un coup de carabine, et qu'il veut contre la volonté de la veuve Lécureau épouser sa fille, laquelle il promène tous les jours contre la volonté de sa mère, perd le temps à la visiter sans se soucier des malades. Dès aujourd'hui sera congédié et enjoint de se retirer de cette ville dès demain à peine de prison » : Gouget fut réfractaire, car nous le voyons sortir du cachot le 14 septembre. »

M. le Président remercie M. l'abbé Guillon de son intéressante communication.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire.*

M. L.-D. Gardrat, chef de District aux Chemins de fer de l'État, à Voves; présenté par MM. Lordereau et Maugars.

## SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1901

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, abbé Sainsot, Georges Champagne, Amblard, d'Armancourt, abbé Belaue, E. Benoist, Bernier, Félix Bonvallet, Boulard, Buisson, abbé Crancée, Denis, Denisart, Denos, Duchon, Georges Durand, Escoffier, Gabriel, Germond, Guérineau, abbé Guillon, Hoyau, abbés Juteau et Langlois, E. Ledru, Lehr, Lorin, Mayeux, Armand Monton, Ouellard, Charles Petrot, Piébourg, docteur Robin, Rotier, Roy, Tachot, abbé Vaurabourg.

Excusés : MM. Chapron, Maugars, Maurice Réal, Rousseau-Renvoizé, Selleret.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La parole est donnée à M. Piébourg qui donne lecture du rapport suivant sur l'excursion de 1901, au château de Vaux-le-Vicomte, près Melun :

## EXCURSION A VAUX

Le 11 juillet dernier, la Société Archéologique d'Eure-et-Loir a fait son excursion annuelle ; comme pour celle de Chantilly en 1899, la Société de Photographie s'était jointe à elle.

Il s'agissait, cette fois, d'une visite au château de Vaux-le-Vicomte, la fameuse demeure de Fouquet.

C'est à une lieue et demie de Melun, sur le territoire de la paroisse de Maincy, et près d'un petit cours d'eau, l'Anqueil, que, vers 1650, le célèbre surintendant jeta les fondations du magnifique palais auquel il doit la plus grande part de sa célébrité. Richissime, fastueux, le peu délicat ministre dépensa là sans compter des sommes fabuleuses, ce qui lui était facile du reste, puisque, pour se les procurer, il n'hésitait pas sur le choix des moyens et confondait trop facilement les deniers de l'État et les siens propres ; il faut cependant lui rendre justice : de cette richesse mal acquise, il fit, au

point de vue de l'art, le plus noble emploi, et le patrimoine artistique de la France s'est enrichi de ses dilapidations.

Jamais particulier ne protégea les arts et les lettres avec plus de magnificence, et, comme son goût était très éclairé, il sut d'abord s'entourer des artistes les plus qualifiés pour mener à bien ses somptueux projets. Aussi, lorsque le grand roi, humilié par son ministre après la fameuse fête de 1661, résolut de le surpasser à Versailles, c'est aux mêmes artistes qu'il s'adressa.

Fouquet prit pour architecte Levau, qui s'était acquis déjà une grande réputation, surtout en élevant des hôtels privés, et qui achevait alors l'hôtel Lambert à la pointe de l'Ile Saint-Louis. Après avoir construit Vaux-le-Vicomte, Levau fut l'architecte de Versailles, du moins du Versailles primitif qui, dix ans après sa construction, devait disparaître et faire place à l'œuvre de Mansard.

Pour la décoration intérieure, Fouquet lui adjoignit Lebrun, dont nous admirerons les chefs-d'œuvre quand nous pénétrerons dans le château, Lebrun, qu'il chargea aussi de diriger la fabrique de tapisseries de haute lice qu'il avait créée à Maincy. Cette création, toute à l'honneur de Fouquet, doit lui être comptée comme un grand service qu'il rendit à l'État. Par elle, en effet, il a contribué à restaurer en France une industrie artistique qui, après avoir jeté le plus vif éclat vers la fin du moyen âge, était tombée en décadence. Après la disgrâce du surintendant, Louis XIV transporta à Paris les centaines d'ouvriers de Maincy, et même leurs œuvres déjà commencées et laissa Lebrun à leur tête pour diriger le nouvel établissement royal. Maincy disparut, mais les Gobelins étaient créés.

Nombreux sont les sculpteurs qui travaillèrent pour Fouquet ; on sait les noms de ceux qui décorèrent les façades et les vestibules du château et peuplèrent le parc de groupes et de statues. Nommons, pour ne citer que les plus illustres : Michel Anguier, Girardon et Pierre Puget.

Louis XIV, on le sait, s'adressa à Le Nôtre pour les merveilles du parc de Versailles. C'est à Vaux que Le Nôtre avait donné le premier et l'un des plus parfaits modèles du système de jardin classique auquel il a attaché son nom. C'était son coup d'essai et ce fut un coup de maître.

Ces jardins merveilleux, ce fut La Quintinie qui les planta des fleurs les plus rares et des arbres des essences les plus précieuses.

En 1659, la merveille est terminée : nous vous en avons présenté les auteurs ; les acteurs destinés à l'animer sont dignes d'un pareil cadre. Quel palais, en effet, reçut jamais, dans une aussi courte période, des hôtes aussi illustres ?

Mazarin y demeure une journée et emprunte en passant des tapisseries pour sa maison de Saint-Jean-de-Luz, et aussi 15.000 pistoles qu'il se fait avancer sur ses gages.

La reine Christine de Suède, de tragique mémoire, n'avait pas attendu l'achèvement des travaux, et, de Fontainebleau, était venue visiter le domaine.

De Fontainebleau aussi, en 1659, le roi, la reine-mère, Monsieur, arrivèrent à Vaux « comme en voisins. »

Les habitués de la maison, les amis fidèles, s'appellent : Pellisson, Mlle de Scudéry, Pierre Corneille, Mme de Sévigné, Molière, qui y fit représenter pour la première fois l'*Ecole des Maris* et *les Fâcheux*, et La Fontaine, enfin, qui a chanté *Vaux et ses nymphes*.

Notons aussi que le célèbre Vatel fut à Vaux l'intendant de Fouquet avant d'entrer au service des Condés.

Mais nous voici en 1661, le 17 août, Fouquet donne en l'honneur du roi, que suit toute sa cour, cette fête dont le faste n'a jamais été dépassé. C'est l'apothéose : Fouquet a ébloui le soleil ! Mais c'est aussi le signal de la disgrâce : l'orgueilleux écureuil a terminé son ascension. Il est maintenant par terre ; un des ennemis de Fouquet le représente aux abois, harcelé par la couleuvre de Colbert et les salamandres de Letellier, et remplace la devise : *Quo non ascendet ?* par celle-ci : *Quo fugiam !* — Un autre, plus cruel encore, conserve la devise, mais la place au-dessous d'une haute potence dont l'écureuil est sur le point d'atteindre le sommet.

Malgré la catastrophe, le château de Vaux put, grâce à l'énergie de Mme Fouquet, rester dans la famille. Séparée de biens avant la condamnation de son mari, elle le rachète aux créanciers, en 1673, pour 1.250.000 livres et le donne à son fils. Celui-ci, qui avait servi avec distinction, voit sa carrière arrêtée par le nom qu'il porte et se retire à Vaux où il meurt

sans enfants en 1705. La même année, M^me Fouquet vend le domaine au maréchal de Villars.

Vaux eut encore de beaux jours, et la gloire de son nouveau maître le fait briller d'un nouvel éclat. L'illustre guerrier n'avait pas les ressources financières du surintendant, mais il s'entoure d'un faste militaire digne de son rang, et la maréchale, célèbre par son esprit et par sa beauté, a des dames d'honneur et une suite nombreuse et brillante. La société de Vaux, qui s'appelle alors Vaux-Villars, rivalise avec celle que réunit autour d'elle à Sceaux la duchesse du Maine. Mais l'esprit en est moins frivole, les conversations et les lectures ont un caractère plus sérieux; on s'occupe non seulement de questions littéraires, mais de sujets militaires, politiques, financiers même. Il n'est pas jusqu'à l'astronomie à laquelle on ne s'intéresse, et Voltaire, un des hôtes les plus fidèles de la maison, correspond avec Fontenelle qui, dans une réponse en vers, envoie sa consultation scientifique à la société de Vaux-Villars.

Au maréchal succède son fils, le duc de Villars. Esprit médiocre, il ne sut pas diriger ses affaires et ruina le domaine. Vers 1760, il vend pour 500.000 livres de plomb provenant des conduits des canaux et des pièces d'eau et cède enfin le château lui-même et toutes ses dépendances, en 1764, moyennant 1.600.000 livres à Gabriel de Choiseul, duc de Praslin. Il reste dans cette branche de la famille jusqu'en 1875 et porte, pendant cette période, le nom de Vaux-Praslin.

C'est à cette date que le propriétaire actuel, M. Sommier, en fait l'acquisition et lui rend son titre primitif de Vaux-le-Vicomte.

Depuis son acquisition, M. Sommier a consacré une partie de son énorme fortune à relever l'habitation et le parc de leurs ruines et à les restituer dans leur état primitif. Cette restauration fut faite sous la direction de feu Destailleur auquel a succédé l'architecte actuel M. Camut.

Pour l'exécution d'un tel projet, la fortune, certes, était indispensable ; mais cela ne suffisait pas ; il fallait surtout l'amour et l'intelligence de l'art. Ces qualités, M. Sommier les possède au plus haut degré ; aussi, grâce à sa volonté éclairée et persévérante, grâce au choix qu'il a su faire des

artistes dont il s'est entouré, a-t-il pu mener à bien cette œuvre grandiose, et, ses goûts personnels satisfaits, conserver à la France un spécimen incomparable de l'art français. Il aurait le droit de s'approprier, en l'amplifiant, la phrase que notre concitoyen Claude Huvé a placée au frontispice de sa maison de la rue du Grand Cerf, et de graver ces mots sur une des pierres du château de Vaux : « *Sic restituit.... decori Patriæ ac posteritati consulens.* »

Les grands souvenirs qui se rattachent à cette princière résidence et l'incontestable cachet de grandeur dont elle a été empreinte par son créateur ne sont pas les seules raisons qui la classent au premier rang de nos châteaux historiques. Les archéologues et les architectes voient en elle l'unique exemple qui nous reste de la transition entre deux styles, le Louis XIII et le Louis XIV. Cette transition s'accuse, dès le premier abord, par la ceinture de fossés d'eaux vives qui encadrent le château, disposition qu'on ne retrouve pas dans les châteaux de construction plus récente. Elle s'accuse aussi par l'abandon de la brique qui, sous Henri IV et sous Louis XIII, caractérise l'architecture de nos monuments : la Place royale, Fontainebleau, notre hôtel Montescot, et, si Fouquet en a conservé l'emploi pour la décoration de ses communs, il y renonce complètement lorsqu'il s'agit d'élever le château proprement dit. Déjà, en 1651, René de Longueil avait abandonné la brique lorsqu'il avait fait bâtir son château de Maisons, et Fouquet, suivant cet exemple tout récent, voulut que le sien fût construit entièrement en pierres de taille.

Il dresse sa masse imposante au fond d'une immense avant-cour fermée, sur l'extérieur, par une grille monumentale dont les barreaux sont supportés par des termes gigantesques et limité, sur les côtés, par les communs.

Le fossé franchi, on est reçu, au haut d'un perron très élevé, dans un premier vestibule, sobrement décoré de vastes niches creusées dans la pierre apparente des murailles et de sculptures copiées de l'antique. De ce vestibule, on pénètre dans le grand salon ou salon de la rotonde ; cette salle est certainement une des plus grandes et des plus belles de l'Europe. Au-dessus d'un double étage de fenêtres, prenant jour les unes sur le parc et les autres sur l'intérieur des

appartements, elle porte sa coupole elliptique jusqu'à 20 mètres de hauteur. Le plafond de la coupole n'a, comme décoration peinte, qu'un ciel coupé de quelques nuages avec un aigle planant au centre. Ce maigre motif tient la place de ce qui devait être l'œuvre capitale de Lebrun. Mlle de Scudéry, qui, dans son roman de *Clélie*, a décrit, sous le pseudonyme de Valterre, le château de Vaux, a fait une description minutieusement détaillée de la composition de Lebrun. D'un autre côté, de très belles gravures d'Audran représentant cette composition sont d'accord avec la description qu'en a faite Mlle de Scudéry; on pourrait donc croire qu'autrefois la coupole fut peinte par Lebrun. Il n'en est rien, car, d'après les recherches qui ont été faites par M. Sommier, on n'a trouvé sur le plafond aucun vestige d'ancienne peinture; mais on sait que Lebrun avait arrêté la composition du sujet qu'il devait peindre, et c'est sur le vu de ses esquisses que Mlle de Scudéry et Audran firent l'une sa description et l'autre ses gravures.

A droite et à gauche de la rotonde s'étendent les grands appartements : la salle de billard, autrefois antichambre, dont le plafond est orné de l'apothéose d'Hercule par Lebrun et dont les murailles, comme celles du grand salon, sont décorées de tableaux de Van der Meulen rappelant les victoires de Villars, et analogues à ceux de la Galerie des grandes actions de Monsieur le prince à Chantilly; la bibliothèque qui, parmi ses documents les plus précieux, renferme les originaux des ordres de service de la bataille de Denain; puis la chambre du roi, dont l'alcôve est fermée, comme à Versailles, par une balustrade dorée, et le salon des Muses, la merveille de Vaux, au plafond duquel Lebrun a peint son chef-d'œuvre : le Triomphe de la Vérité. C'est enfin le petit salon d'angle, gris et blanc, dont la décoration en relief est le dernier mot de l'élégance, où l'on retrouve comme un lointain souvenir de la délicatesse de la renaissance et où l'on sent en germe non seulement les finesses du Louis XVI, mais tous les raffinements de noblesse et de style inventés sous Napoléon Ier par Percier et Fontaine.

On juge du plaisir éprouvé par nos excursionnistes au cours de leur visite, plaisir d'autant plus grand que Mme Sommier, née de Barante, avait tenu à leur faire elle-même les hon-

neurs du château et, avec une exquise bonne grâce, les promenait de pièce en pièce en leur donnant sur l'habile restauration accomplie par son mari les renseignements les plus intéressants et en évoquant les souvenirs historiques qui s'attachent à cette magnifique demeure.

Du château, la promenade s'est continuée dans le parc. Quel magnifique parterre, et quelles idées larges étaient celles des artistes du siècle de Louis XIV ! La plate-forme de Vaux, la partie découverte que l'on a devant soi en descendant du château par le joli pont qui enjambe le fossé, occupe une superficie de 40 hectares.

C'est là que se dessinent, géométriquement alignés, sur un superbe plan classique, les pelouses rectangulaires encadrées de plates-bandes fleuries et celles où sont figurées des broderies gigantesques, avec des bordures de buis pour contours et, pour remplissage, des cailloutis rouges et noirs.

C'est là qu'apparaissent les jets d'eau et les cascades, dont le châtelain a fait aux visiteurs la surprise de mettre en mouvement pour eux les grandes eaux. On admire surtout le bassin circulaire où des dauphins dorés, jetant l'eau par leurs narines, semblent saluer une immense couronne royale, et, dans le lointain, à l'extrémité du parc qu'il domine, l'Hercule Farnèse doré d'où l'on découvre dans toute sa splendeur l'ensemble merveilleux du château, de ses parterres et de ses bosquets.

Un lunch somptueux, dressé dans la rotonde, attendait les promeneurs à leur retour. Cette délicate attention a mis le comble à leur ravissement. Après avoir remercié, comme il convenait, la châtelaine de cette princière réception, et lui avoir remis pour M. Sommier, comme souvenir de leur visite, la médaille de la Société, ils ont repris, dans leurs breacks, la route de Melun.

Puis, après une promenade à l'abbaye du Lys, annexe improvisée au programme, ils regagnaient Paris et Chartres, emportant de cette radieuse journée un souvenir inoubliable.

16 octobre 1901.

M. le Président adresse à M. Piébourg des remerciements et des félicitations pour son intéressant rapport.

M. Pierre Labouré, capitaine-commandant au 13[e] régiment de cuirassiers, et M. Bertauts, membres de la Société de Photographie de Chartres, qui assistaient à l'excursion, font hommage à la Société d'un assez grand nombre de photographies prises tant à Vaux-le-Vicomte qu'à l'abbaye du Lys.

Des remerciements seront adressés à ces aimables donateurs.

M. Mayeux donne ensuite communication de son *Étude sur l'Abside de la Cathédrale de Chartres*. De vifs remerciements sont adressés à l'auteur, et l'impression immédiate de son travail est votée.

Au sujet de cette étude, M. l'abbé Sainsot et M. Hoyau affirment que les abbés Bulteau et Hénault étaient absolument du même avis que M. Mayeux.

M. Amblard dit qu'il ne croit pas, comme l'admet M. Mayeux, que le mur gallo-romain dont il parle est l'abside d'une église primitive. L'absence du plan incliné, qui fait défaut à sa base et qui caractérise les fortifications de cette époque, n'est pas, à son avis, une raison suffisante. Est-on certain, dit-il, qu'il n'a pas été enlevé, et M. Mayeux s'est-il bien rendu compte qu'il n'y avait pas de trace d'arrachement à la base de ces murailles? Il rappelle, pour conclure, que plusieurs églises de cette époque, celles du Mans et de Bourges, entre autres, avaient leur chevet adossé à des murs gallo-romains. M. Mayeux réplique, en produisant un croquis à l'appui, que l'examen de ce mur a été poussé jusqu'à son extrême base et qu'il n'y a été constaté aucune trace d'arrachement. Il rappelle d'ailleurs un texte signalant l'édification d'une église *intra muros*. M. Amblard déclare persister dans son doute, et quant au texte sur lequel s'appuie M. Mayeux, il n'y trouve rien qui s'oppose à ce que la chapelle Saint-Lubin eût été adossée après coup derrière une construction précédente.

M. l'abbé Legué a fait don à la Société de plusieurs numéros du Bulletin départemental et du Recueil administratif de la Préfecture d'Eure-et-Loir de 1870 et 1871.

M. A. Guillen a offert à la Société deux cent vingt-trois pièces relatives à la Garde Nationale de Chartres (1789-1851)

et plusieurs autres documents dans lesquels on trouve les comptes des dépenses de la Ville de Chartres des années 1789-1790 et l'an XII (1803-1804).

Des remerciements sont votés à ces généreux donateurs.

La parole est à M. l'abbé Guillon qui donne lecture de sa communication sur :

## LA COMÉDIE A CHARTRES PENDANT LA RÉVOLUTION

Avant que les citoyens Supersac, Blomnié[1] Jacques Monteage, président, Maugars, commis, déposassent, le 16 floréal an VIII, entre les mains du nouveau préfet, leurs archives municipales, ils y avaient consigné quelques données concernant « les spectacles », que je me permets de signaler à votre bienveillante attention, en attendant le livre de notre confrère, le docteur Robin, sur la Révolution à Chartres.

Je passerai sous silence les spectacles représentés sur la grande butte ou dans la cathédrale ; je ne mentionnerai même pas les seize livres payées au citoyen Robbe fils, tailleur, pour l'habillement du monstre brûlé à la fête du 30 vendémiaire[2] : toutes ces scènes ont été admirablement décrites par M. l'abbé Sainsot. Je m'occupe uniquement de la comédie qui, en riant, corrige les mœurs.

D'après une lettre du commissaire du directoire exécutif[3] : « Chartres, à toutes les époques de la Révolution, dans les circonstances les plus critiques, a joui d'un calme intérieur que rien n'a pu troubler ». Quelque exagérés que soient ces éloges adressés à la municipalité d'alors, je constate la pré-

[1] Blommé, orfèvre, fut, avec Martin, épicier, désigné commissaire afin de vendre à Paris les diamants entourant la sainte châsse : « Il reste encore une autre richesse, avait proposé le procureur, plus inutile que les matières d'or et d'argent déjà vendues et moins éclatante, pas perdue pour la piété et même pour les yeux des fidèles, cette richesse vous pouvez l'employer à vos besoins privés je veux parler des pierres précieuses qui sont entassées autour d'un reliquaire dont la sainteté doit consister bien moins dans l'éclat mondain qui l'environne que dans les dépouilles sacrées qu'il renferme ». Je propose donc au conseil général de faire vendre les diamants (Conseil général, Tome III, f° 76, 18 sept. 1793).

[2] Compte de Gironard, 30 vendém. an III.

[3] Conseil gén. Tome III, 20 therm. an V.

sence d'artistes dramatiques à Chartres, même dans les plus mauvais jours. Etaient-ils bien suivis ? J'en doute d'après cette plainte formulée par le fameux Guillard, procureur de la commune [1]. « Les artistes dramatiques ont annoncé une représentation au profit des pauvres. Le spectacle était *Caïus Cracus* et *la Brouette du Vinaigrier*, pièces patriotiques et analogues à la Révolution. J'ai été surpris de ni voir presque personne, et sans le bataillon de volontaires, arrivé en cette ville, qui garnissaient la salle, la recette eût été presque nulle pour les pauvres, et le spectacle réduit à un petit nombre de patriotes. Il ne peut y avoir, poursuit-il, que trois motifs qui ayent empêché de se rendre au spectacle : une indifférence coupable pour la cause de l'indigence ; une aristocratie criminelle parce qu'il se donnait des pièces patriotes, ou l'oubli et l'ignorance du spectacle et de son motif. Dans les deux premiers cas vous devez sévir contre ceux qui abandonnent réellement la cause de l'indigent, et vous avez le droit de prendre des mesures révolutionnaires contre l'aristocratie. Je propose donc au Conseil général de faire adopter Sainsot comme commissaire, qui ira faire une collecte chez tous les citoiens qui ne se sont pas rendus au spectacle ». Guillard se souvient-il de sa célèbre victoire du 20 août où le conseil général lui donna acte de ce que, à sa diligence, il a été brûlé deux tombereaux de registres et de titres féodaux, remis par Chevard, notaire. Sainsot, architecte de sinistre mémoire, a t-il réussi dans ses visites domiciliaires ? Je l'ignore ; je le vois uniquement, le 4 pluviôse, an III, remettre à Joliet, commissaire de police, plusieurs sommes qu'il avait reçues de la société des artistes. Plus heureux était Masson, au souvenir sympathique, qui, cette même année, le 4 nivôse, après la demande d'un réverbère [2] pour la salle des spectacles, versait à l'agent national Hoyau, trois cent livres délivrées par la société des arts, annonçant que le billet, au lieu de quarante sols sera porté à trois livres. « Les lois ont toujours protégé les arts qui s'exercent au bénéfice des pauvres. Cette institution a reçu son exécution devant le représentant du peuple, le citoyen Sergent, qui a applaudi

[1] Cons. gén. Tome III, 19 brum. an II, f. 150.

[2] Cons. gén. Tome V, 9 frim. an III, f. 13.

aux travaux, et l'a engagée à réunir à la partie des concerts l'art dramatique comme le plus convenable à propager l'instruction publique et varier le plaisir du peuple. Elle a commencé à jouer le 20 ventôse dernier. Jusqu'au 29 floréal il y a eu dix-sept représentations, donc trois de par et pour le peuple. Le produit a été de six mille deux cent quarante-huit livres. Après le prélèvement de la dépense (3 200 l.), la recette des pauvres a été de seize cent trente livres et celle de la société de mille quatre cent dix-sept livres. »

Il paraît que bien des difficultés surgirent, car Masson continue : « On a voulu sacrifier le chef en débitant des accusations si grossières que vous-mêmes les avez rejetées, mais votre voix paternelle a été étouffée. La société a cessé ses jeux, et chaque membre craintif attendait chaque jour le funeste résultat d'une oppression réelle ». Le calme reparut car un théâtre était construit pour la somme de huit cents livres : « Semblables, conclut-il, aux matelots battus par la tempête et échapés du naufrage, les sociétaires ont reparu à leur poste et manœuvrent avec une activité infatigable. Les premiers jeux ont célébré Coblentz, la victoire remportée par le général Marceau »[1].

Le 27 frimaire an X, encore les pauvres à soulager : les billets de premières loges sont de quinze centimes, ceux de seconde de deux sous, et les places de parterre de cinq centimes[2].

La désertion des assistants continuait toujours. L'an VI, le 13 brumaire, le conseil général prenait cet arrêté : « Considérant que le spectacle est peu suivi pendant l'été où la plupart des chartrains vont à la campagne, comme les représentations donnent au plus l'une dans l'autre cent francs de bénéfice, la société ne paiera que cent francs pour la patente de l'an dernier. »

La police des spectacles fut arrêtée par ce règlement (1796) dont j'indique les trois articles principaux[3] :

– I. La police tant intérieure qu'extérieure des spectacles

[1] Cons. gén. Tome V, 4 niv. an III, f. 30.

[2] *Ibid.*, Tome VI, 27 frim., an X, f. 46

[3] Cons. gén. 6 flor., an VII, f. 202

ne pourra être exercée que par les citoyens délégués à cet effet par l'administration municipale.

IV. L'intervalle entre deux pièces sera rempli par un ou plusieurs airs patriotiques.

VI. Les artistes communiqueront à l'administration municipale chaque premier du mois le répertoire des pièces. »

Un an après, le 18 vendémiaire, était élaborée une réglementation complète [1].

« I. On ne pourra jouer que les pièces indiquées par les affiches visées par l'administration.

II. On examinera si les pièces ne contiennent pas des maximes contraires à la pureté des principes républicains.

III. Tout théâtre sur lequel seraient représentées des pièces tendant à dépraver l'esprit public, et à réveiller les honteuses superstitions de la royauté sera fermé.

IV. Les artistes dramatiques seront tenus de régler leurs représentations sur l'annuaire républicain.

V. Tous entrepreneurs seront tenus d'acquitter le dixième du produit de leur recette entre les mains de la commission de bienfaisance.

VI. La levée de la toile se fera à six heures précises. Cette disposition est de rigueur. »

Toute pièce passait par les ciseaux de la censure. Interdits les « Mariniers de Saint-Cloud » [2], une pièce demandée par Quévanne et dans laquelle on prenait les noms de « monsieur » et de « madame » [3], etc., interdits aussi les bals masqués, parce qu'on pourrait en profiter pour troubler le bon ordre [4]. Les deux troupes de Brideau et de Lazary sont obligées d'en passer par là [5]. La « *Revue de l'an* VI (ou) *Il faut un État* » est tolérée avec les corrections « soulignées d'un trait de craion » [6].

Il y avait aussi des jours où le spectacle était interdit, comme aux jours de deuil.

[1] Cons. gén. VII, 17 vendém. an VII, f. 6.

[2] *Ibid.*, *ibid.*, 11 frim. an VIII, f. 102.

[3] *Ibid.*, VII, 23 pluv., an VI, f. 186.

[4] *Ibid.*, *ibid.*, 2 vent. an V, f. 59. Les bals parés se terminaient à minuit.

[5] *Ibid.*, VII, 8 frim. an VII.

[6] *Ibid.*, VII, 17 brum. an VII, f. 13.

A la mort de Marceau, l'administration municipale écrivait, le 13 vendémiaire an V, à la citoyenne veuve Marceau-Desgraviers : « Nous avons appris avec douleur l'accident funeste qui prive la patrie d'un de ses plus zélés défenseurs, le général Marceau, votre fils. En regrettant notre jeune compatriote, nous croyons devoir mêler nos larmes à celles de sa mère[1]. »

Au 20 prairial an VII : « Considérant que cette journée doit présenter le spectacle de la profonde affliction dont cet attentat a pénétré la France, les spectacles n'auront pas lieu[2]. »

Il se rencontrait aussi d'autres jours réputés néfastes, ceux du dimanche, d'après la proclamation suivante dont la teneur fut imprimée, publiée et affichée : « Vos administrateurs étaient persuadés que depuis longtemps les vieux préjugés n'existaient plus : mais nous n'avons pas compté sur les efforts constants des éternels ennemis de la tranquillité publique. Ils se sont mis à découvert en tâchant d'égarer un instant les hommes simples et crédules, qui pensent qu'on ne peut être heureux sans danser le dimanche et sans aller au marché le samedi, en conséquence le jour du marché et de la réjouissance est reporté à la décade »[3].

Défense donc de donner des représentations le dimanche d'après l'ancien calendrier, à moins que ce jour se rencontre avec un jour ordinaire de spectacle ou un décadi[4]. Cette même année la Pentecôte tombant le 8 prairial, le théâtre était fermé ce jour-là : « de peur qu'une représentation à pareille date eût entretenu les esprits dans les préjugés de l'ancien régime. »

Mais mieux vaut déraciner un chêne séculaire que d'ôter le dimanche à la nation. Aussi les membres de la commune prenaient gravement cette détermination : « Le calendrier

[1] Cons. gén. Tome VI, f. 33, 30 vend. an V. Plus tard le frère de Marceau, Villerus, fut nommé commissaire en raison de son attachement à la liberté et de son peu de fortune.

[2] Cons. gén. Tome VII, f. 62, 18 prair. an VII. Probablement à l'occasion de la défaite et de la mort de Moreau.

[3] Cons. gén. Tome VI, f. 216, 28 prair. an VI.

[4] *Ibid., ibid.*, f. 211, 7 prair. an VI.

n'obtiendra un succès complet que si les solennités religieuses sont transportées aux décadis et quintidis : ce moyen peut avoir d'autant plus d'influence sur l'établissement de l'ère républicaine qu'une grande partie des chartrains professe cette religion catholique : ils adopteraient nécessairement pour jours de repos ceux où l'on célèbrera les offices divins. Considérant que les preuves multipliées que les ecclésiastiques (assermentés) n'ont cessé de donner de leur soumission à la république... arrête qu'ils sont invités de la manière la plus instante à transporter la réunion du culte aux décadis »[1].

Dernière question : où se tenaient les spectacles ?

D'après les notes de M. Le Tellier : « au mois de juillet 1777, on commençait à bâtir une salle de spectacle dans le derrière du Grand-Four, devant Saint Saturnin ; c'était un ancien cartier imagier qui avait acquis le terrain à ce dessein.

Plus tard, le 29 brumaire an II, le procureur se plaignait que la salle présentait des inconvénients sans nombre par sa situation au milieu des habitations et à cause des issues qui étaient étroites et incommodes[2].

« S'il survenait un incendie, il serait presque impossible de sortir ou de donner du secours »[3]. Aussi pratiqua-t-on dans la ruelle appelée Mithouard une porte à deux ventaux ouvrant au milieu du parterre.

La loi du 4 mai 1791 supprimant les sept paroisses de la ville laissa libres de nombreux bâtiments. Parmi ces divers monuments du fanatisme, comme les appellent nos édiles, les églises de Saint-Aignan et de Sainte-Foy furent choisies de préférence. Sainsot, nommé commissaire enquêteur, déclare que Sainte-Foy ne peut être propre au spectacle sous tous les rapports : Morin qui en est adjudicataire devra l'abattre dans trois jours[4]. Ce dernier a aussi acheté Saint-Aignan, c'est cette église qui définitivement fut choisie comme salle de spectacle le 6 frimaire an II[5]. Une inspection minutieuse

[1] Cons. gén. Tome VI, f. 216, 26 prair. an VI.

[2] Cons. gén. Tome III, f. 168, 29 brum. an II.

[3] Cons. gén. III, f. 223, 9 niv. an II.

[4] *Ibid.*, *ibid.*, f. 168, 29 brum. an II.

[5] *Ibid.*, *ibid.*, f. 176, 6 frim. an II.

eut-elle lieu, qui constata que Saint-Aignan pouvait un jour ou l'autre crouler et entraîner avec le cimetière une partie des maisons adjacentes? [1] L'église Sainte-Foy, originairement une petite chapelle hors la ville avec un prieuré, érigée en paroisse après la ruine de celle de la Madeleine en 1130, devenait une salle de spectacle, et Morin, architecte, établissait une place devant ce nouveau théâtre [2].

Abbé GUILLON.

M. le Président adresse des remerciements à M. l'abbé Guillon pour sa communication.

M. Denos donne d'intéressants renseignements sur cette maison dite du Grand-Four. Il ne nous fait d'ailleurs qu'un récit succinct d'un travail beaucoup plus étendu qu'il se propose de communiquer à une prochaine réunion.

M. l'abbé Langlois présente un fragment de pierre trouvée en septembre 1901, à Chartres, en face le nº 5 de l'impasse des Herses, à la base d'un pilier de lavoir, à gauche, dans l'Eure, et portant cette inscription.

. . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . .

1er Marguillier, Louis
Alexandre Rousseau
2e, et Pierre Lion 3e,
Cette Eglise a été
Blanchie et Le
Pavage Totalem.
Refait à neuf
Le 9 Sept.
? ?

[1] L'expertise eut lieu en dernier lieu l'an VII ; il fut prouvé que des accidents terribles étaient à craindre.

[2] Cons. gén. Tome VI, f. 28, 4 niv. an X.
Sainte-Foy, ancienne chapelle hors les murs de la ville, donnée à l'abbaye de Saint-Jean par saint Yves, fut érigée en paroisse après la ruine de celle de la Madeleine en 1130, et renfermée dans la ville par Pierre de [illegible]. Le mur de clôture de cette église longue de 24 toises et large de 11, n'aurait été fait du

Elle est offerte à la Société par M. Robert Carteau, blanchisseur. Des remerciements seront adressés au donateur.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---

## SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1901

**Président : M. Roger Durand. — Secrétaire : M. Georges Champagne.**

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, abbé Sainsot, Georges Champagne, Amblard, Appay, Balandra, abbé Bellanger, Bernier, Gabriel Buisson, abbé Crancée, Corby, Delacroix, Denis, Denisart, Denos, Dulong de Rosnay, Escotlier, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbés Guillon et Haye, Hoyau, docteur Juteau, abbé Langlois, Lehr, Lorin, Mauger, Mayeux, Charles Pétrot, Piébourg, docteur Robin, Robinet, docteur Taillefer, abbé Vaurabourg.

Excusés : MM. Duchon, Georges Durand, Rousseau-Renvoizé.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission d'un membre nouveau.

Avant de passer à l'ordre du jour M. le Président s'exprime en ces termes :

« A l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la Mémoire des Enfants d'Eure-et-Loir, dans le but de glorifier nos compatriotes qui ont versé leur sang pour le pays pendant la Guerre de 1870-1871, M. Caillaux, ministre des Finances, a décoré plusieurs membres de notre Société.

» M. Georges Champagne, notre excellent secrétaire, ainsi que M. le pasteur Lehr et M. Armand Mouton ont

côté de la maison du prieur qu'en 1502, Michel de Champrond (*d'azur à un griffon d'or a la bordure de gueule*) en aurait posé la première pierre. Cette église n'a que deux chapelles, une au rond-point, une autre au côté droit du chœur en hors-d'œuvre. Le clocher dans œuvre est sur le milieu de l'aile gauche : le prieur paie 12 sols six deniers de cens au Chapitre (*Bibl. de la Soc. d'Archéologie d'Eure-et-Loir*, n° 43, Pintart, f. 153).

reçu les palmes d'Officier d'Académie ; M. Béthouart la rosette d'Officier du Mérite Agricole.

Nous adressons à ces confrères nos sincères félicitations.

M. le Président annonce ensuite à la Société que notre confrère, M. Albert Mayeux, vient d'être nommé Architecte diocésain, et le félicite chaleureusement de cette nomination obtenue à la suite d'un concours où il a été classé troisième.

L'Assemblée salue ces diverses promotions par des applaudissements unanimes.

M. le Président donne communication :

1° du Bulletin du *Comité des Sociétés des Beaux-Arts des Départements* annonçant que la 26e session de MM. les délégués des Sociétés des Beaux-Arts des Départements ouvrira, à l'école des Beaux-Arts, le mardi 1er avril 1902 ;

2° du programme du Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne en 1902, lequel est à la disposition de MM. les Sociétaires (M. l'abbé Langlois et M. Mayeux sont désignés pour représenter la Société audit Congrès) ;

3° d'une lettre-circulaire de la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* annonçant que, conformément aux conditions de legs de M. Lucien Fouché, ladite Société décernera, en 1903, un prix de 600 francs au meilleur mémoire sur un sujet historique intéressant le département de l'Eure ;

4° d'une lettre de M. Charles Bréard, annonçant l'envoi à la Société d'un fort volume qu'il a publié en 1898 sous ce titre « Correspondance inédite du Général-Major de Martange, aide de camp du prince Xavier de Saxe (1756-1782). »

Marie-Antoine Bouët de Martange est originaire d'Eure-et-Loir. Il naquit à Renancourt, hameau de la commune de Villemeux, canton de Nogent-le-Roi, le 10 février 1722 et reçut de son père, intendant du marquis de la Salle, le nom de Bouët, qu'il laissa à l'écart pour prendre celui de Martange, nom supposé, paraît-il.

Des remerciements ont été adressés par M. le Président à M. Charles Bréard pour son aimable envoi.

5° de la lettre suivante de M. René Merlet en réponse à la notice de M. l'abbé Langlois, sur le Puits des Saints-Forts, lue à une précédente séance.

Chartres, 6 novembre 1901.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien informer nos confrères de la Société Archéologique que j'ai reçu communication de la notice de M. l'abbé Langlois, « A propos du Puits des Saints-Forts. »

M. Langlois me semble ne pas avoir compris les raisons qui m'ont permis de déterminer avec une certaine précision la place où était le puits des Saints-Forts. Il serait, je pense, superflu de répéter encore une fois ma démonstration, car la preuve en est faite maintenant que le puits est découvert.

Cependant, si l'on veut savoir quel était l'état de la question lorsque j'ai entrepris mes recherches, l'on n'a qu'à se reporter à la *Monographie de la Cathédrale de Chartres*, publiée par M. l'abbé Bulteau. On y verra que cet érudit, considérant l'insuccès des fouilles opérées en divers endroits de la crypte, estimait que le puits des Saint-Forts se trouvait dans le caveau de Saint-Lubin et que d'autres archéologues pensaient même qu'on devait l'identifier avec le puits qui existe encore dans les souterrains de l'Evêché [1]. — On était donc loin d'être d'accord sur la véritable situation de ce monument disparu.

Si M. l'abbé Langlois savait ce que tout le monde ignorait alors, il aurait bien dû le dire plus tôt. Cela lui aurait fait plus d'honneur qu'un simple et tardif compte rendu de mes travaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

R. MERLET.

6° de photographies, offertes par M. Goupillon, représentant : 1° des mosaïques gallo-romaines découvertes dans la propriété de M. le comte d'Harcourt, à Pontchevron, à cinq kilomètres de Gien et de Briare ; 2° les ruines de bains de l'époque romaine, découvertes sous les fouilles de la place Baptemosses, à Briare (Loiret).

[1] *Monographie de la Cathédrale de Chartres*, 1re édition, p. 20-21 (fiche 146 de la *Bibliographie d'Eure-et-Loir*, par M. l'abbé Langlois). — Dans la seconde édition de la *Monographie*, parue en 1887, M. l'abbé Brou émet l'opinion que le puits des Saints-Forts doit exister dans la chapelle de Notre-Dame-Sous-Terre. Cette opinion, comme celle de ses devanciers, est erronée, puisque c'est en dehors de cette chapelle, derrière la cloison qui en forme le fond, et sous la muraille latérale de la crypte, que le puits vient d'être découvert.

La parole est donnée à M. l'abbé Guillon qui fait les deux communications suivantes :

## UN REGISTRE DE SAINTE-FOY

Si vous le voulez bien, Messieurs, nous allons nous rendre à la tablette de Sainte-Foy le 20 décembre 1767, quelques années avant la profanation. Nous sommes d'ailleurs dans l'honorable compagnie de notables paroissiens, de Jean Barbé, prieur curé de Sainte-Foy, Charles-François de Paris, chevalier, conseiller d'honneur aux bailliage et siège présidial de Chartres, Michel-Claude Horeau, Louis Le Tellier, avocat en parlement, Jean Billard, bourgeois. La réunion est légale, maîtres Pichot et Champion, notaires, sont à leur écritoire. Il s'agit d'apurer les comptes rendus par François Doublet, procureur aux bailliage et siège présidial de Chartres et Etienne Bourgeois, ancien maréchal et bourgeois de cette ville, anciens marguilliers de la dite paroisse [1]. Les recettes et les dépenses s'échelonnent dans l'espace des trois années 1765, 1766, 1767 : le dossier est volumineux, les quittances, bordereaux, factures, s'entassent poudreux, mais lisibles et bien conservés. Rien de moins attrayant que les chiffres et les noms propres, je serai court et le moins ennuyeux possible.

Pour faire voir l'importance de la paroisse, je signalerai la balance de la caisse. Il y avait en reliquat deux mille vingt-deux livres ; les recettes triennales montaient à treize mille cent vingt-huit livres, les dépenses à douze mille deux cent huit livres, excédent ou boni neuf cent vingt livres.

Ce sont les détails qui vont nous faire assister à la vie chrétienne de cette paroisse, l'une des sept de notre ville. Elle possédait une autonomie qui réclamait ses droits jusque sur les officiers du Chapitre. Le 2 mars 1762, assignation était donnée à la vénérable compagnie, à propos d'un portier, Nicolas Girard, enlevé et inhumé par le Chapitre au détriment de Sainte-Foy : les chanoines, comme d'habitude, eux-mêmes s'en plaignent, perdirent le procès ; ils furent même obligés d'interdire, au moins pendant leurs offices, les proces-

[1] Registre mss. in-folio, 16 fol. avec plusieurs bordereaux et feuilles. Fonds Renier.

sions que messieurs les chanoines réguliers de saint Augustin de Sainte-Foy se croyaient autorisés à faire autour du chœur de la mère église.

Depuis 1748, messire Jean Barbé, aussi chanoine, âgé de cinquante ans, est à la tête de la communauté ecclésiastique, en qualité de prieur curé, il touche pour ses trois ans deux mille trois cent soixante-dix-neuf livres quinze sols [1]. Le vicaire, messire Jacques Philippes, neveu de Dominique Philippes qui a résigné en 1754, a droit à cent cinquante livres d'honoraires; il habite une maison appartenant à la fabrique, pour l'ombrager il a même planté cinq tilleuls qui d'ailleurs lui sont remboursés. Arrive ensuite le clergé paroissial composé de prêtres habitués, ils assistent spécialement aux Passions et aux Saluts, ils administrent également la confrérie de la Charité. Notons en passant les officiers d'église, un vénérable vieillard, Me Vincent, Me tonnellier, il assiste au chœur par suite du suffrage populaire; le sacristain, Poupron, touche trois cents livres; un porte baleine, coiffé de son bonnet carré, Claude Dyon, aux honoraires de trente-six livres. Personnage autrement important est Landrieu; c'est lui qui prépare le buis des Rameaux, qui écure la cuivrerie, qui fait la buée: à ce bedeau encore de porter l'argenterie à l'orfèvre Mallain, Michel le bourrelier ne touche aux deux cloches que par ses ordres; par ses mains également passent les trois sacs de charbon de Texier. Voyez-le à la peine, trois jours consécutifs, il sonne les prières de quarante heures pour Monseigneur le Dauphin, plus tard en 1767, il sonnera pour Mme la Dauphine et touchera neuf livres. Il aide la veuve Hemery à poser les tentures autour du lit de parade de feu M. le Dauphin, et à dresser le mausolée : nous le retrouvons au service du bourgeois Horeau. C'est encore lui, Landrieu, qui commande les pains bénits chez Lonqueue, le boulanger, et les cierges chez le mercier Joliet, lui qui reçoit une nappe pour l'autel de Notre-Dame de Liesse. Donneur d'eau bénite aux jours solennels, il porte également le cierge de saint Sébastien. Or cet homme important ne touche que soixante livres, mais la fabrique le loge, et abrite sa veuve après le décès du mari.

[1] Fol. 9, etc. Les fol. 8 et 14, concernant la chapelle absidale sont très intéressants.

Je passe sous silence les quêtes, les ouvertures de fosses, les recommandations, pour arriver à deux célèbres confréries, celles du Saint-Sacrement et celle de Sainte Claire avec ses offices très suivis; encore aujourd'hui une statue de cette sainte décore la ravissante chapelle.

Le foncier de la fabrique était très étendu: le sieur Trubert lui avait concédé vingt-quatre setiers de terre sis à Villemain, c'était un revenu de six setiers de blé froment, conduits à Chartres par Jean Poitrimol et la veuve Guillard. Le cours du blé en 1765 était pour le setier 13 l., 13 l. 12 s. 6 d., 14 l., 15 l., 15 l. 10 s. Sainte-Foy possédait aussi des moulins près du Bois-de-Mivoye: messire Masson, sergent de Meslay, et acquéreur du Bois, faisait dix minots huit quarts de blé froment, mais du meilleur et non du méteil: là encore relevait de la fabrique une mine de terre baillée par madame Martin, héritière de M. Besnard: c'étaient cinq quarts de blé et d'avoine. Plus près de nous, la veuve Louis Martin [1], fermière du champart de Corancez, devait deux setiers de blé champart. Voici maintenant des terres de deuxième classe: Sébastien Isambert, laboureur à Boisville-la-Saint-Père, pour deux setiers, est redevable de vingt-six livres; Thomas Fouré à Coltainville, pour neuf setiers de terre, doit neuf setiers de blé; Jacques Moisson, vigneron à Oisème, pour une mine, paye trente sols; Louis Dureau, vigneron à Mainvilliers, pour un arpent, solde dix-huit livres; André Gaudoy, laboureur à Poisvilliers, pour neuf minots indivis avec la fabrique de Saint-André, versait douze livres; Hubert Lesimple, cultivateur à Berchères-la-Maingot, pour trois setiers et mine, apportait six livres; Michel Marais, vigneron, pour dix minots près de la fontaine de Luisant, devait vingt-cinq livres, etc. A propos de Etienne Hubert, redevable aussi et demeurant à Maindreville, permettez-moi de vous signaler ce hameau de Fontenay-sur-Eure: au moyen âge, il perdit son nom celtique d'Etable aux bœufs pour s'appeler *Mater Ave*. De cette hauteur, en effet, nos pères saluaient avec délices, Messieurs de Chartres, votre insigne cathédrale, la mère Eglise.

Là s'ouvre un autre chapitre des rentes non rachetables.

[1] Sur la patriarcale famille des Martin au moyen âge à Corancez, cf. une page tout à fait locale (Cart. N. D., II vol., p. 316).

Ont payé, Montéage, l'aîné, pour sa maison, rue de la Clouterie, Félicien Chantier, chanoine de Saint-Piat et musicien, Bardet, Vallet, chirurgiens, Bouvart, Champion, Leroy, notaires, Le Tunais, Brazon, cordonnier, Sadorge, pâtissier concurrent de Philippe, Lebeau, vitrier, Chaudun, marchand de blé, Besnard, boulanger à la Porte-Guillaume, acquéreur de l'auberge où pend pour enseigne la Fleur de Lys, Texier, cuisinier, Besnard, imprimeur, Everard, avocat, Jeuffroy, curé de Saint-Maurice, Hamelin, curé de Saint-Martin, bachelier, député à la chambre du clergé de Chartres, les Dames de la Visitation, etc. Le dernier chapitre est consacré aux rentes constituées: apparaissent Etienne Leroy, vigneron à Mainvilliers, Charles Tasset, vigneron à Morancez, messieurs les religieux bénédictins de Coulombs pour cinquante livres, le sieur Genegé, maître de poste à Illiers, pour quatre-vingt et une livres, Menard et Sanson, receveurs des décimes, pour cent cinquante livres, Davignon et Triballet, receveurs des tailles.

Pour mémoire notons les reprises ou dettes probablement irrécouvrables.

Si les recettes étaient importantes, les charges étaient en rapport. En dehors des frais ordinaires, la fabrique devait se charger des réparations à faire aux presbytères de Berchères-la-Maingot et de Corancez : en 1768, Choupart, préposé, touchait quinze sols pour cet objet. Il y avait en outre les maisons, l'église, le cimetière à entretenir.

Au chevet de Sainte-Foy se trouve une chapelle consacrée aujourd'hui à Notre-Dame du Rosaire, le registre en question renferme précisément des documents très intéressants sur la fondation de cet édifice, orienté comme les autres églises, à l'encontre pourtant de la cathédrale. Messire Horeau, bourgeois et habitant de la paroisse, avait conçu le dessein d'agrandir la chapelle qui se trouvait derrière le maître-autel. Pour la rendre plus spacieuse, il s'était ouvert secrètement à M. le prieur, il avait même promis deux mille livres pour subvenir aux dépenses. Par leurs délibérations du 31 août 1766 et du 22 février 1767, les habitants ratifièrent ce projet. Le bienfaiteur ajouta cinq cents livres, monseigneur de Fleury contribua pour quatre-vingt-seize livres. Les travaux furent confiés aux entrepreneurs Jean Renault et Landry, qui soumissionnèrent après les publications faites par le trompette

Joseph Creuzat. Les anciens ormes qui ombraient l'[illegible] furent vendus pour vingt-quatre livres, le 18 janvier 1767, et la vieille chapelle fut détruite pour laisser place au monument actuel. Le peintre Adère fournit et son temps et un tableau magnifique ; Dauphinot entreprit les boiseries qui lui furent payées six cent trente et une livres ; les quêtes faites par le prieur furent de cinq cent douze livres, une personne de piété en donna soixante. Bref, les ouvriers travaillèrent vite et bien, ils reçurent même comme gratification, les charpentiers trente livres, les menuisiers douze livres.

Avant de signer avec paraphe l'apuration du compte en question, les notables habitants de la paroisse ont soin de faire remarquer qu'ils n'ont rien reçu des administrateurs du bureau des pauvres ; eux au contraire se montraient très généreux pour les indigents, témoin ce quatrain adressé au prieur par un pauvre secouru :

HOMMAGE DE LA VÉRITÉ, A MON PRIEUR

Agréez ce bouquet de mon cœur l'interprète,
Père des malheureux digne et zélé prieur ;
Demain n'est-ce pas votre fête !
Oui puisque c'est demain le jour du bon Pasteur.

Au risque de lasser votre bienveillante attention, je me permettrai très brièvement de vous communiquer d'autres comptes de fabriques, urbaines ou extra-muros, comptes renfermés dans la même liasse.

Voici d'abord Saint-Aignan [1] : les rendant compte sont le sieur Marteau, le célèbre Petey de la Charmoye le 30 mai 1758. Parmi les dépenses (2059 l.), je signalerai des sommes payées à M. Lefèvre, Gaulier, etc., à M. le curé (Brémont), 131 l., à M. le vicaire, 140 l., au fondeur Leclair, 818 l., aux dames de Jouarre, 90 l., par l'entremise du sieur Langlois, personnage qui apparaît souvent, etc. Le boni de 191 l. est constitué par les recettes (225 l.) que forment les bancs et chapelles, les confréries, les versements des dames de Poissy, de Louis Manguin d'Ouarville, M[illegible] de Boisroger, les bénédictins de Nanteuil, etc.

[1] 2 reg. de 2 comptes de 2 f. in-fol. fonds [illegible] ; dans la même liasse [illegible] cote de Cîteaux et de Saint-[illegible].

Saint-Saturnin [1], paroisse de Desgraviers, est plus complet.

Alexandre Segée, marchand, cite les factures de Bridan (13 octobre 1789, six cent quatre-vingt-sept livres) de Petit, doreur, etc.

Philippe, ancien maître tapissier, marguillier, mentionne les trois cloches, le loyer d'un étal de boucherie loué au sieur Ménager, une place à vendre des herbes, les recettes des bancs occupés par Le Tellier, avocat, Gaullier, Lion, notaire, Montéage l'aîné, Garnier, les frères Maugars, Hue-Lorville, Maury, Du Temple de Rougemont [2], Lefebvre, Hérisson, Perier, Levassort, Sainsot, Coubré, Morin, entrepreneur de bâtiments, etc. Les bancs, payables un an d'avance, produisaient 2132 l. Le premier pasteur, messire Maillard, licencié en théologie, futur curé de la cathédrale, les vicaires Junentier, Sédillot, Doray, le sacristain, Gréard et Leblond, chantres, etc., ne sont pas oubliés.

Le 31 mars 1791 au presbytère de Saint-Saturnin, devant Lin-Loup-Lo-Luc Barré, procureur au présidial, Jacques Puech, maître en chirurgie, Claude Hérisson, avocat, Louis Robbe, marchand tapissier, Denis-Jacques Maugars, procureur au bailliage, rendait compte de sa gestion.

Pour Saint-Brice [3] Jean Macé, jardinier aux Bas-Bourgs (20 juin 1787). Jean-Baptiste Durand, vigneron au petit Beaulieu (20 juin 1788) dans leurs feuilles justificatives (recettes, 266 l., dépenses 299 l.), mentionnent l'Hæc Dies que la ville chantait en l'église de Saint-Brice, les reposoirs faits aux Bas-Bourgs, les honoraires du curé Guerrier, futur vicaire épiscopal (pain, vin, fondations, brefs., 129 l.) Parmi quelques familles, je souligne les Cirasse qui dès 1738 fondaient 4 l. de rente pour un Veni Creator à chanter tous les premiers dimanches du mois; plus tard, une demoiselle Marguerite Cirasse s'occupait du linge de Saint-Brice, de la coeffe de la

[1] 4 reg. in-folio. de 8 f. fonds Renier.

[2] Le banc de cette famille payait annuellement trente-cinq livres, c'était la plus forte redevance. Le notaire Chevard occupait son banc gratuitement, en vertu de son titre de notaire de la fabrique de Saint Saturnin.

L'herbe du cimetière fait un article spécial de recette.

[3] 1 reg. de 6 f. in-fol., 2 reg. de 4 f., 1 reg. de 2 f., papier — fonds Renier.

bienheureuse sainte Anne, de la chapelle saint Roch, des surplis des petits clercs et du porte-croix.

Pierre Brazon, jardinier à Saint-Brice, et Mathurin Doublet, vigneron au petit Beaulieu, en 1789 et 1790, mentionnent les reposoirs faits le dimanche Lætare ou le jour de l'octave, mais ils se plaignent de Mgr Bonnet, ancien curé de Saint-Michel, évêque du département d'Eure-et-Loir, qui en payant 51 l., ne pouvait représenter certains bordereaux, les ayant égarés.

Enfin le 3 mars 1792, l'an IV (*sic*) de la liberté avant midy, le directoire, ouï le procureur général, arrêtait que les comptes étant apurés, les cinq francs d'excédent seraient remis à la fabrique de la cathédrale, seule église reconnue.

## UNE INHUMATION A SAINTE-FOY

A messire Pierre Guyard, avait succédé, dans la cure de Châteauneuf, Pierre-Charles Leguay. Après quelques années de résidence (1731-1735), à cause de sa mauvaise santé, il quittait Châteauneuf-en-Thimerais pour s'installer à Chartres, prêtre habitué de Sainte-Foy. Le 30 janvier 1767, il faisait son testament ; sur l'enveloppe qui le renferme et que j'ai ouverte avec un religieux respect, le père Noury avait écrit : valeur cinq francs ; si vous le voulez bien, sans bourse délier, je vais vous communiquer un extrait de ce testament olographe couché sur quatre folios : « *In nomine Domini. Amen.* Je prêtre, me sentant infirme depuis bien des années, toutefois sain d'esprit et d'entendement, persuadé que je suis qu'il n'y a rien de plus certain que la mort, et rien de plus incertain que son heure, n'ai voulu sortir de ce monde sans faire un testament : premièrement, j'embrasse la religion catholique, apostolique et romaine, protestant y vouloir vivre et mourir, moien en la grâce de Dieu. Mon intention est qu'on me fasse dire le jour de mon enterrement, s'il y a moien, le plus de messes qu'il sera possible... Je donne et lègue à l'église de Châteauneuf toute ma chappelle qui consiste en un calice et patène d'argent, plat et burettes d'argent garnis de leur étuy, six chasubles complettes, dont cinq de damas, et l'autre de damas fleuri, avec des dentelles d'or

fin et d'argent..... le tout estimé huit cents livres. Je veux que messieurs les gagers fassent célébrer à perpétuité deux messes hautes de requiem à la fin desquelles on chantera un libera, lesquelles messes seront dites le jour de mon décès et annoncées au prône le dimanche précédent, pour quoi j'ajoute deux cents livres.

Je donne cent livres aux pauvres de Châteauneuf et de Sainte-Foy, cent livres également au bureau des pauvres de Chartres.....

Suivent alors les legs multiples qu'il fait à sa servante, à ses nombreux héritiers : le bon vieillard avait une certaine aisance, quatorze mille livres sont ainsi distribuées à ses parents pour les aider à élever leurs enfants : il a soin de ne pas oublier les pensions dont le roi l'a gratifié sur l'évêché de Périgueux et l'abbaye de Saint-Vincent de Metz. Le vénérable octogénaire s'éteignait le 24 octobre 1771 : François Le Tellier imprimait deux cents billets de faire part que portait Louis Boullay, chargé aussi d'avertir les héritiers à Châteauneuf et à Senonches, plus tard Carbon, curé de cette paroisse, réclamera trois cents livres pour un parent oublié, Louis Renault. Joliet, épicier, fournissait six cierges à la maison mortuaire, quatre d'une livre et demie autour du corps, quarante-deux pour l'église paroissiale. Les obsèques célébrées dans l'église Sainte-Foy furent imposantes : quatre messes y furent dites, Bourthelemot des Minimes présentait le pain et vin, tel qu'on l'offre encore aux portes de Chartres, à Corancez, par exemple : on donna plusieurs annuels à messire Bouteuil, dominicain, à Philippe le vicaire [1]. Messire Seneuze, prieur curé conduisait la dépouille au grand cimetière de Sainte-Foy.

Sitôt les scellés levés, tous les héritiers font queue chez M. Bance, exécuteur testamentaire. Le bon chanoine de Chartres, l'intégrité même, nous a conservé les cinquante quittances qui le déchargent de sa responsabilité. Les dépouiller devant vous serait fastidieux, depuis l'horloger Delamotte qui montait la pendule du malade, Auber qui fai-

[1] La chronologie des évêques et vicaires a oublié ce vicaire dont nous avons vu une quittance en 1772, pour un annuel de messes (honoraires : deux cent cinquante livres).

sait la barbe, Texier, curé de Gâtelle, etc., jusqu'à maître Crochart, notaire, qui pour ses minutes, sa vacation et la légalisation du tout touchait près de mille livres. Chose à peu près intéressante, de tous ces signataires heureux, rendus riches par la libéralité d'un oncle compatissant, un seul sut dire merci, c'était Jean-Baptiste Martin, menuisier à Châteauneuf, et encore pour une faible somme de deux cents livres. Tel est l'abrégé succinct d'une cinquantaine de bordereaux à l'orthographe plus ou moins douteuse, les héritiers ignorant l'existence du dictionnaire de Trévoux.

Des remerciements sont adressés à M. l'abbé Guillon.

M. le pasteur Lehr a la parole pour sa communication sur

## PONT-TRANCHEFÊTU ET SES TEMPLES

Dans toutes les maisons de Fontenay-sur-Eure, on trouve une brochure du vénérable curé du village, M. l'abbé Germont, monographie succincte, écrite pour inspirer l'amour du pays natal, et qui ne peut qu'atteindre son but. Dans cette brochure, une page, d'un ton parfaitement bienveillant, parle de Pont-Tranchefêtu et de sa communauté protestante. Qu'il me soit permis de traiter le même sujet avec plus d'ampleur, en m'en tenant aux faits de nature à intéresser l'histoire et l'archéologie locales ; je ne serai pas toujours, je le crains, de l'avis de M. l'abbé Germont, et je n'ai d'ailleurs nullement l'intention de relever, ici, telle de ses affirmations se rapportant plutôt à l'histoire du protestantisme. Si je suis pas à pas sa narration, c'est que, tout simplement, l'ordre naturel des matières et la nature des choses m'y invitent.

Après avoir cité, probablement de mémoire, le passage de Souchet sur l'octroi, fait aux religionnaires, de Pont-Tranchefêtu comme lieu d'exercice, et de l'emplacement actuel de la Salle Sainte-Foy comme cimetière, M. l'abbé G. ajoute : « Il est probable que les dissidents s'établirent d'abord dans la partie du hameau dépendant de Nogent : ce territoire, en effet, relevait du fief de Danjeau (sic) dont le seigneur tenait le parti huguenot ». A mon avis, c'est la

une hypothèse bien hasardée. Il y avait un consistoire à Dangeau même, avec un territoire nettement délimité. Il ne pouvait y avoir, en vertu de l'Edit de Nantes, un autre lieu d'exercice public sur le même domaine ; et d'ailleurs, le consistoire de Chartres, qui siègeait à Pont-Tranchefètu, avait, lui aussi, sa circonscription bien établie : il s'étendait sur tout le bailliage de Chartres. Par parenthèse, les registres de ces deux consistoires figurent aux archives d'Eure-et-Loir.

Notre auteur ajoute, il est vrai, qu'on ignore l'emplacement de l'ancien temple. Je crois au contraire qu'il n'est pas difficile à déterminer ; la tradition le désigne encore clairement, et bien plus, la charrue en heurte parfois les fondements mal arrachés. Or, cet emplacement si nettement marqué, se trouve sur la rive gauche de l'Eure ; une passerelle semble l'avoir franchie à cet endroit, pour donner accès à la principale rue du hameau de Mons, qui escalade, de l'autre côté, le talus rapide de la vallée.

Quels étaient l'aspect et les dimensions de l'édifice ? Peut-être ne le saura-t-on jamais. Il devait être petit et simple, comme il convient à un abri hâtif, élevé à bas prix et dont l'existence sera précaire [1]. Du reste, les anciens temples n'étaient pas dépourvus d'ornements, ou plus exactement, ils ne l'étaient pas par principe, mais souvent par nécessité, par pénurie de ressources [2].

Malgré tout, le temple de Pont-Tranchefètu dura quatre-vingts ans. Il est certain (quoiqu'en pense M. l'abbé G.) qu'il fut démoli le 26 octobre 1685, quatre jours après la Révocation de l'Edit de Nantes : le procès-verbal de l'opération en fait foi. Le bureau des pauvres de Chartres, qui convoitait les biens du consistoire, avait hâte d'entrer en possession des quelques pièces de terre et des rentes dont les archives de l'Hôtel-Dieu de notre ville et celles du département ont conservé les inventaires. Après avoir passé au domaine royal, en vertu des édits de janvier 1688, cette

[1] Pour le dire en passant, il n'est pas exact non plus qu'un pasteur fut venu de Suisse en 1657.

[2] Cf. P. de Félice, *Les protestants d'autrefois*. Tome I, passim.

petite fortune fut attribuée définitivement au bureau des pauvres le 15 février 1689.

Le temple détruit, les protestants de la région paraissent avoir continué à se réunir : ils ont conservé, en effet, le vieil usage huguenot, disparu dans nos contrées, de se placer au temple, les femmes à droite, les hommes à gauche. Ils allaient en pays wallon faire bénir leurs mariages, et ils rapportaient de là des livres interdits, notamment des psautiers (j'en possède un). Le chant des psaumes était alors d'un usage général, au culte de famille qui se célébrait journellement dans toute maison huguenote. Plus tard, on s'assembla, — M. l'abbé G. dit : « dans *des* maisons particulières », j'ajouterai, plus spécialement dans *une* maison, située à gauche du pont (en venant de Chartres), sur le territoire de Nogent. A partir du premier empire, le pasteur de Marsauceux venait deux fois par an pour célébrer le culte, et cela non comme le dit l'honorable curé de Fontenay, parce qu'il était « le ministre le plus rapproché », mais parce que Pont était dans sa paroisse. Dans la première moitié du XIX[e] siècle, ce pasteur était M. Née [1].

Nous en venons à l'époque actuelle, et nous lisons ceci : « Vers 1857, un nouveau ministre à Marsauceux [2] excita l'autorité préfectorale à construire un petit temple dans cette localité (Pont), ayant soin, comme la loi l'exige, de compter les dissidents des environs, et même de Chartres, pour présenter une paroisse de 300 âmes [3]. »

Précisons. Le 15 décembre 1857, le consistoire d'Orléans, auquel notre département était alors rattaché, demandait au gouvernement un secours de 1.000 francs, pour aider la paroisse de Marsauceux à construire un temple à Pont-Tranchefétu. Le 7 février 1858, M. Vincent Cailleaux faisait donation au Conseil presbytéral du terrain où devait

[1] Je lis ici l'affirmation qu'à cette époque les enfants protestants étaient baptisés à l'église ; le fait s'est parfois produit, mais il est loin d'avoir été général.

[2] M. Caillatte.

[3] Erreur manifeste ; comme il ne s'agissait pas à ce moment de créer une paroisse, il n'y avait pas lieu de justifier d'un quorum.

s'élever le temple, qu'entourerait un cimetière. Un décret du 17 avril 1860 approuvait cette donation.

Cependant, les fonds gouvernementaux tardaient. M. Cailliatte s'étant trouvé au ministère au moment précis où arrivait la nouvelle de Solférino, on lui promit tout ce qu'il voulut. En fait, pour un devis de 6.000 francs, il obtint 2.000 francs le 29 janvier 1861, 1.000 le 22 juin 1865 ; le reste fut souscrit par les fidèles. La commune ne donna rien.

Inauguré en 1861, l'édifice est une chapelle sans prétention, vaguement ogivale et d'un effet assez pittoresque. Elle contient à peu près 150 places. L'intérieur se ressentait beaucoup, en dépit de louables intentions, de la pénurie des ressources et du mauvais goût de l'époque ; de plus, il était fort mal distribué. Une restauration toute récente a remédié à cette situation fâcheuse. Ajoutons que le temple de Pont, comme celui de Chartres, a la chaire placée de côté, ce qui est assez rare dans les lieux de culte de l'église réformée.

Je ne voudrais pas chercher trop de petites querelles à M. le curé de Fontenay ; cependant, voici deux ou trois points qu'il me semble utile de relever : s'il est exact de dire que les protestants de la région ont eu, depuis 1830, leur quartier dans l'ancien cimetière de Fontenay, il ne faut cependant pas négliger ce fait qu'ils ont, autour de leur temple, un cimetière à eux. S'il est à peu près vrai que dans la moitié de Pont qui dépend de Fontenay, il n'y a guère plus d'une douzaine de protestants, il faut ajouter qu'il y en a plusieurs autres douzaines dans les environs immédiats ; selon les jours, le pasteur a de 15 à 35 auditeurs.

D'ailleurs, bien loin de diminuer, la population de la paroisse protestante de Chartres s'est, au contraire, notablement accrue depuis trente ans. Enfin, ce n'est pas depuis 1869 qu'il y a un pasteur à Chartres, mais depuis 1865 ; la paroisse, constituée en fait dès ce moment, a été reconnue par décret du 1er juin 1870. Je m'arrête là. Le rôle de contradicteur est, en vérité, bien déplaisant : j'aurais été bien aise de l'éviter, en renseignant moi-même M. l'abbé Germont.

M. le Président remercie M. Lehr de sa communication et

donne la parole à M. Albert Mayeux qui fait en ces termes le rapport de sa visite à Ablis :

## NOTE SUR UNE VISITE A ABLIS

A la suite de la découverte, faite par M. Roger Durand, notre érudit président, d'un marché passé dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, pour des sculptures, frises et balustres devant décorer la nef de l'église d'Ablis, je me suis rendu dans cette ville afin de rechercher sur place s'il en restait quelques vestiges. Malheureusement mon espoir a été déçu. Je n'ai pu trouver ni à l'intérieur ni à l'extérieur aucune sculpture de cette époque. Cependant les quelques observations que j'ai pu faire laissent à supposer que le marché a été suivi d'exécution.

L'église d'Ablis est de trois époques distinctes : l'avant-nef de deux travées est du XII<sup>e</sup> siècle, le clocher du XIII<sup>e</sup> et trois travées du chœur des premières années du XVI<sup>e</sup>.

L'intérieur est divisé en deux nefs presque de même largeur par six piliers dont la partie supérieure au moins a été refaite au XVI<sup>e</sup> ainsi que les voûtes.

Il existe encore de cette époque quatre magnifiques verrières presque intactes, au fond de la nef de gauche et sur les trois baies de ce même côté.

Trois de ces verrières représentent différents personnages, apôtres, saints et martyrs dessinés en costumes soit modernes, soit antiques et encadrés de légères arcatures du plus fin style renaissance.

Il y a neuf sujets principaux par verrières. Tous sont brillamment traités et en très bon état, malgré quelques restaurations peu heureuses.

Le quatrième vitrage est de beaucoup le plus remarquable. Il représente la descente de croix. Le sujet tient à lui seul toute la verrière, la composition en est fort belle et d'un grand éclat.

Telles sont les parties encore visibles de l'époque de la Renaissance, cela indique à ce moment un état de prospérité et d'enrichissement de l'église concordant parfaitement avec la commande des sculptures. Il y a donc tout lieu de croire qu'elles ont été réellement exécutées.

Mais, où étaient-elles placées ?

D'après la description donnée par M. Durand, il semble que ces sculptures faisaient partie d'une clôture de chœur, ou d'une séparation de chapelle. Or, la double nef d'Ablis semble indiquer qu'à un moment donné toute la nef gauche devait être séparée de la nef principale, ce qui existe encore près du chœur par une clôture en bois.

Il est donc probable que l'église était divisée par une clôture en pierre peut-être comme celle du chœur de Vendôme, et que cette séparation a été démolie au dix-huitième siècle lors de la pose des boiseries qui entourent aujourd'hui toute l'église. A moins que ces sculptures ne soient cachées sous ces panneaux mêmes, ce qu'il serait intéressant de savoir.

Il me reste encore à signaler des armoiries reproduites sur toutes les faces des piliers et des murs, elles sont d'argent à deux alérions affrontés de sable, et d'un angon de même.

Je ne puis quitter Ablis sans parler de la maison, soit hôtel de ville, soit prieuré, située sur la Grand-Rue, en face de l'église.

Cette demeure, assez riche d'aspect et flanquée de deux tourelles en façade, est sur cour ornée d'une loggia à l'italienne. Elle date de la fin du XVI[e] siècle. Je n'ai pu déchiffrer l'armoirie au-dessus de la porte.

Une autre ruine de chapelle paraissant ancienne, est proche d'Ablis, sur la route de Chartres.

M. le Président remercie M. Mayeux de son dérangement et du rapport qu'il a bien voulu faire de son excursion à Ablis.

Il donne ensuite lecture de la note suivante sur

## NICOLAS GUYBERT, IMAGIER

Récemment, au cours de nos recherches dans les minutes des tabellions du Chapitre de Chartres, nous avons remarqué un acte relatif à un artiste chartrain du commencement du XVI[e] siècle. Le moindre renseignement, dans cet ordre d'idée, ayant son importance, nous avons pris la peine de transcrire ici ce marché :

Du 14 mars 1527. — *Nicolas Guybert*, ymagier demeurant à Chartres a promis à faire et parfaire en tasche et journee, *tant par luy que par les siens*, à honorable personne *Symon Barbier*, paroissien et gaiger de l'église parochial d'Abluys, bailleur audit nom de gaiger : c'est assavoir une plate bande de pied et demy de haulteur, huit toises ou environ de longueur et sera icelle plate bande enrichie juxte le portrait sur ce faict ou myeulx, avecques quatre pilliers au long des autelz, lesquelz pilliers auront chacun d'iceulx sept piedz et demy de haulteur ou environ, et demy pied de large, chacun d'iceulx quatre pilliers qui seront enrichiz bien et deuement selon ledict portrait signé au dos. Item aura quatre autre pilliers qui seront de la haulteur desd. deux autelz ainsi que de present sont assis lesdicts autelz, et seront chacun d'iceulx pilliers enrichis selon la besogne et devis. Item y aura entre le maistre autel et l'huisserie une pisonie remplye d'un tabernacle à l'antieque et le dessus de l'huisserie sera honnestement enrichy à l'equipolent de l'autre semblable besongne. Item y aura une autre seconde pisonie à l'autel Nostre Dame faicte en enrichie comme l'autre première pisonie. Et tout ce sera tenu et a promis faire et parfaire ledict preneur à ses despens, sauf que ledict *Symon Barbier* bailleur audit nom, sera tenu et a promis fournir de la pierre de Sainct Leu de Serenc[1] pour cest affaire, ensemble de toutes autres estouffez et matieres aux despens, fraiz et mises de la fabricque d'icelle église d'Abluys avecques ung macon pour demoulir et asseoir la besongne concernant l'office de macon, d'autant que la besongne se monstera, sans diminution du loyer cy apres escript. Ceste prise faite pour le pris et somme de quarante livres tournois que, pour ce, ledit gaiger bailleur luy en a promis payer en faisant ladite besongne qui comencera a estre faite par le preneur de samedi prochainement venant en huit jours, et espère icelluy preneur ladite besongne estre parfaite dedans la penthecoste prochainement venant. Et huit jours après le commencement de ladite besongne, avancera ledit bailleur audit preneur la somme de dix livres tournois et paiera le residu au prorata d'icelle besongne jusques affin de paiement, et sera du tout ledit preneur satisfait a la fin de ladite beso-

[1] Saint-Leu d'Esserent (Oise).

gne. Promettant, obligeant, requerant. Présens pour témoings Jehan Brillet et Jacques Riou, paroissiens dudit Abluys et autres (J. Boilard et N. Brelay).

Arch. d'Eure-et-Loir, G. 193.

Nous avons ainsi la révélation d'un atelier chartrain en pleine activité dirigé dès 1527 par Nicolas Guybert que M. Lecoq, dans *La Cathédrale et ses maîtres de l'œuvre*, signale seulement en 1543, seize années plus tard. Cet artiste a été sans doute le collaborateur et le continuateur de Jean de Beausse, âgé déjà en 1527 et qui mourut en 1529.

L'importance de cet atelier nous est démontrée par celle des travaux que Nicolas s'engageait à parfaire avec les siens en onze semaines. Il s'agissait en effet d'un bandeau de 50 centimètres de hauteur sur $15^{m}60$ de longueur et de huit piliers de $2^{m}40$ de hauteur et de 16 centimètres de largeur.

Nous espérions trouver à Ablis cette œuvre de nos artistes Chartrains, et la comparer avec la sculpture de notre tour du chœur, nous avons été malheureusement déçu. M. Albert Mayeux, auquel nous avions communiqué ce contrat, a pris la peine d'aller à Ablis où il n'a trouvé aucune trace de piliers ni de frontons.

M. le Président communique à l'assemblée la gravure de la pierre tombale d'Adam d'Ecrosnes et d'Agnès le Morhier, sur laquelle il relève plusieurs inexactitudes dans le dessin. Il renouvelle à ce sujet sa demande à la Société de ne se servir que de la photogravure pour toutes les reproductions de ce genre ; ce moyen étant non seulement le seul qui donne l'exactitude même, mais encore celui dont le prix est de beaucoup le moins élevé.

M. le Docteur Robin appuie chaleureusement la demande de M. Roger Durand et M. Amblard, qui jadis était opposé à ces reproductions par les nouveaux procédés, parce qu'elles lui semblaient très imparfaites, constate qu'il y a eu de sérieux progrès réalisés depuis, et demande également que l'on abandonne la gravure sur bois.

A l'unanimité il est décidé que l'on prendra dorénavant le

procédé de la photogravure pour la reproduction des pierres tombales.

Avant de lever la séance, M. Roger Durand signale à la Société trois ouvrages parus récemment, intéressant à des titres différents notre département :

1° Biré : *Alfred Nettement*, sa vie et ses œuvres (note sur Châteauneuf-en-Thimerais) ;

2° *Vercingétorix*, par Camille Julian, membre de l'Institut (note sur les Carnutes) ;

3° Le premier volume des *Mémoires du comte de Reiset*, ancien ministre plénipotentiaire, notre éminent et érudit confrère.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

---

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire.*

M. Charles PORQUET, notaire à Nogent-le-Roi, présenté par Mme Gaudeffroy-Penelle et M. Georges Champagne.

---

## SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1901

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, abbés Clerval et Sainsot, Georges Champagne, Amblard, Balandra, Benoist, Corby, abbé Crancée, Denisart, Denos, Doré Bonvallet, Escoffier, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbés Guérin, Guillon et Hermeline, Hoyau, abbé Langlois, Lehr, Lordereau, Lorin, abbé Marquis, Maugars, Mauger, Mayeux, A. Mouton, Piébourg, Renouf, Dr Robin-Massé et Rousseau Renvoizé.

Excusés : MM. Georges Durand, Fouju et Maurice Réal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'abbé Langlois demande la parole.

« Je remarque, dit-il, que, dans sa dernière lettre, M. R. Merlet ne répond pas directement à mes observations. J'ai même le regret de constater qu'il s'en émeut ; il arrive cependant à tout le monde de se tromper, — et de s'entendre contredire, — l'inconvénient (si c'en est un) est bien minime. La Vérité n'a-t-elle pas ses droits aussi, lorsqu'on la tire du puits ?

Ce qui est plus fâcheux, c'est la disparition complète, dans une reconstruction sur un plan plus vaste, de ce qui fut autrefois le Puits des Saints-Forts, — et la distribution de l'eau qui est au moins prématurée. »

Admission de deux membres nouveaux.

M. le Président communique à l'assemblée :

1° Une lettre de M. E. Veuclin, bibliothécaire à l'Imprimerie Firmin-Didot, au Mesnil-sur-l'Estrée (Eure), et correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, sollicitant la faveur d'être reçu membre correspondant de notre Société.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres et notamment MM. les abbés Sainsot et Langlois, qui estiment que la Société devrait avoir un plus grand nombre de membres correspondants, M. E.-V. Veuclin, auteur de plusieurs travaux archéologiques, est nommé à l'unanimité membre correspondant de la Société.

M. l'abbé Langlois dit encore que l'honorariat, prévu par les nouveaux statuts, n'a pas été conféré et propose, étant donnés de longs services, de conférer le titre de Président honoraire à M. Philippe Bellier de la Chavignerie ; ce qui est voté à l'unanimité ;

2° Une lettre circulaire du Ministère de l'Instruction Publique nous informant que le 40e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 1er avril prochain, à deux heures précises, pour se terminer le samedi 5 avril ;

3° Une lettre de notre confrère M. Fouju annonçant l'envoi,

pour notre bibliothèque : 1° du bulletin de la Société d'Excursions Scientifiques, dans lequel se trouvent les comptes rendus d'excursions qui ont eu lieu aux environs de Dreux et de Châteaudun ; 2° de quelques photographies de monuments mégalithiques d'Eure-et-Loir. A cet envoi étaient joints plusieurs exemplaires du premier numéro du journal *Le Beauceron de Paris*, réimprimé par ses soins dans le format actuel de cette publication, qu'il met à la disposition des membres de la Société ;

4° Une lettre de M. le vicomte Olivier de Pompéry, 52, rue de Chabrol, à Paris, demandant des renseignements sur les familles de Mauterne (ou de Moternes), de Bièques et de Hallot, originaires, dit-il, d'Eure-et-Loir.

Les familles de Mauterne et de Hallot sont connues. Un Gilles de Mauterne, seigneur de Ruflin, était bailli de Nogent-le-Roi à la fin du XV^e siècle. Ses descendants furent seigneurs de Ruflin et de Bréchamps.

Les Hallot étaient seigneurs de Moinville-la-Jeulin et autres lieux.

Quant à la famille de Biecques elle paraît inconnue en Beauce.

M. l'abbé Guillon communique la note suivante relative à des

## FOUILLES AU-DESSUS D'HOUDOUENNE

« J'ai l'honneur de signaler à l'attention de la Société certains travaux effectués un peu au-dessus d'Houdouenne, et qui pourraient peut-être amener quelques découvertes. Un chemin de César nous conduit dans le champtier en question, appelé « Crot du bois ». Tout le monde sait que crot signifie *crypta*, souterrain. Nous sommes aussi dans la contrée « du Muid » où la Société, il y a quelques années, a fait des sondages heureux. A peine commencés par M. Tricheux, les travaux actuels ont déjà quelque intérêt. On est en présence non plus des ladères de Ver, mais d'une pierre tendre qu'il s'agit d'exploiter : autour de cette première masse on voit des blocs non encore dégagés, mais que les ouvriers disent être debout, puis gisant pêle-mêle, des poteries, des ossements, des tuiles à rebord, des débris de tout genre. A n'en

pas douter il y a eu en ce lieu un vaste incendie : nous sommes dans la région des bourgs disparus, Emprainville, Remenonville, Gouabille, la Folie, etc. Les recherches subséquentes pourront sans nul doute donner quelques renseignements.

Quoi qu'il en soit, le champtier d'Houdouenne mériterait peut-être un tour de faveur de la part de la Société. Pourquoi celle-ci ne reprendrait-elle pas des travaux suspendus il y a plusieurs années. Nous avions, comme vous savez, trouvé un nouveau canal à Houdouenne; nous l'avions suivi dans une longueur de plus de cinq cents mètres, nous espérions atteindre la tête de l'aqueduc quand l'implacable trésorier nous dit de nous arrêter. A vous, Monsieur le Président, à vous, Messieurs de la Commission, de nous permettre d'espérer votre concours dans la reprise des travaux indiqués. »

M. Denos remet au bureau un travail de M. A.-H. Gibon intitulé *Sièges de Chartres de 1568 et de 1591. Emplacement de l'artillerie.*

M. l'abbé Marquis donne ensuite lecture de son intéressant travail sur *Les Léproseries du diocèse de Chartres*, et M. l'abbé Guillon de sa curieuse notice sur *Un bourgeois de Chartres au XVIIIe siècle. Maître Chancerel.*

Ces deux mémoires sont renvoyés à la commission de publication, et M. le Président, se faisant l'interprète de tous, adresse des remerciements à MM. les abbés Marquis et Guillon.

Au sujet de la communication de M. l'abbé Marquis, M. le Dr Robin-Massé déclare que la lèpre qui était connue bien auparavant, n'a pas été rapportée en France au moment des Croisades, mais qu'à cette époque il y a eu certainement une recrudescence de cette terrible maladie.

La parole est donnée à M. Armand Mouton qui nous entretient des importantes découvertes faites dans l'église Saint-Pierre de Chartres lors des fouilles entreprises pour l'établissement du calorifère.

# FOUILLES ENTREPRISES POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN CALORIFÈRE

# DANS L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE CHARTRES

« Les fouilles pratiquées dans les deux premières travées de la nef, près de la Tour, pour établir le local destiné à recevoir les appareils de chauffage, ont donné lieu à quelques intéressantes découvertes.

A trente-cinq centimètres en contrebas du carrelage actuel nous avons retrouvé les traces de l'ancien carrelage en pavés carrés de terre cuite. Au niveau de cet ancien carrelage une petite dalle en pierre carrée de vingt-huit centimètres de côté et portant cette inscription gravée en losange : V IVNII ANNO DO 1653.




Dans l'axe longitudinal de l'église, à la rencontre avec l'axe transversal des deux premiers piliers de la nef, nous avons mis à découvert une pile massive en maçonnerie de caillou hourdée partie en mortier de chaux et sable et partie en mortier de ciment de tuileau. Cette pile mesure 1 m 50 de côté et paraît descendre en contrebas des fondations des piliers de la nef. La maçonnerie est très dure et difficile à démolir.

La large baie en plein cintre qui donne accès de l'église à la tour est actuellement murée sur environ moitié de sa largeur.

En dégageant le pied du mur, nous avons mis à découvert, immédiatement au-dessous du carrelage actuel, une statue en pierre couchée sous le mur même. Cette statue, dont la tête et les pieds manquent, mesure encore 1 m 53 de longueur. Elle repose d'un bout sur l'empatement des fondations des piles de la nef et de l'autre bout sur la retraite des fondations de la tour.

Au-dessous, on trouve un mauvais terrain de remblai.

Il est évident que les constructeurs du mur, pour éviter d'approfondir les fondations jusqu'au terrain solide, ont utilisé comme linteau la statue en question pour franchir

l'espace compris entre les deux assises de vieilles maçonneries qu'ils prenaient comme point d'appui.

La statue vient d'être dégagée et déposée provisoirement dans l'église.

En contrebas, après avoir enlevé les terres de remblai, nous avons découvert une maçonnerie s'étendant un peu sous la tour et affectant la forme d'un four dont les parements sont calcinés.

A un mètre trente centimètres en contrebas du carrelage actuel, entre la pile massive de maçonnerie citée plus haut et le mur de fondation de la première pile de droite de la nef, nous avons trouvé des ossements, des débris de cercueil et des lambeaux d'étoffe de couleur marron constituant un vêtement de moine presque complet.

Le crâne, particulièrement bien conservé, était coiffé d'une calotte de drap marron bordée d'un galon ; les cheveux étaient encore adhérents à la boîte crânienne.

Cinquante centimètres plus bas, et juste au-dessous du squelette en question, nous avons mis à jour un sarcophage de pierre dont le couvercle était entièrement brisé. Ce sarcophage mesure 2 m de longueur, 0 m 45 de hauteur, 0 m 66 de largeur à la tête et 0 m 33 de largeur au pied (mesures extérieures). Nous l'avons fait dégager et vider avec précaution en notre présence.

Il y avait très peu d'ossements. Mais nous avons trouvé une bague en or, un embout de crosse ou de canne et une boucle de ceinture.

Ces objets, destinés au Musée de Chartres, ont été remis provisoirement à M. le Président de la Société Archéologique qui doit les soumettre à l'examen de MM. les Conservateurs du Cabinet des Médailles, à la Bibliothèque Nationale.

La fouille de la cave du calorifère s'étend à une distance de 9 m parallèlement au mur de la tour. Sur le parement extrême de cette fouille nous avons découvert l'about d'un autre sarcophage placé à une distance d'environ quarante centimètres à gauche de l'axe longitudinal de la nef ; mais nous ne l'avons pas dégagé. Il sera toujours facile de procéder à cette opération dans l'avenir.

D'autres fouilles, faites dans la première travée du bas-côté de droite pour établir le passage souterrain d'accès à la cave

des calorifères, ont mis à découvert les bases des colonnes engagées des bas-côtés et de gros libages en pierres de Berchères se liaisonnant avec les fondations de la Tour.

M. Roger Durand, en présentant l'anneau d'or à l'assemblée, dit qu'il est antérieur au XIII[e] siècle, mais qu'une étude très attentive permettra de déterminer avec exactitude l'époque à laquelle il faut le faire remonter.

Lors de la dernière discussion sur les origines de la Cathédrale, M. Amblard ayant soulevé plusieurs objections à propos du mur gallo-romain qui existe au centre même de l'édifice, M. Mayeux demanda la parole et dit en substance :

La thèse que j'ai soutenue et soutiendrai jusqu'à nouvel ordre est que ce mur à redent est l'abside primitive de la petite chapelle élevée par Saint savinien, ou ses successeurs immédiats. La thèse contraire est que cette muraille est un fragment de l'oppidum romain, ou des remparts gallo-romains des premiers siècles.

J'ai déjà dit combien me semblait étrange cette idée d'une église, coupée en deux par un rempart et dont l'abside, c'est-à-dire la partie la plus précieuse et la plus sacrée serait extérieure et par suite exposée sans aucune protection aux coups de l'ennemi. J'ai déjà exprimé mon étonnement au sujet d'une assertion aussi contraire aux usages et au bon sens même alors qu'il est si facile de voir les remparts où ils sont, c'est-à-dire sous les murs de l'évêché. Je veux simplement ajouter le témoignage de Viollet-le-Duc qui, dans ses études sur la construction et l'architecture militaire a longuement décrit les modes de construction employés pour les remparts et les tours.

Le mur, dont les fondations sont visibles dans le caveau du trésor, est composé d'une alternance de trois rangs de moellons cubiques et de trois ou quatre rangs de briques plates ; le tout forme au milieu un redent d'environ 3 mètres.

Voyons maintenant ce que dit Viollet-le-Duc et si ce que nous trouvons dans ses descriptions concorde avec l'aspect de cette muraille.

« Le mode de construction adopté par les Romains dans la » construction de leurs fortifications de villes, dit-il, consistait

» en deux forts parements de maçonnerie séparés par un
» intervalle de vingt pieds (6 m 50) le milieu était rempli de
» terre provenant des fossés et de blocaille bien pilonnée,
» formait un chemin de ronde légèrement incliné du côté de
» la ville pour l'écoulement des eaux » (II, page 331). Il n'y a évidemment rien dans la muraille en question qui se rapporte à cette description. Voyons plus loin :

« L'enceinte Visigothe de la cité de Carcassonne nous a
» conservé des dispositions analogues et qui rappellent celles
» décrites par Végèce. Le sol de la ville est beaucoup plus
» élevé que celui du dehors et presque au niveau des bou-
» levards. Les courtines fort épaisses sont composées de
» deux parements de petit appareil cubique avec assises
» alternées de briques ; le milieu rempli non de terre mais
» de blocage maçonné à la chaux. »

Evidemment nous sommes à la même époque et la ressemblance est parfaite, mais voyons ce que dit l'auteur au sujet des tours qui garnissaient ces remparts :

« Les tours s'élevaient au-dessus des courtines et leurs
» communications avec celles-ci pouvaient être coupées de
» manière à faire de chaque tour un petit fort indépendant ;
» à l'extérieur ces tours sont cylindriques et du côté de la
» ville elles sont carrées, leur souche porte également du
» côté de la campagne un empattement cubique. »

Il n'y a plus là aucun rapport entre le redent du mur de la cathédrale, que plusieurs auteurs supposent être une tour, et ces tours cylindriques, il n'y a pas non plus l'empatement cubique en grosses pierres protégeant la base, rien enfin de la défense. La description du château Narbonnais de Toulouse est encore plus frappante.

« Le château Narbonnais (Viollet-le-Duc, page 331) qui
» joue un si grand rôle dans l'histoire de cette ville, depuis
» la domination des Visigoths jusqu'au XIVe siècle, paraît
» avoir été construit d'après ces données antiques. Il se
» composait de deux grosses tours, l'une au midi, l'autre au
» septentrion, bâties de terre cuite et de cailloux avec de la
» chaux, le tout entouré de grandes pierres sans mortier,
» mais cramponnées avec des lames de fer scellées au plomb.

» Quant aux méthodes de bâtir des constructeurs Carlo-
» vingiens (III-4) elles se rapprochaient des méthodes

» romaines, c'est-à-dire qu'elles consistaient en des massifs » de blocages enfermés dans des parements de brique, de » moellon, ou de pierre, ou encore de moellon alternant avec » des assises de briques, le tout maintenu par des joints » épais de mortier ». Ceci nous l'observons exactement dans l'abside circulaire et dans les piliers de la crypte, mais non dans le mur; enfin plus tard, au XIII<sup>e</sup> : « On renonce le plus » souvent aux parements de petit appareil ou de moellon, » usités pendant les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles ; les uns sont faits en » pierres d'appareil dures, possédant des queues assez lon- » gues pour ne pas être facilement arrachées par la pince ou » le pic hoyau des pionniers. »

Ainsi donc nous ne trouvons à Chartres ni le mur en gros appareil romain, ni la tour cylindrique des Visigoths, ni les parements de pierres accrochées et scellées au plomb du VIII<sup>e</sup> siècle, ni les joints épais du IX<sup>e</sup> siècle. C'est donc bien une construction civile, fond de petite chapelle, édicule primitif sans bas-côté peut-être au début ; le temple Saint-Jean de Poitiers, l'abside de la cathédrale de Tarbes récemment mise à jour, présentent un genre analogue de construction brique et pierre, aucune muraille de la même époque ne nous donne la même construction. »

M. Amblard déclare maintenir ses objections.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

---

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres Titulaires*

MM. BESNARD (Amédée), 7, rue Saint-Jean, à Chartres ; présenté par MM. l'abbé Langlois et R. Selleret.

PUECH (Albert), pharmacien, 32, rue du Grand-Cerf, à Chartres ; présenté par MM. Renouf et G. Denos.

---

## Ouvrages reçus en Novembre et Décembre 1901.

1912. — *A...* — Réponse à l'appel de M. l'abbé Ledru, ci-devant curé de *Lèves*, relativement à sa profession de foi, par une ancienne connaissance. Chartres, imp. P.-H. Labalte, 1833 ; in-8°, 48 p. (*Don Robin-Massé*).

1094. — *Beaudoire* (Théophile). — Origine des signes numéraux, par Théophile Beaudoire. Paris, imp. Lahure, 1892; in-8°, 48 p. (*Don Léon Toureaux*).

980. — *Berger* (Dr C.-J.). — Du crétinisne et du goitre endémique, notamment dans le département de l'Ain (Extr. des ann. de la Soc. d'émul. de l'Ain); Bourg, Milliet-Bottier, 1868, in-8° 30 p. *(Echange)*.

980. — *Bianchi*. — La race bressante au concours national de Paris; Bourg, Milliet-Bottier, 1860, in-8°, 14 p. *(Echange)*.

980. — *Brossard* (Joseph). — Samuel Guichenon, historien de Bresse, de Bugey, de Dombes et de Savoie; Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1899; in-8°, 139 p. *(Echange)*.

980. — *Brossard* (Joseph). — *Regeste* ou mémorial historique de l'Eglise Notre-Dame du Bourg; Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1897; 2 in-8°, t. I, 545 p.; t. II, 360 p. *(Echange)*.

980. — *Buche* (Joseph). — Charles Jarrin, sa vie, son œuvre; Bourg, Francisque Allombert, 1900; in-8°, 44 p. *(Echange)*.

980. — *Buche* (Joseph). — Histoire du « Studium », collège et lycée de Bourg-en-Bresse (1391-1898); extrait des annales de la Soc. d'émulation de l'Ain; Bourg, impr. du *Courrier de l'Ain*, 1898; in-8°, 171 p. *(Echange)*.

980. — *Buche* (Joseph). — La poype de Villars-les-Dombes et ses fouilles (Extrait des ann. de la Soc. d'émul. de l'Ain); Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1999; in-8°; 32 p. *(Echange)*.

1014. — *Bulteau* (Abbé). — Description de la *Cathédrale de Chartres*, suivie d'une notice des Églises de Saint-Pierre, de Saint-Aignan et de Saint-André de la même ville, par M. l'abbé Bulteau. Chartres, Pétrot-Garnier, 1850; in-8°, 320 p. (*Don A. Gérondeau*).

980. — *Callet* (Albert). — Un savant oublié, enfant de Bugey, *Honoré Fabri*, l'un des inventeurs de la circulation du sang; Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1898; in-8°, 8 p. *(Echange)*.

980. — *Callet* (M. A.). — Le séjour d'Urfé à Virieu; Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1901; in-8°, 16 p. *(Echange)*.

980. — *Chanel* (Emile). — Dictionnaire de géologie (étymologie, paléontologie, minéralogie); Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1897; in-8°, 259 p. *(Echange)*.

1305. — *Coüard* (E.). — Les *bailliages* royaux en *1789*. — Villes, bourgs, paroisses et annexes dont les territoires ont formé en 1790 le département de *Seine-et-Oise*, répartis suivant les bailliages royaux auxquels ces localités ressortissaient à la date de la convocation aux États

Généraux de 1789, carte et notice, par E. Coüard. Versailles, Cerf, 1901 ; in-4°, 44 pp. (*Acquisition*).

298. — *Didron*. — Rapport sur la Monographie de la *Cathédrale de Chartres*. Paris, imp. Paul Dupont et Cie, 1839 ; in-8°, 16 p. (*Don de Mme Gérondeau* en souvenir de son fils A. Gérondeau).

980. — *Dubois* (E.). — Notice historique sur la ville de Pont-de-Veyle ; Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1901 ; in-8°, 350 p. (*Echange*).

299. — *Durand* (Paul). — *Monographie de Notre-Dame de Chartres*. Explication des planches. Paris, imp. Nationale, 1881 ; in-4°, 178 p. (*Don de Mme Gérondeau* en souvenir de son fils A. Gérondeau).

196. — *Fouju* (G.). — Fouilles au *Campigny*, commune de Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure), en 1897, 1898 et 1899, par G. Fouju. Louviers, imp. Eug. Izambert, 1901 ; in-8°, 10 p. (*Don G. Fouju*).

980. — *Jarrin* (Charles). — Notice historique sur la Soc. impériale d'émul. et d'agr. de l'Ain ; Bourg, Milliet-Bottier, 1856, in-8°, 29 p. (*Echange*).

980. — *Jarrin* (Ch.). — Alexandre Goujon ; Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1886 ; in-8°, 45 p. (*Echange*).

980. — *Jarrin et Jacquemin*. — La vallée du Suran et l'abri de Châteauvieux (Extrait du Bull. de la Soc. de géogr. de l'Ain) ; Bourg, impr. du *Progrès de l'Ain*, 1884 ; in 8°, 28 p. (*Echange*).

1911. — *Lambert* (Ph.). — Lettre du curé de Mainvilliers, près Chartres, à M. Ledru, fondateur de l'église française de *Lèves*, en réponse à la profession de foi de l'église française. Chartres, imp. P.-H. Labalte, 1833 ; in-8°, 14 p. (*Don Robin-Massé*).

299. — *Lassus*. — Atlas de la Monographie de la Cathédrale. Paris, imp. impériale, 1877, in-f°, 72 planches (*Don de Mme Gérondeau* en souvenir de son fils A. Gérondeau).

161. — *Le Bel* (abbé). — Saint Jean-Baptiste de la Salle, son œuvre à Chartres. Chartres, imp. Garnier, 1900 ; petit in-8°, 8 p. (*Don M. Langlois*).

1910. — *Ledru* (François). — Profession de foi de l'église française de *Lèves*, par l'abbé Ledru. Chartres, imp. Garnier, 1883, in-8°, 8 p. (*Don Robin-Massé*).

980. — *Monpela* (F.). — Notice sur l'exploitation de la fruitière de Gex ; Bourg, Milliet-Bottier, 1852, in-8°, 16 p. (*Echange*).

980. — *Notice* sur un bas-relief et une statue appartenant à

M. Chevrier (Edmond), à Bourg; Bourg, Milliet-Bottier, 1850; in-8°, 20 p. (*Échange*).

788. — *Perrin* (Joseph). — Sièges de *Sens*, défense de l'Yonne et campagne du général Allix (1814); Sens, P. Duchemin, 1901; in-8°, 240 p. avec gravures (*Don J. Perrin*).

980. — *Rey* (Edouard). — Vaugelas et la Société polie du XVII^e^ siècle; conférence faite à Bourg, le 29 février 1896 (Extr. des ann. de la Soc. d'émul. et d'agr. de l'Ain); Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1900; in-8°, 35 p. (*Échange*).

980. — *Saint-Rambert-en-Bugey*. — L'abbaye, la crypte, l'église, la Recluserie (Extrait des ann. de la Soc. d'émul. de l'Ain, t. XXVIII); Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1896; in-8°, 20 p. (*Échange*).

1262. — *Timon*. — Lettre du curé de Voves, en réponse à l'Appel aux prêtres consciencieux fait par M. Ledru, fondateur de l'église française de *Lèves*. Chartres, imp. P.-H. Labalte, 1833; in-8°, 16 p. (*Don Robin-Massé*).

980. — *Tripier* (L.). — Les forêts en Bresse, Dombes et Revermont. La question du Rosat (Extr. des ann. de la Soc. d'émul. et d'agr. de l'Ain); Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1901; in-8°, 32 p. (*Échange*).

282. — *Veuclin* (V.-E.) — L'amitié franco-russe, ses origines; Le génie français et la Russie sous Pierre-le-Grand, Catherine I^re^ et Elisabeth; documents inédits recueillis par V. E. Veuclin. Brienne, imp. E. Amelot, 1896; in-8°, 40 p. (*Don E. Veuclin*).

202. — *Veuclin* (V.-E.). — Les dernières châtelaines de Courteilles. Verneuil, imp. J. Gentil, 1901; in-8°, 42 p. (*Don E. Veuclin*).

281. — *Veuclin* (E.). — Le dolmen de Verneusses, visité par la Société Normande d'Études préhistoriques, 16 mai 1897; Brionne, imp. E. Amelot, 12 p. (*Don E. Veuclin*).

212. — *Veuclin* (E.). — Pages d'histoire locale. Le socialisme chrétien ou les véritables amis du peuple dans le diocèse de Rouen durant les deux derniers siècles. Rennes, imp. H. Vatar; in-12, 12 p. ((*Don E. Veuclin*).

211. — *Veuclin* (V.-E.). — L'amitié franco-russe, ses origines; la manifestation franco-russe de 1782, documents inédits recueillis par V.-E. Veuclin. Lisieux, imp. E. Lerebour, 1897, 14 p. (*Don E. Veuclin*).

258. — *Veuclin* (V.-E.). — Trois français, lauréats de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, par V.-E. Veuclin (Extrait de la *Revue des Travaux scientifiques*. Congrès). Imp. Nationale, 1897, 4 p. (*Don V.-E. Veuclin*).

268. — *Veuclin* (V.-E.). — Voyage de Louis XVI en Normandie (1786), par V.-E. Veuclin; in-8, p. 385-402 (*Don V.-E. Veuclin*).

276. — *Veuclin* (E.). — Étude sur le règlement professionnel des épingliers de Laigle, par E. Veuclin. Paris, imp. Nationale, 1901; in-8°, 8 p. (*Don V.-E. Veuclin*).

277. — *Veuclin* (V.-E.). — L'assistance publique dans la ville du Havre aux XVII<sup></sup>e et XVIII<sup></sup>e siècles, par V.-E. Veuclin; Havre, imp. H. Micaux, 1898; in-8°, 24 p. (*Don V.-E. Veuclin*).

## Périodiques reçus en 1901.

868. — *Académie* des Inscriptions et Belles Lettres (Comptes rendus de l'). — Paris; in-8°, années 1900, nov.-déc. 1901, janv.-oct. (*Echange*).

713. — *Académie* des sciences morales et politiques (Comptes rendus de l'). — Paris, in-8°, juillet 1894; t. 42e (54e année), CXLIIe de la collection (*Don de M. Langlois*).

1927. — *Acclimation de France* (Bull. de la Soc. Nationale d'). — Revue des sciences naturelles appliquées (mens.) Paris, in-8°. Fin des volumes des années 1895-1899; 1900 (47e an.), juillet-déc.; *1901* (48e an.) (*Don d'Armancourt*).

574. — *Aéronaute* (L'). — Bull. mens. international de la navigation aérienne; in-8°, 1870, nos 8 et 10, août et octobre, pages 116-132, 149-164 (*Acquisition*).

712. — *Africaine* (Bibliothèque d'archéologie). — Les premières invasions arabes dans l'Afrique du Nord (21-78 H., 641-697 J.-C.), par Maurice Caudel; Paris, E. Leroux, 1900; in-8°, VII-201 p. (*Don Ministre de l'I. P.*).

1925. — *Agriculteurs de France* (Bull. de la Soc. des), paraissant deux fois par mois; Paris; in-8°, *1901* (Comptes rendus de la Soc. des.....), t. XXXIIe (32e session générale), 544 p. (Bull. de la Soc. des.....), t. XLIX (t. 28e de la nouvelle série), 736 p. (*Don d'Armancourt*).

980. — *Ain* (Annales de la Soc. d'émul. et d'agr. de l'). — Bourg, impr. *Courrier de l'Ain*, in-8°, *1900* oct.-déc.; *1901* (*Echange*).

980. — *Ain* (Catalogue des plantes du département de l'), par H. Huteau et F. Sommier; Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1894, in-8°, 212 p. (*Echange*).

980. — *Ain* (*Catalogue* de la bibliothèque de la Soc. d'émulation et d'agr. de l'), 1900, 1er fasc., in-8°, 63 p. (*Echange*).

980. — *Ain* (Notice sur la Soc. d'émulation de l'). — Bourg, Dufour Ad., in-8°, 14 p. *(Echange)*.

980. — *Ain* (Notice sur la Soc. d'Emul. et d'agr. de l'). — Extrait des ann. de la Soc. d'émul. de l'Ain; Bourg, *Courrier de l'Ain*, 1899, in-8°, 16 p. *(Echange)*.

818. — *Alliance Française* (Bull. de l'), trimestriel; Paris, in-8°, *1897*, n° 64; *1898*, n°s 71 et 72; *1899*, n°s 73 à 77; *1900*, n°s 81 et 82; *1901*, n°s 83 à 86 *(Don Roger Durand)*.

786. — *Angers* (Bull. de la Soc. des études scientifiques d'). — Angers, 1901; in-8° (XXX<sup>e</sup> année, 1900), XL-131 p. *(Echange)*.

783. — *Angers* (Mém. de la Soc. Nation. d'agr., sciences et arts d'). — Angers, J. Sirandeau, 1901, in-8°; tome III (1900), 378 p. *(Echange)*.

1314. — *Annales politiques et littéraires* (Les). — Paris, in-4°; années 1889-1898 *(Don M. Langlois)*.

874. — *Antiquaires de France* (*Bull.* de la Soc. des). — Paris, C. Klincksieck, in-8° (1899), 466 p. (1900), 412 p.
(Mém. et doc. publiés par la Société, in-8°, *Mettensia II*, 1900, fasc. 3; 1901, fasc. 4.

873. — *Antiquaires de France* (*Mém.* de la Soc. des), 1900; in-8°, 6e série, t. IX (1898), 270 p. *(Echange)*.

980. — *Antiquaires de France* (*Extrait* des procès-verbaux de la de la Soc. Nationale des). — Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 4 p. *(Echange)*.

1874. — *Antiquités de la France* (Rapport des), par Paul Viollet; Paris, Firmin-Didot et Cie, 1901; in-4°, 14 p. *(Echange)*.

980. — *Apiculture*. — *Rapport* fait à la Soc. d'Emul. de l'Ain sur *le concours d'apiculture* qu'elle a ouvert en juillet 1862. — Bourg, Milliet-Bottier; 1863, in-8°, 48 p. *(Echange)*.

875. — *Archéologie*. — Congrès annuels de la Soc. Franç. d'archéol. pour la conservation et la description des monuments. Caen, H. Delesques; in-8°.
*Brive*, 1890, LVI-361 p., LVIIe session; *Besançon*, 1891, LXXII-409 p.; *Orléans*, 1892, LVIII-371 p. (LIXe sess.); *Abbeville*, 1893, LVIII-411 p. (LXe sess.); *Saintes et Rochelle*, 1894, LVIII-379 p. (LXIe sess.); *Clermont-Ferrand*, 1895, LX-381 p. (LXIIe); *Bourges*, 1898, LX-331 p. *(Echange)*.

726. — *Archéologique* (Bull.). — Comité des travaux historiques; Paris, Impr. Nation., in-8°, *1900*, 3 livr., *1901*, 1-2 liv. *(Don Ministre de l'I. P.)*.

1312. — *Argus des Revues* (L'), mensuel. — Paris, in-4°, *1901* (23e an.), n°s 1 et 6 *(Don Argus de la Presse)*.

1935. — *Armorial français* (L'). — Rev. mens. ; dir. M. S. de Morthomier ; Paris, in-8° ; *1889*, n° 24, déc. ; *1890*, n° 40, déc. ; *1892*, n° 54, janv. ; tables de 1889 et 1890 (*Don M. Langlois*).

2020. — *Assistance*. — Soc. de secours et de patronage de l'arrondissement de Chartres, et d'assistance par le travail : compte rendu pour 1899 ; Chartres, 1900 ; in-8°, 31 p. (*Echange*).

1320. — *Assurance* (L'). — Organe des Sociétés d'assurances, de prévoyance et de la finance, dir. G. Dugnolle, paraissant le 1er, 15, 20 de chaque mois ; le n° 20 consacré à la jurisprudence est édité en brochure ; Paris ; in-4°, *1900* (26e ann.) ; *1901* (27e ann.) (*Don d'Armancourt*).

877. — *Art chrétien* (Revue de l'), bimestrielle, dir. A. Hellig ; Paris, in-4°, 1901 (5e série), t. XII, 546 p. (1878 (Bull. de la Soc. de Saint Jean pour l'encouragement de l'art chrétien, in-8°, 367 p. (Don M. Langlois)). (*Acquisition*).

941. — *Autographes* (L'amateur d'). — Revue rétrospective et contemporaine, dir. : Noël Charavay, Paris ; in-8°, années *1898*, *1899*, *1900*, *1901* (*Echange*).

894. — *Beauce* (Le Beauceron de Paris, rev. mens., exclusivement litt. des Amis de la). — Paris, in-8°, années 1898, 1899, 1900, 1901 (*Echange*).

666. — *Beauce et du Perche* (L'Astrologue de la). — Almanach ; Chartres, Petrot-Garnier, in-12 ; années *1901* et *1902*, 256 p. (*Don imprimerie Garnier*).

909. — *Beauce et du Perche* (Le Messager de la). — Almanach ; Chartres, in 8° ; année *1902* (51e an.), 198 p. (*Acquisition*).

1245. — *Beaux-Arts* des Départements (Bull. du Comité de la Soc. des). — In-8°, 1901, nos 16 et 18, 4 p. (*Don Ministre de l'I. P.*)

957. — *Bénédictine* (Revue). — Abbaye de Maredsous (Belgique), in-8°, année 1901 (*Échange*).

856. — *Berlière-Ursmer*. — Les chapitres généraux de l'ordre de saint Benoît dans la province de Cologne, par dom Berlière-Ursmer ; Bruxelles, Kiessling et Cie, 1900 ; in-8°, 1re partie, 64 p. (*Echange*).

719. — *Bibliographie* (Journal de l'imprimerie et de la librairie ; tables alphab. et systém.). — Paris, in-8°, 1900, pp. 861-1087 (*Don R. Durand*).

1269. — *Bibliographie* (Bull. de l'Institut international de). — Bruxelles, siège de l'Institut, in-8°, année 1900 (5e an.), 249 p. (*Echange*).

1923. — *Bibliophile et Bibliothécaire* (Bull. du). — Revue mens.,

dir. : G. Vicaire ; Paris, Techner, in-8°, années *1898*, 620 p. ; *1899*, 652 p. ; *1900* (*mars* manque) ; *1901* (complet) *(Don M. Langlois).*

747. — *Bibliothèques et Archives* (Annuaire des). — Paris, Hachette, in-12, 283 p. pour 1901 (16e an.) *(Don Ministre de l'I. P.).*

890. — *Bollandiana* (Analecta), rev. hagiographie. — Bruxelles, in-8°, 1896, t. XV ; 1898, t. XVII ; 1899, t. XVIII ; 1890, *t. II* ; 1893, *t. III*. Catalogus codicum hagiographicorum latinorum Bibliothecæ Nationalis Parisiensis, 1901, XX-495 p. *(Echange).*

790. — *Bourbonnais* (Bull.-rev. de la Soc. d'émul. et des Beaux-arts du). — Moulins, E. Auclaire, 1900 ; in-8°, t. VIII, 376 p. *(Echange).*

2041. — *Canada Perche et Normandie.* — Rev. hist. ; dir. : abbé A.-P. Gaulier ; La Chapelle Montligeon, in-8°, pp. 32-48, 1-112 ; *1898* (juin) ; *1899*, mars, juin, sept., déc. ; *1900*, oct., déc. ; *1901*, févr., avril, juin *(Don M. Langlois).*

969. — *Catalogues* de libraires et de ventes publiques ; *Champion* (Honoré), *1898*, juin ; *1899*, oct. ; *1901*, janv. et nov. ; *Cheronnet* (Paul), *1901*, nos 56-62 ; *Claudin* (A.), archives du bibliophile, *1898*, nos 331-334, 337 ; *1899*, 338-343 ; *1900*, 344, 349 ; *1901*, 350-354 ; catalogue de la bibliothèque de feu Deullin (Eugène), in-8°, 164 p. ; *Clavreuil*, *1901* (1re an.), oct., n° 1 ; nov.-déc., n° 2 ; *Cornuau* (Paul), *1901*, janv.-mai, oct.-déc. ; *Daragon* (H.), le Bibliophile parisien (2e an.), 1900, avril ; 1901, févr., n° 2 ; *Dorbon*, père, *1898*, nos 169, 171-180 ; *1899*, 181-186, 188, 190-191 ; *1900*, 192 ; *1901*, 202-214 ; *Dorbon*, aîné, le Bouquineur, 1901, fév., mai, juin, juillet ; *Dumont* (E.), 1898, n° 82 ; *Durel* (A.), 1901, n° 236 ; *Foucault* (H.), 1899, janv., n° 17 ; 1901, févr.-mars, nos 42-43, sept., n° 49 ; *Gamber* (J.), 1901, n° IX ; *Gateau* (H.), 1899, mars-avril, n° 28 ; *Geoffroy* (A.), 1901, févr., n° 12, mai, n° 13, oct., n° 15 ; déc., n° 16 ; *Gibert* (J.), 1900, n° 101-115 ; *Gonfreville* (J.), le Bibliophile havrais, 1898, sept., n° 49 ; *Gougy* (L.), 1898, janv. n° 94 ; mars, n° 97 ; avril, mai, n° 100 ; juillet, n° 102 ; sept., n° 104 ; oct., n° 105 ; nov., n° 107 ; *Herluison* (H.), le Bibliophile orléanais (42e an.), 1901, mai ; catalogue de la vente aux enchères publiques le 17-18 avril 1899, le 26-27 juin 1901 ; *Jorel*, 1900, déc., 69 ; 1901, nos 70-73 ; *Jouan* (L.), le Bouquiniste normand, 1898, juin, 1900, déc. ; 1901, avril ; *Lebodo* (B.), *1898*, juin, n° 12 ; oct.-déc., nos 13-15 ; *1899*, fév., n° 16 ; juin-juillet, nos 19-20 ; oct.-déc., nos 21-23 ; *1900*, févr.,

n° 24 ; mai, n° 26 ; déc., n° 31 ; *1901*, janv.-déc., n°s 32-41 ; *Lechanteur* (P.), 1901, févr.-mai, n°s 61-64 ; juillet, n° 65 ; déc., n° 68 ; *Lecomte*, 1901 ; *Leroux* (E.), 1895, juin ; *Leclerc* (catalogue périodique), 1900, VI ; 1901, VII-XI ; catalogue de vente des 6, 7, 8 déc. 1900 de la librairie de feu Edmond Lortic, des 29, 30, 31 janv. 1900 ; du 15 févr., 13, 14 et 15 mai 1901 ; *Lortic, vente* à Blanville, du 16, 17, 18, 19, 23 déc. 1900 ; des 29-31 janv. *1901* ; *Léotard* (S.), 1901, août, n° 2 ; *Mathias* et Cie, *1897*, déc., n° 127 ; *1898*, mars, n° 129 ; juin, n° 131 ; sept., n° 132 ; *1899*, mai, n° 136 ; juillet, n° 137 ; oct., n° 138 ; déc., n° 140 ; *1900*, févr., 142 ; *1901*, janv., n° 152 ; juin-juillet, 156 *bis* ; oct. nov., n°s 158-159 ; déc. 160 ; *Marron* (M.), le Bibliophile orléanais, 1901, n° 1 ; *Mounastre-Picamille*, 1901, mars, n° 6 ; *Péguillet* (C.), 1901, févr., n° 20 ; *Picard* (A.), 1895 ; juillet-août, n° LXXXII ; 1901, févr., n° CXXI ; mars, n° CXXII ; mai, n° CXXIII ; juillet, CXXIV ; août, n° CXXV ; nov., n° CXXXVI ; *Plessis*, 1901, n° 2 ; *Popineau* (H.), 1901, n° IV ; *Raudon* (J.), 1901, mars, n° 50 ; *Rapilly* (G.), 1899 ; mars, n° 31, oct., n° 33 ; déc., n° 34 ; 1900, févr., n° 35 ; mai, n° 36 ; déc., n° 39 ; 1901, févr., n° 40 ; *Rosenthal* (J.), n° 18, in-8°, 217 p. ; *Sacquet* (P.), 1899, avril, n° 1 ; oct., n° 2 ; 1900, déc., n° 7 ; 1901, avril, juillet, sept. ; *Saffroy*, 1899, n° 28 ; 1900, févr., n° 29 ; 1901, mars, n° 31 ; oct.-nov., n° 32 ; *Schulz* (Albert), 1901, n° 9 ; *Simon* (V.), 1901, n°s 46-47 ; *Vanelsche* (A.), 1901, oct. ; *Welter* (H.), Courrier des bibliothèques, 1901, janv.-avril ; catalogue n° 84 ; *Voisin* (A.), 1898, juin, n° 178 ; oct., n° 182 *(Dons)*.

780. — *Châlon-sur-Saône* (Mém. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de) ; Châlon-sur-Saône, impr. E. Bertrand, 1901, in-4°, t. VIII (3e partie), pages 139-270, pl. XIII-XVIII *(Échange)*.

771. — *Charente* (Bull. et mém. de la Soc. archéol. et hist. de la) ; Angoulême, Constantin, 1901, in-8°, année 1900, t. X, CLXVIII-337 p. *(Échange)*.

2000. — *Chartres* (Comptes administratifs et budgets de la ville de), 20 vol. in-8° ; *comptes* 1875, 1878-1899 ; *budgets* 1877, 1880-1901 *(Don Municipalité)*.

661. — *Chartres* (Arch. hist. du diocèse de). — Mensuel, dir. : Ch. Métais, in-8°, 1901 ; n°s 73-84 *(Abonnement)*.

966. — *Chartres* (Journal de). — 1901 (64e an.), n°s 1-35, 37-160 *(Échange)*.

774. — *Cher* (Mém. de la Soc. hist., litt. et scient. du). — Bourges, in-8°, 1900 (15e vol.), XXVIII-270 p. *(Échange).*

1907. — *Chevalier* (Ulysse). — Prosolarium ecclesiæ Aniciensis ; Paris, A. Picard, 1894 ; in-8°, 63 p. *(Don M. Chevalier).*

1908. — *Chevalier* (Ulysse). — Poésie liturgique du Moyen Age ; Rythme et histoire, hymnaires italiens ; Lyon, E. Vitte, 1893 ; in-8°, 232 p. *(Don M. Chevalier).*

1909. — *Chevalier* (Ulysse). — Poésie liturgique traditionnelle de l'Eglise catholique en Orient ; Tournai, Desclée et Lefebvre et Cie, 1894 ; in-8°, lxviij-286 p. *(Don M. Chevalier).*

1944. — *Coloniaux* (Les produits). — Paris, 1901 ; in-8°, 16 p. *(Don M. Langlois).*

964. — *Commerciale et industrielle d'Eure-et-Loir* (Association).— Conférence de Me G. Duparc, avoué à Chartres, sur la loi sur les *Accidents du travail*; Chartres, impr. Durand, 1899, in-8°, 28 p. *(Don M. Langlois).*

964. — *Commerciale et Industrielle d'Eure-et-Loir* (Bull. de l'Association). — Chartres, impr. Durand, 1901 ; in-8°, nos 64 à 68 *(Don Association I. et C.).*

1966. — *Constantine* (Recueil des notices et mémoires de la Soc. Arch. du département de). — Constantine, impr. D. Braham, 1901 ; in-8°, 34e vol. (1900), XVI-296 p. *(Échange).*

977. — *Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix* (Bull. de la Soc. hist. et arch. de). — Paris, A. Picard et fils, 1901 (7e an.), 1re livr., in-8° *(Échange).*

1261. — *Correspondant du collectionneur* (Le). — Rev. mens., Paris, impr. Pairault et Cie, in-4°, n° 13, 16 p. (11e an.) *(Don Pairault).*

768. — *Corrèze* (Bull. de la Soc. scient., hist. et arch. de la). — Brive, in-8°, t. XXII, 1900, oct.-nov., 4e livr. ; t. XXIII, 1901, janv.-sept., 1er-3e livr. *(Échange).*

224. — *Desbonnet* (A.). — Journal des principales curiosités de la *Cathédrale* et de la Ville de Chartres avec le programme des Fêtes (Millénaire, 1876), in-f°, 4 p., 1 n° *(Acquisition).*

1058. — *Diseur de Vérités* (Le). — Almanach du Perche, de la Normandie et de la Beauce, 1844 (7e an.), in-32, 160 p. [par l'abbé Fret] *(Acquisition).*

662. — *Dunoise* (Bull. de la Soc.), trimestriel. — Châteaudun, in-8°, 1901 ; nos 125-128 *(Echange).*

777. — *Dunkerquoise* (Mém. de la Soc.). — Dunkerque, in-8°, 1900 (34e vol.), 445 p. *(Échange).*

720. — *Ecole des Chartes* (Bibliothèque de l'), trimestrielle. —

Paris, A. Picard, in-8°, t. LXI (1900), 5 et 6 livr. ; t. LXII (1901), 1-4 livr. *(Don Ministre de l'I. P.)*.

776. — *Eduenne* (Mém. de la Soc.). — Autun, impr. Dejussieu, 1900 ; in-8°, t. XXVIII, XXX-428 p. *(Echange)*.

2017. — *Entrepreneurs spéciaux* du bâtiment de la ville de Chartres et du département d'E.-et-L. (Chambre syndicale des) ; Chartres, impr. La Dépêche d'E.-et-L., 1901, in-12°, bull. n° 7, 20 p. *(Echange)*.

1942. — *Ethnographie* (Bull. de la Soc. d'). — L'alliance scientifique, journal mens. ; Paris, Leroux E., 1891 ; (33e an.), nos 50-56. (*Don Soc. d'Ethn.*).

965. — *Eure-et-Loir* (*La Croix d'*). — Journal ; *1895*, nos 1-3 ; *1896*, 4-55 ; *1897*, 56-80, 82-88, 90-107 ; *1898*, 108-159 ; *1899*, 160-191, 193-212 ; *1900*, 213-264, [*Acquisition*] ; *1901*, 265-267, 269-271, 273-278, 280-292, 294-296, 298-306, 308-317. *(Echange)*.

949. — *Eure-et-Loir* (*Le Progrès d'*). — Journal ; *1901* (16e an.), nos 1851-1868, 1870-1879, 1881-1916, 1918-1934, 1936-2006 (*Échange*).

95. — *Eure-et-Loir* (*La Dépêche d'*). — Journal ; *1899*, nos 1-9, 11-14, 19-20, 22-25, 31-36, 38-47 ; *1900*, 1-22, 24-40, 42-59 ; 62-158, 160-169, 171-188, 190-281, 283-295, 297-303, 305-306 ; *1901*, 1-5, 8-13, 25-294, 296 *(Echange)*.

665. — *Eure-et-Loir* (*Annuaire* admin., statist. et comm. du département d') pour 1901 (61e an.) (*Don imprimerie Garnier*).

1065. — *Eure-et-Loir* (Le *bull. agricole* d') ; t. I, 1847 ; in-8°, 448 p. *(Acquisition)*.

667. — *Eure-et-Loir* (*Conseil général d'*), 1re et 2e session de 1901. (*Don Préfecture*).

828. — *Excursions scientifiques* (Bull. de la Soc. d'). — Louviers, impr. Eug. Izambert, 1901 ; in-8°, t. I, 1889-1900, 100 p. 3 pl. *(Don G. Fouju)*.

569. — *Forestières et Métallurgiques* (Annales). — Paris, in-8°, 19e an. Janv. n° 1, 1860, p. 1-48, 417-432. (*Acquisition*).

1311. — *Fureteur* (Le). — Journal bi-mensuel, dir. : Louis Dourliac, Paris, in-4° (2e an.), 1901, avril n° 8, mai n° 10. (*Don L. Dourliac*).

1956 (977). — *Gâtinais* (Annales de la Soc. hist. et arch. du). — Fontainebleau, impr. M. Bourges, in-8°, 1901, 400 p. (*Échange*).

945. — *Géographie* hist. et descriptive (Bull. de). — In-8°, 1900, nos 1-3 ; 1901, 1-2. (*Don Ministre de l'I. P.*).

891. — *Grecques* (Revue des Etudes). — T. XIII (1900) n$^{os}$ 53-55, juill.-déc. ; t. XIV (1901), n$^{os}$ 56-60, janv.-oct. *(Don Ministre de l'I. P.)*.

960. — *Guimet* (Annales du Musée). — Paris, Leroux, série in-8°, 1901, t. IX, 448 p. La vie future d'après le Mazdéisme, à la lumière des croyances parallèles dans les autres religions. Etude d'eschatologie comparée, par Nathan Soderblom ; t. X, IV-489 p. (t. I). Histoire du boudhisme dans l'Inde par H. Kern. *(Echange)*.

1895. — *Histoire de France* (Annuaire-Bull. de la Soc. de l') ; — Paris, Renouard, in-8°, 1900, t. XXXVII, 236 p. *(Échange)*.

879. — *Historiques* (Revue des questions). — Trimestrielle, in-8°, *1901*. *(Acquisition)*.

892. — *Historiques* (Revue des Etudes). — Paris, A. Picard, in-8°, 1900 (66$^e$ année), 508 p., 1901 (67$^e$ année), 596 p. *(Don Ministre de l'I. P.)*

1929. — *Historique* (Revue de synthèse). — *Extrait* ; Réflexions sur l'histoire provinciale, dir. : Henri Berr ; Paris, L. Cerf, 1900 ; in-8°, 8 p., t. I, n° 3, déc. 1900.

921. — *Historique et archéologique* (La Correspondance). — Rev. mens. ; in-8°, 1900, oct., déc. n$^{os}$ 82-84 ; 1901, n$^{os}$ 85-96. *(Don M. Langlois)*.

943. — *Historique et littéraire* (Le Carnet). — Rev. mens. rétrospective et contemporaine, dir. : Comte Fleury. — Paris, in-8°, année 1901.

Supplément. Carnet mondain, n$^{os}$ 1 et 4 (in-12, blanc et rose). *(Echange)*.

967. — *Horticulture et Viticulture* (Bull. de la Soc. d'). — Chartres, in-8°, t. I, II (1853-1860), (1861-1862) [*don Brosseron*] ; t. X (1877-1878), 496 p. [*don M. Langlois*] ; t. XIV-XIX (1885-1899) ; t. XXI, mars-déc. 1900 ; oct.-déc. 1901. *(Don Société d'Hort.)*.

1971. — *Immaculée-Conception* (Assoc. amicale des anciens élèves de l'école libre de l'). — Paris, Vaugirard, in-8°, annuaire de 1900, 104 p. *(Don d'Armancourt)*.

415. — *Ingénieurs civils* (Mém. et c. r. des trav. de la Soc. des). — In-8°, *1866*, (oct.-déc.), p. 543-684, tableaux ; *1868* (oct.-déc.), p. 537-746, tableaux. *(Acquisition)*.

1924. — *Institution N.-D.* — Chartres, Garnier, in-8° ; Distribution des Prix de l'I. N.-D. *1897*, Discours de M. Paul Lerolle, 13 p. ; — 1901, discours de M. Henri Welschinger, et palmarès, 96 p. *(Don M. Langlois)*.

1319. — *Invasion prussienne*. — Préfecture d'Eure-et-Loir. Nou-

velles militaires, oct. 1870, 11 feuilles; dépêches télégraphiques de Gambetta, 4 p., in-8° (Don E. Legué).

1318. — *Invasion prussienne.* — Recueil administratif de la Préfecture d'E.-et-L., n°s 1-9, 11-16, 18-25 (26 janv., 27 févr. 1871). *(Don E. Legué).*

947. — *Jordell.* — Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1899, rédigé par D. Jordell; Paris, Lamin, 1901; in-8°, XIV-358 p. *(Echange).*

781. — *Langres* (*Bull.* de la Soc. hist. et arch. de). — In-8° t. IV, n° 60, déc. 1900, n° 61, juin 1901.

782. — *Langres* (*Mém.* de la Soc. de). — In-8°, n° 11, 1900, *(Echange).*

588. — *Lasteyrie* (C. de). — Journal des connaissances usuelles et pratiques; in-8°, n° 11 (févr. 1826), p. 193-240. *(Acquisition).*

1943. — *Lorraine* (Mém. de la Soc. d'arch.). — Nancy, 1900; in-8°, t. L. (3e série, XXVIIIe vol.), 354 p. *(Echange).*

1287. — *Lycée Marceau.* — Distribution des prix 1901, discours de M. François, et palmarès; Chartres, impr. Durand, 1901; in-8°, 112 p. *(Don M. Langlois).*

942. — *Lyon* (Bull. hist. du diocèse de) trimestriel. — Dir.: abbé J.-B. Martin; Lyon, Emmanuel Vitte, in-8°, 1901, n°s 1-6, p. 170-336. *(Don J.-B. Martin).*

1928. — *Maine* (Ann. litt. et artistiques du). — 1901 (1re année) janv.-mars, n°s 1-3, mai n° 5. *(Don Annales du Maine).*

748. — *Maine* (Rev. hist. et arch. du). — Le Mans, in-8°, t. XLVIII (1900), 312 p.; t. XLIX (1901); 336 p. Table des matières contenues dans les volumes XXI à XL (1887-1896), dressé par Dom B. Heurtebize, 47 p. *(Echange).*

73. — *Manuscrits* (Catalogue gén. des manus. des biblioth. publiques de France). — Paris, Plon, Nourrit et Cie, in-8°. *Avignon*, 1901, t. XXIX, t. III, 2e partie, 681-1563. *(Don Ministre de l'I. P.).*

770. — *Marne* (Mém. de la Soc. d'agr., commerce, sc. et arts de la). — Châlons-sur-Marne, 1901; in-8°, t. III (2e série), 1899-1900, 414 p. *(Echange).*

911. — *Midi de la France* (Bull. de la Soc. Arch. du). — Toulouse, 1901; in-8°, n°s 27-28 *(Échange).*

1970. — *Morbihan* (Bull. de la Soc. polymatique du). Vannes, 1900; in-8°, 1er et 2e semestre, 147 p. *(Echange).*

952. — *Nogent-le-Rotrou* (Association amicale des anciens élèves du Petit Séminaire N.-D. de) Bonnétable, in-8°. — Procès-Verbal des 9e et 12e réunions, 1897 et 1900 *(Don M. Langlois).*

1900. — *Nord* (Bull. de la Commission hist. du département du); in-8°, t. III, 330 p. (1849); t. V, 356 p. (1860); t. VII, 353 p. (1863); t. VIII, 455 p. (1865); t. IX, 404 p. (1866); t. X, 570 p. (1868); t. XI, 412 p. (1871); t. XII, 562 p. (1873); t. XIII, 415 p. (1877); t. XIV, 473, p. (1879); t. XV, 283 p. (1899); in-4°, t. XVI, 408 p. (1883); t. XVII, 416 p. (1886); t. XVIII, 456 p. (1888); t. XIX, 368 p. (1890); t. XX, 318 p, (1897); t. XXI, 330 p. (1898); t. XXII, 235 p. (1900); t. XXIII, 127 p. (1900); t. XXIV, 235 p. (1900) (*Échange*).

978. — *Normande* (La Revue). Alençon, in-8°, année 1901 (*Échange*).

1297. — *Nouvelle Revue* (La), 21e année, n° 4; t. Ier, 1er déc. 1899. [Étude de M. Néton sur Les Débuts de Sieyès, in-8°, p. 481-640] (*Acquisition*).

1933. — *Noyon* (Comité arch. et hist. de). — Noyon (Oise), H. Copillet; in-8°, t. XIII (1897), Annales noyonnaises (2e partie), 446 p.; t. XIV (1898), Comptes rendus I-CI et mémoires II-117 p.; t. XV (1899), Comptes rendus I-XXXX et mémoires, 439 p.; t. XVI (1900), Comptes rendus XIII, 187 p. Table générale des travaux et communications compris dans les tomes I à XVI inclus; in-8°, 40 p. (*Échange*).

773. — *Oise* (Mém. de la Soc. acad. d'arch., sc. et arts du département de l'); in-8°, 1900, t. XVII (3e partie) (*Échange*).

752. — *Orléanais* (Soc. Arch. et hist. de l'). — Orléans, Herluison, 7e concours quinquennal, 7 mai 1900, in-8°, 26 p. (*Échange*).

751. — *Orléanais* (Bull. de la Soc. arch. et hist. de l'); in-8°, t. XII, 2e-4e trim. de 1900, nos 169-170 (*Échange*).

752. — *Orléans* (Mém. de la Soc. d'agr., sc., belles-lettres et arts d'); in-8°, 1901, t. I, n° 1 (5e série des travaux de la Soc., 71e vol. de la collection) (*Échange*).

1934. — *Orléans* (Académie de Sainte-Croix d'). — Paris, E. Belin, in-8°, t. I, Études chrétiennes de littérature, de philos. et d'hist., 579 p.; t. II (1872), lectures et mémoires, LXVII-532 p.; t. III (1877), Lectures et mémoires, 470 p.; t. IV (1880), Lectures et mémoires, 548 p.; t. V (1886), 360 p.; t. VI (1891), 560 p.; t. VII (1895), 602 p.; t. VIII, 1er fasc., 1899; 2e fasc., 1900 (*Échange*).

767. — *Orne* (Bull. de la Soc. hist. et arch. de l'). — Alençon, A. Manier; in-8°, t. XIX (1900), 3-4, t. XX (1901), 1-2 (*Échange*).

772. — *Ouest* (Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'). — Poitiers, J. Lévrier; in-8°, 2e série, t. VIII, 3e-4e trim. (1900), t. IX, 1-3 (1901) (*Échange*).

1959. — *Ouest* (Bull. agricole de l'). — Laval, imp. Lavalloise, 1901 (14e année), n° 150 (*Don*).

1943. — *Paix* (La), journal. — Paris, in-f°, 1899, 22 sept. (*Don*).

1945. — *Paroisse* (La). — Journal des intérêts religieux de Nogent-le-Phaye, Houville, Umpeau et Champseru ; — Houville, Houzé, *1898*, nos 5, 10, 13, 15 ; *1899*, nos 17-19, 21-25, 27-29 ; *1900*, nos 30, 39-41 ; *1901*, nos 43, 45-46, 49-54.

664. — *Perche* (Documents sur la province du) trimestriel, dir. : O. de Romanet et H. Tournouër ; Mortagne, in-8° ; *1900*, oct., 42e fasc ; *1901*, janv. 43e fasc. (*Abonnement*).

883. — *Philotechnique* (Annuaire de la Soc.). — Paris, in-8°, 1901, t. LIX (1900), 190 p. (*Echange*).

725. — *Philologique* (Bull. hist. et). — Comité des trav. hist., in-8° ; *1900*, nos 1-4 ; *1901*, nos 1-2. (*Don Ministre de l'I. P.*).

1957. — *Presse Chartraine* (Caisse de Secours immédiat de la). — Statuts ; Chartres, Garnier, 1899 ; in-8°, 12 p.
Assemblée générale du 7 juillet 1901, salle Ste Foy ; Chartres, *La Dépêche d'E.-et-L.*, 1901 ; in-8°, 29 p. (*Don M. Langlois*).

754. — *Rambouillet* (Mém. de la Soc. arch. de). — Versailles, impr. Aubert, in-8°, t. XIV, procès-verbaux de 1899 et notices, 398 p.
(Soc. arch. de). — Documents pour l'histoire du département de Seine-et-Oise, Croquis Montfortois, par le comte A. de Dion ; Tours, Deslis, 1900 ; in-4° (n° XXVIII), 69 p., 30 grav. (*Echange*).

1922. — *Révolution Française* (La). — Revue d'hist. moderne et contemporaine, mens., *année 1901*. (*Don M. Langlois*).

876. — *Savants* (Journal des). — Paris, impr. Nationale, in-4°, 1901 ; 800 p. (*Don Ministre de l'I. P*).

1958. — *Sauveteurs d'E.-et-L.* (Bull. de la Soc. des). — Chartres, 1896 ; in-8°, 67 p. (juin 1896). (*Don*).

787. — *Seine-Inférieure* (Bull. de la Comm. des Antiquités de la). — Rouen, 1901, t. XII, 1re livr. (*Echange*).

817. — *Senlis* (Comité arch. de). — 1899 ; t. III (4e série). (*Echange*).

732. — *Sciences* (Soc. de secours des Amis des). — Paris, Gauthier-Villars, 1901 ; in-8°, compte rendu annuel, 282 p. (*Don Ministre de l'I. P.*).

944. — *Sociales* (Bull. du Comité des trav. hist et scient. ; Section des sc. économiques, etc.). — Paris, impr. Nationale, in-8°, 1901 ; Congrès des Soc. sav. de *1900* à *Paris*, 334 p., de *1901* à *Nancy*, 136 p. (*Don Ministre de l'I. P.*).

841. — *Sociétés savantes* à la Sorbonne (*Discours* prononcés aux Congrès des). — Paris, impr. Nationale, 1901 ; Nancy, in-8°, 56 p.; *Programme* du Congrès des Soc. sav. à la Sorbonne en 1902. *(Don Ministre de l'I. P.)*.

793. — *Stanislas* (Mém. de l'Académie). — Nancy, Berger, Levrault et Cie, 1900-1901 ; in-8°, (3e série), t. XVIII, CVIII-408 p.

864. — *Stockolm* (Bull. mens. de la Soc. arch. de). [Kongl. vitterhets historie och antiquitets akademiens manadsblad]. — Stockolm, 1901; in-8°, *1896*, 144 p. 12 p.; *1900*, 170 p. + 14 p. (*Echange*).

819. — *Tarn-et-Garonne* (Bull. arch., hist. de la Soc. Arch. de). — Montauban, 1900 ; in-8°, t. XXVIII, 392 p. (*Echange*).

769. — *Touraine* (Bull. trim. de la Soc. Arch. de la). — Tours, in-8°, t. XII (2e partie), 4e trim. de 1900 ; t. XIII, 1-3 trim. 1901.

(*Bull. et Mém.*, de la Soc. Arch. de la Touraine), 1900; in-8°, t. XLI, 636 p. *(Echange)*.

2020. — *Va-Nu* (Le). — Journal, 1re ann., numéro unique, 2 et 3 févr. 1901.

816. — *Vendée* (Annuaire de la Soc. d'Emul. de la). — La Roche-sur-Yon, Servant-Mahaud, 1900 (47e an.); in-8°, XVI-215 p. *(Echange)*.

757. — *Vendômois* (Bull. de la Soc. Arch. scient. littér. du). — 1900 ; in-8°, t. XXXIX, 334 p. *(Echange)*.

1973. — *Voix de Notre-Dame* de Chartres ; Revue hebdomadaire et mens. — Chartres, impr. Garnier, in-8°, années 1890-1901. *(Don M. Langlois)*.

976. — *Vosgienne* (Bull. de la Soc. philomatique). — Saint-Dié, in-8°, 1900-1901 (26e année), t. XXVI, 348 p. *(Echange)*.

## SÉANCE DU 16 JANVIER 1902

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, abbé Sainsot, Georges Champagne, Amblard, Antoine, Badreau, Balandra, Baulant, Béalé, Benoist, abbé Billard, Blondel, Brosseron, Gabriel Buisson, Adelphe Chauveau, Cintrat, Corby, Corrard,

abbé Crancée, Delaunay, Denizart, Denos, Doré Bonvallet, Duchon, Dudefoy, Georges Durand, Escollier, abbé François, Gabriel, Germond, Guillen, abbé Guillon, Guittet, abbé Hermeline, Hornung, Hoyau, abbé Langlois, Lasserre, abbé Lebel, Ledru, Lefebvre-Marnay, Lehr, Dr Marcel Lelong, Lordereau, Lorin, abbé Martin, Mauger, Mayeux, comte de Montmarin, Armand Mouton, Ouellard, Armand Pelé, Peschot, Pétrot-Lemarié, Maurice Réal, Redaud, Dr Robin-Massé, Robinet, Rousseau-Renvoizé, Roy, Selleret, Tachot, comte du Temple de Rougemont, abbé Tissier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de deux membres nouveaux.

M. Maugars, trésorier, donne lecture du rapport suivant sur les comptes de l'année 1901 et sur le projet de budget de l'année 1902 :

Messieurs et chers Confrères,

« J'ai l'honneur, conformément à l'article 12 de vos statuts, de soumettre à votre approbation nos comptes de l'année 1902, dont les écritures ont été closes ce jour même, après ordonnancement de toutes les dépenses par votre Président.

Avant d'aborder ce fastidieux travail par les chiffres arides qu'il va mettre sous vos yeux, permettez-moi tout d'abord de m'acquitter de ce que ma fonction a de plus agréable.

Il est, en effet, dans le rôle de trésorier un moment agréable, c'est celui où par suite des votes de votre assemblée, il convient de remettre aux lauréats du Prix d'Histoire pour la classe de rhétorique, dans nos établissements d'éducation, les médailles de la Société.

Cette année, les heureux élèves sont pour le Lycée de Chartres : M. Maurice Collette, et pour l'Institution Notre-Dame : M. Georges Primot, un nom prédestiné s'il en fût.

Permettez-moi à ce sujet de vous adresser une requête, c'est que dans une prochaine assemblée vous décidiez également l'attribution de médailles identiques aux lauréats d'histoire dans la classe correspondante d'enseignement moderne, et ici les médailles seront d'autant mieux attribuées que justement le programme de ces classes comporte l'histoire

de l'Art, question qui se rapporte certainement et de très près à l'Archéologie.

Pardonnez-moi cette légère digression. J'entre à présent dans mon sujet. Voici, du reste, quel est à ce jour l'état financier de notre Société :

COMPTE DE L'ANNÉE 1901.

*Recettes supposées*

| | | |
|---|---|---|
| En caisse au 1er janvier 1901 . . . . . . . . | 370 fr. | 45 |
| Intérêts de la rente 3 °/₀ . . . . . . . . . . . | 211 | » |
| Intérêts des Obligations Ouest. . . . . . . . | 287 | 80 |
| — des fonds déposés à la Caisse d'Épargne | 10 | » |
| 270 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . | 2.700 | » |
| 106 cotisations à 5 francs. . . . . . . . . . | 530 | » |
| Vente de publications de la Société . . . . . | 100 | » |
| Legs Charles-François Martin. . . . . . . . | 1.000 | » |
| Intérêts de ce legs . . . . . . . . . . . . . . | *(mémoire)* | |
| Subventions du Ministère. . . . . . . . . . | *(mémoire)* | |
| Total . . . . . . . | 5.209 fr. | 25 |

*Recettes opérées*

| | | |
|---|---|---|
| En caisse au 1er janvier 1900 . . . . . . . . | 370 fr. | 45 |
| Rente sur l'État 3 °/₀ (intérêts) . . . . . . . | 211 | » |
| Obligations Ouest id. . . . . . . . | 287 | 80 |
| Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'épargne | 10 | 80 |
| 269 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . | 2.690 | » |
| 108 id. à 5 francs . . . . . . . . . | 540 | » |
| Vente de publications . . . . . . . . . . . | 308 | 30 |
| Legs Charles-François Martin . . . . . . . . | 1.000 | » |
| Intérêt de ce legs . . . . . . . . . . . . . . | 106 | 20 |
| Total. . . . . . . . | 5.524 fr. | 55 |

*Dépenses proposées*

| | | |
|---|---|---|
| Administration : Recouvrements. . . . . . . | 70 fr. | » |
| Droits de mutation du legs Martin . . . . . . . . . | 120 | » |
| *A reporter* . . . . . . | 190 fr. | » |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | *Report* . . . . . . . | 190 fr. | » |
| Administration | Réserve statutaire . . . . . | 50 | » |
| *(suite)* | Imprévu (Fouilles) . . . . . | 500 | » |
| | Traitement de l'appariteur . | 300 | » |
| | Loyer de la Porte-Guillaume. | 10 | » |
| | Aménagement de la Porte-Guillaume. . . . . . . . | 100 | » |
| Publications : | Impression . . . . . . . . . | 3.100 | » |
| | Gravure. . . . . . . . . . . | 250 | » |
| | Brochage . . . . . . . . . . | 30 | » |
| | Envoi. . . . . . . . . . . . | 30 | » |
| Musée : | Aménagement. . . . . . . . | 50 | » |
| | Acquisitions . . . . . . . . | 150 | » |
| Bibliothèque : | Achat de livres . . . . . . | 40 | » |
| | Abonnements . . . . . . . . | 60 | » |
| | Brochage . . . . . . . . . . | 35 | » |
| | Reliure . . . . . . . . . . . | 15 | » |
| | Rangement du fonds antérieur à 1898 . . . . . . . | 100 | » |
| | Correspondance et frais de bureau . . . . . . . . . | 10 | » |
| | Total . . . . . . . . | 5.020 fr. | » |

*Dépenses effectuées*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Administration : | Recouvrements. . . . . . . | 106 | 55 |
| | Droits de mutation du legs Martin . . . . . . . . . . | 118 | 50 |
| | Réserve statutaire . . . . . | 50 | » |
| | Imprévu (Fouilles) . . . . . | 500 | » |
| | Traitement de l'appariteur . | 300 | » |
| | Loyer de la Porte-Guillaume. | 10 | » |
| | Aménagement de la Porte-Guillaume. . . . . . . . | 107 | 75 |
| Publications : | Impression . . . . . . . . . | 2.375 | » |
| | Gravure. . . . . . . . . . . | 304 | 40 |
| | Brochage . . . . . . . . . . | 79 | 85 |
| | Envoi. . . . . . . . . . . . | 58 | 80 |
| | *A reporter* . . . . . . . | 4.010 fr. | 85 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | *Report* . . . . . . . | 4.010 fr. | 85 |
| Musée : | Aménagement . . . . . . . | » | » |
| | Acquisitions. . . . . . . . | 295 | 55 |
| Bibliothèque : | Achat de livres . . . . . . . | 115 | 55 |
| | Abonnements . . . . . . . | 35 | » |
| | Brochage et reliure . . . . | 38 | » |
| | Rangement du fonds antérieur à 1898 . . . . . . . | 199 | 60 |
| | Correspondance et frais de bureau . . . . . . . . . . | 6 | 90 |
| | Total . . . . . . . | 4.701 fr. | 45 |

BALANCE :

| | | |
|---|---|---|
| Les recettes se sont élevées à . . . | 5.524 fr. | 55 |
| Les dépenses à . . . . . . . . . . . . | 4.701 | 45 |
| Excédent de recettes . . . | 823 fr. | 10 |

Laquelle somme est représentée par un livret de la Caisse d'Épargne de fr. . . . . . . . . . . . . . . . . 371 fr. 15
Espèces chez le Trésorier . . . . . . . . . . . . 451 95

Au sujet des chiffres qui précèdent, veuillez me permettre d'attirer votre bienveillante attention sur quelques-uns d'entre eux :

*a*) Vente des Publications de la Société. — Le montant de nos prévisions a été fortement dépassé de ce chef par suite d'achats faits par des sociétaires qui ont tenu à compléter les ouvrages qui leur étaient servis en cours de publication. Ils témoignent ainsi de l'intérêt qu'ils prennent aux travaux de la Société et nous ne saurions trop les en féliciter.

*b*) Fouilles. — Notre chapitre des fouilles a été complètement absorbé par la subvention que vous avez bien voulu allouer pour le Puits des Saints-Forts, et bien que la charge ait été lourde pour notre budget, nous ne devons pas le regretter, car elle nous a valu des communications intéressantes sur notre vieille Cathédrale.

*c*) PUBLICATIONS. — Au sujet des impressions, je crois devoir vous rappeler le vœu d'une précédente assemblée séance du 1er décembre 1898 où vous aviez décidé l'achat de 400 exemplaires de l'*Ancienne Maîtrise*, ouvrage de notre savant confrère, M. l'abbé Clerval, au prix de 2 francs l'un. Suivant les conventions intervenues entre notre confrère et la Société, la somme de 800 francs, montant de notre souscription, devait être soldée en trois exercices : 1900, 1901 et 1902. Nous avons payé les 2/3, soit 533 fr. 35 cette année ; il restera donc à la nouvelle gestion à acquitter le reliquat, soit 270 fr. 65.

*d*) RÉSERVE. — Ainsi que je vous en rendais compte à la fin du précédent exercice, conformément à l'article 18 des statuts, nous devons retirer, chaque année, une somme de cinquante francs pour mettre à la réserve. Nos revenus s'élèvent à 498 fr. 80, le prélèvement légal est du dixième, c'est donc cinquante francs à inscrire.

Par suite, notre fonds de réserve, d'après le § 1er du même article, qui était de 9.050 francs à la fin de 1900 est porté à 9.100 francs.

Notre fortune sera, par suite, ainsi composée :

| | | |
|---|---|---|
| 211 fr. de rente 3 % au cours d'hier (100.425) | | 7.063 fr. 25 |
| 20 obligations Ouest | — 462.75 | 9.255 » |
| Réserve de 1900 et 1901 | | 100 » |
| Ensemble | | 16.418 fr. 25 |
| A déduire, réserve légale | | 9.100 » |
| Reste aux fonds libres | | 7.318 fr. 25 |

Pour terminer ma mission, il me reste à vous présenter le projet du budget pour l'année 1902. Il s'établit comme suit :

PROJET DE BUDGET PRÉSENTÉ POUR 1902

*Recettes supposées*

| | |
|---|---|
| Solde en caisse au 1er janvier 1902 | 823 fr. 10 |
| Rente sur l'État, 3 %, intérêts | 211 » |
| *A reporter* | 1.034 fr. 10 |

| | | |
|---|---|---|
| | *Report* . . . . . . | 1.034 fr. 10 |
| Obligations Ouest (intérêts) . . . . . . . . . | | 287 80 |
| Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'épargne | | 10 » |
| 255 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . | | 2.550 » |
| 107 cotisations à 5 francs . . . . . . . . . . | | 535 » |
| Vente de publications de la Société . . . . . | | 100 » |
| Subventions du Ministère . . . . . . . . . . | | *(mémoire)* |
| | Total . . . . . . . | 4.516 fr. 90 |

*Dépenses supposées*

| | | |
|---|---|---|
| Administration : | Recouvrements . . . . . . | 100 fr. » |
| | Réserve statutaire . . . . . | 50 » |
| | Imprévu (Fouilles, etc.) . . . | 100 » |
| | Traitement de l'appariteur . | 300 » |
| | Loyer de la Porte-Guillaume. | 10 » |
| | Aménagement de la Porte-Guillaume . . . . . . . . | 100 » |
| Publications : | Impression . . . . . . . . . . | 3.000 » |
| | Gravure . . . . . . . . . . | 200 » |
| | Brochage . . . . . . . . . . | 30 » |
| | Envoi . . . . . . . . . . . | 60 » |
| Musée : | Aménagement . . . . . . . . | 50 » |
| | Acquisitions . . . . . . . . . | 150 » |
| Bibliothèque : | Achat de livres . . . . . . . | 40 » |
| | Abonnements . . . . . . . . | 60 » |
| | Brochage . . . . . . . . . . | 40 » |
| | Reliure . . . . . . . . . . | 15 » |
| | Rangement du fonds antérieur à 1898 . . . . . . . | 100 » |
| | Correspondance et frais de bureau . . . . . . . . . | 10 » |
| | Total . . . . . . . . . | 4.415 fr. » |

BALANCE :

| | |
|---|---|
| Les recettes supposées étant de . . . | 4.516 fr. 90 |
| Les dépenses supposées s'élevant à . | 4.415 » |
| Il resterait . . . . . . | 101 fr. 90 |

Veuillez m'excuser d'avoir retenu votre attention pendant un aussi long moment, mais j'ai pensé que vous seriez heureux d'avoir quelques éclaircissements sur notre dernière année de gestion.

Je vous suis reconnaissant de la bienveillante complaisance avec laquelle vous avez bien voulu suivre ce trop long compte rendu, ainsi que des marques de sympathie que vous avez bien voulu me témoigner à moi-même pendant le temps que j'ai exercé les fonctions de trésorier et pouvez être sûr que j'en garderai toujours un précieux souvenir.

Les comptes et le budget sont votés à l'unanimité, et M. le Président adresse des remerciements à M. le Trésorier.

M. le Président fait part du décès de M. Gallas, père, photographe à Chartres, qui rendit beaucoup de services à l'archéologie par la reproduction photographique de nombreux monuments, et du plus jeune fils de M. Chamberland, notre ancien secrétaire.

Au nom de la Société, il adresse à ces familles l'expression de notre sympathie et nos sincères condoléances.

M. le docteur Robin-Massé demande la parole pour annoncer à l'Assemblée que, par décret de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 16 décembre 1901, M. Roger Durand, président, et M. l'abbé Langlois, bibliothécaire-archiviste de notre Société, ont été nommés Conservateurs à la bibliothèque de Chartres.

Notre confrère dit ensuite qu'il y a dans les combles de la bibliothèque tout un stock de brochures et documents relatifs à la Révolution. Croyant que l'on peut y faire des découvertes intéressantes pour l'histoire locale, il exprime le désir que les nouveaux Conservateurs en fassent le classement aussitôt que possible.

Avant de procéder aux élections, M. le Président donne lecture de son rapport sur les travaux de la Société dans ces trois dernières années :

Messieurs,

Le Bureau que vous êtes appelés à renouveler aujourd'hui est entré en fonctions le 1er décembre 1898.

A cette date, j'avais l'honneur de vous dire : « Je désire assurer à notre chère Société une organisation qui donne satisfaction à tous ses membres ». Voici ce que nous avons tenté dans ce but :

Le nombre des membres titulaires s'est accru, pendant cette période, d'un tiers environ, et parmi ces adhérents nous sommes heureux de relever les noms de M. le Préfet d'Eure-et-Loir, de Mgr l'Evêque et de M. le Maire de Chartres nos présidents d'honneur. L'honorariat a été conféré à MM. Bellier de la Chavignerie, président ; l'abbé Pouclée et Barrois, vice-présidents ; Amblard, secrétaire ; Buisson, bibliothécaire-archiviste. A ces noms, je vous propose d'adjoindre celui de M. Edouard Escoffier, avec la qualification de vice-secrétaire honoraire. Le titre de membre correspondant, qui demande à n'être donné qu'avec circonspection et qui, pour cela sans doute, était tombé en désuétude, a été attribué à MM. Maurice Lanore et André Beaunier, et récemment à M. Veuclin.

Nous avons rendu hommage à la mémoire de M. Lucien Merlet en publiant un portrait, aux traits finement rendus par l'héliograveur Dujardin, qui perpétuera son souvenir.

Les Sociétés qui échangent leurs publications avec nous sont presque trois fois plus nombreuses qu'auparavant.

Le Règlement demandait une réforme ; elle fut commencée par l'initiative de M. l'abbé Langlois et achevée grâce au précieux concours de M. Dauzat. Il a été approuvé par décret du 25 avril 1900.

L'obligeant accueil que nous avons rencontré auprès de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, en nous permettant de faire profiter nos confrères d'une réduction de 50 0/0, moyennant l'emploi de feuilles de routes établies à cet effet, a rendu plus facile l'accès de nos séances.

L'envoi des publications de tout format fait en fin d'année à chaque membre, sur sa demande et à ses frais, a mis fin à toute réclamation.

Nous avons pu vous offrir d'intéressantes séances extraordinaires et vous avez pris part au Congrès de la Société française d'Archéologie qui a valu à plusieurs de nos confrères la légitime sanction de leurs travaux.

Notre participation à l'Exposition universelle de 1900 nous a valu une médaille de bronze avec diplôme.

Il n'a pas tenu à nous de vous offrir un local plus vaste et plus central pour nos Assemblées. Nous avions songé à Loëns, puis à la salle synodale, sans parler de plusieurs maisons. Ce sera probablement le mérite de nos successeurs de réussir là où nous avons échoué.

Enfin nos rapports annuels vous ont tenu au courant de nos efforts.

Mais il ne fallait pas seulement administrer, il convenait surtout de travailler. « Je fais appel à toutes les bonnes volontés », disais-je aussi en commençant. Des collaborateurs nous ont fait défaut qui ne l'auraient pas dû, certes ; mais nous avons rencontré une bienveillance très réconfortante. L'assistance des réunions mensuelles a doublé et nous aurions aimé à la voir s'accroître encore. D'anciens amis sont restés fidèles, des travailleurs nouveaux ont surgi et ils présagent à la Société un glorieux avenir. La Cathédrale a fait l'objet d'études très attentives qui ont renouvelé la question de ses origines et ne tarderont pas à y porter la pleine lumière, il suffit d'indiquer les travaux de M. Lanore, de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, et particulièrement de M. Mayeux. Le préhistorique a trouvé des fervents en M. Fouju, M. le docteur Robin et M. Rousseau-Renvoizé ; le moyen âge et la Renaissance ont livré leurs secrets à M. l'abbé Marquis ; le XVIII[e] siècle a été scruté par M. l'abbé Guillon, les titres de propriété des maisons chartraines par MM. Denos et Chamberland, leur structure par M. Mayeux ; la Révolution, Brissot et Marceau ont été étudiés par MM. Chamberland, Denos, Raoul Bonnet, Bernier, Pelé et le docteur Robin ; la construction des aqueducs de Maintenon par MM. Denos, Maugars et Lehr ; l'histoire des localités par MM. les abbés Bellanger et Guillon. M. Champagne, notre aimable secrétaire, a sauvé de l'oubli les inventaires des archives communales de l'antique cité druide.

Les publications : *Procès-verbaux* et *Mémoires* ont suivi leur cours habituel ; un volume de Procès-verbaux et un demi-volume de Mémoires ont vu le jour. La table analytique du tome VIII des *Procès-verbaux*, attendue depuis 1891, est imprimée et vous sera délivrée en même temps que celle du

tome X, actuellement sous presse; l'une et l'autre sont l'œuvre de notre dévoué trésorier, M. Maugars. La *Monographie de la Cathédrale*, dont l'achèvement était attendu avec impatience par beaucoup de confrères de l'extérieur, a été terminée par M. le vice-président Sainsot. Les *Pierres tombales*, qui paraissent si lentement, ont pris une allure plus rapide qui va s'accentuer encore grâce aux procédés nouveaux adoptés pour la reproduction des gravures. Les nécessités impérieuses du budget, souvent méconnues de ceux qui n'en ont pas le maniement, nous ont obligé à suspendre la publication du *Cartulaire de Josaphat*, après le premier volume, et nous ont empêché de donner à la Bibliographie d'Eure-et-Loir l'essor que méritait cette publication et l'intérêt qu'on lui témoigne. Nous avons subventionné un livre publié par M. l'abbé Clerval : *L'Ancienne Maîtrise de Chartres*, ainsi que les fouilles entreprises par M. René Merlet pour retrouver le puits des Saints-Forts.

Le concours que nous avons rencontré d'une part, et l'exiguïté de nos ressources de l'autre, nous ont empêché de publier plusieurs intéressants mémoires. Nous espérons que vous voudrez assurer avant toute autre la publication de ces manuscrits adoptés par votre Commission de publication.

Nous sommes maintenant en mesure de vous offrir des moyens d'investigation plus importants pour vos travaux, grâce au classement méthodique de notre bibliothèque qui s'est notablement développée sous l'active direction de notre excellent bibliothécaire-archiviste, M. l'abbé Langlois. Notre musée a reçu l'importante collection préhistorique Doré-Delente, que le manque de local a seul empêchée d'être mise en valeur par notre dévoué conservateur, M. Rousseau-Renvoizé; il s'est enrichi d'un moulage de valeur, le bas-relief de Mervilliers dû à la collaboration de MM. Denizart, Fritel et Rousseau-Renvoizé.

Les richesses de nos réserves en publications ont été classées et inventoriées, afin de permettre de contrôler les entrées et sorties.

Notre situation financière vous est suffisamment connue par l'exposé des comptes qui vient de vous être communiqué, je n'y reviendrai pas.

Je termine en adressant à mes collègues du Bureau, ainsi

qu'à vous tous, Messieurs, l'expression de ma plus vive gratitude pour le précieux concours qui m'a été prêté par tous, pendant la durée de mon mandat, et qui a contribué à rendre ma tâche facile et agréable. »

Ce discours si substantiel est accueilli par des applaudissements répétés.

M. Amblard, désigné comme secrétaire-honoraire, déclare que le fait n'a pas été sanctionné par un vote. M. le Président, reconnaissant le bien fondé de cette réclamation, met aux voix cette nomination ainsi que celle de M. Escoffier.

M. le Président ayant déclaré que l'on allait procéder au vote pour le renouvellement du bureau, M. le pasteur Lehr demande la parole et proteste contre l'envoi d'une circulaire donnant, dit-il, une liste *à peu près* complète et *à peu près* exacte des membres susceptibles de faire partie du bureau, comme ayant fourni le plus de travail et le plus de présence pendant les trois dernières années. Il déclare d'ailleurs ne pas l'avoir reçue et manifeste son déplaisir de voir de telles mœurs s'introduire dans une Société dont le but est si élevé.

M. Dauzat demande également la parole pour déclarer qu'à maintes reprises plusieurs sociétaires ont sollicité sa candidature pour la présidence ; il maintient qu'il n'est pas et ne veut pas être candidat.

M. l'Inspecteur d'Académie proteste énergiquement contre la circulaire à laquelle M. Lehr a fait allusion.

M. l'abbé Langlois dit aussi son étonnement d'avoir vu son nom figurer sur une liste qu'il n'a pas reçue et qu'il désapprouve.

M. le Président clôt l'incident en faisant remarquer que le bureau de la Société est étranger à cet envoi et que les protestations doivent toucher seulement le ou les auteurs de la liste en question.

Conformément aux statuts il est ensuite procédé au scrutin pour le renouvellement du bureau.

Les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 255.

*Président.*

| | | |
|---|---|---|
| MM. A. Piébourg. . . . . . . . | 155 voix. | *(Élu)* |
| Abbé Sainsot . . . . . . . | 37 — | |
| Dauzat (non candidat) . . . | 18 — | |
| R. Merlet (non candidat) . . | 12 — | |
| Divers . . . . . . | 33 — | |

*Membres du Bureau.*

| | | |
|---|---|---|
| Ont été élus : MM. | Georges Champagne . . | 246 voix. |
| | Roger Durand . . . . . | 245 — |
| | Denizart. . . . . . . . | 241 — |
| | l'abbé Sainsot . . . . . | 230 — |
| | l'abbé Clerval . . . . . | 219 — |
| | l'abbé Langlois. . . . . | 218 — |
| | Lorin . . . . . . . . . | 210 — |
| | Rousseau-Renvoizé . . | 209 — |
| | Albert Mayeux. . . . . | 150 — |

Viennent ensuite MM. Maugars, 135 voix ; Dr Robin, 45 ; Bellier de la Chavignerie, 44 ; etc.

En quelques mots heureux M. Piébourg exprime ses remerciements de l'honneur qui lui est fait, ajoutant qu'il promet à la Société son concours le plus dévoué.

La séance est levée à 5 h. 1/2.

A l'issue de cette séance, le Bureau s'est ainsi constitué :

MM. Piébourg, *Président.*
Roger Durand, 1er *Vice-Président.*
l'abbé Sainsot, 2e *Vice-Président.*
Denizart, 3e *Vice-Président.*
Georges Champagne, *Secrétaire.*
Mayeux, 1er *Vice-Secrétaire.*
l'abbé Clerval, 2e *Vice-Secrétaire.*
Lorin, *Trésorier.*
l'abbé Langlois, *Bibliothécaire-Archiviste.*
Rousseau-Renvoizé, *Conservateur du Musée.*

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires*

MM. LEFEBVRE, notaire à Chartres ; présenté par MM. A. Piébourg et Roger Durand.

Raphaël GALLAS, photographe, rue de la Tonnellerie ; présenté par MM. A Piébourg et l'abbé Langlois.

---

## SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1902

**Président : M. A. PIÉBOURG. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.**

La séance est ouverte à 2 heures et demie.

Membres présents : MM. A. Piébourg, Dauzat, Roger Durand, abbé Sainsot, Georges Champagne, Amblard, Balandra, Baulant, Brosseron, Corby, abbé Crancée, Denis, Demisart, Denos, Doré-Bonvallet, Duchon, Escotlier, Gabriel, Goupillon, Guerineau, abbés Guillon et Haye, Hornung, Hoyau, abbé Langlois, Lasserre, Lehr, Lorin, Maugars, Mayeux, Mouton, Ouellard, Pétrot-Lemarié, Dr Robin-Massé, Rolland, Rousseau-Renvoizé, Roy, Selleret, abbé Vaurabourg.

Excusés : MM. Bonvallet et Mauger.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour M. le Président s'exprime en ces termes :

Messieurs,

En ouvrant cette séance, qui doit servir de début à celui que vous avez appelé à la présidence de notre Société, permettez-lui de vous remercier de l'honneur que vous lui avez fait.

Cet honneur, Messieurs, je l'apprécie grandement, mais je sais les charges qu'il m'impose ; si, malgré mes faibles mérites, vous avez bien voulu me confier la tâche de diriger

vos travaux, vous avez pris soin de m'entourer d'excellents collaborateurs, au premier rang desquels je suis heureux de compter mon prédécesseur et très bon ami M. Roger Durand.

A leur savoir, à leur expérience, je vous promets de joindre tout mon zèle, et si, de votre côté, vous voulez bien me continuer le concours si précieux que vous avez apporté à mes prédécesseurs, j'espère que notre Société maintiendra la belle situation qu'elle a conquise parmi les sociétés ses rivales par l'importance et par la valeur de ses travaux.

Le 15 mars 1900, dans une séance à laquelle 37 membres ont pris part, vous avez, à l'unanimité moins une voix, autorisé votre bureau à disposer du capital de la Société, soit 17,000 francs, pour l'acquisition d'un immeuble destiné à nous installer et à aménager nos collections.

Cette question, dite du local, est certainement une des plus graves de celles que nous aurons à traiter, et vous avez sans doute voulu souligner son importance en m'adjoignant au bureau deux architectes, mes confrères MM. Rousseau et Mayeux. Prochainement, peut-être, il y aura des plans à dresser, des devis à établir, des marchés à passer, des ouvriers à diriger, et vous avez compris que l'archéologue doublé de l'architecte pourrait rendre quelques services en la circonstance.

Votre bureau poursuit l'étude de cette grosse affaire; plusieurs de ses membres ont visité une maison qui s'adjuge au moment même où nous sommes réunis, et l'un de nous a reçu mission de suivre les enchères.

La solution est donc imminente, et nous la connaîtrons dans quelques instants.

Si elle est favorable, il nous faudra quitter notre antique Porte-Guillaume ; mais nous en emporterons un souvenir si vous voulez bien accepter les plans que je vous offre : ils représentent la Porte-Guillaume, telle qu'elle était en 1889, puis son état actuel, c'est-à-dire après l'exécution des travaux de construction de notre salle de réunions. »

Cette allocution est saluée par les applaudissements de l'assemblée.

Admission de quatorze membres nouveaux.

Sur la proposition de M. le Président, par un vote unanime, la société décide de se faire inscrire au nombre des membres de la section de Chartres de l'*Alliance Française*, dont le but est la propagation de la langue française aux colonies et à l'étranger.

M. le Président communique à la réunion :

1° Une lettre du Comité des fêtes de la Mi-Carême de 1902 demandant un lot pour la tombola qu'il organise. La question de principe est rejetée.

2° Une circulaire de M. Gustave Mallard, membre de la société des Antiquaires du Centre, demandant le concours de la Société pour continuer les fouilles archéologiques entreprises dans les ruines du monument antique de Drevant, près Saint-Amand (Cher), regardé par MM. de Caylus et de Caumont, comme un théâtre gallo-romain.

M. le Dr Robin, qui connaît particulièrement cette région, donne quelques explications sur les fouilles déjà effectuées. Le théâtre dont il est question est découvert en partie ; un temple de Jupiter, deux établissements de bains et un grand nombre de curiosités de l'époque romaine ont été mis à jour.

Bien que faisant des vœux pour la réussite de cette œuvre, vraiment intéressante au point de vue de l'archéologie, la Société exprime le regret de ne pouvoir voter aucune somme, plusieurs fouilles restant à effectuer dans le département, faute de fonds disponibles ;

3° Une lettre de M. Henri Bonvallet annonçant l'offre gracieuse de sa nouvelle brochure : *Fraternité*, scène en trois tableaux en vers. Paris, librairie Fischbacher, 1901. Des remerciements seront adressés à M. Bonvallet.

L'ordre du jour appelle l'élection des membres qui, avec MM. Piébourg, président, Dauzat, inspecteur d'Académie, et Georges Champagne, secrétaire, doivent composer la Commission de publication.

Nombre des votants : 41.

Ont été élus MM. Roger Durand . . . 40 voix

Abbé Sainsot . . . 37 —

| | | |
|---|---|---|
| MM. Denisart . . . . . . . | 36 | — |
| Dr Robin-Massé . . . . | 35 | — |
| Mayeux . . . . . . . . | 34 | — |
| Abbé Langlois . . . . | 32 | — |
| Rousseau-Renvoizé . . | 27 | — |
| René Merlet . . . . . | 22 | — |

M. le Président, en lisant le bulletin archéologique de l'Orléanais, a relevé cette étrange constatation que la population de Chartres, en 1701, était de 20 à 25.000 habitants et qu'en 1787 elle n'était plus que de 11.000 habitants.

M. Denos fait remarquer que vers cette époque des modifications de territoire entre la ville de Chartres, d'une part, et les paroisses de Lucé, Mainvilliers, Lèves et Champhol, d'autre part, au profit des trois dernières et au détriment de celle de Lucé se sont produites, et qu'enfin la basse ville avait eu dans le temps des corps de métiers très importants. Comme MM. Piébourg et Lehr, qui prennent part à la discussion, il ne croit pas que ces simples faits aient pu causer une telle différence et pense qu'il ne faut pas prendre ces chiffres au sérieux.

M. Robinet annonce à la Société qu'il pense avoir trouvé une station préhistorique, où l'homme aurait taillé du silex, près de Feugeray, commune de Bullou, canton de Brou, à 500 mètres environ au sud-est de ce hameau.

Il présente à l'assemblée quelques échantillons des silex qu'il a trouvés à Feugeray. Ceux-ci se composent principalement d'instruments ayant la forme de *lames* ou *couteaux*.

Les éclats minces ou esquilles qui paraissent provenir de la taille desdits silex sont abondants.

On trouve, dit-il, en cet endroit et en beaucoup d'autres, sur l'argile à silex, de nombreux rognons de cette pierre cassés et comme décortiqués.

Notre confrère se propose de rechercher l'origine des uns et des autres par des observations multipliées et portant sur d'autres gisements analogues de la région.

M. Robinet reprenant un vœu émis successivement par MM. Paul Durand et Buisson en 1859 à la Société archéologique d'Eure-et-Loir, puis à la séance du 17 juin 1869 par

M. Follie, et à celle du 8 juillet 1869 par M. Lecocq, demande la nomination d'une Commission de trois membres pour étudier la possibilité du transport d'un des nombreux dolmens de la région, à l'effet de le rétablir dans sa position normale en un point de la ville de Chartres convenablement choisi.

M. Robinet fait valoir les raisons qui justifient sa demande :

1° Intérêt pour le public et en particulier pour les jeunes gens de nos écoles à connaître un genre de monument concernant la période la plus ancienne de l'histoire de notre région ;

2° Conservation du monument parce que ces dolmens disparaissent peu à peu, exploités comme carrières ;

3° Curiosité peu banale pour la ville de Chartres, qui serait peut-être la seule à posséder un monument de ce genre.

Une commission de trois membres, composée de MM. Robinet, Rousseau-Renvoizé et Fouju, est chargée d'étudier la question.

M. Mayeux retrace ensuite, à l'aide de documents et de croquis, *l'Histoire du Couvent des Cordeliers du Grand-Faubourg*, qui depuis longtemps a disparu ; mais dont on retrouve encore quelques vestiges sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui la brasserie de M. Hornung. Son mémoire est renvoyé à la Commission de publication.

M. l'abbé Guillon donne lecture d'une curieuse notice sur *Les Huissiers à Pussay*, qui est renvoyée également à la Commission de publication.

M. le Président remercie MM. Mayeux et l'abbé Guillon de leurs communications si soigneusement étudiées.

A propos du changement de nom de la rue du *Grand-Cerf*, M. Denos fait en ces termes l'historique des diverses dénominations de cette rue, qui a reçu ces jours derniers le nom de notre éminent compatriote *Noël Ballay* :

## L'HOTEL DU GRAND-CERF ET LA RUE DU GRAND-CERF, A CHARTRES

Dans sa séance de mardi dernier, le Conseil municipal de Chartres a décidé que la rue *du Grand-Cerf* s'appellera désormais rue *Noël Ballay*.

A cette occasion, la question de l'origine de la première de ces appellations a été discutée au sein de cette assemblée et dans les colonnes du *Journal de Chartres*. On s'est accordé à dire que le nom de rue du *Grand-Cerf* provenait d'un hôtel ainsi appelé, qui a existé en ladite rue. Mais ni l'emplacement de l'hôtel, ni l'époque où la rue en prit définitivement le nom n'ont été déterminés.

Les registres des paroisses Saint-Saturnin et Sainte-Foy, des papiers de famille, notamment de la famille Brissot, de nombreux titres et plans de propriétés particulières, des plans de la ville, des censiers, des cartulaires, le nécrologe de Saint-Saturnin établissent ce qui suit :

En 1550, ainsi que le rapporte l'historien chartrain, M. de Lépinois, l'hôtel du *Grand-Cerf* existait déjà (depuis un temps inconnu); il occupait tout l'emplacement de la maison portant aujourd'hui le numéro 44 et appartenant à M. Vinsot, vétérinaire, plus une parcelle de plusieurs maisons voisines.

S'étendant au fond, derrière les numéros actuels 42 (maison de M. Ponton d'Amécourt, occupée par M. Watrin et appelée, en 1785, maison des *Trois-Croissans*); 40 (maison de Mme Marchais); 38 (maison de M. David), du côté est, et 46 (maison de M. Charpentier, receveur de rentes), de l'autre côté, il touchait, à l'est, au numéro 36 (maison de feu Mlle Jean) et, à l'ouest, au numéro 48 (maison de M. Barué, marchand de couleurs, dite *des Pastoureaux*, en 1591; *du Coq-d'Inde*, en 1685; *du Plat-d'Étain*, en 1708).

Il aboutissait aux fortifications de la ville, dont il contournait un cavalier, qu'il engloba un moment et dont une partie fut plus tard comprise dans la propriété numéro 42, susmentionnée [1].

[1] La muraille de ces fortifications, qui limitait, au fond, l'hôtel du Grand-Cerf, limite encore aujourd'hui la propriété de M. Vinsot, où une partie en est demeurée visible.

En 1591, ou vers cette époque (en 1613 sûrement), il appartenait à Denis Hauldry, qui l'a transmis à ses descendants. En 1685, il est la propriété de Me Delaistre, avocat, à Paris. Nous le voyons en dernier lieu entre les mains de parents du fameux conventionnel Brissot, lesquels sont : Pierre Brissot, « aubergiste », en 1740, et, de plus, « entrepreneur des relais de Paris à Angers », en 1748, son oncle paternel ; Mlle Brissot, sa cousine germaine, en 1763.

Cet hôtel était un des plus importants et des plus connus de la ville. Les gens de distinction n'en faisaient pas fi, et il pouvait rivaliser avec celui *du Lion-d'Or*, situé rue du Bois-Merrain, où se trouvait son entrée principale, et rue du Grand-Cerf, dans l'emplacement d'une partie du numéro 21 actuel (maison de M. Lemoult-Garnier), où il avait une seconde entrée, et peut-être aussi avec celui *du Cygne* — ou *du Signe* — *de la Croix*, situé rue du Cygne.

Quant à la rue, le premier nom français connu qu'elle porta, après celui de *Magnus vicus Carnotensis*, qui la désignait aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, concurremment, pendant le XVe siècle, avec ceux de *Porte Sparrarum bivius* ou de *Magna ruppa*, relevés par MM. Bellier de la Chavignerie et Buisson, dans leur *Tableau de la Ville de Chartres en 1750*, fut celui de *Grande-Rue*, durant une partie des XVIe et XVIIe siècles.

Vers la même époque et pendant un certain temps depuis, elle apparait comme divisée en plusieurs sections, portant chacune un nom particulier. Ce sont d'abord des voisins de l'hôtel du *Grand-Cerf*, convaincus sans doute que le renom de cet établissement pouvait aider à reconnaitre leur habitation, qui, très passagèrement, lui donnent en cet endroit le nom de *Rue* — ou de *Grande-Rue* — *du Grand-Cerf*. Durant la première moitié au moins du XVIIe siècle, une portion, entre la rue Sainte-Même et la rue de la Bourdinière, est souvent appelée rue *du Chapeau-Gris*, du nom d'une maison dite successivement *du Chapeau-Rouge*, puis *du Chapeau-Gris*, maison qui allait jusque derrière l'étude actuelle de M. Lefebvre, notaire, rue du Cygne, et dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par le côté gauche de la maison de M. Royer, rue du Grand-Cerf, numéro 11. Cette même extrémité est ensuite appelée rue *du Cygne*, entre la rue de ce nom et les environs d'une ruelle, dont un tronçon,

connu sous le nom d'*Impasse Mithouart*, se voit encore entre les numéros 9 et 13 de la rue Marceau. Enfin la rue *de la Bourdinière*, à la fin du XVII$^{e}$ siècle et au commencement du XVIII$^{e}$, donne par instants son nom à la partie à laquelle elle aboutit.

Les différentes appellations appliquées à toute son étendue qu'elle conserva le plus longtemps, furent celles qui déterminaient le mieux sa situation topographique, c'est-à-dire celles dans lesquelles entrait le nom *des Epars*, que porte encore de nos jours la principale place de notre ville, vers laquelle elle se dirige. Ainsi nous la voyons dénommée, dans la seconde moitié du XVI$^{e}$ siècle, rue *Porte-des-Epars;* puis, pour ne citer que quelques dates précises et montrer la confusion qui régnait alors dans la manière de désigner les voies publiques : en 1609, 1613, 1702, *Grande-Rue de la Porte-des-Espartz;* en 1685, 1743, 1758, *Grande-Rue-Porte-des-Epars;* en 1706, rue *de la Porte-des-Epars;* en 1708, rue *Porte-des-Espars;* en 1748 et 1778, *Grande-Rue-des-Epars;* en 1758 et 1778, *Grande-Rue-des-Épars* ou *rue du Grand-Cerf* (sous la forme d'une seule appellation).

Ce n'est que dans le dernier quart du XVIII$^{e}$ siècle qu'elle commença à prendre, d'une façon constante et définitive, le nom de rue *du Grand-Cerf.* Et l'habitude des anciens noms disparut difficilement, car l'on rencontre encore dans des actes notariés de l'an XII de la République le nom de rue *Porte-des-Epars*, appliqué même à la partie la plus éloignée de la place des Epars. Un plan de la ville de 1813 porte également rue *des Epars*. Cette dernière appellation a d'ailleurs été conservée à l'extrémité attenant à la place, jusqu'au 28 décembre 1888, époque où le Conseil municipal lui substitua le nom de M. *Delacroix*, ancien pharmacien, qui avait été maire de Chartres, membre de l'Assemblée nationale de 1871, puis sénateur d'Eure-et-Loir.

M. le Président remercie M. Denos de sa communication aussi précise que documentée.

La séance est levée à cinq heures moins le quart.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires*

MM. Marc DUFRAISSE, Trésorier-Payeur général ; présenté par MM. Brelet, Préfet d'Eure-et-Loir, et A. Piébourg.

DOULLAY, avoué, place de l'Église Saint-Aignan ; par MM. Lorin et A. Piébourg.

Maurice CHARPENTIER, Président du Tribunal de Commerce ; par MM. Maugars et A. Piébourg.

F. FOUCAULT, rue Saint-Thomas ; par MM. Béthouart et A. Piébourg.

Ernest SAVIGNY, rue Chanzy ; par MM. Béthouart et A. Piébourg.

l'Abbé MARCIGNÉ, Professeur à l'Institution Notre-Dame ; par MM. Ernest Thibault et Denos.

DELBREIL, banquier, rue de Bonneval ; par MM. Lorin et A. Piébourg.

Maurice MAUNOURY, Avocat, 12, rue Cambon, Paris ; par MM. Lorin et A. Piébourg.

le Docteur DUDEFOY, rue Saint-Thomas ; par MM. Dudefoy père et A. Piébourg.

COURTOIS, Entrepreneur à Saint-Vincent ; par MM. Desgorces et A. Piébourg.

ROUSSILLE, Président du Comice agricole ; par MM. Desgorces et A. Piébourg.

Edouard LEMOINE, 11, rue des Changes ; par MM. l'Abbé Langlois et Denos.

Gaston DARDE, rue des Vieux-Capucins ; par MM. Corby et A. Piébourg.

COCHINAL, Entrepreneur de peinture ; par MM. Delaunay et A. Piébourg.

## SÉANCE DU 6 MARS 1902

Président : M. Alfred PIÉBOURG. — M. Georges CHAMPAGNE, Secrétaire.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. A. Piébourg, Roger Durand, Abbé Sainsot, Georges Champagne, Badreau, Balandra, Briault, Brosseron, Buisson, Gabriel Buisson, Corby, abbé Crancée, Denis, Denisart, Denos, Duchon, Dulong de Rosnay, Escoffier, Fouju, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbé Guillon, Hornung, Hoyau, abbé Langlois, Lehr, Lorin, Maugars, Mauger, Mayeux, Nouvel, Réal, Dr Robin, Robinet, Selleret, Tachot, Dr Taillefer.

Excusés : MM. Dauzat, Armand Mouton, Ouellard et Rousseau-Renvoizé.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de trente-sept membres nouveaux.

A cette occasion M. le Président fait remarquer combien sont nombreux, dans la liste des nouveaux membres, les entrepreneurs du bâtiment et propose de mettre une médaille d'argent de la Société à la disposition du *Syndicat des Entrepreneurs spéciaux du bâtiment*, pour la distribution des prix du concours d'apprentis, qu'elle organise chaque année, ce sera, dit-il, une manière de témoigner à ces messieurs notre satisfaction de les voir adhérer en si grand nombre à notre Société et, en même temps, de les encourager dans leur entreprise. Il ajoute que le personnel du bâtiment étant, dans bien des cas, un précieux auxiliaire des archéologues, nous avons grand intérêt à avoir de bons ouvriers et par conséquent à encourager tout ce qui peut développer la formation et l'instruction des apprentis.

Adopté à l'unanimité.

M. le Président fait part à la société du décès de M. de Lubriat, et de Mgr Desnoyers, protonotaire apostolique, Président d'honneur de la Société Archéologique et Historique

de l'Orléanais, membre d'honneur de notre Société et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. le Président annonce que depuis notre dernière séance trois de nos membres ont été l'objet de distinctions honorifiques :

M. Denos a reçu les palmes académiques et de plus une médaille d'argent décernée par la *Société Protectrice de l'Enfance* pour services rendus à la protection des enfants du premier âge, et un rappel de médaille de bronze décernée par M. le Ministre de l'Intérieur, sur la proposition de l'Académie de Médecine, pour son travail sur l'hygiène de l'enfance.

M. Armand Pelé a également été nommé Officier d'Académie et M. Maugars a reçu, de la Société l'*Alliance Française*, une médaille d'argent, pour les services qu'il a rendus à cette œuvre.

M. Piebourg se faisant l'interprète de tous, adresse de chaleureuses félicitations à nos trois excellents collègues pour les distinctions qu'ils ont si bien méritées.

M. Fouju fait don à la Société d'une collection de photographies des monuments mégalithiques d'Eure-et-Loir. Des remerciements lui sont adressés.

M. le Président nous entretient ensuite du projet de l'excursion de cette année au château de Dampierre et aux Vaux-de-Cernay. La proposition est adoptée à l'unanimité et la date, à fixer lorsque toutes les démarches auront été faites, sera pour la fin de mai ou le commencement de juin.

M. l'abbé Guillon donne lecture de sa notice biographique sur le général-major de Martange, né à Villemeux (1722-1806).

Grâce à l'historien Charles Bréard [1] le général-major de Martange est un personnage de plus qui grossit la liste certainement longue des illustres chartrains. De la volumi-

[1] Correspondance inédite du général-major de Martange, aide de camp du prince Xavier de Saxe, publiée par Charles Bréard [illegible]. Paris. A. Picard et fils. — 1898.

neuse correspondance de l'aide de camp du prince Xavier, puisée aux différents ministères et aux archives de l'Aube et de Honfleur, nous passons sous silence ce qui a rapport au côté politique. Et pourtant que de lumières sur le règne de Louis XV, sur l'influence néfaste de M[lle] de Romans, de la Pompadour, de Madame de Barry, et de l'idole de Marly, de M. Choiseul. Quels traits touchants concernant la piété de M. le Dauphin, sur les vertus de la dauphine, Madame Marie-Josèphe, sœur du prince Xavier de Saxe, décédée le 13 mars 1766 à Versailles, et si regrettée à Chartres ! Pour un historien, ces pages émouvantes sont intéressantes à parcourir : c'est l'homme d'État, l'ambassadeur, c'est le sujet fidèle qui raconte les péripéties assez mouvementées d'une vie royale ; et il les raconte « currente corde et calamo » Il y met même parfois de l'humour, du sel gaulois, car il savait écrire : Ami de Dellile, à Londres, n'a-t-il pas composé des brochures politiques, comme l'Olympiade, des tragédies, des chansons ? Malheureusement, dans ces pages nombreuses, rien ne concerne l'histoire locale de notre pays. Qu'il nous suffise donc, à l'aide de cette volumineuse correspondance, de donner une courte biographie de notre compatriote.

Marie-Antoine Boué, né le 10 février 1722, à Renancourt, de noble homme André Boué, intendant de la maison de M. le marquis de la Salle, et de demoiselle Marie-Françoise Richelet, était tenu ce même jour sur les fonts baptismaux par Jean Vinot, concierge de mondit seigneur, assisté de demoiselle Marie-Andrée, dans l'église de Villemeux, d'où dépendait Renancourt : monsieur le curé, messire Morel a rédigé l'acte. Nous ne savons pourquoi notre héros laisse le nom de « Boué » à l'écart, pour prendre celui de « Martange » avec le titre de vicomte et des armoiries (d'azur au chevron d'or accompagné de trois roses). Il se destinait d'abord à la cléricature, mais nous ignorons s'il entra dans les ordres sacrés. Et pourtant un jour il dira à l'abbé de Bernis que lui aussi a été l'oint du Seigneur. Quoiqu'il en soit, nous le trouvons prieur de Cossay, dans le Maine, professeur de philosophie à la Sorbonne ; c'est là que, sur les représentations du maréchal de Lowendhal il troque sa toge contre l'uniforme militaire. En qualité de lieutenant, d'aide de camp

du maréchal, il prend part en 1746 aux sièges de Bruxelles, Namur, Berg-op-Zoom, il passe comme capitaine au service de l'électeur de Saxe, pour reprendre ensuite du service au nom de la France. En 1757, à la bataille de Closterseven, il a deux chevaux tués sous lui : blessé grièvement, il reçoit la croix de Saint-Louis ; le 1er mars 1780 il arrive à être lieutenant général.

A Dresde, où il commandait une compagnie de vétérans, il se mit en tête de se marier. Laissant faire les hasards de la vie mondaine, il avait rencontré une femme encore jeune, et veuve d'un conseiller des accises : Martange l'épousa en 1754 : Marguerite Dufour, de Lyon, était une femme charmante, de beaucoup d'esprit et très ornée. La paix régnait au foyer domestique, souvent, hélas, abandonné par l'époux, en raison des guerres et de son poste d'ambassadeur représentant le prince Xavier de Saxe ; celui-ci, son protecteur, frère de la dauphine, s'était retiré en France, sous le nom de comte de Lusace, il habitait Pont-sur-Seine. Martange calmait les séparations douloureuses par des lettres pleines d'affection : « J'ai maudit cent fois mon étoile de ne pouvoir être près de toi, ma chère Antonia, partager tes douleurs et les adoucir, mais la nécessisté qui n'a pas de loy en donne à l'amour le plus tendre »[1]. Ils eurent trois enfants, son fils Auguste, né en 1764, capitaine au régiment d'Aunis en 1789, mourait en 1790 ; sa fille Antoinette épousa Jean-Robert Bernard, baron de Rümerskirch (1774). On vit de Martange, selon les temps, à Versailles, où il y avait des armées d'esprits rôdeurs, et à Marly où toutes sortes de gens étaient admis. C'était, disait Louis XV, un homme capable de bouleverser un royaume ; de faire et de défaire les rois et les ministres, ajoutait Choiseul avant sa digrâce de Chantelou. Et pourtant il ne sut pas conserver l'aisance, acquise dans ses différents emplois. Ses désirs étaient certes bien limités : « Bâtir un petit château, planter un parc délicieux, arranger un jardin où je puisse trouver les fruits et les meilleurs légumes, des régimens de dindons, poulets et vaches, de petits appartements bien choisis et tout cela peuplé de petits et petites Martanges, voilà le canevas que je [illegible]

[1] Correspondance, p. 180.

unique de tout cela comme de mon cœur »[1]. Cette réalisation de « l'Hocerat in votis » il la trouva dans l'ermitage de la maison Blanche, dans la Brie, près de Lusigny. Huit ans durant, il fut heureux. Mais « de minimis non curat prœtor » il avait un train de maison à l'instar de son maître : bref, il fallut emprunter, les banquiers juifs de His étaient là. Par malheur il ne pouvait rembourser, témoins ces vers qu'il adressait aux juifs pour demander du sursis :

Avec l'esprit et la figure
Que vous avez monsieur Hirschel,
Auriez-vous l'âme plus dure
Que ne l'eût l'oint de Samuel ?
Par Apollon, par Israël
Remise je vous en conjure
Au moins jusqu'à la Saint-Michel.
Le terme est court, soyez content ;
Et plus d'humeur, je vous supplie ;
Vivons toujours en attendant,
L'espoir est l'âme de la vie :
Des cieux c'est le plus beau présent :
Voyez depuis combien de temps
Vous attendez votre Messie [2].

« Il n'est plus question, ajoute-t-il, ni de Bacchus ni de l'Amour, mais de plaider contre le boucher, le boulanger et le Fort l'Evêque » [3]. Poursuivi pour cent cinquante mille livres, il se retira à Honfleur, sa fille cadette entrait en 1773 au couvent de la Compassion, à Paris. Obligé enfin de se retirer à l'étranger, de Martange mourait à Londres en 1806, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, »

M. le Président remercie M. l'abbé Guillon de son excellent travail de sélection.

M. l'abbé Sainsot croit pouvoir affirmer que Doublet de Boisthibault a déjà écrit une notice biographique de ce même personnage.

[1] Correspondance, p. 74.

[2] *Ibid.*, p. XXX.

[3] *Ibid.*, p. 498.

M. Mayeux communique à l'assemblée son intéressante notice sur le tombeau de Diane de Poitiers à Anet, qui paraîtra dans notre publication des Pierres Tombales.

M. Mayeux annonce à la Société qu'il se propose, à la prochaine séance, de répondre à la communication de M. Lefèvre-Pontalis sur les façades de la cathédrale.

M. Roger Durand donne lecture d'une notice sur Mathurin le Chenevix, relative à une tombe de pierre qui se trouvait devant la chaire du prédicateur dans la nef de l'église des Jacobins.

Des remerciements sont adressés à MM. Mayeux et Roger Durand.

Au sujet de l'envoi du volume de 1900 de la Société Française d'Archéologie sur le *Congrès de Chartres*, M. Lehr signale en ces termes une erreur qui s'y est glissée :

« Les membres du Congrès Archéologique de 1900 viennent enfin de recevoir l'in-octavo contenant les mémoires présentés à ce congrès et les procès-verbaux des séances et des excursions. Qu'il me soit permis de signaler, dans l'intéressante étude du Dr Gillard sur l'Epaule de Gallardon, un *lapsus calami*, sans importance pour les gens du pays, mais qui est de nature à induire en erreur les archéologues de régions plus lointaines.

A la page 155, on lit ceci : « Les ruines du vieux château... se trouvent à environ 142 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 113 mètres environ au-dessus du niveau de la rivière de la Voise qui coule au bas de la ville. »

Or, c'est le niveau de la Voise qui est à la cote 113 ; le château est donc à une trentaine de mètres au-dessus. Remarquons en passant que toutes les rivières de la Beauce : l'Eure, la Voise, le Loir, et, à la fin de son cours, la Conie, ont creusé leur lit à une profondeur uniforme de 25 ou 30 mètres, ou, plus exactement, ont déblayé, sur une largeur parfois considérable, une couche de terre de 25 à 30 mètres d'épaisseur, ce qui suppose, même en faisant la part du temps, un courant d'une force considérable. »

M. Denisart demande la parole et dit :

« Dans la dernière livraison de la monographie de la cathédrale, parue en novembre dernier, je relève une erreur (page 338) :

Les trois vitraux mentionnés dans la chapelle Sainte-Madeleine, qui portent la date de 1860, ne sauraient être attribués à M. Lorin, mais à M. Lobin, dont ils portent la signature. Dailleurs ils sont d'une médiocrité telle que notre peintre verrier chartrain ne saurait regretter de ne pas en être l'auteur. »

Il ajoute :

« Dans les procès-verbaux, tome XI, 2e fascicule (février 1902) page 65 : *L'Antiquaire*, poésie par Mme la baronne Coche de la Ferté, le deuxième vers a *13 pieds*.

Dans un asile clos, retiré, tout antique,
Vivait en amateur un vieil ecclésiastique.

Il faut :

Vivait un amateur, vieil ecclésiastique. »

M. Roger Durand demande la parole et, ne pouvant proposer à la Société de voter des fonds pour la continuation des fouilles dans l'église Saint-Pierre où a déjà été trouvé, dans un tombeau, un anneau d'une valeur artistique considérable, émet le vœu que les membres de la Société versent chacun une petite obole pour explorer tout au moins un autre tombeau dont on connaît exactement l'emplacement. Peut-être arriverait-on, dit-il, à trouver le tombeau de Fulbert ?

Cette proposition est acceptée en principe, mais il est décidé que le prix de revient de ces travaux sera demandé avant d'ouvrir la souscription.

La séance est levée à 4 heures.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires.*

MM. ALLEAUME-MORAND, 4, rue Chanzy; presente par MM. Maurice Charpentier et A. Piébourg.

BELLENTANI, avocat; par MM. Duparc et A. Piebourg.

BERTAUTS, représentant de commerce, rue Nicole; par MM. Desgorces et A. Piébourg.

BERTHOLON (Charles), ancien entrepreneur de pavage, 20, rue de la Tuilerie; par MM. Denos et A. Piébourg;

BESNARD (Alphonse), notaire, boulevard Chasles; par MM. Lorin et A. Piébourg.

BUTON, marchand de chaussures, 18, rue du Cygne; par MM. Denos et Gaston Léger.

CHARPENTIER-LHOPITEAU, 16, rue Noël-Ballay; par MM. Roger Durand et A. Piébourg.

COUDRAY, ancien chef de division à la Préfecture, directeur du Crédit foncier; par MM. Lorin et A. Piébourg.

DAMOISEAU, entrepreneur de menuiserie, rue Muret; par MM. Marie Leloup et A. Piébourg.

DUFOUR, entrepreneur de peinture, rue Saint-Martin; par MM. A. Mouton et A. Piébourg.

FÉRINO, entrepreneur de fumisterie, place Marceau; par MM. A. Mouton et A. Piébourg.

GAUCHERON (Paul), Président du Tribunal de Commerce, par MM. Tachot et A. Piébourg.

GAUDICHAU (André), rue d'Amilly; par MM. A. Mayeux et A. Piébourg.

GOMBAULT, Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, rue de Bonneval; par MM. Lordereau et A. Piébourg.

GOUSSELIN, avocat; par MM. Duparc et A. Piébourg.

GUYOT, rue Chauveau-Lagarde; par MM. l'abbé Langlois et A. Piébourg.

MM. IMBAULT, tapissier, rue des Changes; par MM. Lorin et A. Piébourg.

ISAMBERT (Louis), maire de Sours; par MM. Hornung et A. Piébourg.

LAGARDE, entrepreneur, rue Philippe-Desportes; par MM. Marie Leloup et A. Piébourg.

LÉGER (Albert), ancien instituteur, 13, rue d'Illiers; par MM. Brosseron et Guérineau.

de MALEISSYE (le comte Léon), 2, rue Chanzy; par MM. de Mianville et A. Piébourg.

MELLOT, entrepreneur de couvertures, rue du Petit-Change; par MM. Bouthemard et A. Piébourg.

NOUVEL, professeur d'histoire au Lycée; par MM. Dauzat et Maugars.

PELÉ, conseiller général, rue de Beauvais; par MM. Armand Pelé et A. Piébourg.

POLTON, 33, rue de Courville; par MM. Corby et A. Piébourg.

DE POMEREU (le vicomte), 67, rue de Lille, à Paris; par MM. de Marcy et A. Piébourg.

PRÉVOST, entrepreneur de menuiserie, place Noël-Parfait; par MM. A. Mouton et A. Piébourg.

PRÉVOSTEAU, 41, rue de Châteaudun; par MM. Roger Durand et A. Piébourg.

ROUARD-CHATEAU, rue des Vieux-Capucins; par MM. Tachot et A. Piébourg.

ROYNEAU, entrepreneur de transports, place des Épars; par MM. Roger Durand et A. Piébourg.

SIMON, professeur au Lycée; par MM. Roy et A. Piébourg.

TAILLANDIER, ancien entrepreneur, rue du Bourgneuf; par MM. Roger Durand et A. Piébourg.

TURQUIN, Président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs spéciaux du Bâtiment; par MM. Cochinal et A. Piébourg.

Villette, entrepreneur de serrurerie, rue de la Tonnellerie ; par MM. A. Mouton et A. Piébourg.

Vinsot, vétérinaire, rue Noël-Ballay ; par MM. Denis et A. Piébourg.

Voise, entrepreneur de menuiserie, rue Saint-Jean ; par MM. Bouthemard et A. Piébourg.

Voyet (Paul), place Saint-Michel ; par MM. Gaullier et A. Piébourg.

---

## Ouvrages reçus en Août, Septembre, Octobre 1901.

*Liste omise*

1961. — *Assurance mutuelle contre l'incendie* (Compagnie d') particulière au département d'Eure-et-Loir. Chartres, Durand, in-4°, 16 p. (*Don A. Guillen*).

1346. — *Billault de Gérainville* (A.-E.). — Succession de Mme Charpentier-Montigny, décédée à Chartres, le 21 mai 1862. 3 Mémoires. Paris, 1862, in-4°, 15-16-8-20 p. (*Don A. Guillen*).

[illegible]. — *Boucher de Molandon*. — M. François Maupré, archiviste du Loiret. Notice nécrologique. Orléans, Georges Jacob, [illegible], in-8°, 14 p. (*Don A. Guillen*).

2000. — *Chartres* (Budget de la ville de) 1823, 1832, 1839, 1840. (*Don A. Guillen*).

2000. — *Chartres* (Règlement pour le service de l'abattoir public de la ville de). — 1848, 8 p. (*Don A. Guillen*).

2000. — *Chartres*. — Emplacement des foires et marchés, 1817, 10 p. (*Don A. Guillen*).

1962. — *Châteaudun* (Distribution *d'eau* par voie de concessions dans la ville de). — Châteaudun, Lecesne, impr., in-4°, 8 p. (*Don A. Guillen*).

[illegible]. — *Cathédrale de Chartres*. — Association pour le dégagement des abords de la Cathédrale et la formation d'un parvis. Chartres, imp. Durand, in-4°.

[illegible]. — *Duval* (Louis). — Rapport sur les archives départementales de l'Orne ; Alençon, Ve Félix Guy et Cie, 1901 ; in-8°, 24 p. (*Lehman*).

[illegible]. — *Grouet* (Ch.). — Notice sur les meubles sculptés du château de [illegible]. Paris, 1845, in-8°, 23 p. (*Don A. Guillen*).

2042. — *Gruyer* (F.-A.). — Chantilly, Musée Condé. Notice des peintures. Paris, Braun, Clément et Cie, 1899; in-8°, 524 p. (*Acquisition*).

1960. — *Institution Saint-Paul* de Chartres. — Prospectus avec gravures. Chartres, Garnier, 1901; in-8°, 40 p. (*Don Institution Saint-Paul*).

1964. — *Jubilé universel* de l'année sainte. Chartres, Laballe, 1826, in-8°, 20 p. (*Don A. Guillen*).

1968. — *Lemenestrel* (Ch.). — Notice historique sur l'*Église Saint-Jean* et le couvent des Capucins. Dreux, J.-B. Achard, 1901; in-8°, 134 p. (*Don Ch. Lemenestrel*).

1967. — *Marquis* (Abbé). — Henri III et la Cour à Chartres (1588). (Extrait des Procès-Verbaux de la Soc. Arch. d'E.-et-L.). Chartres, Garnier, 1901; in-8°, 16 p. (*Dépôt*).

1317. — Observations de M. Habert en réponse au mémoire présenté par M. Pétrot à l'appui de sa demande en nullité de l'acte d'association entre Messieurs les Commissaires priseurs de Chartres; in-4°, 17 p. — Quelques mots de réponse... (par M. Pétrot); in-4°, 6 p. (*Don A. Guillen*).

1969. — *Provost* (Le Chanoine). — La Garde Mobile d'Eure-et-Loir et ses Aumôniers (1870-1871). Chartres, Garnier, 1901, in-8°, VIII-303 p. avec gravures (*Don Provost*).

---

## Ouvrages reçus en Janvier, Février, Mars 1902.

253. — *Barthélemy* (A. de). — Les *Reliques de Saint-Tudual*, évêque de Tréguier; Vannes, Lafolye, 1901, in-8°, 16 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*), (*Don A. de Barthélemy*).

267. — *Beauchet* (Abbé). — Rapport par M. le Curé de Saint-Aignan sur l'Œuvre des *pauvres malades*, année 1901 (44e année); Chartres, Garnier, in-8°, 10 p. (*Don M. Langlois*).

269. — *Beauchet* (Abbé). — Éloge funèbre prononcé en l'Église Cathédrale de Chartres, aux obsèques nationales de M. Noël *Ballay*, gouverneur général de l'Afrique occidentale (4 mars 1902); Chartres, Garnier, 1902, in-8°, 10 p. (*Don Beauchet*).

1265. — *Blanchemain* (P.) et *Dufour* (V.). — Auguste *Aubry*, libraire-expert, notices nécrologiques; Paris, Veuve Aug. Aubry, 1878, in-8°, 12 p. (*Don G. Duchon*).

247. — *Bonvallet* (Henri). — *Fraternité*, scène en 3 tableaux en vers; Paris, Fischbacher, 1901, in-8°, 16 p. (*Don H. Bonvallet*).

164. — *Brosseron* (J.). — Bibliothèque de la Ville de Chartres. Lettre au *Progrès* d'Eure-et-Loir (27 déc. 1896); Chartres, in-4°, 1 p., et in-8°, 2 p. (*Don J. Brosseron*).

632. — *Caraman* (Comte G. de) et *Pie* (Édouard). — Cérémonie de la bénédiction de la Chapelle du château d'Anet, compte-rendu et discours; Chartres, Garnier, 1851, in-8°, 9 p. (*Don M. Langlois*).

283 *B*. — *Chartres* (*Collège* de). — Fête de Saint-Charlemagne (28 janv. 1864), par A. Piébourg et N. Ballay, Chartres, Garnier, 1864, in-8°, 30 p. (*Don A. Piébourg*).

387 *U*. — *Chartres* (*Catéchisme* du diocèse de), Chartres, Saint-Pierre, 1898, pet. in-8°, 190 p. (*Acquisition*).

977. — *Darblay* (Aymé). — *Villeroy*, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel; Paris, A. Picard et Fils, 1901, in-4°, 98 p., 47 pl. (*Échange*).

1914. — *Feller*. — *Lexique Anglais*-Français; Paris, E. Flammarion et A. Vaillant, in-12, 294 p. (*Acquisition*).

1915. — *Feller*. — *Lexique Allemand*-Français; Paris, E. Flammarion et A. Vaillant, in-12, 377 p. (*Acquisition*).

218. — *Lefebvre* (A.). — Notice sur Dreux, histoire et description sommaires de la ville et de ses monuments; Dreux, Lefebvre-Marnay, 1895, pet. in-4°, 44 p. (*Don Lefebvre-Marnay*).

171. — *Mutualité*. — La jeunesse prévoyante, soc. de secours mutuels des *patronages* Saint-Joseph et Saint-Pierre de *Chartres*, statuts; Chartres, imp. Laffray, 1901, in-12, 12 p. (*Don Bonnet*).

262. — *Pelé* (A.). — Une révolte à *Courville* en 1792; Chartres, Garnier, 1901, in-8°, 8 p. (*Dépôt*).

## SÉANCE DU 10 AVRIL 1902

Président : M. Alfred PIÉBOURG — Vice-Secrétaire : M. Albert MAYEUX.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Piébourg, Amblard, Cte d'Armancourt, Bay, Béalé, Bellier de la Chavignerie, Brosseron, Cintrat, Corby, abbé Crancée, Delacroix, Denisart, Denos, Doré-Bonvallet, Duchesne, Dulong de Rosnay, Georges Durand, Escoffier, abbé François, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbé Guillon, abbé Haye, abbé Hermeline, Hornung, abbé Langlois, Lefèvre-Pontalis, Léger, Lehr, Lordereau, Lorin, Mauger, Mayeux, Merlet, A. Mouton, Paragot, Pelé, Ch. Pétrot, Vte de Pomereu, docteur Robin, Rousseau-Renvoizé, abbé Sainsot, Tachot.

Excusés : MM. Georges Champagne, Alphonse Besnard, Hoyau, Gombault, Roger Durand et Maugars.

M. Georges Champagne, secrétaire, étant absent, la lecture du procès-verbal de la précédente séance est remise à la prochaine réunion.

Admission de dix-neuf membres nouveaux.

M. le Président fait part à la Société de la nomination de M. Hornung au grade d'officier du Mérite Agricole ; l'assemblée joint ses félicitations à celles de M. le Président.

M. le Président donne lecture d'une lettre de remerciements de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs spéciaux de Chartres et du département pour la médaille offerte par la Société.

M. le Président signale à l'attention de la Société le magnifique volume envoyé par la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, concernant le château de Villeroy et publié par elle dans le tome III de ses

Mémoires. Une lettre de remerciements sera adressée à la Société pour son remarquable envoi.

M. le Président, indique, parmi les envois de brochures, un passage particulièrement intéressant publié dans le Bulletin de la Société philomatique Vosgienne, sur un lieutenant de Marceau. Ce travail donne sur la vie de notre illustre compatriote des documents inédits très intéressants.

M. le Président donne lecture d'une circulaire de la Société pour développer l'enseignement de l'art religieux, demandant le concours de la Société Archéologique. L'assemblée décide d'attendre que la Société ait commencé son œuvre pour prendre une décision au sujet de sa collaboration.

M. le Président présente à la Société un croquis de M. Rousseau, graveur, sur un dolmen de Meslay-le-Grenet.

La parole est donnée à M. Mayeux pour sa réponse à M. Lefèvre-Pontalis, au sujet de l'article paru dans le T. XIII des Mémoires sur Les Façades successives de la Cathédrale de Chartres aux XI$^{e}$ et XII$^{e}$ siècles.

M. Mayeux s'attache à démontrer les erreurs matérielles qui se sont glissées dans le travail de M. Lefèvre-Pontalis; il en conclut que ces erreurs sont trop nombreuses pour que la théorie soutenue par l'auteur puisse être utilement discutée et, tout en rendant hommage à la science et au dévouement dont a fait preuve le Président de la Société Française d'Archéologie, espère qu'il voudra ne pas considérer son étude comme définitive.

M. Lefèvre-Pontalis répond qu'il ne peut discuter les affirmations de M. Mayeux sans les avoir préalablement étudiées ; il expose rapidement sa théorie sur l'abside de la cathédrale de Fulbert et déclare être absolument de l'avis opposé à celui de M. Mayeux.

M. Mayeux répond qu'il se met à la disposition de M. Lefèvre-Pontalis pour étudier ensemble ces questions ; il affirme de nouveau ne pas présenter de théorie, mais des documents observés sur nature et exactement relevés, mais

ne pas discuter les textes dont l'étude n'est pas de sa compétence.

M. le Président prend acte des déclarations des auteurs et espère que la réunion de la science paléographique de l'un et des observations techniques de l'autre donnera bientôt la lumière sur cette passionnante question.

La parole est donnée à M. l'abbé Guillon. Notre érudit confrère lit un nouveau travail continuant l'etude qu'il a faite sur la famille Chanserelle-Horeau, et nous donne les plus minutieux détails sur la vie chartraine à cette époque.

M. Tachot présente à la Société les très curieux débris provenant des fouilles de Thivars-Loché et conservés jusqu'à ce jour à la Mairie de Thivars. La Société rentre en possession de ces objets qui lui appartenaient. M. Tachot espère que de nouvelles fouilles seront faites en cet endroit et il est certain que de nombreuses découvertes en seront le couronnement.

M. le docteur Robin communique un relevé qu'il a fait de la population probable de Chartres au XVIII[e] siècle. M. Denos et M. l'abbé Sainsot prennent part à cette discussion, ainsi que M. le pasteur Lher. Le chiffre donné par M. le docteur Robin est de 10.917 communiants, ce qui ferait environ de 16 à 18.000 habitants.

La séance est levée à 5 heures et demie.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires.*

MM. BOURCIER (André), rue d'Amilly; présenté par MM. Lefebvre, notaire, et A. Piébourg.

DEBARGUE, avoué, rue de la Volaille; par MM. Chevallier-Letartre et A. Piébourg.

Abbé DROUIN, curé de Beaumont-les-Autels; par MM. l'abbé Langlois et Rousseau-Renvoizé.

DURAND (Henri), place Billard; par MM. Lorin et A. Piébourg.

DURAND (Léon), rue Noël-Ballay; par MM. Corby et A. Piébourg.

FABRÈGUE, rue de la Volaille; par MM. Lorin et A. Piébourg.

LANGLOIS, entrepreneur, rue de la Tuilerie; par MM. Appay et A. Piébourg.

Abbé LEBLANC, curé de Gallardon; par MM. Laigneau et abbé Huet, curé d'Umpeau.

LECONTE, dentiste, place du Cloitre-Notre-Dame; par MM. Denisart et A. Piébourg.

LEFEBVRE (Eugène), rue du Grand-Faubourg; par MM. Mayeux et A. Piébourg.

LEFEBVRE-PONTALIS, Président de la Société Française d'Archéologie, 13, rue de Phalsbourg, à Paris; par MM. Merlet et Mouton.

LEGRAND, notaire à Frazé; par MM. Pelé, conseiller général, et Dulong de Rosnay.

LEVASSORT (Emile), rue Noël-Ballay, n° 13; par MM. Charpentier-Lhopiteau et A. Piébourg.

MOURIOT, Hotel-de-France, place des Épars; par MM. Hornung et A. Piébourg.

OURY, artiste peintre, rue des Bas-Bourgs; par MM. Bellier de la Chavignerie et A. Piébourg.

PARAGOT (Alfred), instituteur à Poisvilliers; par MM. Dauzat et Guérineau.

PEILLER, ancien principal du collège; par MM. Roger Durand et A. Piébourg.

Abbé PROVOST, curé de Moulhard; par MM. l'abbé Langlois et Rousseau-Renvoizé.

DE SAINT-POL, député d'Eure-et-Loir; par MM. Selleret et A. Piébourg.

## Ouvrages reçus en avril 1902.

(*Don A. Robin-Massé*)

969. — Bulletin des *livres*..... relatifs au *Pays chartrain*, en vente chez Noury-Coquard ; n^os 2, 5 à 10 ; Nogent-le-Rotrou, Gouverneur, 1861-1862, in-8°, 28 p.

969. — Catalogues des *livres* composant les bibliothèques de M. le chanoine *Dengihoul-Olivier* (1882), M^me la marquise de *Dreux-Nancré* (1877), M. l'abbé *Germond* (1882), M. *Lebrun des Charmettes* (1880), M. Ad. *Lecocq* (1881), M. Edouard *Lefèvre* (1880), in-8°.

502. — *Chabot* (Ernest de). — Le docteur *Lescarbault*, poésie ; Chartres, Garnier, 1860, in-8°, 7 p.

336. — *Doublet* (N.), libraire. — *Pouillé* du diocèse de Chartres ; Chartres, N. Doublet, *1738* ; in-8°, VIII-88-XXIV p. (avec des *notes manuscrites*).

1981. — *Doublet de Boisthibault*. — De l'avancement dans la *magistrature*. Chartres, Garnier, 1840, p. in-4°, 29 p.

1020. — *Doyen*. — Histoire de la ville de Chartres, du pays chartrain et de la Beauce. Chartres, Deshayes, 1786, in-8° ; t. I, IV-XXXVIII-XIV-431 p. ; t. II, 524 p.

455. — *Durand* (Paul). — Note sur la chapelle de la Conception dans l'église de *Saint-Père*, à Chartres. Chartres, Garnier, 1857, in-8°, 11 p.

1979. — *Gabriel*. — L'abbé *Brou* (1804-1869) ; Chartres, Garnier, in-8°, 7 p.

324. — *Gilbert* (A.-P.-M.). — Description de l'église *cathédrale* de Notre-Dame de Chartres. Chartres, Garnier, 1824, in-12, XII-132 p.

414. — Histoire d'*Illiers*, depuis le VIII^e siècle, par X***. Illiers, Pinault, 1882, in-8°, 30 p.

391. — *Isambert* (Gustave). — Combat et incendie de *Châteaudun* (1850-1870) avec notes et pièces justificatives. Paris, A. Lacroix, 1871, in-12, 107 p.

1978. — *Legué* (Abbé A.). — Notice biographique sur M. Carolus *Lefebvre*. Chartres, Garnier, 1876, in-8°, 16 p. ; suivi d'un Discours, par M. de Maleissye.

1977. — *Letartre*. — Adelphe *Chasles*, maire de Chartres (1830-1848). Chartres, Garnier, 1868, in-8°, 40 p.

468. — *Merlet* (Lucien). — Etat des dépenses faites par la ville de *Chartres* pendant le *siège* (1^er oct. 1567 — 18 avr. 1568).

(Extrait du *Bulletin historique*). Paris, Leroux, 1890, in-8°, 44 p.

1980. — Nécrologie. — *Marescal* (Julien-Gustave) (1800-1862). Chartres, Garnier, 1862, in-12, 12 p.

453. — Notice sur la vie de Laurent-Emmanuel *Voget* (1812-1876), médecin de l'Hôtel-Dieu de Chartres. Chartres, Garnier, 1877, in-8°, 27 p.

448. — *Royer-Colard et Pinel.* — Relation concernant les événements qui sont arrivés à un laboureur de la Beauce, nommé *Martin*, dans les premiers mois de 1816 (*Gallardon*). Paris, 1817, in-8°, IV-64 p.

---

## SÉANCE DU 15 MAI 1902

Président : M. A. PIEBOURG. — M. Georges CHAMPAGNE, secrétaire.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. A. Piebourg, Dauzat, abbé Sainsot, Georges Champagne, Amblard, Bay, Benoist, abbé Chauveau, Corby, abbé Crancée, Delacroix, Denis, Dulong de Rosnay, Escoffier, Guérineau, Hornung, Hoyau, abbé Langlois, Léger, Lehr, Lorin, Mouriot, Armand Mouton, Baron Ponton d'Amecourt, Maurice Réal, Docteur Robin-Massé, Robinet, Rousseau-Renvoizé, Selleret.

Excusés : MM. Denisart, Georges Durand, Roger Durand, abbé Guillon, Vicomte de Pomereu.

Les procès-verbaux des séances des mois de mars et d'avril sont lus successivement par MM. Georges Champagne et Albert Mayeux et adoptés sans observations.

Admission de onze membres nouveaux.

M. le Président annonce le décès de M. Gustave Isambert, député d'Eure-et-Loir, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. le Président entretient ensuite l'assemblée de l'ex-

cursion projetée cette année à Dampierre et aux Vaux-de-Cernay, qui est définitivement fixée au mercredi 4 juin 1902, et fait part de ses démarches auprès de Mme la duchesse de Luynes et de Mme la baronne de Rothschild, qui ont gracieusement donné à la Société l'autorisation de visiter leurs châteaux historiques.

Il donne lecture du programme suivant qui sera adressé à tous les membres de la Société.

DÉPARTS

De Chartres, à 7 h. 2, pour arriver à Rambouillet à 8 h. 06.
De Paris-Montparnasse, à 7 h. 55, pour arriver à Rambouillet à 8 h. 48.

A 8 h. 50, départ de Rambouillet en voiture pour les Vaux-de-Cernay.
A 10 h., visite des ruines de l'Abbaye.
A 11 h. 1/2, déjeuner au restaurant des Cascades.
A 1 h., départ en voiture pour Dampierre.
A 1 h. 1/2, visite du château et du parc de Dampierre.
A 4 h., départ en voiture pour Rambouillet.

DEPARTS DE RAMBOUILLET.

Pour Chartres, à 5 h. 25, pour arriver à 6 h. 20.
Pour Paris, à 5 h. 23, pour arriver à 6 h. 35.

DÉPENSES

| | | |
|---|---|---|
| Chemin de fer, Chartres-Rambouillet (aller et retour) . | 3 fr. | » |
| — Paris-Rambouillet id. . | 3 | 65 |
| Voiture . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 | » |
| Déjeuner . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 | » |
| Menus frais et pourboires . . . . . . . . . . . . . . | 1 | » |

M. Robinet demande que l'excursion soit reportée à un dimanche, afin que les membres de l'enseignement puissent y assister. Pour diverses raisons, notamment celles des voitures et du déjeuner, il est matériellement impossible à M. Piébourg de faire droit à cette demande et de changer le jour fixé.

M. le Président communique à l'assemblée :

1° La lettre d'invitation de la *Société Française d'Archéologie* pour le Congrès Archéologique de France, qui se tiendra à Troyes (Aube) et Provins (Seine-et-Marne) du 24 juin au 2 juillet 1902.

Le programme est à la disposition des membres de la Société qui voudront y assister ;

2° La lettre qu'il écrivit, le 29 avril, à M. Jorand, marchand boucher à Nogent-le-Roi, propriétaire de l'immeuble sis rue de la Volaille, à l'angle de la rue des Remparts, où furent trouvées, dans deux pots sans valeur, environ deux cent quatre-vingts pièces d'argent (1/2 écus pour la plupart) des règnes de Henri II, Henri III, Charles IX, François I[er] et à l'effigie de Jeanne d'Albret, pour demander la communication et au besoin l'abandon de quelques-unes de ces pièces pour notre musée ;

3° La réponse de M. Jorand, disant simplement qu'il lui communiquera les types principaux des pièces trouvées, dès son premier voyage à Chartres ;

4° La médaille de bronze et le diplôme obtenus par la Société à l'Exposition Universelle de 1900 ;

5° Le sceau-matrice des Cordeliers du Grand-Faubourg, sur lesquels M. Mayeux a lu une étude dans une précédente séance. Ce sceau, qui a été trouvé par M. Piébourg père, en 1857, lors des fouilles faites pour la construction d'un bâtiment du Collège, a été déposé au Musée de Chartres. Sur la proposition de plusieurs membres il est décidé qu'il sera reproduit et publié avec le travail de M. Mayeux.

M. le Président remercie M. le D[r] Robin-Massé des vingt volumes d'histoire locale qu'il a offerts à la bibliothèque de la Société, et donne la parole à M. l'abbé Langlois, qui fait une fort intéressante communication sur le *Missel de Chartres de 1482* (de Pierre Plumé), une des richesses de la Bibliothèque municipale de Chartres.

M. l'abbé Langlois fait l'historique et la description de cet incunable, mentionne les opinions des bibliothécaires et des historiens locaux à son sujet, et explique mot à mot le

colophon ; M. l'abbé Sainsot, qui a demandé la parole, applaudit, comme tous les membres présents, au travail de M. l'abbé Langlois qui dénote une grande érudition et de laborieuses recherches, mais il demande la permission de faire des réserves sur plusieurs allégations et sur la conclusion : « Chartres, dit-il, se glorifie de posséder un missel, remarquable d'ailleurs comme exécution, où on lit en toutes lettres qu'il a été imprimé en cette ville très célèbre en l'année 1482, c'est-à-dire à l'origine de l'imprimerie en France. En présence d'une affirmation aussi catégorique, personne jusqu'à ce jour n'avait pensé à contester à notre cité l'honneur d'avoir été une des premières à adopter la nouvelle invention qui devait en quelque sorte révolutionner le monde, je me demande si c'est bien à un chartrain de lui ravir cet honneur ?... »

M. l'abbé Langlois répond qu'il a seulement limité la preuve sur laquelle repose l'affirmation de l'éditeur.

M. l'abbé Sainsot riposte que le silence des auteurs chartrains sur l'origine de notre Missel n'implique aucunement leur doute à cet égard ; ils n'ont pu penser à signaler un fait qui n'était contesté par personne, et, à leur époque, la question était loin d'avoir l'importance qu'on lui a accordée depuis, et surtout de nos jours. Quant au reproche de vanité adressé par l'auteur au généreux et savant chanoine Plumé, on peut bien admettre que les éloges qui lui sont décernés ont pour auteur un ami ou un admirateur du Mécène chartrain, auquel on ne peut reprocher que de les avoir laissé passer.

MM. l'abbé Chauveau et Amblard appuient les observations de M. l'abbé Sainsot et trouvent, en effet, qu'il n'y a pas lieu d'émettre un doute quant au lieu d'impression du bel incunable chartrain.

M. l'abbé Langlois dit qu'il regrette de n'avoir pas été bien compris, et qu'il espère que la publication de son travail dissipera le malentendu.

Son étude est renvoyée à la commission de publication.

L'assemblée paraît suivre avec un vif intérêt cette discussion, à laquelle prennent part MM. le Dr Robin-Massé, Lehr et Champagne, qui font remarquer qu'un grand nombre de livres portent une fausse attribution de localité.

M. Albert Mayeux présente ensuite, sous une forme familière et pleine d'intérêt, la préface d'une causerie, qu'il se propose de continuer, sur l'*architecture religieuse* en général, et la cathédrale de Chartres par comparaison.

Cette lecture est écoutée avec une attention toute sympathique, et quand elle est terminée M. le Président en exprime, au nom de tous, de vives félicitations à l'auteur.

M. l'abbé Sainsot s'associe pleinement à des félicitations si bien méritées, mais il demande à présenter une petite observation qui ne saurait du reste diminuer en rien le mérite de ce travail.

M. Mayeux, sans le vouloir, dit-il, y touche une question philosophique qui depuis longtemps déjà est à l'ordre du jour : la question des origines des religions. Il semble faire naître le sentiment religieux d'un sentiment d'étonnement ou d'admiration causé par un objet matériel : « l'homme met debout une grande pierre, il l'admire, tombe à genoux et l'adore ». Nous avons des raisons positives de croire, ajoute-t-il, que le sentiment religieux n'est point l'effet du hasard ou d'un accident, et que l'homme n'a point inventé la religion.

MM. Amblard et Lehr justifient M. Mayeux en disant que celui-ci n'a prétendu envisager la question qu'au point de vue architectural seulement. En effet, M. Mayeux dit qu'il veut simplement présenter une étude d'esthétique religieuse, et non discuter l'origine des religions.

M. l'abbé Sainsot, tout en reconnaissant volontiers que telle est bien l'intention de M. Mayeux, prétend néanmoins que la question religieuse, à l'insu de l'auteur, peut-être, se trouve soulevée dans son travail ; s'il veut bien le relire, il s'apercevra facilement qu'on pourrait en tirer une conclusion tout autre que la sienne.

Longtemps avant nos pères, les pierres avaient joué un rôle dans des cérémonies religieuses : Jacob répand de l'huile sur une pierre, Moïse dresse un autel de douze pierres. Mais on ne peut pas voir dans ces faits des actes d'adoration idolâtrique ; le culte païen n'est venu que plus tard et il doit son origine à des causes différentes de celles qui sont indiquées dans l'intéressant mémoire de M. Mayeux. Les pierres druidiques, les arbres des forêts ont pu fournir à l'architecture religieuse des motifs de sculpture ou des idées pour

l'agencement des constructions, mais c'est toute la parenté qu'on peut établir entre celle-ci et l'architecture des premiers habitants de la Gaule, si toutefois elle méritait ce nom.

M. l'abbé Chauveau abonde dans le même sens.

De l'avis général, ces observations laissent au travail de M. Mayeux toute sa valeur; aussi exprime-t-on à l'auteur le désir d'entendre bientôt la suite.

La séance est levée à 4 heures et demie.

---

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires*

MM. BIZOLLIER, entrepreneur de peinture, rue des Bouchers, présenté par MM. A. Mouton et A. Piébourg.

BONNET, avoué, rue Jean-de-Beauce; par MM. Roger Durand et A. Piébourg.

Docteur BOURGEOIS, place du Théâtre, par MM. A. Mouton et A. Piébourg.

BOURGEOIS-HARDOUIN, quincaillier, rue de la Pie, par MM. Henri Bourgeois et A. Piébourg.

FROMONT, notaire à Bonneval; par MM. Chevallier-Letartre et A. Piébourg.

GARBE, 11 bis, rue des Grenets; par MM. Fessard et A. Piébourg.

LAGOUTTE (Louis), 1, rue Henri-Garnier; par MM. Denos et Guérineau.

PALETTE, proviseur du Lycée; par MM. Dauzat et A. Piébourg.

Docteur RABOURDIN, Conseiller général à Voves, par MM. Georges et Roger Durand.

ROYNEAU, 30, rue d'Amilly; par MM. Eugène Lefebvre et A. Piébourg.

COCHEPAIN, 28, boulevard de la Courtille; par MM. l'abbé Chauveau, curé-doyen de Senonches, et l'abbé Langlois.

---

# DÉCÈS DE M. ALFRED PIÉBOURG

Le 30 mai, les membres de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir furent douloureusement surpris par la nouvelle inattendue du décès de M. Alfred PIÉBOURG, leur distingué Président, qui avait déjà donné tant de gages de son dévouement.

Ils vinrent en très grand nombre apporter à la famille, si cruellement éprouvée du défunt, le témoignage de leur sympathie et de leurs regrets.

## DISCOURS DE M. FESSARD, MAIRE DE CHARTRES

La mort se fait cruelle pour les hommes de notre génération, et c'est avec une rigueur impitoyable que, chaque jour, elle éclaircit les rangs des anciens condisciples de notre vieux Collège.

Voici, en effet, qu'après tant d'autres camarades dont nous avons déjà eu à déplorer la perte prématurée, Alfred Piébourg est, à son tour, ravi à notre affection, frappé en pleine vie, avec une soudaineté qui déconcerte, une brutalité qui écrase.

Mais déplorer sa mort, au nom seulement de ses camarades et de ses amis, ne saurait suffire, alors que cette mort a si profondément affligé tous les habitants de cette ville.

C'est que personne n'était plus complètement chartrain que lui ; il l'était jusqu'aux moelles : par sa naissance, par sa famille, par ses alliances, par toute une vie vécue dans sa ville natale et qu'il consacra exclusivement à entretenir, à restaurer et à embellir la vieille cité qui l'avait vu naître.

C'est qu'aussi il n'est pas d'œuvres chartraines dont il se soit désintéressé, apportant, ou bien son concours et sa collaboration personnels à celles qui avaient pour objet la Bienfaisance, la Mutualité, les Beaux-Arts, l'Archéologie, la Photographie, ou bien son encouragement à celles que les multiples sociétés créées dans ce pays ont prises comme but de leurs efforts.

Aussi était-il l'homme le plus universellement connu de Chartres, en même temps qu'il en était le plus affectionné.

Nul, même à distance, ne se fût mépris sur sa silhouette ; en l'abordant, chacun était sûr de recevoir un accueil aimable, d'entendre des paroles bienveillantes, dites de bonne humeur,

par une bouche enjouée, et non sans esprit le plus souvent; puis, son extrême bonté achevait de vous mettre sous le charme.

Car il était profondément bon, et si parfois on était tenté de l'accuser de faiblesse, il ne fallait pas chercher bien longtemps pour s'apercevoir qu'à sa conduite il y avait une cause : la crainte d'offenser ou de désobliger autrui.

C'est ainsi que, de son vivant, il a désarmé toute inimitié, et qu'il ne laisse que des regrets unanimes après lui.

Quant à moi, je ne saurais trop témoigner la douleur que j'éprouve à voir disparaître ce camarade d'enfance, ce compagnon d'armes pendant la campagne de 1870, devenu mon collaborateur assidu autant que dévoué pendant ces dix dernières années.

C'est donc en mon nom, en même temps qu'au nom de l'Association Amicale des Anciens élèves du Collège et du Lycée de Chartres, au nom des Anciens Mobiles d'Eure-et-Loir, au nom aussi de tous les Employés de la Mairie dont tu avais su te faire des amis, au nom enfin de toute la Ville de Chartres, que je t'adresse, mon cher Piébourg, le témoignage suprême de l'affection et de l'estime que tu avais su conquérir parmi nous, grâce à tes excellentes qualités, à ton bon cœur et aux services que tu as rendus à ton pays.

C'est en notre nom à tous que, m'adressant à ta famille désolée, je prie ton vieux père, accablé par la perte du troisième de ses fils, a compagne de ta vie et tes chers enfants, d'être assurés que c'est du fond du cœur que nous compatissons à leur trop légitime douleur, sachant quelle perte ils ont faite en te perdant.

## DISCOURS DE M. ROGER DURAND, ANCIEN PRÉSIDENT

Au nom de la *Société Archéologique d'Eure-et-Loir* nous avons le pénible devoir d'adresser un dernier adieu à son sympathique et très regretté Président.

Nommé depuis quelques mois, Alfred Piébourg s'était donné tout entier à la Société, et, plus favorisé que ses devanciers, avait réussi, grâce à son activité et à l'étendue de ses relations, à lui rallier de très nombreuses adhésions.

Jusqu'à sa dernière heure, il ne cessa de penser à elle; la crainte d'être privé de participer à l'excursion qu'il venait de projeter et d'organiser avec tant de soin, l'avait à peine effleuré, que déjà la mort le touchait.

Faut-il retracer ici la biographie de cet enfant de Chartres que tous vous connaissez ? Nous le suivons depuis l'enfance, à la pension Josse, au vieux collège où il se trouvait le condisciple

d'*Arthur Gury* et de *Noel Ballay*, ainsi qu'il le rappelait dernièrement en déposant à la bibliothèque de la Société un Dialogue, à trois interlocuteurs, composé par eux à l'occasion de la Saint Charlemagne, morceau qui, fait rare pour l'époque, avait eu alors les honneurs de l'impression. De ces trois cœurs d'élite Alfred était le dernier survivant, pour combien peu de temps, hélas ! Après quelques années consacrées à l'étude de son art, nous le retrouvons dans la Garde Mobile d'Eure-et-Loir, où il se comporte vaillamment. La campagne terminée il prend le cabinet d'architecte de son père.

Tel nous l'avions connu jeune, tel nous le retrouvions dans l'âge mûr : gai, cordial, d'une égalité d'humeur incomparable, heureux de vivre entouré de l'affection des siens.

Puisse l'unanime sympathie de cette nombreuse assistance, réunie dans une même émotion autour de ta dépouille mortelle, apporter un adoucissement au cruel chagrin qui accable ta chère famille et le vénérable père dont tu étais resté la dernière joie.

Adieu, excellent ami.

## DISCOURS DE M. L'ABBÉ HERVÉ

Qu'il soit permis à l'Aumônier des Mobiles de dire un dernier adieu à l'un de ses plus chers officiers.

M. Alfred Piebourg a fait la campagne de 1870 bravement, je dirai même gaiement. Il était doué d'un esprit enjoué, d'une philosophie naturelle, inspirée par le sentiment chrétien : grâce à ces heureuses dispositions, il savait toujours voir les choses du bon côté.

Aimable, gracieux et charmant jeune homme, il avait de l'influence sur ceux qui l'entouraient, il leur communiquait son entrain. Que de fois avec son ami inséparable, devenu plus tard son parent, ne l'a-t-on pas vu relever le moral de notre petite troupe.

Nous lui devons beaucoup de reconnaissance de nous avoir aidés, nous autres aumôniers, à consoler, à encourager nos soldats. De tels hommes sont précieux pour prémunir les autres contre les fatigues, les dangers, les échecs de la guerre. En cela, comme en tout, l'exemple vaut mieux que les paroles.

Ses collègues et ses hommes partageaient sa bonne humeur : on vivait à la française, on avait du cœur, de l'endurance, faisant son devoir, supportant patiemment les peines de la journée sans souci du lendemain. C'est ce qui fait que tous ceux qui le connaissaient l'aimaient, le respectaient ; comme ici depuis,

il était aimé de tous, des siens d'abord qui l'adoraient, ensuite de ses employés, de ses ouvriers, des petits, des grands.

Comment n'aurait-on pas aimé un tel cœur ? Il était si bon, si obligeant ! Dans la guerre encore, que de preuves ne nous en a-t-il pas données ? Il partageait avec nous le morceau de pain qu'il avait et s'il n'en avait pas, ce qui n'était point rare, il se mettait en campagne et finissait par en trouver, c'était un habile pourvoyeur, un fourrier modèle.

Toutes ces bontés nous ont attaché à lui; nous lui sommes resté ami, prenant une large part à ses joies et à ses peines, hélas ! cruelles et multipliées. Aussi sa mort subite en quelque sorte, mort qui arrive souvent et qui devrait bien nous faire tenir toujours prêts ; sa mort, qui a atterré tout le monde, nous a été particulièrement sensible.

Nous le pleurons avec la ville entière, ses nombreux amis, avec son épouse cruellement éprouvée, dont le triste sort touche si vivement, avec ses chers enfants, avec son noble père qui, certes, était loin de mériter un pareil malheur, voir mourir ses trois fils ! et des fils les mieux doués des qualités de l'esprit et du cœur.

Heureusement qu'il a, lui et les siens, et nous tous, des espérances chrétiennes. Confiants dans les miséricordes infinies de Dieu, nous comptons retrouver un jour, en la patrie des élus, celui que nous pleurons. Sa bonté, sa charité, sa droiture, sa foi, ses désirs, ses prières, ses souffrances, tout cela, uni à nos supplications, à celles de sa pieuse mère et de ses dignes frères qui sont devant Dieu, nous fait espérer que le ciel va s'ouvrir pour lui.

Que Notre-Dame de Chartres, la Vierge bénie, invoquée comme la Porte du Ciel et la Consolation des affligés lui soit propice, à lui et aux siens.

Quant à nous, bon Alfred, vieil ami, et d'autant plus cher, nous te promettons le secours de nos prières, notre meilleur, notre plus fidèle souvenir, et nous te disons : adieu, au revoir, au ciel, patrie des âmes, le suprême rendez-vous de la grande famille humaine !

---

Par décision du Bureau, la séance de juin et l'excursion des Vaux-de-Cernay-Dampierre furent contremandées en signe de deuil.

## SÉANCE DU 3 JUILLET 1902

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, abbé Sainsot, Georges Champagne, Appay, Badreau, Bay, E. Benoist, Corby, Denis, Denisart, Denos, Duchon, Georges Durand, Escoffier, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbés Guillon et Hermeline, Hornung, abbé Langlois, Gaston Laya, Lehr, Maugars, Mauger, Nouvel, Charles Pétrot, docteur Robin-Massé.

Excusés : MM. Albert Mayeux, vicomte de Pomereu, Rousseau-Renvoizé.

M. Roger Durand, premier vice-président, déclare la séance ouverte et prononce l'allocution suivante :

Avant de donner la parole à M. le Secrétaire, je suis certain d'être votre interprète à tous, Messieurs, en adressant à la mémoire de notre regretté président Alfred Piébourg, avec l'expression du profond chagrin que nous cause une mort aussi prématurée, le tribut d'éloges que lui méritent le zèle et le dévouement dont il a fait preuve envers la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Les résultats qu'il a obtenus pendant les quelques mois qu'il eut l'honneur de diriger ses travaux sont tels qu'aucun de ses devanciers ne sut mieux faire. Le nom du président Alfred Piébourg restera gravé à jamais dans les annales de notre Société comme celui d'un dévoué et d'un vaillant.

M. Roger Durand ajoute que le Bureau de la société propose :

1° De publier in-extenso dans le volume des procès-verbaux les discours qui ont été prononcés aux obsèques de M. le président Piébourg ;

2° De ne procéder à l'élection du nouveau président qu'à la réunion générale de janvier 1903.

L'allocution de M. le vice-président et les propositions du bureau reçoivent l'approbation unanime des membres présents.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai qui est adopté.

M. Georges Durand demande à poser à M. l'abbé Langlois une simple question, relative à sa communication de la dernière séance sur le Missel de Chartres, et dit en substance :

Pourquoi Jehan Du Pré ne serait-il pas venu imprimer à Chartres le Missel de 1482 et le Bréviaire de 1483, alors que cet imprimeur établit une succursale de son imprimerie à Tours à l'occasion de la tenue des Etats-Généraux dans cette ville depuis le 11 janvier jusqu'au 14 mars 1484 ?

Jehan Du Pré imprima ensuite le Missel de Tours qui porte la date de 1485.

En 1486 et 1487 Jehan Du Pré et son associé Pierre Gérard impriment à Abbeville « *dans un hôtel gothique appelé hôtel du Petit Gard, ci-devant le refuge de l'abbaye du Gard* qui existe encore » : les vingt-deux livres de *la Cité de Dieu et de saint Augustin*, traduits par Raoul de Bruxelles ; La *Somme rurale*, de Jehan Boutillier, et le *Triumphe des neuf Preux*. Le premier seul de ces ouvrages porte le nom des deux associés, les deux autres celui de Pierre Gérard seul. On sait d'ailleurs que les premiers établissements typographiques n'avaient généralement pas en province une longue durée, et souvent le départ avait lieu après l'impression d'un seul ouvrage. Les imprimeurs d'alors, de Paris, de Rouen, etc., ne faisaient aucune difficulté pour se rendre avec leur matériel à l'appel qu'on leur adressait.

Dans les ventes, dans les inventaires on trouve cette mention : « ung missel de l'impression de Plume ». Il n'est jamais question de Jehan Du Pré qui n'était considéré par les contemporains que comme l'ouvrier du Chanoine.

Il n'y a donc aucune raison plausible de dire que le Missel n'a pas été imprimé à Chartres, et jusqu'ici du moins, on n'en peut fournir une preuve.

Pour moi, jusqu'à preuve du contraire, je me permettrai de ne point être de l'avis de M. l'abbé Langlois, et je resterai convaincu que le Missel a été réellement imprimé à Chartres.

M. Roger Durand confirme ces observations et déclare qu'il faudrait, pour enlever à Chartres la gloire d'avoir pro-

duit ce bel ouvrage, indiquer au moins un acte authentique du marché passé entre l'auteur et l'imprimeur, et que, jusqu'à la production de ce document, on doit s'en tenir à l'indication fournie par le missel même.

C'est également l'avis de M. l'abbé Sainsot, de M. le docteur Robin-Massé, de M. Lehr.

M. l'abbé Langlois maintient que le sens du colophon n'est pas d'une évidence absolue.

Admission de six membres nouveaux.

M. le Président communique à l'assemblée :

1° Une lettre du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts lui annonçant l'envoi spécial de cinq ouvrages publiés sous les auspices de ce ministère;

2° Une lettre de notre érudit confrère, M. Louis Bonnard, informant la Société qu'il a prié ses éditeurs MM. Plon et Nourrit, de nous envoyer un ouvrage qu'il vient de faire paraître sous ce titre : « Notions élémentaires d'archéologie monumentale. »

M. le Président se charge des remerciements à adresser à M. le Ministre et à M. Bonnard.

3° Une lettre circulaire de la *Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, invitant les membres de notre Société à son assemblée générale annuelle, qui se tiendra cette année à Milly et à Courances, le 7 juillet prochain. Le programme est à la disposition des sociétaires qui désirent y assister ;

4° Une lettre de M. le Maire de Nogent-le-Rotrou, demandant si les armoiries de la ville de Nogent-le-Rotrou, indiquées sur le monument érigé à Chartres « A la mémoire des Enfants d'Eure-et-Loir morts pour la Patrie », sont conformes à celles figurant sur les papiers officiels de la mairie : *d'argent à trois chevrons brisés de gueule.*

M. le Président s'est empressé de répondre que le cartouche du monument en question est la reproduction du sceau de notre société portant pour Nogent-le-Rotrou qui en 1856, lors de la fondation de la Société, n'avait pas d'ar-

moiries bien déterminées) les armes de la prévôté qui sont : *d'argent à la bordure engrelée de gueule au lion rampant de même,* tandis que la ville a pris celles des comtes du Perche.

Cependant, dit M. Roger Durand, la ville de Nogent-le-Rotrou a ses armoiries particulières qui sont : *d'azur au lion d'argent, accosté de deux fleurs de lys d'or* et, comme preuve, il cite en partie l'étude faite, en 1879, par l'érudit chercheur Nogentais, Aristide Gouverneur, portant ce titre :

## LES ARMOIRIES DE LA VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU

Nous nous sommes demandé souvent pourquoi la ville de Nogent, la vieille cité des Rotrou, n'avait pas ses titres de noblesse, ses armoiries, comme ses sœurs percheronnes, Mortagne, Bellesme, tout comme ses voisines, Châteaudun, Dreux, Verneuil, La Ferté, et d'autres encore.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il y a quelques mois déjà, dans une de nos fréquentes stations au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, nous fûmes admis à consulter un catalogue nouvellement paru, dû aux patientes investigations de M. Ulysse Robert, et comprenant un grand nombre de pièces détachées, récemment entrées dans le fonds de notre grand dépôt public. L'un de ces vénérables vélins fixa notre attention : en tête était dessiné un blason, portant : *d'azur au lion d'argent, acosté de deux fleurs de lys d'or*, au-dessous duquel était écrite cette mention : *Nogent-le-Rotrou (la ville), en la Généralité d'Alençon.*

Il n'y avait point à s'y méprendre et l'indication était des plus précises. Mais restait à connaître la provenance, l'authenticité de ce précieux jalon. Notre savant et aimable guide, M. Ulysse Robert, voulut bien nous donner quelques explications, nous affirmant que ces armoiries avaient toutes chances d'être authentiques, attendu qu'elles provenaient de la collection, savamment réunie et contrôlée, de M. de Boisbissey, ancien généalogiste attaché à la Bibliothèque même.

Nous avions obtenu déjà un important résultat, mais un contrôle s'imposait encore ; il s'agissait de s'assurer si le généalogiste, qui fait autorité par excellence, si d'Hozier avait inscrit dans son célèbre recueil les armes attribuées à la ville de Nogent. Certes, les recherches ne sont pas des plus faciles dans cette immense collection, mais enfin notre persévérance obtint sa récompense, et nous pûmes nous convaincre que les armoiries nogentaises, telles que les avait décrites M. de Boisbissey,

figurent dans le grand Armorial de d'Hozier, avec des indications non moins précises que celles précédemment recueillies.

D'où vient que ce blason, conféré à une ville, ait échappé jusqu'ici aux investigations des intéressés ? C'est une question qu'il ne nous appartient pas de résoudre. — D'un autre côté, l'autorité du fameux Juge d'armes est-elle suffisante pour donner à ces armoiries une incontestable authenticité ? — Sur ce dernier chef nous croyons pouvoir répondre affirmativement.

Sans doute, nous savons que le savant généalogiste fut plus d'une fois accusé d'avoir obéi à la fantaisie, d'avoir trop souvent cédé à la flatterie, en *blasonnant* des familles dont il avait intérêt à s'attacher les faveurs, mais ces raisons pourraient-elles trouver place vis-à-vis d'une petite ville de province dont l'illustre érudit ne pouvait rien avoir à attendre. Des raisons de cette nature tombent d'elles-mêmes dans l'espèce, et il nous semble que l'admission dans l'Armorial de d'Hozier du blason de Nogent est un fait des plus probants ; il devient presque authentique, après le contrôle de M. de Boisbissey, en attendant, preuve suprême, que tombe sous les yeux du collectionneur quelque papier public, quelque acte authentique, revêtu du sceau armorié, depuis si longtemps oublié.

Au reste, la composition même des armoiries nogentaises leur donne un cachet d'authenticité presque naturel ; le champ d'azur n'est il pas celui même des Valois, ducs d'Alençon et comtes du Perche ? — Le lion d'argent ne figure-t-il pas dans le blason de la maison de Vendôme, d'où sont sortis les Bourbon-Vendôme, seigneurs de Nogent pendant plus d'un siècle ! — Enfin les deux fleurs de lys dont le lion de Vendôme est *accosté*, ne sont-elles pas amplement justifiées par l'apanage, le séjour à Nogent, la naissance même à son château (celle du comte de Soissons) de plusieurs membres de la maison de France !

On pourrait même, ce nous semble, fixer approximativement la date à laquelle ces armoiries furent conférées à notre ville : cette époque devrait être reportée au dernier quart du XVIe siècle, peu de temps après que Jean de Bourbon, duc d'Enghien, eut obtenu de Henri III, son royal cousin, l'érection de Nogent et ses dépendances en Duché-Pairie, sous le nom d'Enghien-le-François. Il est vrai de dire que le Parlement refusa d'enregistrer les lettres d'érection ; elles n'en eurent pas moins leur effet cependant, car de nombreux actes officiels attestent que Nogent quitta son antique dénomination pour adopter celle d'Enghien-le-François. Mais cette opposition du Parlement ne serait-elle point une des causes qui firent laisser dans l'oubli l'octroi des nouvelles armoiries ?

Toujours est-il que, dès aujourd'hui, nous nous croyons fondé à déclarer que la ville de Nogent-le-Rotrou est en droit de revendiquer des armes jusqu'ici ignorées.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Privée jusqu'ici de ses armoiries, voici désormais la ville de Nogent-le-Rotrou amplement illustrée et bien et dûment nantie, croyons-nous, des attributs de noblesse que lui méritaient son rang et son importance parmi les cités percheronnes.

M. le Président considérant que le sceau de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir doit porter, à l'avenir, les armoiries véritables de Nogent-le-Rotrou, que de plus la croix de la Légion d'honneur doit être ajoutée à celles de Châteaudun, propose ces deux rectifications qui sont adoptées à l'unanimité.

M. l'abbé Langlois donne lecture de son intéressant travail sur les « Origines de la Bibliothèque de Chartres » qui est renvoyé à la Commission de publication.

M. le Président, se faisant l'interprète de tous, adresse de chaleureux remerciements à notre savant confrère pour cet historique qui n'avait jamais été tenté et qui a demandé de nombreuses recherches.

M. l'abbé Langlois, conservant la parole, donne lecture de quelques extraits d'un article de M. Pierre Caron : *L'Organisation des Etudes locales d'Histoire moderne*, paru dans le numéro du 14 juin 1902 de la « Revue de l'Histoire de la Révolution Française » :

A ce sujet, notre confrère fait remarquer que malheureusement les griefs formulés contre les Sociétés savantes ne sont que trop fondés. La justice, dit-il, et l'intelligence de nos intérêts nous font une obligation de reconnaître qu'un grand nombre de travaux d'histoire locale *manquent de portée*, faute de méthode sans doute et d'éducation scientifique chez leurs auteurs (pourtant l'expérience comble en partie cette lacune), mais surtout *par absence d'esprit critique*. Or il n'y a rien de tel pour l'éveiller que les rapprochements et la contradiction. Avec les publications des Sociétés similaires que nous avons sous la main dans notre Bibliothèque, nous disposons d'éléments de comparaison aussi précieux que variés. Un peu de lumière jaillira du choc des opinions, si nous prenons la peine d'opposer

les informations qu'elles nous fournissent sur l'archéologie, l'histoire, ou les arts ; si nous pesons les preuves, au lieu d'amonceler les présomptions ; si nous nous gardons, par dessus tout, du ridicule et stérile orgueil de clocher.

A ce point de vue, on puisera des aperçus originaux sur le préhistorique, la féodalité, l'histoire ecclésiastique... de plusieurs régions ; on tirera des conclusions, qui resteront dans leur ensemble. Il y a là un terrain absolument neuf : la synthèse.

D'ailleurs l'outillage bibliographique, très avancé dans le pays Chartrain, n'est pas encore terminé. Après les dictionnaires et recueils que nous avons, d'autres sont à faire ; par exemple, un *Répertoire biographique* fournissant le *curriculum vitæ* d'un individu avec l'indication des sources (monuments, documents d'archives, imprimés), un *Armorial* permettant de trouver les armes d'une famille désignée et d'identifier un blason inconnu d'après ses pièces, une *Géographie des fouilles* ou découvertes, etc..., dans les mêmes conditions.

Un champ vaste et fécond est donc ouvert aux travailleurs de bonne volonté, mais il importe qu'ils s'organisent, pour l'exploiter avec méthode, et solidairement.

M. le pasteur Lehr fait ensuite la communication suivante sur

## LE CIMETIÈRE PROTESTANT DE MARSAUCEUX

Des anciens cimetières protestants du département d'Eure-et-Loir, deux avaient conservé, jusqu'à ces derniers temps, sinon leur destination première, du moins leur aspect de champs du repos : celui d'Églancourt (en Saint-Martin-de-Nigelles) et celui de Marsauceux (commune de Mézières-en-Drouais). Le premier, encore intact, est abandonné depuis longtemps, par suite de la disparition de toute agglomération protestante dans les environs immédiats. Au moment où le second va perdre son apparence de cimetière, il n'est pas superflu de lui consacrer quelques lignes.

La communauté protestante de Marsauceux s'est formée, comme toutes celles de la contrée (ou à peu près), vers 1560. Pourquoi s'est-elle maintenue, alors que la plupart des autres n'existent plus ? Parce qu'elle était établie, de même que celle de Gaubert, à la périphérie d'une région où les groupes de réformés étaient fort rapprochés. Au moment de la Révocation de l'Édit de Nantes, les uns ont abjuré, d'autres se sont enfuis (généralement en Hollande, où l'on suit leurs traces), et ceux qui restaient se sont concentrés à proximité de leur village.

mais en des points où ils se sentaient moins exposés. Instinctivement, ils ont serré les rangs.

A quel moment les protestants de Marsauceux ont-ils créé leur cimetière ? Qui a fourni le terrain et bâti le mur d'enceinte primitif ? En l'absence de tout document contemporain, il n'est pas possible de préciser ; mais certainement, ce cimetière était en usage sous le régime de l'Edit de Nantes, ce qui fait remonter son origine à trois siècles au moins. A partir de 1685 (et ici, à défaut de renseignements écrits, nous avons le témoignage d'une tradition bien établie et solidement étayée), le cimetière demeura fermé pendant un bon siècle. On enterrait les morts dans les granges. L'Edit de tolérance de 1787 mit fin à cette pratique ; on recommença tout de suite à se servir du vieux cimetière.

Il se réduisait alors à un terrain à peu près carré, formant la droite de l'enclos actuel, mais bientôt il devint insuffisant. De plus, la paroisse protestante de Marsauceux, reconnue depuis la fin du XVIII^e^ siècle et pourvue d'un pasteur depuis 1810, était encore sans temple onze ans plus tard. La commune acquit alors le terrain contigu au cimetière (vers la gauche), construisit sur la partie de gauche le modeste Temple actuel [1], et annexa le reste au cimetière dont on ne connaît plus, désormais, les limites primitives que par les plans qui en ont été dressés.

Cependant, la communauté était nombreuse, et de plusieurs lieues à la ronde les protestants faisaient transporter leurs morts dans la petite nécropole de Marsauceux. On fut acculé à une nouvelle extension, d'autant plus nécessaire que la nature du terrain rendait très lente la décomposition des corps. En 1861, l'enclos prit ses dimensions actuelles, par l'adjonction d'une parcelle située à gauche du Temple et derrière lui.

Il y restait encore beaucoup de place, lorsqu'en 1824 les deux cimetières de Mézières-en-Drouais, celui de l'église et celui du Temple, furent désaffectés. Toutefois, le cimetière protestant resta intact jusqu'à ces derniers temps. Le mur bas qui le sépare, sur deux de ses faces, de la voie publique, et sur les deux autres, des maisons et des jardins du village, sera conservé ; le gazon fleurira, les arbres élèveront leurs cimes et allongeront leur ombre autour de la maison de prière, dans le calme enclos devenu jardin. En ce moment même, on enlève les tombes. Aucune d'elles, à ma connaissance, n'offre d'intérêt au point de vue de l'art, de l'histoire ou de l'archéologie.

[1] Il y a quelques années, l'intérieur a été restauré avec goût par M. le pasteur Jos. Bianquis.

M. le Président adresse des remerciements à M. le pasteur Lehr.

M. Appay demande si l'on connaît les noms des deux bourgeois de Chartres qui furent choisis comme otages, vers 1356, pour la rançon du roi Jean II, le Bon. — Avis aux chercheurs.

La séance est levée à quatre heures et demie.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires*

MM. le Docteur COUDRAY, rue d'Amilly ; présenté par MM. Coudray père et A. Piébourg.

Charles GEFFRIER, huissier à Paris, Le Prieuré, à Épernon ; par MM. Albert Mayeux et Roger Durand.

M^me Léon HAYE, rue Daniel-Boutet ; par MM. A. Piébourg et Roger Durand.

Gaston LAYA, rue de Courville ; par MM. les abbés Le Bel et Langlois.

l'Abbé Gabriel LHOMME, curé de Saint-Piat ; par MM. l'abbé Langlois et Lorin.

Paul VIRON, propriétaire à La Bazoche-Gouet ; par MM. Bealé et Dehors.

## Ouvrages reçus en Mai-Juin 1902.

734. — Bibliothèque nationale. — Notice des *objets exposés* (Imprimés, manuscrits, estampes). Paris, H. Champion, 1881, in-8°, 146-85-40 p. (*Acquisition*).

703. — Bibliothèque nationale. — Répertoire alphabétique des *livres mis à la disposition des lecteurs* dans la salle de travail (Département des *imprimés*), suivi de la liste des catalogues. Paris, 1896, in-8°, XII-196 p. (*Acquisition*).

2055. — [*Boulanger* (N.-A.)] — Essais sur les *Ponts et Chaussées*, la Voirie et les Corvées. Amsterdam, Chatelain, 1759, un in-12, 404 p.

*Massabiau* (Me François). — Essai sur la *valeur* intrinsèque des *fonds*. Paris, Knapen, 1764, in-12, X-163 p. (*Don G. Desnos*).

1323. — *Bruneau* (A.). — Observations et maximes sur les *matières criminelles*. Paris, Guillaume Cavelier, 1716, in-4°, 510 p. (*Don G. Desnos*).

1325. — *Bruneau* (A.). — Nouveau traité des *criées*, contenant les procédures pour faire toutes sortes de décrets. Paris, Jean Guignard, 2e édition, 1685, in-4°, XII-468 p. (*Don G. Desnos*).

1322. — *Brunet* (Me Jean-Louis). — Le parfait *notaire apostolique* et procureur des officialités (2e édit. revue par l'auteur du dictionnaire du droit canonique, [Durand de Maillane)]. Lyon, Joseph Duplain, 1775, 2 in-4°, XVJ-710 et VIIJ-662 p. (*Don G. Desnos*).

2057. — *Chartres* (Œuvres des *Séminaires* du diocèse de). — Bulletin trimestriel, 1902, 10e année, n° 16, p. 204-218. (*Don M. Langlois*).

2054. — Code de la *Voyerie*. Paris, Brault, 1735, 2 in-12, XXIV-378-IV-XXXIV et 640 p. (*Don G. Desnos*).

1234. — *Denisart* (Me J.-B.). — *Actes de notoriété* donnés au châtelet de Paris, avec des notes. — Paris, Desaint, 3e édit., 1769, in-4°, XXXIJ-632 p. (*Don G. Desnos*).

482. — *Elections législatives* de 1902. Chartres (8 pièces).

2052. — *Larousse* (Pierre). — *Dictionnaire* complet illustré. Paris, 1 in-12, 1.464 p. (*Acquisition*).

735. — Livre rouge (Le) ou soirées d'hiver de quelques paysans des provinces rhénanes, traduit de l'allemand à l'occasion de l'affaire de l'archevêque de Cologne. Paris, 1838, in-8°, XLVI-108 p. (*Don G. Desnos*).

2056. — Mémoire (A la) *des vingt-huit religieuses de Saint-Paul* de Chartres, décédées le jour de l'Ascension (8 mai 1902) dans la catastrophe de *Saint-Pierre* (*Martinique*). Chartres, Garnier, 1902, in-12, 60 p. (*Don E. Legué*).

717. — *Rotier* (J.). — Le sanctuaire national de *Notre-Dame des Aydes* (diocèse de Blois). Blois, C. Migault et Cie, 1902, in-8°, 38 p. (*Don J. Rotier*).

## SÉANCE DU 7 AOUT 1902

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, Georges Champagne, Appay, E. Benoist, Brosseron, abbé Crancée, Denisart, Denos, Doré-Bonvallet, Escoffier, Gabriel, Goupillon, Guérineau, docteur Juteau, abbé Langlois, Lefèvre, Maugars, Mayeux, Mouriot, Charles Pétrot, Rousseau-Renvoizé, Royneau, Tachot.

Excusés : MM. Georges Durand, abbé Guillon, A. Hoyau, Lorin, Mauger, Mayeux, Mouton, docteur Robin, abbé Sainsot.

Le procès-verbal de la séance de juillet est lu et adopté.

Admission de trois membres nouveaux.

M. le Président annonce que depuis la dernière séance M. le docteur Bouchard a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre de médecin de l'armée territoriale, et que M. Armand Mouton a recueilli la succession du regretté M. Piébourg, comme architecte de la ville de Chartres. — Au nom de la Société M. Roger Durand adresse des félicitations à nos deux confrères.

M. le Président communique à l'Assemblée :

1° Le Bulletin du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, n° 21 du 1er juin 1902, contenant l'arrêté du Ministre de l'Instruction publique fixant, du 2 au 5 juin 1903, la 27e session des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, à Paris.

Les mémoires préparés en vue de cette session devront être adressés à la direction des Beaux-Arts, avant le 15 mars 1903, terme de rigueur, pour être soumis à l'examen du Comité chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique ;

2° Une lettre-circulaire de M. Cornélis de Witt, en qualité de président du Comité d'initiative formé en vue d'une publication qui aurait pour titre « La Vie Rurale en France à travers les Ages. »

L'objet de ce travail serait le groupement et la synthèse des principales œuvres consacrées à la vie des champs par les historiens, les littérateurs et les artistes.

Pour une aussi longue période et pour un territoire aussi vaste et varié que celui de la France, cette série de tableaux de la Vie Rurale exige des enquêtes et des collaborations nombreuses, aussi M. de Witt demande-t-il que la Société veuille bien contribuer à faciliter l'œuvre projetée en dressant, pour l'Eure-et-Loir, la nomenclature des principales publications consacrées à l'histoire économique et sociale des ruraux aux trois époques gauloise, romaine et féodale;

3° Une circulaire de M. Herluison, conservateur du Musée historique de l'Orléanais, demandant de bien vouloir lui indiquer ce que le musée de la Société pourrait contenir de pièces historiques, dans tous les genres, se rapportant à l'Orléanais.

M. Rousseau-Renvoizé, conservateur, est chargé de la réponse;

4° Une demande de souscription pour l'érection, à Autun, d'un monument à Gabriel Bulliot, archéologue, correspondant de l'Institut, ancien président de la Société Eduenne.

Suivant les précédents, on rejette cette demande à l'unanimité;

5° La note suivante de M. l'abbé Sainsot :

La *Revue de Loir-et-Cher* a publié un extrait du Catalogue des actes de François Ier, concernant le Blaisois. Stimulée par son exemple la *Société Archéologique de l'Orléanais* nous donne dans sa dernière livraison un extrait semblable concernant le Loiret. Cet extrait contient 310 articles, il donne ainsi un appoint important à l'histoire locale. Pourquoi ne ferait-on pas de même pour le département d'Eure-et-Loir? On y relèverait certainement des détails intéressants pour les familles et les localités de la Beauce et du Perche.

En principe, M. le Président est opposé à ces sortes de publications parce que, d'une part, ce ne sont, en réalité, que

des réimpressions, et que d'autre part les travailleurs peuvent puiser leurs renseignements aux sources mêmes dans les bibliothèques publiques, notamment à celle de Chartres ;

6° La note complémentaire qui suit, de M. l'abbé Sainsot, relative à la pierre tombale n° LXIX (T. II).

L'inscription de cette pierre porte :

« Anthoine Rousseau, procureur et receveur du feu capitaine de Cremone. »

Je disais à ce propos : « Nous ne savons rien du capitaine de Crémone dont messire Rousseau était l'homme de confiance. C'était probablement le seigneur de la chapelle d'Arbouville, qui ne passa qu'au XVIIe siècle dans la famille de Chambon. »

Ce capitaine était bien en effet le seigneur d'Arbouville, d'après la note suivante empruntée au Catalogue général des actes de François Ier :

« *10 octobre 1520. Don à Janet d'Arbouville, chevalier seigneur de Buno, capitaine du château de Cremone et de la terre et seigneurie d'Yèvre-le-Châtel.* »

Janet d'Arbouville avait sans doute bataillé en Italie avec François Ier ; on peut supposer que pour le récompenser de la part qu'il aura prise au siège de Crémone, il a reçu le gouvernement de cette ville, ce qui lui permettait de garder le titre un peu honorifique de capitaine de Crémone.

M. Roger Durand, très documenté sur toutes les familles chartraines, donne ensuite ces précieux renseignements sur ce Jehannet ou Jehan d'Arbouville, qui avait épousé Peronnelle de Saint-Avy :

En mai 1500, il est capitaine devant Pise avec Jehan de Saint-Prest, sous le seigneur de Beaumont ;

En juin 1500, porte-parole des Français auprès des Pisans ;

En juillet 1500, blessé à l'assaut de Pise avec Jehan de Saint-Prest ;

En juillet 1502, baillé en hostage aux Espagnols ;

En 1503, Lorans de Opizonibus, rebelle milanais, est condamné à lui faire une rente annuelle de 50 ducats ;

En avril 1503, capitaine de gens de pié sous le seigneur d'Aubigny (Berault Stuart), il est prisonnier des Espagnols ;

En janvier 1504, il recouvre la liberté ;

En 1510, il est inscrit sur le budget de Milan pour 600 l. sous le nom de M. de Buno ; (*Chron. de Louis XII*).

Le 31 juillet 1511, Mre Jehan Pigeart, chanoine et official de

Chartres, reçoit en foy et hommage Mre François d'Azay, chevalier, seigneur d'Entraigues et de Billy en Berry, au nom et comme procureur de Messire Jehannet d'Arbouville, aussi chevalier, seigneur d'Arbouville, gouverneur et capitaine de la ville et château de Crémone, pour 10 livres parisis de cens et autres choses tenues de la prestrière d'Auvilliers (Louville-la-Chenard). (*Arch. départementales, G. 184*).

Le 17 septembre 1515, Mre Jehannet d'Arbouville, chevalier, seigneur dudit lieu, d'Interville, Barmenville et Beszonville, fonde une chapelle et deux chapelains au lieu seigneurial d'Arbouville et se réserve le droit de présenter lesdits deux chapelains. (*Prieur de Mondonville, VI, 69*).

Jehannet vivait encore en 1531, comme nous l'apprend la transaction passée le mardi 13 janvier 1541 par devant Jehan du Pré et Raymond d'Orléans, notaires au Châtelet de Paris, entre François Dallonville, écuyer, seigneur d'Oysonville, et Mre Florentin Dallonville, protnotaire du Saint-Siège apostolique d'une part, et Mre Jehan d'Arbouville, prestre, fils aîné et principal héritier de feu Mre Jehan d'Arbouville, seigneur de Buno, tant en son nom que comme procureur de dame Peronnelle de Saint-Avy, veuve dudit défunt, mère et garde de ses enfants mineurs, d'autre part, pour raison des procès pendants en Parlement et en exécution de certain arrêt donné au profit de feu Symon Dallonville, père des susdits le 4 septembre 1531 portant « que dedans six sepmaines » ledit feu messire Jehan d'Arbouville seroyt tenu se faire » recepvoir en hommage par ledit feu Dallonville seigneur d'Oy- » sonville, luy faire les foy et hommage et luy payer les droitz » qu'il est tenu luy payer à cause du fief d'Arbouville comme » tenu et mouvant de ladite terre et seigneurie d'Oysonville. »

7° Une demande de subvention de vingt francs, formulée par M. l'abbé Guillon, pour opérer des fouilles dans le chœur de l'ancienne église de Mignières, où l'on vient de retrouver les marches qui, dit-il, conduisent au caveau seigneurial.

Cette somme est accordée, et MM. Mayeux et Rousseau-Renvoizé, qui sont délégués pour la direction desdites fouilles, sont autorisés à la dépasser s'il y a urgence.

Dans la liste des ouvrages reçus ces temps derniers, M. le Président signale tout spécialement :

1° *Les Comptes des Bâtiments du Roi Louis XIV*, dans lesquels sont mentionnés de nombreux renseignements sur les dépenses de la construction de l'aqueduc de Maintenon ;

2° *Le Carnet Historique* où se trouve un article sur le Musée de Chartres ;

3° *L'Histoire de La Ferté-Villeneuil*, de M. l'abbé Augis, publiée par la Société Dunoise, véritable modèle de monographie communale ;

4° *Les Notions Élémentaires d'Archéologie Monumentale*, de M. Louis Bonnard.

Ce livre s'adresse principalement aux personnes qui désirent acquérir quelques notions générales sur l'archéologie et l'évolution monumentale dans notre pays, et qui n'ont ni le temps ni le désir de se livrer à cet égard à des travaux approfondis. La plupart des ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur ces matières sont, ou des traités d'ensemble, trop considérables pour une étude de ce genre, ou des œuvres n'envisageant qu'une classe particulière de monuments, l'architecture religieuse ou l'architecture civile, par exemple, ou bien une période déterminée de notre histoire architecturale, comme le Moyen Age ou la Renaissance.

Notre savant confrère a eu pour but de présenter, sous une forme nécessairement très brève et très sommaire, une vue d'ensemble de notre archéologie nationale. Après s'être occupé des monuments préhistoriques, il entre dans les temps historiques avec l'époque Gauloise, et consacre un assez long chapitre à l'ère gallo-romaine, dont tant de vestiges subsistent encore sur notre sol. Puis, après quelques pages consacrées aux époques mérovingiennes et carlovingiennes, il aborde le Moyen Age, en passant successivement en revue l'architecture religieuse, les édifices civils et les constructions militaires, la Renaissance est ensuite étudiée dans les origines, ainsi que dans les transformations qu'elle fit subir aux édifices civils et religieux, et l'ouvrage se termine par une rapide esquisse des architectures civile et militaire, depuis la fin de la Renaissance jusqu'à la Révolution.

M. l'abbé Langlois continue la lecture de son excellent travail sur les *Origines de la Bibliothèque de Chartres*.

M. le Président renouvelle à l'érudit bibliothécaire les remerciements de la Société.

M. le Président ayant fait remarquer que la bibliothèque de la Société représentait maintenant une réelle valeur, devant être assurée contre l'incendie, propose de demander leurs conditions aux directeurs d'assurances, membres de la Société. — Adopté.

M. Denos fait connaître le résultat des recherches effectuées dans le but de découvrir la cachette, faite en 1758 par maître Pierre Vallet, notaire à Chartres, Grande rue des Epars, et dont le procès-verbal de la séance du 6 mai 1901 comporte la relation, sous la rubrique : *Une cachette au XVIIIe siècle* (page 54 du Tome en cours).

Ces recherches, auxquelles a bien voulu apporter une précieuse collaboration Me Yvon, successeur actuel de Me Pierre Vallet, ont été fort laborieuses ; elles ont nécessité de nombreuses visites dans plusieurs études de notaires tant à Chartres qu'à Paris, et l'examen des titres de propriété de la plupart des maisons de la susdite rue.

C'est hier seulement que M. Denos a pu déterminer l'emplacement de la cave renfermant la cachette.

Cette cave, disposée en travers de la propriété de M. Lemoult-Garnier, actuellement no 21 de la rue Noël-Ballay, est à environ vingt-quatre mètres de la bordure du trottoir de la rue. Sa descente, sur l'emplacement de laquelle il existe en ce moment des arbres, touchait à l'Imprimerie Garnier et les quatre ou cinq premières marches en ont été enlevées il y a une trentaine d'années pour faciliter les plantations.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires.*

MM. l'abbé François Laigneau, curé-doyen de Nogent-le-Roi ; présenté par MM. les abbés Chauveau et Gabriel Lhomme.

Abbé Delaunay, chapelain de Saint-Brice, à Chartres ; par MM. les abbés Chauveau et Gabriel Lhomme.

Docteur Demantké, rue de Châteaudun, à Dreux ; par MM. A. Seigneury et Georges Champagne.

## Ouvrages reçus en Juillet 1902.

1983. — *Augis* (Abbé J.). — Essai historique sur la ville et châtellenie de *La Ferté-Villeneuil*. — Châteaudun, L. Pouillier, 1902 ; in-8°, xx-464 p. (*Echange*).

2063. — *Bonnard* (Louis). — Notions élémentaires d'*archéologie monumentale*. Paris, Plon-Nourrit, 1902 ; in-12°, III-361 p. (*Don L. Bonnard*).

2060. — Cantiques... sur... la Passion (*O croix*..., 12 p. ; — *Pauvres pécheurs*, 12 p., 1707 ; — *Chrétiens avec douleur*, 8 p.) ; le Jugement (*Pauvres pécheurs*, 6 p. ; la Résurrection (*Deux des disciples*, 12 p., 1707) ; la Pentecôte (*Chrétiens en révérence*, 12 p., 1707) ; sur Sainte-Geneviève (*Chrétiens chantons*, 12 p.) ; S. Alexis (*Au nom de la toute-puissance*, 12 p.). — (*Don A. Guillen*).

98. — *Charmes* (Xavier). — Le Comité des travaux historiques et scientifiques (Histoire et documents), tome III. [Documents inédits sur l'histoire de France]. Paris, 1886 ; in-4°, 770 p. (*Don Ministre de l'I. P.*).

1982. — *Enlart* (Camille). — *Manuel d'archéologie française* depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. Paris, Picard, 1902 ; in-8°, t. I. — Architecture religieuse. — xx-816 p. (*Acquisition*).

1989. — *Favier* (J.). — Notice sur l'école royale militaire de Pont-à-Mousson (1776-1793) ; Nancy, A. Crépin-Leblond, 1896 ; in-8°, 55 p. (*Don M. Langlois*).

1986. — *Favier* (J.). — Note sur une thèse inédite de Nicolas-François de Lorraine, ornée d'une gravure également inédite d'Appier Hanzelet ; Nancy, Sidot, 1894 ; in-8°, 6 p. (Extrait du Journal de la Soc. d'arch. Lorraine ; nov. 1894). (*Don M. Langlois*).

1987. — *Favier* (J.). — Notes et documents sur la vie privée de Charles IV, duc de Lorraine, tirés des papiers de son confesseur. Nancy, A. Varin et L. Kreis, 1895 ; in-8°, 24 p. (*Don M. Langlois*).

1327. — *Guiffrey* (Jules). — *Comptes des bâtiments du Roi* sous le règne de Louis XIV [Documents inédits sur l'histoire de France] ; Paris, 1881-1901 ; 5 vol. in-4° (*Don Ministre de l'I. P.*).

1988. — *Guillon* (Abbé). — Monographie de *Fer*. Chartres, Garnier, 1902 ; in-8°, 63 p. (Extrait des Mém. de la Soc. Arch. d'E-et-L.). (*Dépôt*).

2059. — *Jubilé Universel* de l'année sainte accordé par N. S. P le pape Benoist XIV, avec le mandement de Monseigneur l'évêque de Chartres, les instructions et les prières imprimées par son ordre ; Chartres, Ve Jacques Roux, 1781 ; in-18°, 82 p. *(Don A. Guillen).*

1328. — *Le Blant* (Edmond). — Les *sarcophages chrétiens de la Gaule* [Documents inédits sur l'histoire de France] ; Paris, 1886 ; in-fol., xx-171 pages et 59 planches. *(Don Ministre de l'I. P.)*

1326. — *Le Blant* (Edmond). — Nouveau recueil des *inscriptions chrétiennes de la Gaule* antérieures au VIIIe siècle. [Documents inédits sur l'histoire de France] ; Paris, 1892 ; in-4°, XXIII-483 pages. (*Don Ministre de l'I. P.*).

1991. — *L'Hote* (Abbé E.). — Notre-Dame de Saint-Dié ; Saint-Dié, L. Humbert ; in-8°, 1re édit., 99 p., 2e édit., 1894, 165 p., 3e édit., 1894, 185 p. *(Don M. Langlois).*

2058. — Pratiques de dévotion pour la sanctification de la journée. Chartres, Deshayes, 1778 ; in-18, 40 p. *(Don A. Guillen).*

1984. — *Robert* (Ulysse). — Indicateur des *armoiries* des villes, bourgs, villages, monastères, communautés, corporations, etc., contenues dans l'Armorial général de d'Hozier. Paris, Picard, 1879 ; in-8°, 190 p. *(Acquisition).*

## SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1902

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, abbé Sainsot, Georges Champagne, Bay, Béalé, abbé Bellanger, Blondel, Brosseron, Corby, Corrard, Escotlier, abbé François, Gabriel, abbés Guillon, Hermeline et Langlois, Lehr, Mauger, Mayeux, Mouriot, Nouvel, docteur Robin-Massé, Viron.

Excusés : MM. Georges Durand, Lorin, Maugars.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'abbé Sainsot insiste à nouveau pour que l'on publie au moins les noms chartrains indiqués dans les actes de

François Ier, car bien que l'ouvrage complet existe à la bibliothèque de Chartres, les travailleurs qui n'habitent pas la ville ne peuvent faire utilement leurs recherches, qui demandent trop de temps.

M. Roger Durand ne peut que maintenir les raisons qu'il a données à la précédente séance, la Société devant conserver ses ressources pour la publication de travaux inédits.

Les membres présents partagent l'avis de M. le Président et M. le docteur Robin ajoute que la publication des tables simplifiera considérablement lesdites recherches.

Admission d'un membre nouveau.

M. le Président fait part à l'Assemblée du décès de M. Bonvallet, Félix, instituteur honoraire, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. le Président communique à la Société :

1° Une lettre du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts annonçant l'envoi du programme du 41e Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à Bordeaux le 14 avril 1903;

2° Une autre lettre du même Ministère transmettant le programme du concours d'Archéologie espagnole organisé par la municipalité de Barcelone.

Ces deux programmes sont à la disposition des sociétaires.

Il est procédé ensuite à la nomination de deux délégués pour la 27e session du Congrès des Sociétés des Beaux-Arts des Départements. MM. A. Mayeux et l'abbé Langlois, désignés, acceptent ces fonctions.

Depuis notre dernière réunion, grâce au zèle et à l'activité de M. l'abbé Langlois, plusieurs séries de publications ont été complétées, notamment :

1° Académie Stanislas, de Nancy, par un don, 18 volumes;

2° Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, par un don, 5 fascicules ;

3° Société Archéologique du Maine, par un don, 2 volumes;

4° Société Archéologique de Rambouillet, par un don, 4 volumes;

5° Société Archéologique de l'Orléanais, par une acquisition, 8 volumes.

M. le Président signale tout particulièrement un nouveau don de cinq volumes fait par M. le docteur Robin, et celui de Mme Beaudot d'une collection fort curieuse, d'environ 300 journaux politiques parisiens de 1848, comprenant pour la plupart les premiers numéros de ces feuilles écloses à la faveur de la suppression du timbre et du cautionnement ; il y a là des documents bibliographiques en même temps qu'un reflet très vivant d'une époque.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

La parole est donnée à M. l'abbé Langlois qui continue la lecture de son remarquable travail sur la Bibliothèque de Chartres.

M. l'abbé Guillon lit ensuite un historique des Guetteurs installés dans les clochers de la Cathédrale de Chartres et chargés d'annoncer les incendies et l'approche des ennemis, dont la suppression ne remonte qu'au 26 février 1875. Le manuscrit sera remis à la Commission de publication.

M. A. Mayeux, qui a trouvé dans un extrait du Journal *Le Génie Civil* de 1846, les devis descriptifs de la construction de l'aqueduc de Maintenon, par Vauban, donne lecture des passages les plus saillants et offre ladite brochure à la Société.

M. le Président remercie MM. les abbés Langlois et Guillon ainsi que M. Mayeux de leurs communications qui ont vivement intéressé l'auditoire.

M. Lehr ayant lu, à La Rochelle, des mémoires écrits sur Jean Guitton, ancien maire de cette ville vers 1868, le disant originaire de Chartres, demande si ce nom de famille est connu en Beauce.

M. le docteur Robin signale une poulie de puits avec sa monture en fer au presbytère de Béville-le-Comte, aujourd'hui désaffecté, qui lui paraît fort ancienne et qui mérite d'être conservée.

La séance est levée à 4 heures.

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

M. PRUDHOMME Raphaël, propriétaire, 7, boulevard de la Courtille, à Chartres ; présenté par MM. Brosseron et Gabriel.

## Ouvrages reçus en Août et Septembre 1902.

1.999. — Biré (Ed.). — Alfred *Nettement*, sa vie et ses œuvres. — La *presse* royaliste de *1830 à 1852* ; Paris, Victor Lecoffre ; 1901 ; in-8°, 567 p. (*Don M. Langlois*).

898. — Bliard (P.). — *Dubois*, cardinal et premier ministre (1656-1723) ; Paris, P. Lethielleux ; 2 in-8°, 428 et 488 p. (*Don M. Langlois*).

1.990. — Catalogue alphabétique des *Livres* imprimés mis *à la disposition des lecteurs* dans la salle de travail du département des *manuscrits*. — *Bibliothèque nationale*. — Paris ; 1895, in-8°, 98 p. (*Acquisition*).

1.998. — D... (J.). — Notice sur Mgr François *Lagrange*, évêque de Chartres ; Chartres ; 1890 ; in-8°, 8 p. (*Don M. Langlois*).

2.080. — *Danse des Morts* (La) de la ville de Basle ; Paris ; 2e édit. corrigée ; in-12, 82 p. (*Don M. Langlois*).

2.081. — *Duc de Noailles*, ses funérailles à Maintenon le 9 juin 1885 ; Chartres, Garnier ; 1885 ; in-12°, 12 p. (*Don M. Langlois*).

2.082. — Guérin (P.-A.). — *Miserere mei, Deus* (Psaume 50). Traduction en vers français ; — Versailles, Aubert ; 1897 ; in-12, 12 p. (*Don Th. Guérin*).

2.079. — Le Court (Henry). — Messire *Jehan de Goévrot*, sa famille et sa postérité. Étude biographique d'après des documents inédits ; Vannes, Lafolye, 1902 ; in-12, 34 p. (*Don M. Langlois*).

1.994. — Lecrocq (abbé). — Visite à l'abbaye du *Breuil-Benoît*... 30 mai 1898 ; Mesnil-sur-l'Estrée, Firmin-Didot ; in-8°, 48 p. (*Don M. Langlois*).

[*Mandements et lettres pastorales*] in-8°

1.266. — Lagrange (Mgr), 1890-1895. 15 pièces (nos 42 [illegible], 51, 52, [illegible], 61, 63, 66, 70, 77).

862. — Vicaires capitulaires, 1895, 5 pièces.

861. — Mollien (Mgr), 1896-1902, 18 pièces (nos 1-9, 11-14,

2.061. — Major Sandberg (Le) à Chartres, les 13, 14 et 15 avril 1902; Chartres, Garnier; 1902; in-12, 32 p. *(Don du Comité).*

857. — Notice sur les modèles, cartes et dessins relatifs aux *travaux publics*. — Exposition universelle à Paris en 1867; Paris, E. Thunot et Cie; 1867; in-8°, 548 p. *(Don G. Denos).*

2.078. — Restauration de l'Eglise de N.-D. de *Bonneval*, et bénédiction solennelle, par NN. SS. de Chartres et de Saint-Dié le 20 septembre 1893; Abbeville, C. Paillart; 1893; in-18, 20 p. *(Don M. Langlois).*

1.992. — [*Saint-Cheron et Maîtrise*]. Recueil in-8°, 6 pièces.

Deuzet..., Ce qu'est le Petit Séminaire de Saint-Cheron, 8-11 p.

Deuzet.... Rapport sur le Conflit....., 59 p.

A propos du Conflit..., 4 p.

[*Circulaire de cinq doyens*, 25 oct. 1899], 2 p.

Adresse à... l'Evêque de Chartres, 3 p.

Ordonnance de... l'Evêque de Chartres, 26 avril 1900; 2 p. *(Don de l'éditeur).*

---

## SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1902

Président : M. Roger DURAND. — M. Georges CHAMPAGNE, secrétaire.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, abbé Sainsot, Georges Champagne, Appay, abbés Bellanger, Clerval et Crancée, Corby, Corrard, Denisart, J. Dulong de Rosnay, Escoffier, abbé François, Fritel, Gabriel, Goupillon, abbé Guillon, Hoyau, abbé Langlois, Lehr, Lorin, Mayeux, Ch. Petrot, Prudhomme, docteur Robin, Rousseau-Renvoizé, abbé Vaurabourg.

Excusés ; MM. Dauzat, Georges Durand, Maugars, Mauger, Nouvel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président communique à l'assemblée.

1° Une demande de souscription à un ouvrage d'art intitulé

*Monuments Historiques de Seine-et-Oise* publié sous la direction de M. Paul Allorge, architecte à Versailles.

M. Allorge, dit M. Mayeux, est très consciencieux et très érudit, et sa publication, accompagnée de cent gravures à l'eau-forte de Revellat, est une œuvre vraiment nationale qui s'impose à ceux qui s'intéressent à nos monuments historiques.

M. Roger Durand ajoute qu'elle offre un intérêt particulier pour la Société, attendu qu'une partie du département de Seine-et-Oise dépendait de l'ancien diocèse de Chartres.

La dépense étant de cinquante francs la société décide d'ajourner la souscription ;

2° Une lettre de remerciements de M. Bulteau, héritier de M. l'abbé Bulteau, accusant réception de l'envoi du troisième volume de la *Monographie de la Cathédrale de Chartres*.

M. le docteur Robin fait part de la donation au musée de la Société, par la commune de Béville-le-Comte, de la poulie de puits avec sa monture en fer qu'il avait signalée à la dernière séance, et en communique la photographie.

Notre aimable confrère, auquel nous sommes redevables de cette générosité, veut bien se charger d'adresser les remerciements de la Société à la municipalité de Béville.

M. le Président annonce que par l'intermédiaire de notre érudit confrère M. Raoul Bonnet, Directeur de la revue *L'amateur d'Autographes*, notre bibliothèque s'est enrichie de la collection complète des Mémoires de la *Société de l'Histoire de la Révolution Française* comprenant 22 volumes dont les premiers sont de toute rareté.

Au nom de la Société, M. le Président adresse de vifs remerciements à M. Raoul Bonnet.

M. l'abbé Langlois signale à la bienveillante attention des membres de la Société un article, publié récemment dans la *Revue Archéologique* (Sept.-Oct.), par notre savant confrère M. René Merlet, sur *la Cathédrale de Chartres et ses Origines*, établissant que la légende VIRGINI PARITURÆ a été imaginée au XIe siècle, en ce qui touche l'apostolicité de l'Église de Chartres, et au XVIe, en ce qui concerne le culte druidique, et

démontrant de quelle lumière, à défaut de la paléographie, les dernières découvertes archéologiques sont susceptibles d'éclairer cette question si intéressante.

M. A. Mayeux, qui a la parole, fait à l'aide de trois croquis exécutés de main de maître, une très intéressante communication sur *l'ancienne Chapelle* de Saint Sébastien.

M. Mayeux est vivement félicité pour cette reconstitution aussi curieuse que précise.

M. Roger Durand lit ensuite une notice sur l'anneau d'or trouvé à l'église Saint-Pierre, dont il propose l'attribution à l'abbé Eustache, 9e abbé de Saint-Père-en-Vallée (1078-1101).

M. l'abbé Sainsot demande la parole et dit que des coups de marteau ou de pierres ont déjà été donnés dans les sujets décoratifs qui viennent d'être restaurés au portail méridional de la Cathédrale et proteste contre de pareils actes de vandalisme qu'il attribue aux enfants et peut-être aussi à certains touristes collectionneurs.

M. l'abbé Langlois voudrait que la Société s'interpose auprès des pouvoirs publics pour arriver à protéger efficacement le tour du chœur, ce monument si remarquable et si apprécié de la Renaissance.

MM. Mayeux et Fritel indiquent comment se produisent ces dégradations et s'associent à la demande de M. l'abbé Langlois.

M. l'abbé Clerval dit qu'invité par le ministère des Beaux-Arts à voir si la fabrique de Notre-Dame ne pouvait, pour cette protection, constituer un gardien, Mgr l'Evêque aurait répondu qu'il en comprenait l'urgence, mais que ne pouvant donner suite à cette proposition pour des raisons budgétaires, il conseillait d'établir, à un mètre environ, une barre de fer comme clôture.

Plusieurs sociétaires estiment qu'il y a lieu d'en référer à la Commission des Monuments Historiques. C'est ce qui est décidé à l'unanimité ; or, un rapport très détaillé étant nécessaire, la question est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée à quatre heures.

---

## Ouvrages reçus en octobre 1902.

2085. — *Brachet* (Auguste). — *Dictionnaire étymologique* de la langue française. — Préface par E. Egger ; Paris, J. Hetzel et Cie (1868) ; 6e édit., in-12, 560 p. (*Don Robin-Massé*).

1922. — *Brette* (Armand). — *Les Constituants* ; liste des députés et des suppléants élus à l'Assemblée Constituante de 1789, précédée d'un avertissement. — Paris, Soc. de l'Histoire de la Révolution Française, 1897 ; in-8°, XXXVII-310 p. — Ex. sur pap. de Hollande. (*Don S. de l'H. de la R. Fr.*).

1922. — *Brette* (A.) et *Champion* (Edme). — Le *Serment du Jeu de Paume* ; fac-similé du texte et des signatures, d'après le procès-verbal manuscrit conservé aux Archives Nationales ; avec une Introduction et des tables par Armand Brette, et avec un avant-propos par Edme Champion. Paris, Soc. de l'Histoire de la Révolution Française, 1893 ; gr. in-8°, LXXVIII-63 p., 14 pl. — Ex. sur pap. de Hollande. (*Don S. de l'H. de la R. Fr.*).

1922. — *Campardon* (Emile). — Liste des membres de la *Noblesse impériale* ; dressée d'après les Registres de Lettres patentes conservés aux Archives Nationales. — Paris, Soc. de l'Histoire de la Révolution Française, 1889 ; in-8°, 189 p. — Ex. sur pap. de Hollande. (*Don S. de l'H. de la R. Fr.*).

1922. — *Charavay* (Jacques) et *Charavay* (Etienne). — Les *Généraux* morts pour la patrie 1792-1871 ; notices biographiques par Jacques Charavay, publiées par son père ; première série, 1792-1804. — Paris, Soc. de l'Histoire de la Révolution Française, 1893 ; in-8° ; XX-119 p., 25 grav. — Ex. sur pap. de Hollande. (*Don S. de l'H. de la R. Fr.*).

1922. — *Figuères*. — Les *Noms Révolutionnaires des Communes de France* ; liste par départements, et liste générale alphabétique. — Paris, Soc. de l'Histoire de la Révolution Française, 1901 ; in-8°, 127 p. (*Don S. de l'H. de la R. Fr.*).

2087. — *Fournier* (Edouard). — *Paris démoli*, nouvelle édition revue et augmentée, avec une préface, par Théophile Gautier ; Paris, E. Dentu, 1882 ; pet. in-8°, [illegible] p. (*Don Robin-Massé*).

2084. — Géographie d'*Eure-et-Loir*........ ; Chartres, J. Noury-Coquard, 1860 ; in-12, 392 p. et une carte. *(Don Robin-Massé)*.

2088. — *Gosset* (Pierre). — Histoire du *Moyen âge* ; Paris, Alphonse Lemerre, 1876 ; in-12, 386 p. *(Don Robin-Massé)*.

1922. — *Guiffrey* (Jules). — Les *Conventionnels* ; listes par départements, et par ordre alphabétique, des députés et des suppléants à la Convention Nationale, dressées d'après les documents originaux des Archives Nationales avec nombreux détails biographiques inédits. — Paris, Soc. de l'Histoire de la Révolution Française, 1889 ; in-8°, XL-169 p. — Ex. sur pap. de Hollande. *(Don S. de l'H. de la R. Fr.)*.

2086. — *Janet* (Paul). — Histoire de la *Révolution Française*. Centenaire de 1789. — Paris, Ch. Delagrave ; in-12, 286 p. (12 portraits). *(Don Robin-Massé)*.

1922. — *Kuscinski* (Auguste). — Les *Députés à l'Assemblée Législative de 1791* ; listes, par départements et par ordre alphabétique, des Députés et des suppléants, avec de nombreux détails biographiques inédits. — Paris. Soc. de l'Histoire de la Révolution Française, 1900 ; in-8° V-173 p. — Ex. sur pap. de Hollande. *(Don S. de l'H. de la R. Fr.)*.

1298. — *Merlet* (Lucien). — Inventaire sommaire des *Archives Communales* antérieures à 1790... *Chartres*. — Chartres, imp. Durand, 1888 ; in-4° *(Don Municipalité)*.

1957. — *Borthays* (Emmanuel de). — Lettre à MM. les Membres perpétuels et honoraires de la Caisse du Secours immédiat de la Presse chartraine (le 9 août 1902) ; 4 p. *(Don E. de Borthays)*.

1922. — *Sieyès* (Em.) et *Champion* (Edme). — *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* par Emmanuel Sieyès, précédé de l'*Essai sur les Privilèges* ; édition critique, avec une introduction par Edme Champion. — Paris, Soc. de l'Histoire de la Révolution Française, 1888 ; in-8°, XV-95 p. — Ex. sur pap. de Hollande. *(Don S. de l'H. de la R. Fr.)*.

## SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1902

Président : M. Roger Durand. — Secrétaire : M. Georges Champagne.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, abbé Sainsot, Georges Champagne, Bay, E. Benoist, Corby, Corrard, abbé Crancée, Denisart, Denos, Doré-Bonvallet, J. Dulong de Rosnay, Escoffier, Fritel, Goupillon, Guérineau, abbé Guillon, Hornung, Hoyau, Dr Juteau, abbé Langlois, Léger, Lehr, Maugars, Mauger, Albert Mayeux, Porquet, Prudhomme, Dr Robin-Massé, Rousseau-Renvoizé, abbés Sonntag et Vaurabourg.

Excusés : MM. d'Armancourt, Georges Durand, abbé François, vicomte de Pomereu.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Au sujet des dégradations aux sculptures du Tour du Chœur de la Cathédrale, dont il a été question à la dernière séance, il est décidé, sur la proposition de MM. l'abbé Sainsot et Albert Mayeux, d'en saisir dès maintenant la commission du Comité des Édifices Diocésains, au Ministère de l'Intérieur et des Cultes.

Admission d'un membre nouveau.

M. le Président fait part à l'assemblée du décès de M. Piébourg père, ancien architecte de la ville de Chartres, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Roger Durand donne communication d'une lettre de Mgr l'évêque de Perpignan, sollicitant une subvention pour l'entretien et la conservation de la vieille et magnifique église abbatiale de Saint-Martin du Canigou, chef-d'œuvre de l'art roman au XIe siècle.

M. Mayeux, architecte diocésain de Perpignan, qui a visité ce curieux monument, donne quelques explications complé-

mentaires à la suite desquelles, sur la proposition de M. le Président, une allocation de cinquante francs est votée à l'unanimité.

M. le Président signale un article sur l'histoire de Méréville, paru dans les *Annales de la Société du Gâtinais* (3e et 4e trimestres 1902, pages 259 à 284) où se trouve un assez long article biographique sur Jean-Joseph de Laborde, qui fut également seigneur de la Ferté-Vidame et Vidame de Chartres.

Il présente ensuite un corps de bibliothèque en fer, très pratique, exécuté pour la Société, d'après le plan de notre confrère M. Rousseau-Renvoizé.

La parole est à M. l'abbé Guillon, qui donne lecture d'un très intéressant historique de la Madeleine du Petit-Beaulieu, près Chartres.

M. Denos donne communication de la première partie de sa remarquable monographie des onze paroisses, tant *intra-muros* qu'*extra-muros*, de Chartres.

M. Mayeux continue la lecture de son excellente étude d'esthétique religieuse, qui, bien que traitée avec un tact délicat et une connaissance approfondie de la matière, provoque de la part de M. l'abbé Sainsot une discussion à laquelle prennent part MM. Dauzat et Lehr.
M. le Président, qui renvoie ces divers travaux à la commission de publication, remercie nos trois érudits confrères de leurs recherches et de leurs communications si documentées.

M. Roger Durand donne ensuite lecture d'une sentence du 20 mars 1589, rendue par François Chouayne, écuyer, lieutenant-général du Bailli, à la requête de André Auger, receveur des « deniers levez sur le clergé de la ville et banliefve de Chartres pour le faict des fortiffications de la ville » contre les religieux prieur et couvent de Saint-Jean-en-Vallée, les condamnant à payer la taxe de 4 écus 5 sols par mois qui

leur avait été imposée » durant la levée qui se faira pour les dictes fortiffications ».

« Par lesdictz deffendeurs a esté dict qu'ilz ne sont tenuz contribuer ausdictes fortiffications pour autant que les habittans de ladicte ville prennent et enlèvent de leur autoritté les mathériaulx de l'ancienne église de Sainct Jehan sans en avoir contracté avec eulx aucun marché et s'accommodent des dictes desmolitions aux fortiffications de ladicte ville ; accordent et consentent que la somme à quoy ils sont taxes par chacun moys soict precomptée et deduitte jusques à concurrence sur la valeur desdicts mathériaulx. — Lequel Auger deffendeur a réplicqué qu'il est chargé de la recepte desdictes taxes et que ce n'est avec lui qu'il fault disputer ny faire ladicte deduction pour laquelle lesdicts deffendeurs se pourront pourveoyr contre quilz ilz verront bon estre. »

(Orig. parchemin, coll. Durand).

Cette communication fixe un point d'histoire locale qui n'est pas sans intérêt, car on ne savait au juste quand l'église Saint-Jean avait été démolie.

Avant de lever la séance, M. le Président annonce que la prochaine réunion sera une séance générale et que l'on y procédera à l'élection d'un président en remplacement du regretté M. Piebourg.

La séance est levée à 4 heures et demie.

---

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire*

M. l'abbé JOINEAU, curé de Fontenay-sur-Eure, présenté par MM. les abbés Guillon et Metais.

## Ouvrages reçus en novembre et décembre 1902

2091. *Guillon*. — Notice biographique sur M. l'Abbé [illegible] Michel *Proust* (18[illegible]-188[illegible]), curé de [illegible] in-12, 42 p. (*Don* [illegible] *Guillon*).

861. — *Mollien* (Mgr). — Lettre pastorale..... et mandement pour le carême... 1902, in-8°, 22 p. ; — Lettre... à l'occasion du cataclysme de la Martinique : in-8°, 2 p. (*Don M. Langlois*).

476. — *Carsalade Du Pont* (Jules-Marie-Louis de). — Lettre pastorale......... annonçant le rachat de l'église abbatiale de *S. Martin du Canigou*, et sollicitant des aumônes pour sa restauration ; Perpignan, Charles Latrobe ; 1902 ; in-8°, 26 p. (*Don de Carsalade Du Pont*).

---

## SÉANCE GÉNÉRALE DU 15 JANVIER 1903

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, abbé Sainsot, Denisart, Georges Champagne, Amblard, comte d'Armancourt, Auboin, Bay, Béalé, E. Benoist, Corby, Corrard, abbés Crancée et Delaunay, Dr Demantké, Denis, Denos, J. Dulong de Rosnay, Georges Durand, Escoffier, Fouju, abbé François, L. Fritel, Gabriel, Gaudichau, Goupillon, Guérineau, abbé Guillon, Guillon, Haudié, Hoyau, Lehr, Dr Marcel Lelong, abbé Lhomme, Lordereau, Lorin, Maugars, Mauger, Albert Mayeux, abbé Métais, Armand Mouton, Ch. Pétrot, Ch. Porquet, Prudhomme, Quijoux, Redaud, Dr Robin-Massé, Robinet, Rousseau-Renvoizé, A. Seigneury, Selleret, abbé Sonntag, Taillandier, abbé Vaurabourg.

Excusés : MM. le comte d'Arjuzon, H. Bonvallet, Brosseron, Chevallier-Letartre, Couronnet, Dehors, Victor Dubois, Faure, Mme Gaudeffroy, Victor Gilbert, Hermier, Lagoutte, abbé Langlois, Lefebvre-Marnay, A. Léger, Lemenestrel, Moreau, Perrier, René Pinchon, vicomte de Pomereu, Poyet, E. de Saint Blanquat, Dr Taillefer, Henri Tellot, Watrin.

Admission d'un membre nouveau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président annonce que M. Dauzat, Inspecteur d'académie, membre d'honneur de la Société, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Au nom de la Société et au sien il adresse au nouveau chevalier l'expression de ses félicitations les plus sincères. *(Vifs applaudissements).*

Ensuite il fait part du décès de M. Paul de Rilly, fils de M. le comte de Rilly, au château d'Oysonville, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

Il donne communication de la lettre du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts annonçant que le 41e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à Bordeaux le 14 avril 1903. Les adhésions devront être adressées avant le 1er mars 1903.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Roger Durand signale les dons suivants :

Par M. Ouellard, une peinture originale à l'huile : portrait de M. l'abbé Jumentier, de M. Gilbert, ancien professeur de dessin au collège de Chartres (la copie est au musée de Chartres) ;

Par M. Fouju, une nouvelle série de 28 photographies des monuments mégalithiques d'Eure-et-Loir.

La parole est donnée à M. Lorin, trésorier, qui présente en ces termes les comptes de l'année 1902 et le projet de budget pour celle de 1903 :

J'ai l'honneur, Messieurs et chers confrères, de vous présenter, conformément à nos statuts, le compte de l'exercice écoulé et le projet de budget pour l'année 1903 :

COMPTE DE L'ANNÉE 1902.

*Recettes supposées*

| | |
|---|---|
| En caisse au 1er janvier 1902 . . . . . . . . | 823 fr. 10 |
| Intérêts de la rente 3 % . . . . . . . | 211 » |
| Intérêts des Obligations Ouest. . . . . . . | 287 80 |
| — des fonds déposés à la Caisse d'Épargne | 10 » |
| *A reporter* . . . . | 1 331 fr. 90 |

| | |
|---|---|
| *Report* . . . . . . | 1.331 fr. 90 |
| 255 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . . | 2.550 » |
| 107 cotisations à 5 francs. . . . . . . . . . | 535 » |
| Vente de publications de la Société . . . . . | 100 » |
| Subventions du Ministère. . . . . . . . . . | *(mémoire)* |
| Total . . . . . . . . | 4.516 fr. 90 |

*Recettes opérées*

| | |
|---|---|
| En caisse au 1er janvier 1902 . . . . . . . . . | 823 fr. 10 |
| Rente sur l'État 3 % (intérêts) . . . . . . . . | 211 » |
| Obligations Ouest id. . . . . . . . . | 287 80 |
| Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'épargne | 22 » |
| 366 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . . | 3.360 » |
| 115 id. à 5 francs . . . . . . . . . . | 575 » |
| Vente de publications . . . . . . . . . . . | 170 90 |
| Subvention du Ministère . . . . . . . . . . . | *(mémoire)* |
| Total. . . . . . . . . | 5.449 fr. 80 |

*Dépenses proposées*

| | | |
|---|---|---|
| Administration : | Recouvrements. . . . . . . | 100 fr. » |
| | Réserve statutaire . . . . . | 50 » |
| | Imprévu (Fouilles) . . . . . | 100 » |
| | Traitement de l'appariteur . | 300 » |
| | Loyer de la Porte-Guillaume. | 10 » |
| | Aménagement de la Porte-Guillaume. . . . . . . . | 100 » |
| Publications : | Impression . . . . . . . . . | 3.000 » |
| | Gravure. . . . . . . . . . | 200 » |
| | Brochage . . . . . . . . . | 40 » |
| | Envoi. . . . . . . . . . . | 60 » |
| Musée : | Aménagement. . . . . . . | 50 » |
| | Acquisitions. . . . . . . . | 150 » |
| Bibliothèque : | Achat de livres . . . . . . | 40 » |
| | Abonnements . . . . . . . | 60 » |
| | Brochage . . . . . . . . . | 40 » |
| | Reliure . . . . . . . . . . | 15 » |
| | Rangement du fonds antérieur à 1898. . . . . . . | 100 » |
| | *A reporter* . . . . . . . . | 4.405 fr. » |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | *Report* . . . . . . | 4.405 fr. | |
| Bibliothèque : (*suite*) | Correspondance et frais de bureau . . . . . . . . . | 10 | — |
| | Total . . . . . . . . | 4.415 fr. | — |

*Dépenses effectuées*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Administration : | Recouvrements. . . . . . . | 82 | 28 |
| | Réserve statutaire . . . . . | 50 | » |
| | Imprévu (Fouilles). . . . . | 75 | » |
| | Traitement de l'appariteur . | 300 | » |
| | Loyer de la Porte-Guillaume. | 10 | » |
| | Aménagement de la Porte-Guillaume. . . . . . . . | 114 | 91 |
| Publications : | Impression . . . . . . . . . | 3.222 | 75 |
| | Gravure. . . . . . . . . . . | 423 | 10 |
| | Brochage . . . . . . . . . . | 80 | |
| | Envoi. . . . . . . . . . . . | 79 | 54 |
| Musée : | Aménagement . . . . . . . | 12 | 75 |
| | Acquisitions. . . . . . . . . | (mémoire) | |
| Bibliothèque : | Achat de livres . . . . . . | 81 | 85 |
| | Abonnements . . . . . . . | 66 | 50 |
| | Brochage et reliure . . . . | 63 | 10 |
| | Rangement du fonds antérieur à 1898. . . . . . . | 90 | 97 |
| | Travail courant . . . . . . | 52 | 03 |
| | Correspondance et frais de bureau . . . . . . . . . | 20 | 40 |
| | Total . . . . . . . . | 4.825 fr. | 18 |

BALANCE :

| | |
|---|---|
| Les recettes se sont élevées à . . . | 5.449 fr. 80 |
| Les dépenses à . . . . . . . . | 4.825 18 |
| Excédent de recettes . . . | 624 fr. 62 |

| | | |
|---|---|---|
| Laquelle somme est représentée par un livret de la Caisse d'épargne de . . . . . . | 393 | 15 |
| Espèces chez le Trésorier . . . . | 231 | 47 |
| Total égal . . . | 624 | 62 |

Notre fonds de réserve, qui était de 9.100 francs à la fin de 1901, est porté à 9.150 francs.

### PROJET DE BUDGET PRÉSENTÉ POUR 1903

*Recettes supposées*

| | |
|---|---|
| Solde en caisse au 1er janvier 1903 | 624 fr. 62 |
| Rente sur l'État, 3 % (intérêts) | 211 » |
| Obligations Ouest (intérêts) | 287 80 |
| Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'épargne | 10 » |
| 320 cotisations à 10 francs | 3.200 » |
| 105 cotisations à 5 francs | 525 » |
| Vente de publications de la Société | 100 » |
| Subventions du Ministère | *(mémoire)* |
| Total | 4.958 fr. 42 |

*Dépenses supposées*

| | | |
|---|---|---|
| Administration : | Recouvrements | 100 fr. » |
| | Réserve statutaire | 50 » |
| | Imprévu (Fouilles, etc.) | 500 » |
| | Traitement de l'appariteur | 300 » |
| | Loyer de la Porte-Guillaume | 10 » |
| | Aménagement de la Porte-Guillaume | 100 » |
| Publications : | Impression | 2.500 » |
| | Gravure | 450 » |
| | Brochage | 40 » |
| | Envoi | 80 » |
| Musée : | Aménagement | 150 » |
| | Acquisitions | 100 » |
| Bibliothèque : | Achat de livres | 80 » |
| | Abonnements | 38 » |
| | Brochage | 50 » |
| | Reliure | 20 » |
| | Rangement (entrées de 1903, entrées antérieures à 1898) | 100 » |
| | Assurance | 12 » |
| | Correspondance | 10 » |
| | Total | 4.690 fr. » |

BALANCE :

| | |
|---|---|
| Les recettes supposées étant de. . . | 4.958 fr. 42 |
| Les dépenses supposées s'élevant à. | 4.690 » |
| Il resterait . . . . . . | 268 fr. 42 |

Les comptes et budgets sont approuvés à l'unanimité et des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

M. le Président donne, en l'annotant, lecture de la très intéressante communication de notre confrère, M. Raoul Bonnet, sur la

## VISITE DU PRINCE HENRI DE PRUSSE AU CHATEAU D'ANET

*(Septembre 1784)*

Le duc de Penthièvre, comme héritier de son cousin-germain le comte d'Eu, et par suite d'un contrat d'échange signé avec le roi, le 28 août 1775, devint possesseur du beau domaine d'Anet [1].

Il aimait à vivre dans cette paisible vallée où la nature a tant de charmes : Florian y composa ses pastorales, Greuze y peignit la *Cruche cassée*.

Le prince, avec sa société de poètes et d'artistes au talent aimable, y faisait de fréquents séjours, ainsi qu'en témoignent ses lettres datées d'Anet et celles que Florian [2], son gentilhomme et le poète de sa cour, adressait à ses amis de Paris.

L'aimable fabuliste se plaisait infiniment dans ce frais vallon où la nature, particulièrement riante et calme, charme le cœur et l'attendrit plus que ces beautés grandioses qu'on

[1] V. la notice de M. Ed. Lefèvre sur Anet, dans l'*Annuaire* d'Eure-et-Loir, année 1862, pp. 194, 338, etc.

[2] Né au château de Florian, près de Sauve (département du Gard), le 6 mars 1755, Jean-Pierre Claris de Florian, appelé le chevalier de Florian, et par sa mère d'origine castillane, entra à 15 ans dans les pages du duc de Penthièvre, fut sous-lieutenant dans le régiment de Dragons-Penthièvre, puis capitaine. Il quitta jeune le service militaire et accepta la place de gentilhomme ordinaire auprès du duc de Penthièvre, qui le traita en ami.

admire sans les aimer. La campagne d'Anet convenait au talent gracieux du poète d'*Estelle et Némorin*. Voici ce qu'il en écrivait à sa fidèle correspondante Mme du Maisniel[1] :

Au château d'Anet, ce 3 décembre 1777.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je suis actuellement auprès de M. le Duc de Penthièvre[2] dans un superbe château, bien grand, bien vaste, bien vieux, bien mélancolique. J'aime beaucoup Anet, c'est exactement le Temple de l'Amour qui rêve ; les chiffres de Diane de Poitiers tapissent mon immense chambre, de grandes cheminées, avec des arcs et des flèches, des croissants partout, une belle rivière qui coule doucement sous mes fenêtres, de longs arbres bien hauts, bien droits, dépouillés de feuilles, point d'oiseaux, point de fleurs, mais un tapis verd autant que la vue peut s'étendre, voilà où je suis. Madame où est M. Glück, pour peindre Anet? Où est Me du Maisniel pour sentir et chanter la musique? A coup sûr j'y serais, moy, pour écouter. Ce qu'il y a de moins analogue à la triste beauté d'Anet, c'est Mme la princesse de Lamballe[3] et puis Me de Chartres[4] et puis cinq ou six jeunes dames qui ne sentent rien de tout ce que je viens de vous dire et qui n'entendent pas le bruit que fait la rivière d'Eure. Je vais souvent m'y promener sur les bords de cette Eure, où Henri IV s'est reposé avec la belle d'Estrées[5].

Au mois de septembre 1784, le prince Henri de Prusse,

[1] Elisabeth-Marguerite Berquin de Vercourt, femme de Charles-François du Maisniel, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Belleval, etc.

[2] Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, de Damville, de Rambouillet, de Châteauvillain, prince de Lamballe, comte de Guingamp, pair, amiral et grand veneur de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bretagne, fils de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, légitimé, et de Marie-Victoire-Sophie de Noailles. Il avait épousé le 29 décembre 1744 Marie-Thérèse-Félicité d'Este, fille du duc de Modène.

[3] Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, veuve, depuis le 6 mai 1768, de Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, second fils du duc de Penthièvre, dont elle n'avait pas eu d'enfants.

[4] Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre, née le 13 mars 1753, mariée, le 5 avril 1769, à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, décédée en son château d'Ivry le 23 juin 1821.

[5] Fragment d'une lettre à Mme du Maisniel, partie du no 281 de la collection de M. Bétuge, vendue les 23 et 24 décembre 1902.

frère du grand Frédéric, voyageant en France sous le nom de comte d'Œls, vint rendre visite à Anet au duc de Penthièvre.

Le prince Henri était populaire en France depuis la bataille de Rosbach (5 novembre 1757), où il se fit remarquer par sa bravoure pendant l'action et par sa générosité envers les vaincus. Il venait en France pour sonder les intentions de Louis XVI à l'égard de l'Autriche, l'attitude de cette dernière puissance inquiétait Frédéric II.

Le prince profita de sa mission diplomatique pour visiter notre pays dont il aimait passionnément la littérature. Il fut reçu solennellement à l'Académie Française; il visita les châteaux renommés par leur beauté; une excursion à Anet devait être sur le programme.

Florian, en bon historiographe, ne manqua pas de faire connaître à Mme du Maisniel les particularités du séjour du prince prussien à Anet. La lettre qui les contient fait partie du cabinet de M. Noël Charavay, qui a bien voulu nous permettre d'en faire connaître le texte à nos collègues. Nous espérons qu'ils trouveront quelque intérêt à la lecture de cette agréable relation :

Anet, ce 20 septembre 1784.

Ce n'est pas ma faute, Madame, si une lettre de moi n'a pas prévenu celle que vous avés eu la bonté de m'écrire. Il est impossible d'être plus occupé que je ne l'ai été depuis 15 jours. J'ai commencé d'abord par un mal d'yeux qui m'a empêché de travailler et m'a fait prendre deux ou trois médecines. Ensuitte sont arrivées nos Princesses [1] que j'ai conduites à la Trappe. Là il a fallu rire, nous avons beaucoup ri; jamais voyage n'a été plus gai et plus plaisant que celui-là : au milieu de tous ces plaisirs il a fallu faire une romance de l'avanture d'un père de la Trappe et je vous la donnerai à mon arrivée à Paris, car vous êtes digne d'aimer les romances.

En revenant de la Trappe, j'ai passé par Courteilles [2] où tous

[1] Mmes de Lamballe et de Chartres.

[2] Le château de Courteilles, situé entre Tillières-sur-Avre et Verneuil, acheté par des spéculateurs vers 1850, fut rasé, sauf un pavillon. Les fontaines et les fossés qui subsistent permettent de juger de son importance. Il avait été successivement habité par les familles d'O, du Quesnel Alègre, Barillon-Villars, de Lorges-Montgommery, de Barberie-Saint-Contest, de Rochechouart-Faudoas et enfin de Richelieu.

nos Princes ont diné. Comme j'ai moins de papier que de choses à vous dire, je me contenterai de vous dire que Mr de Courteilles [1] et moi n'avons parlé que de M. d'Argental [2], que son buste est dans le sallon, qu'on le regarde souvent et qu'à chaque fois on parle de quelqu'un de ces défauts qui le font haïr de tous ceux qui le connaissent.

Arrivés à Anet, nous avons eu le prince Henry, qui est arrivé vendredi dans l'après-diné; nous l'avons promené dans tous les jardins qu'il a trouvé charmants; Anet lui a plu beaucoup, c'est absolument dans son genre, simple, grand et sentimental.

Notre Bourbon a été fort aimable et a causé à merveille; notre duchesse de Chartres a été adorable et d'une politesse douce et tendre comme ses yeux, notre princesse de Lamballe s'est piquée d'honneur et a eu de l'esprit et des grâces. Quand au héros prussien, *sicut lilium inter spinas*, Charles [3] vous l'expliquera. Il n'a pas dit un seul mot qui ne fut spirituel ou poli; cet homme n'avait pas besoin d'être Prince, ni un grand général pour être fort au-dessus des autres hommes.

De retour de la promenade, il m'a prié de lui lire quelque chose, on a fait cercle, et là, le *Tourtereau* et quelques fables que vous ne connaissez pas, je crois, ont eu le bonheur de lui plaire. Nous avions encore du temps, il a voulu que la lecture se prolongeat jusqu'au souper. J'ai donc été chercher *Numa*. Le 1er livre où est l'histoire de Pompilia a transporté notre Pompilia de Chartres, et le second où Romulus est peint a fait plaisir au prince Henry. En tout ma lecture a eu un peu de succès.

Nous avons soupé, le prince Henry a été savant, gai, aimable, galant, et a fait la conquête de tous les convives. Moi, j'étais déjà une vieille province pour lui.

Le lendemain, après les visites réciproques, de Prince à Prince, etc., nous sommes partis à onze heures, pour le champ de bataille d'Ivry. Arrivé à la piramide élevée par notre Bourbon, il a regardé longtems et avec attendrissement le médaillon d'Henri 4, a demandé d'un ton ému la place où s'était assis ce

[1] Madeleine-Mélanie-Henriette Barberie de Courteilles, femme de Emery-Louis-Roger de Rochechouart, marquis de Faudoas.

[2] Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, conseiller au Parlement, puis ministre du duc de Parme auprès du roi de France. Né à Paris le 20 décembre 1700, il était fils du Président de Metz, frère de Pont de Vesle, auteur du *Complaisant*, et neveu de Mme de Tencin. Marmontel l'appelait l'âme damnée de Voltaire et le dépeint comme un gobe-mouches.

[3] Deux des fils de Mme du Maisniel s'appelaient Charles comme leur père : l'aîné Charles-Joseph ; le second Charles-Philippe.

héros, alors une bergère du païs, jolie comme celle de Gessner, vètue de blanc, et portant une couronne de laurier, s'est avancée et lui a donné ces vers :

*A Monsieur le comte d'Oels*
*visitant avec M. le Duc de Penthièvre*
*la piramide du champ de bataille*
*d'Ivry.*

Ici se reposa des rois le plus aimable,
Le héros des Français, le vainqueur de Paris,
Doux, tendre dans la paix, aux combats redoutable,
Et qui serait, sans vous, le plus grand des Henris,
On doit aimer ceux qu'on imite.
A la place où s'assit cet illustre guerrier,
Daignés enfoncer ce laurier,
Planté de votre main il y croîtra plus vite.
O campagnes d'Ivry, de ce nouvel honneur
Ne perdés jamais la mémoire,
Un si beau jour vaut bien celui de la victoire ;
Henri, de ses sujets le père et le vainqueur,
Reparaît à nos yeux sous une double image !
Bourbon [1], né de son sang a ses vertus, son cœur,
Et d'*Oëls* [2] a son nom et sa gloire en partage [3].

par le magister du village d'Ivry.

Le héros a lu ces vers la larme à l'œil. Il a dit qu'il connaissait et aimait beaucoup ce magister. Ensuite, après des remerciments et compliments, il est monté sur la base de la piramide, a tiré la carte du païs, a demandé la position des deux armées, et *stetit et mensus est terram.* Il fesait lui même les dispositions et les fesait contre les Ligueurs. Enfin ce petit pelerinage s'est passé à merveille. Nous sommes revenus tous contents. J'oublie de vous dire qu'il a mis sa couronne aux pieds de Madame la Duchesse de Chartres.

Revenus au chateau, nous avons diné, ensuite il a voulu me faire une visite dans ma chambre. Je suis monté pour recevoir ce héros, les princesses, etc... Elles sont toutes venues à ma table, qui était couverte de papiers, et là, comme chez un marchand, l'une a pris le *Tombeau*, l'autre *Mes choux*, l'autre des

[1] Le duc de Penthièvre.

[2] Le prince Henri de Prusse.

[3] Le texte publié par M. Lefèvre ne diffère que dans les premiers vers

romances. Le prince Henry s'est approché, et a dit : Puisque tout le monde prend, je vais prendre aussi, et il a mis ma plume à son chapeau et s'en est allé avec. Et moi je me suis humilié devant le Seigneur.

Nous l'avons reconduit à une lieue dans la forêt, à un pavillon charmant [1], où les adieux se sont faits avec plus de regrets réciproques que de cérémonies. Il est parti content, je crois, et nous a laissés tous enchantés de lui. Nous avons parlé de son amabilité, sans nous consoler de son départ, et hier, nos princesses l'ont suivi, de sorte que nous voila seuls, soupirant, et dans l'état où l'on est après un beau feu d'artifice [2].

Avant de continuer la lecture de son étude très approfondie sur l'esthétique religieuse à travers les siècles, M. Albert Mayeux s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Les différentes observations qui m'ont été présentées dans les deux dernières séances à la lecture de cet essai sur l'esthétique religieuse me font craindre que le but que je poursuis et la thèse que j'expose ne soient mal interprétés de quelques-uns, et surtout que la pensée qui me guide, celle d'analyser la façon dont les différents peuples ont représenté leur divinité et lui ont élevé des temples, ne soit détournée de son véritable sens.

Aussi, avant d'aller plus loin, je veux vous expliquer aussi clairement que possible, par un exemple, ce que j'entends par esthétique religieuse et bien déterminer le sens purement plastique des comparaisons entre les différentes productions artistiques des religions anciennes.

Chacun connaît, au moins de nom, le symbole chrétien du bon Pasteur, si fréquemment représenté par les peintures murales des catacombes.

Le Christ est dessiné sous la figure d'un jeune homme imberbe, vêtu d'une courte tunique, les jambes nues et portant sur ses épaules un mouton.

[1] Le *Pavillon du Carré*, bâti dans la forêt de Dreux par le comte d'Eu, possesseur d'Anet de 1755 jusqu'à sa mort, 13 juillet 1775.

[2] Florian, dans cette relation, ne parle pas de la visite que fit le prince Henri en compagnie de Mme de Lamballe, à l'imprimerie d'Ambroise Didot (V. la note de A.-F. Didot, dans la biographie Hœfer, article Henri de Prusse).

Les artistes naïfs mais sincères qui ont peint ces fresques n'ont jamais cherché à faire un portrait du Christ, mais à représenter par une forme visible le symbole de l'âme égarée ramenée par le Sauveur dans le troupeau des fidèles.

Dans la mythologie grecque, nous trouvons très fréquemment la représentation figurée d'Apollon berger gardant les troupeaux d'Admète ; les statues nous le représentent sous la forme d'un jeune homme imberbe, vêtu d'une courte tunique, les jambes nues et portant sur ses épaules un chevreau.

L'étude du mythe d'Apollon nous apprend qu'il faut y voir la représentation symbolique du disque solaire au milieu des nuages moutonneux comme nous disons encore aujourd'hui.

Dans la religion néo-brâhmanique, nous voyons la très curieuse figure du dieu Krisnah, huitième incarnation de Vischnou. Ce dieu, protecteur des bergers et de la fécondité champêtre, de la vie agreste et productive, est représenté sous la figure d'un jeune homme imberbe vêtu d'une courte tunique, les jambes nues et portant sur ses épaules un daim.

Ainsi trois religions différentes ont trois symboles différents à représenter à trois époques différentes, et cependant ce sera la même représentation figurée qui leur servira de modèle.

Il est évident que l'idée d'esthétique qui a présidé à ces trois figures est la même, il n'est pas douteux que l'artiste indien, comme l'artiste chrétien ont tiré leur modèle figuré de l'œuvre grecque.

Ni l'un ni l'autre n'ont voulu faire un Apollon, mais tant était forte la tradition imagée, qu'elle fut transmise par les conquêtes d'Alexandre dans le haut Cachemir ou par les statues et peintures romaines du Latium ; tant était puissante la formule religieuse de cette image dont ni l'un ni l'autre ne comprenaient plus le sens, qu'ils s'en sont inspirés et l'ont transformée pour les besoins de leurs religions respectives.

Maintenant que je vous ai exposé l'origine commune de ces trois représentations figurées, qui donc osera dire que j'ai voulu comparer la religion grecque à la religion indoue et à la religion chrétienne ? Qui donc dira que j'ai voulu démontrer que le Christ dérive du mythe d'Apollon ou descend de la huitième incarnation de Vischnou ? Alors que j'ai voulu simplement signaler que l'image du Bon Pasteur comme celle

du dieu Krisnah avaient probablement été toutes deux inspirées par le même modèle grec. »

M. Lordereau, ingénieur en chef des ponts et chaussées, se basant sur un précédent, demande la parole et sollicite une souscription pour la réparation du vieil hôpital de Tonnerre (Yonne), un des plus beaux monuments civils du XIIIe siècle.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Amblard, Fouju, Fritel, Maugars, Mayeux, Seigneury et G. Champagne, M. le Président propose de souscrire la somme de vingt francs, ce qui est voté à l'unanimité moins deux voix.

Il est ensuite décidé qu'à l'avenir toute demande de subvention devra être adressée au Président et examinée par le bureau, qui seul aura mission pour la présenter à l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, on procède alors au dépouillement du scrutin pour l'élection d'un président en remplacement de M. Piébourg, décédé.

Votants : 77 ; — majorité absolue : 39.

Ont obtenu :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Roger Durand . . . . . | 63 voix, *élu.* |
| | René Merlet . . . . . . | 7 |
| | Abbé Sainsot . . . . . . | 3 |
| | Georges Durand. . . . . | 2 |
| | Dauzat . . . . . . . . . | 1 |
| | Abbé Métais . . . . . . | 1 |

En quelques mots aimables, M. Roger Durand remercie les membres de la Société du nouveau témoignage de confiance qu'ils viennent de lui donner. *(Vifs applaudissements).*

La séance est levée à quatre heures.

---

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire.*

Mlle Ricourt, rue du Grand-Faubourg, à Chartres; présentée par MM. les abbés Vaurabourg et Langlois.

## Périodiques reçus en 1902.

ÉCHANGES

978. — *Alençon.* — Revue normande, 1900, sept. n° 5 (*Acquisition*) ; 1902, janv.-avril, mai-août.

786. — *Angers.* — Soc. d'études scientifiques d'Angers (Bull.) 1901 (31e an.) ; in-8°, XLVII-250 p.

783. — *Angers.* — Soc. nationale d'agr. sc. et a. d'Angers (Mém.). 5e sér., t. IV, année 1901 ; in-8°, 466 et 194 p.

771. — *Angoulême.* — Soc. arch. et hist. de la Charente (Bull. et Mém.) : 7e série, t. I, année 1901 ; in-8°, XCIV-108 p.

776. — *Autun.* — Soc. Eduenne (Mém.) : t. XXIX ; 1901 ; in-8°, XXX-472 p.

773. — *Beauvais.* — Soc. académique d'arch. sc. et a. du département de l'Oise (Mém.) : t. XVIII (1re partie) ; 1901 ; in-8°, 248 p.

837. — *Blois.* — Soc. des sciences et lettres de Loir-et-Cher (Mém.) : t. XIV (1900) ; XV (1901) 1re-3e livr. ; in-8°.

980. — *Bourg.* — Soc. d'émulation et d'agr. (lettres sc. et a.,) de l'Ain (Annales) ; t. XXXV, 1902 ; in-8°, 416 p.

775. — *Bourges.* — Soc. des Antiquaires du Centre (Mém.) : t. XXIV (1900), XXV (1901) : in-8°, XXVI-440 p., et XXVI-332 p.

774. — *Bourges.* — Soc. hist. litt. et scient. du Cher (Mém.) : 4e sér., 16e vol., 1901 ; in-8°, XXVIII-254 p.

768. — *Brive.* — Soc. scient. hist. et arch. de la Corrèze (Bull.) : t. XXIII, 4e livr. ; XXIV, 1re-3e livr. ; in-8°. — Table générale analytique et raisonnée des matières contenues dans les vingt premiers volumes, 1878-1899, par M. Ch. Godard ; 1901 ; in-8°, 54 p.

890. — *Bruxelles.* — Analecta Bollandiana : t. XXI ; 1902 ; in-8° ; 464 p.

1269. — *Bruxelles.* — Institut international de Bibliographie de Bruxelles (Bull.) ; 6e an., 1901 ; in-8° ; 250-7 p.

873. — *Caen.* — Soc. fr. d'Archéologie (Congrès archéologique de France : *Mâcon*, 1899 ; *Chartres*, 1900) ; in-8°, 293 p. et LX-349 p.

770. — *Châlons-sur-Marne.* — Soc. d'agr., de commerce sc. et a. du département de la Marne (Mém.) : 2e série, t. IV, 1900-1901 ; in-8°, 275 p.

965. — *Chartres.* — Croix d'E.-et-L. (La), journal (*1897*), n° 81.

89 avec supplément; supplément du n° 90; — *1901*, nos 270, 297; — *1902*, nos 318-343, 345-364, 366, 367, 369.

95. — *Chartres*. — Dépêche d'E.-et-L. (La), journal : *1902*, nos 1-305.

966. — *Chartres*. — Journal de Chartres : *1898*, n° 130; — *1900*, nos 1-41; — *1901*, n° 36; — *1902*, nos 1-156.

949. — *Chartres*. — Progrès d'E.-et-L. (Le), journal : *1901*, nos 1868, 1880, 1917, 1935; — *1902*, nos 2007-2159.

662. — *Châteaudun*. — Soc. dunoise d'arch. hist. sc. et a. (Bull.) : 1902, nos 129-131.

1966. — *Constantine*. — Soc. arch. du département de Constantine (Recueil des notices et mém.) : 4e sér., 4e vol. (35e de la collection) année 1901 ; in-8°, xv-334 p.

977. — *Corbeil*. — Soc. hist. et arch. de Corbeil, Etampes et Hurepoix (Bull.) : *1901*, 2e livr. ; *1902*, 1re liv.

1333. — *(Mém. et Doc.)*, t. III. — Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel, par Aymé Darblay ; 1901 ; in-4°, 98 p., 47 pl.

777. — *Dunkerque*. — Soc. dunkerquoise pour l'encouragement des sc. et a. (Mém.) : 1901 (35e vol.); in-8° 665 p.; — Histoire de la Soc. dunkerquoise, 1876-1900, par M. E. Debacker ; 1901 ; in-8°, 576 p.

758. — *Evreux*. — Soc. libre d'agr. sc. a. et belles-lettres de l'Eure (Recueil des trav.) : 5e sér., t. VIII, 1900 ; IX, 1901 ; in-8°, cx-314 p., et CLXXI-82 p.

1956. — *Fontainebleau*. — Soc. hist. et arch. du Gâtinais (Ann.) : t. XX; 1902 ; in-8°, 384 p.

781. — *Langres*. — Soc. hist. et arch. de Langres (Bull.) : t. IV, nos 62-63 ; V, 64-65.

748. — *Le Mans*. — Revue hist. et arch. du Maine : t. XXX, 1891, 2e sem. ; XXXV, 1894, 1er sem. ; L, 1901, 2e sem. ; LI, 1902, 1er sem.

1900. — *Lille*. — Commission hist. du département du Nord (Bull.) : t. 25 ; 1901 ; in-4°, 132-200-5-116 p.

1972. — *Lyon*. — Revue d'histoire de Lyon : t. I, 1902, fasc. 1er, janv.-févr.

957. — *Maredsous*. — Revue Bénédictine : t. XIX ; 1902 ; in-8°, 451 p.

819. — *Montauban*. — Soc. arch. de Tarn-et-Garonne (Bull. arch. et hist.) : t. XXIX, 1901 ; in-8°, 396 p.

286. — *Mortagne*. — Soc. percheronne d'hist. et d'arch. (Bull.) : 1901 ; in-8°, nos 1-3, 5-6.

790. — *Moulins*. — Soc. d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais : t. IX, 1901 ; in-8°, 320 p.

820. — *Moutiers.* — Académie de la Val-d'Isère (Recueil des Mém. et Doc.) : 1900, 7e vol., 3e livr. ; in-8°. p. 254-377.

793. — *Nancy.* — Académie de Stanislas : Années 1835-1844, 1847, 1848, 1850, 1870-1871, 1873-1875, 1879. — Tables alphabétiques des matières et noms d'auteurs contenus dans les 3 premières séries (1750-1866), par M. le Dr Simonin, père ; 1870 ; in-8°, 300 p. (*Don*) ; 5e sér., t. XIX, 1901-1902 ; in-8°, CXLIV-576 p. — Table alphabétique des publications de l'Académie Stanislas (1750-1900), par J. Favier, — précédée de l'histoire de l'Académie, par Chr. Pfister ; 1902, in-8°, 225 p.

792. — *Nancy.* — Soc. d'arch. lorraine (Mém) : 4e sér. 1er vol., t. LI ; 1901 ; in-8°, 472 p.

1292. — *Nantes.* — Soc. arch. de Nantes et du département de la Loire-Inférieure (Bull.) : t. 42, année 1901 ; in-8°, LXV-86 p.

751. — *Orléans.* — Soc. arch. et hist. de l'Orléanais (Bull.) ; t. IV, n° 44 ; V, 65-71, 77-79 ; VI, 82-88, 93 ; VII, 100, 106, 109-112 ; IX, 132, 135, 137 (*acquisition*) ; XII, 171-173 ; XIII, 174, 175 (*échange*).

752. — *Orléans.* — Soc. arch. et hist. de l'Orléanais (Mém.) ; t. VII, IX-XI, XIV, XXV (*acquisition*) ; XXVIII (*échange*) ; Atlas, t. IX, XI (*Acquisition*).

1934. — *Orléans.* — Académie de Sainte-Croix d'Orléans (Lectures et Mém.) : t. IX ; 1902 ; in-8°, XII-543 p.

1974. — *Orléans.* — Soc. d'agr. sc. belles-lettres et a. d'Orléans (Mém.) ; t. 1er, 1901, 1er et 2e sem. ; in-8°, 216 p. ; 1902, 1er sem.

868. — *Paris.* — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Comptes rendus des séances de l'année) ; 1901, nov.-déc. ; 1902, janv.-oct.

941. — *Paris.* — Amateur d'Autographes (L') (Rev. rétr. et contemporaine), dir. : Noël Charavay : 1862, 1863, 1867, 1874, 1875, 1878-1881 (*Don R. Bonnet*) ; 1902 (35e an.).

959-961. — *Paris.* — Annales du Musée Guimet, 1902 :

959. *Série in-4°*, t. XXX. L'aile nord du pylone d'Amenophis III à Karnak, par MM. Georges Legrain et Edmond Naville (1re partie). L'exploration des nécropoles gréco-byzantines d'Antinoé et les sarcophages de tombes pharaoniques de la ville antique, par Al. Gayet (2e partie).

960. (*Série in-8*). t. XIII. Théâtre au Japon, ses rapports avec les cultes locaux, par Alexandre Bénazet (304 p.). T. XIV. Le rituel du culte divin journalier en Egypte, par Alexandre Moret (IX-288 p.).

961. (*Série in-18*). t. XII. Conférences au Musée Guimet 1898-1899, par L. de Milloué, préface par Emile Guimet. (x-258 p.).

894. — *Paris.* — Beauceron de Paris (Le) : 1902 (5e an.).

943. — *Paris.* — Le Carnet, dir. Cte Fleury : 1902 ; t. XI-XIV ; Carnet rose, nos 1-9 (avril-déc.).

870. — *Paris.* — Institut de France : 1902, Rapport ....., par M. Paul Viollet, in-4°. 10 p.

1095. — *Paris.* — Soc. de l'Histoire de France (Annuaire-Bull.) : Année 1901, t. XXXVIII ; in-8°, 236 p.

873-874. — *Paris.* — Soc. des Antiquaires de France (*Mém.*) : t. LX, (6e sér. t. X), année 1899, in-8°, 384 p. — (*Bull.*) : année 1901 ; in-8°, 400-16 p.

883. — *Paris.* — Soc. philotechnique (annuaire) : année 1901, t. 60 ; in-8°, 216 p.

772. — *Poitiers.* — Soc. des Antiquaires de l'Ouest (Bull) ; t. IX. 1901, 4e trim. ; 1902, 1-2e trim.

754. — *Rambouillet.* — Soc. arch. de Rambouillet (Mém.) : t. III, 1875-1876 ; VI, 1881-1882 ; IX, 1889-1890 ; X, 1890-1893

787. — *Rouen.* — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure (Bull.) : t. I, 3 livr. ; IV, 1re livr. ; XII, 2e livr.

976. — *Saint-Dié.* — Soc. philomatique vosgienne (Bull.) : t. XXVI (27e an.), 1901-1902 ; in-8°, 416 p.

817. — *Senlis.* — Comité arch. de Senlis (Comptes rendus et Mém.) : 4e sér. t. IV. 1908-1901 ; in-8°, xxxii-264 p.

864. — *Stockholm.* — Kongl. Vitterhets historie och antiquitets akademiens Manadsblad : 1897 ; in-8°, 143-12 p.

769. — *Tours.* — Soc. arch. de la Touraine (Bull.) : t. XIII, 4e trim. de 1901, 1er-3e de 1902 ; — Table des bull. et mém. de la Soc..... de 1864 à 1900, par H. de Lépinaist, t. XLII, 1901 ; in-8°, 159 p.

779. — *Troyes.* — Soc. acad. d'agr. sc. a. et belles-lettres du département de l'Aude (Mém.) : t. 65 (t. 38, 3e sér.), année 1901 ; in-8°, 292 p.

1970. — *Vannes.* — Soc. polymathique du Morbihan : année 1901 ; in-8°, 348-46 p.

757. — *Vendôme.* — Soc. arch. sc. et litt. du Vendômois (Bull.) : t. XXXX, 1901 ; in-8°, 314 p.

755. — *Versailles.* — Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise : année 1901 ; in-8°, 331 p.

795. — *Vitry-le-François.* — Soc. des sc. et a. de Vitry-le François : t. XXI, 1902 ; in-8°, 774 p.

DONS

2093. — *Boulogne*. — Annotateur Boulonnais (L'), journal d'Annonces..., n° 68, 2^e^ an., 17 févr. 1825 ; in-8°, *extrait* (Pâtés de Chartres) (*Don A. Mayeur*).

969. — *Chartres*. — Bulletin des livres relatifs au Pays chartrain, en vente chez Noury-Coquard. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur : in-4°, n^os^ 1-10 (1861-1863) (*Don M. Langlois*).

2050. — *Chartres*... Almanach de la Beauce pour 1887 (1^re^ année) (*Don G. Duchon*), pour 1888 (*Acquisition*).

665. — *Chartres*. — Annuaire d'Eure-et-Loir, pour 1890 (*Don Ronce*) ; pour 1902 (*Don Selleret*).

964. — *Chartres*. — Association commerciale et industrielle d'E.-et-L. (Bull.) : t. I, n^os^ 1-9, 11-15, 17-19 ; II-V ; VI, 70-71, 73 (*Don A. c. et i. d'E.-et-L.*)

1065. — *Chartres*. — Comice agricole de l'arrondissement de Chartres (Bull.) : 1901 (oct.), Concours d'Auneau ; 1902 (août), Concours de Maintenon (*Don C. agr.*)

2000. — *Chartres*. — Compte administratif de 1900 et budget de 1902 de la Ville de Chartres ; 1902, in-8°, 204 p. (*Don Municipalité*).

667. — *Chartres*. — Conseil général d'E.-et-L. : 1^re^ session de 1872, 2^e^ sess. de 1889 (*Don Ronce*) ; 1^re^ et 2^e^ sess. de 1902 (*Don Préfecture*).

2046-2047. — *Chartres*. — Généalogies chartraines. Lettres de faire part et Billets d'inhumation pour les années *1899* (13 et 91), *1900* (19 et 96), *1901* (16 et 88) (*Don M. Langlois*).

1285. — *Chartres*. — Le Glaneur d'E.-et-L., Almanach, 1878 (*Don François*) ; 1887 (*Don G. Duchon*).

909. — *Chartres*. — Le Messager de la Beauce et du Perche : années 1880, 1881, 1884, 1885, 1890, 1893 (*Acquisition*), 1867, 1868, 1887, 1901 (*Don François*).

2049. — *Chartres*. — Le Patriote de la Beauce et du Perche, Almanach pour 1887 (15^e^ année) (*Don G. Duchon*).

907. — *Chartres*. — Le Populaire, journal, 1902, n^os^ 1-4 (*Don Populaire*).

2051. — *Chartres*. — Le Républicain d'E.-et-L., almanach : 1887 (16^e^ année) (*Don G. Duchon*).

2043. — *Chartres*. — L'Imprévu de 1871. — La Vérité de 1872, almanach populaire..., par M. Desbonnet (*Don G. Duchon*).

995. — *Chartres*. — Ordo insignis ecclesiæ Carnutensis pro annis 1896-1902 (*Don M. Langlois*).

2057. — *Chartres.* — Œuvre des Séminaires du diocèse de Chartres (Bull.) : 1901, juin, nº 15 *Don M. Langlois*).

967. — *Chartres.* — Soc. d'Horticulture et de viticulture d'E.-et-L. (Bull.) : t. XXII, nºs 13, 14, 16-23 *(Don S. d'H.)*

1973. — *Chartres.* — Voix de Notre-Dame de Chartres : mensuelle et hebdomadaire, année 1902 : in-8º, 288-640 p. *(Don M. Langlois).*

637. — *Coudray-au-Perche.* — Bull. paroissial ; 1900, janv., nº 24 *(Don M. Langlois).*

2096. — *Dreux.* — Le Messager Drouais, almanach annuaire illustré de l'arrondissement de Dreux : 1903 (2e année) *(Don G. Champagne).*

2095. — *Dreux.* — Le Rotrou, annuaire de l'arrondissement de Dreux et du canton de Houdan : 1903 (14e année) *(Don G. Champagne).*

1339. — *Janville.* — Réveil de Janville (Le), journal : 1902 (2e an.), 23 avril, nº 18 *(Don Le Bel).*

3505. — *Lille.* — Université et Académie de Lille (Bull.) : 2e série, 6e année, 1902, oct.-déc., pp. 255-291, 20-106 *(Don U. de Lille).*

942. — *Lyon.* — Bull. hist. du diocèse de Lyon, dir. : J.-B. Martin : 1902, nºs 13, 15-18 *(Don J.-B. Martin).*

997. — *Montfort-l'Amaury.* — Societé populaire de Montfort-l'Amaury (S.-et-O.) (Bull.) : 1901 (21e année) ; in-8º, 127 p. [M. Jules Allain Le Canu] *(Don Le Canu).*

2044. — *Mortagne.* — Ami du foyer (L'), almanach du Perche et du Saonnois : années 1881, 1891-1893, 1898-1902 *(Don G. Duchon)*; 1889, 1890 *(Don François)*; 1895 *(Acquisition).*

2048. — *Nogent-le-Rotrou.* — Conteur de la Veillée (Le), almanach du Maine et du Perche : années 1889, 1896-1899, 1902 *(Don G. Duchon)* ; 1891 *(Don François).*

952. — *Nogent-le-Rotrou.* — Association amicale des anciens élèves du Petit Séminaire N.-D. (Procès-verbal de la 13e réunion, 4 juillet 1901 ; 1902, in-8º, 79 p. *(Don M. Langlois).*

3504. — *Paris.* — Annales de Géographie, onzième *bibliographie* géographique annuelle 1901 : nº 59, sept. 1902 ; in-8º, 320 p. *(Don M. Langlois).*

747. — *Paris.* — Annuaire des Bibliothèques et des Archives : 1902 ; in-12, 283 p. *(Don M. de l'I. P.).*

1330. — *Paris.* — L'Art et l'Autel (Rev. mens.) : 1900-1901, p. 25-320 *(Don Billard).*

1321. — *Paris.* — Association « Les Percherons de Paris » (Bull. mens.) : 1902, nºs 1-3 *(Don Percherons de Paris).*

1971. — *Paris.* — Association amicale des anciens élèves de l'École libre de l'Immaculée-Conception (Paris-Vaugirard), Annuaire de 1901 ; 1901 ; in-8°, 119 p. (*Don d'Armancourt*).

1320. — *Paris.* — L'Assurance, organe des Soc. d'assurances, prévoyance et finance, dir. : G. Dugnolle ; année 1902 (28e année) (*Don d'Armancourt*).

134. — *Paris.* — Bibliographie des trav. hist. et arch. publiés par les Soc. Savantes ; t. III, 4e liv. (*Don Ministre de l'I. P.*).

712. — *Paris.* — Bibliothèque d'archéologie africaine : — Fasc. IV. Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie :
I. — Département d'Alger, par Gabriel Colin ; in-8°, x-296 p.
Fasc. V. — Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie :
II. — Département de Constantine, par Gust. Mercier, IV-109 p.
Fasc. VII. — Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie, publiée par les soins de Stéphane Gsell, in-8°, 143 p. (*Don Ministre de l'I. P.*)

720. — *Paris.* — Bibliothèque de l'École des Chartes : t. LXIII, année 1902, 1re-4e livr. (*Don Ministre de l'I. P.*).

726. — *Paris.* — Bull. archéologique : 1901 : 3e livr. ; 1902, 1re-2e (*Don Ministre de l'I. P.*).

725. — *Paris.* — Bull. historique et philologique : 1901, nos 3-4 ; 1902, nos 1-2 (*Don Ministre de l'I. P.*).

818. — *Paris.* — Bull. de l'Alliance Française : années : ***1890***, 32 ; ***1892***, 41 ; ***1893***, 44, 45, 47 ; ***1894***, 50-52 ; ***1895***, 53-55, 57 ; ***1896***, ***1897***, 58-61 ; 63, 65, 66 ; ***1898***, 68-70 (*Don Alliance Française*) ; — ***1900***, 80 ; ***1902***, 87, 90. Notice sur l'Alliance Française, in-8°, 39 p. (*Don R. Durand*).

945. — *Paris.* — Bull. de géographie historique et descriptive : 1901, no 3 ; 1902, nos 1-2 (*Don Ministre de l'I. P.*).

1925. — *Paris.* — Bull. de la Soc. des Agriculteurs de France : 1902, t. LI-LII (30-31e de la nouvelle série) ; Comptes-rendus des trav. de la Soc., 1902, t. XXXIII ; in-8°, 644 p. ; Liste générale des membres de la Soc. et des associations affiliées. — Section de viticulture : La mévente des vins, ses causes et ses remèdes, par L. Audebert ; 1902, in-8°, 182 p. (*Don d'Armancourt*).

1927. — *Paris.* — Bull. de la Soc. nationale d'Acclimatation : année 1902 (49e an.), in-8°, 432 p. (*Don d'Armancourt*).

1245. — *Paris.* — Bull. du Comité des Soc. des Beaux-Arts des

départements : 1901, n° 19 ; 1902, n$^{os}$ 20-21 *(Don Ministre de l'I. P.)*.

944. — *Paris.* — Bull. du Comité des travaux hist. et scient. : Section des sciences économiques et sociales, année 1901 *(Don Ministre de l'I. P.)*.

73. — *Paris.* — Catalogue gén. des Manuscrits des Bibliothèques de France ; *Carpentras*, T. XXXIV, 1901, t. I, LX-848 p. ; XXXVI, 1902, t. III, 543 p. ; t. XL (Supplément t. I) *Abbeville-Brest* ; 1902 ; in-8°, 796 p. *(Don Ministre de l'I. P.)*.

381. — *Paris.* — Cercle militaire des armées de terre et de mer : Annuaire 1901 (14$^{e}$ an.) ; in-8°, 456 p. *(Don d'Armancourt)*.

841. — *Paris.* — Congrès des Soc. Savantes. — Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le 5 avril 1902, par M. Vidal de La Blache et M. Bouquet de La Grye *(Don Ministre de l'I. P.)*.

1243. — *Paris.* — Congrès des Soc. Savantes de Paris et des départements (*Programme*) : 1902 (Sorbonne), 1903 (Bordeaux) *(Don de l'I. P.)*.

921. — *Paris.* — La Correspondance hist. et arch. (Rev. mens.) dir. : F. Bournon et F. Mazerolle : 1901, n$^{os}$ 95-96 ; 1902, n$^{os}$ 97-107 *(Don M. Langlois)*.

3502. — *Paris.* — La critique indépendante (Rev. mens.) : t. I, 1901, nov. n° 2, p. 81-160.

1117. — *Paris.* — Feuilles de 1848, environ 300, 2 in-f° ; collection Auguste Beaudot *(Don Paulin-Méry)*.

719. — *Paris.* — Journal de l'imprimerie et de la librairie : années 1900-1901, 1$^{re}$ et 2$^{e}$ partie : Bibliographie chronique ; Tables systématique et alphabétique de la Bibliographie de la France : année 1901 *(Don R. Durand)*.

876. — *Paris.* — Journal des Savants : année 1902 ; in-4°, 684 p. *(Don Ministre de l'I. P.)*

1976. — *Paris.* — Journal officiel : 1902, n$^{os}$ 90-93 *(Don M. Langlois)*.

1922. — *Paris.* — La Révolution Française, dir. : A. Aulard : 1902, t. 42, 43 *(Don M. Langlois)* ; — t. 1, 2, 4-33 *(Don Soc. H. de la Rév. Fr.)*.

917. — *Paris.* — Revue de Paris (La) : 1901 (8$^{e}$ an.), t. IV, n° 13 *(Don R. Durand)*.

891. — *Paris.* — Revue des études grecques : t. XIV, 1901, n° 61 ; t. XV, 1902, n$^{os}$ 62-66 *(Don Ministre de l'I. P.)*.

892. — *Paris.* — Revue des Études historiques : 68$^{e}$ an., 1902 (Nouvelle sér., t. IV) ; in-8°, 659 p. *(Don R. Durand)*.

1975. — *Paris.* — Revue du Collège de France et de la Sorbonne : 1902, janv. *(Don Revue)*.

2053. — *Paris.* — Revue rétrospective, dir. : P. Cottin et Georges Bertin : t. I-XI (1885-1890) (*Don P. Cottin*).

634. — *Sonance.* — Bull. paroissial : 1900, janv., n° 32 (*Don M. Langlois*).

1993. — *Paris.* — La Tribune de S. Gervais (Bull. mens. de la Schola Cantorum) : 1900 (6e an.) mars, n° 3. [Le rythme et la notation du chant grégorien, par H. Rebiffe] (*Don M. Langlois*).

1945. — *Umpeau.* — Echo paroissial d'Umpeau et Champseru : *1898*, nos 1-4, 6-9, 12-14 ; *1899*, 16, 20, 26 ; *1900*, 32, 34, 36, 37 ; *1901*, 44, 47 ; *1902*, 55-66 (*Don Huet*).

117. — *Versailles.* — L'art sacré, rev. mens. illustrée, dir.-admin. M. Dupin ; 1902 (4e an., 2e sér.), mars, n° 3, mai, n° 5 (*Don A. Dupin*).

ACQUISITIONS

2062. — *Chartres.* — Almanach-annuaire du Progrès d'Eure-et-Loir : 1901 (1re an.).

661. — *Chartres.* — Archives hist. du dioc. de Chartres, dir. : abbé Métais : 1902, nos 85-96

1286. — *Chartres.* — Le Beauceron, almanach spécial pour le département d'E.-et-L., années : 1842, 1843, 1850.

2092. — *Chartres.* — Le Percheron, almanach pour le département d'E.-et-L. et pour tous les départements en général : années 1836, 1837, 1840.

664. — *Mortagne.* — Documents sur la province du Perche : 1901, fasc. 45-46 ; 1902, fasc. 47-50.

1329. — *Paris.* — Le Monde illustré, dir. : Edouard Desfossés : 1902 (46e an.), août, n° 2370 [Cathédrale de Chartres].

877. — *Paris.* — Revue de l'Art chrétien, dir. : A. Hellig : 1902, t. XIII, 1re-6e liv.

879. — *Paris.* — Revue des questions historiques, dir : de Beaucourt : 1903, t. XXVII (704 p.), XXVIII (700 p.) (71e-72e de la collection).

732. — *Paris.* — Soc. de Secours des amis des sciences (compte rendu) : 1902 ; in-8°, 252 p.

## SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1903

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, abbé Sainsot, Georges Champagne, Auboin, Badreau, Béalé, Bineau, Brosseron, Corby, Denis, Denisart, Denos, Escoffier, Faure, abbé François, Fritel, Gabriel, Mme Gaudeffroy, Goupillon, Guérineau, abbés Guillon et Hermeline, Hoyau, abbé Langlois, Émile Legrand, Lehr, abbé Lhomme, Lorin, Maugars, Mauger, A. Mayeux, Mouriot, Nouvel, Ch. Pétrot, Ch. Porquet, Prudhomme, Dr Robin.

Excusés : MM. Amblard, comte d'Armancourt, Rousseau-Renvoizé.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission d'un membre nouveau.

A M. le docteur Robin, qui demande si les *clichés* des photographies des monuments mégalithiques d'Eure-et-Loir, dont il est question dans le dernier procès-verbal, font partie du don de M. Fouju, M. Roger Durand répond négativement. Néanmoins, dit-il, si un membre de la Société avait besoin de quelques reproductions, notre sympathique confrère se ferait un véritable plaisir de les lui envoyer.

M. le Président fait part du décès de M. Buisson, conducteur principal des Ponts et Chaussées en retraite, archiviste honoraire, collaborateur de MM. de Boisvillette et Bellier de la Chavignerie pour plusieurs travaux publiés par la Société, et se fait l'interprète des regrets de tous.

Sur sa proposition, il est décidé qu'une délégation spéciale représentera la Société à ses obsèques et que M. Gabriel y prendra la parole.

M. le Président remercie M. le Docteur Robin d'un nouveau don de livres locaux et adresse des félicitations à notre

confrère M. H. Bonvallet, auteur de plusieurs ouvrages de poésies, nommé récemment officier d'académie.

La parole est donnée à M. Albert Mayeux. Il continue la lecture de son travail sur l'esthétique religieuse chez les peuples anciens.

M. l'abbé Sainsot, comme d'ailleurs aux séances précédentes, fait des réserves sur les idées émises par M. Albert Mayeux et soulève une petite discussion mi-théologique mi-philosophique à laquelle prend part M. le pasteur Lehr. — M. le Président y met fin en déclarant que les membres de la Société sont toujours libres d'émettre des idées dont ils restent seuls responsables.

Le scrutin est ensuite ouvert pour la nomination d'un membre du bureau en remplacement de M. Roger Durand, élu président à la précédente séance.

Votants, 39 ; — bulletin blanc, 1.
Majorité absolue : 20.

Ont obtenu :

| | | |
|---|---|---|
| MM. | le docteur Robin . . . . | 30 voix, *élu*. |
| | Denos . . . . . . . . . . | 5 |
| | Guérineau . . . . . . . | 1 |
| | Lehr. . . . . . . . . . . | 1 |
| | Maugars . . . . . . . . . | 1 |
| | abbé Métais. . . . . . . | 1 |

En quelques mots aimables M. le docteur Robin adresse ses remerciements à l'assemblée pour la marque de confiance qu'elle vient de lui témoigner.

M. le Président soumet à l'approbation des membres présents l'idée d'une fête, conçue comme une *Apothéose de la Société*, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, en 1906.

Après l'exposé de la question prennent successivement la parole MM. l'abbé Sainsot, Dr Robin, Dauzat, Mayeux, etc., et le principe de la célébration du cinquantenaire est voté à l'unanimité avec cette réserve que le bureau se chargera de la constitution d'une commission spécialement chargée d'élaborer un programme.

M. l'abbé Sainsot donne lecture de quelques passages essentiels de sa revue biographique et bibliographique de l'année 1902.

En fin de séance, M. Fritel présente la copie d'un arrêté préfectoral, en date du 9 février 1839, tendant à la répression des dégradations faites aux statues de l'extérieur de la Cathédrale.

Après la lecture qu'en donne M. le Président il est décidé qu'on priera M. le Préfet de renouveler cet arrêté.

La séance est levée à quatre heures un quart.

A l'issue de cette séance le Bureau s'est réuni et a décidé :

1° Que M. le docteur Robin, élu membre du Bureau, remplirait les fonctions de 3e vice-président ;

2° Que la commission du cinquantenaire serait ainsi composée :

MM. Amblard, Lordereau et Merlet, vice-présidents ;
Denos, secrétaire ;
Gabriel et Maugars, vice-secrétaires.
d'Armancourt, E. Benoist, Louis Bonnard, Chevallier-Letartre, abbé Crancée, Dulong de Rosnay, Georges Durand, Fouju, Guérineau, Lehr, Lhopiteau, Maintrieu, Nouvel, Robinet, membres.

Membres correspondants :

MM. Lecesne, abbé Juteau et Lecomte, à Châteaudun ;
H. Tellot, à Dreux ;
Couronnet, à Nogent-le-Rotrou ;
A. Pelé, à Courville ;
Dr Taillefer, à Châteauneuf-en-Thimerais ;
Ch. Porquet, à Nogent-le-Roi ;
Béalé, à Brou.

---

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire*

M. de Maleissye, Maire d'Houville ; présenté par MM. Dulong de Rosnay et Roger Durand.

## SÉANCE DU 5 MARS 1903

Président : M. Roger Durand. — M. Georges Champagne, Secrétaire.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, abbé Sainsot, Georges Champagne, Amblard, d'Armancourt, Auboin, Badreau, E. Benoist, Corby, abbé Crancée, Denos, Deslandres, Duparc, Georges Durand, Escotlier, abbé François, Fritel, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbé Guillon, Hoyau, Legrand, Lehr, Lorin, Maugars, Mauger, abbé Vaurabourg.

Excusés : MM. Dauzat, abbé Langlois, A. Mayeux, A. Mouton, Dr Robin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission d'un membre nouveau.

M. le Président communique à l'assemblée :

1° Une lettre de Me Octave Lory, notaire à Chartres, l'avisant que M. Buisson, archiviste honoraire, décédé rue Muret, a, par testament, légué à notre Société une somme de cinq cents francs, nette de tous frais.

M. Auboin demande la parole et dit qu'à l'exemple de plusieurs autres Sociétés, dont M. Buisson faisait partie, on aurait dû déposer également une couronne sur son cercueil.

M. le Président répond qu'une délégation a représenté la Société à ses obsèques et que M. Gabriel a pris la parole sur sa tombe; qu'il n'est pas d'usage d'offrir une couronne et que la dépense qui incomberait de cette coutume à prendre constituerait une assez lourde charge.

Après un échange de vues et d'observations, il est décidé, sur la proposition de M. Roger Durand, qu'aussitôt l'installation de la Société dans un local plus vaste et mieux approprié, on érigera une plaque de marbre où seront inscrits les noms des membres bienfaiteurs ou donateurs.

2° Une lettre de M. G. Fouju, annonçant l'envoi, au fur et

à mesure de sa publication, d'une nouvelle revue spéciale intitulée *L'Homme préhistorique* qu'il offre à la Société.

Ainsi que le faisait prévoir à la dernière séance M. Roger Durand, notre aimable confrère se tient à la disposition des membres de la Société pour leur donner toutes les épreuves qu'ils désireront des clichés qu'il possède sur les monuments mégalithiques d'Eure-et-Loir et des environs de Paris.

3° Une lettre de M. l'abbé A. Bouillet, inspecteur de la Société française d'Archéologie, 4, rue Corot, à Paris, demandant qu'on veuille bien lui signaler toutes les représentations sculptées de *la mise au tombeau* du Christ, désignées souvent sous le nom de *sépulcres*, qui existent dans notre région.

Plusieurs membres en citent dans les églises de Nogent-le-Rotrou. Saint-Piat. Saint-Avit, etc.

4° Une notice sur François Quesnay. Cette notice est pour faire suite au livre d'or du grand économiste et aux Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet (t. XIV, 1900).

M. le Président signale les dons suivants :

Par M. Guérineau : *Les Coutumes du Bailliage de Chartres*, avec les Notes de M. I. Couart, etc., Paris, 1630. Suivies des Traitez de paix entre les Comtes de Chartres et les Évêques. Paris, 1630.

Par M. Georges Champagne : *Documents pour servir à l'histoire de Nicolas Bonnet*, évêque constitutionnel d'Eure-et-Loir, Dreux, 1902, dont il est l'auteur.

M. l'abbé Guillon donne lecture de son très documenté travail historique sur le Montoury et le Buttereau, deux petites élévations situées sur les communes de Ver-lès-Chartres et Thivars.

Cette étude, qui a pour sous-titre le *Mediolanum gaulois*, est renvoyée à la commission de publication.

M. Maugars donne ensuite communication de l'extrait d'une notice de Louis Guibert, sur « les vieux émaux de Limoges à l'Exposition de 1900 », qui contient un passage relatif aux émaux de Saint-Pierre.

M. le Président, après avoir communiqué à l'assemblée la constitution de la commission du Cinquantenaire, publiée à la suite de la séance de février, donne lecture de la notice suivante de M. G. Fouju sur les

# DOLMEN ET POLISSOIR DU BOIS DE L'ISLE

## *Commune de Montboissier (Eure-et-Loir)*

Dans sa description de plusieurs monuments celtiques qui existent sur les bords du Loir, depuis Illiers jusqu'à Châteaudun [1], M. Lejeune a cité à l'entrée du bois de l'Isle, près de la fontaine de Barbotin et à deux cents pas environ de la rive gauche du Loir, plusieurs groupes de pierres énormes sans en préciser la destination.

L'année dernière, en allant photographier les monuments mégalithiques de cette région, un habitant de Montboissier m'apprit que ces pierres existaient toujours.

Leur emplacement, à l'entrée du bois, lorsque l'on y pénètre du côté de l'Ormorice, correspond bien à l'indication topographique donnée par M. Lejeune. Tout ce que je puis ajouter, c'est qu'elles sont plus près de la lisière du bois qui regarde la plaine que du petit chemin qui traverse le bois de l'Isle dans toute sa longueur et que la partie du bois où elles se trouvent est un peu plus dénudé qu'ailleurs. Elles dépassent à peine la surface du sol.

Les plus apparentes forment un groupe de trois pierres, en ladère, alignées sur une longueur de 4 m 50. Les deux plus petites sont posées à plat sur le sol. Elles mesurent : 1 m 65 sur 0 m 85 et 2 m 85 sur 1 m 15. La troisième, la plus volumineuse, a été basculée, elle est fortement inclinée et s'enfonce dans le sol dont elle dépasse la surface de 1 m environ. Sa largeur est de 3 m 60.

La terre qui existe sous ces pierres est plus meuble qu'ailleurs. De nombreux trous de lapins que l'on voit autour, indiquent que ces animaux y ont, de préférence et pour cette cause, établi leurs terriers. De plus, un certain vide existe sous chacune d'elles. L'ensemble qu'elles forment, leur

[1] Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France, t. I, p. 11 [illegible]

alignement, donne l'aspect d'un dolmen enfoui dont les tables de recouvrement seraient seules apparentes.

A dix pas environ de ces pierres, il s'en trouve une autre affleurant le sol, mesurant 4 m de long sur 1 m 25 de large. C'est encore un ladère dont l'emploi aux temps néolithiques n'est pas douteux. Il porte des traces de polissage comprenant 5 rainures qui mesurent de 28 à 40 centimètres de longueur et 7 cuvettes qui mesurent de 15 à 34 centimètres de longueur.

Après une explication, toute humoristique, par M. Lehr, de l'expression « ficher le camp », la séance est levée à quatre heures un quart.

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire.*

M. COTTEVIELLE, bibliothécaire à la Chambre du Commerce, 68, rue de Babylone, à Paris; présenté par MM. les abbés Le Bel, professeur à l'Institution Notre-Dame, et Haye, curé de Jouy.

## Ouvrages reçus en Février 1903.

323. — *Ducancel.* — Les aristides modernes, ou l'intérieur des Comités Révolutionnaires. Paris, Barba; an V de la République; in-8°, 64 pages. (*Don Robin-Massé*).

1.246. — *Gosselin* (abbé Auguste). — *Henri de Bernières*, premier curé de Québec. Québec, Dussault et Proulx; 1902; petit in-8°, VIII-392 p. (*Don A. Gosselin*).

1.247. — *Gosselin* (abbé Auguste). — Le vénérable *François de Montmorency-Laval*, premier évêque de Québec. Québec, Dussault et Proulx; 1901; in-8°, XII-456 p. (*Don A. Gosselin*).

678. — *Harreaux* (Charles-Victor). — Essai sur une variété d'hypocondrie particulière aux femmes de l'âge critique : thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 nov. 1837. Paris, Rignoux et C^ie^ ; 1837 ; in-4°, 30 p. (*Don Robin-Massé*).

1.249. — *Robin-Massé* (A.-G.). — Thèse pour le doctorat en médecine, présentée et soutenue le 23 juillet 1864 : des polypes naso-pharyngiens au point de vue de leur traitement. Paris, A. Parent ; [illegible] ; in-4°, 92 p. (*Don Robin-Massé*).

679. — *Voyet* (Amilcar-Alexandre). — Influence de la civilisation sur les épidémies : thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 19 juin 1837. — Paris, Rignoux et Cie; 1837; in-4°, 32 p. (*Don Robin-Massé*).

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 2 AVRIL 1903

Président : M. Roger DURAND — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, président, l'abbé Sainsot, Dr Robin-Massé, Denisart, Georges Champagne, abbé Langlois, abbé Clerval, Rousseau-Renvoizé, Lorin, membres du bureau ; Amblard, Comte d'Armancourt, Aubouin, Badreau, Bellier de la Chavignerie, E. Benoist, G. Besnard, Blondel, Chedeville, Cochinal, Corby, Corrard, abbé Cravecœur, Delaunay, Dr Demantké, Denis, Denos, Duchesne, Duchon, Dulong de Rosnay, Duparc, Georges Durand, Escoffier, Fouju, abbé François, Fritel, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbé Guillon, Guillon, abbés Haye et Hermeline, Hornung, Hoyau, abbé Huet, Lehr, abbé Lhomme, Lordereau, de Marcy, Mangars, Manger, A. Mayeux, A. Mouton, Mouriot, Ouellard, Paragot, Passard, Ch. Petrot, Prudhomme, Redaud, Rouard, Selleret, Seigneury, abbés Sonntag et Vaurabourg.

Excusés : MM. Louis Bonnard, Dauzat, Lhopiteau, Nouvel, Ch. Porquet, Quijoux, Robinet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président annonce que l'objet principal de la présente réunion est de soumettre à l'assentiment de la *Société Archéologique d'Eure-et-Loir* le projet d'acquisition d'immeuble mentionné à l'ordre du jour.

M. le Secrétaire donne lecture des articles XIV, XV, XVI et XX du règlement.

M. le Trésorier déclare ensuite que le nombre des membres titulaires est aujourd'hui de 425; le dixième est donc de 43.

La présence de 64 membres titulaires est constatée.

M. le Président expose alors la question en ces termes:

MESSIEURS,

« Ainsi que vous l'apprend l'ordre du jour de cette séance générale extraordinaire, votre Bureau, en vertu des pouvoirs que vous lui avez à plusieurs reprises délégués et confirmés, a traité de l'acquisition de l'immeuble nécessaire au fonctionnement de la Société.

Celui dont il a fait choix est vaste, isolé, éclairé de trois côtés par de hautes et larges baies, précédé d'une cour d'honneur de grandes dimensions et desservi par une seconde cour, en contrebas d'un étage, donnant accès aux communs, aux caveaux et aux souterrains.

Solidement construits sur des fondations défiant les siècles, les bâtiments ne demandent aucune réparation et nous pourrions nous y installer aussitôt qu'il sera libre, dès le 24 juin prochain.

Cet hôtel, situé rue Saint-Pierre, n° 16, est promis à notre Société, par acte sous seings privés en date des 22 et 23 mars 1903, pour le prix, acte notarié en main, de 25.000 francs, dont 15.000 payables à la réalisation de l'acte, et le surplus, soit 10.000 francs, productif d'intérêts à raison de 3 1/2 pour cent, remboursable à notre volonté dans le délai de neuf années.

L'expertise de M. Bouthemard, entrepreneur, et de MM. A. Mayeux, Armand Mouton et Rousseau-Renvoizé, architectes, atteste son parfait état d'entretien et sa solidité.

Pour faire face à cette acquisition, nous vous demandons l'autorisation ferme et formelle de réaliser et de toucher le prix des valeurs qui composent le portefeuille de la Société, savoir :

1° un titre nominatif de 211 fr. de rentes sur l'État 3 0/0 n° 450.576, 6e série ;
2° dix-huit obligations Ouest 1re série, en un certificat nominatif n° 152.243 ;
3° une obligation Ouest 1re série, en un certificat nominatif n° 278.577 ;
4° une obligation Ouest 2e série, en un certificat nominatif n° 15.753 ;

Cette vente produira environ seize mille francs qui serviront à payer, jusqu'à concurrence de quinze mille, les 3/5 du montant de notre acquisition.

Cette opération nous imposera pendant neuf ans les charges suivantes pour le remboursement du capital et le service des intérêts :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| En 1904, | 1.000 | fr. capital | + 350 | intérêts, | soit. | 1.350 | fr. |
| En 1905, | 1.000 | » | + 315 | » | » | 1.315 | » |
| En 1906, | 1.000 | » | + 280 | » | » | 1.280 | » |
| En 1907, | 1.000 | » | + 245 | » | » | 1.245 | » |
| En 1908, | 1.000 | » | + 210 | » | » | 1.210 | » |
| En 1909, | 1.000 | » | + 175 | » | » | 1.175 | » |
| En 1910, | 1.000 | » | + 140 | » | » | 1.140 | » |
| En 1911, | 1.000 | » | + 105 | » | » | 1.105 | » |
| En 1912, | 2.000 | » | + 70 | » | » | 2.070 | » |

Sauf anticipation de remboursement.

Le fait de loger notre appariteur au lieu de le payer allégera notre budget annuel de 300 francs, mais nous aurons à acquitter en impôts et assurances environ 200 francs.

Nous ferons face aux annuités ci-dessus avec les fonds libres de chaque exercice et en réduisant certains chapitres de dépenses qui n'entraveront pas la marche de nos publications, partie essentielle de la Société. Nous réduirons notamment les frais de gravure par l'abandon complet de la gravure sur bois, les acquisitions relatives à la Bibliothèque et au Musée ; le rangement du fonds antérieur à 1898, au pair, dis-

paraît entièrement. Enfin, pendant quelques années, nous serons moins larges pour les fouilles.

Etat comparatif des budgets des cinq derniers exercices :

| | 1898 | 1899 | 1900 | 1901 | 1902 |
|---|---|---|---|---|---|
| | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. |
| Recettes. | 3.421 15 | 3.921 70 | 4.048 62 | 5.524 55 | 5.449 86 |
| Dépenses. | 3.051 40 | 3.558 63 | 3.678 47 | 4.010 85 | 4.825 18 |
| Fonds libres | 369 75 | 363 07 | 370 15 | 1.513 70 | 624 68 |

Du fait de l'augmentation du nombre de nos adhérents, la marche ascendante de nos budgets nous permet d'envisager l'avenir avec la certitude de faire face à nos engagements, sans tenir compte des éléments de ressources que nous allons énumérer.

Nous sommes en droit d'espérer que l'effort que nous accomplissons nous vaudra de la part de la Ville de Chartres, du Département et de l'Etat, l'allocation de subventions annuelles, par la raison que nous sommes uniquement guidés par l'intérêt général. Si nous voulons, en effet, mettre en valeur et rendre accessibles nos collections, c'est afin d'en faire profiter, non seulement nos sociétaires, mais aussi les élèves de nos établissements d'enseignement qui trouveront ainsi à compléter utilement leur instruction.

Les donations augmenteront en nombre et en importance alors que nous pourrons mettre en valeur les objets d'art qui nous seront offerts, et rendre à nos bienfaiteurs l'hommage de reconnaissance que mérite leur générosité, en inscrivant leur nom sur des tables de marbre destinées à perpétuer leur souvenir.

Enfin, comme dernier moyen de nous libérer, nous pourrions consentir la cession, à notre grand musée national, de notre bas-relief du XIII[e] siècle, représentant un scribe à son pupitre, dont il nous a fait offrir dix mille francs. »

Le vote ouvert aussitôt après une discussion à laquelle prennent part MM. Amblard, l'abbé François, de Marcy, Corby et Maugars, donne les résultats suivants :

Pour l'acquisition. . . . . . . . . . . . . . . . 58 voix
Contre . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 »
Abstentions . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 »

En conséquence l'acquisition de l'immeuble proposé est décidée et sera soumise incessamment à l'approbation ministérielle.

La séance, suspendue à 3 heures, pour permettre que le procès-verbal de cette première partie soit rédigé et soumis immédiatement aux membres présents, est réouverte à 3 heures et demie : ledit procès-verbal du vote d'acquisition est lu et adopté sans observations.

M. le Président fait part à la Société de la mort de deux de ses membres les plus éminents, de ses doyens, octogénaires tous deux :

M. Charles-Auguste de Trémault, d'une très ancienne famille chartraine, habitait suivant la saison, Vendôme ou son château de Sours. Il fut un des habitués de nos séances, et a publié dans nos Mémoires une remarquable étude sur *La Terre et les Seigneurs de Sours*.

M. le Marquis de Pontoi-Pontcarré, décédé à Paris, le 27 mars, était un des fondateurs de notre Société, aux travaux de laquelle il s'intéressait, sans cependant y participer. Aucun de nous n'a oublié la haute courtoisie de ses réceptions à Villebon, dont il faisait les honneurs d'une façon si remarquable, et surtout l'accueil particulièrement gracieux qu'il fit, en deux occasions récentes, aux membres de la Société.

Saluons la mémoire de ces vénérés confrères en adressant à leurs familles l'expression de nos unanimes regrets.

M. le Président donne communication :

1° d'une lettre de Mgr de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan, remerciant la Société de l'envoi des cinquante francs, votés à une précédente séance, pour la restauration de la vieille basilique du Canigou.

2° d'une demande de souscription au *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, 4 volumes in-8°, dont le prix est de 60 francs. Rejeté.

3° d'une circulaire annonçant la publication, par la Société d'Etudes de la province de Cambrai, d'un volume portant ce titre : « Epigraphie ou Recueil des inscriptions du département du Nord. »

4° du programme du Congrès Archéologique de France qui aura lieu cette année à Poitiers (Vienne) du 16 au 24 juin.

M. A. Mayeux donne lecture d'un nouveau chapitre de son intéressante étude d'esthétique religieuse.

M. le Président adresse des remerciements à M. Mayeux.

M. l'abbé Langlois, qui a dressé le Catalogue des Manuscrits appartenant à la Société, communique l'avant-propos, véritable exposé historique et bibliographique de nos ouvrages en même temps que guide sûr.

M. le Président signale, en remerciant vivement leurs auteurs, les dons suivants :

1° de Mme Gaudeffroy-Penelle, de Lormaye, son travail sur *Courtalain*.

2° de M. Fouju, un pied en bronze gallo-romain provenant de Châtenay et plusieurs anneaux de même métal et de même époque trouvés dans une sépulture à Voise.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

## **Ouvrages reçus en Mars 1903.**

1.118. — *Champagne* (Georges). — Documents pour servir à l'histoire de *Nicolas Bonnet*, évêque constitutionnel d'Eure-et-Loir (1793-1821). Dreux, Lefebvre-Marnay ; 1902 ; in-8°, 172 p. *(Don G. Champagne)*.

824. — *Mayeux* (Albert). — Réponse à M. Eugène Lefebvre-Pontalis sur son article *Les façades successives de la Cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle*. — Chartres, Garnier ; 1903 ; 24 p. (*Dépôt*).

## SÉANCE DU 7 MAI 1903

Président : M. Roger Durand. — Secrétaire : M. Georges Champagne.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, Denisart, abbé Sainsot, Dr Robin-Massé, abbé Langlois, A. Mayeux, Georges Champagne, membres du bureau, Auboin, E. Benoist, Louis Bonnard, Corby, abbé Crancée, Denis, Denos, Duparc, Escoffier, abbé François, Fritel, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbés Guillon, Haye et Hermeline, Hornung, Lehr, abbé Lhomme, Lorin, Mauger, Nouvel, Passard, Ch. Pétrot, Ch. Porquet, Prud'homme, Robinet, abbé Vaurabourg.

Excusés : MM. Amblard, Brosseron, Georges Durand, Fouju, Comte de Maleissye, Maugars, vicomte de Pomereu, Rousseau-Renvoizé.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. l'abbé François, l'un des opposants au projet d'acquisition de l'immeuble de la rue Saint-Pierre, demande la parole et dit qu'il voudrait un procès-verbal plus détaillé sur la discussion survenue à propos dudit achat.

M. le Président lui réplique que ce procès-verbal constituant une pièce à fournir au Ministère de l'Instruction Publique, n'avait nullement besoin de contenir toutes les opinions émises au cours du débat, et que, d'ailleurs, cette partie du procès-verbal, rédigée immédiatement après le vote, avait été approuvée sans la moindre observation lors de sa lecture.

Alors, demandant à expliquer son vote, M. l'abbé François, à l'aide de chiffres empruntés aux budgets antérieurs, chiffres identiquement semblables à ceux donnés par M. le Président à la dernière séance, dans son rapport sur la situation actuelle de la Société, tente de rouvrir la discussion.

M. le Président lui fait observer que, le vote étant acquis, il ne peut lui laisser la parole sur ce sujet, et, sur la propo-

sition de plusieurs membres, consulte l'assemblée. — A l'unanimité, il est décidé de passer à l'ordre du jour.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Fritel, qui déclare s'être abstenu lors du vote de l'achat de la maison de la rue Saint-Pierre, demande à l'aide de quelles ressources la Société paiera les dépenses d'aménagement et les réparations urgentes à faire à cet immeuble.

M. l'abbé Langlois, s'appuyant sur l'examen fait par plusieurs architectes et entrepreneurs, qui l'ont visité, conteste la nécessité de ces réparations.

M. Fritel donne alors quelques détails sur certaines dégradations qu'il a remarquées à la façade.

Après les explications de M. le Président, qui déclare que le bureau a tout prévu, l'incident est clos.

Admission d'un membre nouveau.

M. le Président s'exprime ensuite en ces termes :

Notre Société vient de subir un nouveau deuil. Le docteur Marcel Lelong a été frappé en pleine vie, au moment où, pouvant se reposer sur un autre lui-même, il se disposait à consacrer plus de temps aux études qu'il aimait. — Nous adressons à la famille, si cruellement éprouvée, de cet homme de bien, l'expression de nos vifs regrets.

M. le Président signale les dons suivants :

Par dom M.-A. de Latil, petit-neveu du cardinal de Latil, ancien évêque de Chartres : *Documents pour l'Histoire de la Miniature.*

Cette merveilleuse publication, entreprise par les Bénédictins du Mont-Cassin, est destinée à mettre en lumière des documents de la plus haute importance pour l'histoire de la miniature, et en même temps pour celle de la liturgie et de l'iconographie.

Les miniatures des principaux manuscrits conservés au Mont-Cassin, depuis le IX[e] siècle jusqu'au XVI[e], forment une première série.

Les livres choraux, antiphonaires et graduels, de l'abbaye de Saint-Pierre de Pérouse, forment une seconde série, entièrement composée d'œuvres très riches du XVe siècle.

La troisième série comprend des miniatures qui, après être restées ensevelies dans les sacristies des pays, souvent les moins accessibles, d'Italie, attirent depuis quelques années l'attention des archéologues : il s'agit de curieuses peintures, d'époque et de style différents, qui décorent les rouleaux dont le diacre se servait le samedi Saint pour le chant de l'Exultet. Le R. P. Dom Marie-Augustin de Latil a trouvé quelques-uns de ces rouleaux, entièrement inconnus jusqu'à ce jour, et en a commencé la publication.

Par M. M. Dauzat, un très important travail : *Éléments de méthodologie mathématique*, dont il est l'auteur.

Par M. Charles Porquet : La Peste en Normandie, du XIVe au XVIIe siècle, du docteur Louis Porquet, son frère, et *Courses de Vacances dans les Alpes*, par C. Ancelle.

Par M. Hurtault : Une photographie très curieuse des réparations du vieux clocher de la cathédrale.

Au nom de la Société, M. Roger Durand adresse de vifs remerciements aux généreux donateurs.

M. le Président fait part de la nomination de M. A. Mayeux, comme membre correspondant de la Société Nationale des Antiquaires de France, pour la région Chartraine. (*Applaudissements unanimes*).

Notre érudit confrère remercie l'Assemblée de sa marque de sympathie, et ajoute que c'est à la Société Archéologique d'Eure-et-Loir qu'il doit cette nouvelle distinction.

M. le Président communique à l'Assemblée :

1° Une lettre de M. E. Bourdel annonçant l'envoi pour nos archives d'un portrait photographique et d'un autographe du docteur Lescarbault, d'Orgères, ainsi que les vers qu'il lui adressait en 1860, à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'Honneur.

2° Une lettre de notre confrère, M. Fouju, annonçant pour

les 31 mai et 1er juin, une excursion à Chartres, Bonneval, Montboissier, Alluyes et Charonville, par la Société d'Excursions scientifiques, dont il est vice-président, et invitant la Société Archéologique à se joindre à elle.

3° Une lettre d'invitation à l'inauguration du monument élevé à Chartres à L. Pasteur, fixée au 7 juin.

4° Une lettre de M. Bellanger, de Nogent-le-Roi, offrant en vente à la Société, environ 500 silex préhistoriques trouvés sur la Butte de Chandres, à peu près à douze cents mètres de Nogent-le-Roi. — M. Porquet est chargé de voir cette collection et d'en faire un rapport.

5° « La Vie de Henri, duc de Guise », publication de « l'Union pour la propagation de la Vérité. »

M. le Président entretient ensuite l'Assemblée de l'excursion à Dampierre et aux Vaux-de-Cernay, qui, par suite du décès de M. le Président Piébourg, n'a pû avoir lieu l'année dernière.

A l'unanimité, il est décidé qu'elle se fera dans la première quinzaine de juillet, et de préférence un jeudi.

M. A. Mayeux termine la séance par une intéressante lecture sur l'Esthétique religieuse chez les Romains.

Le séance est levée à 4 heures 1/4.

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire.*

M. Ferré, instituteur à Brou, présenté par MM. Béalé et Guillon, instituteur.

## Ouvrages reçus en Avril 1903.

1.105. — *Bayle* (P.). — Pensées diverses, écrites à un docteur de Sorbonne, à l'occasion de la comète qui parut au mois de décembre 1680. Rotterdam, Reinier Liers; 1683; in-12, t. Ier, 410 p. (ex-libris Sarraute). *(Don J. Brosseron).*

843. — *Cordier* (A.). — Pages fugitives. La Loupe, Gauquelin-Brette; 1903; in-12, 12 p. *(Don M. Langlois).*

1.092. — *Covstvmes* (Les) dv dvché et bailliage *de Chartres*, Pays Chartrain, Perche-Gouet, baronnies et chastellenies d'Alluye, Brou, Mommiral, Autun et la Bazoche-Gouet, dictes les cinq baronnies, — avec les notes et apostyles de M. I. Covart...; ensemble les Traictez de Paix, entre les comtes et euesques, chapitre, abbé et conuent de Sainct-Père dudit Chartres... — Paris, Denis Moreau; 1630; in-12 (incomplet). *(Don Guérineau).*

1.119. — [*Gaudeffroy-Pénelle* (Mme L.)]. — *Courtalain*. Chartres, Garnier, 1895; in-8°, 36 p. *(Don Mme Gaudeffroy-Penelle).*

702. — *Reiset* (Cte). — *Mes Souvenirs* : Les débuts de l'indépendance italienne ; — préface par Robinet de Cléry. Paris, Plon; 1901; in-8°, VII-479 p., héliogravure. *(Don comte de Reiset).*

## SÉANCE DU 4 JUIN 1903

Président : M. Roger Durand. — M. Georges Champagne, Secrétaire.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Denisart, abbé Sainsot, Dr Robin-Massé, abbés Clerval et Langlois, Rousseau-Renvoizé et Georges Champagne, membres du bureau. Appay, comte d'Armancourt, Aubouin, Badreau, E. Benoist, André Blondel, Corby, abbés Crancée et Delaunay, Denos, Doré-Bonvallet, Dulong de Rosnay, Escollier, Gabriel, Goupillon, Guérineau, abbés Guillon et Haye, Horning, Hoyau, Lehr, abbé Lhomme, Lorin, Mauger, abbé Métais, Passard.

Petit, Charles Pétrot, baron Ponton d'Amécourt, Robinet, Selleret.

Excusés : MM. Brosseron, Georges Durand, Fritel, Maugars, Albert Mayeux, Armand Mouton, vicomte de Pomereu, Charles Porquet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission d'un membre nouveau.

M. le Président fait part à la Société du décès de M. Adrien Tachot, ancien conseiller d'arrondissement de Chartres et ancien maire de Thivars. Il rappelle les services qu'il a rendus lors des fouilles de Thivars, et au nom de l'Assemblée adresse à son fils l'expression des sincères regrets de la Société.

M. le Président dépose sur le bureau quelques exemplaires de la thèse de notre confrère, M. André Blondel, docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris : *Essai sur les Institutions Municipales de Chartres du XIII^e au XVII^e siècle*, qui a valu à son auteur les félicitations du jury. Avec ses compliments, il adresse à notre érudit compatriote les remerciements de la Société.

M. le Président communique à l'Assemblée le rapport de M. Porquet, sur la collection de silex préhistoriques de M. Bellanger, de Nogent-le-Roi, dont il a été question à la séance précédente.

La plupart, sinon toutes les pièces, étant de l'époque quaternaire dont la Société, dit M. Rousseau-Renvoizé, possède beaucoup d'exemplaires, il est décidé de ne pas donner suite à la proposition de vente.

M. le Président rend compte de ses démarches pour l'excursion projetée à Dampierre et aux Vaux-de-Cernay.

M. Georges Champagne fait la communication suivante :

## UNE LETTRE INÉDITE DE MARCEAU

Dans le discours qu'il prononça à Chartres, le 1^er mars 1903, lors de la célébration du 134^e anniversaire de Marceau, M. l'académicien Paul Deschanel, s'exprimait ainsi :

. . . . . . . . . . . . . . .

« Le grand soldat républicain dont nous honorons la vie si
» rapide et si pleine de gloire, Marceau, fut terrible aux ennemis.
» *Et aussi il fut inexorable dans le rétablissement de la discipline.* »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Permettez-moi de vous communiquer cette curieuse lettre de Marceau, probablement inédite, qui confirme singulièrement l'affirmation de notre éminent confrère.

Château-Briant, ce 11 frimaire, l'an 2e de la Rép., une et Indle (1er décembre 1793).

« MARCEAU, *Général de Division, aux Administrateurs du District de Château-Briant* ».

« Comme je chercheray toujours de tout mon pouvoir à em-
» pêcher que les soldats s'écartent de leurs devoirs, je vous
» engage à faire toutes diligences pour faire arrêter ou me
» dénoncer tout délinquant ; je suis prêt à faire tomber sur la
» tête du coupable toute la sévérité de la loi.

« Salut et Fraternité, « MARCEAU ».

(*Collection Georges Champagne*).

M. le Président signale :

1° Dans le *Bulletin de la Société d'Horticulture*, la nécrologie de M. le marquis de Pontoi-Pontcarré, par M. Gabriel ;

2° Dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire* du protestantisme français de mai-juin 1903, l'article : Estat statistique de l'Église catholique de France et de son revenu en 1644, extrait d'un manuscrit inédit, par M. Lher.

M. l'abbé Sainsot demande s'il n'y aurait pas intérêt pour la Société à prier M. Merlet de nous renseigner sur la découverte qu'il aurait faite dans le puits des Saints-Forts d'une figure émaillée présentant le profil de Notre-Dame de Chartres.

M. l'abbé Clerval répond que cette découverte ne présente qu'un intérêt secondaire.

M. l'abbé Guillon donne lecture d'un mémoire sur les Pompiers de Chartres qui est renvoyé à la Commission de publication.

En l'absence de M. Mayeux, qui devait continuer ses intéressantes communications sur l'esthétique religieuse, M. Roger Durand fait lecture de la description du château de Dampierre et des Vaux-de-Cernay que l'on doit visiter prochainement.

M. l'abbé Haye voudrait voir paraître dans nos bulletins la nomenclature des dépendances de l'abbaye des Vaux-de-Cernay en Eure-et-Loir. M. le Président le charge de ce travail.

La séance est terminée par la lecture du programme du cinquantenaire que fait M. Lher, au nom de la Commission chargée de l'élaborer.

M. Appay propose, à l'occasion de cette fête, la frappe d'une médaille commémorative. Cette proposition est renvoyée à la Commission spéciale.

La séance est levée à 4 heures.

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire.*

M. Baillon, instituteur à Luisant ; présenté par MM. Dauzat et Guérineau.

## Ouvrages reçus en mai 1903.

1068. — *Ancelle* (C.). — Courses de vacances *dans les Alpes*. Paris, F. Henry ; 1863 ; in 12, 139 p. (*Don L. Porquet*).

1126. — *Bouchot* (Henri). — Inventaire *des dessins* exécutés par Roger *de Gaignières* et conservés au Département des estampes et des manuscrits [Bibliothèque Nationale]. Paris ; 1891 ; 2 in-8°, XXVIII-506 et 565 p. (*Don Ministre de l'I. P.*).

1121. — *Dauzat* (M.). — Eléments de *méthodologie mathématique*. Paris, Nony et Cie ; 1901 ; in-8°, 1100 p. (*Don M. Dauzat*).

1750. — *Dollonne* (S.). — Guide pratique des *Officiers de réserve et de l'armée territoriale* et des candidats à ces grades... Paris; 1895 (2e édition); in-8°, 280 p. (*Don d'Armanmont*).

706. — Documents pour l'*Histoire de la miniature*, édition française de l'œuvre de dom Oderisio *Piscicelli-Taëggi*, O. S. B., augmentée par dom M.-A. *de Latil*, bénédictin du Mont-Cassin :

1re série : les miniatures des *Manuscrits du Mont-Cassin*, 8 fasc.

2e série : les miniatures des *Livres choraux de Saint-Pierre de Pérouse*, 4 fasc.

3e série : les miniatures des *rouleaux d'Exultet*, 16 fasc. Chromolith. du Mont-Cassin; in-f° (*Échange. Abbaye du Mont-Cassin*).

1074. — *Fessard* (Georges). — La vérité sur la *situation financière* de la ville de *Chartres*; lettre de M. le Maire de Chartres au *Progrès*, 3 avril 1903; in-4°, 4 p. (*Don G. Fessard*).

2097. — *Lamy* (Isidore). — La famille Sophon ou l'hygiène mise en pratique. Chartres, Garnier; 1851; in-12, 332 p. (*Don Robin-Massé*).

1252. — *Lecocq* (Adolphe). — *Légendaires et sermonnaires* du XVIe siècle. Chartres, Garnier; 1865; in-8°, 72 p. (*Don Robin-Massé*).

1055. — *Lettre*, d'un habitant de Lèves près Chartres, à M. l'abbé *Ledru*, ci-devant prêtre catholique-apostolique-romain, et maintenant curé catholique-français [signée : T. S.]. Chartres, P.-H. Labalte; 1833; in-8°, 18 p. (*Don Robin-Massé*).

2018. — *Michelet* (J.). — Bible de l'humanité. Paris, F. Chamerot; 1864; in-12, IX-494 p. (*Don Robin-Massé*).

861. — *Mollien* (Mgr). — Lettre ... prescrivant des prières publiques pour la France. Chartres; 1903; 1 in-8°, 3 p. (*Don M. Langlois*).

1122. — *Porquet* (Dr Louis). — La peste en Normandie, du XIVe au XVIIe siècle. Paris, A. Coccoz; 1898; in-8°, 259 p. (*Don L. Porquet*).

1123. — *Rambert* (L.-A.). — Traité des maladies charbonneuses. Paris, V. Masson; 1859; in-8°, 407 p., 2 pl. (*Don Robin-Massé*).

## SÉANCE DU 2 JUILLET 1903

**Président : M. Roger Durand. — Secrétaire : M. Georges Champagne.**

La séance est ouverte à deux heures et demie, à la Porte-Guillaume.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, l'abbé Sainsot, Denisart, le docteur Robin, l'abbé Langlois, Lorin, Rousseau-Renvoizé, Georges Champagne, membres du Bureau ; Appay, le comte d'Armancourt, Aubouin, E. Benoist, André Blondel, l'abbé Crancée, Denis, Denos, Escoffier, Gabriel, Gallopin, Goupillon, Guérineau, l'abbé Guillon, Hoyau, Maugars, Mouriot, Nouvel, Oudard, Prudhomme, Taillandier.

Excusés : MM. Louis Bonnard, Brosseron, Dulong de Rosnay, Georges Durand, Fouju, Mauger, Albert Mayeux, Merlet, Léon Petit, Robinet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de deux membres nouveaux.

M. le Président fait part à l'assemblée du décès de deux membres : M. Bernier, ancien notaire à Châteauneuf-en-Thimerais, et M. Hardouin, président de l'Association Commerciale et Industrielle de Chartres.
Il se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. le Président donne lecture du décret approuvant l'acquisition de l'immeuble, rue Saint-Pierre, n° 16 :

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

CABINET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCRET

*Le Président de la République Française,*

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;
Vu la délibération, en date du 20 mars 1903, du Bureau

d'administration de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, relative à l'acquisition d'un immeuble pour y établir le siège de la Société;

Vu la délibération de l'Assemblée générale, en date du 2 avril 1903;

Vu les statuts de la Société, sa situation financière, le décret du 4 juillet 1868, qui l'a reconnue d'utilité publique, et le décret du 25 avril 1900, approuvant les nouveaux statuts;

Vu l'avis du Préfet d'Eure-et-Loir, en date du 10 avril 1903;

Vu l'article 910 du Code civil et la loi du 1er juillet 1901;

La section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du Conseil entendue:

DÉCRÈTE:

ARTICLE PREMIER.

Le Président de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Société reconnue d'utilité publique par décret du 4 juillet 1868, est autorisé, au nom de la Société:

1° A acquérir, au prix de vingt-cinq mille francs (25.000 fr.), une maison avec ses dépendances, sise à Chartres, rue Saint-Pierre, n° 16, appartenant à MM. Georges et Joseph Lucas.

2° A aliéner, sur les ressources de la Société, conformément aux résolutions prises par la Société, dans sa délibération du 2 avril 1903, les valeurs nécessaires au paiement des frais résultant dudit achat.

ARTICLE 2.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 juin 1903.

*Signé:* ÉMILE LOUBET.

Par le Président de la République:

*Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,*

*Signé:* J. CHAUMIÉ.

Pour ampliation:

*Le Chef du bureau [illegible].*

[illegible] MALLET.

M. le Président donne ensuite communication :

1° de la lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonçant à la Société qu'il vient de lui attribuer une subvention de cent cinquante francs, qui devra être spécialement affectée à la publication du Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat.

2° d'une lettre de M. A. Mayeux, architecte diocésain de Perpignan, qui, en présentant les remerciements de Mgr de Carsalade Du Pont, pour le don voté en vue de la réparation de la basilique de Saint-Martin du Canigou, dit que les travaux commencés ont donné, en même temps que de précieuses découvertes, les résultats les plus intéressants, tant pour l'architecture au XIIe siècle que pour l'archéologie.

3° de la lettre de M. Louis Bonnard nous informant qu'il est à la disposition de la Société pour présenter, lors des fêtes du Cinquantenaire, avec projections à l'appui, un aperçu d'ensemble de l'histoire monumentale de notre département.

Cette proposition est acceptée avec reconnaissance et des remerciements unanimes sont votés à notre érudit confrère.

Au sujet de l'excursion projetée, à Dampierre et aux Vaux-de-Cernay, M. Roger Durand donne lecture de la lettre du secrétaire de Mme la duchesse de Luynes, disant en substance que les travaux de restauration du château entrepris à la suite de l'incendie du 1er janvier n'étant pas achevés, le permis de visiter ne pourra être accordé qu'au printemps prochain. Quant à M. le baron Arthur de Rothschild, il regrette de ne pouvoir laisser visiter les restes de la célèbre abbaye des Vaux où, « il n'y a d'ailleurs aucune espèce de *collections* » ; — nous savons, d'autre part, qu'elles étaient devenues la propriété de Sir Richard Wallace.

Après ces réponses, on décide d'ajourner l'excursion.

M. le Président signale le don, par M. le docteur A.-G. Gillard, d'une importante collection de moulages de *sceaux* d'évêques de Chartres et de divers personnages.

M. le docteur Robin présente, en ces termes, divers objets des premiers siècles de notre ère, destinés à notre Musée :

## DÉCOUVERTE D'OBJETS GALLO-ROMAINS

« Depuis bien des années des fragments d'antiquités romaines ou gallo-romaines ont été trouvés dans toute la plaine qui domine à l'est la vallée de la Voise, depuis le vieux chemin romain, dit chemin de Vendôme, jusqu'à la route de Chartres à Étampes, et depuis la vallée de la Voise jusqu'à la route de Saint-Léger-des-Aubées à Roinville-sous-Auneau.

» Il y a une trentaine d'années, M. Petit, en faisant défoncer un champ, près du chemin de Vendôme, trouva des débris de poteries romaines, des murs avec quelques marches d'un escalier. Malheureusement les fouilles ne furent pas poussées plus loin. Il y a cinq ou six ans, M. Rousseau, cultivateur à Goimpy, en labourant profondément, dans cette même contrée, trouva aussi des traces de constructions et différents objets gallo-romains, que je n'ai pu voir, sauf quatre poignards en fer que je vous présente.

» Depuis longtemps des carrières sont ouvertes le long du chemin de Vendôme, au niveau de Grouville. L'année dernière, les tireurs de pierre ont découvert les débris de deux squelettes. L'un d'eux avait deux bracelets qui ont été vendus à un marchand ; à côté étaient un morceau de bracelet, un autre d'un collier et une épingle de fibule, le tout en bronze.

» Cette année, il a encore été trouvé cinq ou six corps, deux d'entre eux portaient divers objets. Le premier avait un collier tout uni et deux petits bracelets pareils, m'a-t-on dit, à ceux que l'on avait trouvés l'année dernière. Le deuxième avait un collier plus petit que le précédent, mais avec de petites saillies comme ornements, deux petits bracelets et deux grands anneaux imitant tous les deux des rangées de perles. Ces objets, assez bien conservés, sont en bronze.

» Tous ces corps, dont les os tombaient en poussière quand on les touchait, étaient enterrés à une très petite

profondeur, quelques-uns à trente centimètres seulement de la surface du sol, mais aucun ne dépassait les limites de la terre arable; on n'avait pas cherché à entamer la couche, beaucoup plus dure, qui se trouve au-dessous et qui est celle dont on extrait la pierre, ce qui me ferait croire que les individus qui ont déposé là ces corps manquaient d'instruments pour creuser ce sol très dur; aussi je me demande si les objets, qui ont été trouvés en cet endroit, sont bien romains, si ils n'appartiendraient pas à une population plus ancienne, gauloise ou antérieure.

» Je vous présente aujourd'hui tous les objets qui ont été trouvés cette année.

» Toute cette plaine entre la vallée de la Voise, Saint-Léger, la ligne du chemin de fer de Paris à Vendôme et Auneau est du reste remplie de substructions romaines. Près du chemin de traverse qui va de Roinville à la gare d'Auneau-Orléans, dit chemin de la Bâte, qui est bien lui aussi un vieux chemin romain, on a trouvé les restes d'une villa romaine très importante, mais on n'a pu continuer les fouilles. Dans une autre partie de ce territoire, droite du chemin de Goimpy à Roinville, on a trouvé aussi de nombreux objets de la même époque, parmi ces objets se trouvait celui que je vous présente, c'est encore un poignard en fer gallo-romain, avec la chaîne qui le tenait attaché au poignet par un bracelet. A l'époque où cet objet m'a été donné la chaîne tenait encore au poignard, elle s'en est détachée depuis.

» J'ai pensé, Messieurs, qu'il était intéressant de vous signaler ces découvertes. »

Nous avons reçu divers ouvrages. Des remerciements sont votés aux donateurs. M. l'abbé Guillon est chargé de faire un rapport sur l'*Histoire de Chartres*, par M. Béthouart.

M. le Président communique une pièce, offerte par M. le docteur A.-G. Gillard et relative à Clément Cugnot de l'Épinay; ce document complète les renseignements déjà fournis sur ce seigneur de Sainte-Radegonde, dans le Bulletin de la Société Dunoise (t. V, p. 188).

M. André Blondel, prié de lire quelques chapitres de son

travail sur les *Institutions Municipales de Chartres*, fait part de ses conclusions sur l'échevinage : il est vivement félicité.

M. l'abbé Langlois donne lecture d'une partie de la très importante et très consciencieuse étude de M. le docteur A.-G. Gillard, sur « François Joulet et sa famille. »

Au nom de la Société, M. le Président adresse ses meilleures félicitations à M. le docteur Gillard.

L'ordre du jour étant épuisé, communication est donnée de la décision suivante, prise dans la dernière réunion du Bureau :

« Désormais la Société logera son Appariteur, au lieu de le payer.

Le Bureau, pour remplacer M. Pierriaux, assimilé aux membres correspondants, a fait choix de M. Maurice Goupillon qui, depuis 1900, est employé au classement de la Bibliothèque.

La situation nouvelle a été réglée au mieux des intérêts de chacun. L'Appariteur devra, en plus du travail fourni jusqu'ici, — ouvrir la Bibliothèque et le Musée : aux Sociétaires tous les jeudis, de 1 h. à 4 h., — aux personnes étrangères à la Société — les autres jours en semaine, autant qu'il le pourra, — cataloguer tout ce qui sera offert à la Bibliothèque et au Musée, — et donner à l'immeuble les soins de propreté ordinaires.

Afin d'établir une permanence de Sociétaires le jeudi, le Bureau a nommé une *Commission* dite *du jeudi*, dont le but est de ménager aux Sociétaires l'accueil le plus cordial, de la part du Bureau ; elle est composée de : membres de droit, MM. le Président, le Bibliothécaire-Archiviste, le Conservateur du Musée ; membres nommés : MM. Aubouin, Badreau, Benoist, Blondel, Brosseron, Gabriel, Guérineau, Guillen, l'abbé Lhomme, Passard. »

La séance est levée à quatre heures.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires.*

MM. Klein (Charles), architecte, 4, rue Piccini, à Paris et à Épernon (Le Prieuré) ; présenté par MM. Charles Geffrier et Roger Durand.

Aulard (Auguste-Baptiste), entrepreneur de menuiserie, 16, rue des Écuyers, à Chartres ; présenté par MM. l'abbé Langlois et Roger Durand.

## SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1903

Président : M. Roger Durand. — Secrétaire : M. Georges Champagne.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, l'abbé Sainsot, le Dr Robin-Massé, l'abbé Langlois, Albert Mayeux, Georges Champagne, membres du Bureau ; Appay, le comte d'Armancourt, Aubouin, Badreau, Baillon, l'abbé Belleau, Béalé, E. Benoist, André Blondel, Brosseron, Corby, Corrard, Denis, Denos, Doré-Bonvallet, Duparc, Georges Durand, Escoffier, Fouju, Gabriel, Mme Gaudeffroy-Penelle, MM. le Dr Gillard, Goupillon, Guérineau, l'abbé Guillon, Hoyau, le Dr Juteau, Léger, Lehr, l'abbé Lhomme, Maugars, Mauger, Nouvel, Paragot, l'abbé Pasquier, Ch. Pétrot, Ch. Porquet, Robinet, Taillandier, l'abbé Vaurabourg.

Excusés : MM. Joseph Cottevielle, le Dr Demantké, Dulong de Rosnay et le vicomte de Pomereu.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de deux membres perpétuels et de neuf membres titulaires.

M. le Président annonce le décès de M. l'abbé Laigneau, curé-doyen de Nogent-le-Roi, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président prononce l'allocution suivante :

« Nous voici réunis pour la première fois dans cet immeuble

qui est devenu notre propriété. Ainsi que nous le verrons ensemble, à l'issue de cette séance, notre installation n'est pas terminée, elle ne pourra pas même l'être tout prochainement, par suite des nécessités budgétaires. Pourtant nos différents services sont organisés, notre Bibliothèque et nos réserves sont méthodiquement classées. Les objets destinés à composer notre Musée, dès aujourd'hui reconnus, pourront être exposés, quand les salles auront été préparées pour les recevoir.

» Grâce à cette prise de possession, depuis tant d'années projetée et jusqu'alors ajournée, un centre de travail est créé, et quelques zélés s'y sont groupés, dont le nombre augmentera promptement. Les résultats déjà obtenus nous permettent de bien augurer de l'avenir.

» Votre Bureau, réuni le 3 septembre, après avoir pris connaissance des dispositions prises et du travail réalisé, a voté des félicitations aux membres de bonne volonté qui nous ont offert leur concours : MM. Gabriel et Hurtault, qui se sont occupés du jardin ; MM. le comte d'Armancourt, Denizart, Passard et Rousseau-Renvoizé, qui ont reconnu et classé les numéros de nos collections ; M. l'abbé Langlois auquel nous sommes redevables de la remarquable installation de la Bibliothèque et de sa salle de lecture ; et enfin M. Maurice Goupillon, notre Appariteur, qui nous a apporté un concours précieux et un zèle absolu.

» Je vous propose de vous unir à votre Bureau pour adresser publiquement à ces dévoués travailleurs les remerciements qui leur sont dus. »

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements.

Il ajoute que, dans sa dernière séance, le Bureau a nommé MM. le comte d'Armancourt, Fouju et Passard, conservateurs du Musée (en dehors du Bureau).

M. le Président donne communication de la lettre de démission de M. Rousseau-Renvoizé, conçue en ces termes :

« Monsieur le Président,

Tout mon temps étant pris par mes affaires, je vois qu'il m'est impossible de me consacrer, comme je l'aurais désiré,

au classement du nouveau Musée de la Société Archéologique.

» C'est pourquoi je vous adresse ma démission de Conservateur du Musée et de Membre du Bureau. Je vous serai reconnaissant, à la prochaine séance, de remercier en mon nom les membres de la Société, pour la confiance qu'ils m'ont témoignée, en me nommant à des fonctions que je me vois aujourd'hui dans l'impossibilité de remplir.

» Agréez, etc.

» ROUSSEAU-RENVOIZÉ. »

Le projet d'excursion aux Vaux-de-Cernay n'ayant pu aboutir, M. Roger Durand propose d'y substituer une visite aux Musées et monuments de la ville du Mans, pour laquelle il s'est assuré le précieux concours de M. Robert Triger, président de la Société des antiquaires du Maine. — Cette excursion, dont il expose les grandes lignes, aurait lieu le jeudi 22 octobre. Adopté à l'unanimité.

Sur la motion de M. le Président, des félicitations sont votées à M. Boutruche, rue Serpente, n° 10, à Chartres, qui, au cours de réparations faites à la façade de son immeuble, a eu l'intelligence de conserver intacts, au ras du sol, une ouverture en forme de meurtrière, et, au premier étage, une fenêtre, présentant toutes deux un intérêt archéologique. Il est à souhaiter que tous les propriétaires suivent ce bon exemple.

M. le Bibliothécaire signale particulièrement aux Sociétaires, parmi les périodiques et les ouvrages reçus :

« De M. Albert Chamberland, professeur au lycée de Reims, une nouvelle et très intéressante étude sur le XVI^e siècle : *Recherches sur les réformes financières en Champagne à l'époque de Henri IV et de Sully*, dans les *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 1901-1902, t. I^er (III^e vol.), pp. 243-271 ;

De M. le chanoine Métais, une communication au *Comité des travaux historiques* sur *Une ratification du traité d'Hamptoncourt* (1562-1568), qui confirme la trahison du vidame de Chartres, Jean de Ferrières, d'après un document de la collection de M. l'abbé Crancée, dans le *Bulletin historique et philologique*, 1902, pp. 438-448, et fac-simile ;

De M. le sénateur Labiche, président du « Groupe français de l'Union interparlementaire pour l'arbitrage national » (1900), un hommage du *Compte-rendu de la Xe conférence* (Paris, imp. Nationale, 1901), avec médaille commémorative ;

De M. Raoul Bonnet, un don de 57 volumes de la *Société de l'Histoire de l'Art Français*. Les travailleurs apprécieront certainement cet envoi qui comble une lacune importante dans notre Bibliothèque ; la collection est munie d'une excellente *table* (1851-1896), comme sait les faire M. Maurice Tourneux ; elle contient, en outre, de véritables instruments de recherches : on peut citer particulièrement les *Procès-verbaux de la Commission des Monuments*[1] (8 nov. *1790*-16 mars *1794*) ; publiés, avec pièces annexes, table et préface, par le savant qu'est M. L. Tuetey, ils complètent et éclairent les *Archives du Musée des Monuments Français* et les *papiers de Lenoir*[2], mis au jour il y a déjà quelques années ;

De M. Auguste Mallet, quelques pages sur les *Haches néolithiques de l'arrondissement de Chartres*, dans l'*Homme préhistorique* (1903, n° 8) ;

De M. Dauzat, inspecteur d'Académie, le don de ses ouvrages :

*Les travaux manuels à l'école primaire,*

*La géologie dans les écoles normales,*

*Questions d'éducation et d'enseignement ;*

De M. Watrin, le don de son ouvrage :

*Code rural et Droit Usuel ;*

De M. le docteur Gabriel Gillard, le don des nos 28 à 36 de l'Echo du Merveilleux, contenant une série d'articles sur *Thomas Martin, de Gallardon,* et, en communication, plusieurs estampages de pierres tombales de Gallardon ;

De M. G. Brosseron, le don de plusieurs ouvrages ;

De M. Gustave Duchon, et de M. Darreau, doreur, le don d'une trentaine de cartes postales relatives aux monuments de Chartres ;

D'un archéologue aussi aimable que distingué, M. Léon de Vesly, un article sur les *Découvertes préhistoriques et gallo-*

[1] *Nouvelles Archives de l'Art français*, 3e s., t. *XVII* et *XVIII* (2 in-8o), 1902 et 1903.

[2] *Inventaire général des richesses d'art de la France*, (3 in-4o), 1883-1897.

*romaines*, en 1902, *dans la forêt du Rouvray* (aux Essarts et au Grésil) ; ce travail vient de paraître à la fois dans le *Bulletin archéologique* du Ministère (1903, 1re livr.), dans *l'Homme préhistorique* (1903, n° 8), et dans le *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*. J'ai eu la bonne fortune de suivre ces fouilles, en spectateur vivement intéressé et par la méthode et par les résultats ;

De M. Aveneau de La Grancière, la fin d'une excellente étude sur *Le Préhistorique et les époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne, dans le centre de la Bretagne-Armorique*, dans le *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan* (*1902*) ;

De M. Georges Fauquet, directeur du *Nogentais*, une notice sur *Les armes de Nogent-le-Rotrou*, dans le *Bulletin de la Société percheronne* (t. II, nº 4). »

Sur la proposition de M. le Président, des remerciements sont votés à M. E. Benoist, membre de la Commission du Cinquantenaire, qui a pris la peine de relever les titres des ouvrages de nos membres figurant dans notre Bibliothèque et d'envoyer une note à chaque auteur. Grâce à ce travail, nous recevons de nos confrères les ouvrages qui nous manquaient.

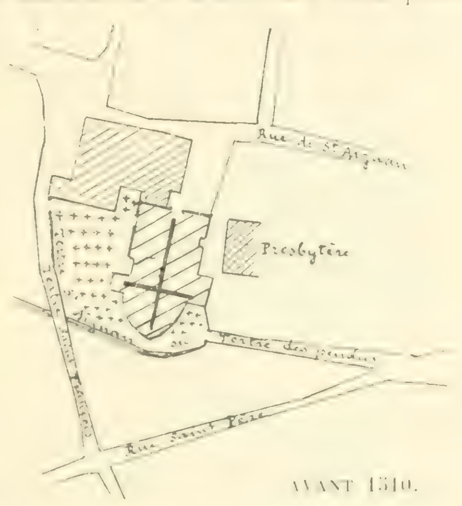
La parole est donnée à M. l'abbé Langlois pour son intéressante communication sur le

## TERTRE SAINT-AIGNAN

« Depuis longtemps on confond, à Chartres, dans le langage courant, les tertres Saint-Aignan et Saint-François. L'erreur a sa source dans ce fait qu'autrefois ces deux tertres avaient une entrée commune place de l'Etape-au-Vin, et une issue dans la même rue Saint-Pierre, l'un vers le haut et l'autre vers le milieu. L'orientation du tertre Saint-Aignan a été modifiée.

L'*Aganon vetus* parle d'une « via angusta que descendit de rostro ad cemeterium Sancti Aniani » ; donc, au XIIe siècle, on descendait de notre place de l'Etape-au-Vin au cimetière Saint-

Aignan, actuellement jardin du presbytère. Au XIIIe siècle, le tertre Saint-François, comme la rue Saint-Père, avait déjà nom, en raison de sa déclivité (collis de Teneul) ; le tertre Saint-Aignan offrait une pente plus douce. — Avant 1510, la Fabrique de Saint-Aignan, émue des désordres et des profanations dont ce lieu était l'objet, entreprit de fermer au public le passage du cimetière, et elle s'appuya pour cette mesure sur l'existence de l'autre tertre. Il y avait d'un côté le tertre qu'on appela tertre Saint-Aignan, du Mouton-Vert, Saint-François ou des Cordeliers, et d'un autre, celui qu'on désigna aussi tertre Saint-Aignan ou des Pendus. Ce changement est indiqué dans un procès de 1762 ; un *Factum*[1] a été rédigé pour la famille Juteau, propriétaire de la maison dans laquelle nous sommes réunis, contre les marguilliers de Saint-Aignan. Il s'agissait de réparations urgentes au mur de soutènement de l'église qui menaçait ruine ; les marguilliers désireux de prouver que cette charge incombait à la ville de Chartres, et non à l'Œuvre de Saint-Aignan, produisirent une sentence du Prévôt, rendue en 1510. De l'extrait cité, il ressort que le passage supprimé avant 1510, était une servitude publique, et que la Fabrique avait été autorisée à le déplacer, en concédant une autre voie de mêmes proportions sur son terrain, entre le presbytère (maison Davigo) et l'église ; de la sorte le tertre Saint-Aignan eut sa nouvelle issue sur le cloître.

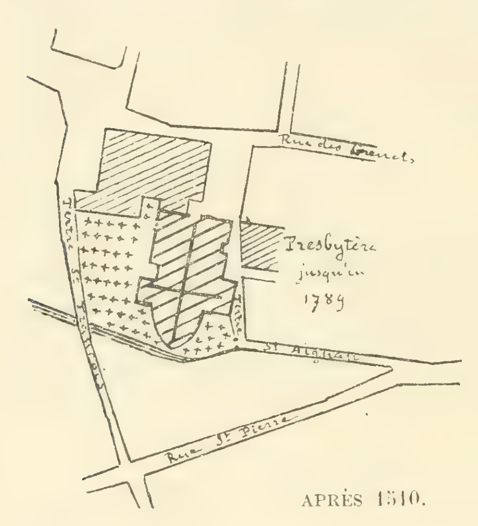


AVANT 1510.

[1] B. de Chartres, nº 26.892. Il existe à la B. Nationale deux autres Factums relatifs à ce procès ; la Société Archéologique possède une copie d'un plan relevé en 1758. — Nous devons à M. le comte d'Armancourt ces deux esquisses de l'état des lieux avant et après 1510.

Un coin, près de la tour, était affecté à la sépulture des suppliciés, d'où le nom de cimetière et de tertre des Pendus. Saint-Aignan était d'ailleurs la paroisse du château et de la prison ; il y avait, dans le quartier, la rue de la Gibeterie et le Pilori. C'est au-dessous de ce cimetière que se trouve le poteau de justice de Fontenay-sur-Eure, exposé dans le jardin de notre Société.

Dans des papiers acquis à la vente Chevrier (1900), on a trouvé une note du XVIIIe siècle, ainsi conçue : « Ceci est extrait de la tombe de M. Montean, curé de Saint-Aignan, il mourut [1678] de plurésie et de fatigues qu'il avait prises dans plusieurs voyages de Chartres à Paris pour rachetter un misérable de la roüe. Ce digne pasteur voulut être enterré avec tous les criminels, condamnés à mort ; où on voit encore aujourd'hui sa tombe ; mais depuis, par respect, on enterre les criminels à l'autre bout du cimetière : D. O. M. | Hic jacet | Vir Joannes Montean | hujus Ecclesiæ quondam rector | Pauper cum pauperibus | Quorum, dum vixit, pater fuit | Illos, et hanc ædem sacram | Suos heredes instituit | Hunc mors sustulit ex oculis | Ne lugeas | Diues meritis | In œternum victurus | in cordibus viuit. | Obiit decima sept. die nouembris. | Anno reparatæ sal. M. D. C. LXXVIII | ætatis suæ LI. | Requiescat in pace. | Hocce pietatis suæ | monumentum, mærentes | paræciani | posuere ».



APRÈS 1510.

Il y a là quelques notions, susceptibles de dissiper l'incertitude, laissée par les lignes suivantes du *Tableau de Chartres en 1750* : « .....une rue, dont le nom n'est pas connu, reliait ce tertre [des Pendus] au tertre Saint-François ».

M. l'abbé Langlois donne ensuite lecture de son excellent travail sur la « Méthode des études historiques », qui n'est que l'avant-propos à une *Introduction à l'Histoire de la Beauce et du Perche* qu'il prépare.

M. l'abbé Sainsot ajoute que les *Inventaires-sommaires* ne donnent pas toujours satisfaction, et ne rendent pas les services que l'on devrait en attendre, attendu qu'ils n'indiquent souvent que les dates extrêmes et le nombre de pièces.

M. Mayeux poursuit la lecture de son intéressante étude sur l'esthétique religieuse, et, avant de passer à l'esthétique de l'art chrétien, traite l'Art Indien.

M. Denos lit une notice sur la pierre tombale de Charles Fleuriau et de Françoise Guillemin, sa seconde femme, seigneurs d'Armenonville-les-Gâtinaux, monument érigé primitivement dans l'église de cette paroisse.

M. le Dr A.-G. Gillard, communique à l'assemblée l'estampage qu'il en a pris.

Il continue la lecture de son très documenté travail sur « François Joulet et sa famille. »

Au nom de la Société, M. le Président adresse de vives félicitations aux auteurs, dont les communications ont été saluées par les applaudissements unanimes des membres présents.

M. d'Armancourt demande la parole et pose en ces termes, la question suivante :

« La Société Archéologique pourra-t-elle donner, à sa prochaine réunion, la réponse à la question suivante :

M. Merlet, qui a découvert le Puits des Saints-Forts, et qui a rétabli le haut et la margelle dudit puits, a-t-il eu une raison spéciale pour faire ce travail apparent, tel qu'il est visible actuellement ?

*Pourquoi* n'a-t-il pas fait exécuter ce travail d'après la reproduction du Puits des Saints-Forts, qui se trouve sous la statue de sainte Modeste, le tout visible au revers exté-

rieur du porche septentrional de la cathédrale, côté du clocher ? ».

M. Albert Mayeux a vu sur la pierre tombale d'un seigneur de Fontenelles, en Brie, que celui-ci s'intitulait encore seigneur de Ronqueux en Beauce ; il demande où se trouvait cette seigneurie.

Il est répondu que le village de Ronqueux était proche Dampierre (Seine-et-Oise).

M. Lehr, ayant remarqué sur la cathédrale de Coutances, une pancarte reproduisant la loi défendant l'affichage sur les monuments publics et les articles du code pénal relatif aux dégradations des monuments, émet le vœu que l'on s'inspire de cet exemple pour nos monuments chartrains.

La séance est levée à 4 h. 1/2, et les assistants visitent en détail le nouvel Hôtel de la Société.

---

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres perpétuels.*

MM. Georges Lucas, sous-chef du contentieux de la Société Générale, 4, rue de Stockholm, à Paris ;

Joseph Lucas, à la Marbellière, commune de Joué-les-Tours (Indre-et-Loire) ; présentés par MM. Emile Lefebvre et R. Durand.

*Membres titulaires.*

MM. Henri Alexandre, rue des Bouchers, Chartres ; présenté par MM. Passard et l'abbé Langlois.

l'abbé Georges Beaumert, curé de Cherizy ; par MM. Georges Champagne et l'abbé Langlois.

l'abbé Armand Charpentier, curé de Challet ; par MM. Emile Guérin et l'abbé Langlois.

l'abbé Paul Collin, curé de Muzy (Eure) ; par MM. G. Denos et G. Champagne.

MM. Paul DAUPELEY, imprimeur, à Nogent-le-Rotrou ; par MM. G. Champagne et R. Durand.

le commandant de gendarmerie DELBAUVE ; par MM. Dauzat et R. Durand.

Louis GUÉRIN, instituteur à Yèvres (10, rue du Cardinal-Pie, Chartres) ; par MM. Badreau et Guérineau.

Jacques TACHOT, propriétaire à Thivars ; par MM. Passard et l'abbé Langlois.

l'abbé MAUNY, curé de Baignolet ; par MM. les abbés Belaue et Sainsot.

## Ouvrages reçus en juin-septembre 1903.

1127 et 1128. — *Béthouart* (A.). — *Histoire de Chartres, 1789-1900.* — Chartres, 1903, 1re et 2e édition, 2 in-8°, II-431 et 362 p. (*Don A. Béthouart.*)

1145. — *Béthouart* (A.). — Rapport sur le matériel et les procédés des usines agricoles et des industries alimentaires. — [Exposition universelle internationale de 1889 à Paris.] — Paris, impr. Nationale ; 1891, in-4°, 64 p. (*Don A. Béthouart.*)

1146. — *Béthouart* (A.). — Mouture du blé, appareils de blutage et de sassage. Bluteries planes multiples à plateaux et à tamis. — Chartres, Garnier, 1892 ; in-8°, 16 p. (*Don A. Béthouart.*)

1147. — *Béthouart* (A.). — Histoire du *blé* dans la *Beauce*. — Chartres, Garnier ; 1888 ; in-8°, 45 p. (*Don A. Béthouart.*)

1148. — *Béthouart* (A.). — A travers champs. — in-12, 6 p. (*Don A. Béthouart.*)

2103. — *Béthouart* (A.). — Excursions (Beaulieu, cap Ferrat, Monaco). — Chartres, Garnier ; 1900, in-18, 72 p. (*Don A. Béthouart.*)

2104. — *Béthouars* (A.). — En Autriche : Salzkammergut, Styrie, Carinthie, Alpes Dolomitiques, Tyrol, Stelvio. — Paris, A. Ghio, 1890, 4e édit., in-18, 398 p. (*Don A. Béthouart.*)

119 A et B. — *Blondel* (André). — Essai sur les *Institutions municipales de Chartres*, spécialement du XIIIe au XVIIe siècle. — Chartres, 1903, 1 in-8°, 106 p. ; 2 ex. (*Don A. Blondel*

1081. — *Bonnet* (Raoul). — Visite du prince *Henri de Prusse* au château d'*Anet* (septembre 1784). (Extr. des P.-V. de la S. A. d'E-et-L. — Chartres, imp. Garnier ; 1903 ;in-8°, 8 p. (*Dépôt.*)

1149. — *Brosseron* (J.). — Une excursion aux *monuments préhistoriques* de *Maintenon* et de *Gallardon*. — Chartres, imp. Industrielle et Commerciale ; in-8°, 4 p. (*Don J. Brosseron.*)

1138. — *Chamberland* (Albert). — Recherches critiques sur les *réformes financières* en Champagne à l'époque de Henri IV et de Sully. — Reims, imp. de l'Académie 1902 ; in-8°, 29 p. ; notes manuscrites de l'auteur. (*Don A. Chamberland.*)

742. — *Chevard* (V.) — *Histoire de Chartres* et de l'ancien pays chartrain, avec une description statistique du département d'Eure-et-Loir. — Chartres, Durand Le Tellier ; an IX, 2 in-8°, 571 et 600-103-11 p. (*Don G. et R. Durand.*)

2106. — *Clerval* (Abbé A.). — *Chartres*, sa cathédrale, ses monuments ; guide chartrain. — Paris, imp. J. Mersch ; in-8°, 207 p. (*Don A. Clerval.*)

3525. — *Cochin* (Ch.-N.), Henry (Charles). — *Mémoires inédits sur le comte de Caylus, Bouchardon, les Slodtz* ; 1880, in-8°., 193 p. (*Don R. Bonnet.*)

3525. — Correspondance des Directeurs de l'*Académie de France à Rome* avec les surintendants des Bâtiments, publiée par MM. *Anatole de Montaiglon* et *Jules Guiffrey* (*1666-1774*). — 12 vol. (*Don R. Bonnet.*)

3525. — *Darcel* (A.) et *Guiffrey* (J.). — La Stromatourgie de Pierre Dupont, ou l'excellence des *tapis* dits de Turquie, 1882, in-8°., XLVII-148 p. (*Don R. Bonnet.*)

2102. — *Dauzat*. — La *géologie* dans les écoles normales. — Paris, A. Picard et Kaan ; in-8°, 92 p. (*Don Dauzat.*)

2103. — *Dauzat*. — Questions d'éducation et d'enseignement. — Paris, A. Picard et Kaan ; in-8°, 180 p. (*Don Dauzat.*)

1144. — *Dauzat* et *Deramond*. — Les *travaux manuels* à l'école primaire, à l'usage des écoles de garçons. — Paris, A. Picard et Kaan ; 2 édit., in-8°, 144 p. (*Don Dauzat.*)

2108. — *Denos* (G.). — Le *Clocher* méridional. — Chartres ; 1903 ; in-12, 11 p. ; notes manuscrites de l'auteur. (*Don G. Denos.*)

1077. — Discours prononcés à la cérémonie d'inauguration du Monument élevé à la gloire de Pasteur, à Chartres, le 7 juin 1903. — Chartres, imp. « La Dépêche d'E.-et-L. » ; in-8°, 46 p. (*Don Roussille.*)

3525. — *Félibien* (André). — Mémoires pour servir à l'histoire des *Maisons Royalles* et Bastimens de France. — Paris, J. Baur ; 1874 ; in-8°, XIV-104 p. (*Don R. Bonnet.*)

3525. — *Fidière* (Octave). — *Etat-civil des Peintres et Sculpteurs de l'Académie royale* (*1648-1713*). — 1883, in-8°., XI-94 p. (*Don R. Bonnet.*)

3525. — *Fidière* (Octave). — *Les Femmes Artistes* à l'Académie royale de peinture et de sculpture ; 1885 ; in-8°., 55 p., 2 grav. (*Don R. Bonnet.*)

1079. — *Gabriel* (P.). — Le cinquantenaire et la 32e exposition de la S. d'horticulture et de viticulture d'E.-et-L. (Extr. du B. de la S. d'h. et de v., juin 1903). — 1903 ; in-8°, 7 p. (*Don P. Gabriel.*)

550. — *Gabriel.* — M. le marquis *de Pontoi-Pontcarré*. — in-8°, 3 p. (Extr. du B. de la S. d'h. et de v. d'E.-et-L., avril 1903. (*Don P. Gabriel.*)

3525. — *Granges de Surgères* (Mis de). — *Artistes français des* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (*1681-1787*), extraits des Comptes des États de Bretagne ; 1893 ; in-8°, 246 p. (*Don R. Bonnet.*)

1083. — *Guillon* (Abbé). — *Sainte-Foy à Chartres.* — Chartres, imp. Laffray ; 1903 ; in-8°, 32 p. (*Don J. Guillon.*)

3525. — *Laborde* (Léon de). — *Comptes des Bâtiments du Roi* (*1528-1571*). — 1877-1879, 2 in-8°., LXI-422 et 511 p. (*Don R. Bonnet.*)

691-692. — *Langlois* (Abbé M.). — Catalogue des *Manuscrits* de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (*1856-1903*). — Chartres, imp. Garnier ; 1903 ; in-8°, 64 p. ; 2 ex. (*Dépôt.*)

3525. — *Lavigne* (H.). — *Etat-civil d'artistes français du* XIXe *siècle*, (*1823-1881*). — 1881, in-8°, VI-216 p. (*Don R. Bonnet.*)

2101. — *Lehr* (Henry). — *L'Edit de Nantes.* — Lausanne, impr. G. Bridel et Cie ; 1898 ; in-18, 30 p. (*Don H. Lehr.*)

1130. — *Martin* (Abbé J.-B.). — M. le chanoine *Ulysse Chevalier*. Une carrière scientifique. — Lyon, imp. Emmanuel Vitte ; 1903 ; in-12, 12 p. (*Don J.-B. Martin.*)

3525. — Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des *Membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, publiés par MM. *L. Dussieux, E. Soulié, Ph. de Chennevières, Paul Mantz* ; *A. de Montaiglon.* — Paris, J.-B. Dumoulin ; 1854 ; 2 in-8°, XLIV-480 et 514 p. (*Don R. Bonnet.*)

223. — *Merlet* (Luc.). — Une colonne de *Bretons à Chartres*. — Vannes ; 1892 ; in-8°, 17 p. (*Don R. Merlet.*)

1151. — *Merlet* (René). — *Chartres.* (Extr. de la Revue « Le Monde moderne ». — Paris, A. Quantin ; in-8°, 16 p. (*Don H. Passard.*)

3525. — *Montaiglon* (Anatole de). — Notice sur l'ancienne *Statue*

équestre *de Louis XIII...*, suivie de sonnets sur le Jugement dernier de Michel-Ange ; — 1874-1896, in-8°., 96 p. (*Don R. Bonnet.*)

3525. — *Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793)*. — 1875-1892. 10 in-8°. (*Don R. Bonnet.*)

1134. — Récit de la *fête* célébrée pour l'inauguration du Temple *de la Raison*, dans la ci-devant cathédrale de *Chartres*, le 9 frimaire, l'an 2e de la République une indivisible. — Chartres, Durand ; in-8°, 24 p. (*Don J. Brosseron.*)

2100. — *Robert* (A.). — Guide du touriste à *Châteaudun* ; une promenade dans Châteaudun : le château, la défense du 18 oct. 1870. — Châteaudun, L. Pouillier ; 1903 ; 2e édit., nombr. grav. 2 plans, in-8°, 76 p. (*Don M. Langlois.*)

1135. — *Sainsot* (Abbé). — Un théologien dunois au XVIIe siècle. (Extr. du B. de la S. Dunoise, t. III, p. 293-304. (*Don Sainsot.*)

1136. — *Sainsot* (Abbé). — L'*abbé Bordas* à Arrou. (Extr. du B. de la S. Dunoise, t. VIII). in-8°, 9 p. (*Don Sainsot.*)

1137. — *Sainsot* (Abbé). — Eglise de *Lumeau*. (Extrait des « Archives historiques du diocèse de Chartres) ». — 1901 ; in-8°, 20 p. (*Don Sainsot.*)

1150. — [*Sainsot* (Abbé).] — Les victimes de la Terreur à *Châteauneuf* et à *La Ferté-Vidame*, par Don Quicherche. — Chartres, Garnier ; 1895 ; in-8°, 30 p. (*Don Sainsot.*)

1347. — Union interparlementaire pour l'arbitrage international (session de 1900). Compte rendu de la Xe conférence tenue à Paris, palais du Sénat, du 31 juillet au 3 août 1900. — Paris, impr. Nationale ; in-4°, 190 p. (*Don E. Labiche.*)

1139. — *Veuclin* (V-E.). — Le génie français et la Russie sous Catherine II (1762-1796). — Lisieux, impr. E. Morière ; 1896 ; in-8°, 27 p. (*Don E. Veuclin.*)

1140. — *Veuclin* (V-E.). — Les tapissiers français en Russie. — Pont-Audemer, impr. A. Legrand ; 1896 ; in-8°, 14 p. (*Don E. Veuclin.*)

1141. — *Veuclin* (V.-E.). — Un poète français en Russie : Voltaire et la Russie, Catherine II à la mémoire de Voltaire. — Verneuil, imp. J. Gentil ; 1896 ; in-8°, 16 p. (*Don E. Veuclin.*)

1142. — *Veuclin* (V.-E.). — Les Lyonnais et la Russie au siècle dernier. — Lyon, impr. Mougin-Rusand ; 1896 ; grand in-8°, 24 p. ; notes manuscrites de l'auteur. (*Don E. Veuclin.*)

1143. — *Veuclin* (V.-E.). — Normands et Russes. — in-8°, p. 444-451, 500-507 p. (*Don E. Veuclin.*)

1348. — *Veuclin* (V.-E.). — Mariage russe. — 1898 ; in-f°, 1 p. (*Don E. Veuclin.*)

1349. — *Veuclin* (V.-E.) — Les académies de France et de Russie, leurs rapports au siècle dernier. Extr. de *La Vie Moderne*, 1897). — in-f°, 16 p. (*Don E. Veuclin.*)

755. — *Walleranye* (Prosper). — *Curiosités percheronnes et beauceronnes* ; description, antiquités, anecdotes, légendes, patois, etc., etc. — Paris, Passard ; 1861 ; in-8°, 200 p. (*Don H. Passard.*)

1132. — *Watrin* (H.). — *Code rural* (texte et commentaire) et droit usuel. — Paris, A. Fontemoing ; 1903 ; in-8°, 1044 p. (*Don H. Watrin.*)

## SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1903.

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, l'abbé Sainsot, le Dr Robin-Massé, l'abbé Langlois, Lorin, Mayeux, Georges Champagne, membres du Bureau ; Henri Alexandre, le comte d'Armancourt, Aubouin, Badreau, Bay, E. Benoist, A. Blondel, Brosseron, Corby, Corrard, Delacroix, Denos, Duparc, Escoffier, Gabriel, Mme Gaudeffroy-Penelle, MM. Goupillon, Guérineau, l'abbé Guillon, Guillon, l'abbé Haye, Hoyau, Mme Jourdain, MM. Lehr, Lordereau, Maugars, Mauger, l'abbé Mauny, Mouriot, Armand Mouton, Nouvel, Oudard, Ouellard, Prudhomme, André Ramet, Mme André Ramet, MM. Renault, Robinet, Selleret, le Dr Taillefer, l'abbé Vaurabourg.

Excusés : MM. Louis Bonnard, Bouthemart, J. Cottevielle, le Dr Demantké, Hornung, Passard, Ch. Porquet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de six membres nouveaux.

M. le Président fait part à l'assemblée du décès de M. l'abbé Gaulier, de la Chapelle-Montligeon (Orne), et se fait l'interprète des regrets de la Société.

Il signale les accroissements du Musée :

« 1° Deux blancs d'argent de Charles VIII.

2° Deux blancs d'argent de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Ces 4 pièces trouvées à Senonches et données par M. l'abbé Chauveau, curé de Senonches.

3° Un double tournois de Louis XIII, daté de 1633, donné par M. Dufour. — Ces différentes pièces étant bien conservées, la Commission a décidé de les accepter.

4° La pierre lithographique du portrait de André-Barthélemy Guillard (1767-1846), chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres. Don de M. Lhopiteau, député d'Eure-et-Loir.

5° Deux haches de bronze, trouvées dans un tumulus au Pouldu (Morbihan), en mars 1890. (Don de M^me F. Gaudeffroy-Penelle. »

M. le Bibliothécaire mentionne, parmi les entrées de la Bibliothèque :

« De M. Raoul Selleret, directeur de l'Imprimerie Garnier, un don de 38 brochures ou volumes, édités pour la « Bibliothèque de l'Amateur d'Eure-et-Loir » ; — il y a dans cette série quelques doubles utiles, une dizaine de publications de M. Lucien Merlet, cinq de M. Lecocq, trois de M. Coudray-Maunier, et des ouvrages précieux comme l'*Histoire de l'Imagerie populaire et des Cartes à jouer à Chartres* (Garnier), *Le Livre des Miracles de N.-D.* (Duplessis), et le *Catalogue des Reliques et Joyaux de N.-D.* (L. Merlet) ;

De M. Victor Gilbert, président de la Chambre de Commerce de Chartres, le don du *Bulletin de la Chambre de Commerce de Chartres, depuis 1896* ;

De M. le D^r Chesnel, secrétaire, pour le département, de l'Association des *Médecins de France,* le don du Bulletin de cette Association en Eure-et-Loir, depuis 1895 ;

De M. Gabriel Fleury, une étude *Des portails romans du XII^e siècle et de leur iconographie* (dans la *Revue du Maine,* t. LIII, *1903* (1^er sem.), pp. 31-68, — dans laquelle les portails de Saint-Lazare d'Avallon, de Bourges, du Mans, de Saint-

Ayoul de Provins, de Saint-Loup de Naud, d'Angers, de N.-D. d'Étampes et d'Issy, sont comparés avec le portail royal de Chartres, et sont discutées les conclusions de MM. Marignan et Lefèvre-Pontalis;

De M. Cecil Headlam, la publication d'un charmant petit volume (en anglais), consacré aux principales phases de l'*Histoire de Chartres :* les origines chrétiennes, la féodalité, la cathédrale, ses maîtres de l'œuvre, ses vitraux, l'avènement de la bourgeoisie et l'occupation anglaise, la Renaissance, le siège de 1568, le sacre de Henri IV, la Révolution, l'invasion prussienne. »

Au nom de la Société, M. Roger Durand renouvelle ses félicitations à M. E. Benoist pour son dévouement à la Société.

M. le Président communique à l'assemblée :

1° L'arrêté fixant les dates de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, et du Congrès des Sociétés Savantes, à Paris en 1904.

2° Une circulaire du Comité girondin d'Art public nous informant que le 17 octobre dernier les présidents ou délégués de plusieurs Sociétés d'archéologie, d'amis de monuments, de protection de paysages, d'art public, etc., émus des actes de vandalisme, qui compromettent chaque jour davantage nos richesses monumentales et artistiques, ainsi que les beautés naturelles du sol de France, désireux en outre d'intervenir utilement pour en prévenir le retour, se sont réunis à Paris, et ont arrêté les statuts d'un groupement qui prend ce titre : *Union des Sociétés pour la défense des Monuments, des Paysages, et des Sites.*

Après lecture des Statuts, l'assemblée vote l'affiliation.

3° Une lettre de la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure*, relative à un concours littéraire, organisé conformément aux conditions du legs Lucien Fouché. — Un prix de 600 francs sera décerné en 1905, au meilleur mémoire sur un sujet de biographie ou de critique littéraire, intéressant le département de l'Eure

Les mémoires devront être adressés au secrétaire perpétuel de la Société, à Evreux, avant le 1er avril 1905.

4° Le programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1904.

MM. le comte d'Armancourt, l'abbé Langlois et Albert Mayeux sont délégués par la Société.

La parole est donnée à M. l'abbé Guillon qui rend compte en ces termes de l'*Histoire de Chartres* par M. Béthouart :

## HISTOIRE DE CHARTRES

« Après un court résumé de notre histoire locale, antérieure à la Révolution [1], M. Béthouart, avec les Etats-Généraux commence à nous détailler les faits et gestes de la « bonne ville de Chartres » depuis l'an 1789 jusqu'en 1900. Année par année, « c'est une compilation de faits, mis en ordre chronologique, résumant les événements, les travaux accomplis. »

L'ouvrage comprend quinze chapitres ; les onze du tome premier contiennent les principales données, nécessaires à qui voudra s'édifier sur l'histoire chartraine, depuis la période révolutionnaire jusqu'à Louis-Philippe.

Le tome deuxième est rempli de statistiques nombreuses et fort utiles ; il est plein de choses, vécues par la plupart d'entre vous, messieurs ; je ne puis l'analyser.

Je me borne au premier volume, en commençant par faire une remarque assez importante : sans se laisser arrêter par l'uniformité des sommaires, renfermés dans les tables, que le lecteur procède étape par étape, et il inventoriera des documents extrêmement importants, qu'il pourra ensuite mettre au jour.

[1] T. Ier, p. 22, 1 à 36, introduction. — 1789-1900. — *Histoire de Chartres*, 1903 (2e édition ; 2 in-8° ; le t. Ier (5-IV-431 p.), précédé d'une préface par M. Paul Deschanel, va de 1789 à 1848 ; le t. II (362 p.), s'étend de 1848 à 1900.

Les sources consultées sont la plupart des *Délibérations du Conseil Municipal.*

La politique joue d'abord un grand rôle : les événements qui se déroulaient à travers la France trouvaient dans nos édiles un écho, qu'ils ont soin de consigner par écrit, ou même d'adresser à certains personnages en évidence. Citons un exemple de la soumission passive avec laquelle nos aïeux acceptaient le fait accompli.

En 1813, l'adresse suivante à sa Majesté l'Empereur est votée par nos conseillers municipaux : « Sire, vos fidèles sujets, composant le Conseil municipal de Chartres, partagent dans toute leur étendue les sentiments exprimés par le Conseil municipal de Paris, etc. » (p. 272.)

En 1814, la proclamation ci-dessous est affichée sur les carrefours : « Habitants de Chartres, l'antique et noble race des Bourbons va de nouveau régner sur nous pour notre bonheur : une nouvelle Constitution rend à nos vœux le fils d'Henri IV et de Saint Louis : la paix est faite, la conscription n'enlèvera plus nos enfants au toit paternel, etc. » (p. 301.)

L'agriculture est loin d'être oubliée : grains, commerce, denrées, subsistances, marchés, blé, pain, etc., etc. Ces choses, si intéressantes pour le progrès et le développement du trafic local, reviennent presque à chaque page. Maintes fois l'habile ingénieur se rencontre, avec son expérience consommée, ne négligeant aucun détail pratique : « En 1768, M. Janvier reçoit 150 francs, pour payer les ouvriers, qui ont fait sous ses yeux le modèle d'un moulin à vent de six meules. » (p. 5.)

En 1778, un inconnu remet à l'Évêque de Chartres « neuf mille huit cents livres pour être utilisées à amener à Chartres l'eau d'une fontaine extérieure. (p. 13) ». Suivent des détails curieux exposant la science hydraulique assez rudimentaire de l'époque.

Listes utiles que ces nomenclatures de maires, de conseillers, qui se sont succédé jusqu'à nos jours.

Passerai-je sous silence un historique presque complet de « la comédie » à Chartres, depuis qu'elle se jouait dans notre vieille église de Sainte-Foy, aujourd'hui hélas encore endeuillée ! A vous, amis des arts, il plaira peut-être de connaître toutes les pièces interprétées sur notre scène : feuilletez les pages de M. Bethouart, vous serez satisfaits

Un rural se contentera de redire avec Morainville :

Qu'ils sont gros ! qu'ils sont longs !
Qu'ils sont fermes, durs et ronds !
Qu'ils sont beaux ! qu'ils sont frais
De Mainvilliers les navets. (p. 416.)

Tout ce qui a trait à la religion, pendant les mauvais jours, est assez bien analysé, mais en certains passages, l'auteur est d'un laconisme excessif. Ainsi, à la p. 76, il dit simplement : « les paroisses furent supprimées », sans indication de la date exacte, sans mention des paroisses de Sainte-Foy, de Saint-Maurice, et d'autres, qui protestèrent. P. 73, il cite l'inventaire succinct fait dans les couvents de la ville, sans même indiquer le sommaire des personnes, des objets soumis au recollement.

Pour ce qui concerne le chapitre de Chartres, au lieu de mentionner le titre de ses doléances, n'eût-il pas été d'un intérêt capital de reproduire en entier toutes les plaintes si légitimes des chanoines ; ne valent-elles pas mieux que les diatribes fulminées par le défroqué Bouteiller et le procureur Guillard, relatées in-extenso aux pp. 118 et 120.

Observation assez importante, l'auteur dit aux pp. 107 et 229 : « Chartres ne vit pas une seule exécution, les mauvais jours de la Terreur ne furent pas souillés de sang... Il n'y eut à Chartres aucune exécution politique. »

Dans l'intérêt de la gloire chartraine et de la moralité publique, j'étais tout disposé à admettre cette assertion, formulée par l'auteur.

Mais l'historien m'avait raconté l'installation d'une nouvelle administration municipale ; celle-ci inaugurait les statues de Brutus, de Pelletier et de Marat ; elle faisait abattre les signes extérieurs du culte : plus de croix ni de calvaires. (p. 108.) La Société Populaire tyrannisait de plus en plus la municipalité qui n'osait guère résister. Un registre était ouvert où « tous les prêtres de quelque culte que ce soit », c'est le texte, « qui voudraient renoncer à leur métier de charlatan, seraient invités à venir inscrire l'abjuration. » (p. 117.) Les officiers municipaux étaient « harcellés, harassés, souvent menacés ». Qu'une occasion se présente au Comité de surveillance révolutionnaire, et ce dernier, malgré Judel,

d'accord avec l'accusateur public Leguay, extorquera à la municipalité une sentence capitale.

Ainsi fut fait. Qu'on lise la « Notice biographique sur M. Jacques-Louis Brière, en son vivant vicaire de Coltainville et desservant de Senainville, décapité sur la place des Epars le 5 fructidor an II, comme réfractaire à la constitution civile du clergé. » Les documents irréfragables ont été puisés par l'abbé Brière, curé de N.-D. de Chartres, aux archives du greffe du Tribunal. Donc, le sang a coulé dans notre ville. Pourquoi M. Béthouart n'a-t-il pas trouvé trace de cette décapitation dans les archives de la mairie[1]. Selon M. l'abbé Brière, des mains habiles ont depuis fait disparaître des pièces intéressantes qui auraient pu fournir des détails. Honteux du meurtre inique qu'ils avaient commis, les hommes au pouvoir firent tout ce qu'ils purent pour cacher leur crime et l'ensevelir dans l'oubli, tant ils sentaient que la postérité leur adresserait un jour de cruels reproches et que ce lâche attentat entacherait à jamais leur réputation.

L'ouvrage de M. Béthouart contient des documents d'une importance capitale pour la localité ; ils sont en très grand nombre. Pourquoi faut-il que toutes les pages soient dénuées de l'indication des sources où l'on a puisé ? Quiconque voudra utiliser ces données précieuses, les confronter avec l'original, pour en attester la fidélité et l'exactitude, devra de nouveau rouler son rocher de Sisyphe, parcourir derechef ces volumineux et fastidieux registres déposés aux archives municipales : il eût été si facile à l'érudit de désigner la cote à chaque page, la besogne des travailleurs aurait été moins ardue ! *Experto crede*... Que M. Lecocq a causé de déboires à votre serviteur !...

Un autre vœu serait que la troisième édition fut armée de *tables*, non seulement chronologiques, mais alphabétiques, de personnes et de matières. Dans notre siècle de vapeur, on aime les choses simplifiées. Je traite de la cathédrale de Chartres, par exemple, si j'ai sous les yeux l'indication de

[1] Une vénérable dame chartraine m'a affirmé tenir de gens sérieux, que deux religieuses de la Providence ont été brûlées pendant la Révolution dans sa cour. L'on voit bien sans doute que les flammes ont léché les murs, mais il faut d'autres preuves plus positives pour soutenir pareille affirmation.

toutes les pages se rapportant à mon sujet, je remercie l'auteur de m'avoir abrégé le travail...

En dépit de ces quelques remarques, l'*Histoire de Chartres* est un véritable monument. »

M. l'abbé Guillon lit ensuite une partie de son « Historique des Congrégations chartraines de femmes antérieures à la Révolution ». Son mémoire est renvoyé à la Commission de publication.

M. Mayeux prie les Sociétaires de vouloir bien lui faire crédit jusqu'à la prochaine séance pour son compte-rendu de la visite au Mans.

Il continue la lecture de sa très intéressante étude sur l'esthétique religieuse, et traite spécialement de celle des premiers chrétiens jusqu'au règne de Constantin.

M. Denos fait une communication fort documentée sur « Un coin de la Haute-Ville : le quartier de la place Marceau » où se trouvait, jusqu'en 1795, l'église Saint-Saturnin.

Nos érudits confrères sont félicités et remerciés par M. le Président, aux applaudissements de tous.

M. Georges Champagne demande la parole, et fait la communication suivante, sur les

## ARCHIVES DE VILLEBON

« La vente de la collection d'autographes de M. le marquis de Pontoi-Pontcarré comprenant : 1° les Archives de Villebon (autographes et documents historiques du XVI^e siècle) ; 2° autographes de divers personnages célèbres, a eu lieu samedi dernier 14.

Tout un public d'historiens, de mémorialistes, d'hommes de lettres et de collectionneurs était là, constituant une des salles les plus curieuses que l'on ait vues.

Disons, tout de suite, qu'il y eut quelques enchères tout à fait sensationnelles, et comme il en a été peu enregistré jusqu'ici dans les ventes publiques :

Une lettre de Henri IV à M. de Préaux l'Aubespine, 690 fr. ;

Une lettre de Diane de Poitiers à l'évêque de Limoges, 805 francs;

Une lettre d'Elisabeth, reine d'Angleterre, au roi Charles IX, 905 francs;

Huit lettres de Catherine de Médicis à sa fille, 1.300 francs;

Une lettre de Marie Stuart à M. de Foix, 3.500 francs.

Cette belle vacation, très bien dirigée par M. l'expert Noël Charavay, assisté de notre confrère Raoul Bonnet, a produit, pour 165 numéros vendus, 25.658 francs (20.912 francs pour les 59 numéros dits *Archives de Villebon*). »

Avant de lever la séance, M. le Président dit que le Bureau s'est assuré le concours de quelques Conférenciers, aussi dévoués que distingués, en vue d'offrir, pendant les mois d'hiver, quelques conférences d'Art, d'Histoire et d'Archéologie, aux Sociétaires et à leurs familles. Ces causeries seront toujours accompagnées de projections.

La première sera donnée dès ce soir, à 8 heures, par M. Nouvel, professeur au Lycée Marceau, sur l'*Art dans l'ancient Orient (Egypte et Assyrie)*.

Le nombre limité des places disponibles exigera la distribution des *cartes*, huit jours à l'avance, moyennant une légère indemnité, destinée à acquitter les faux-frais de tout genre occasionnés par la soirée.

La séance est levée à quatre heures et demie.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires.*

MM. Edouard LEFÉBURE, château du Boullay-Saint-Clair Boissy-le-Sec; présenté par MM. le comte d'Armancourt et de Marcy.

Paul LEFÉBURE, 43, avenue Montaigne; par MM. Edouard Lefébure et le comte d'Armancourt.

l'abbé J. LEJARD, licencié ès lettres, professeur au Petit-Séminaire, Nogent-le-Rotrou; par MM. les abbés Claireaux et Langlois.

MM. Maurice DURAND, 12, rue Serpente ; par MM. Georges et Roger Durand.

BARUÉ, pharmacien, rue de la Clouterie ; par MM. Roger Durand et l'abbé Langlois.

Mlle Henriette JOURDAIN, rue des Grenets ; par Mme Léon Haye et M. Roger Durand.

## Ouvrages reçus en Octobre-Novembre 1903.

1916. — *Aquenza* (Giuseppe). — *Lexique italien*-français. Paris, Boyveau et Chevillet ; p. in-8°, 523 p. (*Acquisition.*)

1917. — *Aquenza* (José). — *Lexique espagnol*-français. Paris, Boyveau et Chevillet ; p. in-8°, 364 p. (*Acquisition.*)

2119. — Catalogue de la deuxième exposition de *Portraits du siècle*, ouverte, au profit de l'œuvre, à l'École des Beaux-Arts, le 20 avril 1885. Paris, 1885 ; p. in-8°, 108 p. (*Don d'Armancourt.*)

2122. — *Chesnel* (Dr Ferdinand). — Étude clinique sur le *cancer* latent *de l'estomac*. Paris, V. A. Delahaye et Cie ; 1877 ; in-8°, 116 p. (*Don F. Chesnel.*)

2124. — *Chesnel* (Dr Ferdinand). — Le centenaire du *cours* départemental *d'accouchement*, installé à l'Hôtel-Dieu de Chartres (1802-1902). Chartres, imp. Durand ; 1903 ; in-8°, 109 p. (*Don F. Chesnel.*)

2141. — Coutumes des *Chevaliers de la Table-Ronde*. Chartres, imp. Garnier ; 1887 ; in-8°, 48 p. (*Don Imp. Garnier.*)

1352. — *Douët-D'Arcq*. — *Collection de sceaux*. [Archives de l'Empire, inventaires et documents.] Paris, H. Plon ; 1863-1868 ; 3 in-4°, XVI-CXV-696, 716, 533 p. (*Don Archives Nationales.*)

3536. — *Dupont*. — *Mémoires* et notes du Capitaine Dupont de Maintenon (E.-et-L.), survivant du radeau de « La Méduse » ; publiés par E. Lecœur, avec la collaboration de M. le Dr Robin-Massé. Chartres, Garnier ; 1903 ; in-8°, 105 p. (Extr. des M. de la S. A. d'E.-et-L., t. XIII.) (*Dépôt.*)

1353. — Factum [incomplet, contenant l'inventaire des biens de la Seigneurie de] *Marville-les-Bois* ; in-f°, pp. 3-22. (*Don abbé Marquis.*)

2115. — *Fauquet* (Georges). — *La Bourbonnaise de Margon.* Nogent-le-Rotrou, imp. E. Lecomte ; 1902 ; in-8°, 83 p. (*Don G. Fauquet.*)

2116. — *Fauquet* (Georges). — Notice sur les *Armes de Nogent*. Nogent-le-Rotrou, imp. du « Nogentais »; 1903; in-4°, 7 p. (Extr. du B. de la Société Percheronne d'histoire et d'archéologie, t. II, n° 4, 1903.) (*Don G. Fauquet.*)

3528. — *Foulques de Villaret* (Amicie de). — Élection de *Thibaut d'Aussigny* au siège épiscopal d'*Orléans* (1448-1450); incidents curieux et inédits. Orléans, H. Herluison; 1875; in-8°, 55 p. (*Don A. de Foulques de Villaret.*)

3529. — *Foulques de Villaret* (Amicie de). — *L'enseignement des lettres et des sciences* dans l'*Orléanais*, depuis les premiers siècles du Christianisme jusqu'à la fondation de l'Université d'Orléans. Orléans, H. Herluison; 1875; in-4°, 144 p. (*Don A. de Foulques de Villaret.*)

3530. — *Foulques de Villaret* (Amicie de). — La rançon de *Du Guesclin*. Vannes, imp. Lafolye; 1898; in-8°, 16 p., avec une note manuscrite. (*Don A. de Foulques de Villaret.*)

3531. — *Foulques de Villaret* (Amicie de). — *Bénéfices de l'ancien diocèse d'Orléans*: état nominatif, revenus; d'après deux manuscrits inédits de l'évêché et de la bibliothèque publique. Orléans, H. Herluison; 1888; in-8°, 30 p. (*Don A. de Foulques de Villaret.*)

2110. — *Foulques de Villaret* (Amicie de). — Une épave culinaire du XIVᵉ siècle : quelques pages d'une version inconnue et inédite du *Viandier de Taillevent*. Vannes, imp. Lafolye; 1900; 28 p. (*Don A. de Foulques de Villaret.*)

2111. — *Foulques de Villaret* (Amicie de). — Nos martyrs de la foi : Les *Prêtres orléanais* dans les prisons de la Gironde et sur les pontons de la Charente (*1793-1794*). — Orléans; 1889; 112 p. (*Don A. de Foulques de Villaret.*)

2112. — *Foulques de Villaret* (A. de). — Les antiquités de *Saint-Paul d'Orléans*, d'après des documents inédits (Plans et vue de l'ancienne église). Orléans, G. Séjourné et H. Herluison; 1884; in-8°, 288 p. (*Don A. de Foulques de Villaret.*)

2113. — *Foulques de Villaret* (A. de). — Quelques pages inédites de l'*Histoire d'Orléans*, en 1567 et 1568. Orléans, H. Herluison; 1877; in-8°, 15 p. (*Don A. de Foulques de Villaret.*)

2114. — *Foulques de Villaret* (A. de). — *L'Instruction primaire avant 1789*, à *Orléans* et dans les communes de l'arrondissement. Orléans, H. Herluison; 1882; in-8°, 384 p., avec plan de l'ancienne ville et carte scolaire. (*Don A. de Foulques de Villaret.*)

2134. — *Garnier* (J.-M.). — Histoire de l'*Imagerie populaire* et des

*cartes à jouer, à Chartres* ; suivie de Recherches sur le commerce du colportage des complaintes, canards, et chansons des rues. Chartres, Garnier ; 1869 ; in-8°, 451 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2117. — [Guillon (Abbé)]. — *Mère Marie-Joseph*, religieuse de Notre-Dame, fondatrice et supérieure de l'école libre de Verlès-Chartres. Chartres, imp. Laffray ; 1903 ; in-8°, 48 p. (*Don G. Guillon.*)

2109. — *Headlam* (Cecil). — *The Story of Chartres*. Londres, J.-M. Dent et Cie ; 1902 ; in-8°, 361 p. (*Acquisition.*)

2140. — *Joliet* (L.). — *Alice*, la fille du Peaussier, *et Gehendrin* de Beauce : poésie. Chartres, imp. Garnier ; in-8°, 16 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2130. — *Jourdain* (A.). — Le chansonnier *Morainville*. Chartres, Garnier ; 1861 ; in-8°, 52 p. (*Don Imp. Garnier.*)

3535. — *Lanson* (Gustave). — Programme d'études sur l'*Histoire provinciale de la vie littéraire* en France. Mâcon, imp. Protat ; in-8°, 20 p. (Extr. de la « Revue d'histoire moderne et contemporaine », 1902-1903 ; t. IV, p. 445-464.) (*Don Pierre Caron.*)

2127. — *Lefèvre* (Ed.). — Recherches historiques sur la principauté d'*Anet*. Chartres, Garnier ; 1862 ; in-8°, 239 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2120. — *Lehr* (Henry). — Notions d'*histoire ecclésiastique* pour servir à l'instruction religieuse et aux *familles protestantes*. Paris, Fischbacher ; 1902 ; in-8°, 60 p. (*Don H. Lehr.*)

2142. — *Le Marchant* (Jehan). — Le *Livre des Miracles de Notre-Dame de Chartres*, écrit en vers, au XIIIe siècle, par Jehan Le Marchant, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Chartres, avec une préface, un glossaire, et des notes, par M. G. *Duplessis*. Chartres, imp. Garnier ; 1855 ; in-8°, LXIV-319 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2139. — [Lemolt-Phalary]. — *Alice et Gehendrin*, légende Chartraine. Chartres, Garnier ; 1879 ; in-8°, 107 p., avec une Notice sur Lemolt-Phalary, par E. Bimbenet, 23 p. ; sur papier bleu. (*Don Imp. Garnier.*)

2125. — L'*entrée* de la *Royne* de France, *Alienor*, en la ville et cité de Chartres en *1531*. Chartres, imp. Garnier ; 1881 ; in-8°, 36 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2132. — *Merlet* (L.). — *De l'instruction primaire en Eure-et-Loir avant 1789*. Chartres, Garnier ; 1878 ; in-8°. (*Don Imp. Garnier.*

1030. — *Merlet* (L.). — Catalogue des *reliques et joyaux de Notre-Dame* de Chartres. Chartres, imp. Garnier; 1885; in-8°, 213 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2137. — *Merlet* (Luc.). — Fragment d'un *capitulaire de Charlemagne*. Chartres, Garnier; 1883; in-8°, 32 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2143. — *Merlet* (*L.*). — *L'Oison*, à Charles le Prévost, sieur d'Oisonville. Chartres, imp. Garnier; 1879; in-8°, 39 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2144. — *Merlet* (Luc.). — Histoire des relations des *Hurons et des Abnaquis* du Canada avec *Notre-Dame de Chartres*, suivie de documents inédits sur la Sainte Chemise. Chartres, Petrot-Garnier; 1858; in-8°, VII-XXIII-79 p.; sur papier bleu. (*Don Imp. Garnier.*)

3534. — *Merlet* (L.). — Registres et *minutes des notaires* du Comté de *Dunois* (*1369 à 1676*) : Inventaire sommaire. Chartres, Garnier; 1886; in-8°, 477 p. (*Don Imp. Garnier.*)

1102. — *Merlet* (René). — Le *puits des Saints-Forts* dans la crypte de la cathédrale de Chartres. Caen, imp. H. Delesques, 1902; in-8°, 32 p. (Extr. du compte rendu du LXVII<sup>e</sup> Congrès Archéologique de France, tenu en 1900, à Chartres), — [suivi de : *René Merlet, Bibliographie* (1889-1902)]. (*Don R. Merlet.*)

3533. — *Merlet* (René). — Du lieu où mourut *Henri I*<sup>er</sup>, roi de France, le 4 août *1060*. Paris, E. Bouillon; 1903; in-8°, 7 p. (Extr. du Moyen-Âge. — Année 1903.) (*Don R. Merlet.*)

3532. — *Métais* (Abbé). — Une ratification du *traité d'Hampton-court* (1562-1568). Paris, imp. Nationale; 1903; 11 p. (*Don Métais.*)

2131. — *Meunier* (Georges). — Un poète beauceron : *Collin d'Harleville* (1755-1806). Chartres, Garnier; 1896; 23 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2130. — *Morin* (A.-S.). — Étude sur *Geroust*, député d'Eure-et-Loir à la Convention. Chartres, Petrot-Garnier; in-8°, 75 p.; sur papier bleu. (*Don Imp. Garnier.*)

2120. — *Moutié* (A.). — Notice sur la station de *Chartres*, résumé historique; la ville et ses monuments. Chartres, Garnier; 1851; in-8°, 63 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2138. — *Pedoue.* — Les *premières œuvres* du sieur Pedoue, dédiées à Dieu (rééditées par M. *Lucien Merlet*, avec une notice sur François de Pedoue). Chartres, Garnier; 1876; in-8°, XXXI-154 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2147. — *Provost* (Chanoine). — Pensionnat des Sœurs de Saint-Paul. Angerville (S.-et-O.). *Discours* prononcé à la

distribution des prix, le 31 juillet 1902. Chartres, imp. Laffray ; 1902 ; in-12, 11 p. (*Don Chanoine Provost.*)

2146. — *Quentin* (Abbé). — Funérailles de M. Etienne-Marie-Charles *de Pommereu-d'Aligre*, marquis d'Aligre, décédé le 11 juin 1889. Chartres, imp. Garnier ; in-12, 11 p. (*Don Chanoine Provost.*)

2128. — *Reiset* (Cte de). — Le château de *Crécy et* Madame *de Pompadour*. Chartres, Garnier ; 1875 ; in-8°, 83 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2118. — Régnier (Mathurin). — Œuvres complètes de *Régnier*, nouvelle édition, avec le commentaire de Brossette publié en 1729, par M. Poitevin. Paris, A. Delahays ; 1860 ; in-8°, XXXIII-346 p. (*Don J. Brosseron.*)

2145. — *Salmon* (Michel). — *Le pont de l'Isle*, légende beauceronne. Chartres, Petrot-Garnier ; 1868 ; in-8°, 23 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2133. — *Thomas* (Octave). — Notice sur les *Gabelles*. Chartres, Garnier ; 1866 ; in-8°, 41 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2135. — *V****. (A.). — *Anet* : Diane de Poitiers ; souvenir de la séance de la S. A. d'E.-et-L. tenue au château d'Anet, le 25 juin 1876. Chartres, Garnier ; 1877 ; in-8°, 67 p. (*Don Imp. Garnier.*)

2129. — *Yvert* (Louis). — Historique du *13e régiment de cuirassiers* (1807-1814, et 1891 à nos jours). Chartres, Garnier ; 1895 ; in-8°, 44 p. (*Don Imp. Garnier.*)

---

## SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1903

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, l'abbé Sainsot, Denisart, Dr Robin-Massé, A. Mayeux, l'abbé Langlois, Georges Champagne, membres du bureau ; Amblard, le comte d'Armancourt, Auboin, Badreau, E. Benoist, Gustave Besnard, A. Blondel, Corby, Corrard, Denos, Doré-Bonvallet, Duparc, Escoffier, Gabriel, Mme Gaudeffroy-Penelle, Goupillon, Guérineau, l'abbé Guillon et l'abbé Haye, Hornung, Hoyau, Léger, Lehr, Maugars, Mouriot, Passard, H. Pelé, l'abbé Peschot, Rédréau, Renault, Robinet.

Excusés : MM. Dauzat, le Dr Demantké, Georges Durand, Maurice Durand, Mauger.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de trois nouveaux membres.

L'ordre du jour appelant la nomination d'un membre du Bureau, en remplacement de M. Rousseau-Renvoizé, démissionnaire, M. le Président propose au choix de l'assemblée M. le comte d'Armancourt, qui a rendu à la Société de précieux services lors de l'installation rue Saint-Pierre.

Sur la proposition de plusieurs membres qui, dans la circonstance, trouvent inutile le vote au bulletin secret, M. le comte d'Armancourt est acclamé membre du Bureau. M. le Dr Robin, qui a été le premier à applaudir à cette nomination, demande que le vote par acclamation ne soit qu'un cas tout à fait isolé et ne crée pas de précédent pour l'avenir.

M. l'abbé Langlois signale parmi les ouvrages reçus de nos confrères, pendant le mois de novembre : « de M. *Saint-Pierre*, l'hommage d'une intéressante publication sur le *Congrès de Chartres en 1900*, elle est signée du Tremond, et pourrait être intitulée « Impressions et souvenirs » (in 8°, 102 p.) ; — de M. *G. Brosseron*, plusieurs ouvrages tirés par des *presses chartraines* au XIXe siècle ; — de M. l'abbé *Guérin*, curé-doyen de Saint-Pierre de Chartres, une Notice sur M. le *Chanoine Robé* ; — de M. le Chanoine *Provost*, son article sur *Défendre et porter la Croix* (dans le *Propagateur de l'Alliance catholique* n° 7, décembre 1884) et son ouvrage sur la *Garde Mobile d'Eure-et-Loir et ses Aumôniers* (1870-1871) ; — de M. *René Merlet*, 16 tirés à part de ses différentes études sur le Moyen Age ; — de la Société et Syndicat des *Pharmaciens d'Eure-et-Loir*, ses Comptes-rendus et Statuts (depuis 1895) ; — de Mme Petrot-Garnier, deux années d'almanachs qui nous manquaient. »

Ces livres ont été obtenus, au nom de la Commission du Cinquantenaire, pour notre Bibliothèque et par les soins de M. Benoist.

M. le comte d'Armancourt donne communication des entrées du Musée depuis la séance de novembre :

« Trois pièces romaines, petits bronzes, trouvées rue Saint-Michel, à Chartres, et données par M. Ouellard :

N° 1086. — Dioclétien, revers : JOVI AUGG.

N° 1087. — Maximien Hercule, revers : PAX AUGG.

N° 1088. — Probus, revers : PAX AUG.

Une pièce romaine, gros bronze, donnée par M. Barué-Jatteau :

N° 1889. — Faustine II, femme de Marc Aurèle, revers : ÆTERNITAS S. C.

Deux jetons octogonaux en argent, donnés par le même :

N° 1090. — Association médicale d'Eure-et-Loir, 1849.

N° 1091. — Comptoir national d'Orléans, 1848.

N° 1092. — Un octant en bois et cuivre, marque anglaise, de 1862, donné par M. Léger, ingénieur civil, anciennement à Chartres, remis par M. D. Lelong. »

M. Albert Mayeux donne lecture, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, de son intéressant et très documenté rapport sur la visite de la Société Archéologique au Mans.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce n'est point chose facile de parler du Mans et de ses merveilles. Chacune est un problème, oserai-je vous dire ce que j'en pense.

Auprès du Mans, païs de sapience
Gens pesant l'air, fine fleur de Normands.....

disait La Fontaine. Aujourd'hui, nous trouvons la plus aimable érudition, l'esprit critique le plus perspicace : n'est-ce pas tout ce qu'il faut pour faire un excellent archéologue ; M. Robert Triger en est un vivant exemple.

C'est à la gare même du Mans que le très érudit Président de la Société historique et archéologique du Maine vint chercher ses confrères chartrains. Après quelques mots de bienvenue, empreints de cette affabilité dont il a le secret, il prit la direction de la marche et tout de suite la visite commença. C'est d'abord le Musée : logé dans la partie de l'ancien

couvent de la Couture datant du XVIII^e^ siècle, le Musée n'est que provisoire, et vraiment, c'est grand dommage. A peine peut-on distinguer dans ces galeries sombres les très belles collections de fossiles et animaux de toutes sortes. A peine en des salles trop étroites, peut-on admirer les nombreuses toiles remarquables qu'il renferme : Porbus, Ruydaël, Téniers, Van-Dyck, Lesueur, Simon, Vouet, etc... Par une attention délicate, M. Robert Triger nous conduit devant un tableau représentant un des épisodes les plus dramatiques de la terrible bataille du Mans, le 13 décembre 1793. Marceau, vainqueur des Vendéens, prend sous sa protection une jeune Vendéenne, Angélique des Mesliers, qui implorait son secours. Le souvenir de ce trait de générosité du chevaleresque général, dont Alexandre Dumas a tiré la touchante nouvelle de la Rose Rouge (*Revue des Deux-Mondes*, 1831), ne pouvait être que très agréable aux Chartrains. Vous décrirai-je en détail ces toiles et ces objets précieux? Il eût fallu une journée entière pour les voir. Mais je ne puis passer sous silence le célèbre émail champlevé de Geoffroy Plantagenet, exécuté de son vivant en 1151, aux frais du clergé, pour être mis sur son tombeau dans la cathédrale. Cette pièce unique est un des plus beaux spécimens de l'émaillerie au XII^e^ siècle. Avant de quitter le Musée, nous voyons au bout d'une des galeries de l'ancien cloître, un curieux escalier Louis XV supporté par des trompes en pierre appareillée, exemple remarquable de stéréotomie.

Nous visitons ensuite l'église de N.-D. de la Couture, ancienne abbaye des Bénédictins de Saint-Maur ; fondée par saint Bertrand, la Couture, ou Coulture, fut reconstruite en 995 (de Caumont, *Abécédaire*, p. 112).

De cette reconstruction datent le chœur, le transept, le rond-point, et enfin la crypte qui fut remaniée au XII^e^ siècle comme le prouve le réemploi des anciens chapiteaux du XI^e^, dont plusieurs même servent aujourd'hui de base. A la fin du XII^e^ siècle, les piliers qui divisaient la nef en trois parties furent supprimés, et le tout fut couvert par une voûte. La disposition des sommiers de l'abside est fort curieuse (Viollet-le-Duc, t. VIII, 114). Le transept, autrefois divisé en deux travées, rappelait une disposition rare, qui a probablement existé à la même époque à Notre-Dame du

Fort d'Etampes, dont la crypte offre d'ailleurs beaucoup d'analogie avec celle de la Couture. Le porche, fin XII<sup>e</sup> et commencement XIII<sup>e</sup>, est très remarquable. Enfin, une délicieuse statue de la Vierge, sculptée en 1570, par Germain Pilon, compte parmi les œuvres les plus charmantes du maître.

Hélie, comte du Maine fut enterré à la Couture, le 3 juillet 1110.

En quittant la Couture, nous traversons la place de la République, où s'élève le monument de l'Armée de la Loire. Nous passons devant la Visitation bâtie en 1737, sur les plans de Soufflot et nous arrivons au Musée archéologique. Peu de villes, en France, peuvent se vanter de posséder un pareil trésor aussi artistement présenté. Tous ceux qui n'ont pu assister à son inauguration, au mois d'août dernier, ne peuvent retenir un mouvement d'admiration.

L'ancienne église de St-Pierre de la Cour fut fondée par David, comte du Maine. Hugues Ier, son fils, établi par Hugues de France, en 955, en confirma la fondation. (Art de vérifier les dates). Elle était chapelle des anciens comtes, fut ruinée par les guerres, rétablie par Hélie de la Flèche, réparée par Henri II, roi d'Aquitaine et érigée en collégiale. Elle contenait la châsse de sainte Scholastique, patronne du Mans (Piganiol de la Force, t. X, p. 37). Elle date des Xe, XIe et XIIIe siècles. Les voûtes de la chapelle basse furent refaites au XIVe. C'est dans cette chapelle, qui rappelle beaucoup les caves de Loëns, à Chartres, qu'est aménagé le nouveau Musée.

Deux volumes de catalogue ne suffisent pas pour décrire ces richesses archéologiques, aussi ne puis-je ici que citer au hasard : le plan en relief des ruines romaines d'Allonnes, les statues tombales des comtes de Beaumont-sur-Sarthe, fondateurs de l'abbaye d'Etival-en-Charnie au XIVe siècle ; la très belle statue de chanoine en marbre blanc, style Louis XII, exemple remarquable de la sculpture de cette époque ; le dessin si curieux de l'ancien jubé de la cathédrale, élevé par le cardinal de Luxembourg et aujourd'hui détruit ; l'épée offerte par Louis XIII à Guillaume Masnier, capitaine des arquebusiers du faubourg Saint-Jean ; enfin la célèbre collection des dessins originaux du regretté Eugène Hucher, représentant grandeur nature, presque tous les vitraux de la cathédrale, etc., etc... Vraiment, nous ne savons

qui complimenter davantage, ou de la Société d'Archéologie, qui a su réunir en ce lieu tant d'œuvres remarquables, ou de la municipalité du Mans, qui a si généreusement prêté sa collaboration à l'installation du Musée, et donné le local, exemple malheureusement rare et qui mériterait bien d'être suivi. Dans la cour, nous voyons encore, avant de quitter ce milieu si captivant, de très beaux fragments gallo-romains ; puis, par un étroit escalier, nous gagnons l'étage supérieur et la place située en face le château des comtes du Maine.

Ce palais, aujourd'hui ruiné, fut bâti par Guillaume le Bâtard en 1063 ; en 1110, Foulques V, comte d'Anjou et du Maine, y fit construire la célèbre Salle, à l'occasion du mariage de sa fille avec Hélie de La Flèche. Cette Salle avait 31m 35 de longueur sur 23m 10 de largeur ; elle était divisée en trois nefs d'environ 11 mètres de hauteur, et son faîte s'élevait à 23m 76 au-dessus du sol. Elle occupait tout l'emplacement de la cour actuelle de l'Hôtel de Ville. De cette salle immense, démolie en partie par le comte d'Auvergne, en 1617, il reste une baie énorme aujourd'hui murée. Plusieurs personnes l'attribuent à la salle romane, oserai-je dire quitte à subir l'anathème de tous les Manceaux, qu'elle est simplement de 1761. Mais passons bien vite, faut-il vraiment discuter avec un hôte aussi aimable que M. Robert Triger ? D'ailleurs, cicerone infatigable autant qu'aimable causeur, il nous emmène maintenant à travers le vieux Mans ; et par des chemins connus des seuls archéologues, nous fait voir les merveilles de la vieille ville.

C'est d'abord dans la rue du Pilier-Rouge, l'Hôtel de l'Orme, puis le Pilier du XVIe siècle, qui a donné son nom à la rue, toujours peint du rouge le plus vif ; la Grand'Rue, l'hôtel Saint-Honoré, l'Hôtel du Sénéchal Christophe Perot, la maison d'Adam et d'Ève, véritable bijou, datant de 1520 à 1525, construite pour le fameux médecin astrologue Jehan de l'Espine.

Où M. Robert Triger nous conduit-il maintenant ? Un couloir étroit et sombre, les dames hésitent à s'y aventurer et nous nous trouvons tout à coup en plein Moyen Age : une cour du vieux temps extraordinairement complète, celle du seigneur d'Assé-le-Riboul, tableau parfait, décor digne d'un

Gustave Doré qui eût illustré quelque conte drôlatique, coin d'un autre âge oublié là par le Temps. Passant sous une curieuse maison suspendue, nous gagnons la rue Saint-Pavin. Dans un angle, une jolie niche du XVIe siècle, abritant une sainte Madeleine, et l'Hôtel de Vaux (XVIe et XVIIe siècles) en face, forment un ensemble remarquable. C'est encore une vieille cour, avec un puits moussu et un bel escalier en bois que nous admirons au n° 9 de la rue de la Verrerie. Enfin sculpté, à la Grande-Poterne, nous atteignons les anciens remparts.

L'enceinte gallo-romaine du Mans, datant du IVe siècle, est une des plus curieuses de France. De l'escalier de la Grande-Poterne, nous voyons une très belle tour encore presque complète, et l'ancienne porte dont l'arc plein-cintre en brique a été doublé au Moyen-Age par un tiers-point de pierre.

Nous voici maintenant dans ce faubourg de la Tannerie, célèbre par les combats qui s'y livrèrent à toutes les époques. C'est là que, le 13 décembre 1793, l'armée vendéenne fut obligée de défiler toute entière devant les troupes républicaines, pour chercher à s'enfuir par l'unique pont de la Sarthe. En quelques paroles émues, M. Robert Triger rappelle ces tristes souvenirs et nous indique avec précision l'emplacement des combattants.

L'église Saint-Benoît est tout proche, ou plutôt son chantier, car l'église est en reconstruction d'après les plans de l'architecte, M. Vérité. Saint-Benoît sera une très belle église, de pur style Renaissance ; la vieille église du XIIIe siècle fera place à une réduction de la Trinité de Paris. En voyant les plans, je n'ai pu m'empêcher de me rappeler le discours prononcé par Raoul Rochette, en 1846, à l'Académie Royale des Beaux-Arts, sur la question : Est-il convenable au XIXe siècle de construire des églises en style gothique. « Il » n'y a pour les Arts, disait-il, comme pour les sociétés, » qu'un moyen légitime de se produire ; c'est d'être de leur » temps, de vivre des idées de leur siècle ; c'est de s'appro- » prier tous les éléments de la civilisation qui se trouvent à » leur portée ; c'est de créer des œuvres qui leur soient » propres, en recueillant dans le passé, en choisissant dans » le présent, » tout ce qui peut servir à leur usage. C'est » ce que fit le christianisme à toutes les époques, et c'est ce

» qu'il doit faire aussi à la nôtre, dont il faut que l'on dise
» qu'elle a eu son art chrétien du XIX$^{e}$ siècle, au lieu de dire
» qu'elle n'a su que reproduire l'art chrétien du XIII$^{e}$ au
» XIV$^{e}$ siècles. S'il devait en être autrement, il faudrait,
» effacer de l'esprit et de la langue des peuples modernes, le
» mot Renaissance et l'idée qui s'y attache ; il faudrait
» déclarer non avenus tous les progrès accomplis et tous
» ceux qui restent encore à opérer ; il faudrait immobi-
» liser le présent, et jusqu'à l'avenir, dans la tradition du
» passé ! » Voilà pourquoi malgré tout le talent déployé par
M. Vérité, je regretterai l'ancien Saint-Benoit.

Au delà de la Sarthe, c'est l'église du Pré que nous devons visiter.

Des voitures nous attendent, qui, en quelques tours de roues nous conduisent devant le portail. Je ne dirai rien de ce portail, qui fut peut-être curieux, mais qui est trop restauré. L'intérieur de l'église est au contraire très remarquable. L'abbaye du Pré, fondée par saint Julien, évêque du Mans, dont elle conserve le tombeau, fut augmentée par le pape Innocent II au XII$^{e}$ siècle. Elle était alors charpentée (Viollet-le-Duc, t. I, p. 178). Devenue abbaye de Bénédictines, au XIV$^{e}$ siècle, les voûtes furent refaites sous la charpente. (*Ibid.*) Une belle crypte, aussi importante que celle de la Couture, de curieuses arcatures intérieures, semblables à celles de la Cathédrale, enfin les chapelles absidales et leur corniche supportée par des corbeaux imitant le bois (Viollet-le-Duc, t. IV, p. 327), font de cette église un des monuments les plus remarquables du Mans. Nous remontons en voiture pour traverser la Sarthe sur le pont en X, et, passant sous le tunnel, nous arrivons directement à la belle place des Jacobins. Une courbe savante exécutée par les voitures, permet aux excursionnistes de jouir du merveilleux coup d'œil de la Cathédrale ; vue inoubliable, décor féerique qui, à lui seul, vaudrait le déplacement. Nous arrivons sur le Parvis, autre coin moyenageux absolument complet. Tout autour, les maisons sont remarquables, et en particulier celle de la Tourelle (XVI$^{e}$ siècle) et celle du Grabatoire, ancienne infirmerie des Chanoines. Enfin, un beau menhir, au pied même du clocher, atteste que ce lieu fut sacré dès la plus haute antiquité.

La légende fait remonter la fondation de la Cathédrale du Mans aux premiers temps du christianisme : ce serait Simon le Lépreux qui, ayant pris le nom de Julien, vint à Rome, et de là au Mans pour catéchiser les Cenomans. Liboire, ami de saint Martin de Tours, en fut le premier évêque en 320. L'église fut d'abord consacrée à Notre-Dame, puis à Saint-Gervais, et seulement en 1201 à Saint-Julien (Piganiol de la Force, t. X. p. 41). La construction de la nef serait due à l'évêque Hoel, en 1085, la façade à Hélie comte du Maine (Enlart). La nef fut consacrée en 1120, le 24 avril, par Foulques V, le Jeune, comte d'Anjou et du Maine. Geoffroy Plantagenet y fut enterré en 1127. Hildevert continua la construction jusqu'en 1125. Guillaume de Passavant la reprit, de 1142 à 1186, conduit par le moine architecte Jehan de Vendôme. C'est pendant cette période, vers 1145, que se place la construction du célèbre portail méridional (voir Anthyme Saint-Paul). En effet, en 1134, pendant la lutte entre Robert de Bellème et Herbert Ier Eveille-Chien, la cathédrale fut incendiée comme celle de Chartres. « Cenomanensis et Carnutum consumpta sunt in hoc anno », dit Orderic Vital (t. 5, p. 41.) C'est donc après cette date que le portail du Mans fut construit.

Je ne discuterai pas ici les diverses théories des architectes manceaux, ce n'est pas en quelques minutes que l'on peut résoudre un problème aussi ardu qu'est celui du déplacement du portail de la cathédrale du Mans ; mais, puisque sa comparaison avec le Portail royal de Chartres s'impose, j'oserai dire que ce dernier me paraît plus ancien. Cinq portails pouvaient être comparés entre eux avec quelque succès : Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, Etampes, Chartres, Le Mans et Saint-Spire de Corbeil. Quatre d'entre eux, aujourd'hui, ont disparu presque totalement. De Saint-Denis, il ne reste plus que les dessins de Montfaucon ; de Saint-Germain-des-Prés, que les descriptions de Sauval, et de Corbeil, deux statues.

Si nous comparons les figures si caractéristiques qui les décorent, nous voyons qu'à Saint-Denis comme à Etampes, elles ont un caractère beaucoup plus primitif. Elles sont moins longues, le corps divisé en parties distinctes par le resserrement de la taille, les plis des draperies formant sur

les parties saillantes (poitrine, ventre, coudes et genoux) des cercles concentriques, tels qu'on en observe à Vezelay ou à Moissac. Or, dans les cinq figures du Portail royal de Chartres, à la base du clocher Nord, se trouvent répétés ces mêmes signes caractéristiques. J'ai déjà signalé (Réponse à M. Lefèvre-Pontalis, p. 21) qu'un premier porche avait dû exister, ou tout au moins commencer à être exécuté de ce côté. Ces statues en seraient le reste. Les deux autres portails de Chartres sont au contraire moins primitifs. Les figures y sont plus longues, plus émaciées ; les têtes courtes et carrées, les corps absolument cylindriques, presque invisibles sous les draperies qui tombent en plis fins et droits, sans former aucun des cercles concentriques, si caractéristiques, des premiers. Les statues du portail du Mans sont identiques à ces dernières et peuvent être tout à fait contemporaines, mais non pas antérieures. Dans les chapiteaux qui les couronnent nous voyons, ainsi qu'à Etampes, à Saint-Denis, comme au portail de Chartres, la reproduction, sous forme de petits dais, de la Jérusalem céleste. Au Mans, seules les deux figures de Saint-Pierre et de Saint-Paul en sont couronnées ; les autres statues ont un chapiteau corinthien, comme à la cathédrale d'Angers, ou à Saint-Ayoul de Provins. Donc si nous admettons pour Le Mans la date de 1137 à 1145, que lui attribue M. Gabriel Fleury (*Revue hist. et arch. du Maine*, t. LIII, p. 39) et qui me paraît très justifiée, le Portail de Chartres remonterait de 1138 à 1145, non pas 1160 comme le dit M. Lefèvre-Pontalis, et 1170 M. de Lasteyrie. La date de 1138 conviendrait bien à Etampes, qui, à cette époque, avait pour abbé un fils de France ; 1180 serait au contraire applicable à Saint-Spire de Corbeil, dont les statues d'un art beaucoup plus avancé, se rapprochent du XIII^e^ siècle.

Voilà, certes, une bien longue digression ; mais la question du Portail de Chartres, si complexe, a été trop souvent déviée par de fausses interprétations de textes ou de plans, par ceux qui ne tiennent compte ni de la réalité, ni des faits actuellement visibles et tangibles. Aussi, je ne puis m'empêcher de ramener la discussion sur le monument même et non sur l'avis plus ou moins contestable d'un archéologue prévenu.

En 1180, Jehan sans Terre brûle la ville. Il faut croire que la cathédrale fut alors bien fortement endommagée, car bientôt, en 1217, il fallut la réparer fortement. Tout le chœur fut refait par l'évêque Godefroy de Lodon, qui mourut le 2 août 1255 (Art de vérifier les dates). C'est lui qui eût la malencontreuse idée, afin de remettre la nef plus au goût de l'époque, et pour lui permettre de porter une voûte, de doubler les piliers et les arcs plein-cintres, avec des arcs brisés du plus fâcheux effet. Le chœur est tout à fait remarquable, analogue comme disposition de plan à celui de Bourges. (Viollet-le-Duc, t. XIII, p. 355). Il est terminé par une chapelle absidale, profonde comme à Séez (Viollet-le-Duc, t. IV, p. 297). Ses contreforts se divisent en deux branches, et sont à l'extérieur du plus bel aspect. Ils ont plus de hardiesse que ceux de Notre-Dame de Paris, sans en avoir la maigreur.

Cette époque est particulièrement glorieuse pour la cathédrale du Mans.

En effet, en 1204, Bérengère, fille de Sanche VI, roi de Navarre, et veuve de Richard I^er, roi d'Angleterre, ne pouvant compter sur la bonne foi du roi Jean, son beau-frère, pour son domaine, s'adresse au roi Philippe-Auguste. Après la confiscation des provinces anglaises, en deçà de la mer, ce prince lui accorda la seigneurie du Maine. Elle mourut entre 1230 et 1234 (Art de vérifier les dates), et fut enterrée dans l'abbaye de l'Epau, qu'elle avait fondée. Son tombeau fut, depuis, transporté à la cathédrale (1821).

La construction du croisillon sud, commencée par Mathieu Julien et terminée vers 1390 par Jehan-le-Maçon, fut bientôt suivie de celle du croisillon nord en 1403; par Jehan de l'Ecluse en 1418, et Jehan de Dammartin en 1421, grâce aux générosités de Louis II, comte d'Aragon et de sa femme Yolande (1442).

On y remarque encore : le tombeau de Charles d'Anjou, comte du Maine, mort le 10 avril 1472 (Piganiol de la Force, t. X, p. 41), sculpté par l'Italien Laurana; le tombeau de Guillaume de Langey, vice-roi du Piémont, sous François I^er, mort en 1543, enfin, les merveilleuses tapisseries des XV^e et XVI^e siècles, et les verrières uniques, relevées avec tant de soin par le regretté M. Hucher, complètent cette Cathédrale

remarquable à tous les points de vue. Que devait-elle être quand s'élevait au centre le Jubé du cardinal Philippe de Luxembourg, dont le dessin est au Musée d'archéologie, et « au Septentrion » une horloge d'une invention merveilleuse que le même prélat fit faire pendant son épiscopat ? (Piganiol de la Force, t. X, p. 41). Telles sont les merveilles qu'il nous fut donné de voir ; mais la nuit vint ; lentement la grande nef s'emplit d'ombre, le monument entier se fit silencieux, et il fallut partir...

Toujours guidés par notre aimable cicerone, nous dirigeons nos pas vers la Grand'Rue, où se profilent sur le ciel les silhouettes aiguës, les pignons pittoresques des vieilles maisons de bois. Au milieu d'elles, dans un flamboiement lumineux de tous ses vitraux, nous apparaît la *maison* dite *de la reine Bérengère*. Jamais cependant, l'illustre princesse, morte en 1230, n'a pu habiter ce délicieux logis, chef-d'œuvre du XVIe siècle. Tout autour, comme en un vrai décor, de vieux débris des façades antiques encadrent la cour de formes étranges et confuses. On se sent, dans cette obscurité qui tombe, comme transporté plusieurs siècles en arrière, et l'impression ressentie est si violente et si générale, que M. Robert Triger n'a pas besoin de réclamer le silence pour prononcer un gracieux discours de bienvenue, souligné par de nombreux applaudissements.

## DISCOURS DE M. ROBERT TRIGER

MESDAMES, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Un bonheur, dit-on, n'arrive jamais seul. Nous en avons en ce moment une nouvelle preuve.

Il y a deux mois, la Société historique et archéologique du Maine avait l'honneur de grouper autour d'elle, à l'occasion d'une première visite au nouveau musée archéologique du Mans, une élite de savants éminents et d'amis dévoués dont la réunion marquera dans nos annales locales. Elle avait la joie toute particulière de voir, dans les rangs de cette élite, le très distingué président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, M. Roger Durand, venu pour la première fois, avec un aimable empressement, apporter à ses confrères du Maine un témoignage de sympathies infiniment précieuses.

Et voici qu'aujourd'hui, avec la bienveillante complicité des membres de votre Bureau, M. Albert Mayeux, M. le comte d'Armancourt, et M. l'abbé Langlois, M. Roger Durand, plus aimable encore s'il est possible, vous amène au milieu de nous, vous, Mesdames, très gracieuses fleurs du pays chartrain, et vous, Messieurs, représentants les plus autorisés de cette vaillante Société archéologique d'Eure-et-Loir, notre sœur aînée si active, si brillante, connue depuis longtemps par tant de remarquables travaux.

Certes, si M. Roger Durand a bien voulu conserver une agréable impression de la journée du 2 août, on peut dire qu'il acquitte sa dette princièrement, car votre visite est pour nous une récompense bien flatteuse, et pour la ville du Mans une faveur très appréciée.

Permettez-moi donc, Mesdames, Messieurs, à votre entrée dans cet élégant logis de la Reine Bérengère, merveilleusement reconstitué par notre généreux ami M. Singher, de vous offrir l'hommage de la gratitude et des meilleurs souhaits de bienvenue de la Société historique et archéologique du Maine.

Permettez-moi d'ajouter que votre visite ravive personnellement à ma pensée de bien reconnaissants souvenirs : ceux de la cordiale réception que la ville de Chartres avait faite, en 1900, au Congrès de la Société française d'Archéologie.

Appelé pendant ce Congrès même, par la trop indulgente amitié du directeur, M. Eugène Lefèvre-Pontalis et de mes excellents confrères, aux fonctions d'inspecteur général de la Société, je me trouve autorisé, aujourd'hui, à vous assurer, Messieurs, qu'en dépit des années qui s'écoulent, les membres de la Société française d'Archéologie n'ont point oublié les heures charmantes que vous leur avez fait passer au milieu de vos trésors.

Les richesses monumentales et artistiques que possède votre ville de Chartres, si célèbre dans l'histoire de France, imposent aux Manceaux l'obligation de se montrer modestes. J'ose espérer, cependant, que l'excursion que nous venons de faire ensemble ne vous aura pas paru sans attrait. Sur plusieurs points, Chartres et Le Mans peuvent se compléter utilement, et nos splendides cathédrales, comme vous venez de le voir, sont toujours intéressantes à comparer. En tous cas, vous aurez fait un acte méritoire de bonne confraternité en venant encourager vos confrères du Maine dans leurs efforts archéologiques et resserrer les liens traditionnels qui unissent nos deux villes.

Ces liens sont si vieux, si multiples, que je ne pourrais les rappeler sans abuser de votre attention et vous exposer à une

nouvelle fatigue. Laissez-moi seulement, pour terminer cette belle journée, évoquer en trois phrases les souvenirs de trois époques bien différentes, mais qui semblent dominer plus que tous les autres, notre commune histoire et y jeter un rayon de gloire ineffaçable.

Les souvenirs de l'époque gauloise, d'abord, de cette époque mémorable où le cœur de la Gaule indépendante battait plus fort que partout ailleurs dans les vaillantes poitrines de vos ancêtres où les *Carnutes* étaient le centre de la résistance nationale et convoquaient les *Aulerces-Cenomans*, nos propres aïeux, à leurs patriotiques conciliabules dans les mystérieuses forêts du pays chartrain.

Les souvenirs du XIIIe siècle ensuite, de ce grand siècle d'enthousiasme et de foi, où vos pères élevèrent en l'honneur de la Vierge, annoncée par vos Druides, cette merveille qu'on appelle Notre-Dame de Chartres, joyau de l'architecture nationale, modèle de toutes nos cathédrales gothiques, sanctuaire vénéré entre tous, qui nous demeure, à bien des titres, aussi cher qu'à vous-mêmes !

Les souvenirs de la Révolution enfin, pendant laquelle notre ville du Mans dut à un enfant de votre ville de Chartres, le brave et héroïque Marceau, la joie de constater qu'au milieu des plus sombres drames de la guerre civile, tout vrai soldat de la France, quelle que soit son origine ou la couleur de son drapeau, conserve un cœur de chevalier. Pour la masse de la génération contemporaine, les souvenirs de l'époque gauloise et du moyen-âge, apparaissent parfois bien lointains, bien estompés dans les brouillards du passé. Ceux de Marceau restent plus vivants. On ne saurait trop les entretenir, car le jeune général, qui sera toujours l'une des gloires les plus pures de la ville de Chartres et de la République, a donné dans les rues du Mans, le 12 décembre 1793, un grand et salutaire exemple. En sauvant d'une manière si romanesque la belle Angélique des Mesliers, en arrachant à la mort tant de bons et infortunés Français, il a montré que, pour tout esprit vraiment libéral, les passions politiques ne devaient jamais prévaloir contre l'humanité, la charité, la justice ! Son nom suffirait à unir, dans un souvenir singulièrement réconfortant, les noms de Chartres et du Mans.

Merci, une fois encore, Mesdames, Messieurs, de nous avoir procuré l'occasion de rappeler ces pages glorieuses, merci de nous avoir renouvelé des sympathies dont nous sommes si fiers. La visite de la Société archéologique d'Eure-et-Loir comptera parmi les plus mémorables journées de notre Société, et grâce à la proverbiale hospitalité de M. Singher, je me plais à penser que vous en conserverez, de votre côté, un agréable souvenir.

que vous voudrez bien même répondre à tous nos vœux en la recommençant quelque jour.

A ces paroles, M. Roger Durand, Président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, répond par quelques mots émus, se faisant l'interprète de tous les excursionnistes pour remercier notre guide, aussi aimable qu'érudit, du soin qu'il a apporté à l'itinéraire de cette inoubliable excursion.

M. Adolphe Singher, l'érudit collectionneur, propriétaire de la maison de la Reine Bérengère, annonce alors qu'il laisse aux voyageurs chartrains libre visite de toutes ses collections. Sur un geste, tout s'illumine et la véritable féerie commence. C'est d'abord, dans la grande salle, une longue table surchargée d'argenterie et de cristaux anciens, près de laquelle trois varlets du XVe siècle, mi-partie d'azur et de gueule aux armes de Bérengère et des Singher, servent une collation fort appréciée des promeneurs, pendant que de groupe en groupe, M. Singher, les mains chargées de fleurs, offre en souvenir aux dames présentes d'odorants bouquets de violettes de Parme, maintenus par un ruban aux armes de Bérengère. Puis, quand chacun s'est un peu réconforté et reposé, le visite des collections commence. Guidés maintenant par M. Singher, secondé par son fils, M. Gustave Singher, les archéologues vont de salle en salle admirant cette merveilleuse collection qui fait de la maison de la Reine Bérengère, un second Musée de Cluny. Des caves au grenier, partout ce sont des merveilles entassées. Les exclamations, les cris de surprise admirative se font entendre, remerciant M. Singher de la très heureuse disposition de ses collections, dont tous les objets précieux sont à la place qu'ils auraient pu occuper quatre siècles auparavant. Nous avons vécu pendant quelques instants, hélas ! trop courts, une page inoubliable de la vie de la Renaissance avec tout son luxe et toutes ses richesses.

Ce fut une sensation d'art, exquise et rare, et je ne saurais trop ici remercier l'hôte aimable et modeste qui nous reçut avec tant de bonne grâce ; je ne saurais trop féliciter celui qui consacre son temps et sa fortune à réunir dans ce logis tant de merveilles et qui n'hésite pas, chose rare chez un collectionneur, à en faire profiter ses hôtes d'un moment.

Ce fut un beau rêve, une belle vision de féerie que seule troubla l'électricité s'éteignant tout à coup comme surprise d'éclairer ce milieu d'un autre âge. A la lueur de grands chandeliers à sept branches, tenus par les varlets, les excursionnistes chartrains, un à un, quittent la place à regret. Dehors, la lune, qui se lève, éclaire l'abside de la cathédrale, et nous permet, en un premier rayon, de dire adieu à cette belle ville du Mans, qui, pendant tout un jour, nous a charmés de ses merveilles. »

M. Roger Durand lit l'intéressante communication faite à la Société par Mme la Comtesse Amicie de Villaret :

# LES ÉCOLIERS CHARTRAINS A L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

« Les registres des immatriculations à l'Université d'Orléans occupent, dans la série D de ce fonds, les nos allant de 92 à 129, et renferment les noms de l'ensemble des étudiants ayant fréquenté ce célèbre foyer d'étude qui, depuis le IXe siècle, jetait, sous le nom déjà fameux de « grandes écoles », un incomparable éclat.

Nous n'avons malheureusement pas la liste, depuis lors, de tous ceux qui suivirent les cours. Si aux XIVe et XVe siècles la Nation Allemande qui fournissait à l'Université un important coefficient, fut la seule dont les procurateurs tinrent des archives complètes, aucune autre ne l'imita. Ce ne fut qu'après la reconstitution des cours, suspendus par suite de l'effervescence que produisirent les guerres religieuses, que les immatriculations devinrent obligatoires ; et c'est aussi à compter de cette époque, que s'ouvrit, pour se continuer jusqu'à la suppression finale, une précieuse série que l'état troublé de la France arrêta seul, en 1793. Alors un seul écolier se présenta pour se faire immatriculer, et un implacable silence enveloppa ce sanctuaire où les Dumoulin, les Mouthé, les Leberche, les Pothier, avaient consacré, par l'autorité de leur enseignement, les grands principes du droit, où attirées par l'éclat de leur enseignement, tant de générations s'étaient successivement groupées. Le malheur des temps ne laissant plus d'autre pensée que celle de pourvoir à sa sûreté.

Le pays chartrain, que sa proximité de la ville d'Orléans favorisait d'une façon toute spéciale, usa largement des facilités d'accès que lui offrait cette circonstance, et le diocèse de Chartres fut l'un de ceux qui donnèrent le plus grand nombre d'écoliers à notre grande institution juridique. Nous avons pensé que, fier comme il doit l'être de ses enfants, le diocèse de Chartres verrait avec plaisir, groupés en une liste spéciale, les noms de ceux de ses fils qui ont étudié en cette fameuse école. Nous avons donc, à cette intention, fait le dépouillement minutieux des registres qui renferment leur immatriculation, pour l'offrir à la Société qui a assumé la mission de réunir les souvenirs et les documents dont elle est la gardienne.

Le périmètre du diocèse de Chartres, étant, avant le remaniement territorial, beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui, l'on ne s'étonnera pas que les étudiants de certaines localités telles que Montfort-l'Amaury, Rambouillet, Mantes, Regmalard au Perche, etc., qui sont actuellement rattachés à d'autres départements, l'aient été, à l'époque qui nous occupe, au diocèse de Chartres. Au surplus, aucune erreur n'était possible de ce chef, puisqu'à la suite de son immatriculation, l'écolier devait inscrire, en latin, son diocèse, ses prénoms et sa signature. La seule irrégularité qui ait pu se produire serait relative aux écoliers du pays Dunois, dont quelques-uns s'étaient contentés de faire connaître leur qualité de chartrains, sans l'accompagner du nom de leur lieu d'origine, lors de leur immatriculation trimestrielle. De là, si le fait s'est produit, une confusion dont le Dunois seul peut souffrir et que, par tous les moyens, nous aurions voulu éviter, attendu notre intention de dresser une liste spéciale de ces étudiants, pour l'offrir à la Société Dunoise.

Dans cette Université, où l'écolier anglais, allemand, américain, suédois, coudoyait le prêtre, le simple clerc, le fils du négociant français, le haut dignitaire ecclésiastique, se trouvaient aussi des hommes d'affaires, tel ce notaire de Nogent-le-Rotrou, qui, en 1766 s'était immatriculé pour suivre les cours de nos docteurs régents.

Une seule observation pour terminer : nous avions hésité à présenter ces noms sous l'ordre alphabétique, souvent plus favorable aux recherches, mais il nous a semblé qu'a-

près tout, l'ordre chronologique serait plus rationnel et plus conforme au cadre en lequel les inscriptions se sont produites."

C^tesse^ chan^sse^ Amicie DE VILLARET.

## LISTE DES ÉCOLIERS IMMATRICULÉS

**Sér. D. rég. 92**

1668

Pierre GORLEAU.
Laurent MARTIN.
Alphonse MARTIN.

1669

J.-B. GIRARDIN.
Jean DROUIN DE BEAULIEU.
François PINEAU.
Jacques PLANCHER.
Charles GRILLON.
Ludovic LELARGE.
Michel BOILLEAUE.
François DE ROCHEBOIST ou ROCHEBUËT.
Simon TROCHON.

1670

Jacques BLANCHET.
Ludovic DE BELLENOT.
Michel PINEAU.

1671

Denis LEMAIRE (Médontanus).
Pierre CROSNIÉ.
N. OLIVIER (Vindocinus)[1] du dioc. de Chartres.
Philippe BELLANGER.
Jacques GOISLARD.
Peirre MONNEROT.

1672

Louis PIERRE.
Gabriel BELLIGAN.
Ludovic ITASSE.
Joseph BROCHOT.
René LEMOINE.
François DU BELLAY.
François LEGIER.
Eloi LECONTE.
Pierre CHAMBOYSSIER.

1673

Louis POTHIÉ ou POTHÉE.
Hyacinthe FARROUL.
Alexandre PONSENAT.

**D. 94.**

1679

Thomas HERPIN.
Michel DE GRENET.
Alexandre BELLIER.
François CORBEIL.
Claude DE REVIERS DE MAUNY.

1680

Jean GARNIER.
François FROMENT.

[1] Des deux villes de Romorantin et de Vendôme, la 1re était au diocèse d'Orléans, l'autre de celui de Chartres et de Blois. Cette dernière attribution perpétuait encore le souvenir de la domination des comtes de Champagne sur le Blésois.

Claude Guiart de la Mayrie.
Léonard Huet (Vindocinus).
Michel Rousseau.
Louis Gaultier.

1681

Edmond Géray.
Léonard Halgrin.
Léon Huet.
Anselme-Pierre Proust de la Louvrye.
Jacques Pastey.
Richard de Ganeau.
Jean Garnier.
Pierre Remesnuger.
Pierre Letunays.
Charles Nicole.
J.-B. Michau.
Jacques-Alexandre Dutronchay.
Pierre Lemesnager.

1682

Jean Chastaigner (des dioc. de Blois et de Chartres).
Pierre Hasteau.
Pierre Detroyes de Montizeau.
Pierre Grousteau.
François Lhostellier.
Nicolas Leveillé.
Claude de Lavallière (dioc. de Blois et de Chartres).
François Beauchesne (dioc. de Blois et de Chartres).
Marin Lainé de Vauvert.
Jean Janvier.
Nicolas Lemaire.
Jean Chahaigner, (Blesensis diœc. carnut.)

**D. 95.**

Jacques Enciclard du Gage.

Charles Demareau.

1683

François Beauchesne.
Jean Gallois.
François Sédilot.
Jean Charpentier.
Claude de Lavallière.
François Lebreton.
François Leprestre.
Daniel Sinault.

1684

Laurent Poullin.
Charles Nicole.
Pierre Duflot le Plessils.
François Lemaire.
Julien Depille.
Didier Mesnard.
Nicolas Aubert de Lépinay
J.-B. Dobet.
Eloi Fournier.
Jean Besançon.
François Mesnard.
Nicolas Baudot.
Laurent Doully.
Charles Hervet.
René Goislard des Cazes.
André Leconte.
Jean Lochon.

1685

Laurent Poullin.
Louis Cadion de Mante.
François Lhéritte d'Ingrannes, (Dioc. de Blois et de Chartres).
Jean Loison.

**D. 96.**

François-Pierre Porcher.

François HUET DE BERTHAULT.
Jean RENARD.
François-Charles HÉRITTE DU GRAVIER.
Jean GALLOIS.
Daniel SINAULT, Vindocinus.
François DIDIER.

**D. 97.**

Louis COULLANGE.
Louis MAURY.
Claude DE REMEON.
Germain FREROT.
François-Didier MESNARD.
François JOUAULT,
François BOURU DERENDONNE.
Jacob MATHIEU DE LA MALMAISON.
Jacques COSTÉ.
François-Charles HERPIN DU GRAVIER.
Jacques CONTET.
Pierre - François BOURRET, Vindocinus.
Antoine BÉLET.
René CHEVILLART.

1686

Antoine MEUSNIER.
Claude GUÉNETTE.
Claude HALGRIN.
Julien DEPILLE.
Samuël-Pierre PORCHER.

**D. 98.**

Jean GAULTIER.
Denis de ROTROU.

1688

Claude Collet DELAPRÉE.
Nicolas MALLEBRANCHE.
Ludovic TARDIF.

Pierre DROUILLON DE LA MORIGENERIE.
Alexandre PARSEVAL DE MAIZIÈRE.
Jacques de GOUSSAINVILLE.
Michel BEYON.
Louis MAYOL.
François GALLET DE TREMONT.
André GUYONNEAU.
André RECOQUILLÉ.
François-Gabriel COUSTIN.
Claude DE REMÇON.

1689

Claude BERNARD DE ROTROU, Dreux.
Henri MOREAU DE BRESSOLLES.
Jean-Louis ANGENEAU.
François MALLET.
Louis FOUCAULT.
Claude-Collet DELAPRÉE.
Pierre CROSNEAU.
Pierre-Claude BLANCHET.
Charles-Marin CHASLONES.
Philippe SCAPRE.

**D. 99.**

1690

Jean GIRARD.
Jacques DECOURT.
Jacques FENOTE.
Lubin MOULLÉ.
Philippe MASSOT.
Jean CHAUVEAU.
Philippe CHOUEN DE LA MOTTE.
Pierre LEMAIRE.

1691

Ludovic MORIN.
Joseph [illegible] ou [illegible]TREAU.
Nicolas MOREAU.
Nicolas COLLOT.

Etienne-Robert des Boulleaux.
Paul Digues.
Louis Rouget.
Jacques Dalbert.
Guillaume Menant.
Louis Lochon.
Jean Chasteau.
Gabriel Rousseau.
Claude Ménard.
François Legrand de Malassis.
Jean Chasselan.
Michel de Reméon.
Claude Mahy de Rouilly.
Jacques Fougerange.
Pierre Bouchier, Dourdan.

**D. 101** [1].

1692

Léonor Rousseau.
Gabriel-François Martin.
André Recoquille de Montaraye (entré en 1688.)
Laurent Lumière.
Nicolas Horeau.
Pierre Noyer.

1693

Elie Dugué.
Nicolas Meunier.
François Mayol.
Etienne Millesais.
Noël Dubois.
Jacques Rondin.
Louis-François de la Motte Rogier.
Jacques-Thomas Bertier.
Etienne d'Hélye.
Louis Lusurier.
Daniel Allard, de Vendôme.
Jean-François de la Brosse.

1694

Paul Augier.
Nicolas de Milleville.
Isaac-Jacques Pothier.
Jacques Poitral.
Jacq. Hiray de Villiers, de Blois, (Carnutensis,)
Alexandre Baussan.
Henri Lelarge.
Charles Brisseau.
Marc-Remy Montoire.
François Lochon.
André Baussan.
Charles-Borromée Gislay.
Pierre Brochand.
Alexandre Pillier.
Remy le Montois (2).

1695

Etienne Lefébure.
Thomas Bertier.
René Buffreau.
François le Feron.
François Tardif.
Nicolas Maury de Chantelais.

1696

Robert Guibourg, d'Allonne.
Charles Gislay.
Mathieu de la Malmaison.
Claude Bourget.

[1] Le reg. 100 ne renferme que le récolement nominal des inscriptions ci-dessus.

[2] L'analogie de prénom et de ressemblance du nom de famille nous induisent à penser que ce personnage fait peut-être double emploi avec Marc-Rémy Montoire, inscrit, six lignes plus haut.

1697

François OLIVIER.
Toussaint LEVASSOR.
François DE MILLEVILLE
Jacques CHALINE DE ST-LUPERCE.
Robert GAULT.
Guillaume LE VEILLARD.

D. 102.

Guillaume DE MALASSIS.
Charles DUTEMPLE.
René DE FOUGERANGE DE LA COURGUESLE.
Pierre VAILLANT.
Denis DELORME.
François HOGU.
Charles BOILLEAU, *natus major*

1698

Charles SAVIGNY.
Thibaut AUVRAY.
Louis CHASLONDE.
Claude DUSAULX.
Nicolas TIXIER.
Edmond JUTTEAU.
Jacques BOQUET,
Casimir BOUVET.
Marin JUCQUELIER.
Louis JOUEN.
Pierre VAILLANT.
Philippe DE L'ÉPINE.

1699

Mathurin Henri GOAULT, de Eonville.
Henri d'HOUSSEMAINE, DE SAINT-GERMAIN.
Claude BOILLEAU, *natus minor*.
Nicolas LECONTE.
François DUFFAY, de Senonches.
Jean RENOU.

1700

Nicolas CHAMPEAUX.
Michel GAULTIER.
Toussaint JOSSAN.

D. 103.

François LEBEAU DE MONTLIGEON, DES CHAUFOURNEAUX
Philippe RECOQUILLÉ.
Jean RENOU.
Gaspard DE BEAUBUISSON.
Michel-Charles GRILLON.
Gaspard CRESTE.
Vincent GUEAU, prêtre.
Jean BOUVART.
Charles LESCHARPY.
Mathias TRIBALLET DE LA NOUE.

1701

Toussaint de LÉPINE.
Claude FOUGEU.

1702

Jacques-Marc-Antoine-Nicole DUPLESSY.
Michel GAUBERT.
Charles Richard LEFEVRE, d'Ablis.
Mathieu TELLIER.
Marc-Antoine MELIANE.
Claude DUHASTE.

1703

Michel BELIER.
Paul SANSON, d'Ouarville.
Thomas SALMON.

**D. 104.**

1706

Jacques TEXIER.
Louis BROCHAND.
Jacques St-YVES.
J.-B. BELLIER.
Nicolas CHOUEN.
Florent BOUTET, de Guigneville.
Nicolas-Gaspard-Baptiste DE GASTEL DE LESTANG.
Léonard DE MARIGNY, Dreux.
Louis LECOQ.
Claude DAVIGNON.

1707

Alexandre-Guillaume DE PARSEVAL, Nogent-le-Rotrou.
Joseph-Augustin DE RUFIN.
Claude LEVASSOR.
Alexandre LEGRUEL.
Gabriel BOUTILLIER, Romorantin.
Alex.-Pierre PARSEVAL.
Noël-Gaspard-B^te^ DE CHASTEL.

1708

Michel DAVIGNON.
Jean RECOQUILLÉ.
Charles GOBENET.
Louis MORIN.
François THUAULT, Romorantin.
Louis GRILLON.

1709

Michel-Claude BOILEAU.
Jean LEVACHER.

**D. 102.**

Mathurin DEPARDIEU.
Pierre LAVOLLÉE, Amilly.
Etienne NICOLE.
Jean CHAUVEAU DE MENALAN.

1710

Philippe BEAUVILLIER.
Simon PROUST.
François LAVARDIN.
Christophe CAMUS.
Edmond-Louis-Charles ARDANT.

**D. 105.**

1711

Charles GUILLET, Dreux.
Barthèlemy NICOLE, chanoine de Chartres.
Jean JUQUELIER.
Pierre-Charles FILLEUL.
Amand PERRINEAU.
Ludovic BÉRAULT.
Nicolas GRILLET.

1714

Pierre LEVACHER.
Guy-Pierre MAUBUISSON.
Pierre JOUVELIER.
Jacques COLARDEAU, Brou.

1715

J.-B. GIRARD.
Jacques-Marin BIGOT.

1716

Jean-François FÉRON.

**D. 106.**

Racine DE RONCIÈRES, Aubergenville.
Jacques-Marie BUZET.
François LE JOINDRE.

1717

Louis GARNIER DE MARIGNY.
Pierre EFFROY, de Champrosé

1718

Nicolas Lebeau.
Jean Duhan, de Mézières (Dechan ?).
Léon-Joseph Rotrou, Dreux.
Marin-Claude Laisné.
Jean Groustel.

1719

Jean Robert, Brou.
Pierre-Paul Boucher, Dourdan.
Loup Fornier, Senonches.
Claude-Marie Leprince, Dreux
Simon Poullin, de Dammarche.
Charles Feuillet, de Marchéville.

D. 107.

1720

Pierre Colardeau de Nocé, Brou.
Michel-Charles Grillon, d'Illiers.
Denis-Antoine Boutroue.
Claude-François-Jean Thourette, de Montfort l'Amaury.
Joseph Gillot.

1721

François Bouchard.
(prénom illisible) Luzery.
Jean-Fr. Coustin des Guyonnières, Beaumont-le-Chartif.
Jean-François Fourmont, Brou.
Louis-Charles Chaubert.
Charles-François de Graville, Chateauneuf en Thimeraye.

D. 108

1722

Guillaume Pintart.
Pierre-Hugues Garnier de Graville.
Jean-Bapt. Coustin du Plessis, Nog.-le-Rotrou.
Jean-Etienne Boisseau.
Pierre Rémond.
Michel Dreux, Châteauneuf-en-Thimeraye.

1723

Martin de Mousseau.
René Pesseau, de Nogent-le-Rotrou.
Joseph Gillet Danthon.
Pierre Boudon.
Jean Renaud Coustin du Plessis, Nog.-le-Rotrou.
Michel Ruzé, Mondreville.
Guillaume Barreau.

1724

Charles Feuillet.
Gilles-Charles Collet.
Jacques Garnier de Cinq-Mars.
Louis Davignon.
Charles Dutemple.
Pierre Lemaire.
François Chantier.
Charles Dareau.
Antoine Belet.

1725

Elie Mille [illegible] de la Carrière.
Denis Collet.
Simon Chauveau, de Brou.
J.-B. Garnier [illegible].
Simon-Pierre Bouchard.

1726

Pierre COLARDEAU, de Nocé.
Claude BELLIER-DUCHESNAY.
Bonaventure-François COURTIN.
Roch OLIVIER, d'Abouville.

1727

Michel-Jean DOBET DES GROSSEHAYES.
Louis PETIT.
Simon THIBAUT-POULLIN, de Dammarche.
Louis Peteux.
Yves-Louis GADEAU, d'Illiers.

**D. 109.**

1729

Gabriel-Alexis GOISLARD, Nog.-le-Rotrou.
Jacques VALLET.
Louis BARBIER.
Sébastien-François BELLAUCOURT.
Pierre-Michel COCHET.
Pierre-Laurent CLAVIER.
François LAUNAY.

1730

Joseph-René CORDIER DU BUISSON.
Jacques FOREAU.
Michel-Claude HOREAU, d'Illiers.

1731

Pierre FOUGERANGE, Dourdan.
Nicolas BEAUSSIER, Dammarie.
J.-J. MESTIVIER DE SAINT-LHOMER.
Urbain CHEVALIER-DUCHESNAY (de Nog.-le-Rotron), prêtre et chanoine de Chartres.

**D. 110.**

1732

Claude FOUCAULT,
Charles DUTEMPLE DE MONTAFILAN.
Michel GUERINEAU, de Senonches.
Sébast. Fr. MALLET, secrèt[re] des commandements de feu M[me] la princesse de Conti.
Isaac-Michel FALLOU DE LA CHARMOYE, Illiers.

1733

Denis BAUDRY, prêtre.
Joseph GOUIN, Brou.
Jacq.-Denis COURTIN DE TORSAY.

1734

Pierre Lorin.
Henri GOAULT, Nog.-le-Rotrou.
Pierre-Louis ROSSARD, de Meigneville.

1735

Jérôme BELLANGER.

**D. 111.**

Mathurin DUCHON.
Louis-Jean CHEVALIER-DUCHESNAY, prêtre, Nog.-le-Rotrou.
Etienne JOLY, Brou.
Alexandre-Marie DUFFAYET-BERTHELOT DE MONTGRAS.

1736

J.-B. LECOUBLET, de Saint-Denis.

1737

Fr. LECLERC.

Pierre-Christophe FEZARD. Brou.

André DATTIN.

1738

Mathurin MEUNIER, de Coudreceau.

Philippe TEXIER DE MITAINVILLIERS.

1739

Gabr.-Jean DE HAUTETERRE, de Saint-Lubin.

Pierre-Christophe FEZARD.

Pierre LORIN.

Charles-Alexandre SANSON.

Louis-Alexandre MASSON.

**D. 112.**

1740

Charles-Joseph LANGLOIS.

Nicolas DREUX, Châteauneuf-en-Thimeraye.

René-Laurent BICHETTE.

Jean PELARD.

1741

Eustache-Guillaume LEMAIRE Mantes.

François ESNAULT, prêtre, curé de la Madeleine de Brou.

Toussaint-Eloi BROCHARD, de Lideville.

1742

Pierre BILLARD, Châteauneuf-en-Thimeraye.

Julien LE VASSORT.

Marc-Antoine J.-B. LEGROS, prêtre.

1743

Nicolas-Ch. HERSANT, prêtre, curé de St-Antoine de Mottereau.

1744

Claude VESNIER, prêtre, curé de Gaville.

François DUMESNIL, prêtre, Nog.-le-Rotrou.

Gille-Michel-Jean SEAU.

Jean LESOURD.

Pierre JULLIEN DE PRUNÉ.

1745

Gabriel-René GOISLARD DE LORCLOSE, Nog.-le-Rotrou.

Jean JUQUELIER.

Louis-Guy EVERARD, prêtre.

Louis-Nicolas-Noël THIERCELIN.

François BUTTET.

1746

Etienne ÉVEZARD.

Marin-Louis JUCQUELIER.

Alexandre - Louis - Gabriel MARGONNE

Jean BARRÉ.

Jean-Fr. RENARD.

Charles BRISSEAU, Dreux.

Jacques JUCQUELIER.

1747

Louis-Thomas AMY.

Jean - François - Augustin-Janvier DE FLAINVILLE

Jean-François-Gilles HOYAU.

François-Gilles COURTOIS.

1748

Jean-B. HOYAU.

1749

Pierre-Joseph COURTIN, de Brou.

1750

Pierre-François DESCORCHET DE BOUTIGNY.
BOUVET DE BRONVILLE, prêtre.
Louis BIGOT DE LABORDE.
J.-B. SERGENT DE MÉROUVILLE.
Jérôme PATRON.
Jacques-Victor SENÉCHAU.

1751

Marc-Antoine-Abraham EVERARD.
Claude-René MÉNAGE.

1752

Nicolas-Georges BOUVET DE BRONVILLE, prêtre, chan^ne de St-André de Chartres [1].
Michel RUZÉ (vraisemblablement du Pays Dunois).
Charles ROBLASTRE DE LAILLY.
Louis CLOUET, Châteauneuf-en-Thimeraye.

1753

Etienne DAMOND.
Nicolas-Claude BOUCHARD, de Brezolle.

1754

Edmé-Guy BOUVET DE BRONVILLE.

D. 117

1755

Charles-Pierre MARCHE.
François-Joseph POTTEAU DE COURTISAMBERT.
J.-Jacques BALLOT.

1756

Jacques PIERRE DE BORVILLE.
Etienne-Pierre MARTIN.
Louis LE TELLIER.
Claude-Charles-François HERISSON.

1757

Pierre-Philippe MARIE.
François-Philippe Guill. DE GRAVILLE. Châteauneuf-en-Thimeraye.

D. 118.

1758

Guy-Alexandre-César LEROY, de Clévilliers.
Pierre-Charles CHERRÉ.

1759

Jacques-Edmé BARBIER.

1761

Charles-Jean-Guillaume LANSON, Nogent-le-Roy.

D. 119.

1762

Pierre TRAVERS, de Nogent-le-Rotrou.
Jean-François-Louis FÉRON, Nog.-le-Rotrou.
Eloi BLIN, prêtre.

1763

Pierre PIAU, Brou.
François CHENON, Meulan.
Jacq.-Eloi VALLET.
Philippe PILLAULT.

[1] Il y aurait peut-être double emploi avec BOUVET DE BRONVILLE dont les prénoms ne sont pas indiqués.

1765

François BIGOT DE LA BEAUCHARDIÈRE, Nog.-le-Rotrou.

**D. 120.**

1765

Jacq.-Louis-Francois GAULTIER.

René-Charles DE MASCONCELLE, Nog.-le-Rotrou.

Joseph-Simon COUDOUGNEAU.

1766

Jérôme-Marie-Octave PETION DE LABATE.

Jean-Julien COUBRÉ.

Pierre REBOURS, notaire R[al] à Nogent-le-Rotrou.

Pierre GOUGIS DE BLURY.

Jacques-François BERNIER, Nogent-le-Rot.

Jean-François-Jacq. BARUTE.

Joseph DELACROIX.

Augustin-Maurice GODINOT, Senonches.

J.-B. DAVID, d'Illiers.

1767

René-Luc DAGNEAU DE LAMERIE, Nog.-le-Rotrou.

Pierre-Etienne JOLY-DESHAYES, Brou.

Thomas ROMIER DE PRÉTOUVILLE.

Jean-Etienne-Louis ROUSSEAU DESLINIÈRES.

Claude-Henri LOREAU.

Pierre BORDIER.

**D. 121.**

1767

Gabriel COURTIN, Nogent-le-Rotrou.

Claude-Henri HOREAU.

Pierre-Paul HUET DE BAILLYS.

1768

René-Denis-Etienne DELAMASTIÈRE, Rambouillet (Carnut.)

1769

François-Jacques GOUIN, Brou.

François GIDOIN, Rouvray-St-Denis.

Alex-Michel LUNOIS, Nogent-le-Rotrou.

Louis DELAFOY, prêtre.

Louis-Pierre-Guy DUMOUTIER DE DOURDAINVILLE.

**D. 122.**

1770

Pierre MORIN, prètre, St-Hilaire-de-Châtillon.

Charles Claude DE BEAULIEU, Chanoine de Chartres.

Gilles-Louis-Michel BORDIN DE St-HILAIRE.

Jean-Charles CHANCEREL.

1771

Pierre-Barthelemy LORIN.

J.-B.-Claude-Joseph PIARRON DE MONDESIR, Nog.-le-Rot.

1772

Pierre COURTIN, Brou

Pierre-Nicolas MAUDUIT, Nogent-le-Rotrou.

1773

Jean-Louis CLAYE, prêtre, Santeuil.

## D. 123.

Mathurin-Louis Lebois, Courville.

François - Pierre Galliot, Brou.

Claude - Etienne Fougeu de Villarson.

Charles - Alexandre - Jacq. Courtin de Torsay.

Edme-Guy Bouvet de Bronville.

Pierre Levée.

Pierre Dareau, Coudray.

René-Pierre-Jean Filastre, Tyron.

1774

Gabriel Sergent, Nog.-le-Rotrou.

Noël-Charles Millet, de Dreux prêtre.

Charles-Michel Lormeau, de la Grande Maison,

## D. 124.

1776

Charles-Michel Lormeau, de Vaupillon.

Charles - Julien Dattin de Lancey.

Jean - François Percheron, Brou.

Jean-Charles-François-Olivier Pinceloup-Dutertre.

Joseph Dugué de la Mausonnière, Nog.-le-Rotrou.

Robert Thirouin, de Gommerville.

Etienne Henri Mathis, Dourdan.

Auguste Thirouin.

## D. 125.

1778

Jean-Louis Hoyau.

François Gault.

Louis-Pierre-François Simon, Nogent-le-Roy.

1779

J.-B. Pinceloup-Dutertre, Bretonville.

Joseph-Gabriel Goislard.

Louis Pattis de Rolleboise.

François-Louis Courtois.

## D. 126.

1781

Louis-Martin Gardin.

Pierre - Nicolas Tabourier, prêtre.

Pierre Gontier, Nogent-le-Rotrou.

Martin Vidié.

Marie - François Jolly, de Brou.

Pierre - François Courtin, Brou.

1782

Pierre-François Courtois,

1783

Louis Perdreau.

George-Pierre Hamonnière, la Chapelle-Royale.

Nicolas Lhommedieu du Tranchant, prêtre.

1784

Pierre-Alexis Juquelier, Brou

1785

Benjamin-Louis-Michel Vallon.

1786

Jacq.-François de Courcy de Chaumonel, prêtre.

Louis-Jacq. Charpentier, Remalard-au-Perche.

1787

Pierre-Augustin d'Allègre de Roville.

Claude-Julien Maras.

Charles Lesage, Ch. régul. de la Congr. de France.

René Goislard.

D. 129.

1788

Lubin Saugeré, prêtre.

Louis-Alexandre Gouin, Oinville-St-Liphard.

François-Pierre-Henri-Victor-Roger de Chaloutosse ou Chartoffe, de Dourdan.

Martial-Laurent-Stanislas Boutroue.

Pierre-André Roullier-Jouville.

Jacq.-Etienne Beaussier, du Plecis-Dorin.

D. 130.

1789

François-André Pauthier, Nog.-le-Rotrou.

Avant de lever la séance, M. le Président annonce, que le soir, à huit heures et demie précises, une conférence avec projections sera donnée par M. l'abbé Langlois, sur *Chartres au XVIe siècle*.

La séance est levée à quatre heures.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires.*

MM. Chassanne (Louis), instituteur à Berchères-les-Pierres ; présenté par MM. Brosseron et Guérineau.

Rebreau (Henri), architecte à Chartres ; par MM. Corrard et Passard.

Monthulet, conseiller de Préfecture ; par M. Brelet et M. le pasteur Lehr.

*Membre correspondant.*

M. le Dr A.-G. Gillard, nommé par le Bureau.

[1] Arch. du Loiret, fonds de l'Université d'Orléans, D des Nos 92 à 130, reg. des immatriculations.

# REVUE DES ANNÉES 1901 ET 1902

## 1° ARCHÉOLOGIE. — NUMISMATIQUE.

Au mois d'avril 1902, on a mis à jour, à Nogent-le-Roi, rue de la Volaille, un trésor caché depuis plusieurs siècles. Dans deux pots en terre cuite, qu'on a cru d'abord pouvoir attribuer à Bernard Palissy, on a trouvé 3.068 pièces d'argent, écus de trois francs en grande partie, à l'effigie des rois Henri II et Henri III, tous bien conservés. On estimait la valeur vénale de ce trésor à 4 ou 5.000 francs [1].

**Cathédrale.** — Quelque nombreuses qu'aient été, depuis plusieurs années, les études qui ont pour objet notre insigne Cathédrale, l'attention du monde artistique et archéologique n'est point lasse de se diriger de son côté. Nos Bulletins contiennent la preuve irrécusable de l'intérêt que l'on continue de lui porter dans les sphères savantes, et il est bien peu de nos séances qui ne soient agrémentées par des communications, des lectures ou des discussions, sur ce sujet, si intéressant pour des chartrains, et surtout pour des chartrains archéologues. Nous ne sommes pas les seuls à nous en occuper, et chaque année voit éclore, en dehors de nous, des travaux où elle est étudiée dans quelqu'une de ses parties les plus méritantes. Nous voudrions bien pouvoir les signaler tous ; mais il y en a toujours un certain nombre qui échappent à notre légitime curiosité. En voici deux pourtant que nous sommes heureux d'avoir découverts. *La France historique et monumentale* par Henry Havard (6 vol. in-4°) a donné une gravure du *Pourtour du Chœur* et une *Vue de la Cathédrale de Chartres*. — La Revue l'*Art Sacré* a donné (15 mars 1902) une notice sur la cathédrale avec gravure.

Signalons aussi, concernant la Cathédrale, les menus faits suivants :

On a continué d'y travailler pour le Musée du Trocadéro, à Paris, en prenant des moulages de groupes et de statues du tour du chœur ; on a aussi moulé quelques morceaux de l'ancien jubé [2].

La Cathédrale de Chartres a, pour la première fois peut-être,

[1] Voir, pour plus de détails, le *Journal de Chartres* du 29 avril 1902. Un examen plus attentif a démontré que ce trésor n'avait pas la valeur qu'on lui avait attribuée au premier moment.

[2] *Voix de N. D. de Chartres, 1902.* Supplément, p. 79.

été témoin d'obsèques nationales. Le 4 mars 1902, on y reçut en grande pompe le corps de Noël Ballay, explorateur distingué, en dernier lieu Gouverneur des possessions françaises dans l'Afrique occidentale [1].

On voulut, pour cette circonstance, délivrer la Cathédrale de la clôture en planches et de tous les encombrements nécessités par la réfection du portail méridional, en sorte que notre antique monument chartrain apparut plus libre et plus dégagé qu'il ne l'avait jamais été depuis qu'il était sorti de terre [2].

Dans le courant de la même année, les portiques restaurés ont été entourés d'une grille en fer qui les protège sans les masquer. Les portes du même transept ont été aussi renouvelées, ce qui permet de dire que la partie de la Cathédrale qui jusque-là était la plus endommagée est maintenant la plus achevée.

Les journaux de notre département, plusieurs grands journaux de Paris, et les Revues spéciales (*L'Art Sacré*, le *Journal de l'Art*, la *Revue de l'Art chrétien*, etc.) ont signalé une fissure au portail royal de la cathédrale de Chartres. Les lignes que consacre à cette fissure *l'Art chrétien* résument bien la question ; on sera heureux de les trouver ici :

« Il s'est produit au portail principal de la Cathédrale de Chartres, une lézarde qui a été signalée par la presse. M. H. Chabœuf, qui s'en occupe dans le *Journal de l'Art*, estime que, pour être grave, le mal n'est pas aussi grand qu'on pouvait le craindre. La fissure n'intéresse que le tympan de la porte centrale, où l'on voit dans l'arc brisé le Christ Docteur. La lézarde commence horizontalement à la droite du Christ, sépare l'ange de saint Jean du lion de saint Marc ; puis, allant toujours en s'élargissant, devient verticale, enlève, mais sans toucher à la figure, un morceau du grand nimbe et coupe le linteau au milieu de la septième figurine. Mais la dislocation ne dépasse pas le tympan qui ne supporte rien, étant lui-même protégé contre les pressions venant des maçonneries supérieures par les triples et puissantes voussures qui font arc de décharge. Dans ces conditions, la déchirure est toute locale, et la structure générale demeure inébranlée. »

Cette fissure existait d'ailleurs longtemps avant qu'un rédacteur de Magazine l'eût remarquée.

[1] Noël Ballay, élève de l'Institution Notre-Dame de Chartres, puis du Collège de cette ville, était né à Fontenay-sur-Eure, où son corps fut inhumé le jour même des obsèques.

[2] *Voix de N. D. de Chartres, 1902*. Supplément p. 131.

## 2° HISTOIRE

APOSTOLICITÉ. — Dans son livre intitulé *La Vie et le Culte des Saints du diocèse d'Aix* (Libr. Mahaire à Aix) le chanoine de Villevieille, érudit consciencieux, vient d'apporter, dans la question, des arguments d'une valeur incontestable. Il fournit la preuve que, pour faire œuvre de savant, il n'est pas nécessaire de ruiner des croyances dignes du respect de tous.

Ce livre, tout intéressant qu'il est, ne nous importe que d'une manière assez éloignée ; en voici un autre qui nous touche de plus près. C'est le volume de M. le Doyen du Chapitre de Sens, *L'Apostolicité de l'Eglise de Sens*, Réfutation des erreurs de M. l'abbé Duchesne, par M. le chanoine Blondel. (110 p. in-8°. Librairie Poulain-Rocher, Sens, 1902). L'intérêt pour nous, en ce livre, ne réside pas seulement dans la qualité d'Eglise métropolitaine que l'Eglise de Chartres reconnaît à celle de Sens, mais aussi dans la justice qui y est rendue à notre savant confrère, M. l'abbé Hénault, et à son livre sur nos Origines chartraines [1]. L'auteur prouve que, si M. Duchesne a montré un dédain immérité pour l'œuvre de M. Hénault, il s'est bien gardé de répondre à la réfutation péremptoire que celui-ci avait faite de ses objections dans la brochure intitulée *Supplément aux Recherches historiques*, (Retaux, Paris, 1885). M. le chanoine Blondel est un récidiviste ; une première fois, il était descendu dans la lice, en publiant un ouvrage qui a été annoncé en son temps par notre Revue annuelle. Il revient à la charge pour repousser les nouvelles attaques de Mgr Duchesne, contre les Origines de l'Eglise gallicane. Il a soin de faire remarquer que celui-ci n'a recommencé à battre en brèche les traditions sénonaises et chartraines qu'après la mort de M. l'abbé Hénault ; ce qui fait honneur à sa prudence, plus qu'à sa confiance dans la bonté de sa cause. Parmi les arguments que fait valoir M. Blondel, il en est plusieurs qui pourraient être utilisés en faveur des traditions de l'Eglise de Chartres, si on entreprenait à nouveau de les défendre. C'est une raison pour nous de saluer avec reconnaissance l'apparition de ce savant travail.

On m'a indiqué un article paru dans un périodique protestant, — le *Signal*, je crois, — où les cérémonies, coutumes et traditions

[1] *Recherches historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres et des Eglises de Sens, Troyes et Orléans*. 525 p. in-8°. Imp. Garnier, Chartres, 1884.

des Chartrains sont prises à parti et contestées ou ridiculisées. Le confrère qui m'a signalé cette attaque a bien voulu me transmettre une copie des passages qui nous concernent, en m'invitant à en faire une réfutation en règle. Après lecture de cette diatribe, j'ai pensé qu'il n'y avait pas lieu à réfutation et en voici les raisons.

Au cours des siècles, se sont élevés au sujet de notre liturgie catholique de véritables monuments qui lui forment comme autant de remparts inexpugnables ; je n'en citerai que deux, auxquels on peut renvoyer tous les modernes agresseurs, l'un qui a surgi en plein moyen âge, le *Rational des divins offices*, du doyen de Chartres, Guillaume Durand, ouvrage qui a eu 43 éditions dans un seul siècle, et l'autre, qui est d'origine contemporaine, l'*Année liturgique*, de Dom Guéranger. Quiconque étudiera sans parti pris ces œuvres savantes verra certainement tomber tous ses préjugés contre les pratiques extérieures de la religion catholique.

Une autre attaque à nos traditions historiques a reçu l'hospitalité dans une publication périodique qui a pour titre la *Revue archéologique*. On pouvait déplorer que la précédente fût anonyme ; on regrettera que celle-ci ne le soit pas. Elle est, en effet, signée d'un nom que l'on voudrait voir figurer toujours parmi les défenseurs de ces mêmes traditions. Celui qui le porte a tout récemment fait acte de croyant envers une des plus anciennes de nos traditions, par une découverte qui fait honneur à son flair archéologique et à sa persévérance. Comment se fait-il qu'aujourd'hui il entreprenne d'enlever à l'antique inscription *Virgini pariturae* et à la croyance qui s'y rattache leur principale valeur, en les rajeunissant de plusieurs siècles ? Si cette invocation date seulement du XI[e] siècle, le pèlerinage, qui est, en quelque sorte greffé sur elle, ne remonte pas plus haut lui-même. Mais alors comment expliquer l'existence à Chartres d'une vaste église, plusieurs siècles auparavant, l'empressement des plus saints personnages à visiter cette église, attirés par la renommée de son sanctuaire, l'affluence des fidèles pour travailler à une nouvelle église de Chartres, dont la construction n'aurait eu d'autre but que d'encourager une dévotion nouvelle ? Pourquoi Charles-le-Chauve, au IX[e] siècle, l'a-t-il choisie pour recevoir une relique insigne de la Sainte Vierge ?

DRUIDISME. — M. Salomon Reinach a publié un opuscule intitulé *Le mot* ORBIS *dans le latin de l'empire* (à propos de l'*Œuf* [illegible] des Druides), 8 p. in-8°, Imp. Durand, Chartres.

HAGIOGRAPHIE. — On pourra trouver quelques renseignements

sur le culte de notre Sainte Soline dans un ouvrage intitulé : Les *Notes sur les Saints Bretons* par M. Duine (54 p. in-8°. Imp. Simon, Rennes), nous parlent de S. Turiaw et de S. Gilduin.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Notre confrère, M. le comte de Reiset, publie des notes intéressantes, sur les faits auxquels il a pris part comme ambassadeur de France. Le 1er volume a pour titre : *Mes souvenirs, les débuts de l'indépendance italienne* ; préface par M. Robinet de Cléry, Paris, Plon-Nourrit; 1901 ; in-8°, III-479 p.

## 3° LITTÉRATURE

COLARDEAU. — M. Léon Perchellet, directeur du *Beauceron*, a consacré, dans son journal, un article au poète de Janville, sous ce titre : *Quelques mots sur Colardeau, aux Membres des Amis de la Beauce*. Septembre 1901, p. 1.

GODEAU. — Le fécond littérateur dont se glorifie la ville de Dreux, Mgr Godeau, a été le sujet d'une thèse de doctorat qui a pour titre : *Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence*, un des premiers membres de l'Académie Française 1605-1692 (Paris, Picard et Fils ; 1900; in-8°, XVII-535 p.), où il est surtout étudié comme évêque et écrivain.

Cette thèse a été présentée par M. l'abbé A. Cognet, auquel elle a valu des éloges bien mérités.

LA LARDIÈRE. — *Lettres inédites de Henri IV à M. de la Lardière, l'un de ses lieutenants en Bas-Poitou*, publiées par M. René Vallette. Ce compagnon du bon roi Henri était un petit seigneur du Dunois.

RÉGNIER. — Nos procès-verbaux ont enregistré déjà plusieurs communications au sujet de notre poète chartrain, Régnier. Voici une note qui confirme ce qui avait déjà été dit pour prouver qu'il n'était pas d'une condition infime [1].

Dans une lettre, datée du 16 août 1723, adressée à l'abbé Laurent-Josse Le Clerc, prêtre de Saint-Sulpice, d'une grande érudition, Perdoulx de la Périère (Michel-Gabriel, savant littérateur orléanais du XVIIIe siècle 1670-1753), s'exprime ainsi au sujet de Jacques Régnier :

« Vous sçavez qu'il est dit fils de *tripotier* par tous ceux qui ont parlé de luy jusqu'au P. Liron inclusivement ; mais quelques remarques sur la *Bibliothèque chartraine* de ce même P., impri-

[1] Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, p. XXV. p. 344.

mées dans le *Mercure* de février dernier, et faites vraisemblablement par un chartrain nous apprennent que Jacques Regnier son père, estoit un riche bourgeois de Chartres homme de plaisir, qui pour avoir fait bastir un *jeu de paume* ou *tripot*, en fut surnommé le *tripotier*, ce qui, comme vous sçavez, est bien différent d'un tripotier de profession [1]. »

## 4° BEAUX-ARTS

Cette partie de la Revue n'aura que le titre cette année, faute de particularités à signaler en cette matière.

## 5° MÉLANGES

BELLAMY (Dom). — Le *Bulletin Salésien*, du mois d'avril 1899, *(28, rue Boyer, Paris-Ménilmontant)*, a donné l'exposé des œuvres de notre compatriote à Oran et à Eckmul, près Oran.

ESTOUTEVILLE. — La famille d'Estouteville, dont une branche a longtemps habité le pays chartrain, vient de trouver un historien dans la personne de M. G. de la Morandière, qui publie à Paris (librairie Delagrave) *Histoire de la maison d'Estouteville en Normandie* (in-4°).

GALLARDON. — *Etienne de Gallardon*, clerc de la chancellerie de Philippe-Auguste, par M. Léopold Delisle. 44 p. in-8°, 4 fac-similes. Extrait de la *Revue des périodiques*. Paris, 1899.

HULST (Mgr D'). — Le 26 janvier 1902, on a inauguré, à l'église des Carmes de Paris, un buste de Chaplain représentant le premier Recteur de l'Institut Catholique. M. l'abbé Baudrillart, professeur au même Institut, a prononcé à cette occasion le panégyrique du regretté défunt.

MAINTENON (Mme de). — Les questions d'enseignement étant plus que jamais à l'ordre du jour, la plus illustre éducatrice du grand siècle continue à attirer l'attention de ceux qui s'occupent de pédagogie. Voici de nouveaux ouvrages où elle occupe une place plus ou moins importante :

*Les précurseurs du féminisme. Mesdames de Maintenon, de Genlis, de Campan, leur rôle dans l'éducation chrétienne de la femme*, par Louis Chabaud (in-16, Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1901).

[1] Voir, sur les vieux mots tripot et tripotier Furetière, Richelet, Littré.

— *Lettres à des religieuses, d'après Madame de Maintenon,* par le R. P. Libercier XVII-317, in-16, Téqui, Paris, 1900.

— *L'Education des filles par les Religieuses enseignantes.* Instruction, avis, conseils, d'après Mme de Maintenon, par le R. P. Libercier, O. P. VIII-268, p. in-12, Douniol, Paris.

— *Souvenirs sur Mme de Maintenon*, publiés par le comte d'Haussonville et G. Hanotaux. Mémoires et lettres inédites de Mlle d'Aumale. C. I. — 300 p., in-8°. Calmann-Lévy, Paris, 1902.

Dans un livre nouveau intitulé *Figures et Choses du Temps passé*, M. l'abbé Léon Charpentier, secrétaire général de l'Evêché de Carcassonne, a consacré une étude consciencieuse à Madame de Maintenon.

Cette grande chrétienne est aussi mentionnée bien souvent dans : *Fénelon, directeur de conscience*, par M. l'abbé Cugnac, 410 p. in-8°. Poussielgue, Paris, 1901.

Pie (cardinal.) — Dans les *Soldats de l'Eglise*, par Geoffroy de Grandmaison (370 p., in-8°, illustr. Maison de la Bonne-Presse. Paris, 1901), l'auteur a fait entrer la belle figure du Cardinal Pie qui fut vaillant entre les plus vaillants.

— *Le Cardinal Pie, sa vie, son action religieuse et sociale*, par Dom Besse (dans *les Grands hommes de l'Eglise au XIXe siècle*). (Béduchaud, éditeur, Paris, 1902).

Sieyès. — La *Nouvelle Revue* du 1er décembre 1899, (p. 576-588) a donné un article sur *Les débuts de Sieyès* par Neton. — Dans la *Revue indépendante*, le marquis de Beaucourt a publié un récit intitulé : *Bonaparte et Sieyès*, épisode inédit de l'histoire de la Révolution française. (Tiré à part : 7 p. in-8°. Impr. Behague. Lille, 1902.

Chartres. — La revue l'*Art sacré* a donné en 1902 la monographie illustrée de l'église Saint-Pierre de Chartres.

Corancez. — Le *Journal de Chartres*, dans son numéro du 30 avril 1901, a donné un article sur *Corancez*, où est résumé assez brièvement tout le passé de ce petit village beauceron, auquel un crime inouï a donné cette année-là une notoriété passagère.

Courville. — Dans l'*Affaire du Collier*, M. Funck-Brentano prête une part assez active à un personnage féminin qu'il appelle la baronne de Courville et qui pourrait avoir appartenu à la, famille de ce nom qui a possédé la seigneurie de Courville au pays chartrain.

Dreux. — L'Almanach Drouais *Le Rotrou* a publié, en 1902, sous le titre de *Documents d'histoire locale*, deux articles de notre infatigable secrétaire, M. Georges Champagne : l'un sur *le Château de Sorel* (p. 1-7), et l'autre sur *la Porte-Guillaume, à Chartres*, avec reproduction photographique des deux monuments. Le même almanach donne (p. 12-16) les noms révolutionnaires des communes d'Eure-et-Loir et Seine-et-Oise.

*Le Rotrou* de 1903 contient (p. 1-15) un résumé de l'histoire de *l'Hôtel de Ville de Dreux*, dû à la plume du même auteur.

Le *Journal de Dreux* a publié (février 1900) des *Documents d'histoire locale*, par Charles Lemenestrel, pour faire suite à *Dreux sous la Révolution*.

Epernon et Maintenon. — La 32e livraison de l'*Excursion parisienne*, Journal illustré des excursions champêtres aux environs de Paris (librairie Léon Vannier, 19, quai Saint-Michel, Paris), est consacrée à une visite dans nos deux coquettes petites villes de Maintenon et d'Epernon. On trouvera des renseignements sur les travaux de l'aqueduc de Maintenon dans les *comptes des bâtiments du roi Louis XIV*, récemment édités.

Dans la *Vie de Messire Henry de Béthune*, archevêque de Bordeaux (1604-1689, 2 in-8°, Picard, Paris, 1902), M. l'abbé Bertrand donne d'intéressants éclaircissements sur le différend qui eut lieu entre Henry de Sourdis et le duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne.

La Ferté-Villeneuil. — Il serait injuste de ne pas signaler la publication du travail magistral que M. l'abbé Augis, curé de la Ferté-Villeneuil a consacré à sa paroisse. L'*Essai historique sur la ville et châtellenie de la Ferté-Villeneuil* est incontestablement la monographie la plus complète que nous possédions sur une localité d'Eure-et-Loir. Le sujet prêtait, il est vrai, car la petite bourgade qui semble aujourd'hui se cacher sur les bords de l'Aigre a été une ville avec deux paroisses, château et fortifications. Ce passé, qui ne fut pas sans gloire, semblait si complètement oublié, qu'il y avait témérité à vouloir le faire revivre. M. l'abbé Augis a cependant osé l'entreprendre, et il y a pleinement réussi. La Société Archéologique de l'Orléanais a récompensé cette œuvre si méritante, en lui décernant le premier prix, à son dernier concours quinquennal. Joignons nos humbles félicitations à celles qu'il a reçues de juges aussi compétents, et applaudissons à la généreuse initiative de la Société Dunoise qui a fait imprimer ce travail à ses frais, pour faire hommage d'un exemplaire à chacun de ses membres. L'auteur voulant faire jouir ses paroissiens du fruit de ses recherches leur a donné.

pendant les mois de janvier et février 1900, des conférences, très intéressantes et très suivies, sur leur pays.

PAYS CHARTRAIN. — M. A. Longnon vient de publier sous le titre *Documents relatifs au Comté de Champagne et de Brie*, T. I. : *Les fiefs*. (LIV-309 p. in-4°. Leroux Paris.), un livre dont M. A. de Barthélemy a dit qu'il « intéresse les annales de près d'un quart de la France, de Tours à Chartres, à Paris, à Rethel, à Langres et à Bourges. »

— Les *Archives historiques du Diocèse de Chartres* continuent à nous donner, outre des descriptions d'églises et de chapelles, des monographies sur les plus intéressantes localités d'Eure-et-Loir ; signalons en particulier celles qui ont été consacrées à Courville et à Courtalain.

— Le château de Villebon a trouvé un nouvel historien dans la personne de M. Philippe des Forts, et les Ruines du château de Gallardon nous ont été décrites par le Dr Gillard[1].

CHANOINES CHARTRAINS. — Les *Mémoires de la Société Archéologique de l'Orléanais*, dans leur dernier volume, donnent un travail équivalent à celui que les Archives de M. l'abbé Métais ont publié récemment sous le titre de *Dignitaires de l'Église Notre-Dame de Chartres*. Ce travail est intitulé *Les Chanoines et Dignitaires de la Cathédrale d'Orléans*, d'après le Nécrologe manuscrit de Sainte-Croix, par Ch. Cuissard (publié à part, librairie Herluison. 1900, in-8°, 197 p.). L'auteur ne suit pas la même méthode que M. Merlet. Il a adopté l'ordre alphabétique, et il donne tous les noms de chanoines qu'il a pu relever, avec quelques notes biographiques. J'y ai noté les noms suivants qui présentent quelque intérêt pour le pays chartrain :

Alleynvilla (Hugo de)
Alneto, doyen de Chartres.
Baudreville (Eudes de).
Beauvilliers (François-Honorat-Antoine de).
Billy (Guillaume de).
Bouchard (de la famille du Puiset).
Boucher, de Guilleville.
Chertemps (Renault).
Clermont Pierre, du diocèse de Chartres.
Fermur, curé de Saint-Jean de Chartres.
Fougeu d'Escures, doyen de Chartres.
Le Jumentier Laurent, du diocèse de Chartres.

[1] Voir le compte-rendu du Congrès archéologique de France, pages 120 et 153.

Menou de Champlivault, chanoine de Chartres.
Rote (Michel), clerc du diocèse de Chartres.
Thenaisie (André), du diocèse de Chartres.

Il y a de plus un prêtre du nom de Chotard qui est désigné comme curé de Montou-sous-Bièvre, diocèse de Chartres.

Léproseries. — Les statuts des Léproseries de Chartres et de Châteaudun sont reproduits dans le Recueil de textes du XIIe au XIVe siècles, publié par M. Léon Le Grand, sous le titre de *Statuts d'Hotels-Dieu et de Léproseries*, XXIV, p. in-8°, (A. Picard et Fils, Paris, 1901.

Religion juive. — Sous le titre suivant : *Le Néo-Judaïsme*, M. l'abbé Bourgine, curé-doyen de La Loupe, a publié dans la Revue du Clergé (mars 1901, p. 80), une étude sur l'évolution religieuse qui se manifeste chez les enfants d'Israël, qui semblaient figés pour toujours dans la pratique de la loi mosaïque.

## NÉCROLOGIE

**NOEL BALLAY**. — Au commencement de l'année 1902, le 26 janvier, s'éteignait, bien loin du pays natal, une belle existence consacrée toute entière au service de la France. M. Noël Ballay mourait au Sénégal, victime de son dévouement, dans sa cinquante-cinquième année. Après avoir achevé ses études de médecine, il était parti en explorateur dans les régions les moins connues de l'Afrique ; il y donna des preuves de savoir et d'intelligence, qui le firent choisir d'abord pour délimiter les frontières du Congo français et du Congo indépendant, puis pour administrer le Gabon et le Congo, en qualité de vice-résident. Il fut mis ensuite à la tête de la nouvelle colonie de la Guinée. Sa santé, ruinée par les fatigues, et aussi par le rude climat de l'Afrique, l'avait obligé à revenir en France. Une épidémie de fièvre chaude ayant éclaté au Sénégal et au Soudan, on lui offrit d'aller, avec le titre de Gouverneur de l'Afrique occidentale française, remplacer un personnage que le danger avait fait fuir précipitamment. Il accepta courageusement et se montra comme toujours admirable de dévouement ; il fut atteint du fléau, et sa santé déjà ébranlée ne put y résister. Son corps a été ramené en France, et le gouvernement a cru que la reconnaissance lui faisait un devoir d'honorer, par des obsèques nationales, ce dévoué serviteur. Ces obsèques ont eu lieu, avec beaucoup de solennité, le 4 mars 1902, dans la cathédrale de Chartres, dont l'immense vaisseau se prêtait admirablement à une semblable

cérémonie. Le même jour, l'inhumation avait lieu dans le cimetière de Fontenay-sur-Eure, où déjà reposaient les parents de Noël Ballay. Tous les journaux de France, et en particulier ceux du département, sont remplis de détails sur la vie et la mort de ce noble Français ; nous y renvoyons ceux qui trouveraient insuffisante la brève mention qui lui est consacrée ici.

**CHABANNES** (Comtesse de), née Clémentine de la Morre. — La famille de Chabannes, qui descend des Chabannes La Palice, n'appartient au pays chartrain que depuis environ cinquante ans. Le baron Armand de Chabannes [1] ayant fait l'acquisition de la petite propriété de Roussainville, à la porte d'Illiers, en 1856, y habita jusqu'en 1883. Il vint alors se fixer à Chartres où il mourut peu de temps après. Madame la comtesse de Chabannes continua, à la ville, la vie laborieuse et charitable qu'elle avait commencée, lorsqu'elle était la modeste châtelaine de Roussainville. Sous les pseudonymes *Un humble servant de Marie* ou *Un tertiaire franciscain,* ou encore sous les initiales de son nom C. de C. (Clémentine de Chabannes) elle a été, de 1859 à 1898, le principal rédacteur de la *Voix de Notre-Dame de Chartres.* Outre les nombreux articles qu'elle a fournis à cette feuille religieuse, elle a publié un certain nombre de volumes pour la jeunesse chrétienne. C'était à tous égards une femme d'un grand mérite ; aussi les éloges ont-ils été unanimes pour la saluer à sa mort, arrivée le 15 octobre 1901. Elle avait 88 ans [2].

Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages :

*La Fille du Sous-Préfet.*

*Les Veillées d'Eure-et-Loir.*

*La Vierge Lorraine Jeanne d'Arc*, son histoire au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre, 356 p., in-18 jésus, Plon, Paris, 1890.

*Deux intérieurs*, in-12.

*Semaine Eucharistique*, Choix de prières à l'usage des enfants qui se préparent à la Première Communion, 322 p., in-32, 5e édition. Imp. franciscaine, Vanves, 1897.

*Histoire de Notre-Dame de Chartres.*

[1] Il avait cédé son titre de comte à un frère puiné, qui était mieux en position de le faire valoir ; mais à la mort de celui-ci, il l'a repris pour le léguer à son fils Joseph de Chabannes, lequel vient de mourir à son tour en Normandie. Au moment où ces lignes sont écrites (janvier 1903), Mlle Marie de Chabannes meurt à Chartres, en sorte que la famille n'est plus représentée en Eure-et-Loir.

[2] Voir le *Journal de Chartres* du 17 octobre 1901 et la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, 1901 p. 257, et le Supplément pp. 523 et 557.

**CRIGNON DE MONTIGNY (Mme).** — Mme Crignon de Montigny, née Claire-Laure Duperré, fille de l'amiral de ce nom, est morte à Paris le 22 août 1901, à 77 ans. Elle a été inhumée à Thiville, lieu de sépulture de la famille Crignon de Montigny.

**DUCHANOY (Hippolyte-Louis).** — M. Duchanoy fut pendant longtemps une des notabilités de la ville de Châteaudun qu'il a administrée en qualité de maire. En 1870, la valeureuse défense de Châteaudun lui valut l'honneur peu enviable d'être emmené comme prisonnier par les Allemands. Il avait des goûts studieux, et il publia les *Notes et Correspondances du baron Redon de Belleville*, consul de la République Française, son aïeul. Il est mort le 23 janvier 1901, à Paris.

## NÉCROLOGIE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

BACHELET, directeur de la sucrerie de Béville-le-Comte.

BOULMERT (l'abbé Jean-Marie), chanoine honoraire, curé de Rouvray-Saint-Florentin, où s'est écoulée sa vie sacerdotale toute entière, sauf quelques années de vicariat à Bonneval, est décédé le 1er mars 1902, à l'âge de 73 ans. Prêtre modèle, il refusa un doyenné, pour mourir dans l'humble poste où il était l'objet du respect et de l'affection de tous, paysans et châtelains. M. le marquis de Gouvion Saint-Cyr et Mme la Marquise, née Montalivet, avaient pour leur curé une vénération profonde, qu'ils ont d'ailleurs léguée à leur fils, le châtelain actuel de Reverseaux.

BOURGEOIS-GAUCHERON (Arthur-Ernest-Désiré), né à Nonneville, paroisse de Loigny, d'une famille de cultivateurs. Après avoir été clerc dans les études de Terminiers et de Saint-Péravy (Loiret), il fut notaire à Denonville, jusqu'au jour où le mauvais état de sa santé le contraignit à se retirer à Terminiers. Il y est décédé le 22 mai 1900, à l'âge de 43 ans. Il était dévoué à toutes les bonnes causes. Il s'intéressait à nos travaux, et il se promettait de faire des recherches archéologiques ; sa mort prématurée l'a empêché de réaliser ce dessein.

BOUTHEMARD (l'abbé Louis-Parfait), curé de Saint-Martin-de-Nigelles, chanoine honoraire, décédé le 8 avril 1901, à l'âge de 80 ans.

DESNOYERS (Mgr), protonotaire apostolique, vicaire général d'Orléans, chanoine honoraire de Sainte-Croix d'Orléans, président d'honneur de la Société archéologique et historique de l'Or-

léanais, directeur du Musée de la ville d'Orléans, fondateur du Musée Jeanne d'Arc, en la même ville, est décédé au mois de février 1902. Il a dépensé la principale partie de son temps et de sa fortune à collectionner des souvenirs orléanais, de toute nature, dont il a généreusement fait l'abandon à sa ville natale. La bibliothèque municipale d'Orléans a un *fonds Desnoyers*, qui est riche en manuscrits concernant l'Orléanais, et la ville aura bientôt son Musée Desnoyers, perpétuant ainsi le souvenir d'un grand bienfaiteur de l'Archéologie et des Beaux-Arts.

Gallas (père), qui fut pour ainsi dire l'introducteur de la photographie à Chartres, et auquel la Société a plus d'une fois eu recours pour des reproductions intéressant les travaux de notre Société. Il était né à Saint-Avit-les-Guêpières, de parents pauvres. Avec une instruction sommaire, il était parvenu à se créer une position très honorable. On peut dire de lui en toute vérité qu'il était le fils de ses œuvres.

Isambert (Gustave-François-Honoré), député de l'arrondissement de Châteaudun, est décédé à Saint-Denis-des-Ponts, dont il était maire, le 14 avril 1902. Il était né à Châteaudun, le 20 octobre 1841. Ses études, commencées à Châteaudun, furent achevées au Lycée de Vendôme, qui recevait alors toute la jeunesse de la contrée, à 30 kilomètres à la ronde. Il débuta par des articles de journaux, dans quelques périodiques de la contrée, et se rendit à Paris en 1860. « Il y devint le collaborateur de divers journaux du Quartier latin, tels que *la Voie nouvelle*, *la Jeune France*, *le Mouvement* et le *Courrier du dimanche*. En 1868, il alla diriger à Reims *l'Indépendant rémois* qui faisait de l'opposition à l'Empire; mais, en 1870, il revint à Paris et reprit sa place au *Temps*, auquel il avait déjà fourni des articles avant son départ pour Reims. A la fin de 1871, il prit part à la fondation de *la République française*, dont il devint le rédacteur en chef, en 1879. M. Isambert, qui s'est toujours montré un ennemi déclaré de l'Église, est beaucoup plus connu comme homme politique que comme publiciste; il a cependant pris rang parmi les écrivains français, par les publications suivantes: *La loi militaire de 1868, expliquée par demandes et par réponses* (Paris, 1868, in-32), avec P. Coffinhal-Laprade; — *L'Impôt, expliqué par demandes et par réponses. Catéchisme du contribuable* (Paris, 1868, in-32); — *Combat et incendie de Châteaudun (18 octobre 1870)* (Paris, 1871, in-12); — *La Défense de Châteaudun en 1870* (Paris, 1885, in-12). — M. Gustave Isambert a donné, en outre, de nouvelles éditions, accompagnées de notes et de notices, des *Lettres* de M^lle^ de Lespinasse (Paris, 1876-1877, 2 vol. in-16), et du *Neveu de Rameau*, de Dide-

rot (Paris, 1876, in-32 et 1880, in-8) ; — enfin il a collaboré au *Dictionnaire de la politique* de M. Block, à la *Revue moderne*, à la *Vie littéraire*, à la *Grande Encyclopédie*, au *Voltaire*, etc.[1].

Lefèvre-Pontalis (Amédée), ancien député de l'arrondissement de Châteaudun, ancien président du comité des écoles libres d'Eure-et-Loir, président ou administrateur de nombreuses Sociétés commerciales et industrielles, est décédé à Paris, le 28 avril 1901.

M. Amédée Lefèvre Pontalis était un homme de grande valeur qui, grâce à l'aménité de son caractère, à la dignité de sa vie et aux services qu'il avait rendus, était en haute estime dans le département qu'il avait représenté à la Chambre. Au Palais-Bourbon, il était un des membres les plus assidus aux séances ; intervenant, toujours à propos, dans les discussions, et sachant se faire écouter, comme quelqu'un qui parle avec compétence. Il a prononcé quelques discours de grande envergure, qui lui avaient valu d'être mis au rang des orateurs parlementaires. Instruit jusqu'à l'érudition, il a donné aux Bulletins de la *Société Dunoise*, qui s'honorait de l'avoir pour vice-président, quelques articles remarqués, notamment sur le « Protestantisme dans le Dunois. » Il n'était pas nôtre par l'origine ; mais il l'était devenu par un long séjour dans ce pays qu'il avait adopté, et par le dévouement qu'il a toujours mis au service de ses anciens commettants. Ceux qui ont été à même de l'apprécier lui garderont un souvenir reconnaissant.

Machelard (Benoît-Léon) directeur de l'enregistrement en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, né à Carpentras (Vaucluse), décédé à Chartres (rue de Châteaudun, 45) le 3 juin 1900, à l'âge de 81 ans.

Pouillier-Vaudecraine, trésorier de la Société Dunoise, bibliothécaire de la ville de Châteaudun, décédé au mois de janvier 1901, à Châteaudun.

Rebiffé (l'abbé Albert-Joachim), professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Saint-Chéron, décédé chez son frère, curé de Baudreville, à l'âge de 38 ans.

Robé (l'abbé Eugène-Edouard), chanoine titulaire de la Cathédrale de Chartres, décédé le 16 décembre 1901. Il était né à Nogent-le-Rotrou, en 1835, et avait fait ses premières études au collège de cette ville. Il fit brillamment ses humanités au Petit-

[1] *Polybiblion*, mai 1902.

Séminaire de Saint-Cheron, sa théologie au Grand-Séminaire de Chartres, retourna au Petit-Séminaire en qualité de professeur de quatrième (1858-59), fut vicaire de Saint-Pierre (1860), de la Cathédrale (1866), aumônier du Collège par intérim, puis aumônier titulaire de l'Ecole Normale, curé de Courtalain (1883), curé-doyen de La Loupe (1891) et enfin chanoine titulaire de Notre-Dame de Chartres (1897). Il revenait ainsi terminer sa carrière sacerdotale là où il l'avait commencée, là où elle s'était en majeure partie écoulée.

M. l'abbé Robé apporta toujours zèle et dévouement à remplir les différents postes qui lui ont été confiés ; aussi, au moment de la guerre de 1870, l'autorité diocésaine n'hésita-t-elle pas à le mettre à la disposition d'un bataillon des Mobiles d'Eure-et-Loir, en qualité d'aumônier militaire. Mais c'est surtout comme prédicateur que M. l'abbé Robé s'est fait avantageusement connaître. Les églises et chapelles de Chartres ont retenti bien des fois des accents de sa voix sympathique et chaleureuse. S'il lui avait été permis de se livrer entièrement à la prédication, il aurait pu occuper un des premiers rangs parmi les orateurs sacrés de la fin du XIXe siècle. Les fatigues du ministère brisèrent sa santé et lui interdirent la parole pendant les dernières années de sa vie. Son affabilité et la distinction de ses manières lui avaient concilié l'affection de tous ceux qui avaient pu l'approcher.

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

ANONYMES. — *Annuaire de l'enseignement* pour 1901. — Catalogue du Concours hippique tenu à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) du 20 au 23 juin inclusivement. 44 p. in-8° et plan, Imp. et libr. Renoult-Weingand, 1901.

— *Petit manuel* des enfants du catéchisme pour la première communion, augmenté d'un vespéral, de 120 cantiques et de chants communs à l'usage du diocèse de Chartres. 3e édition. Baradier et Daudelet, Grenoble, Libr. Renier, Chartres.

— *Horrible crime de Corancez :* cinq enfants assassinés. (Complainte) 1 p. in-8°, à 2 col., Imp. et libr. Hayard, Paris, 1901.

— *Saint de l'armée (Le) : Le général de Sonis* (1825-1887). 91 p. in-8°, 6 grav. Mame, Tours.

— *Souscription pour la restauration du Puits des Saint-Forts, nouvellement découvert dans la crypte de la cathédrale de Chartres.* 4 p. in-12. 1 grav. Impr. Garnier, Chartres, 1901 (21 mai).

— *Une page d'histoire du patronage Saint-Jean de Dreux*, 1902.

— *Institution Saint-Paul de Chartres.* Pensionnat et Externat

de jeunes filles. Prospectus. 40 in-8°. Impr. Garnier, Chartres. 1901.

— *Le Vieux Nogent* : Album, contenant 14 héliogravures des monuments de Nogent-le-Rotrou. 4 feuillets de texte.

— *Astrologue de la Beauce et du Perche (L')*. Almanach pour l'année 1901.

— *La fête de bienfaisance donnée au profit des pêcheurs bretons, le 15 février 1903.* Publié par le Comité chartrain de secours aux bretons). 14 p. in-16. Impr. Durand, Chartres, 1903.

— *Congrès archéologique de France (67e session).* — Séances générales tenues à Chartres en 1900 par la Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments. LV. 350 p. in-8°, gravures et plans. Picard et fils, Paris. 1901.

ARJUZON (comte d'). — *Madame Louis Bonaparte.* 448 p. in-8°, 1 portrait en héliogr., Calmann-Lévy, éditeur, Paris, 1901.

AUGIS (abbé J.), curé de la Ferté-Villeneuil. — *Essai historique sur la ville et châtellenie de la Ferté-Villeneuil.* 464 p. in-8°, 8 grav. hors texte, 24 petites gravures. Louis Pouillier. Châteaudun MDCCCII. (Société Dunoise).

BARTHÈS, inspecteur des enfants assistés. — *Mémoire sur l'action limitée de l'assistance publique en France.* 15 p. in-8°. Imp. nation. Paris.

— *Mémoire sur la réforme des Bureaux de Bienfaisance.* 8 p. in-8°. Imp. Nation. Paris.

— *Protection des enfants du premier âge en Eure-et-Loir* pendant l'année 1899. 20 p. in-8°. Imp. nation. Paris.

BLANCHET (abbé), curé de Saint-Aignan de Chartres. — *Éloge funèbre* (qui devait être prononcé aux obsèques nationales de M. Noël Ballay), Gouverneur général de l'Afrique occidentale. 4 mars 1902. Imp. Garnier, Chartres, rue Noël-Ballay, 1902.

— Rapport par M. le curé de Saint-Aignan sur l'œuvre des Pauvres malades. Année 1901 (44e année) 10 p. in-8°. Garnier, Chartres.

BAUDRILLART (abbé), professeur à l'Institut catholique de Paris. — *L'Apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst.* — Discours prononcé à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Mgr d'Hulst, le 26 novembre 1901. in-8°. Poussielgue, Paris, 1902.

BESSE (Dom). — *Le cardinal Pie, sa vie, son action religieuse et sociale.* (Collection intitulée Les grands hommes de l'Église au XIXe siècle). Paris.

BONVALLET (Henri). — *[illegible]*. Scène en trois tableaux en vers. Fischbacher, Paris, 1901.

BONNARD (L.) — *Leçons élémentaires d'archéologie monumentale.* III-361 p. in-18, 32 grav. Plon et Nourrit, Paris, 1902.

BOURGINE (abbé), curé-doyen de La Loupe. — *La conversion de Saint-Paul : S. Paul a-t-il été halluciné ?* (Collection *Science et Religion*. Librairie Bloud, Paris.

BOUSSENARD (L.) — *Le Capitaine Casse-Cou.* 366 p. in-8°, avec grav. Combet, Paris, 1902. (Roman sur la récente guerre du Transvaal).

BROGLIE (E. de). — *Catinat.* 305 p. in-12. Lecoffre, Paris, 1901. (Concerne le Perche).

BRUNETIÈRE (A. de la), né à Arrou. — *La souveraineté du peuple en France*, in-8°. Lethielleux, Paris.

BROU (R. P. A.) de la Société de Jésus. — *Montferrat*, 1 acte en vers. 27 p. in-12. Retaux, Paris, 1900.

— *La Compagnie de Jésus.* 64 p. in-12. Bloud, Paris, 1902. (Collection *Science et Religion*).

CHABAUD (Louis). — *Les précurseurs des féministes :* Mesdames de Maintenon, de Genlis et Campan, leur rôle dans l'éducation chrétienne de la femme, in-16. Plon, Nourrit et Cie, Paris.

CHAPISEAU (Félix). — *Le Folklore de la Beauce et du Perche.* 2 vol. in 16, 366 et 356 p., Editeur J. Maisonneuve, Paris 1902.

CHAPRON (abbé), curé de Courtalain. — *Une nouvelle notice sur Courtalain.* 92 p. in-8°. Impr. de la Société Typographique. Châteaudun, 1901. (Extrait du Bulletin de la Société Dunoise).

— *Château de Courtalain*, 44 p. in-8°. (Extrait des Archives du diocèse de Chartres).

CLÉMENT (abbé), aumônier du Lycée de Vendôme. — *Les Victimes de Loigny*, 2 décembre 1870. 32 p. in-8°. Typogr. et lithog. C. Migault et Cie 1901.

CONSTANT (R. P.) dominicain. — *La Lumière.* — Arthur Savaète, Paris, 1902.

— *La Chasteté, la Pauvreté et l'Obéissance monastiques devant le Rationalisme.* 2e édition, in-8°, Gaume, Paris.

— *Le pape et la Liberté.* Gr. in-8°. Savaète, Paris.

COYNART (C. de). — *Une sorcière au XVIIIe siècle :* Marie-Anne de La Ville (1680-1725), préface de Pierre de Ségur. IV-291, in-16. Hachette, Paris, 1902.

COGNET (A.) (Abbé), docteur ès-lettres. — *Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence*, un des premiers membres de l'Académie française (1605-1672). XVIII, 535 p. in-8°, portrait. Impr. Wehrel, Picard et fils, Paris, 1900.

DAUZAT, inspecteur d'Académie. — *Éléments de méthodologie*

*mathématiques* à l'usage de tous ceux qui s'occupent de mathématiques élémentaires. 1,100 p. in-8°. Nony et Cie, Paris, 1901.

DENIZART (Raoul). — *Le Portail du Couvent des Cordeliers de Chartres et ses inscriptions*. 14 p. in-8°, grav. Impr. Delesques, Caen (Extrait du compte-rendu du Congrès de la Société d'Archéologie française, tenu à Chartres en 1900).

DESCHANEL (Paul), ancien président de la Chambre des Députes. — *Quatre ans de présidence*. Calmann-Lévy, Paris, 1902.

DES FORTS (Ph.). — *Le château de Villebon*. 36 p. in-8°, grav. Impr. Delesques, Caen (Extrait du compte-rendu du Congrès de la Société d'Archéologie française, tenu à Chartres en 1900).

ESTELLE (Sœur), de la communauté de Saint-Paul de Chartres. *La [illegible] Trois Ave Maria*. Rapport lu au Congrès Marial de Fribourg en 1901. — Bureau du *Propagateur des Trois Ave-Maria*, Blois.

FAUQUET (Georges), rédacteur en chef au journal *Le Nogentais*. — *La [illegible]*. 84 p. in-8°, 7 gravures. Imp. E. Lecomte à Nogent-le-Rotrou, 1902.

FOUCAULT (Mgr), évêque de Saint-Dié. — Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Saint-Dié sur l'*Amour de Dieu envers les hommes*, et Mandement pour le saint temps de Carême de l'an de grâce 1901. 18 p. in-8°. Impr. Cuny, Saint-Dié, 1901.

— Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Saint-Dié sur *la Charité* et Mandement pour le saint temps du Carême de l'an de grâce 1902. 20 p. in-8°. Impr. Cuny, Saint-Dié, 1902.

FOUCAULT (E.) expert à Chartres. — *Barème pour les bois abattus en grume ou équarris, et tableaux de proportions pour les bois debout:* le simplex, indispensable à toute personne s'occupant de bois. 31 p. in-32. Impr. Garnier, Chartres, 1901.

GAROLA, directeur de la station agronomique de Chartres. — *Rapports sur les champs d'expériences et de démonstration — 1899-1900*, publiés sous la direction de M. C.-V. Garola, ingénieur-agronome, professeur départemental d'agriculture. 118 p. in-8°, planches. Imp. Durand, Chartres.

G[illegible] (Dr Paul). — *Les [illegible] pendant la puerpéralité*. (Thèse de médecine) 1902.

[illegible] DE BONQUEVAL (abbé). — *Sainte Mère de Dieu* [illegible]. 83 p. in-32. Paillart, Abbeville, 1902.

*Une [illegible]*. 14 p. in-8°, gravures. Amat, Paris, 1902.

G[illegible] (abbé). — *[illegible]*.

G[illegible] (Dr Gabriel). — *Les ruines du château de [illegible]*. 15 p. in-8° et grav. Imp. Delesques, Caen, 1902.

GONDRÉ CARL (du). — *Le Vieux Nogent.* Album de 24 planches, 4 pages de texte. Nogent-le-Rotrou, 1903.

GUILLON (abbé). — *Notice biographique sur M. l'abbé Saturnin-Michel Proust* (1813-1884), curé de Ver-les-Chartres. 42 p. in-12. Imp. Le Sézanne, Lyon, 42 p. in-12, 1902.

— *Château de Ver-les-Chartres.* 23 p. in-8°. Chez M. l'abbé Métais, Chartres, 1902. (Extrait des Archives historiques du diocèse de Chartres).

— *Sainte-Foy à Chartres,* 32 p. in-12. Imp. Laffray, Chartres, 1903.

HULST (Mgr d'). — *Nouveaux Mélanges oratoires.* Tome V. Discours et allocutions pour les Œuvres, in-8°. Préface par M. l'abbé Odelin, vicaire-général, sur *Mgr d'Hulst, homme d'Œuvres.* XVIII-438 p. in-8°. Poussielgue, Paris, 1903.

JEANDRON DE VAUCOUX (André). — *Une ferme en Beauce.* 151 p. in-8°, Pédone. Paris, 1902. (Thèse agricole.)

JOINVILLE (Juliette de). — *A travers le cœur. Vibrations* (poésies).

LAIR (Jules), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Le Siège de Chartres par les Normands (911).* petit in-8°. 2 planches, plan et cartes hors texte. Imp. Delesques, Caen, 1902. (Extrait du Compte-Rendu du 47e Congrès archéologique de France, tenu en 1900 à Chartres).

LANGLOIS (l'abbé Marcel). — Discours sur *Les Œuvres dans le Diocèse de Chartres,* prononcé à Paris, le mercredi 6 juin 1900, au *Congrès international des Œuvres catholiques (section des Œuvres d'hommes.* 4 p. in-8°, (463-467). A. Perrin, 40, rue de la Barre, Paris, 1902.

LE COURT (Henri), membre du Conseil héraldique de France. — *Un grand médecin du XVIe siècle, Messire Jehan de Goévrot, médecin de François Ier et d'Henri II, vicomte du Perche,* sa famille et sa postérité. (Etude biographique d'après des documents inédits), 32 p. in-18. Impr. Lafolye, Vannes, 1902.

LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), directeur de la Société française d'Archéologie. — *Les Façades successives de la Cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle.* 54 p. in-8° et plans. Imp. Delesques, Caen, 1902. Extrait du Compte-Rendu du 47e (ou 67e) Congrès archéologique de France, tenu en 1900 à Chartres.

— *Les fondations des façades de la Cathédrale de Chartres* d'après les fouilles de 1901. 20 p. in-8°, 3 dessins. Imp. Lafolye, Vannes. (Extrait des Archives du diocèse de Chartres).

LEGUÉ (Abbé E.). — *A la mémoire des 28 religieuses de Saint-Paul de Chartres, décédées le jour de l'Ascension 28 mai 1902 dans la catastrophe de la Martinique.* 60 p. in-12. Garnier, Chartres, 1902.

LEHR (Henry). — *Les protestants d'autrefois. Vie et institutions militaires*. 332 p. in-12. Fischbacher, Paris, 1901.

— *Notions d'histoire ecclésiastique*. 60 p. in-12. Fischbacher, Paris, 1901.

LETAINTURIER-FRADIN, sous-préfet de Châteaudun. — *Le Duel moderne. Faut-il se battre? Sauvons l'honneur*. — In-8°. Flammarion, Paris, 1901.

— *Les Jurys d'honneur et le Duel*.

— *L'Honneur et le Duel*.

— *La Chevalière d'Éon*. In-12, Paris, 1901.

LEMENESTREL (Charles). — *Un Souvenir : Notice historique sur l'Église Saint-Jean et le Couvent des Capucins*. Brochure in-8° de 134 p., 8 gravures, imp. J.-B. Achard, Dreux, 1901.

LIGNEUL (R. P.), missionnaire apostolique au Japon. — *La Famille idéale*. (Texte japonais).

— Conférences sur la *Philosophie de l'enseignement*.

— *Le rôle de la Philosophie dans la société contemporaine* (Conférences publiées dans la *Revue philosophique de Tokio*, revue en langue japonaise.)

LOTTIN (lieutenant). — *Un chef d'État-Major sous la Révolution; Le Général de Billy*. x-212 p. in-8°. Berger-Levrault, Paris.

LUMIÈRE (Henri). — Les Péripéties d'une statue royale en Normandie. In-8°, 1900.

— *Glanes théâtrales; trois années du Théâtre de Caen* (1859-1862). In-12. Caen, 1901.

— *Cabourg dans le passé, dans le présent*. In-8°, Caen, 1901.

MÉLY (Fernand de). — *La Tour de Babel en 3352 avant Jésus-Christ*, 12 p. in-8° avec figures. Leroux, Paris, 1900. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

— *Le Saint-Suaire de Turin est-il authentique? Les représentations du Christ à travers les âges*, in-8° carré, illustré. Poussielgue, Paris.

— *Histoire d'un Suaire : le Saint Suaire d'[illegible]*. 7 p. in-8° avec figures. Leroux, Paris, 1902. (Extrait de la *Revue Archéologique*).

— *Les Lapidaires de l'antiquité et du moyen-âge*. T. III, 1er fascic. (Traduction). in-4°. Leroux, Paris.

— *Les représentations du Christ à travers les âges*. in-8° carré, illustré. Poussielgue, Paris.

MÉTAIS (abbé). — *Château de [illegible]*. 64 p. in-8° avec figures. Imp. Lafolye, Vannes, 1902.

— *Chapelle du château de [illegible]*. 14 p. in-8°, Gravures dans le texte et hors texte. Imp. Lafolye, Vannes. (Ces deux brochures sont extraites des *Archives du diocèse de Chartres*.)

MEUNIER (Georges), professeur de l'Université. — *L'Œuvre de Cherbuliez*, extraits choisis à l'usage de la jeunesse, avec une notice sur la vie et les œuvres de l'auteur, in-16, portrait. Hachette, Paris, 1901 (en collaboration).

MERLET (René). — *Le Puits des Saints-Forts*. 32 p. petit in-8° avec plan. Imp. Delesques, Caen, 1902. (Extrait du compte-rendu du 67e Congrès archéologique tenu à Chartres en 1900.

MINARD, conseiller général, maire de Pontgouin. — Revue rétrospective des faits les plus importants qui se sont passés dans la question des affaires communales de Pontgouin, depuis 1870. Dédié aux électeurs de Pontgouin.

MOLLIEN (Mgr), évêque de Chartres. — Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Chartres sur *Notre Saint-Père le Pape, considéré comme chef visible de l'Eglise*, et Mandement pour le Carême de l'an de grâce 1902, 22 p. in-8°. Imp. Laffray, Chartres, 1902.

— Circulaire de Mgr l'Evêque de Chartres relative à la découverte et à la restauration du Puits des Saints.Forts dans la crypte de la cathédrale, 2 p. in-8°, 20 mai 1901. Imp. Durand, Chartres.

MOREAU (L), instituteur à Broué. — *Broué* (monographie communale). 450 p. in-8°, plans et portrait. Imp. Lafolye, Vannes, 1902. (Extrait des *Archives historiques du diocèse de Chartres*).

MORTET (V.). — *L'expertise de la Cathédrale de Chartres en 1316*, et Notice sur les architectes experts. 23 p. petit in-8°. Picard, Paris, 1901. (Extrait du compte-rendu du 67e Congrès archéologique de France, tenu en 1900, à Chartres).

PELÉ (A.). — *Une révolte à Courville en 1792*. 8 p. in-8°. Garnier, Chartres, 1901.

PROVOST (Chanoine). — *La Garde Mobile d'Eure-et-Loir et ses aumôniers* (1870-1871). 300 p. in-8°, portraits, gravures, carte géographique. Librairie Saint-Pierre, Chartres, 1901.

ROBERT (A.), professeur au collège de Châteaudun. — *Guide du touriste à Châteaudun*. Gravures, 2 plans. Librairie Louis Pouillier, Châteaudun, 1903.

RADET (Edmond). — *La Renaissance française au prieuré de Bouche-d'Aigre* (*Eure-et-Loir*). III-125 p. in-4°. 8 planches en héliogravure hors texte, 6 gravures dans le texte. Plon, Plon-Nourrit et Cie, Paris, 1902.

RÉGNIER (L.). — *Saint-Pierre de Dreux et Notre-Dame de Chartres*. (Extrait du compte-rendu du Congrès tenu à Chartres par la Société française d'Archéologie, en 1900). — *Les dates de*

*l'église de Saint-Lubin-des-Joncherets.* (Extrait du Bulletin monumental, année 1902). 13 p. in-8°, plan. Imp. Delesques, Caen, 1902.

RICHER (Dr Paul). — *Introduction à l'étude de la figure humaine.* VIII-190 p. in-8°. Gauthier et Magnier, Paris. (Sans date, mais probablement 1902).

— *L'art et la médecine*, in-4°, Gauthier et Magnier, Paris, 1902.

ROMET (Abbé). — *La Jeunesse prévoyante. Société de Secours Mutuels du patronage S. Joseph de Chartres.* Statuts. 12 p., in-12. Laffray, Charires, 1901.

RORTHAYS (Comte de). — *L'élection du 29 avril 1902* dans la première circonscription de Chartres. 27 p. in-16. Durand, Chartres, 1903.

SAGERET (Émile). — *Olivier d'Anet*, 2 vol. in-12. (Roman de chevalerie).

SAINSOT (abbé). — *Église de Lumeau.* 20 p. in-8°, gravures. Abbé Métais, Chartres, 1901. (Extrait des *Archives historiques du diocèse de Chartres.*)

— *Église de Terminiers.* 48 p. in-8°, gravures. Abbé Métais, Chartres, 1902. (Extrait des *Archives historiques du diocèse de Chartres*).

— *Le Bas-Relief de Mervilliers.* 25 p. petit in-8°. Imp. Delesques, Caen, 1902. (Extrait du compte-rendu du 67e Congrès archéologique de France, tenu en 1900, à Chartres).

TISSIER (abbé). — *Soyons apôtres!* II-493 p. in-18 Jésus. Retaux, Paris, 1901.

— *La Chaire chrétienne*, école philosophique, école morale, école sociale : discours prononcé le 9 décembre 1900 en l'église Saint-Aignan de Chartres pour l'inauguration d'une nouvelle chaire. 23 p. in-8°. Imp. Garnier, Chartres.

— *L'idée de Dieu est une idée française.* Allocution adressée aux élèves de l'Institution Notre-Dame par le Directeur à l'occasion de sa fête, 15 décembre 1902. 9 p. in-12. Imp. Garnier, Chartres, 1902.

TOURNEAUX (Léon). — *De l'origine du nom de Beauce*, 6 p. gr. in-8°. Impr. Delattre, Soignies (Extrait de *Jadis*, revue archéologique et historique).

TOUZEY (abbé), curé de Vichères. — *Histoire de la Religion catholique avant Jésus-Christ.*

— *Petite histoire de la Religion catholique après Jésus-Christ.* (Chez l'auteur), Imp. à Montligeon (Orne).

THIBAUX (Édouard). — *Chanson chartraine.* 2 p. in-8°. Imp. Notre-Dame, Chartres.

VARSILLART. — *La Cathédrale de Chartres.* (Article publié dans *The Architectural Review.* Avril 1901).

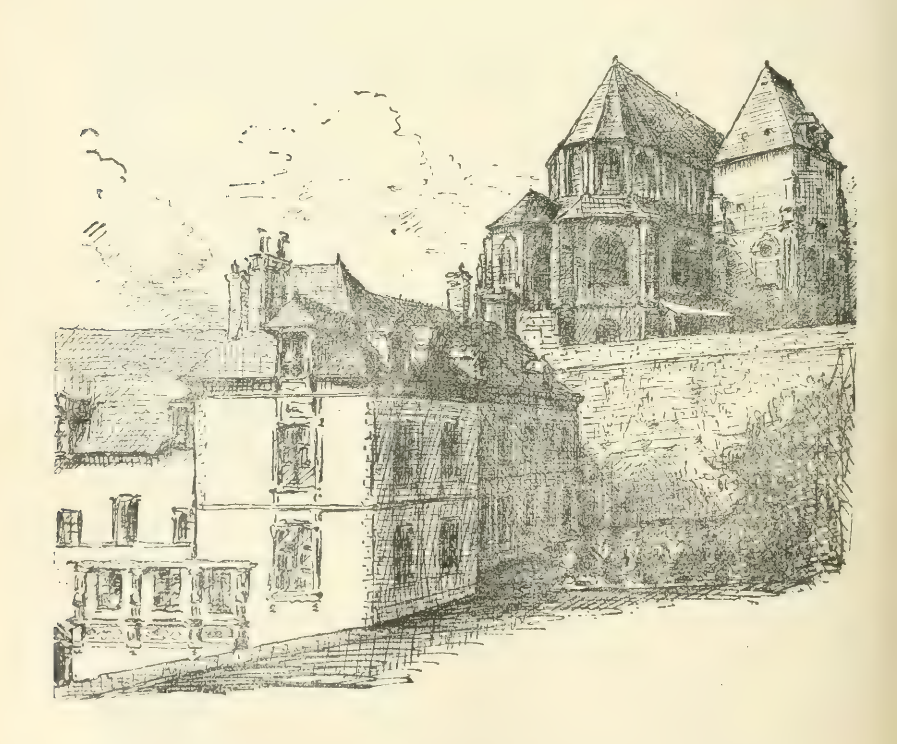
VERRET (abbé Sylvain). — *Vers l'Evangile.* 286 p. in-12. Poussielgue, Paris, 1902.

— *Belges et Allemands.* — 328 p. gr. in-8°. 8 grav. hors texte, 130 illustr. Godenne, éditeur, Malines, 1902.

VEUCLIN (E.). — *Peintres verriers et autres habitants de la ville de Dreux.* 67 p. in-8°. Nourrit, Paris, 1901. (Extrait des Procès-verbaux de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements).

WATRIN (H.), docteur en droit, avoué honoraire. — *Code rural* (texte et commentaire) et Droit usuel, avec préface par M. Ch. Mazeau, premier président honoraire de la Cour de Cassation. 1850 p. in-8°. Albert Fontemoing, Paris, 1903.

— *La Police de la Chasse.* (Extrait de l'ouvrage précédent).



## SÉANCE DU 21 JANVIER 1904

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, l'abbé Sainsot, le Dr Robin-Massé, l'abbé Langlois, Lorin, le comte d'Armancourt, Georges Champagne, membres du Bureau ; MM. Amblard, E. Benoist, Louis Bonnard, Corby, Denis, Denos, Deslandres, Duparc, Georges Durand, Escoffier, Gabriel, Mme Gaudeffroy-Penelle, MM. Goupillon, Guérineau, Hornung, le Dr Juteau, Ch. Juteau, Armand Lefèvre, Lehr, l'abbé Lhomme, de Marcy, Maugars, Mauger, Mouriot, Passard, Charles Pétrot, Charles Porquet, Prudhomme, André Ramet, Renaud, Charles Robinet, Rouard-Château, Selleret.

Excusés : MM. Brosseron, Joseph Cottevieille, le Dr Demantké, Maurice Durand, Fouju.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de quatre membres nouveaux.

M. Amblard signale dans le volume du Congrès archéologique de France, LXIXe session (1903), l'article de M. Gabriel Fleury : *Le Portail de Saint-Ayoul de Provins et l'Iconographie des Portails du XIIe siècle*, dans lequel notre incomparable cathédrale est souvent citée.

M. le Président fait part à l'assemblée des distinctions honorifiques accordées à nos confrères, depuis la dernière réunion :

M. Brelet, préfet d'Eure-et-Loir, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur ; M. Delacroix, adjoint au maire de Chartres, a été nommé officier de l'Instruction Publique ; MM. Béale, Dr Dudefoy et Lhopital ont reçu les palmes académiques ; enfin M. Guérin, maire de Challet, a été nom-

mé chevalier du Mérite Agricole ; au nom de la Société, M. Roger Durand adresse à tous ses félicitations.

La parole est donnée à M. André Ramet, chargé du compte-rendu d'un ouvrage anglais :

## L'HISTOIRE DE CHARTRES, par Cecil HEADLAM

« L'histoire de Chartres par M. Cecil Headlam fait partie d'une série, publiée à Londres, sur les villes du moyen âge. Pour notre pays, l'éditeur annonce deux études l'une, sur Rouen, et l'autre sur Avignon.

M. Cecil Headlam a divisé son livre en quatorze chapitres, dont voici les titres.

I. — Druides et Romains. La crypte.
II. — Saints et barbares.
III. — Thibault le Tricheur et l'évêque Fulbert.
IV. — Saint Yves et les croisades.
V. — La Cathédrale et ceux qui l'ont construite.
VI. — Verrières du moyen âge et corporations.
VII. — La Cathédrale.
VIII. — La naissance de la bourgeoisie et l'occupation anglaise.
IX. — Siège et brèche de 1568.
X. — Mathurin Régnier et la Renaissance à Chartres.
XI. — Le couronnement de Henri IV.
XII. — La Révolution. Saint-Pierre.
XIII. — Les Prussiens à Chartres.
XIV. — Itinéraire et excursions.

Il serait presqu'impossible d'analyser le contenu de chaque chapitre, sans traduire complètement le livre, car l'auteur y traite des sujets qui ne se rapportent pas toujours au titre qu'il a donné.

Voici par exemple l'objet du chapitre II, intitulé Saints et barbares :

Description de l'Eglise Saint-Aignan ; brève histoire de la conversion de Clovis, et vie succincte de quelques saints saint Lubin, saint Calétric ; le palais épiscopal actuel ; Saint-Martin-au-Val ; le sac de Chartres, par Hastings ; donation à

Chartres, par Charles le Chauve, de la chemise de la Vierge ; siège de Chartres par Rollon, duc de Normandie, et sa défaite ; description sommaire du trésor de la Cathédrale.

Il n'y a pas un lien apparent entre ces différents sujets. Il en est ainsi dans les quatre premiers chapitres. Ceux qui traitent de la Cathédrale, et les suivants, ont néanmoins plus d'unité.

Pour apprécier ce livre, il faut s'en rapporter au procédé d'exposition qu'a voulu M. Cecil Headlam, et qu'il nous a dit en quelques lignes, — non dans une préface, mais dans un passage de son travail, — et se rappeler pour qui il a été écrit.

M. Cecil Headlam nous dit : « J'ai essayé d'éclairer chaque » période de cette histoire d'une ville ecclésiastique par la » mention ou la description d'un monument, et d'illustrer » chaque monument important par un épisode historique » s'y rapportant ou se rapportant à l'époque de sa construc- » tion ».

M. Cecil Headlam a donc beaucoup lu, il a consulté toutes ou presque toutes les sources de l'histoire de Chartres et en a extrait une quantité d'anecdotes qui sont reliées entre elles, pas toujours cependant, par une courte chronologie.

Il n'y a là aucun tableau évocateur d'une époque, aucune vue d'ensemble sur un grand fait historique, mais des légendes épisodes de la vie publique ou privée.

M. Cecil Headlam n'a-t-il pas bien fait, sachant pour qui il écrivait ? Il a écrit son livre, pour des *Anglais* d'abord, c'est-à-dire pour des compatriotes à lui, dont la grande majorité est dans l'impossibilité de consulter tous les ouvrages qu'il a consciencieusement lus, en second lieu, pour des Anglais *touristes*, c'est-à-dire gens ne pouvant donner qu'un temps limité à l'étude et à la connaissance de Chartres. Notez bien qu'il ne faut pas prendre le terme touriste en mauvaise part, car M. Cecil Headlam n'a pas eu en vue ces touristes éclairs qui traversent Chartres entre deux trains, préoccupés de l'heure et de la recherche du bureau de poste d'où ils enverront une carte postale illustrée. Non, M. Cecil Headlam s'est adressé à un voyageur moins pressé, connaissant déjà quelque chose de notre histoire générale de

nos coutumes, amoureux de nos vieilles villes et de l'art gothique de nos cathédrales. S'il lui a mis en mains un livre d'un plan quelque peu décousu, il lui a donné consciencieusement et modestement toutes les références auxquelles il s'est reporté et qui lui permettront, s'il le peut ou s'il en a le désir, de connaître d'une façon plus approfondie l'histoire de Chartres et de sa cathédrale.

Les chapitres V, VI et VII, qui traitent plus particulièrement de cette dernière, sont les plus homogènes et peuvent être considérés comme un guide très bien fait. Il est très intéressant de voir la cathédrale, ayant lu ou ayant en main ces chapitres. Après un pittoresque tableau de l'enthousiasme des fidèles qui collaboraient à sa construction, et des miracles qui contribuèrent à le fomenter, M. Cecil Headlam décrit complètement toutes les parties de la cathédrale, statues extérieures, verrières, tour de chœur, etc., évitant pour les objets de même nature les énumérations trop sèches, et sachant en aviver aussi l'intérêt par des digressions, sur les événements que rappellent une statue, une verrière, sur les personnages illustres qui furent des bienfaiteurs et donateurs, sur les corporations d'ouvriers qui y travaillèrent.

Maintenant à notre point de vue de Société Archéologique quelle valeur et quel intérêt a ce livre?

L'intérêt c'est, plaçant la ville de Chartres dans une suite de publications qui compte Sienne et Tolède, d'attirer sur elle l'attention des innombrables gens de langue anglaise, toujours consultant leurs cartes et guides pour aller vers une des merveilles de la nature ou de l'art, et pour lesquels elle était à peine un peu plus qu'un point géographique. A ceux qui ne sont dignes, c'est-à-dire à ceux qui ne viennent pas à Chartres, parce que c'est une station d'un voyage circulaire, à ceux-là le livre de M. Cecil Headlam fait mieux connaître Chartres et sa cathédrale, et les faisant mieux connaître, il les fait aimer. Nous devons lui en être reconnaissants.

Au point de vue de la valeur, si ce livre est plus qu'un guide, il est beaucoup moins que l'œuvre d'un historien ou d'un archéologue.

Le travail de M. Cecil Headlam est une compilation. Critiquer et discuter ses affirmations, c'est discuter et critiquer

les auteurs auxquels il s'est référé et qu'il indique d'ailleurs presque toujours, n'ayant pas il semble souvent démarqué.

M. Cecil Headlam nous dit qu'il a beaucoup fréquenté la Bibliothèque de Chartres. Après avoir lu son livre, nous aussi aurions pu l'affirmer, sans son témoignage. Mais a-t-il erré dans les vieilles rues de Chartres, a-t-il longuement contemplé la cathédrale ? Nous pourrions en douter, tant sa personnalité s'est effacée derrière celle des auteurs anciens et modernes qu'il a consultés.

Il m'a rappelé ses compatriotes qui passent le magnifique col du Saint-Gothard, par exemple, et qui ont à la main leur guide pour savoir s'ils doivent regarder à droite ou à gauche, et connaître le nom du pic, de la cascade, du village qu'ils aperçoivent. Que leur reste-t-il, au milieu de ces préoccupations multiples, de temps pour leur émotion personnelle ? Bien peu, ou pas du tout.

Mais, soyons indulgents et sachons gré à M. Cecil Headlam de l'énorme somme de travail que sa qualité d'étranger lui a faite plus ardue et qu'il a donnée pour mettre à la portée de ses compatriotes des manuscrits, des chartes, des ouvrages que ceux-ci n'auraient jamais pu connaître. Que son œuvre modeste soit un phare de petit éclat, mais qu'elle amène vers Chartres le génie d'un John Ruskin !

Pendant que M. Cecil Headlam était à la Bibliothèque, son collaborateur, lui, M. Herbert Railton s'est longuement promené dans Chartres. Il n'y a qu'à louer la série des croquis qu'il y a pris et que vous trouverez disséminés dans le livre. Ils sont tous exacts, bien notés et indiquent une parfaite compréhension du pittoresque de la vieille ville. Ils sont même, si j'ose dire, trop chartrains pour l'étranger que des photographies renseigneront plus largement et aussi plus brutalement. Mais ils sont exquis pour nous : rues étroites, hautes maisons, motifs familiers qui décorent nos encoignures et nos pignons, fenêtres et presque toujours la silhouette des clochers à l'arrière-plan, nous revoyons avec eux tout cela qui est de notre intimité et nous en savourons tout le charme. Pour nous, le livre ne vaut que par là, mais par là il mérite d'être dans nos bibliothèques.

### Sources Anglaises.

William of Malmesbury, *Acts of the Kings of England.*
William of Newbridge.
James (Henry), *Portraits of places.*
Hopkins (Tighe), *An idler in old France.*
Massé, *Chartres.*
Parcker, *Introduction to the study of gothic architecture.*
Day (Lewis), *Windows.*
Pater (Walter).
Russell Lowell (James).
J.-G. Fraser, *the golden bough.*
Andrew Lang, *Magic and religion.*

### Sources Françaises.

#### *Sources d'histoire locale, manuscrites.*

Duparc, *Histoire de Chartres.* Bibliothèque municipale, mss. 1045 et 1158.
Journal d'un bourgeois ligueur. (Archives d'Eure-et-Loir.)
Manuscrit Pintard.
Manuscrit de 1210 au Vatican.
Chaline, *Histoire de Chartres.*

#### *Sources d'histoire locale, imprimées*

Lépinois (de), *Histoire de Chartres.*
Souchet, *Histoire du diocèse de Chartres.*

#### *Origines.*

Henault (abbé), *Origines chrétiennes. — Martyr de saint Savinien et saint Potentien.*

#### *Moyen âge.*

Guérard, *Cartulaire de Saint-Père.*
Clerval (abbé) et Merlet (René), *Un manuscrit chartrain du XIe siècle.*
Bulteau (abbé), *Monographie de la cathédrale.*
Merlet (René), *Ancienne chapelle de N.-D. de Sous-Terre.*
Le Marchand, *Livre des miracles de N.-D.*
Fulbert, *Lettres* (éditions de Villiers, 1608, et Migne p. 141).
Le Breton (Guillaume), *la Philippide.*
Merlet, *Catalogue des Reliques et Joyaux de N.-D. de Chartres.*

#### *Renaissance.*

Givès (de), *Brief discours du siège de 1568*, publié par M. l'abbé Métais, 1895.
Thou (de), *Cérémonie du sacre de Henri IV, 1594.*
Rouillard, *Parthénie.*
Boutrais (Raoul), *Poème latin en l'honneur de Chartres, 1624.*

*Temps modernes*

Caillot, *Les Prussiens à Chartres, 1871.*
Huysmans, *La Cathédrale.*

*Sources d'histoire générale.*

Lasteyrie (de), *Histoire de la peinture sur verre.*
Wace, *Roman de Rou.*
Viollet-le-Duc. »

La fin de cette lecture est saluée par les applaudissements de l'assemblée. M. le Président félicite notre érudit confrère de son excellent et très détaillé rapport, et lui adresse les sincères remerciements de la Société.

M. Denos, secrétaire de la Commission du Cinquantenaire, rapporte ce qui suit :

## COMMISSION DU CINQUANTENAIRE

Dans sa séance du 12 février dernier, notre Société a décidé de célébrer son Cinquantenaire en 1906. Le même jour fut constituée une Commission chargée d'élaborer un programme.

Aux termes de l'avis de nomination reçu par chacun de ses membres, le rôle de cette Commission est de préparer :

1° Une exposition rétrospective comprenant une section de photographie ;

2° Une visite aux monuments ;

3° Une réunion de Sociétés Savantes de la région (avec un questionnaire).

Le 4 juin, par l'organe de M. Lehr, elle vous communiquait une circulaire et un questionnaire destinés à faire connaître les grandes lignes du programme dont il s'agit.

Cette circulaire et ce questionnaire, portant la date du 4 juin, ont été adressés aux sociétaires, en même temps que la lettre de M. le Secrétaire de la Société convoquant à la séance de juillet. Les Sociétés correspondantes, quelques autres Sociétés Savantes et un certain nombre d'amateurs les ont également reçus.

Plusieurs journaux locaux : le *Journal de Chartres*, le

*Progrès d'Eure-et-Loir*, la *Dépêche d'Eure-et-Loir*, le *Journal de Dreux*, ont eu l'obligeance de les reproduire *in-extenso*. La *Correspondance historique et archéologique* leur a consacré un article bienveillant.

La Commission se propose — le tirage effectué le permet — d'en renouveler l'envoi dans quelques mois et de solliciter en même temps une nouvelle insertion dans les journaux.

En vue de l'exposition projetée, la Commission devait rechercher, pour les réunir dans le musée de la Société, les objets appartenant à celle-ci, que le défaut de place avait fait disséminer dans le musée de la ville. L'un de ses membres, M. d'Armancourt, aujourd'hui conservateur de notre musée, va rendre compte tout à l'heure de son travail, aussi laborieux que délicat. Nous n'avons pas, par conséquent, à y insister.

La Commission devait également, dans le même but, chercher à établir une liste des publications individuelles des membres de la Société et solliciter celles de ces publications que la Société n'avait point encore. Dès le 4 juin, elle décidait, à cet effet, l'impression de tableaux pouvant contenir le *curriculum vitæ* des Sociétaires anciens et actuels, auteurs de publications quelconques, et la liste complète de ces publications.

Grâce à l'activité de M. Benoist et à la générosité des Sociétaires ou de leurs représentants, auxquels il a fait parvenir ou présenté lui-même ces tableaux, par lui préalablement préparés, et dont quelques exemplaires sont en ce moment sous vos yeux, la Commission a pu enrichir notre bibliothèque de cent soixante-six œuvres différentes, formant un ensemble de cent soixante-huit volumes ou plaquettes. Elle a reçu, en même temps, les renseignements demandés, concernant les auteurs. Ces renseignements seront d'un précieux secours pour les notices biographiques et bibliographiques de l'avenir. — Et ce n'est pas fini : M. Benoist a encore de la persévérance en réserve !

D'autre part, la confection d'une table analytique générale des procès-verbaux et des mémoires de la Société est en bonne voie. M. Guérineau poursuit sans relâche ce travail considérable, qui sera de la plus grande utilité.

Lorsqu'il fallut songer au fait matériel de l'exposition, de

graves questions surgirent. Pour le moment, nous nous arrêterons seulement à celles-ci :

1° Comment rechercher et obtenir les objets susceptibles d'être exposés ?

2° En quoi consisteront ces objets ?

3° Quelles garanties seront offertes aux prêteurs de ces objets ?

La première est résolue en ces termes par le procès-verbal de la séance du 4 juin : « Les personnes possédant des objets » susceptibles de figurer à l'exposition du Cinquantenaire » seront sollicitées au moyen d'une circulaire, à laquelle » sera joint un bulletin destiné à recevoir l'indication des » noms et domicile des prêteurs et la description des objets. »

La circulaire et le bulletin en question, que nous vous présentons aujourd'hui, seront adressés à tous les sociétaires. En ce qui concerne les possesseurs d'objets, qui ne seraient pas membres de la Société, nous demandons instamment à nos confrères de vouloir bien en faire la remise eux-mêmes. Une circulaire explicative, dont il va être donné lecture tout à l'heure, leur sera adressée à ce sujet.

Cette dernière s'est inspirée d'un rapport aussi précis que documenté de M. Louis Bonnard, qu'elle résume. Suivie d'une nomenclature d'objets pouvant être exposés, œuvre patiente et très méditée de M. Dulong de Rosnay, elle éclairera autant qu'il sera nécessaire la seconde question.

Le procès-verbal de la séance du 4 juin précitée porte, à l'égard de la troisième question, ce qui suit :

« Le bulletin rempli, signé et retourné à la Commission du » Cinquantenaire par les prêteurs d'objets, sera transcrit » par le secrétaire de la Commission sur une souche identique. Au moment de la réception des objets, il sera rendu, » revêtu d'un récépissé, aux prêteurs, qui en seront des» saisis lors du retrait des objets.

» Le classement des objets se fera sur fiches spéciales, en » partie imprimées ; il sera indiqué sur les souches.

» Les objets dont la nature, les dimensions ou le poids » pourront exiger une main d'œuvre susceptible d'en retarder le placement, recevront, en attendant la mise en place » définitive, un classement provisoire, qui sera également » indiqué sur les souches.

» Les objets seront garantis par une compagnie d'assu-
» rances. »

Nous mettons sous vos yeux les souches et les fiches ici prévues.

L'emploi de fiches indiquant le nom du prêteur, la nature, la forme et les dimensions de l'objet dont elles marqueront la place, permettra de déterminer à l'avance chaque emplacement et, par suite, les dimensions de l'installation entière.

En outre, à l'aide des fiches ou des souches, qu'il s'agisse de placement ou de retrait, chaque objet pourra toujours être aisément retrouvé et un catalogue, destiné à être vendu, pourra être établi de suite.

La manipulation des objets sera donc simple, rapide, exempte de fausses manœuvres, d'hésitations mêmes. Les soins qu'y apportera la Commission n'en seront que plus faciles et plus efficaces.

Ceci dit, nous arrivons à la circulaire annoncée plus haut.

## CIRCULAIRE

M.

« Que ferais-je dans la Société Archéologique d'Eure-et-Loir ? » objectent souvent les personnes que l'on presse d'y entrer. « Que puis-je y faire moi-même ? » répond quelquefois *in petto* le membre interpellé. Or voici une occasion pour tous de lui rendre les services les plus signalés.

Notre Société, qui a été fondée les 16 et 21 mai 1856 a décidé de célébrer son Cinquantenaire en 1906, et elle a nommé une Commission qui a pour mandat de préparer à ce propos :

1° Une **Exposition rétrospective**, comprenant une **section de photographie** ;

2° Une **Visite aux monuments** ;

3° Une **Réunion de Sociétés Savantes de la région**.

Un tel programme réclamant le concours de toutes les bonnes volontés, la Commission vient vous adresser un pressant appel. Elle vous prie de lui assurer votre collaboration, dans votre sphère, selon vos moyens d'action, et de la lui assurer dès à présent.

Il s'agit, cette fois, non d'une exposition de beaux-arts, mais d'une exposition purement rétrospective, groupant *tous* les objets, *tous* les documents relatifs à la vie de notre départe-

ment, depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1856[1], et permettant ainsi de reconstituer son histoire intime.

Elle comprendra les objets se rattachant au département :

Soit qu'ils aient appartenu à quelque personnage l'ayant illustré à un titre quelconque ;

Soit qu'ils y aient été fabriqués ou découverts ;

Soit qu'ils y aient été introduits par des circonstances spéciales (invasions, guerres, etc.) ;

Soit qu'ils y aient été couramment employés à un usage administratif, domestique ou professionnel, industriel, commercial ou agricole ;

Meubles proprement dits ; costumes ; ustensiles, instruments, outils ; armes, armures ; peintures, sculptures ; dessins, images ; autres objets d'art ; livres imprimés ou manuscrits : chaque catégorie y sera représentée.

Une très large place sera faite à l'iconographie des monuments ou des portions ou ruines de monuments, classés ou non classés, existant encore ou disparus, présentant dans leur ensemble ou dans leurs détails un intérêt historique ou archéologique, et susceptibles de rentrer dans une des catégories suivantes :

1° Monuments préhistoriques : dolmens, menhirs, polissoirs, etc. ;

2° Architecture religieuse : églises, abbayes, bâtiments presbytéraux, conventuels ou hospitaliers, léproseries, maladreries ;

3° Architecture militaire : châteaux-forts ; fortifications, portes ou poternes de villes, etc. ;

4° Architecture civile : habitations seigneuriales, maisons anciennes, fermes ou bâtiments ruraux ;

5° Détails divers : croix, autels, sépultures, pierres tombales, fonts baptismaux, chaires, bancs d'œuvre, stalles, sculptures, etc., etc.

De la sorte, le passé apparaîtra aux yeux de tous, déroulant, vivante et active, la longue suite de ses différents âges, avec leurs mœurs, leurs usages, leur genre de vie et leurs besoins, évoquant, en un mot, la condition individuelle et l'état social de l'homme dans notre pays, à toutes les époques. Œuvre d'éducation et d'instruction de haute portée, en même temps qu'œuvre d'agrément.

La célébration du Cinquantenaire permettra donc à notre Société d'explorer d'une façon particulièrement efficace le champ où s'exerce son activité. Elle montrera que, loin de se confiner dans

[1] Cette date est celle de la fondation de la Société.

des recherches théoriques, notre Société s'intéresse au progrès et au travail, dans toutes leurs manifestations. Elle lui sera enfin une occasion de plus de contribuer à propager le goût de l'étude et de l'archéologie, non seulement dans les milieux savants, mais également à la ferme et à l'atelier.

C'est en vue de ces divers résultats que nous vous demandons de vouloir bien faire parvenir à la *Commission du Cinquantenaire, à Chartres, rue Saint-Pierre, 16*, une liste de possesseurs d'objets, contenant les noms et adresses des possesseurs et la désignation sommaire des objets [exemple : peinture à... ou statue, statuette, etc., représentant... (si le sujet est connu) ; armoire, chaise à sel ; (tel) vêtement ; clef, serrure ; (telle) arme ou armure ; vantail de porte ; métier de tisserand ; charrue en bois ; houlette, etc.]

Cette liste parvenue, des bulletins de prêts, pareils à celui ci-joint, que nous vous prions de retourner, remplis et signés, vous seront adressés en quantité suffisante. — La Commission vous saurait gré de vouloir bien remplir vous-même ceux que les prêteurs ne rempliraient pas, pour un motif quelconque.

Il serait désirable :

1° Que ces bulletins, vu l'importance de l'Exposition, parvinssent sans trop de retard à la Commission, afin que celle-ci puisse fixer à l'avance la place de chaque objet, et qu'ainsi les prêteurs soient privés le moins longtemps possible des trésors qu'ils voudront bien nous confier ;

2° Que des photographies d'objets, surtout de ceux qu'il serait impossible d'exposer, pussent être obtenues.

Les objets exposés seront assurés. Tous les soins seront apportés à leur classement et à leur conservation.

Des faveurs seront réservées aux exposants, aux membres de l'enseignement et aux groupes d'élèves accompagnés de leurs professeurs.

Pour tous renseignements complémentaires, nous renvoyons à la circulaire qui accompagne les bulletins de prêts.

Depuis qu'elle fonctionne, la Commission du Cinquantenaire a déjà recueilli un grand nombre d'œuvres de membres de la Société que celle-ci ne possédait pas encore. L'empressement des généreux donateurs à lui offrir ces publications fait bien augurer de l'accueil réservé à la présente démarche.

## NOMENCLATURE

*Des objets susceptibles de figurer à l'exposition du Cinquantenaire*

**Costumes.** — *Costumes d'hommes* : vêtements quotidiens, de fêtes, de cérémonies, de deuil ; chapeaux, habits, gilets, culottes (à pont et à genoux),

manteaux, [illegible], chaussures, [illegible]. [illegible] de corps, bijoux, etc. — Objets divers : cannes, parapluies, tabatières, couteaux et objets de [illegible], etc.

*Costumes de femmes* : vêtements [illegible] coiffures, bonnets, fichus, corsages, [illegible], vêtements de dessous, [illegible], chaussures, linge de corps, dentelles, bijoux, etc. — Objets divers : éventails, coffrets, ustensiles de toilette, etc.

*Costumes d'enfants :* objets d'emmaillotage, linges, bonnets, vêtements, chaussures, etc.

Bibliographie (histoire, manuels, traités, etc.).

**Habitation**. — (Les objets ou leur représentation par l'image, la gravure, la photographie, etc.) — Types de maisons de diverses époques, de ville et de campagne ; rues de villes et de villages ; intérieurs de maisons, cheminées, détails de construction, portes et fenêtres, épis de toitures, menuiserie, serrurerie, sculptures, plaques de cheminées, etc.

Bibliographie (histoire, manuels, traités, etc.).

**Mobilier**. — Lits à colonnes et à baldaquin, avec leurs anciennes garnitures (courte-pointe, lambrequins et rideaux en serge, toile imprimée ou soie, piqués et ouatés) ; tables, chaises et fauteuils, bancs, banquettes, chaises à sel, armoires, buffets, avec ou sans dressoir, huches, coffres, coffrets de mariage, [illegible], objets d'art, [illegible], tapis et tapisseries, [illegible] son et de table, livres de raison, etc.

*Meubles à usages d'enfants* : [illegible] ; petits meubles, jouets, hochets, etc.

*Ustensiles de ménage* : chenets, pelles, pincettes, soufflets, crémaillères, garde-cendre, marmites avec ou sans pieds, rôtissoires, broches, casseroles, cuillers, louches, écumoires, fourchettes, grils, grils à rôties ; vaisselle et autres objets d'étain ; vaisselle et autres objets de faïence, terre et porcelaine ; verres, bou[illegible] divers, etc.

*[illegible]* [illegible] fusils ou briquets, appareils à battre le briquet, etc.

Bibliographie (histoire, manuels, traités, etc.).

**Mœurs et Coutumes**. — Objets se rapportant au folk-lore, à la chasse, à la pêche ; aux fêtes et réjouissances (baptêmes, mariages, fêtes patronales et autres, assemblées, jeux) ; aux funérailles, etc.

Bibliographie (histoire, manuels, traités, etc.).

**Ouvrages de femmes**. — Broderies, tapisseries, dentelles, objets tricotés, couture, blanchissage, repassage ; filage du chanvre, etc. ; instruments : aiguilles, crochets, ciseaux, dés, fers à repasser, rouets, dévidoirs, machines à décortiquer le chanvre (appelées vulgairement *froisses*), etc.

Bibliographie (histoire, manuels, traités, etc.).

**Matériel agricole**. — Objets meubles ou immeubles : instruments servant [illegible] etc. ; charrettes, charrues en bois, herses, rouleaux, râteliers, mangeoires, abreuvoirs, harnais ; vans, cribles, tarares, outils divers, etc.

Bibliographie (histoire, manuels, traités, etc.).

**Exploitation des bois**. — Outils de bûcherons et de charbonniers.

*[illegible]*

Bibliographie (manuels ou traités, etc.).

**Vignes**. — Vues, plans ou coupes. — *Taille, culture, fumage, etc.* : Instruments employés.

Bibliographie (histoire, manuels, traités, etc.)

**Fabrication du vin et du cidre**. — Instruments employés (pressoirs et leurs accessoires, etc.) ; futailles, vases divers, etc.

Bibliographie (histoire, manuels, traités, etc.)

**Industrie, commerce, métiers, arts**. — *Corporations, maîtrises, jurandes* : statuts, registres, livres, insignes, bâtons, bannières, enseignes, réclames, costumes, etc.

*Tissus* : fabricants, marchands, tailleurs, tapissiers, tisserands, etc.

*Corderie* : fabricants, marchands, etc.

*Cuirs* : mégissiers, tanneurs, corroyeurs, cordonniers, bourreliers, etc.

*Bois :* Scieurs de long, charpentiers, charrons, menuisiers, tonneliers, sabotiers, boisseliers, sculpteurs, tourneurs, etc.

*Terre et Pierre* : architectes, maçons, couvreurs, tuiliers, briquetiers, potiers, faïenciers, verriers, porcelainiers, tailleurs et sculpteurs de pierre, imagiers, etc.

*Métaux :* maréchaux, serruriers, ferronniers, cloutiers, plombiers, potiers d'étain, chaudronniers, couteliers, armuriers, rémouleurs, fondeurs de cloches, orfèvres, horlogers, bijoutiers, etc.

*Eclairage* : chandeliers, ciriers, fabricants d'oribus, allumettiers, etc.

*Alimentation* : meuniers, boulangers, pâtissiers, bouchers, charcutiers, rôtisseurs, épiciers, restaurateurs, etc.

*Jardin* : jardiniers, maraîchers, potagers, fruitiers, fleuristes et d'ornement, etc.

*Papier et Parchemin* : fabricants, imprimeurs, libraires, papetiers, relieurs, graveurs, imagiers, enlumineurs, lithographes, écrivains publics, etc.

*Peinture :* peintres en bâtiment, peintres d'art : à fresque, sur bois, sur toile, sur verre, pastels, aquarelles, miniatures, etc.

*Médecine* : médecins, chirurgiens, vétérinaires, dentistes, « arracheurs de dents », rebouteurs, apothicaires (pots de pharmacie), sages-femmes, hôpitaux, hospices, maladreries, léproseries. — Epidémies.

*Instruction* : écoles, maîtres d'écoles, écoliers ; bancs, tables, plumes d'oie, etc.

*Poids et Mesures, Monnaies* (au type de la région) *:* médailles, jetons, balances, poids, mesures diverses, agraires et autres ; géomètres, etc.

*Circulation* : chemins, chemins ferrés, sentes, routes, rues, passages, gués, ponts, chaussées, fossés, bornes ; moyens de transport : à cheval, à âne, en voiture ; carrosses, diligences, chaises à porteurs, voitures et relais de poste, roulage, messageries, hôtelleries, auberges, etc.

*Métiers divers* : métiers ambulants : perruquiers, barbiers (pots, ciseaux, rasoirs, plats à barbe, etc.) ; vanniers, fabricants de balais, chaisiers et rempailleurs de chaises ; ramoneurs ; vitriers ; colporteurs ; casseurs de bois ; musiciens et chansonniers, etc.

[Installation ; matériel, instruments employés ; bibliographie (histoire, manuels, traités, etc.)]

**Hommes célèbres**. — Leurs portraits, leurs biographies, leurs œuvres, etc.

**Administration, Justice, Magistrature**, *et tout ce qui s'y rattachait.* — Leurs sièges (parloirs aux bourgeois, chambres ou maisons communes, chambres ou maisons de villes, hôtels de ville, mairies, préfecture, sous-préfectures, arbres et poteaux de justice, palais de justice, justices de paix, etc. ; personnel ; costumes, armes, attributs, insignes ; matériel : actes, jugements, arrêts ; cérémonies [visites royales, princières et autres, etc. ; : délégations (costumes, armes, insignes, etc.) ; présents, etc.) ; appareils de châtiments (costumes,

marques, amendes honorables, prisons, carcans, piloris, tortures, potences, autres bois de justice, voitures cellulaires, etc.)

Bibliographie (histoire, organisation, règlements, coutumes, manuels ou traités, etc.).

**Police**. — Sièges ; personnel depuis le lieutenant général de police jusqu'aux gardes champêtres, messiers et gardes-particuliers ; costumes, armes, insignes, engins de prises de corps, etc.

Bibliographie (histoire, organisation, règlements, coutumes, manuels ou traités, etc.).

**Organisation militaire** *et tout ce qui s'y rattachait*. — Logement et composition des troupes ; costumes, armes, armures ; matériel et engins de guerre ; plans ou vues de places fortes, de châteaux-forts ou de leurs vestiges (murailles, donjons, portes, poternes, ponts-levis, etc.), plans ou vues de batailles, de sièges, etc.

Bibliographie (ouvrages relatifs à l'armée, aux guerres et combats divers, aux moyens d'attaque et de défense, etc.)

**Religion** *et tout ce qui se rattachait à l'exercice des cultes*. — Autels, sources sacrées, temples divers; cathédrales, églises, chapelles ; granges, celliers de chapitres, monastères, etc. ; personnel (chantres, suisses, bedeaux et enfants de chœur modernes compris) ; séminaires, ordres religieux, confréries de charité, etc. ; costumes de cérémonies, costumes quotidiens ou de ville ; ornements et mobilier (lutrins, livres de chant, chapes, aubes, nappes d'autels, bâtons, bannières, reliquaires et tous autres objets de piété); autels, rétables, croix de consécration, chaires, bancs d'œuvre, cuves baptismales, tribunes, stalles, grilles de chœur ou de chapelles, cancels, etc. ; clôture et croix de cimetières, tombeaux ; croix de carrefours ; niches, statues d'encoignures de rues, etc.

Bibliographie (tous ouvrages sur les différents cultes et lieux, édifices ou objets à leur usage, etc.).

**Temps géologiques, préhistoriques, protohistoriques, historiques.** — *Âges de la pierre, du bronze, du fer.* — *Objets en os, en ivoire, etc.* — Armes et instruments divers ; objets de toilette et de parure ; objets d'harnachement, etc. ; engins de chasse, de pêche (silex brûlés ou taillés, etc. ; pointes de flèches, de javelots, de lances ; flèches, javelots, dards, poignards, épées, masses, arcs ; percuteurs, marteaux ; haches non polies ou polies, burins, couteaux, racloirs ; perçoirs, lissoirs, coins, ciseaux, scies, faucilles ; aiguilles, épingles, peignes ; colliers, pendeloques, bracelets, agrafes, boutons, fibules ou broches, amulettes ; cannes, etc. ; gaines, etc. ; poteries, vases divers, etc. ; mors, anneaux, etc. ; harpons, hameçons, etc.

« Le Cinquantenaire sera célébré du 15 mai au 15 juin 1906, à une époque qui sera ultérieurement indiquée.

« On est prié d'envoyer dès maintenant son adhésion, purement gratuite.

« Les auteurs sont invités à indiquer leur sujet le plus tôt possible par un avis à M. le Secrétaire de la Commission du Cinquantenaire. » (Circulaire du 4 juin 1903).

La Commission du Cinquantenaire se compose de :

MM. Roger Durand, *président* ; Lordereau, *vice-président* ; Denos, *secrétaire* ; Gabriel et Maugars, *vice-secrétaires* ;

MM. Benoist, Louis Bonnard, Chevallier-Letartre, abbé Crancée, d'Armancourt, Dulong de Rosnay, Georges Durand, Fouju, Guérineau, Lehr, Gustave Lhopiteau, Nouvel et Robinet, *membres*.

Chartres, le 21 janvier 1904.

N'a-t-on pas raison de prétendre que l'exposition du Cinquantenaire sera, en même temps qu'une œuvre d'agrément, une œuvre d'éducation et d'instruction de haute portée? Nous ajouterons que tous, et en particulier le personnel enseignant, seront intéressés à sa réussite.

Aussi la Commission a-t-elle résolu d'adresser cette nouvelle circulaire, non seulement aux sociétaires, mais encore, soit dans le département, soit au delà, à tous les fonctionnaires de l'enseignement, à ceux de nos administrations publiques, aux maires, aux secrétaires de mairie, aux représentants des différents cultes, aux amateurs, aux collectionneurs, etc.

La même pensée l'a conduite à assurer des entrées de faveur aux prêteurs d'objets, aux membres de l'enseignement et aux groupes d'élèves que ceux-ci accompagneront.

Nous devons à la collaboration de MM. Nouvel et Robinet le questionnaire suivant :

## QUESTIONNAIRE

### I. — MONUMENTS

#### Stations préhistoriques.

**1**. — A-t-on trouvé dans le sol ou à la surface du sol des silex taillés ou polis ? — Etaient-ils abondants en un même lieu ou bien disséminés?

**2**. — Remarque-t-on à la surface du sol les indices d'un terrassement dont les talus ou restes de murailles auraient formé une enceinte (camp de César)? — Quel est le nom du champtier où se verraient ces indices?

**3**. — A-t-on découvert, en labourant les champs, des objets

divers en ivoire, corne, bronze ou fer? des débris d'armes ou d'instruments?

### Tombeaux.

#### *Monuments mégalithiques.*

**4.** — Existe-t-il sur quelques-unes des parties du territoire de la commune *ou du canton* de grosses pierres désignées par les noms de *dolmens*, *pierres druidiques*, *pierres couchées*, *menhirs*, *pierres levées?* Quels noms leur donne-t-on dans le pays?

**5.** — Ces pierres sont-elles de même nature que les roches qui forment le sous-sol de la contrée?

**6.** — Certains monticules peuvent-ils faire supposer que d'anciennes sépultures aient été recouvertes par ces surélévations encore existantes? — Quel nom donne-t-on au champtier où elles se rencontrent? — Quel résultat ont amené les fouilles qui ont pu être faites en cet endroit?

**7.** — Existe-t-il des grottes, des souterrains dans lesquels on aurait découvert des indices de sépultures anciennes?

#### *Sépultures gallo-romaines.*

**8.** — A-t-on trouvé des cercueils en pierre ou en terre cuite? — Qu'a-t-on trouvé, soit au dedans, soit au dehors de ces tombeaux?

#### *Cimetières.*

**9.** — Le cimetière renferme-t-il d'anciens tombeaux avec des inscriptions? Copier ou, de préférence, photographier ces inscriptions.

### Routes.

**10.** — Des restes de dallage ou de grossiers empierrements, des bornes milliaires (grandes bornes sur lesquelles on remarque quelquefois un chiffre, une inscription) indiqueraient-elles encore le passage d'une voie ancienne (chaussée de César, de Brunehaut, etc...)? — Quel aurait été le tracé de cette voie? — Quels lieux aurait-elle mis en communication?

#### *Substructions et Matériaux divers.*

**11.** — A-t-on découvert, en labourant les champs, des fragments de poterie rougeâtre ou grise, des tuiles à rebord, des briques?

**12.** — Dans les fouilles nécessitées par les constructions modernes a-t-on rencontré des chapiteaux, des tronçons et fûts de colonnes, des morceaux de marbre se rapportant aux constructions des anciens temps ?

**13.** — Trouve-t-on maintenant engagées dans les murs des caves ou d'autres maçonneries, des pierres avec sculptures et inscriptions provenant de la démolition de constructions anciennes ?

**14.** — Les fouilles ont-elles fait découvrir en quelque endroit des mosaïques ou des fragments de mosaïques ?

**15.** — Le passage d'un aqueduc est-il indiqué dans la commune par les restes d'un conduit maçonné et garni autrefois d'un revêtement intérieur ? — En quoi consistent ces restes ? — Quels pouvaient être le point d'origine du conduit, son parcours son lieu de déchargement ?

### Eglises.

**16.** — Vers quel temps peut-on faire remonter la construction de l'église ? — A-t-on aussi des indications relatives aux époques de ses agrandissements, de ses restaurations ?

**17.** — Quels sont les matériaux employés dans la construction de l'église : la pierre, la brique avec ou sans silex ? Y a-t-il des parties en bois ? — Si c'est la pierre, de quelle nature est-elle et de quelle carrière a-t-elle été extraite ?

**18.** — L'église est-elle rectangulaire ou en forme de croix ? — Se termine-t-elle carrément ou en hémicycle ? A-t-elle des chapelles latérales qui font saillie sur les côtés ?

**19.** — A-t-elle un fronton rentrant dans la saillie du toit ou dépassant le niveau de la toiture ? — Une croix ou un fleuron (pierre antéfixe) surmonte-t-elle le fronton ?

**20.** — Quelles sont, dans œuvre, les dimensions de l'église : longueur, largeur ?

**21.** — Comment l'église est-elle assise sur ses bases ? — Repose-t-elle sur de simples murailles, ou bien est-elle soutenue à l'extérieur par des contre-forts formant arcs-boutants ? A l'intérieur, par des saillies séparatives entre les fenêtres ? — Dans la nef, par des rangs de piliers ?

**22.** — Une chapelle souterraine (*crypte*) existe-t-elle au-dessous de l'une des parties de l'église ? — Y a-t-il aussi des caveaux de sépulture ?

23. — Le dallage ou le carrelage du chœur ou de la nef présente-t-il quelque chose de particulier ?

24. — La porte ou les portes de l'église sont-elles en plein cintre ou ogivales ? — Un pilier sépare-t-il la porte par le milieu ? — La porte s'enfonce-t-elle en forme de niche entre des piliers supportant des arceaux ? — Les arceaux sont-ils sculptés et comment ?

25. — Les fenêtres sont-elles carrées, arrondies, en ogives ? — Sont-elles garnies de nervures en pierre ?

26. — Les vitres sont-elles blanches ou de couleur ? — Si ce sont des vitraux de couleur, en quoi consistent les dessins, figures, armoiries ?

27. — Les piliers sont-ils carrés, cylindriques, composés de faisceaux de colonnettes ? — Les chapiteaux, les socles sont-ils sculptés et comment ?

28. — La partie supérieure de l'église est-elle une voûte, un plafond ? — Si c'est une voûte, est-elle cintrée, ogivale, en pierre, en bois ?

29. — La muraille qui supporte les voûtes supporterait-elle aussi des poutres (entraits) qui traversent la partie supérieure de l'édifice ? — Ces poutres sont-elles ornementées ou décorées de blasons ?

30. — Comment est couverte l'église : en tuiles, en ardoises ? — Le toit est-il plat, aigu ? — Existe-t-il autour du toit, pour l'écoulement des eaux, des gargouilles ou gouttières sculptées ?

*Constructions annexes de l'église.*

31. — L'église a-t-elle un porche ? — Est-il soutenu par des piliers en pierre ou par des piliers en bois ? Les piliers supportent-ils une voûte, un simple toit ?

32. — Une ou plusieurs tours sont-elles adossées à l'église ?

33. — La tour du clocher est-elle carrée ou ronde, terminée en plate-forme ou en flèche ? — La croix qui la surmonte est-elle en serrurerie ouvragée ?

34. — L'horloge, comme ancienneté et comme ouvrage d'art présente-t-elle quelque chose de remarquable ?

35. — Y a-t-il sur l'un des murs de l'église un ancien cadran solaire ? — Quelle est la légende inscrite au-dessous de ce cadran ?

36. — De combien de cloches se compose la sonnerie de

l'église ? Quelles sont les inscriptions et les dates qui se lisent sur le métal de chacune d'elles ?

**37.** — La sacristie est-elle installée dans l'une des chapelles latérales de l'église ? Est-elle une construction à part ? — Dans ce dernier cas, en quoi consiste-t-elle ?

*Appropriations intérieures de l'église.*

**38.** — Le maître-autel est-il remarquable ? En quoi consistent le rétable et la décoration qui l'accompagne ?

**39.** — Les fonts baptismaux sont-ils en pierre, en métal ? Sur quel socle reposent-ils ?

**40.** — Quelle est aussi la matière des bénitiers ? — Sont-ils adhérents aux piliers, à la muraille, ou s'appuient-ils sur un support particulier ? — Quelle est leur forme ?

**41.** — En quoi consistent les boiseries de l'église : les stalles, le lutrin, le banc d'œuvre, la chaire à prêcher ? — Ces boiseries sont-elles anciennes ? Sont-elles ouvragées, sculptées ?

**42.** — L'église renferme-t-elle des figures en pierres ou en bois, peintes ou non peintes ? Où sont-elles placées ? — Y en a-t-il qui représentent des personnages historiques ? Y-a-t-il aussi des bas-reliefs ? — En quoi consistent-ils ?

**43.** — Le plafond ou quelque partie de l'église a-t-il été peint ? — Le badigeonnage, s'il y en a un, recouvre-t-il des peintures (tableaux, inscriptions, titres, etc.) qui pourraient être retrouvées ?

**44.** — Lit-on sur les murs, sur les plafonds, des dates, des noms de donateurs, des indications diverses ? — Quel est le texte de ces inscriptions ?

**45.** — L'église possède-t-elle des tableaux peints sur toile, sur bois ? — Que représentent ces tableaux ? — A quel peintre ou à quelle époque pourraient-ils être attribués ?

**46.** — S'il existe des pierres tombales ou des fragments de pierres tombales dans l'église, que représentent les figures gravées dessus, et quel est le texte de l'inscription qui peut s'y lire encore ?

**Maisons conventuelles et hospitalières.**

**47.** — La commune a-t-elle eu autrefois des établissements

occupés par des ordres religieux, des couvents, des abbayes, des prieurés ?

48. — Que reste-t-il de ces établissements ? — Y trouve-t-on encore le cloître, les cellules, le réfectoire, la chapelle ?

49. — Y a-t-il des tables scellées dans les murs, des dalles sur les tombes, avec des armoiries, des figures et des inscriptions ?

50. — Quelques ruines abandonnées ont-elles appartenu à d'anciens hospices ou maladreries ? — Dans quel état se trouvent actuellement les restes de ces bâtiments ?

51. — A-t-il existé dans la commune d'anciennes commanderies ? — Que reste-t-il de ces établissements ? — Quelques champtiers en ont-ils tiré leur nom ?

## Petites constructions religieuses.

52. — Existe-t-il à la rencontre des chemins ou ailleurs des croix en pierre, en bois sculpté, en fer ouvragé ?

53. — Existe-t-il aussi des calvaires, de petites chapelles votives renfermant des figures religieuses peintes ou sculptées ?

54. — Des arbres séculaires ont-ils reçu dans leur tronc des niches avec des images chrétiennes ?

55. — A quels faits et à quelle époque la tradition rapporte-t-elle l'édification de ces petits monuments religieux ?

56. — Y a-t-il des fontaines où se font des pèlerinages ? Quels sont les petits monuments ou restes de monuments qui enceignent ou décorent ces fontaines ?

## Constructions civiles.

57. — Existe-t-il dans la commune tout ou partie des anciens bâtiments publics : 1° La maison de ville ? — 2° La maison de justice ou bailliage ? — 3° Les hôpitaux ? — 4° La prison ? — 5° Le grenier à sel ? — 6° La halle ?

58. — A quel temps peut-on faire remonter la construction de ces monuments ?

59. — Dans quel état de conservation se trouvent-ils ? A quel usage actuel ont-ils été appropriés ?

60. — A quel personnage se rapporte l'établissement de ces différents monuments ? — Les portes et les fenêtres sont-elles carrées

cintrées, en ogive ? — La façade, le perron, les escaliers sont-ils sculptés, ornementés ?

**61**. — Intérieurement que reste-t-il des cheminées, des plafonds, du dallage ? — Y avait-il des peintures, des sculptures, des blasons, des armoiries ?

**62**. — Quelques fragments des appropriations mobilières ont-ils pu être conservés : boiseries, meubles, lits, sièges, tapisseries ?

**63**. — Quelques parties de maisons particulières, escaliers, façades, sont-elles debout encore ? — La façade en bois ou en pierre est-elle sculptée, ornementée ? — Une image ou figure significative, un signe religieux ont-ils servi à distinguer cette maison ? — A-t-elle encore un nom particulier ?

**64**. — Dans les différents domaines que renferme le territoire de la commune y a-t-il d'anciens châteaux seigneuriaux, d'anciennes maisons de plaisance ? — Quel est le caractère architectural de ces constructions privées ? — Que reste-t-il de leur appropriation intérieure et mobilière ?

**65**. — Indépendamment de ces constructions principales, existe-t-il encore des portes d'entrée, des pavillons, des rendez-vous de chasse ou des constructions de moindre importance ?

**66**. — Trouve-t-on dans la plaine d'anciennes bornes portant des indications féodales, telles que lettres initiales, écussons, sculptures quelconques ?

**67**. — Quelques constructions ou fragments d'anciennes constructions rurales se distinguent-ils encore, soit dans les bâtiments des fermes, soit dans les moulins ? — Voit-on encore aux portes ou aux fenêtres des écussons armoriés ?

**68**. — Sait-on où se trouvaient les granges champarteresses ? — Que reste-t-il de ces bâtiments ?

### Constructions militaires.

**69**. — L'enceinte de la principale localité de la commune a-t-elle été fortifiée ? — Que reste-t-il de ces fortifications ? — Une porte ou l'une des portes a-t-elle reçu un nom particulier ?

**70**. — Un château-fort a-t-il existé dans l'enceinte ou non loin de l'enceinte de la ville ? — Qu'en reste-t-il ?

**71**. — Dans quel état de conservation se trouvent les ocaux

intérieurs, les plafonds, les cheminées, les escaliers ? — Y a-t-il un souterrain ? — Trouve-t-on des traces d'inscriptions, d'armoiries, de blasons ?

### Travaux d'art

**72**. — La commune conserve-t-elle des vestiges plus ou moins importants de ponts, de ponceaux, de barrages, endiguements, canaux, écluses se rapportant à l'ancienne viabilité et à l'ancien régime des eaux ?

## II. — LA VIE SOCIALE

### La Vie en général.

**73**. — Y a-t-il eu dans la commune ou dans la région des Associations diverses : corporations, jurandes, sociétés de secours mutuels, d'assistance, de bienfaisance, pour le commerce, etc. ?

**74**. — Quels étaient les mœurs et usages concernant les fêtes, les mariages, naissances et baptêmes, les sépultures ?

**75**. — Existe-t-il des danses, des rondes, des chansons populaires spéciales à la localité ou à la région ?

**76**. — Comment se pratiquaient la chasse ou la pêche ? Quels étaient les gibiers ?

**77**. — Quelle était l'alimentation, en général, dans les bourgs et les campagnes ?

### Vêtements et Bijoux.

**78**. — Quelqu'un possède-t-il dans la commune des vêtements caractéristiques des siècles passés, et se rapportant soit aux hommes, soit aux femmes, soit aux enfants ? Des bijoux anciens, des éventails, coffrets, etc... ?

### Meubles

**79**. — Existe-t-il dans la commune des meubles ou ustensiles anciens dignes d'attention : Lits avec ou sans garniture, tables, chaises, fauteuils, buffets, dressoirs, coffres, huches, berceaux, vaisselle, objets d'art, livres, médailles, etc., etc. ? des collections d'antiquités, de curiosités archéologiques ? — Les possesseurs permettraient-ils qu'elles fussent visitées et décrites ?

### Administration et Justice.

**80.** — Les archives de la commune, de l'église ou de particuliers renferment-elles des documents concernant l'organisation féodale : droits féodaux, justices, seigneuries, fiefs, alleux, tenues, coutumes, etc. ? — ou bien se rapportant au gouvernement des provinces, à l'administration des communes : tabellions, baillis, échevins, délégués et députés ? — à la police ? aux tribunaux ? — à la perception des impôts et redevances, etc. ?

**81.** — Quels sont les hommes célèbres dans la magistrature ou la politique nés dans la commune ?

### Instruction publique.

**82.** — Comment et par qui se donnait l'instruction primaire dans la commune ? — Quels ont été les locaux affectés à cet usage ?

**83.** — La commune a-t-elle produit des hommes célèbres dans l'enseignement ?

### La Vie militaire.

**84.** — Quelqu'un possède-t-il dans la commune des documents concernant la vie militaire dans la région : costumes, armes ?

**85.** — A-t-on trouvé sur le sol des débris d'armes et d'armures, des projectiles ?

**86.** — Des faits militaires se sont-ils produits sur le territoire de la commune : batailles, rencontres, sièges, traités, etc. ?

**87.** — Quels sont les chefs militaires qui ont illustré la commune soit par leur naissance, soit par les opérations militaires qu'ils y ont dirigées ?

### La Vie religieuse.

**88.** — L'église a-t-elle en sa possession des objets d'orfèvrerie ancienne : ciboire, calice, patène, lampe, croix, ostensoir ? — De petits objets d'ébénisterie avec incrustation de métal, reliquaires, châsses ? — Des émaux, des tissus, des étoffes brodées d'or ou d'argent, d'anciennes tapisseries ?

89. — A-t-on conservé d'anciens livres liturgiques, d'autel ou autres? — d'anciennes images gravées ou coloriées? — et généralement tous objets se rapportant à l'exercice du culte?

90. — Existe-t-il des cérémonies particulières, des pèlerinages, des coutumes religieuses particulières, des superstitions locales?

91. — Existe-t-il des pratiques religieuses devant être considérées comme dérivant des religions païennes?

92. — Existe-t-il dans la commune un autre culte que le culte catholique? — A quelle époque remonte son établissement?

93. — La commune a-t-elle produit des hommes célèbres dans le clergé régulier ou séculier?

### Faits authentiques ou traditionnels (histoire locale).

94. — Quel est le nom latin que portait la commune? — A quelle étymologie significative rattache-t-on celui qu'elle porte aujourd'hui?

95. — Quelles sont les appellations significatives de quelques-uns des champtiers de la commune, des hameaux, des lieux-dits? — Quels souvenirs rappellent ces appellations?

96. — Quels sont les événements importants qui se sont accomplis dans la commune?

97. — A quel personnage marquant la commune a-t-elle donné naissance?

98. — De quels faits généraux a-t-on gardé le souvenir : incendies, épidémies, inondations, longévités exceptionnelles?

99. — D'anciens chants populaires se sont-ils perpétués dans la commune? — Quels sont les paroles et l'air de ces chants?

100. — Quelques histoires, quelques légendes anciennes se sont-elles conservées traditionnellement dans la commune? — En quoi consistent ces différents récits? — Y a-t-il un dicton, un proverbe propre à la localité?

101. — Trouve-t-on dans le langage populaire des mots, des termes patois qu'il serait utile de relever comme restes de l'ancienne langue de la contrée?

102. — Existe-t-il dans la commune quelque coutume qui ne se rencontre pas ailleurs? — A quelles circonstances ces coutumes ont-elles pu devoir leur origine, et en quoi consistent-elles aujourd'hui?

## III. — LE TRAVAIL

### Travail manuel.

**103**. — Existe-t-il dans la commune des instruments agricoles se rapportant à un ancien matériel aujourd'hui disparu ou très transformé ?

**104**. — La commune a-t-elle une spécialité de productions agricoles de la ferme? — Est-elle un pays d'élevage ?

**105**. — La commune constitue-t-elle un lieu où s'est fait et où se pratique encore la loue de domestiques, de travailleurs à des époques déterminées?

### Commerce.

**106**. — La commune a-t-elle été ou est-elle encore le siège de foires, de marchés importants? — A-t-on des documents sur leur fondation? — La localité est-elle le centre de commerces spéciaux?

**107**. — Existe-t-il dans la commune des collections de monnaies? Les possesseurs en permettraient-ils la visite et la description ?

**108**. — Quelqu'un de la localité a-t-il en sa possession des anciens poids et mesures antérieurs à l'établissement du système métrique ?

**109**. — Les rapports commerciaux avec les villes voisines ont-ils varié soit par suite des modifications des voies de transport, soit pour toute autre cause?

### Industrie proprement dite.

**110**. — La commune a-t-elle été le siège d'établissements industriels, de manufactures diverses, d'imprimeries, d'imageries ?

**111**. — Existe-t-il sur le territoire de la commune des moulins à vent ou des restes de moulins à vent ? — d'anciens moulins à eau ?

Ce questionnaire spécial, dont on appréciera la méthode, le caractère et l'intérêt, sera envoyé à tous les sociétaires. Il sera également envoyé, dans l'intérieur du département,

aux personnes qui, bien que n'étant pas membres de la Société, sont appelées à recevoir la circulaire qui précède.

Les réponses formeront un recueil de renseignements où puiseront largement l'archéologue et l'historien futurs.

Conçue comme il vient d'être dit, l'exposition exigera une classification que l'œil puisse aisément saisir et qui facilite l'étude, en offrant au chercheur les moyens de s'y livrer avec fruit. Sur ce point, la Commission est entrée dans les vues exposées par M. Lehr dans le rapport qui suit :

## RAPPORT

### SUR LE

### CLASSEMENT ET LE LOCAL DE L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

Qu'il s'agisse de former une exposition ou de la rendre à la fois attrayante et instructive ; qu'on se place, en d'autres termes, au point de vue des organisateurs ou à celui du public, l'importance d'un bon classement n'est pas à démontrer. La méthode est ici essentielle, et elle ne doit pas exister seulement sur le papier — encore moins seulement dans l'esprit des organisateurs, — il faut qu'elle apparaisse à l'œil, qu'elle soit sensible sur le terrain, et ce qui est vrai d'une exposition quelconque de produits actuels, l'est encore plus d'une reconstitution ou d'une série de reconstitutions du passé.

Il convient donc de faire de cette question une étude attentive. On s'étonnera peut-être de ce que nous l'entreprenions dès à présent, car proposer une méthode de classification, c'est un peu préjuger de la question du local, et celle-ci dépend elle-même de la nature, de l'abondance et du volume des objets que l'on voudra bien nous confier. Il nous paraît néanmoins que l'on peut en l'espèce, mettre sans trop d'inconvénients la charrue devant les bœufs. Tout nous fait présager, en effet, que nous aurons besoin de beaucoup de place, et dès lors, la question du local se dessine mieux, si même elle n'est pas déjà implicitement résolue, étant données les ressources qu'offre la ville et celles dont dispose la Société.

Quoiqu'il en soit, supposons cette question résolue, et pour le moment, faisons-en abstraction. Deux points, me semble-t-il, doivent être mis en lumière dans la classification des objets exposés : d'une part leur âge, d'autre part l'usage effectif auquel ils ont servi, les circonstances qu'ils font revivre. Il faudra nous attacher à rendre sensibles à l'œil, par de judicieuses dispositions, à la fois ces deux ordres de faits.

Le plus important, pour une exposition archéologique, étant l'âge, c'est à lui que nous recourrons pour déterminer les grandes divisions de l'exposition. Nous aurons ainsi huit classes, savoir :

1° La période préhistorique ;

2° La période gallo-romaine ;

3° La période romane ;

4° La période gothique ;

5° La Renaissance ;

6° Le XVII[e] siècle ;

7° Le XVIII[e] siècle ;

8° Les 56 premières années du XIX[e] siècle.

Chacune de ces huit classes se subdivisera, autant que possible, en quatre séries :

1° Souvenirs qu'ont laissé les événements historiques qui se sont déroulés dans le département et les hommes qui l'ont illustré.

2° Objets ayant servi aux différentes administrations d'autrefois, aux communautés, corporations, corps constitués et autres collectivités.

3° Spécimens des arts et des industries de la région.

4° Reconstitution de la vie privée de ses habitants : meubles, costumes, ustensiles, etc.

Nous parlerons tout à l'heure de la section de photographie.

Et maintenant, comment cette classification pourra-t-elle s'accommoder d'un local particulier ? Supposons que la Société porte son choix sur les caves de Loëns. L'idée, pour le dire en passant, ne serait pas mauvaise. Le local est vaste, bien situé, d'un intérêt intrinsèque sur lequel il est inutile d'insister ; on l'aurait probablement sans bourse délier, il ne coûterait guère à aménager, et M. d'Armancourt, j'en suis certain, saurait en assurer l'éclairage de la manière la plus satisfaisante, à très peu de frais.

Loëns est précédé d'une cour où l'on pourrait exposer les instruments agricoles ; ce serait un accroc très léger, mais parfaitement justifié, à notre plan de classification. Quant au cellier lui-même, sa distribution en sept travées semble faite exprès pour appuyer notre projet. La première travée serait consacrée, d'un côté à la période préhistorique, de l'autre à la période gallo-romaine, qui ne fourniront sans doute que des objets peu volumineux et en nombre restreint, dans lesquels il est peu probable que la première et la deuxième séries soient représentées. Chacune des autres travées sera consacrée à une époque, de telle

sorte qu'en parcourant la salle dans le sens de la longueur, on passera en revue toutes les périodes successives de l'histoire.

Dans chaque travée, les objets seront disposés de droite à gauche suivant les séries indiquées plus haut. Chacune d'elles formera un groupe bien distinct, de telle sorte que de l'escalier, on se rendra compte immédiatement du plan de l'exposition, du plus ou moins de traces qu'ont laissées les différentes époques et dans chacune, les différentes manifestations de la vie. Telle subdivision sera encombrée, telle autre presque vide. Pléthore et vide seront également suggestifs.

D'ailleurs, que l'on ne suppose pas que les espaces inoccupés par les objets exposés seront perdus. Le public qui voudra prendre la peine de regarder attentivement ce qu'on lui présente ainsi nous saura gré de mettre des sièges à sa disposition.

De ce plan de classement, il résulte évidemment que des objets de même catégorie, voire même des objets identiques, seront dispersés, un peu dans toutes les parties de l'exposition, selon l'usage auquel ils auront servi. Nous ne voyons pas là un inconvénient, bien au contraire. L'effet d'ensemble y gagnera en variété, en pittoresque, et d'autre part, combien d'objets, insignifiants en eux-mêmes, tirent tout leur intérêt des souvenirs qu'ils évoquent !

Reste la section de photographie. Les vues pourront être rangées le long des murailles, soit simplement dans l'ordre que M. Bonnard a indiqué dans son excellent rapport, soit en combinant cet ordre avec la classification par époque, et en assignant à chaque époque la portion de muraille correspondant à la travée qui lui est réservée ; cette question, d'ailleurs sans grande importance, ne pourra être réglée qu'au moment où l'on sera bien au clair sur le nombre et la nature des documents dont on disposera.

Si, pour une raison ou pour une autre, la Société choisissait un autre local que celui que nous proposons, le principe de classification pourrait demeurer le même, l'on se bornerait à en modifier les applications.

La question du local évoquée par ce rapport n'est pas urgente, l'auteur le déclare le premier. Elle demeure réservée, mais il n'en est pas moins à propos d'y songer dès maintenant. La Commission recevra avec reconnaissance les avis ou propositions qui pourront naître à ce sujet.

La Commission s'occupera de l'organisation de la seconde partie du programme du Cinquantenaire : la Fête [illegible]

*monuments*, dès que les réponses au questionnaire proposé par MM. Nouvel et Robinet seront parvenues.

La *Réunion des Sociétés Savantes*, qui constitue la troisième partie, doit également être remise à plus tard. Toutefois nous insisterons sur la recommandation suivante, portée en la circulaire du 4 juin, rappelée à notre début :

« On est prié d'envoyer dès maintenant son adhésion, » purement gratuite, et d'indiquer le sujet que l'on désire » traiter. »

De plus, nous annoncerons que déjà plusieurs personnages ont fait connaître leur intention de participer à ce congrès.

Madame, Messieurs, nous voici à la période d'action.

L'œuvre entrevue est grande ; elle est digne de toutes les bonnes volontés. Pour la mener à bien, la Commission compte sur votre concours empressé comme vous pouvez compter sur son dévouement absolu. N'oubliant pas que, quelque temps qui nous sépare du but, nous n'avons aucun instant à perdre, tous, nous y consacrerons tous nos efforts, parce que tous, nous voulons que rien ne manque à cette solennité qui — le mot a été dit ici — sera comme une apothéose de la Société ! »

M. le comte d'Armancourt demande la parole et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

« Mon premier devoir est de vous remercier de l'insigne honneur que vous m'avez fait en me nommant, lors de votre dernière séance, membre de votre Bureau, et mes collègues de m'avoir désigné comme Conservateur du Musée de la Société. Mais mon deuxième devoir est de vous dire combien est lourde, ingrate et difficile, cette charge.

En effet, d'après nos statuts, « les objets destinés au Musée de la Société seront, à leur arrivée, inscrits par le conservateur sur un inventaire ; il sera fait, en outre, un catalogue méthodique et alphabétique. »

Or, il n'y eût jusqu'à présent ni inventaire, ni classement, ni catalogue, et disons de suite et bien haut que ces trois choses étaient impossibles, puisque le Musée était partout et nulle part.

Accepterai-je comme inventaire le registre commencé le

10 novembre 1865 et arrêté le 1er mars 1884, sur lequel on inscrivait les mentions suivantes : « n° 51 — monnaies trouvées à Digny ; n° 145 — pièces et médailles romaines et françaises au nombre de 76, trouvées en grande partie à Chartres sur la butte des Charbonniers.

N° 329 — sceau !

C'est cependant ce qui me guidera dans mes recherches !

Quoi qu'il en soit, le 1er mars 1884, le président de notre Société, M. Bellier de la Chavignerie, déposait au musée de la ville de Chartres les trésors de notre musée compris sous 442 numéros et désignés comme je viens de vous l'indiquer ! Ces objets combien étaient-ils ? allaient s'entasser les uns, dans les salles du musée de la ville, répartis au milieu des collections municipales existantes, les autres sous un hangar dans une cour de la mairie, dite cour des halles.

En 1889, ce hangar était démoli, par suite de la construction de l'aile méridionale de la mairie, et ce qu'il renfermait, sans aucun ordre, allait prendre place, dans un désordre encore plus grand, dans la salle inférieure de la Porte-Guillaume au-dessus de laquelle notre Société devait, en 1894, installer sa bibliothèque.

En 1897, Mme Coillier, fille de notre regretté confrère, M. Doré-Delente, faisait don à la Société de la magnifique collection d'objets préhistoriques réunis par son père.

Au mois de novembre de la même année, M. Piebourg, architecte de la ville, faisait installer des vitrines dans une salle abandonnée de la Porte-Guillaume, et MM. Fouju, Bellier de la Chavignerie et Buisson commençaient un triage provisoire qui ne devint jamais, faute de place suffisante, ni un inventaire ni un classement.

Chargé, à la suite de l'achat de notre immeuble, et à l'occasion de la célébration future de notre cinquantenaire, de rechercher ce que la ville de Chartres possédait en dépôt, au nom de la Société, je m'aperçus bien vite que la tâche était d'autant plus difficile qu'aucune note détaillée ne permettait de repérer les objets éparpillés partout. Au milieu du désordre le plus complet, puisque le musée de la ville transformait les dispositions de ses salles et de ses vitrines, et que nos collections étaient, ou disséminées dans tout le musée, perdant leurs étiquettes à tous moments, ou entassées

dans la Porte-Guillaume, celles-ci sans étiquettes ni numéros, je me suis trouvé seul à assumer la responsabilité de pareilles recherches.

Il m'est donc impossible, à l'heure actuelle, de donner une désignation même approximative, de ce que nous possédons. Soyez persuadés, mes chers confrères, que je ferai le nécessaire pour retrouver tout ce que votre Société possède depuis 47 ans. Mais vous me ferez crédit d'erreurs involontaires que je pourrai commettre dans mon classement, et je fais appel à tous ceux qui voudront bien m'aider de leurs souvenirs et de leurs connaissances spéciales. Vous comprendrez, en effet, que le registre dont je vous ai parlé plus haut, m'empêche d'être très exact dans la désignation des objets du musée. Sous le n° 51 (monnaies trouvées à Digny), j'ai pu inscrire dix pièces devant être comprises sous ce même numéro. Est-ce tout ?

Pourrai-je affirmer que je retrouverai exactement les 76 pièces indiquées sous le n° 145 cité plus haut ?

Et le n° 108 qui note : environ 50 travaux de sculptures ou estampages en plâtre provenant de l'église de Saint-Martin-au-Val me permettra-t-il de ne pas commettre d'erreurs ?

D'ailleurs, depuis 1884, je suis encore plus à l'aise ! Rien, mais rien n'a été inscrit nulle part !

Vous m'en voudriez, n'est-ce pas, mes chers confrères, si, actuellement que nous possédons l'emplacement d'un musée, je continuais les vagues descriptions ci-dessus. Si le temps me permet de mettre tout en ordre, chaque objet aura sa fiche spéciale, détaillée (hauteur, longueur, largeur, formes, inscriptions, etc., etc.) Un répertoire méthodique et alphabétique sera tenté (ce sera long !). Un contrôle sera opéré dans chaque salle. Et je pourrai, un jour, guider les travailleurs et les curieux dans leurs recherches sur les épaves archéologiques de nos contrées. Des étiquettes seront placées partout : en papier de couleur, quand il s'agira d'un objet local ; en papier blanc, s'il appartient à une contrée étrangère à notre circonscription.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous présenter 140 monnaies romaines, inscrites à notre inventaire, reconnues et cataloguées. Souvent bien frustes, elles ont peu d'attrait ; je suis parvenu, pour le plus grand nombre, à noter le revers qu'elles

devaient posséder ; j'aurais été heureux d'en connaître toujours la provenance.

Dans sa statistique archéologique d'Eure-et-Loir, M. de Boisvillette écrit à la page 141. « Sans doute, une médaille isolée, ou plus ou moins âgée, ne témoigne pas sûrement de son attribution d'origine, non plus que du temps ni du fait propres de son enfouissement, mais rapprochée d'autres circonstances, d'autres dates, elle peut donner de bons renseignements. » Trouvant cette réflexion juste, je me suis permis de noter, au cours des recherches pour le classement de nos monnaies romaines, les indications suivantes :

Les médailles consulaires romaines trouvées en Eure-et-Loir, se répartissent ainsi, d'après mes renseignements :

| | |
|---|---|
| A = Société archéologique. | O = Collection Ouellard. |
| L = Collection Cyrille Leloup. | B = Statistique de Boisvillette. |
| M = Musée de Chartres. | B M = Broué, par un ancien instituteur. |
| D = Collection Denisart. | |

Les numéros de A et de M sont ceux de l'entrée inventaire.
Les numéros après les lettres B et B M sont ceux des pages.

*Cœlia*, à Meslay-le-Vidame, (A, 214).

*Æmilia, Antonia, Calpurnia, Julia, Titia,* à Sours, (L).

*Furia, Memmia, Mescinia, Scribonia, Sempronia,* à Chatenay, (L).

Les monnaies impériales se répartissent ainsi :

| | |
|---|---|
| *Auguste* . . . . . . | Meigneville, (A. 12-a-b). |
| — . . . . . . | Rue du Pilori, à Chartres, (M, 5684). |
| *Tibère* . . . . . . | Bû, A. 20-a. |
| — . . . . . . | Butte des Charbonniers, à Chartres, (A, 145-1). |
| *Caligula* . . . . . . | Butte des Charbonniers, à Chartres, (A, 145-2). |
| *Claude Ier* . . . . . . | Saint-André, Chartres, A. 340. |
| *Néron* . . . . . . | Cottainville, près de Châtenay, (A, 151-a). |
| — . | Saint-Remy, B, 249. |
| *Galba* . . . . . . | Cottainville (A, 151-b). |
| *Vespasien* . . . . . . | Illiers, (A, 62-d). |
| — . | Saint-Remy, B. 249. |
| *Domitien* . . . | Mérouville, A. 57-d. |
| *Trajan* . . | Broué, A. 61-c. |

| | |
|---|---|
| *Trajan* . . . . . . . | Mérouville, A, 37-e-f. |
| *Hadrien*. . . . . . . | Broué, A, 61-a. |
| — . . . . . . . | Mérouville, A, 37-g. |
| — . . . . . . . | Ymonville, A, 488-a-b. |
| — . . . . . . . | Janville, M, 617. |
| — . . . . . . . | Sours, M, 618. |
| — . . . . . . . | Bailleau-l'Évêque, M, 619. |
| *Antonin-le-Pieux*. . . | Boulevard Guillaume, M, 6502. |
| — . . . | La Maune, B, 274. |
| — . . . | Broué, B, 275 ; B. M, 53 (200 ensemble). |
| *Faustine Ire* . . . . . | Près de la cathédrale, D, L. |
| — . . . . . | Broué, B. M. 51 (6 à la fois). |
| — . . . . . | Saint-Rémy, M, 249. |
| *Marc-Aurèle*. . . . . | Vérigny, M. 715. |
| — . . . . . | Auneau, D. |
| *Sévère Alexandre* . . | Montemain, A, 55-a. |
| *Gordien Ier* . . . . . | Broué, B. M, 53 (238 à la fois). |
| — . . . . . | Brou, D. |
| — . . . . . | Dangeau, D. |
| *Philippe Ier* . . . . . | Broué, B. M, 53. |
| *Valérien*. . . . . . . | Terminiers, M, 4372. |
| *Gallien* . . . . . . . | Butte des Charbonniers, A, 145-6, 145-18. |
| — . . . . . . . | Clos-Saint-Jean, A, 313-a. |
| — . . . . . . . | Rue Saint-Michel, O. |
| — . . . . . . . | Terminiers, M, 4373 (67 ensemble). |
| — . . . . . . . | La Maune [1], B, 274 (1590 ensemble). |
| *Postumus*. . . . . . | Montemain, A, 55-e. |
| — . . . . . . | Terminiers, M, 4378 (46 ensemble). |
| — . . . . . . | La Maune, B, 274 (2700 ensemble). |
| *Victorinus* . . . . . | Bû, A, 20-6. |
| — . . . . . | Terminiers, M, 4375 (41 ensemble). |
| — . . . . . | Butte des Charbonniers, A, 145-7 ; Saint-Michel, O. |
| *Tétricus*. . . . . . . | Achères, M, 686. |
| — . . . . . . . | Dammarie, M, 701 (dans un caveau maçonné trouvé en 1851). |

[1] Villa de la Maune, sur la chaussée de Saint-Mathurin, à la croisée du grand chemin d'Ablis.

| | |
|---|---|
| *Tétricus.* . . . . . | Terminiers, L. |
| *Claude le Gothique* . . | Rue du Grand-Cerf, A, 243-a b. |
| — . . | Clos Saint-Jean, A, 313-d. |
| — . . | Dammarie, M, 701. |
| — . . | Terminiers, M, 4377 (36 ensemble). |
| *Aurélien* . . . . . . | Bouville, M, 772 [1]. |
| *Dioclétien* . . . . . . | Digny, A, 51-a. |
| — . . . . . . . | Butte des Charbonniers, A, 145. |
| — . . . . . . | Saint-Jean, A, 313. |
| — . . . . . . | Bouville, M, 772 [1]. |
| *Maximien Hercule* . . | Digny, A, 51-6 |
| — . . | Butte des Charbonniers, A, 145-10, 145-11. |
| — . . | Vérigny, M, 716, 772. |
| — . . | Bouville, M, 772 [1]. |
| — . . | Broué, B. M, 53 (238 à la fois). |
| *Constance Chlore* . . | Butte des Charbonniers, M, 3656. |
| — . . | Bouville, M, 772 [1]. |
| *Constantin le Grand* . | Mérouville, A, 37-h. |
| — | Butte des Charbonniers, A, 145-12, 145-14, 145-17, 145-21. |

Je m'excuse, Messieurs, de cette longue et fastidieuse nomenclature, que j'aurais voulu pouvoir compléter, s'il m'avait été permis de faire des recherches exactes dans toutes les collections particulières. Ma seule ambition, aujourd'hui, a été de fixer ces premiers renseignements, laissant à d'autres le soin de les utiliser, si c'est possible.

M. l'abbé Langlois donne lecture du rapport suivant sur

## LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

« La Bibliothèque de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir est entrée dans une phase nouvelle, le jour [illegible]

[1] Deux mille dont 20 à 25 en argent, représentant des empereurs romains de la fin du IIIe siècle et du début du IVe siècle furent trouvées le lundi 31 mars 1828, renfermées dans deux vases de terre cuite, entre Leplant, Montligeon et Bouville. Voir le Catalogue de la Bibliothèque de Chartres, ms 1264, 1°.

été installée dans l'hôtel de la rue Saint-Pierre. Maintenant, il ne reste plus qu'à assurer son fonctionnement normal ; j'ai pensé que vous permettriez que l'on vous en rendit compte.

**Collections**. — Les collections sont composées de : 207 ouvrages *manuscrits* (466 volumes), et de 1,657 ouvrages *imprimés* (5,260 volumes) ; les ouvrages *entrés en 1903* y figurent pour : 4 acquisitions, 4 dépôts, 60 échanges, 2 dons de l'État, 271 dons des particuliers, — et les *Sociétés* ou Revues *Correspondantes* pour 82, soit pour 600 volumes environ.

On vous a tenu au courant, au fur et à mesure, de l'arrivée de ceux qui semblaient les plus intéressants.

**Utilisation**. — Les jours d'ouverture, qui antérieurement n'étaient autres que ceux des réunions mensuelles de la Société (avant et après la séance), soit environ 10 par an, ont été portés pour *1903* à *48* (26 officiels et 22 officieux), grâce à un service organisé par les Membres de la Commission du jeudi, MM. Aubouin Ch., Badreau, Benoist, Blondel, Brosseron G. Gabriel, Guérineau, Guillen, l'abbé Lhomme, Passart.

En 1904, ces jours seront au nombre de 50 officiellement, tous les jeudis, de 1 heure à 4 heures, sans parler des jours officieux, car, à un Sociétaire, on ne refuse jamais d'ouvrir, lorsque c'est possible. Ce sera donc un total de 200 heures au moins.

Naturellement, la fréquentation s'est accrue en proportion. Les prêts à domicile, ont suivi la gradation suivante, depuis l'ouverture du registre :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1866 | 6 | 1899 | 40 |
| 1870 | 14 | 1900 | 43 |
| 1880 | 77 | 1901 | 58 |
| 1890 | 20 | 1902 | 69 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1903 | 1er janvier — 12 août | 38 | 115 |
| | 13 août — 31 décembre | 77 | |

Ils se sont élevés à 77 en 1880, par les soins d'une Commission composée de M. Passart, archiviste et de MM. Barois, Bellier de la Chavignerie, Escoffier, l'abbé Foucault, F. de Mély et Lucien Merlet ; la Bibliothèque était ouverte chaque

semaine; on y venait, une fois sur deux, pour la *Revue des Deux-Mondes*.

Lorsqu'on cessa d'ouvrir en dehors des séances et qu'on supprima les abonnements aux Revues parisiennes, reçues par la Bibliothèque Municipale, le prêt tomba à 20.

Le classement des volumes, commencé en 1899, est aujourd'hui achevé ; les fiches alphabétiques et méthodiques, mises à la disposition des lecteurs, ont facilité les consultations qui depuis n'ont fait que croître. La Société ne regrettera pas les sacrifices qu'elle a dû accomplir pour atteindre ce but, puisque les communications se multiplient tous les jours : 20 en 1890 et 115 en 1903 *à domicile*, — auxquelles il convient d'ajouter, depuis cinq mois, plus de 50 *sur place*.

A la Bibliothèque Municipale (100.000 vol.) en, 1902, les emprunteurs ont été de 139 ; on a compté 2,504 emprunts.

Les emprunteurs, en 1903, à la Bibliothèque de la Société, ont été de 40; le plus grand nombre paraît avoir demandé surtout des ouvrages d'étude relatifs à l'histoire locale, cependant on n'en compte qu'une dizaine qui soient venus préparer des travaux destinés à l'impression. Aucun volume n'a été perdu en 1903.

**Cataloguage.** — Les fonds des estampages, clichés, photographies... ont été catalogués pendant ces dernières années ; le report sur fiches de ces catalogues particuliers, et leur insertion au Catalogue général se poursuit, grâce au concours de M. Badreau et de plusieurs Sociétaires.

Cette année, j'ai rédigé et publié le *Catalogue des manuscrits (1856-1903)*, et classé les *plans* ; restent les cartes et les gravures.

Les volumes ont toujours été mis en service, dès leur arrivée, avant la réunion mensuelle ; et là n'est pas la moindre tâche de notre Appariteur.

**Aménagements.** — Une salle de lecture distincte du magasin des livres a été aménagée en août dernier. Les lecteurs y trouveront réunis tous les instruments de travail que possède la Bibliothèque :

HISTOIRE LOCALE : *cartulaires* et histoires d'abbayes, *inventaires d'archives* nationales, départementales (Eure-et-Loir et départements limitrophes), communales, hospitalières et nota-

riales; *catalogues de manuscrits* de Paris, Chartres et villes voisines ; *publications de la Société archéologique* d'Eure-et-Loir ; *histoires de Chartres et de sa cathédrale*; *monographies d'Eure-et-Loir et de ses localités* ; bulletins des *Sociétés savantes* de la Beauce et du Perche ; *annuaires* du département.

HISTOIRE GÉNÉRALE : *répertoires archéologiques*, *catalogues de Musées, manuels, tables* de Sociétés savantes et de Revues, *biographies*, *bibliographies*, *bulletin archéologique*, *bulletin historique et philologique*, comptes-rendus des réunions annuelles des Sociétés des Beaux-Arts des Départements.

Les travailleurs ont à leur disposition les catalogues d'auteurs et de matières, tenus à jour; les périodiques et les derniers ouvrages reçus, sont exposés sur une table. Mais l'accès des magasins, où sont rangés les autres volumes, demeure interdit à quiconque n'est pas muni d'une délégation du Bureau.

**Local**. — Entre les 2 juillet et 1er août 1903, le déménagement et la réinstallation de la Bibliothèque ont eu lieu, dans des conditions excellentes, grâce à MM. Goupillon (M.) et Aulart (J.-B.); les volumes (5,241) et articles divers, ont fourni 218 paquets, qui ont été transportés de la Porte-Guillaume à la rue Saint-Pierre, en cinq voyages au moyen d'une voiture.

Les meubles en bois blanc, qui étaient à rayons immobiles cloués, ont subi une transformation, par l'emploi des clavettes qui introduisent partout une mobilité absolue.

Le local, tel qu'il est, paraît suffisant pour vingt années encore ; on devra ensuite aviser, en occupant : la pièce laissée libre au bout, le grenier, la salle de lecture...

On est obligé en hiver, d'allumer un poële, isolé des boiseries et des volumes ; les collections sont garanties par une assurance globale de 30.000 francs, portant sur les manuscrits, les imprimés et le mobilier, et distincte de celle du local.

La Société doit des remerciements à M. Roger Durand qui a bien voulu offrir l'instrument de chauffage et à M. Charles Lorin qui a promis de tenir à notre disposition, au printemps prochain, des bancs qui seront les bienvenus dans les cours.

**Budget**. — La Bibliothèque a un budget très modeste, peu en rapport avec ses besoins, mais on ne peut, pour le moment, songer sérieusement à vouloir le relever.

Ce que la Société est impuissante à réaliser, on est en droit d'espérer que quelque Mécène, intelligent et bon, le voudra faire bientôt ; pour ma part je ne crois pas qu'il tarde à surgir de nos rangs. Alors, la Bibliothèque sera en mesure de rendre des services plus appréciables, lorsqu'elle aura reçu, plus encore que des ouvrages d'histoire locale, la *dotation* particulière, indispensable à l'entretien des volumes et aux accroissements qui s'imposent pour la bonne direction des recherches. »

M. le Bibliothécaire signale ensuite à l'attention des membres de la Société : « une notice sur le *Musée historique d'Orléans*, dans le bulletin de la *Société de l'Orléanais* (1903 ; n° 177) ;

Un article sur les nouvelles salles du *Musée de l'Armée* (Paris, Invalides), destinées aux souvenirs de la période 1814-1852, dans le *Carnet* (1903, décembre) ; selon les expressions de l'auteur : c'est là « certainement, parmi les musées parisiens, l'un des plus populaires, car ce n'est point un simple groupement,... c'est une œuvre vivante,... qui... donne aux 200.000 visiteurs (de chaque année) une vision pittoresque et animée ; »

La fondation de la *Société préhistorique de France*, dont le programme est annoncé dans *L'homme préhistorique* (1904, janvier) ;

La souscription ouverte pour le *Musée Percheron* ; le compte-rendu de la séance tenue à Nogent-le-Rotrou en octobre 1903 ; le rapport annuel de M. H. Tournoüer sur des travaux de la Société Percheronne ; la publication par M. Gustave Daupeley du procès-verbal de la Fête de la Fédération à Nogent, — dans le bulletin de la *Société Percheronne* (1902-1903 ; n° 5) ;

La publication des *Cahiers de Montfort-l'Amaury* par MM. E. Coüard et F. Lorin, dans les Mémoires de la *Société archéologique de Rambouillet*, in-8°, t. XVI ; ce bailliage comprenait plusieurs paroisses du diocèse de Chartres, Aunay-sous-Auneau, Boutigny, Epernon, Garancières-en-Beauce, Hanches, Houx, Pronais, Saint-Lubin et Saint-Sulpice-de-la-

Haye, Saint-Lucien, Saint-Martin-de-Nigelles, Saint-Projet (Boutigny) ;

Dans le Bulletin de la *Société Dunoise*, si active et si prospère, tout serait à signaler : le compte-rendu d'une *Visite au Musée archéologique du Mans* par M. Lambron, une notice sur la *Seigneurie de la Petite-Touche*, en Unverre (XVIe-XVIIe siècles), par M. l'abbé *Chapron*, une étude de M. Vallée sur quelques trouvailles faites dans l'ancien cimetière Saint-Jean... ;

De M. *Genet*, instituteur honoraire, une Notice historique concernant la commune de *Champseru* (1903). Cette petite monographie est un modèle de genre. L'auteur s'est donné le cadre suivant : origines, féodalité, église, presbytère, curés, seigneurs, maires, instituteurs, chronique locale, topographie, — et il l'a rempli avec beaucoup de simplicité. Il a certainement puisé aux sources, on le sent, et on regrette le scrupule de modestie qui l'a poussé à écarter du texte les indications bibliographiques. Du commencement à la fin, le style est empreint d'une bonhomie charmante ; c'est un conte d'un autre âge, que grands et petits écouteront avec sérénité. M. Genet apparaît comme un des maîtres vénérés, tel que nous en avons connu tous, qui, arrivé à l'heure où tant d'autres se reposent, étudie toujours et instruit encore : il a même dans l'âme un grain de poésie qu'il révèle, en terminant, pour dédommager son public des chiffres et des dates ; lisez plutôt « l'Hymne à la Beauce. » Cette notice a été publiée une première fois dans l'*Écho paroissial de Champseru* ; on la distribue sous le manteau et elle vaut cent fois mieux que le prix auquel on aurait pu la vendre ;

De M. le Dr G. *Alleaume*, sa thèse sur la *Péritonite tuberculeuse*, et la thèse de *Noël Ballay* sur l'*Ogooué* ;

De M. le chanoine *Goussard*, sa biographie de l'*abbé Lecomte*, curé de la cathédrale de Chartres ;

De M. l'abbé *Tissier*, directeur de l'Institution Notre-Dame, ses ouvrages : Les *jeunes âmes* (1895), Le *bon esprit au collège* (1896), La *parole de l'Évangile au collège* (1896), *les Grands jours du collège* (1899), *Soyons Apôtres* (1901), et une trentaine de *Discours* ;

De l'abbé Le Bel, agrégé des lettres, son édition du *Discours pour la Couronne* de Démosthène (1900) ;

De M. l'abbé Habert, directeur du Grand-Séminaire, ses thèses de *De gratia sanctificante* (1902) ;

De Mme Auguste Lefebvre, la remarquable *Étude* de son regretté mari *sur la Situation financière des hospices civils de la ville de Chartres* (1882) ;

Ces derniers hommages ont été obtenus par les soins de la Commission du Cinquantenaire. »

Il mentionne en outre, un *Projet de Fédération annuelle des Sociétés Savantes de provinces avec essai de Bulletin Bibliographique*, et donne la réponse qui a été faite le 5 janvier 1904 à la lettre de M. le Président de la Société Dunkerquoise du 24 décembre 1903 :

« La pensée de M. le Dr Lancry est excellente en soi, mais ne paraît pas encore avoir été portée à son point définitif.

Ce projet, dont la réalisation est très désirable, mérite d'obtenir l'adhésion pleine et entière de toutes les Sociétés Savantes de France, et on peut croire à son succès prochain. La Société Archéologique d'Eure-et-Loir s'estimera heureuse d'être admise à y contribuer, quand il aura été approuvé par ses délégués.

Il comprend, si je ne m'abuse, trois points différents : fédération, table, sommaire.

Depuis longtemps la fédération entre Sociétés Savantes est souhaitée, à un point de vue purement spéculatif : elle aurait même son utilité pratique, au moment où l'on va leur imposer une taxe de main-morte qui sera la ruine des publications, des bibliothèques et des musées : dernièrement on sollicitait un groupement d'influences en vue de la protection des paysages. Mais, ne sera-ce pas la fin de l'autonomie, ou de la direction administrative ? L'idée a été formulée, pendant ces trois dernières années, par MM. Dumoulin, Aulard, Berr, Caron.

Vous savez qu'il existe déjà une Table des Travaux *Historiques et Archéologiques*, et une Table des Travaux *Scientifiques* publiés par les Sociétés Savantes *jusqu'en 1885* ; ne vaudrait-il pas mieux reprendre le dépouillement à cette date ? l'œuvre n'est d'ailleurs pas encore terminée. Il semble inadmissible que l'on procède sans méthode, pour une année et pour quelques Sociétés ; on aimerait à trouver les renseignements, par ordre alphabétique d'auteurs, et par ordre méthodique de matières pour toutes les Sociétés dans le

genre de ce qui a été tenté par M. Jordell avec le *Répertoire des Revues*.

Chaque Société adhérente ferait bien d'imposer aux auteurs la rédaction d'un sommaire de trois lignes environ qu'elle placerait en tête de chaque étude.

Peut-être pourriez-vous provoquer une réunion privée des délégués, envoyés à Pâques à la Sorbonne, sous les auspices du Ministère. Les Sociétés fédérées s'engageraient : 1° à subventionner une *Table générale depuis 1885* (auteurs et éditeurs surgiraient vite) ; 2° *à publier leurs tables particulières* dans un délai de dix ans : 3° à faire précéder d'un *sommaire* chaque travail et à joindre à chaque volume *un index* succint imprimé *sur une feuille volante* au recto ; 4° à *mettre en commun leurs intérêts moraux* ; 5° à *constituer*, tous les trois ou cinq ans, *un Bureau permanent et effectif* ; 6° *à envoyer* chaque année *un délégué à* la réunion des Sociétés fédérées qui se tiendrait dans la même ville et à la même époque (heure différente) que le Congrès des Sociétés Savantes. »

M. le Président ne saurait trop remercier nos dévoués confrères MM. Denos, d'Armancourt et l'abbé Langlois, dont les communications ont été saluées par les applaudissements unanimes de tous les membres.

M. le Président donne la parole à M. Lorin, trésorier, pour la lecture du rapport ci-après :

Messieurs et chers Collègues,

J'ai l'honneur, conformément à nos statuts, de vous présenter et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1903 et le projet de budget pour 1904.

*Recettes supposées pour 1903.*

| | | |
|---|---|---|
| Solde en caisse au 1er janvier 1903. . . . . . | 624 fr. | 62 |
| Rente sur l'État 3 °/o (intérêts). . . . . . . . . | 211 | » |
| Obligations Ouest (intérêts). . . . . . . . . | 287 | 80 |
| Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'Épargne | 10 | » |
| 320 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . . . | 3.200 | » |
| 105 cotisations à 5 francs. . . . . . . . . . . | 525 | » |
| Vente de publications de la Société . . . . . | 100 | » |
| Subventions du Ministère. . . . . . . . . . . | *(mémoire)* | |
| Total . . . . . . . | 4.958 fr. | 42 |

*Recettes opérées en 1903.*

| | | |
|---|---|---|
| En caisse au 1er janvier 1903 . . . . . . . . | 624 fr. | 62 |
| Rente sur l'État 3 % (intérêts, 3 trimestres) . | 158 | 25 |
| Obligations Ouest (intérêts d'un an pour 19 obl., 1 semestre pour 1 obl.) . . . . . . . . . . | 280 | 60 |
| Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'épargne | 12 | 82 |
| 325 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . . | 3.250 | » |
| 111 id. à 5 francs . . . . . . . . | 555 | |
| Vente de publications de la Société. . . . . . | 384 | 50 |
| Subvention du Ministère . . . . . . . . . . | 150 | |
| Réserves statutaires pendant 3 ans. . . . . . | 150 | » |
| Vente de 20 obligations Ouest et de 211 francs de rente 3 % . . . . . . . . . . . . . . . . | 15.777 | 52 |
| Vente de matériaux . . . . . . . . | 73 | 75 |
| Total. . . . . . . . . | 21.417 fr. | 06 |

*Dépenses proposées pour 1903.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Administration : | Recouvrements. . . . . . . | 100 fr. | » |
| | Réserve statutaire . . . . . | 50 | » |
| | Imprévu (Fouilles, etc.). . . | 500 | » |
| | Traitement de l'appariteur . | 300 | » |
| | Loyer de la Porte-Guillaume. | 10 | » |
| | Aménagement de la Porte-Guillaume . . . . | 100 | » |
| Publications : | Impression . . . . . . . . . | 2.500 | » |
| | Gravure. . . . . . . . . . | 450 | » |
| | Brochage . . . . . . . . | 40 | » |
| | Envoi. . | 30 | » |
| Musée : | Aménagement . . . . . | 150 | » |
| | Acquisitions. . . . . . . . | 100 | » |
| Bibliothèque : | Achat de livres . . . . . . | 80 | » |
| | Abonnements | 78 | » |
| | Brochage . . . . . . . . | 50 | » |
| | Reliure . . . | 20 | » |
| | Rangement | 100 | » |
| Assurances . . . | | 12 | » |
| Correspondance . . | | 10 | » |
| | Total | 4.690 fr. | » |

*Dépenses effectuées en 1903.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Administration : | Recouvrements. . . . . . . | 105 | 85 |
| | Réserve statutaire . . . . . | *(immeuble)* | |
| | Imprévu (Subventions) . . . | 120 | » |
| | Traitement de l'appariteur (1 semestre). . . . . . . | 150 | » |
| | Loyer de la Porte-Guillaume. | 10 | » |
| Publications : | Impression . . . . . . . . . | 2.951 | 63 |
| | Gravure. . . . . . . . . . . | 67 | 90 |
| | Brochage . . . . . . . . . . | » | » |
| | Envoi. . . . . . . . . . . . | 77 | 25 |
| Musée : | Déménagement et aménagement . . . . . . . . . . | 461 | 70 |
| Bibliothèque : | Déménagement et aménagement . . . . . . . . . . | 351 | 51 |
| | Bibliothèque en fer. . . . . | 200 | » |
| | Achat de livres . . . . . . . . | 89 | 20 |
| | Abonnements . . . . . . . . | 57 | 95 |
| | Brochage . . . . . . . . . . | 70 | 60 |
| | Reliure . . . . . . . . . . . | 19 | 20 |
| | Rangement (entrées de 1903 ; entrées antérieures à 1898). | 98 | 75 |
| Assurances (Porte-Guillaume et Immeuble rue Saint-Pierre) . . . . . . . . . . . . . . | | 31 | » |
| Correspondance et frais de bureau. . . . . . | | 15 | 50 |
| Aménagement de l'immeuble . . . . . . . . | | 974 | 48 |
| Achat de l'immeuble (1er à-compte). . . . . . | | 15.105 | 90 |
| Impositions . . . . . . . . . . . . . . . . | | 20 | » |
| | Total . . . . . . . | 20.978 fr. | 42 |

BALANCE :

| | | |
|---|---|---|
| Les recettes se sont élevées à . . . | 21.417 fr. | 06 |
| Les dépenses à . . . . . . . . . . . | 20.978 | 42 |
| Excédent de recettes . . . | 438 fr. | 64 |

| | | |
|---|---|---|
| Laquelle somme est représentée par un livret de la Caisse d'épargne de . . . . . . . . . . . . . . . | 407 | 10 |
| Espèces chez le Trésorier . . . . . . . . . . | 31 | 54 |
| Total égal . . . . . . . . | 438 | 64 |

PROJET DE BUDGET PRÉSENTÉ POUR 1904

*Recettes supposées.*

| | | |
|---|---|---|
| Solde en caisse au 1er janvier 1904. . . . . . | 438 fr. | 64 |
| Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'épargne | 15 | » |
| 320 cotisations à 10 francs . . . . . . . . . | 3.200 | » |
| 105 cotisations à 5 francs. . . . . . . . . . | 525 | » |
| Vente de publications de la Société . . . . . | 250 | » |
| Subventions du Ministère. . . . . . . . . . . | (*mémoire*) | |
| Legs Buisson. . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 | » |
| Subvention de M. Lecœur. . . . . . . . . . . | 500 | » |
| Total . . . . . . . . | 5.428 fr. | 64 |

*Dépenses supposées.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Administration : | Recouvrements . . . . . . . | 110 fr. | » |
| | Réserve statutaire . . . . . . | (*immeuble*) | |
| | Imprévu (Fouilles, etc.) . . . | » | » |
| | Appariteur . . . . . . . . . . . | (*logement*) | |
| Publications : | Impression. . . . . . . . . . | 2.500 | » |
| | Gravure et médailles. . . . . | 250 | » |
| | Brochage. . . . . . . . . . . | 40 | » |
| | Envoi . . . . . . . . . . . . | 80 | » |
| Musée : | Acquisitions. . . . . . . . . | — | » |
| | Aménagement . . . . . . . . | 300 | » |
| | Rangement du fond antérieur à 1903 . . . . . . . . . . | 100 | » |
| Bibliothèque : | Acquisitions. . . . . . . . . | — | — |
| | Abonnements. . . . . . . . . | 40 | — |
| | Aménagement. . . . . . . . . | — | — |
| | Brochage. . . . . . . . . . . | 50 | » |
| | Reliure . . . . . . . . . . . | 20 | » |
| | Correspondance . . . . . . . | 10 | » |
| | *A reporter* . . . . . . . | 3.500 fr. | — |

| | |
|---|---|
| *Report* . . . . . | 3.500 fr. » |
| Entretien de l'Immeuble.. . . . . . . . . . | 100 » |
| Impôts. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 320 » |
| Assurance. . . . . . . . . . . . . . . . . | 36 » |
| Première annuité pour paiement de l'immeuble | 1.350 » |
| Total . . . . . . . . | 5.306 fr. » |

BALANCE :

| | |
|---|---|
| Les recettes supposées étant de. . . | 5.428 fr. 64 |
| Les dépenses supposées s'élevant à. | 5.306 » |
| Il resterait . . . . . . | 122 fr. 64 |

L'énoncé des chiffres ci-dessus me dispense de tout commentaire. Veuillez cependant, Messieurs et chers Collègues, me permettre quelques mots avant de terminer. L'aménagement de notre immeuble et le transfert de nos collections nous ont obligé cette année à des dépenses urgentes qui se sont montées à 1.700 francs. Nous ne retrouverons plus ces dépenses pour 1904, mais, par contre, nous aurons à verser notre première annuité de 1.350 francs pour liquider l'achat de notre immeuble. En évitant tout imprévu nous équilibrerons facilement notre budget.

Je suis heureux de vous annoncer qu'en quelques jours j'ai déjà pu recouvrer 314 cotisations à 10 francs et 114 cotisations à 5 francs, soit 3.710 francs. Nos prévisions pour 1904 ne sont donc pas exagérées, bien au contraire, et nous pouvons espérer que, grâce à la vitalité croissante de notre Société, nous atteindrons le chiffre de cinq cents membres pour le moment où nous fêterons notre Cinquantenaire.

Ces dernières paroles sont couvertes d'applaudissements.

M. le Président ayant mis aux voix 1° l'approbation des comptes de 1903 ; 2° le projet de budget pour 1904, le tout est approuvé à l'unanimité.

M. le Président soumet au vote de l'assemblée une proposition, préalablement acceptée par le Bureau à l'unanimité : « Jusqu'à ce que le paiement de l'immeuble soit achevé, la

Société renonce à toute initiative en matière de dépense hors du budget ; les demandes seront toujours renvoyées au Bureau, qui statuera en dernier ressort. »

Adopté.

M. Denos réclame que l'on réserve pour la célébration du Cinquantenaire les 122 fr. 64 d'excédent prévu : cette proposition est immédiatement renvoyée au Bureau, bien qu'elle soit d'une nature plutôt restrictive, par application de l'esprit du principe posé plus haut.

M. le Président donne communication :

1° D'une notice sur la pierre tombale du célèbre jurisconsulte René Chopin d'Arnouville, par le comte de Rilly ;

2° D'une notice sur la pierre tombale de Geofroy de Lèves, par M. l'abbé Métais.

Ces deux notices seront insérées dans le tome II des pierres tombales et dalles tumulaires, en cours de publication ;

3° Une lettre de M. de Mély, en réponse à la circulaire du cinquantenaire, priant la Société de demander au Ministère, qui les a publiés, les divers ouvrages qui manquent à notre bibliothèque.

Avant de lever la séance, M. le Président fait voter qu'en principe il y aura deux excursions en 1904, la première en mai et l'autre en septembre et il annonce pour huit heures et demie la conférence avec projections, par M. Louis Bonnard, sur l'*Habitation*.

La séance est levée à quatre heures et demie.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

MM. Charles JUTEAU, instituteur en congé, à Saint-Vincent, commune de Luisant ; présenté par MM. Guérineau et Badreau.

Armand LEFEVRE ; par MM. Émile Lefèvre et Roger Durand.

L'abbé LOUIS, professeur au petit Séminaire de Saint-Chéron ; par les abbés Crancée et Langlois.

Frédéric [illegible], carrossier, place des Épars ; par MM. G. Denos et le docteur Dongradi.

## Ouvrages reçus en Décembre 1903.

2171. — [*Château*]. — De la vénalité des offices, relativement au *notariat*, suivi d'un projet de loi motivé sur le notariat, par C..., notaire. Paris, Videcoq ; 1849 ; in-8°, XI-153 p. (*Don J. Brosseron.*)

2166. — *Caron* (P.) et *Sagnac* (Ph.). — L'état actuel des *études d'histoire moderne* en France. Paris (Revue d'histoire moderne et contemporaine) ; 1902 ; in-8°, 93 p. (*Acquisition.*)

2172. — *Courtois* (Jules). — Le cycle végétal, son application en *arboriculture fruitière des jardins* (Extr. du Journal de la S. d'Horticulture de Seine-et-Oise, Mars 1885). Versailles, imp. E. Aubert, in-8°, 37 p. (*Don J. Brosseron.*)

2173. — *Courtois* (Jules). — Conférence sur l'*arboriculture fruitière* des jardins, à la séance du 7 août 1873 de la S. d'Horticulture de Seine-et-Oise. Chartres, Petrot-Garnier ; 1874 ; in-12, 63 p. (*Don J. Brosseron.*)

2167. — *Duret* (Ed.). — Congrès archéologique de Chartres, (1900) ; [signé : Du Trémond.] Vannes, imp. Lafolye ; 1903 ; in-8°, 102 p. (*Don Saint-Pierre.*)

2150. — *Etampes pittoresque*, Guide du promeneur dans la ville et l'arrondissement, — texte par M. Maxime *Legrand* avec le concours de MM. L. *Marquis*, R. *Ravault*, — orné de 84 dessins et gravures par M. R. Ravault. Etampes, L. Humbert-Droz ; 1897 ; in-8°, 208 p. (*Don A. Mayeux.*)

2176. — *Genreau.* — Tristes influences du *tabac* sur la moralité publique. Paris. A. Chaix et Cie ; 1872 ; in-8°, 12 p. (*Don J. Brosseron.*)

1356. — *Genreau.* — Principes généraux d'*administration* et de comptabilité communales, et de rédaction des *actes civils*. Chartres, imp. A. L'Anglois ; 1853, 3e édit. ; atlas oblong, 170 p. (*Don J. Brosseron.*)

2174. — *Grin.* — Le *pincement court* ou méthode de direction des arbres et notamment du *pêcher*. Chartres, Petrot-Garnier ; 1863 ; in-8°, 45 p. (*Don J. Brosseron.*)

2170. — *L...* (A.). — Effusions poétiques, — publication au profit des malheureux et particulièrement de l'enfance délaissée. — Paris, imp. Maulde et Renou ; 1850 ; in-8°, 156 p. (*Don J. Brosseron.*)

2165. — *La Borderie* (Arthur de). — La *chronique de Nantes*,

édition Merlet. (Annales de Bretagne, nº de janvier 1897). Rennes, Oberthur; 1897; in-8º, 16 p. (*Don R. Merlet.*)

2169. — *Merlet* (René). — « Vers la victoire, par M. Georges Audigier. » Compte rendu, lu à la S. A. d'Eure-et-Loir. Chartres, imp. Garnier; 1898; in-8º, 15 p. (*Don R. Merlet.*)

2160. — *Merlet* (René). — Statuts et coutumes de la *Léproserie du Grand-Beaulieu*, au XIIIᵉ siècle. (Bull. hist. et philologique, 1895.) Paris, imp. Nationale; 1895; in-8º, 11 p. (*Don R. Merlet.*)

2161. — *Merlet* (René). — Réponses à quelques objections relatives à l'origine franque de *Robert-le-Fort*. (Revue des questions historiques; 1897). Paris; 1897; in-8º, 7 p. (*Don R. Merlet.*)

2162. — *Merlet* (René). — Une prétendue signature autographe d'*Ives*, évêque de Chartres (Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LVI, 1895). 1895; in-8º, 6 p. (*Don R. Merlet.*)

2163. — *Merlet* (René). — Fondation de l'abbaye de *Neauphle-le-Vieux*, au diocèse de Chartres, en l'année 1078. (Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LII, 1891.) Paris, in-8º, 9 p. (*Don R. Merlet.*)

2164. — *Merlet* (René). — Les origines du monastère de *S. Magloire de Paris* (Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LVI, 1895). Paris; 1895; in 8º, 37 p. (*Don R. Merlet.*)

2151. — *Merlet* (René). — La *cathédrale de Chartres* et ses origines, à propos de la découverte du puits des Saints Forts (Revue archéologique, 1902, II, p. 232-241). Paris, Leroux; in-8º, 10 p. (*Don R. Merlet.*)

2152. — *Merlet* (René). — Cellier du XIIIᵉ siècle, de l'ancien *hôtel des seigneurs de Tachainville*, à Chartres. (M. de la S. A. d'E.-et-L., t. X). Chartres, imp. Garnier; 1895; in-8º, 15 p. (*Don R. Merlet.*)

2153. — *Merlet* (René). — *Fouilles* dans la *cathédrale de Chartres* pour l'établissement d'un calorifère. (M. de la S. A. d'E.-et-L., t. X). Chartres, imp. Garnier; 1894; in-8º, 13 p. (*Don R. Merlet.*)

2154. — *Merlet* (René). — Date de la construction des cryptes de la *cathédrale de Chartres* (1020-1024). (M. de la S. A. d'E.-et-L., t. IX). Chartres, imp. Garnier; 1894; in-8º, 14 p. (*Don R. Merlet.*)

2155. — *Merlet* (René). — Notice sur l'*église de Saint-Prest* (P.-V. de la S. A. d'E.-et-L., t. IX). Chartres, imp. Garnier; 1892; in-8º, 10 p. (*Don R. Merlet.*)

2156. — *Merlet* (René). — Les Vidames de Chartres au XIII^e siècle et le *vitrail de Sainte-Marguerite* (M. de la S. A. d'E.-et-L., t. X.) Chartres, imp. Garnier ; 1890 ; in-8°, 12 p. (*Don R. Merlet.*)

2157. — *Merlet* (René). — *Tombeau du XIII^e siècle*, autrefois dans l'église *Saint-Père*, à Chartres (P.-V. de la S. A. d'E.-et-L., t. VIII). Chartres, imp. Garnier ; 1890 ; in-8°, 11 p. (*Don R. Merlet.*)

2158. — *Merlet* (René). — L'émancipation de l'*église de Bretagne* et le concile de Tours (848-851). (Le Moyen-Age, année 1898). Paris, E. Bouillon ; in-8°, 30 p. (*Don R. Merlet.*)

2159. — *Merlet* (René). — Le poète chartrain *Jehan le Marchant*, chanoine de Péronne. (Bull. hist. et philologique, 1898). Paris, imp. Nationale, in-8°, 5 p. (*Don R. Merlet.*)

2168. — [*Péquignat.*] — Notice sur l'ancien *collège de Dreux*, 1563-1794, et 1819-1831. Dreux, imp. Ch. Lemenestrel; 1890 ; in-8°, 122 p. (*Don G. Champagne.*)

1358. — *Person* (E.). — *Cours de pédagogie* ; leçons sur l'enseignement primaire, sur la direction des écoles et sur la manière de comprendre et de remplir les fonctions d'instituteurs ; année classique 1842-1843. Chartres, A. L'Anglois ; atlas in-f° (*Don J. Brosseron.*)

2149. — Plaidoyer, *pour* dame M.-J. *Julistanne*, veuve de M^re L.-A. *de Bautru*, comte de Nogent..., intimée, *contre* dame A.-G. de Guiry, *veuve* de Louis, marquis *de Melun*, appelante. [Signé M^e Loyseau de Mauleon, avocat.] (Paris), Imp. L. Cellot ; 1765 ; in-4°, 33 p. (*Don M^me L. Gaudeffroy.*)

2175. — *Robinet.* — Compte-rendu d'un *procès* intenté *à propos d'un chien*, et conseils aux propriétaires de maisons, sur des clauses particulières à insérer dans certains baux. Chartres, imp. J. L'Anglois ; 1881 ; in- 33 p. (*Don J. Brosseron.*)

## Objets entrés au Musée en Décembre 1903.

1103. — Deniers de Châteaudun. — Geoffroy IV, R. CATRUMDUM.

1101. — Denier en argent, de Dreux. — R. DROCAE CASTA.

1093 à 1102, 1105 à 1111. — Monnaies et jetons français.

1112, 1113 et 1114. — Moyens bronzes de Septime Sévère I^er, Antonin le Pieux et Lucius Verus, toutes ces pièces données par M. Barné.

1148. — Inscription trouvée à Ronvylle-sous-Annecy, offerte par M. Lambrun, d'Annecy, par l'intermédiaire de M. le Dr Gillard.

## Périodiques reçus en 1903.

ÉCHANGES

767. — *Alençon.* — S. h. et a. de *l'Orne* (Bull.), t. XX, (3e et 4e f.), XXI, XXII (1re à 3e f.).

3121. — *Amiens.* — A. des sc. l. et a. d'A. (Mém. publiés en 1847-1850, 1854-1857, 1862-1880 ; et années 1880 à 1901.

783. — *Angers.* — S. n. d'agr. sc. et a. d'A. (Mém.), 5e s., t. v. (1902).

784. — *Angers.* — (*Documents* historiques sur l'*Anjou*, t. *III* et *IV*) : Planchenault (A.). — *Cartulaire* du chapitre de *S. Laud d'Angers* (actes des XIe et XIIe s.), suivi de la Vie de S. Silvestre et de l'Invention de la Ste Croix. Angers, 1903, 24-113-201 p.

— Broussillon (B. de) et Lelong (E.). — *Cartulaire* de l'abbaye de S. *Aubin d'Angers*, avec une table des noms de personnes et de lieux. Angers, 1903, t. *III* ; 239 p., 10 fac-similé.

771. — *Angoulême.* — S. a. et h. de la *Charente* (Bull. et Mém.), 7e s., t. *II* (1901-1902).

776. — *Autun.* — S. *Eduenne.* (Mém.), t. *XXX* (*1902.*)

773. — *Beauvais.* — S. a. d'a. sc. et a. de l'Oise (Mém.), t. *XVIII*, 2e p. (*1902*), p. 249-286.

814. — *Bordeaux.* — S. a. de B. (Mém.), t. *XXIII*, 1re-4e f.

980. — *Bourg.* — S. d'é. et d'agr. l. sc. et a. de l'*Ain.* (Annales), t. *XXXVI* (*1903*).

774. — *Bourges.* — S. h. l. et sc. du *Cher* (Mém.), 4e s., (17e v.) (*1902*).

775. — — S. des *Antiquaires du Centre* (Mém.), t. *XXVI* (*1902*).

768. — *Brive.* — S. sc. h. et a. de la *Corrèze* (Bull.), t. *XXIV* [illegible] *XXV*.

896. — *Bruxelles.* — *Analecta Bollandiana*, t. *XXII* (*1903*).

875. — *Caen.* — S. fr. d'*Archéologie*, programme du Congrès de Poitiers (1903).

1124. — — S. des *Antiquaires de Normandie* (Bull.), t. *VIII*-*XXII* (*1883-1901*).

770. — *Châlons-sur-Marne.* — S. d'agr. de c. sc. et a. de la *Marne.* (Mém.) ; 2e s., t. V. (*1901-1902*)

965. — *Chartres.* — *La Croix d'Eure-et-Loir*, journal ; *1903*, nos 370-421.

95. — *La Dépêche d'Eure-et-Loir*, journal ; *1903*, no 1-306.

966. — *Journal de Chartres*, *1838* (1re an., no *5*) ; *1839* (no *1*, *2*, *14*, *16*, *19*, *20-23*, *26*, *27*, *55-57* ; *1849* (no *56*) ; *1903* (nos *1-156*).

949. — *Le Progrès d'Eure-et-Loir*, journal ; *1903*, nos 2160-2313.

662. — *Châteaudun.* — S. *Dunoise* (Bull.), 1903 (nos *132-135*).

1966. — *Constantine.* — S. a. du départ. de C., (35e vol.) :

— Hinglais (Ulysse). — Le premier demi-siècle de la S. a. de C., de 1852 à 1902. Constantine, 1903.

977. — *Corbeil.* — S. h. et a. de C. *d'Etampes et du Hurepoix*, (Bull.), *1903* (*1re l.*).

777. — *Dunkerque.* - S. *Dunkerquoise* sc. et a. (Mém.), *1902*, *1903*.

758. — *Evreux.* — S. l. d'agr. sc. a. et b.-l. de *l'Eure* (Recueil), 5e s., t. X, *1902*.

1956. — *Fontainebleau.* — S. h. et a. du *Gâtinais* (Ann.) *1903*, (*1er et 2e trim.*).

781. — *Langres.* — S. h. et a. de L., (Bull.), t, *V* (nos *66 et 67*).

816. — *La Roche-sur-Yon.* — S. d'é. de la *Vendée* (Ann.), 5e s., 2e v., *1902*.

748. — *Le Mans.* — R. h. et a. du *Maine* ; *1902* (t. *LII*, *2e sem.*) *1903* (t. *LIII*, *1er sem.*).

957. — *Maredsous.* — R. *Bénédictine*, *1903*, t. XX.

286. — *Mortagne.* - S. *Percheronne* d'h. et d'a., (Bull. , t. *II* (*1902-1903*).

790. — *Moulins.* — S. d'é. et des b.-a. du *Bourbonnais* (Bull.-rev.), *1902*, t. X.

793. — *Nancy.* — *Académie de Stanislas* (Mém.), 5e s., t. XX, (*1902-1903*).

792. — S. d'a. *lorraine*, (Mém.), 4e s., 2e v., 1902.

1292. — *Nantes.* — S. a. de N. et de la *Loire-Inférieure* (Bull.), t. *XLIII* (*1902*), *XLIV* (*1903*, 1er sem.)

794. — *Nimes.* — A. de N., (Mém.), 7e s., t, XXIII, XXIV, XXV, (*1900-1902*).

1934. — *Orléans.* — A. de *Ste-Croix*, (L. et Mém.), t. X (1er et 2e f.).

751. — S. a. et h. de *l'Orléanais* (Bull.), t. *XIII*, (nos *176 et 177*).

1974. — *Orléans*. — S. d'agr. sc. b.-l. et a. d'O., (Mém.), 71e v.; 5e s., t. II, *1902*, t. III (*1903*, *1er sem.*).

868. — *Paris*. — *Académie des inscriptions et belles-lettres* (C. r.) *1902* (*nov.-déc.*), *1903* (*janv.-oct.*),

941. — *Amateur d'Autographes* (*L'*), revue *1903*.

943. — *Carnet* (Le), revue, *1903*, t. XV-XVIII; — et le Carnet rose.

894. — *Beauceron de Paris* (Le), *1903*.

959. — *Musée Guimet* (Ann.), série *in-4o*, t. XXX (3e p.

960. — *Musée Guimet* (Ann.), série *in-8o*, t. XI.

961. — *Musée Guimet* (Ann.), série *in-18*, t. XIII.

3524. — *Paris*. — S. de *l'histoire de l'art français*, *1872-1891*, *1894*, *1897-1902*; et *table* (*1851-1896*).

1095. — S. de *l'histoire de France* (Ann.-Bull.); *1902* (XXXIX).

1129. — S. de l'histoire du *protestantisme français* (Bull.), *t. XV-XXIX*, *XXX* (*p. 1-422, 482-568*), *XXXI-LI*, *LI* (p. *193-668*).

873. — S. des *Antiquaires de France* (Mém.), *1900*, t. LXI (7e s., t. I).

874. — S. des *Antiquaires de France* (Bull.), *1902*.

883. — S. *Philotechnique* (Ann.), *1902* (t. LXI).

772. — *Poitiers*. — S. des *Antiquaires de l'Ouest*, (Bull.), *1902* (t. IX, 3e et 4e tr.), *1903* (t. X, 1er et 2e tr.).

3123. — *Pontoise*. — S. h. et a. de P. et du *Vexin* (Mém.), *t. I*, *IV*, *VII-XI*.

754. — *Rambouillet*. — S. a. de R., (Mém.), *1902* (t. XVI).

3522. — *Reims*. — A. n. de R., (Trav.); 1895-1896 (t. II, *table* générale alphabétique *des cent* premiers *volumes*); — années *1896-1902* (t. 101-111).

900. — *Rio-de-Janeiro*. — Museu n. de R.-de-J., (Arch.), vol. X (1897-1899), *XI* (1901).

787. — *Rouen*. — C. des *Antiquités de la Seine-Inférieure* (Bull.), *t. XII* (*3e l.*).

976. — *Saint-Dié*. — S. phil. *vosgienne*, (Bull.), t. IV-XXIV (*1878-1899*), XXVIII (*1902-1903*). — et Histoire de l'abbaye de Senones.

817. — *Senlis*. — C. a. de S. (C. r. et Mém.), *1902* (4e s., t. V.)

911. — *Toulouse*. — S. a. du *midi de la France*, (Bull.), *1901-1902*, *1902-1903* (nos 29, 30).

769. — *Tours*. — S. a. de la *Touraine*, (Bull.), *1902* (t. XIII, *4e tr.*), *1903* (t. XIV, *1er-3e tr.*).

779. — *Troyes*. — S. a. d'agr. sc. a. et b.-l. de *l'Aube*, (Mém.), *1902* (t. LXVI).

796. *Valence.* — Bull. d'h. eccl. et d'a. rel. des *diocèses de V., Gap, Grenoble, et Viviers, 1901-1902*, (t. XXI), — et table générale des matières.

1970. — *Vannes.* — S. p. du *Morbihan* (Bull.), *1902*.

757. — *Vendôme.* — S. a. sc. et l. du Vendômois, (Bull.), *1902*, t. XLI.

755. — *Versailles.* — R. de *l'histoire de V. et de Seine-et-Oise*, *1902*.

DONS

665. — *Chartres.* — *Annuaire* d'Eure-et-Loir pour *1903*.

667. — *Conseil général* d'Eure-et-Loir, *1867*, *1903*.

2000. — *Chartres.* — Ville. *Compte* administratif de *1901* et *Budget* pour *1903*.

2121. — *Chambre de commerce* (C.-r.), *1896-1902*, *1903* (*janv.-juin*).

964. — A. *commerciale et industrielle d'E.-et-L.* (Bull.), 1903, *t. VI* (*nos 74-76*).

1065. — *Comice agricole* (Bull.), *1903*.

967. — S. d'*horticulture* et de viticulture d'E.-et-L. (Bull.), 1902, *t. XXII* (*n° 24*); 1903, *t. XXIII* (*nos 1-12*).

2123. — A. g. des *médecins* de France : s. l. d'*Eure-et-Loir* (C.-r., *1895-1903*.)

2285. — S. et s. des *pharmaciens d'Eure-et-Loir*, statuts, et années *1896-1903*.

2020. — S. d'*assistance par le travail*, *1902*.

2290. — S. ch. de *secours mutuels des sourds-muets*; statuts (1903).

1973. — *Voix de Notre-Dame*, mensuelle et hebdomadaire, *1903*, in-8°, 288-640 p.

995. — *Ordo* insignis ecclesiæ Carnutensis, pro annis 1861-1865, 1871, 1872, 1875, 1876, 1892, 1902, 1903.

2057. — *Œuvre des Séminaires* (Bull.), 9e an. (n° 15), 11e an. (n° 17).

2148. — L'Echo du *patronage Jeanne d'Arc*, *1903* (*nos 1-3*).

666. — L'*Astrologue* de la Beauce et du Perche, almanach, *1878*.

1285. — Le *Glaneur* d'E.-et-L., almanach, *1869*.

909. — Le *Messager* de la Beauce et du Perche, *1872*, *1873*, *1876*, *1882*, *1883*, *1899*.

360. — *Chartres*. — *Bibliothèque Municipale* (*entrées*), *1903* (*n^os 1-3*).

1103 et 1104. — S. *Archéologique d'Eure-et-Loir* (*Pr.-v.*, t. X ; et *Mém. t. XII*), édition de luxe (*Dépôt*).

3538. — *Costa-Rica*. — Sociedad nacional de *agricultura* (Bol.), *1903* (*n^os 27, 28*).

785. — *Langres*. — La *Haute-Marne*, revue h., a. et pi., *1903* (*n^o 2*).

3505. — *Lille*. — *Université et Académie* de L. (Bull.), 3^e s., *1903* (*n^os 1-3*).

942. — *Lyon*. — Bull. h. du *diocèse de Lyon*, *1903* (*n^os 19-24*).

3526. — *Mexico*. — *Museo nacional* (Bol.), t. I (*1903*, *n. 1-3*) ; — (An.), t. I (*1903*, *n. 1-3*).

893. — *Mont-S.-Michel*. — *Annales* du M.-S.-M., *1902-1903* (n^os 2-5, 7-12) ; *1903-1904* (n^os 1-5).

1351. — *Nogent-le-Rotrou*. — *Le Nogentais*, journal, *1901* (*n^o 44*), *1903* (*n^o 41*).

952. — A. a. des *anciens élèves du Petit Séminaire* (14^e r.), *1902*.

1971. — *Paris*. — A. a. des *anciens élèves de Vaugirard* (*1902*).

747. — Annuaire des *Bibliothèques* et des *Archives* pour *1903*.

1321. — A. « Les *Percherons de Paris* », (Bull.), *1903* (*n^os 12, 16, 20*).

134. — *Bibliographie* des travaux h. et a. publiés par les *S. savantes*, t. II (1^re livr.), *t. IV* (*1^re et 2^e livr.*).

720. — Bibliothèque de l'*Ecole des Chartes*, *1902* (*5^e et 6^e l.*), *1903* (*1^re à 4^e l.*) ; — Dieudonné (A.), *Table* des t. XLI-LX (*1880-1899*), suivie des *tables* générales *sommaires* des t. I-LX.

726. — Bull. *archéologique*, *1902* (*3^e l.*), *1903* (*1^re et 2^e l.*).

725. — Bull. *historique et philologique*, [1883, n^o 2], *1902*.

945. — Bull. de *géographie historique et descriptive* ; *1902* (*n^o 3*), *1903* (*n^os 1 et 2*).

944. — Bull. des *sciences économiques et sociales*, *1902*.

1245. — *Comité des S. des Beaux-Arts des départements* (Bull.), *1902* (*n^o 22*), *1903* (*n^os 23-25*).

818. — L'*Alliance française* (Bull.), *1903* (*n^os 92-94*).

1925. — S. des *Agriculteurs de France* (Bull.), *1903*, t. LIII et LIV ; — (C. r.), 1903 (t. XXXI).

1927. — S. n. d'*Acclimatation* (Bull.), *1903*.

1366. — Bull. des Agents d'Assurances, *1903*.

1320. — L'*Assurance*, *1903*.

841. — *Congrès des S. Savantes* *1903* [illegible]

MM. Henry Omont, Camille Jullian, Gaston Bizos.)

1243. — *Paris.* — *Congrès* des *S. Savantes*, *1904* (*programme*).

719. — Journal de l'imprimerie et de la *librairie*, *1902*, tables systèmatique et alphabétique.

876. — Journal des *Savants*, *1903*.

921. — *Correspondance historique* et archéologique (La), revue *1902* (*n° 108*), *1903* (*nos 109-120*).

3520. — *Renaissance latine* (La), *1903* (*t IV*, *nos 11 et 12*).

1922. — *Révolution Française* (La), *1903*, t. XLIV, XLV; et 3e *Table* (*1895-1902*).

1330. — *Art et L'Autel* (L'), [1901 (mai), 1902 (déc.)], *1903* (*janv.-sept.*).

1351. — Echo du *merveilleux* (L'), *1898* (*nos 28-30, 32-36*).

1120. — *Homme préhistorique* (L'), revue, *1903*.

3538. — R. d'*histoire moderne et contemporaine*, *1903* (*15 oct.*)

891. — R. des *études grecques*, *1902* (t. XV, *n° 67*), *1903* (t. XVI, *nos 68-71*.)

892. — R. des *études historiques*, *1903*.

1945. — *Umpeau.* — *Echo paroissial* d'U. et de Champseru, *1903* (*nos 67-78*.)

117. — *Versailles.* — L'*Art sacré*, *1903* (*avril*).

ACQUISITIONS

661. — *Chartres.* — *Archives* h. du *diocèse* de Ch. *1903* (*nos 97-108*).

664. — *Mortagne.* — *Documents* sur la province du *Perche*, *1903* (*51e-53e f.*).

877. — *Paris.* — R. de l'*Art chrétien*, *1903* (*1re-6e l.*).

---

## Manuscrits entrés en 1903.

**5009**. Conclusions pour l'**Hôtel-Dieu de Chartres**, contre Nicolas Mahon.

XVIe siècle. Papier. 4 feuillets. 280 sur 175 millim. Broché. (Don A. Guillen ; mai 1903.)

**5010**. Copies du testament de Perrine Boucheron, en faveu de S. Pierre de **Dreux**, 1579.

XVIe-XIXe siècle. Papier. 5 feuillets. 260 sur 180 millim. Broché. (Don A. Guillen ; mai 1903.)

**5011**. « La Comédie à **Chartres** pendant la Révolution », par M. l'abbé Jules **Guillon** (1901).

xxᵉ siècle. Papier. 5 feuillets. 315 sur 200 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

**5012**. Comptes d'un bourgeois de **Chartres** avant 1789, d'après les papiers de la famille **Chancerel**, par M. l'abbé Jules **Guillon** (1901-1902).

xxᵉ siècle. Papier. 14 feuillets. 315 sur 200 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

**5013**. « Le bâton de S. Lubin de **Coltainville**, poème par M. Roux, professeur au Collège de Chartres », présenté par M. l'abbé Jules Guillon (1903).

xxᵉ siècle. Papier. 6 feuillets. 315 sur 200 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

**5014**. Nomination de Clément Cugnot **de l'Epinay**, seigneur de l'Epinay, de Mottereau et autres lieux, à la qualité de citoyen de Perpignan. (Conseil général de Perpignan, 28 déc. 1785.)

xviiiᵉ siècle. Papier. 4 feuillets. 325 sur 200 millim. Broché. (Don A.-G. Gillard, juillet 1903.)

**5015**. Délibérations du **Bureau** de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir ; procès-verbaux, depuis le 20 mars 1903.

xxᵉ siècle. Papier. 100 feuillets. 310 sur 200 millim. Registre. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

**5016**. « François Joulet **de Chastillon**, fondateur de l'Hospice des Incurables de Paris, et sa famille, 1450-1627 », par M. le Dr A.-G. **Gillard** (1903).

xxᵉ siècle. Papier. 84 feuillets, et 14 photographies ou gravures, 315 sur 200 et 240 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

**5017**. « Souscription des habitants de **Chartres**, en faveur des **Écoles chrétiennes** gratuites de la ville » listes, pour les trois paroisses ; (1833.)

xixᵉ siècle. Papier. 33 feuillets. 350 sur 225 millim. Broché. (Don J. Brosseron ; oct. 1903.)

**5018**. « Les Congrégations Chartraines de femmes à l'époque de la Révolution : **Les Filles-Dieu** », par M. l'abbé **J. Guillon** (1903).

xxᵉ siècle. Papier. 23 feuillets. 310 sur 205 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

5169. « Monastère, puis Prieuré, de la Madeleine du **Petit-Beaulieu** près Chartres », par M. l'abbé **Jules Guillon** (1902).
xx^e siècle. Papier. 17 feuillets. 220 sur 175 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

5170. « Les **Léproseries** du diocèse de Chartres », par M. l'abbé **Marquis** (1901).
xx^e siècle. Papier. 21 feuillets. 200 sur 155 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

5171. Partage de la succession de Louis **de Bouillé**, sieur de Long Buisson, (**Belhomert**, 1^er^ août 1776.)
xviii^e siècle. Parchemin. 4 feuillets. 235 sur 185 millim. Broché. (Don M. Goupillon, 1903.)

5172. « Les **Ecoliers Chartrains** à **l'Université d'Orléans** (xvii^e-xviii^e s.), par M^lle^ Amicie de **Foulques de Villaret**. » (1903.)
xx^e siècle. Papier. 30 feuillets. 225 sur 170 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

5358. « Le docteur **Lescarbault**, astronome » ; poésie de E Bourdel ; lettre de remerciements (1860).
xix^e-xx^e siècle. Papier. 6 feuillets. 205 sur 145 millim. Broché. (Don E. Bourdel ; avril 1903.)

5359. **Traversier** (J.-Ch.). — « Nos livres », « **1789, Autour** de la ferme » ; poésies (1901).
xx^e siècle. Papier. 12 feuillets. 160 sur 110 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

5360. **Traversier** (J.-Ch.). — Biographie de la générale de Minkwitz (Léonie de Meyendorff), née à Lagny, S.-et-M., en 1824 ; d'après les papiers du président Partarrieu-Lafosse, 11 f. — « A la Mutualité », poésie. — Lettre d'envoi, 13 octobre 1903.
xx^e siècle. Papier. 15 feuillets. 220 sur 165 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.)

5361. Documents sur **Pétion** et **Nicole**.
xviii^e-xix^e s. Papier. 4 feuillets. 210 sur 170 millim. Broché. (Don M^me^ Peyriac, née Cisaire, 1903.)

## SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1904

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Membres présents : MM. Roger Durand, l'abbé Sainsot, le docteur Robin-Massé, Albert Mayeux, l'abbé Langlois, Lorin, le comte d'Armancourt, Georges Champagne, membres du Bureau ; l'abbé Bellanger, E. Benoist, Brosseron, Delacroix, Denos, Duparc, Fouju, Gabriel, Goupillon, Guérineau, l'abbé Guillon, le docteur Juteau, Armand Lefebvre, le pasteur Lehr, les abbés Lhomme et Louis ; Pétrot-Lemarié, Prudhomme, Charles Robinet, l'abbé Sonntag.

Excusés : MM. Auboin, Balandra, Georges Durand, Maurice Durand, Fréd. Maugars.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission d'un membre nouveau.

M. le Président communique à l'assemblée :

1° une lettre d'invitation au XIVe Congrès international des Américanistes, qui se tiendra cette année à Stuttgard, du jeudi 18 au mardi 23 août, sous le patronage de Sa Majesté le roi Wilhem II, de Wurtemberg ;

2° une circulaire de la Société archéologique de Bordeaux proposant une souscription (20 francs), pour le Catalogue des *Monuments figurés du Musée des Antiques de Bordeaux*, par M. C. de Mensignac, qu'elle va publier ; la Société regrette de ne pouvoir répondre favorablement.

La parole est donnée à M. Albert Mayeux, qui fait la communication suivante sur

### L'ARMEMENT D'UN CHEVALIER AU VIIIe SIÈCLE

« Dans la séance du 4 février 1904, M. de Mély a présenté à la Société des Antiquaires de France, une très intéressante étude sur l'armement d'un chevalier au VIIIe siècle.

» Ayant pensé que différentes indications contenues dans cette note pourraient être utiles pour l'étude du bas-relief de *Mervilliers*, j'ai demandé à M. de Mély l'autorisation de vous en communiquer les points essentiels. C'est donc à sa bienveillance bien connue que je dois de pouvoir vous en parler aujourd'hui.

» M. de Mély ayant à étudier différentes formules de *Credo*, a trouvé, dans le *Sacramentaire* de Gellones, un dessin à la plume, précédent l'initiale du mot *Deus*, représentant un chevalier tout armé sur un cheval au galop. Voici la description qu'il en donne :

» Le chevalier est habillé, du col aux pieds, d'une cotte de » mailles, il est chaussé de souliers de fer à longs éperons » sans molettes. Son casque est conique, sans nasal, protégé » en arrière par un couvre-nuque en mailles de fer. Il porte » un bouclier rond, armé au centre d'une pointe de métal et » échancré sur un côté, soit pour voir l'ennemi, soit pour » passer la lance qu'il tient de la main droite. Cette lance est » très large de fer comme une hallebarde. Un baudrier posé » sur l'épaule droite, doit porter à gauche l'épée cachée par » le corps. »

» Le cheval ne semble pas armé, mais porte simplement ses brides, et une large croupière. Aucun étrier n'est indiqué.

» Je n'ai pas besoin d'attirer l'attention davantage sur l'importance de ce dessin très minutieux et sur les renseignements qu'il peut fournir pour dater le bas-relief de Mervilliers.

» Aussi je crois être l'interprète de tous en remerciant M. de Mély d'avoir bien voulu, spécialement pour la Société archéologique d'Eure-et-Loir, m'autoriser à vous faire cette communication, et à vous présenter la petite photographie reproduisant ce curieux dessin. »

M. Mayeux, conservant la parole, tient à déclarer, en réponse à divers articles d'un journal local, relatifs à son étude sur l'Esthétique religieuse, qu'il n'a fait que des liaisons entre les différents faits avancés par des historiens, tels que Duruy, et qu'il ne peut s'expliquer les attaques dirigées contre lui.

M. l'abbé Guillon donne lecture de son travail sur les *Filles-Dieu*, qui est renvoyé à la Commission de Publication.

M. le Bibliothécaire signale, dans les périodiques reçus en janvier :

De M. P. *Coquelle*, une étude très documentée sur *Les clochers romans du Vexin français et du Pincerais*, accompagnée de 13 croquis (Mém. de la S. h. et a. de Pontoise et du Vexin, xxv, 47-65) ;

De M. Paul *Pinson*, une note sur *Les signataires du Cahier de l'ordre de la noblesse des bailliages de Mantes et de Meulan*, avec fac-similé (Mém. de la S. h. et a. de Pontoise et du Vexin, xxv, 91-97) ;

De M. Salomon *Reinach*, un rapport sur les ouvrages couronnés par l'Académie des Inscriptions (Antiquités de la France) en 1903 ; on y lit ces lignes consacrées à la *Géographie du Perche et chronologie de ses Comtes, par M. le vicomte de Romanet* : « ... l'auteur a travaillé quinze ans à ce livre, qui apporte à l'histoire locale nombre de faits nouveaux et d'une réelle importance ; il ne s'est pas contenté de déterminer, avec plus de précision que ses devanciers, les origines et la formation du comté du Perche ; il a aussi rectifié sur plusieurs points la succession des comtes de cette province, telle que l'avaient établie les Bénédictins dans l'*Art de vérifier les dates*... » (Comptes-rendus de l'Académie...) ;

De M. *Weiss*, quelques pages, d'une écriture plutôt nerveuse, à propos de la publication, par M. l'abbé *Métais*, d'un document relatif à la trahison du gentilhomme huguenot Jean de Ferrières ; « ... il a été communiqué, remarque l'auteur, par M. l'abbé Crancée, qui ne dit pas où il l'a « recueilli avec grand soin [1] »... ; il n'y a aucune raison péremptoire de douter de l'authenticité de ce document..., mais, il n'est pas nécessaire de l'étudier longuement, pour avoir plus que des doutes sur le commentaire peu bienveillant dont l'accompagne M. l'abbé Métais ..» ; dans tout cela, M. Weiss ne voit qu'une cession temporaire du Havre aux Anglais ; pour lui, cet acte devrait être intitulé : lettres de créance, certificat de

[1] Cette pièce, trouvée à La Ferté-Vidame, avait déjà été communiquée à la Société archéologique d'Eure-et-Loir, le 8 août 1878, par M. Merlet, et a été publiée, en partie, dans le t. VI des *Procès-verbaux*, p. 292.

loyalisme, et non pas « *Une ratification du traité d'Hampton-court* (1562-1568) » (Bull. de la S. de l'Histoire du Protestantisme français, janv.-févr. 1904, 67-70) ;

De M. Eugène *Lefèvre-Pontalis*, la première partie d'une nouvelle dissertation sur le *Puits des Saints-Forts et les Cryptes de la Cathédrale de Chartres,* dont le but évident est de prendre la défense des conclusions de M. René Merlet et de ruiner celles de M. Albert Mayeux (Archives... du diocèse de Chartres... Eglises et chapelles, III) ; partout, ce ne sont que chocs ; il faut savoir gré aux vaillants champions qui, sous nos yeux, bataillent et font jaillir l'étincelle, mêlant ainsi l'utile à l'agréable ;

Des communications de M. Roger *Drouault,* sur *L'origine loudunaise des d'Aubigné-Maintenon,* et de M. G. *Doublet* sur *Une consultation de l'avocat Olivier Patru* (*en partie*) *par Mgr Antoine Godeau, évêque de Vence* (*1664*), dans le Bulletin historique et philologique..., 1903, n^os^ 1-2 ; pp. 107-111 et 71-77.

« L'événement bibliographique de la semaine dernière a été la publication du 2^e^ fascicule du *Manuel* de M. Ch.-V. *Langlois*, où sont exposées magistralement « l'histoire et l'organisation des Études Historiques » ; on y trouvera, en particulier, des renseignements précis sur la contribution de l'Etat, des Sociétés savantes et des Universités, au mouvement historique en France au XIX^e^ siècle ; malheureusement, notre Bibliothèque n'est pas en mesure d'acquérir cet ouvrage. »

Il mentionne, au nombre des dons reçus par la Bibliothèque :

« 150 cartes postales, relatives à *Chartres et environs* (collection Neurdein), offertes, moitié par M. A. Guillen, moitié par M. A. Blondel ;

D'intéressants hommages d'éditeurs et d'auteurs, obtenus par l'intermédiaire de M. Benoist, au nom de la Commission du Cinquantenaire, de M^me^ Pétrot-Garnier, de M. l'abbé Renard, de M. l'abbé Fessler, de notre vénérable doyen et ancien président M. Famin, de M. Vinsot, de M. l'abbé Legué, vicaire-général ; parmi ces pièces, il y a notamment une

moralité : *Le Paradis*, imprimée sans nom d'auteur, en [illegible], je ne puis que vous la signaler, n'ayant pas le droit d'en dire un mot de plus ; elle est présentée en ces termes : « A tous nos bons et loyaux amis de cette bonne et dévote ville de Chartres : Savoir faisons, à tous et à chacun : qu'ils seront régalés céans, aujourd'hui même, et sans plus tarder, d'un plaisant Mystère à personnages, où se pourra voir, au vif, le *Jugement prononcé à la porte du Paradis*..., à l'égard de gens de toute façon, qui bons, qui mauvais, qui n'étant ni l'un ni l'autre, — lequel Mystère, jovial et récréatif, et plein de signifiance et honnête moralité, fera connaitre à bon entendeur que, jugement d'ici-bas n'est pas toujours jugement de là-haut, ni vertu humaine vraie vertu de paradis... »

M. Roger Durand, au nom de la Société, remercie nos érudits confrères de leurs intéressantes communications.

M. le Président ajoute que les sociétés savantes de Seine-et-Oise ont réalisé, en ce qui les concerne, une sorte de fédération ou « Conférence » ; — qu'elles se sont réunies en 1902, à Versailles et qu'elles se réuniront en 1904 (11 et 12 mai) à Pontoise, pour excursions, visites de monuments, lectures de mémoires et banquet. Il est chargé d'avertir ceux de nos confrères qui voudraient prendre part à cette réunion qu'ils seront les bienvenus.

Avant de lever la séance, M. le Président annonce que ce soir une conférence sera donnée, par M. Ch. Robinet, sur *l'Homme avant l'Histoire* (période paléolithique), et que M. Seurre, ancien élève de l'École d'Athènes, a eu l'amabilité de se mettre à la disposition de la Société, pour clore la série, par une conférence, avec projections, sur *Athènes et l'Acropole*, en avril prochain.

La séance est levée à 4 heures.

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire.*

M. l'abbé [illegible], curé de [illegible], présenté par MM. l'abbé Langlois et Roger Durand.

## Ouvrages reçus en Janvier 1904.

3556. — *Alleaume* (Dr G.). — Contribution à l'étude de la *péritonite tuberculeuse* : pronostic et traitement, Paris, imp. H. Jouve ; 1894 ; in-4°, 72 p. (*Don Dr Alleaume.*)

3552. — *Ballay* (Noël-Eugène). — Thèse pour le doctorat en médecine : *l'Ogooué* (Afrique équatoriale occidentale). Paris, A. Derenne ; 1880 ; in-4°, 49 p. (*Don Dr Alleaume.*)

2319. — *Delcambre et Vinsot.* — Traitement chirurgical du *genou* anciennement *couronné*, ou méthode ayant pour but de faire disparaître toute tare de la face antérieure du genou sur le cheval. Paris, Asselin et Houzeau ; 1894 ; in-8° 15 p. (*Don Vinsot.*)

1359. — Etude sur la *situation financière des hospices réunis* de la ville de *Chartres*. Chartres, imp. Durand ; 1882 ; in-4°, 274 p. ; — annotations manuscrites. (*Don Mme Lefebvre.*)

2325. — *Famin* (Ch.). — Causerie sur les arts : à propos des *musées de province*. Chartres, imp. Garnier ; 1869 ; in-8°, 30 p. (*Don Ch. Famin.*)

2326. — *Famin* (Ch.). — Nécrologie : *Rémi Letartre*. Chartres, imp. Garnier ; in-12, 12 p. (*Don Ch. Famin.*)

2317. — *Fessler* (abbé). — L'éducation d'un *petit séminaire mixte* ; discours prononcé au cinquantenaire du petit séminaire N.-D. de Nogent-le-Rotrou, 23 juillet 1903. Chartres, imp. Laffray ; 1903 ; in-8°, 16 p. (*Don abbé Fessler.*)

2330. — Garnier (Jacques-Marin) 15 mai 1806-2 mars 1882, notices nécrologiques, in 8°, 64 p. (*Don Mme Pétrot-Garnier.*)

3555. — *Genet* (Edmond). — Notice historique concernant la commune de *Champseru* (Eure-et-Loir). Chartres, imp. Laffray ; 1903 ; in-8°, 78 p. (*Don Edmond Genet.*)

3553. — *Genty de Bonqueval* (abbé). — Elévations sur les *litanies* de la Très Sainte-Vierge. Paris, Vic et Amat. ; 1902-1903 ; 3 in-8°, t. I, VII-499 ; II, V-338 ; III, pp. 339-722. (*Don abbé E. Legué.*)

2314. — *Godet des Marais.* — Lettre pastorale ..(double du n° 2,314). — Ordonnance ...pour la condamnation des livres intitulés ...*Orationis mentalis*, *Moïen de faire oraison*, ...*Enfance de Jésus*, *Cantique des Cantiques*, ...*Les Torrens*. Lyon, Ve d'A. Thomas ; 1698 (3e édit.) in-12, 84 p. (*Don abbé L. Chauveau.*)

2312. — *Goussard* (Chanoine). — Un archiprêtre de Notre-Dame de Chartres : M. Pierre-Alexandre Lecomte. Chartres,

imp. Garnier; 1894; 2e édit., in-18, VI-269 p. (*Don chanoine Goussard.*)

3554. — *Hubert* (abbé L.). — Thèses de *gratia sanctificante*. Paris, Berche et Tralin; 1902; in-8°, 191 p. (*Don abbé L. Hubert.*)

777. — *Lancry* (Dr G.). — Projet de *fédération amicale des sociétés savantes* des Provinces, avec essai de bulletin bibliographique de cette fédération pour l'année 1901. Dunkerque, imp. Dunkerquoise; 1903; in-8°, 64 p. (*Échange.*)

2313. — *Démosthène*. — *Discours pour la couronne*, nouvelle édition, par l'abbé Le Bel, agrégé des lettres, avec des notes historiques et critiques et une introduction. Paris, V. Lecoffre; 1900; in-18, 161 p. (*Don abbé Le Bel.*)

2321. — *Legué* (abbé). — Allocutions prononcées aux distributions de prix. Chartres, imp. Garnier; in-8°, 54 p. (*Don abbé E. Legué.*)

2322. — *Legué* (Abbé). — Aux sœurs de S.-Paul de Chartres, Quelques Souvenirs de la Maison-Mère. Chartres, imp. Notre-Dame; 1897 et 1899; 2 in-8°, 24 p. et 51 p. (*Don abbé E. Legué.*)

2323. — *Legué* (Abbé J.). — *Le paradis* (3 actes): Le jugement à la porte du paradis. (*Don abbé E. Legué.*)

3557. — *Lefèvre-Pontalis* (Eugène). — *Le puits des Saints-Forts* et les cryptes de la cathédrale de Chartres. Caen, H. Delesques; 1904; in-8°, 24 p. (*Acquisition.*)

2289. — *Mély* (de). — Le *tour du chœur* de la cathédrale de Chartres. Chartres, imp. Garnier; 1891; in-16, 22 p. (*Acquisition.*)

2327. — *Merlet* (Luc.). — *Dictons populaires* pour les différentes époques de l'année. Chartres, imp. Garnier; 1892; in-8°, 31 p. (*Don Mme Petrot-Garnier.*)

2286. — *Provost* (Chanoine). — La *garde mobile d'Eure-et-Loir* et ses aumôniers (1870-1871). Chartres, imp. Garnier; 1901; in-8°, 303 p. (*Don chanoine Provost.*)

2287. — *Provost* (Chanoine). — Défendre et porter la Croix (Le Propagateur de l'alliance catholique, déc. 1884; in-8°, pp. 109-123.) (*Don chanoine Provost.*)

2288. — Robé (Monsieur le Chanoine), 1835-1901; notices et discours. La Loupe, imp. Gauquelin; in-12, 12 p. (*Don abbé Th. Guérin.*)

810. — *Reinach* (Salomon). — Rapport, lu au nom de la commission des Antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1903. Paris, A. Picard; 1903; in-8°, 11 p. (*Don S. Reinach.*)

3563. — *Santeul* (A. de). — Le trésor de N.-D. de Chartres, rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les *archives de l'ancien chapitre de la cathédrale de Chartres*. Chartres, imp. Garnier ; 1841 ; in-8°, 118 p., et 10 pl. (*Don Mme Petrot-Garnier*.)

2311. — *Tissier* (Abbé J.). — *Les jeunes âmes*, nouvelles instructions morales. Paris, V. Retaux ; 1895 ; in-18, 310 p. (*Don abbé J. Tissier*.)

2310. — *Tissier* (Abbé J.). — *Soyons apôtres*. Paris, V. Retaux ; 1901 ; in-18, 487 p. (*Don abbé J. Tissier*.)

2309. — *Tissier* (Abbé J.). — *Les grands jours du collège*. Paris, V. Retaux ; 1899 ; in-18, x-417 p. (*Don abbé J. Tissier*.)

2308. — *Tissier* (Abbé J.). — *La parole de l'Évangile au collège*, instructions morales aux jeunes gens sur le saint Evangile. Paris, V. Retaux ; 1896 ; 2e édit. revue et corrigée, in-18, 316 p. (*Don abbé J. Tissier*.)

2307. — *Tissier* (Abbé J.). — *Le bon esprit au collège*. Paris, V. Retaux ; 1896 ; in-18, x-317 p. (*Don abbé J. Tissier*.)

*Tissier* (Abbé J.) — don 27 de ses publications.

2318. — *Vinsot* (E.). — Chirurgie vétérinaire, *travail-bascule*. Chartres, imp. Garnier ; 1900 ; in-4°, 40 p. (*Don Vinsot*.)

2320. — *Vinsot* (E.). — Autoplastie du *genou couronné*, résultats, simplifications de l'opération. Paris, typ. Maulde, Doumenc et Cie ; in-8°, 7 p., (Extr. du Bull. de la Soc. Centrale de médecine Vétérinaire.) (*Don Vinsot*.)

*Veuclin*. — Don de 116 de ses publications.

---

## SÉANCE DU 17 MARS 1904

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. GABRIEL.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. le comte d'Armancourt, Aubouin, Badreau, Baillon, Balandra, Blondel, Béalé, Corby, Denisart, Duchon, Goupillon, Hornung, Hoyau, Armand Léfèbvre, le pasteur Lehr, Lorin, le docteur Robin-Massé, les abbés François, Haye, Langlois, Lhomme et Sainsot.

Excusés : MM. Georges Champagne, Dauzat, Maugars, Mauger, Guérineau et Passard.

La lecture du procès-verbal de la séance de février dernier, par suite de l'absence de M. Georges Champagne, a été ajournée à la séance prochaine d'avril.

M. le Président propose deux sociétaires nouveaux, dont l'admission est ratifiée par l'assemblée.

Il donne lecture de la lettre de M. Bonnard, en date du 3 mars courant, relative à la réunion des clichés qu'il serait utile de recueillir pour les faire figurer à la section de photographie de l'Exposition du Cinquantenaire. — M. Bonnard estime que les membres de notre Société cultivant l'art photographique sont tout indiqués pour nous prêter un concours précieux et exécuter cette partie du programme. Il resterait sans doute encore quelques localités en dehors de leur action, mais peu nombreuses, et les lacunes en résultant pourraient être comblées par des amateurs ou des professionnels de bonne volonté qui se chargeraient d'exécuter un certain nombre de ces travaux ou de nous ouvrir leurs collections. Notre Société dès aujourd'hui admet cette hypothèse de faire appel, si besoin est, à l'obligeance et à la compétence d'opérateurs étrangers.

Le questionnaire rédigé par MM. Nouvel et Robinet sera un guide sérieux pour les monuments à photographier ; mais quand obtiendra-t-on toutes les réponses ?

M. Bonnard sans attendre celles-ci a préparé une liste provisoire, par canton, de ces monuments. Ce travail, qui pourra être complété et contrôlé par les réponses attendues, comprend les châteaux, maisons, fermes, hôtels de ville, bâtiments monastiques et constructions militaires.

M. Fouju, de son côté, possède un catalogue très complet des *monuments mégalithiques* du département et la liste de ceux dont il a les photographies.

Il manque à M. Bonnard une liste des édifices religieux, églises et chapelles, susceptibles de figurer à notre Exposition. Aussi fait-il appel à la bonne volonté de nos confrères.

M. l'abbé Lhomme croit savoir que la Société du Photo-Club chartrain s'est offerte à photographier gracieusement les monuments intéressants de notre pays pour les faire figurer à l'Exposition de notre Cinquantenaire.

M. le Président répond que M. Bonnard fera une démarche auprès de M. l'abbé Tafforeau, président de ladite Société.

M. le Bibliothécaire signale, dans les périodiques parus en 1903 :

1° l'inventaire des monuments mégalithiques, existant ou ayant existé dans la région ; il a été dressé par M. A. de Mortillet, en 1900, et porte pour chacun des départements suivants :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Seine. . . . . . . | 4 | dolmens et | 9 | menhirs. |
| Seine-et-Oise . . . | 32 | — | 38 | — |
| Seine-et-Marne . . | 5 | — | 24 | — |
| Oise. . . . . . . . | 21 | — | 49 | — |
| Eure. . . . . . . | 20 | — | 15 | — |
| Eure-et-Loir . . . | 111 | — | 68 | — |

2° le compte-rendu de l'*excursion scientifique à Villeau, Voves, Villars, Neuvy-en-Dunois* 11 août 1901 (Bulletin de la *Société d'excursions scientifiques*, t. II, pp. 2 et 39-45). Cette excursion a été dirigée par M. A. de Mortillet, président de ladite Société ;

3° la liste générale des *Emigrés* en 1793, que M. le vicomte de *Blosseville-Béthune* a commencé de publier (*Revue héraldique*, 1904, n^os^ 1 et 2) ;

4° un document sur la famille de Sébastien Rouillard, publié par H. Stein (*Annuaire de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, XXI, 299-300) ;

5° une note aimable sur notre Cinquantenaire, projeté pour 1906, dans le *Bulletin de la Société de l'Orne* (XXII, 584).

Il annonce que M. l'abbé Marquis, curé-doyen d'Illiers, vient d'offrir à la Bibliothèque de la Société quelques fragments d'anciens manuscrits des XIIIe et XVIe siècles. Ces épaves intéressantes contiennent des fragments de *recettes du Chapitre*, *de comptes royaux*, de *livres de chœur*, et en parti-

culier du *Rouleau mortuaire de Gui Ier*, abbé de Saint-Père (décédé le 8 août 1231), déjà décrits par M. Brossier-Géray dans le Bulletin de la *Société Dunoise*, III, 228-240. C'est là, semble-t-il, tout ce qui reste d'un document qui est, par le nombre de ses *tituli*, le plus important des rouleaux connus du moyen âge ; au témoignage de dom Aubert, qui le vit en 1672, il en portait 390 ; venaient ensuite celui de l'abbesse Mathilde de Caen (251, sur environ 20m50 de long, perdu), et celui du bienheureux Vital de Savigny (208, sur 9m50 de long, aux Archives Nationales).

Le rouleau de Gui Ier existait au XVIIe siècle dans le chartrier Saint-Père ; l'historiographe de l'abbaye, cité plus haut, en transcrivit plusieurs passages dans son travail (1). Il est probable qu'il fut, comme tant d'autres pièces et manuscrits, vendu au poids pendant la Révolution. Ces fragments n'étaient pas signalés quand, en 1866, M. Léopold Delisle publia *Rouleaux des morts du IXe au XVIe* siècle (Société de l'Histoire de France). En 1878, un chartrain, M. l'abbé Nasse, mourait curé de N.-D. de Nogent-le-Rotrou, léguant à son neveu, M. l'abbé Cottereau, curé de Magny, ses livres ; parmi eux, l'héritier remarqua plusieurs volumes reliés en parchemin : il eut l'excellente inspiration de défaire les couvertures (1879) et de se renseigner sur le texte. C'était une trouvaille ; le cas d'ailleurs est loin d'être isolé. Depuis, ils ont été pieusement recueillis, en souvenir de l'abbé Cottereau, par notre distingué confrère qui, aujourd'hui, les remet à la vigilance de la Société.

L'origine ainsi établie, il y a lieu d'observer que M. Brossier-Géray, a, par mégarde, transposé les deux fragments (environ 20 tituli ; sur 0m245 de long), en se guidant sur le rapprochement de deux mentions relatives à Orléans, sans avoir tenu compte de la chronologie et de la topographie. Il faut lire :

2e fragment recto, le porteur est dans le diocèse de Rouen, décembre 1231.

1er fragment recto, le porteur est dans le diocèse du Mans et de Blois (actuel).

2e fragment verso, le porteur est dans le diocèse d'Orléans, commencement de juillet 1232.

(1) Bibliothèque municipale de Chartres, ms. 1151, pp. 239-279.

1^r^ fragment verso. le porteur est dans le diocèse de Bourges, fin de juillet 1232.

D'autre part, les dons suivants ont été remis à notre Société :

Par Mme Adrienne *Duhamel*, les *Codes expliqués*, que publia son père *A. Rogron*, et son œuvre personnelle : *Irréparable faute* ;

Par notre distingué confrère M. Ch. *Robinet*, son *Traité d'Hygiène*, rédigé avec la collaboration de M. A. Besson, conformément aux programmes de 1890, 1891 et 1893 ;

Par M. *Poyer*, le Bulletin de l'*Union départementale des Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir*, années 1887 à 1903.

M. le Conservateur du Musée, de son côté, signale les dons suivants faits à la Société depuis la dernière séance :

Par M. A. Fouju, une hache d'armes ou francisque en fer, époque franque, provenant de Vieuvicq, n° 1116 ;

Par M. R. Merlet, un gros sou de LouisXVI (1784) trouvé le 11 mars, sous les stalles du chœur de la cathédrale, en effectuant des fouilles récentes dans le but de retrouver le caveau dit des saints Savinien et Potentien, n° 1117.

M. d'Armancourt a la satisfaction d'annoncer qu'il a fait entrer à notre Musée presque toutes les pièces qui étaient restées au Musée de la ville et qu'il ne reste plus qu'à les classer.

M. l'abbé Sainsot donne lecture de la Revue de fin d'année, des faits et publications intéressant l'archéologie en général et notre Société en particulier.

Il donne ensuite les noms des membres de l'Institut, ayant appartenu à notre département par leur lieu de naissance ou leur résidence. Ce sont : Dussaulx (Jean), Colin d'Harleville, Deschamps, Prieur de Thimert, Waddington, Desnoyers, Michel Chasles ; les plus connus d'entre eux sont Colin d'Harleville et Michel Chasles : le premier, né à Maintenon prit son surnom d'un hameau de Bailleau-sous-Gallardon,

parce qu'il avait un petit bien, le bois du Gland, sur le chemin reliant Mévoisins à Harleville.

Michel Chasles, savant de premier ordre, qui créa la géométrie supérieure, et dont les mésaventures séniles ne peuvent nous faire oublier les mérites.

M. Robin-Massé expose que le sol de notre Beauce, de Dourdan à Toury, et de Chartres à Etampes, est rempli de ruines romaines. Il n'y a qu'à le fouiller pour y faire des découvertes intéressantes, surtout aux points de croisement des anciennes voies romaines. Sous ce rapport, le champ à explorer est encore assez vaste, attendu que si les plus importantes sont connues dans leur tracé, toutes ne le sont pas.

M. Denisart regrette l'absence de M. Mayeux ; il rectifie quelques inexactitudes de détail échappées à ce dernier dans son rapport sur l'excursion du Mans ; il complète les notions acquises sur les vitraux de N.-D. du Pré et de la cathédrale de Saint-Julien.

M. le Président termine en exposant que le projet de deux excursions archéologiques, à faire en 1904, est toujours à l'étude.

La première serait faite à Orléans et l'autre à Versailles. M. l'abbé Sainsot veut bien se charger de recueillir les renseignements nécessaires pour assurer le succès de la première.

La séance est levée à quatre heures.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires*

Mme la comtesse chanoinesse Agnès de Foucques de Villaret, 1, rue Porte-Madeleine, Orléans, présentée par MM. Roger Durand et l'abbé Langlois.

M. l'abbé Macqars, curé de Saint-Germain-le-Gaillard, par MM. le chanoine Sainsot et l'abbé Bolaire.

## Ouvrages reçus en Février 1904.

2335. — *Besson* (A.). et *Robinet* (Ch.). — Traité élémentaire d'*hygiène*. Paris, J.-B. Baillière et fils ; 1896 ; 1 in-8°. 248 p. (*Don Ch. Robinet.*)

783. — *Broussillon* (Cte Bertrand de). — *Cartulaire* de l'abbaye de *S. Aubin d'Angers* (ordre de S.-Benoît),— I, Cartulaire du XIIe siècle (769-1174) ; II, Chartes complémentaires (808-1200). Angers, Lachése et Cie ; 1896 et 1899 ; 2-in 8°, 454 et 428 pp. (*Echange.*)

3565. — *Jobard* (P.). — *L'archéologie sur le terrain*, — préface de M. Henri Chabeuf. Dijon, imp. Jobard ; 1903 ; 1 in-8°, XXI-221 p. (*Don R. Durand.*)

3566. — *Jobard* (P.). *Excursions archéologiques* dans la Côte-d'Or. Dijon, imp. Jobard ; 1904 ; 1 in-8°, 1re série, 1 à 25, 1898-1903. (*Don R. Durand.*)

961. — *Milloué* (L. de). — Conférences au Musée Guimet 1899-1900 et 1900-1901 ; (Annales du *Musée Guimet*, bibliothèque de vulgarisation, t. XV). Paris, E. Leroux ; 1903 ; 1 in-18, 227 p. (*Echange.*)

3564. — *Rogron* (J.-A.). — *Codes* français *expliqués*..., suivis de formulaires... Paris, Videcoq et Alex-Gobelet ; 1836 ; 1 in-4° ; viij-VIII-411-328 p. (*Don Mme Duhamel.*)

2336. — *Rogron* (Mme Duhamel, née Adrienne). — Irréparable faute. Paris, Bloud et Cie ; 1903 ; 1 in-18, 290 p. (*Don Mme Duhamel.*)

357. — *Roserot* (Alphonse). — *Dictionnaire topographique* du département de la *Haute-Marne*, comprenant les noms de lieux anciens et modernes. Paris, imp. Nationale ; 1903 ; 1 in-4°, 221 p. (*Don Ministre de l'I. P.*)

## SÉANCE DU 21 AVRIL 1904

Président : M. Roger DURAND. — Secrétaire : M. Georges CHAMPAGNE.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, l'abbé Sainsot, Denisart, le docteur Robin-Massé, A. Mayeux, l'abbé Langlois, Lorin, le comte d'Armancourt, Georges Champagne, membres du Bureau : Amblard, Aubouin, Baillon, Balandra, E. Benoist, Chevallier-Letartre, Corby, l'abbé Crancée, Delaunay, Denis, Duchon, Dulong de Rosnay, Duparc, l'abbé François, Fritel, Gabriel, Mme Gaudeffroy-Penelle, MM. Grandet, Guérineau, les abbés Guillon et Haye, Hornung, Hoyau, Mlle Jourdain, MM. Lehr, l'abbé Lhomme, de Marcy, l'abbé Maugars, Mauger, de Mianville, Passard, Charles Pétrot, Rousseau-Renvoizé, Raoul de Saint-Laumer, Saint-Pierre.

Excusés : MM. Bonnard, Georges Durand, Frédéric Maugars.

Les procès-verbaux des séances des 18 février et 17 mars rédigés et lus par MM. Georges Champagne et Gabriel sont adoptés à l'unanimité.

Admission de deux membres nouveaux.

M. le Président annonce le décès de notre confrère, M. l'abbé Thévert, curé de Soulaires, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Roger Durand donne communication à l'assemblée :

1° d'une lettre de M. Léopold Delisle nous annonçant l'insertion de la mention, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, de l'existence, dans les collections de la Société, d'un fragment de rouleau mortuaire.

2° d'une lettre de remerciements de M. le Président de la

Chambre syndicale des Entrepreneurs spéciaux de l'industrie du bâtiment de la ville de Chartres, pour la médaille d'argent offerte à l'occasion du concours d'apprentis.

M. le Président indique à la Société : que la pierre tombale de Jean de Chartres († 12..), conservée dans l'église de Thiron, vient d'être classée au nombre des Monuments historiques, — et que deux colonnes sculptées, provenant de l'abbaye de Coulombs, décrites par M. L. Merlet dans nos mémoires (tome III, pages 27 et s.) qui étaient depuis longtemps dans le jardin de la propriété Legrand, à Lormaye près Nogent-le-Roi, viennent d'être acquises, pour la somme de deux mille cinq cents francs, par la Société des Amis du Louvre.

Des remerciements sont votés à M. Lorin, trésorier, qui a fait don à la Société de deux bancs de jardin.

M. l'abbé Langlois donne communication de son intéressant article *Bustes de Sceaux (conservés par la Société Archéologique d'E.-et-L.) et Jubé de Saint-Père*; il l'avait lu précédemment à la 28e réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements. Au cours du rapport général publié à l'*Officiel* du 9 avril, M. Henri Jouin, secrétaire-rapporteur du Comité, s'est exprimé en ces termes sur le compte de notre compatriote :

» Nous devons à M. l'abbé Langlois, Conservateur à la » Bibliothèque de Chartres, de curieuses recherches et de » lamentables constatations sur un échange de marbres » opéré pendant la période révolutionnaire. L'échange eut » lieu entre Chartres et Paris ; ce fut Paris qui bénéficia, s'il » est permis de considérer comme un profit les fragments » d'un superbe ensemble gratuitement détruit.

» Le jubé de l'église Saint-Père, œuvre admirable de » François Marchand, dépecé, démoli, fut troqué contre des » bustes d'empereurs romains provenant de Sceaux.

» De ces bustes, plusieurs sont à Chartres ; d'autres » achèvent de se détruire dans le jardin de l'Ecole des Beaux-» Arts. Ce n'est pas sur ces marbres mutilés, rongés, que » nous pleurerons ! M. l'abbé Langlois nous permettra de ne

» pas faire le voyage de Chartres pour juger de la valeur ou
» de l'attrait des têtes frustes dont il nous a dit l'exode.
» Triste compensation pour les Chartrains d'avoir perdu le
» Jubé, qui était la richesse, l'honneur, l'éclat de l'église de
» Saint-Père que de se trouver en face d'antiques ou de
» copies d'antiques sans rayonnement.

» Vous attendez de moi quelques paroles sévères à l'adresse
» des organisateurs des musées aux heures de trouble !
» Hélas ! Grande est pour eux la tentation de faire décréter
» des ruines dont ils recueilleront les épaves. Trop souvent
» ils y succombent, mais ne nous hâtons pas de leur jeter la
» pierre ; nous n'avons pas été leurs contemporains, nous
» n'avons pas suivi l'ambiance qui les enveloppait.

» Le jubé de François Marchand n'avait pas, il y a un
» siècle, l'ampleur, le style, le prix exceptionnel que les
» hommes de notre génération attachent à ses reliefs. Les
» malédictions tardives tomberaient à faux. Les ignorants
» ou les coupables ont disparu. »

Dans les ouvrages reçus en mars, M. le Bibliothécaire signale :

« Une *Notice* biographique consacrée à notre ancien confrère M. *Auguste de Trémault et sa famille* (1821-1903), par M. E. Peltereau, dans le B. de la S. *a. du Vendômois*, 1903 ; pp. 67-82, 56-58 ; parmi les monnaies de la collection de M. de Trémault, offertes au Musée de Vendôme, on remarque une obole de Chartres (p. 131) ;

Une restitution de l'*Ancienne église N.-D. du Marais à Nogent-le-Rotrou*, par notre confrère M. l'*abbé Charreaux*, curé-doyen de N.-D. de Nogent-le-Rotrou, (tiré à part de la S. percheronne ; dans cette monographie, très bien conduite, l'auteur précise, assez rigoureusement, l'emplacement de l'édifice, son aspect, extérieur et intérieur, avant la démolition (1798), identifie les épaves sauvées de la destruction ; elles consistent particulièrement en statues et tableaux ;

De notre confrère, M. le vicomte *de Romanet*, une Chronique sur *La Montagne* (*Le Carmel*), 1904, XX, pp. [illegible] ;

De notre confrère, M. l'*abbé Métais*, une communication, au Comité des travaux historiques, intitulée *Un vitrail de*

*Sainte-Anne, du XVI^e siècle, à l'église St-Valérien de Châteaudun* (*B. Archéologique*, 1904, pp. 515-523, pl. XLIII et XLIV);

*Une prétendue ratification du traité d'Hamptoncourt*, réponse de M. l'*abbé Metais*, annotée par M. le pasteur N. Weiss, (B. de la *S. de l'h. du Protestantisme français*, 1904, pp. 186-192);

Une étude sur l'*écriture de Bourdaloue*, à l'occasion du bicentenaire de sa mort, par notre confrère M. *Raoul Bonnet*, (L'*Amateur d'Autographes*, 1904, pp. 88-96, avec fac-similé);

Le *Répertoire* numérique des *Archives de la Maison du Roi* (série O[1]), rédigé par M. Henri *de Curzon*, et mis libéralement à notre disposition par la Direction des Archives Nationales; cet ouvrage indique les cotes d'un fond précieux, composé de 2,905 registres et de 1,234 cartons;

M. le comte d'Armancourt nous a rapporté de sa visite à la Monnaie, en compagnie des Membres du Congrès des Sociétés Savantes (1904) les *Catalogues et prix de vente des Médailles de la Monnaie;*

M. Denos nous offre une *Notice sur les dessins, modèles et ouvrages* exposés par la France, à Melbourne, en 1880; et M. le chanoine Sainsot les *Notes* recueillies par *Roullier* pour sa biographie de *Marceau*, ainsi que plusieurs ouvrages ».

M. A. Mayeux signale une communication faite par M. F. de Mély, à la séance des Antiquaires de France, le 13 avril 1904, sur un vase en argent ayant fait partie, dit-on, du mobilier personnel de César; il est connu aujourd'hui sous le nom de Vase Sellière, il a été trouvé, vers 1868, entre Voves et Auneau; il est actuellement au South Kensington Museum, de Londres. Ce vase découvert par un charretier, en labourant (dans les environs de Mérouville, précise M. le D^r Robin), fut mis en vente pour 1 fr. 50 ou 2 fr., M. de Mély, qui avait été informé de la trouvaille, en fit offrir à tout hasard trois francs, mais il venait d'être vendu sept francs à un marchand d'antiquités. Après plusieurs périgrinations, à Châteaudun et à Paris, il a été acquis dernièrement par le musée de Londres, pour la jolie somme de trois cent mille

francs. Il fut exposé en 1869, à l'Exposition rétrospective de Chartres.

M. A. Mayeux conserve la parole et continue la lecture de sa curieuse étude sur l'Esthétique religieuse. Cette lecture sur l'Art chrétien d'Occident, est comme les précédentes très écoutée.

M. le Président rappelle que la conférence de M. Seurre, ancien élève de l'Ecole d'Athènes, sur *Athènes et l'Acropole*, doit avoir lieu le lendemain vendredi, à 8 h. 1/2.

Suit une discussion dont le compte-rendu sera conservé, mais non imprimé ici.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

MM. Blatry François, propriétaire, rue Saint-Martin, à Dreux ; présentés par MM. Ch. Dehors et Georges Champagne.

Haran, architecte de la Ville et des Hôpitaux, place du Palais, à Dreux ; par MM. R. Pinchon et Georges Champagne.

## Ouvrages reçus en mars 1904

3568. — *Clairreaux* (abbé C.). — L'ancienne *église N.-D.* du Marais à *Nogent-le-Rotrou*. Bellême, imp. G. Levayer, 1904, in-8°, 24 p. (*Don abbé Clairreaux.*)

2342. — *Gourdon de Genouillac* (H.). — *Dictionnaire des fiefs*, seigneuries, châtellenies, etc. de l'ancienne France. Paris, E. Dentu, 1862, in-8°, V-587 p. (*Don chanoine Sainsot.*)

2340. — *Mafo* (Charles). — *Voyages de Nadir Shah en Europe*, en Asie, de *1840 à 1843*. Tours, R. Pornin et Cie, 1843, in-8°, viij-392 p. (*Don chanoine Sainsot.*)

780. — *Meyer* (Léopold). — Histoire du *canton de Sennecey-le-Grand* (Saône-et-Loire) et de ses dix-huit communes.

Chalon-sur-Saône, imp. E. Bertrand ; 1903 ; t. III, in-8° VIII-156 p. *Echange.*)

3567. — Notice sur les *dessins, modèles, et ouvrages* relatifs aux services des ponts et chaussées, des mines, des bâtiments civils et palais nationaux, — France, — *Exposition* universelle à *Melbourne* en *1880*. Paris, imp. Nationale ; 1880 ; in-8°, IV-599 p. (*Don G. Denos.*)

2337. — *Pardos* (abbé L.) — Notice sur le *chemin de croix*, bénit et posé, dans l'église de *La Bazoche-Gouet*, le 16 mai 1897. Nogent-le-Rotrou, imp. E. Lecomte ; in-8°, 8 p. (*Don abbé L. Pardos.*)

2338. — *Pardos* (abbé L.). — Souvenir de l'inauguration d'une nouvelle *chaire* dans l'église de *La Bazoche-Gouet*, le 31 janvier 1897. Nogent-le-Rotrou, imp. E. Lecomte ; in-8°, 4 p. (*Don abbé L. Pardos.*)

2339. — *Potiquet* (Alfred). — L'*Institut national de France* : ses diverses organisations, ses membres, ses associés et ses correspondants. Paris, Didier et Cie ; 1871 ; in-8°, XX-474 p. (*Don chanoine Sainsot.*)

2341. — *Rittiez* (F.). — L'*hôtel de ville et la bourgeoisie de Paris* : origines, mœurs, coutumes et institutions municipales depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1789. Paris, Durand ; 1862 ; in-8°, IV-408 p. (*Don chanoine Sainsot.*)

792. — *Sadoul* (Charles). — *Table* alphabétique générale des publications de la *Société d'Archéologie Lorraine* (*1849-1900*), avec une Introduction par Ch. *Guyot*. Nancy, imp. A. Crépin-Leblond ; 1903 ; in-8°, XXXI-376 p. (*Echange.*)

## SÉANCE DU 19 MAI 1904.

Président : M. DAUZAT. — Secrétaire : M. GABRIEL.

La séance est ouverte à deux heures et demie en l'hôtel de la Société.

Par suite de l'absence de MM. Roger Durand et G. Champagne, MM. Dauzat, Inspecteur d'académie, membre d'honneur, et Gabriel, sont appelés par l'Assemblée, le premier à la présidence de la réunion, et le second aux fonctions de secrétaire.

Membres présents : MM. Dauzat, le comte d'Armaucourt, l'abbé Langlois, le docteur Robin-Massé, le chanoine Sainsot, membres du Bureau ; Amblard, Aubouin, Badreau, Balandre, Benoist, Brosseron, Chassaing, Corby, Delaunay, Denis, Dulong de Rosnay, Duparc, Escollier, Gabriel, Goupillon, le pasteur Lehr, Lorin, Mauger, Passard, le docteur Rabourdin, les abbés Crancée, François, Lhomme et Peschot.

Les excuses de MM. Roger Durand, Georges Champagne et Mayeux sont agréées.

Par suite de l'absence du secrétaire, le procès-verbal de la séance d'avril sera lu à la séance prochaine.

L'admission d'un membre nouveau est prononcée.

Depuis la séance d'avril, la Société a perdu un de ses membres, M. Edouard Chopin, conseiller honoraire à la cour de Paris, membre fondateur de notre Société. M. le Président adresse à sa famille l'expression de ses sentiments de condoléances.

M. le Bibliothécaire donne lecture : 1° de la lettre par laquelle M. Semen, notre compatriote, propriétaire à Orléans, donne les renseignements, demandés par M. le Président, sur les hôtels où les excursionnistes pourront descendre et prendre leur déjeuner.

2° de la lettre de M. Emile Huet, chargé par la Société archéologique de l'Orléanais de répondre au Président de notre Société. Les délégués nous attendront le jeudi 26, à 9 h. 5, à l'arrivée du train venant de Chartres. M. Em. Huet fixe le programme et l'horaire des différentes visites qui rempliront cette journée, et il annonce en même temps l'envoi d'un petit guide orléanais ou manuel des visiteurs, dont il est l'auteur. Ce volume, parvenu à son adresse, est déposé sur le bureau. La Société archéologique d'Eure-et-Loir vote des remerciements.

M. le Bibliothécaire signale dans les périodiques reçus en avril.

La liste des *Étudiants du pays Dunois* ayant suivi les cours

de l'*Université d'Orléans* (XVIIe-XVIIIe s.) ; elle a été établie par Mme la comtesse Amicie de Villaret, d'après les registres d'immatriculations conservés aux Archives du Loiret ; — des Recherches historiques sur *Cloyes* (suite), par M. l'abbé Peschot ; — (dans le B. de la S. Dunoise, avril 1904) ;

Une monographie d'*Illiers* que publie M. l'abbé Marquis, (dans les Archives historiques du diocèse de Chartres) ;

Le *Théâtre Orléanais* à travers les âges, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par M. Abel Huard, (dans les M. de la S. d'agr. sc. b.-l. et a. d'Orléans, III, n° 2, pp. 181-273) ;

Une note sur un *siège d'Auneau*, intitulée « Un épisode ignoré de la campagne de 1428-1429 », par M. le docteur Garsonnin, (dans le B. de la S. a. et h. de l'Orléanais, XIII, 1903, pp. 289-291) ;

Des études relatives à *Nogent-le-Rotrou* : « Trois innocents guillotinés », de M. Pierre Bruyant, — et « la communauté des Barbiers-Etuvistes », par M. Gustave Daupeley (dans le B. de la S. *Percheronne,* III, 1904, n° 2) ;

Des *notes d'art*, publiées par notre confrère M. L. Bonnard (dans la Revue du Touring-Club de France, 14 nos, 1899-1904).

Il fait part ensuite des nouvelles suivantes :

La Direction des Beaux-Arts vient de mettre à notre disposition les *Comptes-rendus des sessions des Sociétés des Beaux-Arts des Départements* (28 in-8°) et l'*Inventaire général des richesses d'art de la France* (16 in-4°).

Cette libéralité vous procurera, ici et à domicile, les éléments d'une documentation sérieuse sur l'histoire de l'art. — M. Henry Marcel et M. Henry Jouin ont certainement droit à toute votre gratitude pour cette marque de haute bienveillance. Les collections sont complètes et le service sera continué.

Vous trouverez dans ces recueils un grand nombre de détails, susceptibles de vous intéresser ; c'est ainsi que je lis, dans le premier, que la démolition du Jubé de la Cathédrale est imputable à un architecte, Brizard-Guillois (II, 156). Ils contiennent des pages entières et des chapitres sur nos

monuments : voyez, par exemple dans les *Comptes-rendus* : — les études de notre confrère M. F. de Mély sur les imagiers du tour du chœur Jean *Soulas*, XIII, 34, 35, 52, 53, 796-805 ; François *Marchand*, XI, 31, 32, 54, 215-228 ; Nicolas *Guybert*, Thomas *Boudin*, *Jean de Dieu*, Pierre *Legros*, *Tuby* le jeune et Simon *Mazières*, XIV, 21, 22, 69, 70, 523-539, — les travaux de M. Gaston Le Breton, sur une *tapisserie du château d'Anet*, aujourd'hui au Musée de Rouen, (XXII, 104-109), — de MM. H. Herluison et Paul Leroy sur *Sergent-Marceau*, peintre et graveur (XXII, 654-720), — de M. Victor Advielle sur des dessinateurs et graveurs du XVIII<sup>e</sup> s., *les de Saint-Aubin*, artistes alliés à une famille de brodeurs chartrains (XX, 568-637).

Une *Société française de fouilles archéologiques* vient d'être fondée à Paris ; elle est destinée à obvier à l'insuffisance des crédits officiels, son but est ainsi défini :

1° *entreprendre* et encourager par ses subventions des explorations et *des fouilles* archéologiques, en France, dans les colonies et pays de protectorat, et à l'étranger ;

2° *faire connaître*, par des expositions et des publications, *les objets recueillis* dans les fouilles subventionnées par la Société ou provenant d'acquisitions, dons ou échanges...

3° *enrichir les Musées français* en leur attribuant ces objets. Elle a son siège 28, rue Bonaparte ; le bureau est ainsi composé : M. Babelon, président ; MM. de Lasteyrie et Pozzi, vice-présidents ; M. Bischoffsheim, trésorier ; MM. Soldi-Colbert et Ernest Leroux, secrétaires. — Il y a peut-être lieu d'examiner si nous ne devons pas envoyer une cotisation annuelle et échanger des publications.

De plus, nous croyons savoir qu'elle se propose de faire une excursion à Chartres, dans le courant du mois de juin. Nos collègues seront informés en temps utile de la date et du programme de cette intéressante réunion.

M. Amblard rappelle, à propos des fouilles entreprises à la cathédrale par M. René Merlet pour retrouver les caveaux dits de Saint Savinien et de Saint Potentien, que la Société française des fouilles a accordé à notre collègue une subvention de 500 francs.

En décembre 1903, nos confrères des *Sociétés* savantes *du Loiret* se sont groupés, comme on l'a fait en Seine-et-Oise, pour une réunion générale à Orléans.

La S. a. et h. *de l'Orléanais* promet son concours pour le Cinquantenaire (Bulletin, XIII, 269).

M. le Président donne lecture des circulaires annonçant que l'Alliance, instituée pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger, vient de transférer son siège social dans des locaux plus spacieux. La nouvelle installation de l'Alliance dans les anciens locaux de l'Académie de Médecine, à l'angle du boulevard Saint-Germain, n° 186 et de là rue des Saints-Pères, n° 49, lui permettra d'organiser des séances instructives à divers titres, et des conférences utiles à sa propagande. Elle a l'ambition de devenir un centre de réunion et d'informations pour tout ce qui touche à l'expansion de notre langue et à ses moyens d'action dans nos départements, mais surtout dans nos colonies et à l'étranger. Elle demande donc le concours de toutes les personnes et de toutes les Sociétés, que son but intéresse et qui lui peuvent venir en aide. De son côté elle leur fournira tous les renseignements et informations dont ils auront besoin. Notre Société, en ce qui la concerne, ne peut donc que s'associer au but si noble et si élevé que poursuit l'Alliance française. L'Assemblée adopte ces conclusions.

M. l'abbé Langlois continue la lecture de son intéressant travail sur « les Sources de l'histoire et la manière de les utiliser ». Cette lecture, où l'emploi des fiches est recommandé, amène M. l'abbé Sainsot à dire que le papier blanc pour la confection des fiches a l'inconvénient de fatiguer la vue et qu'un papier teinté vaut beaucoup mieux. L'auteur répond qu'en effet l'expérience a démontré la supériorité du papier bistré, qui est actuellement le plus répandu.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Langlois, dans laquelle il rappelle que déjà plusieurs fois la sollicitude de la Société Archéologique a été attirée sur les moyens d'empêcher le retour des dégradations, dont le Tour du Chœur de notre cathédrale est trop souvent l'objet.

L'auteur conclut en demandant qu'une barre de fer, qui tiendrait à distance les bras des visiteurs, soit établie en avant.

M. l'abbé Sainsot n'est pas de cet avis : il pense que des avis ou défenses, imprimés en caractères visibles d'assez loin, seraient suffisants.

Il voudrait aussi qu'on fasse disparaitre les inscriptions oiseuses qui déshonorent le monument. Ce genre de vandalisme sévissait déjà à l'époque classique, si l'on en croit la citation connue :

*Nomina stultorum parietibus insunt...*

M. le pasteur Lehr désirerait que ces avis rappelassent, en outre, les articles de lois applicables à ce corps de délit, et citassent, à titre de sanction, quelques-unes des condamnations prononcées par les Tribunaux compétents.

A la suite de cet échange d'observations, l'avis suivant est adopté à l'unanimité :

« La Société archéologique d'Eure-et-Loir,

» Considérant que les dégradations au Tour du Chœur de la cathédrale de Chartres continuent, et que cet état de choses, en se perpétuant, pourra amener des dégâts irréparables ;

» Considérant, d'autre part, qu'il est dans ses attributions et de son devoir d'élever la voix pour défendre ce monument, objet de l'admiration universelle ;

» Emet l'avis :

» 1° Que des écriteaux rappellent aux visiteurs l'obligation de respecter l'intégrité du monument ; que l'art. 257 du Code pénal, qui prévoit et punit les dégradations faites à un monument public, soit reproduit dans ces écriteaux et ainsi porté de nouveau et intégralement à la connaissance du public ;

» 2° Que les officiers de l'Église soient assermentés pour pouvoir verbaliser contre les délinquants. »

Cet avis sera adressé au Ministre de l'Intérieur pour qu'il le fasse parvenir au Comité des édifices diocésains, chargé de proposer la décision à intervenir.

M. Amblard opine que tandis que l'assemblée en est à

l'étude des moyens de prévenir les dégradations à nos monuments, la question de grillages protecteurs de nos admirables verrières en est toujours au même point, bien qu'il en ait déjà été question plusieurs fois, mais que l'action de notre Société s'en est tenue là, et qu'il n'a été formulé sur la question ni avis ni proposition.

Plusieurs membres répondent que s'il en est ainsi, c'est que l'intervention de la Société est grosse de difficultés. Cette question, en effet, ne ressemble pas du tout à la précédente. Elle se traduirait par un chiffre de dépenses élevé, à la charge de l'État. Néanmoins, la question est capitale, et le silence de notre Société ne se comprendrait pas.

L'assemblée décide, en conséquence, que le Bureau fera une demande officielle à M. le Ministre de l'Intérieur, et une démarche officieuse auprès de M. Selmersheim, architecte diocésain.

Le même membre du Bureau entretient l'assemblée de la nécessité qu'il y a pour nos finances d'obtenir une subvention de la ville de Chartres.

Le projet suivant, de demande de subvention au Conseil municipal, dont il donne lecture, reçoit l'assentiment unanime des membres présents :

« La Société archéologique d'Eure-et-Loir a l'honneur de demander à la Ville de Chartres, de vouloir bien lui allouer, sur les fonds de son budget, une subvention annuelle, destinée à l'aider à mettre en valeur et à rendre accessibles ses collections archéologiques et sa Bibliothèque d'étude.

» Elle fait observer qu'elle se propose un but d'intérêt général, en faisant connaître et en sauvegardant par ses travaux, par ses études, par ses publications, par ses expositions, par ses conférences et ses fouilles, les monuments et les documents relatifs à l'histoire du pays chartrain, et qu'elle veut faire profiter des résultats obtenus, non seulement ses Sociétaires, mais les habitants de la ville, les élèves de nos établissements d'instruction, et les touristes.

» Elle ajoute qu'elle travaille pour la ville de Chartres, puisque l'art. XXII de ses statuts est ainsi conçu : « Si la Société » cessait d'exister, les registres, titres, papiers, mémoires, » livres, objets d'art et biens de toute nature seraient remis

entre les mains de l'Administration de la ville de Chartres pour être répartis entre la Bibliothèque et le Musée de cette ville.

Le crédit dont elle demande le rétablissement lui avait été accordé à l'origine. Il serait pour elle le point de départ de secours analogues de la part du Département et peut-être de l'État. La plupart des Municipalités subventionnent leurs Sociétés Savantes. »

M. le Président annonce que la Société française d'archéologie tiendra son prochain Congrès archéologique annuel dans la ville du Puy, du 21 au 28 juin, et il fait part à l'assemblée de l'invitation que cette Société adresse aux membres de notre Société, pour assister à ce Congrès et participer à ses travaux.

Il engage ceux qui acceptent l'invitation à vouloir bien se faire inscrire dans le plus court délai, et il ajoute que le souvenir de la brillante et fructueuse session, dont cette Société a honoré la ville de Chartres est dans toutes les mémoires et n'est pas près d'être effacé.

M. Denos, par une note, demande que l'iconographie des monuments ou des portions en ruines des monuments situés dans le département, et antérieurs à la fondation de la Société, occupe une place importante à l'Exposition rétrospective que la Société organise. Il saura gré aux Sociétaires et aux personnes qui possèdent des photographies de ces monuments de vouloir bien en faire l'envoi *le plus tôt possible* à la Commission instituée à cet effet, soit à titre de prêt, soit à titre de don. La Société acceptera aussi avec reconnaissance les bons offices des personnes qui voudront bien s'occuper de la recherche, dans leurs cantons respectifs, de tout ou partie des monuments intéressants, non encore photographiés. Celles qui voudraient bien nous prêter leur concours pourraient en désigner d'autres susceptibles aussi de nous rendre le même service. Dès aujourd'hui ces personnes sont instamment priées d'en donner avis sans retard à la Commission du Cinquantenaire.

M. l'abbé Sainsot entretient l'assemblée des fondeurs char-

trains dont les produits ont eu autrefois une vogue méritée. Aucun travail n'ayant même effleuré ce sujet, les chercheurs qui l'exploreraient feraient assurément des trouvailles intéressantes, et leur travail ne pourrait manquer de donner des résultats satisfaisants.

M. le docteur Robin-Massé signale l'importance du Cartulaire de Port-Royal-des-Champs, par M. de Dion. Cet ouvrage contient sur notre contrée beauceronne, et en particulier sur les seigneurs d'Auneau, Dourdan, Gallardon, Aunay et Jouy, des renseignements fort précieux.

M. Amblard voudrait savoir où en est l'affaire dont il a été question à la dernière séance. M. Dauzat lui répond ne rien savoir ; si ce n'est que M. le Président de la Société se tient à la disposition de ses confrères pour leur fournir tous les renseignements et les éclaircissements désirables, et que personne ne s'est encore présenté jusqu'à ce jour.

La séance est levée à quatre heures.

---

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membre titulaire.*

M. Lorin, avoué à Rambouillet, Secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet ; présenté par MM. Roger Durand et l'abbé Langlois.

## SÉANCE DU 23 JUIN 1904

Président : M. Roger Durand. — Secrétaire : M. Georges Champagne.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, le Dr Robin-Massé, les abbés Sainsot et Langlois, le comte d'Armancourt, et Georges Champagne, membres du Bureau ; Amblard, Ponton

d'Amécourt, Appay, Aubouin, Badreau, Baillon, Balandra, l'abbé Beaumier, Besnard, Blondel, Brosseron, Corby, Maurice Durand, Escottier, l'abbé François, Fritel, Gabriel, Gouppillon, Guérineau, F. Guillon, J. Guillon, l'abbé Haye, Hayau, Armand Lefebvre, Léger, Lehr, l'abbé Maugars, Mauger, Patté.

Excusés : MM. Mayeux, Lorin.

M. le Président s'exprime en ces termes :

« Avant de donner la parole à notre Secrétaire, je vous » adresse mes excuses de n'avoir pu me rendre à notre » séance du mois dernier, retenu que j'étais par la maladie, » et j'adresse tous mes remerciements à M. Dauzat, notre » éminent confrère, qui a eu l'obligeance de présider la » réunion.

» Je dois aussi rectifier l'ordre du jour de la séance de ce » jour. Il n'y a pas lieu de procéder à l'élection, parce que » d'entente avec notre confrère, qui désirait être relevé de » ses fonctions, nous attendrons le renouvellement intégral » du Bureau qui doit avoir lieu en janvier prochain. »

M. Georges Champagne donne lecture du procès-verbal de la séance du 21 avril qui est adopté à l'unanimité.

M. Gabriel donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

Admission d'un membre nouveau.

M. le Président fait part : du décès de Mgr Mollien, évêque de Chartres et de M. Labiche, président du Tribunal civil, et se fait l'interprète des regrets de la Société ; de la distinction accordée à notre confrère M. Ch. Dehors, percepteur à Dreux, qui vient d'être nommé officier d'Académie ; des dons faits à la Société : par M. Fouju (nouvelle série de photographies des monuments mégalithiques d'Eure-et-Loir dont quelques-uns sont inédits) et par M. Gabriel (des fleurs du jardin).

Il indique aussi que par arrêté ministériel du 21 mars 1904, la pierre tombale gravée de Jean de Chartres, 1222, et de sa

femme, et la pierre tombale gravée de Jean II, de Chartres, 1539, et d'Ambroise de Hargeville, sa femme, dans l'église de Oinville-sous-Auneau, sont classées parmi les Monuments Historiques.

Depuis la dernière séance, M. le Président a reçu :

1° une invitation de la Société Dunoise, pour assister à l'Excursion archéologique, qu'elle organisait à Lavardin, Montoire et Troo, le 21 juin ;

2° le Bulletin du Comité des Sociétés des Beaux-Arts du département, publiant l'arrêté ministériel fixant du 14 au 17 juin 1905, la 29e session des Sociétés des Beaux-Arts du département. MM. d'Armancourt, l'abbé Langlois et Mayeux sont acclamés délégués de la Société.

3° le spécimen de très belles photographies du Tour du Chœur, exécutées par notre confrère M. Besnard. A ce propos, M. l'abbé Sainsot propose à l'assemblée de reprendre le projet déjà soumis il y a quelques années de l'histoire et la description du Tour du Chœur, chaque sujet ayant sa notice spéciale. Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

M. l'abbé Sainsot rend compte en ces termes de :

## LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR A ORLÉANS

Le jeudi 26 mai 1904, un certain nombre de membres de notre Société s'embarquaient prosaïquement, à la gare de Chartres, pour rendre visite à Orléans, cette bonne vieille voisine, avec laquelle notre cité chartraine a, pendant quelques vingt siècles, entretenu un commerce d'affaires, qui fait place aujourd'hui à un commerce d'amitié. Rien à signaler au départ, sinon l'unanime regret des partants de savoir leur distingué Président empêché, par l'état de sa santé, de prendre part à une excursion qu'il avait préparée, avec son incontestable compétence. Pour charmer les ennuis du voyage, les

excursionnistes purent contempler à loisir la plaine beauceronne, où verdoyait la récolte future. C'est à ce moment de l'année que la Beauce se présente le plus agréablement aux yeux des rares touristes qui s'aventurent dans ses fertiles savanes. Elle n'est pas pittoresque, mais sa riche verdure lui donne comme un reflet de poésie.

Arrivés à Orléans sans encombre, nous sommes reçus par une délégation de notre grande sœur, la Société Archéologique de l'Orléanais. MM. Emile Huet, Léon Dumuys, Herluison, Paul Fougeron nous souhaitent la bienvenue avec une amabilité qui nous charme. Sous leur direction éclairée, nous entrons immédiatement en campagne, car la journée sera fort chargée et les minutes elles-mêmes en sont précieuses.

C'est vers le *Musée de la ville* qu'on dirige d'abord notre attention. Pour parler plus justement, il faudrait dire les *Musées*, car à Orléans il y a Musée historique, Musée funéraire, Musée de peinture et de sculpture, et enfin Musée de Jeanne d'Arc. Chacun d'eux a sa spécialité bien distincte, et tout y est classé méthodiquement, scientifiquement; aussi ce ne sont pas eux qu'on accusera d'être des réceptacles quelconques d'objets plus ou moins hétéroclites. Ce sont des modèles du genre, et ils tiennent l'un des premiers rangs, sinon le tout premier, parmi les Musées de province.

Le *Musée de Jeanne d'Arc*, qui est installé dans un bâtiment complètement séparé des autres est réservé pour la bonne bouche, et nous commençons par le Musée historique qui occupe l'*hôtel Cabu* ou *Maison* dite *de Diane de Poitiers*, petit monument du XVI^e siècle, qui fait dire aux archéologues que le contenant est digne du contenu. Et pourtant que de richesses dans celui-ci! On y trouve les collections les plus variées, on serait tenté de dire les plus complètes, d'instruments de travail, d'armes de guerre, de meubles, de vêtements, de tout ce qui, ayant été à l'usage des hommes d'autrefois, a paru digne de la curiosité des hommes d'aujourd'hui. Temps préhistoriques, âge de pierre, âge de fer et de bronze, époques celtique, gauloise, gallo-romaine, moyen âge, renaissance, tous les temps y sont représentés. Ce qui aux yeux des collectionneurs orléanais double la valeur de ces souvenirs des temps anciens, c'est que la plu-

grande partie appartiennent à leur province, ce sont des pièces locales, des épaves laissées par ceux qui nous ont précédés sur ce coin de terre que nous appelons la petite patrie. Nous reconnaissons, non sans une pointe de jalousie, que bon nombre de ces objets ont été découverts dans notre Beauce chartraine ; ils ne sont à Orléans que par droit de conquête, mais ils sont à nous par droit de naissance, et nous nous surprenons à regretter que le Musée de notre Société fût encore dans le néant, au moment où les fouilles étaient plus nombreuses et surtout plus fructueuses qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Armoires, vitrines, casiers, tout regorge et cette pléthore est cause que nos regards émerveillés verraient tous ces objets curieux, sans en remarquer aucun, si notre complaisant cicerone ne prenait soin de nous signaler ceux d'entre eux qu'il sait être plus dignes de notre attention. C'est M. Léon Dumuys qui nous sert de guide à travers ces salles parfaitement organisées, et sa compétence en pareille matière est si complètement hors de pair, que les autres délégués de la Société Archéologique de l'Orléanais lui ont, d'un commun accord, abandonné le soin de nous faire les honneurs de ce petit monde archéologique et historique, qui s'appelle le Musée d'Orléans. Il s'est acquitté de cette tâche avec une bonne grâce parfaite, nous donnant les explications nécessaires dans un langage clair et distingué ; il a pendant deux heures tenu les excursionnistes sous le charme de sa parole, qui semblait inlassable, et ceux-ci n'ont eu qu'un regret, c'est de n'avoir pu que bien imparfaitement lui en exprimer leur reconnaissance.

Aux dames chartraines qui avaient accompagné les Membres de notre Société, s'étaient jointes un certain nombre de dames et de jeunes filles d'Orléans. M. Dumuys le remarqua, et avec une amabilité toute française, il eut soin de leur donner, sur les ajustements de leurs arrière-grand' mères, des explications qui n'étaient pas inutiles, car l'usage de ces colifichets d'un autre âge ne se devine pas à première vue.

Un excursionniste de désir, un de nos confrères qui n'a pas pu partager les joies de cette journée, a exprimé le désir que le compte-rendu signalât quelques-uns des objets qui

ont attiré notre attention ; il est impossible de se prêter à son désir, car, selon un mot historique, *Ils sont trop*. Si surtout, à la nomenclature de ces objets, il fallait ajouter quelques lignes explicatives, on sortirait des limites d'un simple compte rendu, et on ferait un livre qui pourrait n'être pas dénué d'intérêt.

Pour donner une idée de la science, et de la conscience, que M. Dumuys apportait dans les explications qu'il nous faisait, il suffit de rappeler qu'il consacra près de dix minutes à nous exposer tout ce qu'un artiste du moyen âge avait condensé dans un ivoire large comme la main. Avec la science d'un exégète et le goût d'un artiste maître ès-arts, il nous y fit voir les principales scènes de l'Apocalypse, nous montrant l'ingéniosité de l'auteur, qui avait su dans un espace si restreint, donner un résumé presque complet de ce livre mystérieux.

Mais il fallut s'arracher à la contemplation de ces merveilles du passé ; d'autres merveilles plus modernes réclamaient notre attention. La *peinture et la sculpture*, ces deux brillantes manifestations du génie humain, sont réunies à Orléans, dans l'hôtel des Créneaux, encore un bijou ciselé par la Renaissance. Un jeune homme que nous avons supposé être un gardien du Musée, donne de bonnes explications à qui veut les entendre ; mais ici chacun suit sa fantaisie ; ce qui fait que l'excursion est un peu dans toutes les salles à la fois. Nous pourrions essayer de donner quelques aperçus sur les tableaux groupés, maquettes, etc., renfermés dans les différentes pièces de ce palais des arts ; mais quelques esprits critiques faisant appel à un souvenir classique pourraient nous dire avec le poète :

Et vous, pour en parler, vous y connaissez-vous ?

Or, comme la réponse serait négative, on serait fondé à récuser nos appréciations, et, dans ces conditions, il nous semble plus sage d'en faire grâce et de passer sans autre ransition au *Musée funéraire*.

Ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'être avec nous à cette fête de l'archéologie, vont penser que c'est là surtout qu'il eût été opportun de ne pas s'arrêter longuement, car le seul nom de *Musée funéraire* fait penser à quelque chose de macabre, et on est porté à croire que ce qu'on y voit n'éveille

pas des souvenirs très folâtres. Il est bien vrai que ce n'est pas là un lieu de plaisir ; mais l'archéologue y trouve matière à une étude particulièrement instructive. On nous dit que c'est une innovation, ce Musée étant ouvert seulement depuis le mois de mars 1904. Cette innovation sera trouvée heureuse, par tous ceux qui aiment à scruter les secrets du passé, car ils peuvent y suivre, à travers les âges, les différentes manifestations du respect de l'homme pour les restes de ses semblables. Là en effet sont rangées, chronologiquement, toutes les sépultures anciennes qui ont laissé des traces, depuis les momies d'Égypte, et les coffres de pierre gallo-romains, jusqu'aux somptueuses dalles mortuaires de la Renaissance. De nombreuses et curieuses inscriptions funéraires ont aussi trouvé place en ce lieu, et fourni à M. Dumuys l'occasion de piquantes explications.

Après avoir satisfait, jusqu'à satiété, nos yeux investigateurs, il nous fallait aussi donner satisfaction à cette partie de notre personne que le fabuliste a pittoresquement appelé Messer Gaster. L'Hôtel du Loiret nous réunit à une table commune, sous la présidence d'un Chartrain, récemment à Orléans, M. Jules Sémen, qui n'a épargné, ni ses pas ni ses démarches, pour la préparation matérielle de cette journée qu'il a voulu passer avec nous. Il a ainsi acquis un droit incontestable, et incontesté, à la reconnaissance de ses compatriotes ; qu'il en reçoive ici l'expression. Une causerie intime est toujours facile à établir, entre personnes réunies dans un même but et partageant les mêmes goûts. Ce fut ce qui eut lieu en cette circonstance. Pendant que les jambes se reposaient, les langues se délièrent et firent à leur tour de bonne besogne. Ce fut une heure de bien-être dont nous avons joui pleinement; mais si les délices de Capoue purent engourdir l'activité d'Annibal et le conduire à sa perte, elles n'auraient pas influencé les excursionnistes chartrains. Nos aimables guides orléanais étaient d'ailleurs venus nous rappeler qu'il nous restait beaucoup à voir; aussi après avoir un instant fraternisé avec eux, nous nous lançons, sur leurs pas, dans les rues que la chaleur a transformées en fournaise. Nous sommes tout heureux de nous réfugier dans l'*Hôtel de ville*, qui nous ouvre ses portes à deux battants et nous donne une ombre tutélaire, pendant que nous parcou-

rons et admirons ses vastes salles, ornées de tableaux de maîtres, et décorées avec un goût parfait. C'est encore une vieille maison que cet hôtel, si parfaitement modernisé à l'intérieur, tout en conservant ses vieilles cheminées sculptées et autres vestiges de sa splendeur passée. M. le maire d'Orléans en personne a daigné nous en faire les honneurs. Cet hôtel Groslot, qui a vu mourir François II, est l'hôtel de la mairie depuis 1790. En sortant de là, on va admirer, dans le square d'Hardouineau, la façade de l'ancienne église Saint-Jacques qu'on a reconstituée ici, pour la sauver de la destruction.

On traverse deux places contiguës, et on pénètre dans la *cathédrale* Sainte-Croix, église maîtresse de la ville et du diocèse d'Orléans. J'allais commettre un oubli impardonnable, en omettant de dire que M. Dumuys avait passé la main à M. Émile Huet, pour la seconde partie du programme. C'est sous la conduite de ce maître en beau langage, en histoire et archéologie, que nous avons achevé notre journée. La personne seule d'ailleurs a changé ; la complaisance et l'amabilité sont toujours les mêmes. Les Chartrains n'ont pas l'habitude d'aller ailleurs, pour voir de belles cathédrales. Celle qu'ils ont chez eux est belle, entre les plus belles ; ils savent en apprécier la valeur, aussi, un peu de chauvinisme archéologique aidant, ils restent froids devant les monuments du même genre que les autres villes sont fières de leur montrer. La cathédrale d'Orléans a ses admirateurs, et elle mérite d'en avoir ; toutefois, on me permettra de ne pas établir un parallèle entre elle et la nôtre, parce que je ne sais pas sur quel point on pourrait établir une parité quelconque, parce que *ceci tuerait cela*, pour parler le langage de Victor Hugo, qui fut un grand admirateur des belles cathédrales.

La cathédrale Sainte-Croix n'a qu'un portail de quelque ampleur ; c'est celui qui s'ouvre à l'occident. Ses larges degrés, ses trois vastes baies, ses fortes colonnes lui donnent un cachet de sévère grandeur ; il semble fait pour voir se dérouler de solennels cortèges ; aussi est-ce là que, chaque année, la veille de l'anniversaire de la délivrance par Jeanne d'Arc (8 mai 1429) a lieu l'émouvante cérémonie de la remise de l'étendard.

A l'intérieur, l'édifice présente une symétrie qui ne

laisse rien à désirer : il forme la croix latine, avec un déambulatoire et une couronne de onze chapelles absidiales qui entourent le chœur ; c'est le type parfait des grandes églises ogivales. Les bras du transept sont en grande partie occupés par deux vastes chapelles, formées par d'immenses boiseries, de style du XV<sup>e</sup> siècle. Naturellement, il y a une profusion de clochetons, d'arcatures trilobées, de crochets, de tout le luxe sculptural qui caractérise l'architecture flamboyante. Cet ensemble qui ne manque ni de légèreté, ni d'élégance, nous rappelle, dans des proportions beaucoup plus vastes, la chapelle de Notre-Dame du Pilier.

Au cours de leur visite de la cathédrale, les excursionnistes remarquent le Chemin de la Croix, qui se compose de groupes renfermés dans l'épaisseur des murs des deux basses nefs, les chapelles absidiales décorées de vitraux et de peintures variées, le chœur et sa riche collection de stalles, enfin le tombeau de Mgr Dupanloup. L'emplacement de ce tombeau est mal choisi et trop exigu ; mais il fut imposé par le gouvernement de cette époque (1888). Le grand évêque y est représenté, dormant son dernier sommeil : au-dessous un bas-relief de Chapu le montre, au milieu d'un groupe d'amis, dont les traits sont fidèlement reproduits [1]. Ce mausolée est vraiment une œuvre remarquable.

Les visiteurs ont aussi donné un coup d'œil aux vitraux, représentant les principales scènes de la vie de Jeanne d'Arc ; on peut croire que ce ne fut pas un coup d'œil jaloux, car ceux qui sont habitués à voir nos admirables verrières du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles ne peuvent s'enthousiasmer de cette vitrerie moderne, qui prétend imiter les vitraux du XV<sup>e</sup>. Certains amateurs vantent cependant la variété des dessins et la vivacité des couleurs. Pour nous Chartrains, qui nous rappelons les différentes phases du concours, ouvert en 1879, entre tous les peintres-verriers français sur l'initiative de l'illustre évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, et auquel la maison Lorin avait eu le premier prix, et avait été choisie pour exécuter sur verre le poème de la vie de Jeanne d'Arc, nous ne pouvons que regretter qu'à la suite d'une violente

1. On y reconnaît M. l'abbé Lagrange, depuis évêque de Chartres, lequel a vainement sollicité l'honneur d'être inhumé en ce même lieu, aux pieds de son illustre ami.

polémique notre compatriote ait été privé de collaborer à cette œuvre si intéressante. Il eut été certainement à la hauteur de sa tâche.

En sortant de la cathédrale, nous donnons quelques minutes d'attention à ce qui fut le *Grand Cimetière*. Il devait avoir grand air, avec sa ceinture de cloitres qui le faisait ressembler à un cimetière d'Italie. Nous nous permîmes aussi d'inspecter le matériel d'incendie de la ville qui est remisé en ce lieu. On nous conduit enfin au *Grand Séminaire*, vaste et belle construction que nous oublions d'admirer, tant nous avons hâte de voir la curiosité archéologique conservée sous ces bâtiments modernes. Nous descendons par un étroit corridor en zig-zag, et nous nous trouvons dans la crypte de Saint-Avit. Là était, au VI[e] siècle, une humble église dont les restes nous font deviner les dispositions. A gauche, le chœur; à droite, le sanctuaire; entre deux, un mur percé de deux ouvertures. Des colonnes, les unes octogones, les autres cylindriques, toutes d'une simplicité très primitive, semblent diviser l'espace très restreint en trois nefs. On a de la peine à y reconnaitre une église, et d'ailleurs les dimensions de ce petit édifice ne conviendraient aujourd'hui qu'à une modeste chapelle. Ce sanctuaire était appuyé sur les murailles d'enceinte de la ville d'Orléans, dont on nous montre un pan encore bien conservé. Les archéologues sont dans la jubilation; contempler un souvenir qui compte près de quatorze siècles est un régal qu'ils ne peuvent pas s'offrir tous les jours.

On remonte à la lumière du jour, car la crypte de Saint-Avit est sombre, comme tous les souterrains. Après l'ancien sanctuaire, on visite le nouveau, qui sert de chapelle aux élèves du Grand Séminaire. Là, sont des boiseries et des stalles de toute beauté; elles comptent près de 200 ans d'existence (1707), et elles ornèrent la cathédrale jusqu'en 1760. On y voit la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en 25 médaillons délicatement sculptés, avec accompagnement d'attributs religieux. Le plafond de la chapelle est décoré de peintures qui ne sont pas sans mérite.

Le programme nous conduit ensuite à l'*église Saint-Aignan* qui n'a de remarquable que sa crypte du XI[e] siècle. Celle-ci ménage la transition entre la crypte du VI[e] siècle et nos

églises du moyen âge. Sa forme annonce celle qui, plus tard, devait être adoptée pour la majeure partie de nos églises catholiques. Nous y reconnaissons le chœur, l'abside circulaire aux cinq chapelles collatérales. Partout règne l'architecture romane, dans toute sa pureté primitive. Voûtes, piliers, arcades, tout y est simple et sévère ; mais on sent que déjà le goût des *logeurs du Bon Dieu* se formait. Au bas de la partie qui devait être le chœur, se dresse un mur qui n'est soudé d'aucun côté aux murailles de l'édifice. Ce mur est percé d'une porte, et de quatre ouvertures étroites, ressemblant aux meurtrières de nos vieux clochers et de nos vieilles tours. Derrière ce mur, est un caveau de huit mètres sur deux, destiné à recevoir les corps saints et autres reliques précieuses, d'où son nom de *Martyrium*. Les chrétiens de ces temps reculés avaient pour les reliques un culte qu'on pourrait appeler passionné. Leur empressement pour les vénérer était si grand, et parfois si importun, qu'on était obligé de les tenir ainsi enfermées, pour les défendre contre la pieuse curiosité des pèlerins. C'était seulement à travers ces jours parcimonieux qu'ils pouvaient entrevoir les objets de leur vénération. La crypte de Saint-Avit a aussi son *Martyrium*, mais son état actuel ne permet pas d'en comprendre aussi bien l'usage qu'on le fait en voyant celui de Saint-Aignan.

Nous sortons de cet antique sanctuaire pour saluer la Loire qui coule tout auprès. On nous montre l'emplacement d'un ancien pont qui a été une mine féconde de découvertes de menus objets anciens, dont s'est enrichi le Musée de la ville. Nous regagnons le cœur de la cité, en déambulant à travers ses plus anciennes rues ; à droite, à gauche, on nous montre de vieilles maisons, de vieilles lucarnes, de vieux escaliers en encorbellement, du haut desquels deux, trois et même quatre siècles nous contemplent. La curieuse frise de l'église Saint-Pierre-le-Puellier arrête un instant notre attention. Ne pouvant mentionner tout ce qu'on nous montre ainsi en courant, il nous faut cependant signaler une sorte de bouge, une soupente, un taudis infect où des animaux refuseraient d'élire domicile, et qui cependant, à la lueur d'une chandelle, nous a laissé voir une voûte bien conservée avec nervures, clefs de voûte, chapiteaux sculptés.

Nous arrivons enfin au *Musée Jeanne d'Arc*, dernière création de l'abbé Desnoyers [1]. Dans plusieurs salles déjà bien garnies, on rassemble tout ce qui rappelle la Pucelle d'Orléans, et le siège auquel elle mit fin par sa miraculeuse intervention. Tableaux, tapisseries, bijoux, statues et maquettes de statues, tout est disposé avec beaucoup de méthode et de goût. L'heure qui s'avance, et aussi un peu la fatigue, ne nous permettent pas de nous attarder longtemps à l'examen des richesses de ce curieux Musée. Il n'est sans doute pas unique en son genre, car il peut exister d'autres musées consacrés à recueillir tout ce qui concerne un seul personnage, mais il n'en est sans doute aucun qui réunisse autant d'objets dont on peut dire qu'ils sont des preuves de fidèle souvenir et d'inlassable reconnaissance. Quand on a passé une journée à Orléans, il est impossible de n'être pas frappé par le culte persévérant des habitants de cette ville pour leur libératrice. Tout rappelle Jeanne d'Arc à Orléans, non seulement la rue qui porte son nom, non seulement le monument du Martroi, la statue de l'évêché et celle qui protège l'entrée du pont, mais encore les bijoux, les articles de commerce, les objets de fantaisie, le cotignac d'Orléans, bon nombre de magasins, une institution de jeunes filles, tout pour ainsi dire est à Jeanne d'Arc, tout rappelle la Pucelle d'Orléans [2]. Ce culte fait honneur à celle qui en est l'objet, mais il n'honore pas moins ceux qui le gardent si fidèlement, on peut dire si religieusement. La béatification de Jeanne d'Arc, annoncée comme devant avoir lieu prochainement, sera une grande joie pour la France ; mais nulle part elle ne sera saluée avec autant de bonheur et d'enthousiasme qu'en cette ville, où la bienheureuse Jeanne d'Arc ne cessera pas, pour cela, d'être la Pucelle d'Orléans.

Les plus belles journées sont comme toutes choses sur terre : elles ont une fin. Celle dont j'ai essayé d'écrire l'histoire eut la sienne aussi. Après les remerciements les plus chaleureux, exprimés à nos aimables guides, après les *au*

1. Mgr Desnoyers, vicaire général d'Orléans, décédé au mois de février 1902, a pour ainsi dire créé les différents Musées d'Orléans, qu'il a enrichis de sa collection particulière. Il était membre d'honneur de notre Société.

2. La grande foire annuelle du mois de juin n'est connue dans la contrée que sous le nom de « Foire de la Pucelle ».

*revoir* échangés, avec accompagnement de sympathiques poignées de main, nous nous engouffrâmes dans les compartiments surchauffés des wagons qui nous avaient amenés, et deux heures après, nous pouvions saluer, aux dernières lueurs du jour mourant, deux flèches aériennes, qui nous firent savoir que nous étions revenus à notre point de départ, dans notre modeste, mais bien aimée, ville de Chartres. »

M. le Bibliothécaire a la parole.

« Dans les *ouvrages* reçus, dit-il, je dois particulièrement vous signaler :

De l'aimable cicerone que vous avez rencontré à Orléans, M. Emile Huet, un *Guide Orléanais* ;

*Nogent-le-Rotrou et ses environs*, par M. Pierre Bruyant. L'auteur s'est proposé un *résumé d'histoire locale*, qui fut à la fois un *guide*, dans le but de « mettre à la portée du plus grand nombre, ce que l'on sait du passé de la riante cité nogentaise et de la région qui l'encadre ». Dans sa pensée, c'est une œuvre de vulgarisation, destinée à « répandre le goût des vieilles choses et des vieux souvenirs ».

D'abord, il indique les différents noms attribués à la ville, la suite chronologique des seigneurs, les principales phases de son histoire, la liste des hommes qui l'ont illustrée depuis le XVI^e^ siècle, et il donne des renseignements généraux, suivis d'un itinéraire qui sera précieux pour le touriste et plein d'enseignements pour l'habitant lui-même. Ensuite, par les grands chemins du Perche, il conduit le lecteur vers chacun des quatre chefs-lieux de canton de l'arrondissement et, dans toutes les localités qui avoisinent Nogent-le-Rotrou, villages de l'Eure-et-Loir ou de l'Orne, hissés aux flancs des collines boisées ou étendus au fond de la vallée verdoyante. C'est une promenade dans une Suisse en miniature.

Il convient de louer le distingué professeur pour cette initiative ; son exemple mérite d'être suivi. Souvent, ce que nous connaissons le moins, c'est notre propre pays. Des manuels de ce genre sont nécessaires, périodiquement, pour condenser les découvertes des archéologues et des érudits ; quand on pourra trouver, pour les faire, des hommes doués

de cette clarté d'exposition, ce sera un rare bonheur pour le public des écoliers de tout âge.

Est-ce à dire que ce petit livre soit parfait ? M. Pierre Bruyant serait le premier à n'en rien croire, si l'on prétendait qu'il fût tel ; il le sent si bien, qu'il réclame, pour ses errements involontaires, toute la bienveillance de « l'ami lecteur ». Les amis lui signaleront sans doute quelques-unes de ces inexactitudes qui se glissent dans une première édition. — Mais, pourquoi l'ouvrage n'est-il muni d'aucun plan ? L'aspect sévère que lui donne l'absence d'illustrations contraste singulièrement avec l'allure franche et volontiers souriante du style ; je sais que ce texte est destiné à être lu au grand air, en pleine lumière ; pourtant on aimera à le feuilleter à la maison, et la gravure y aurait tenu un rôle que n'aurait pas dû perdre de vue l'éditeur.

Il est à regretter aussi que les chapitres n'y soient pas terminés par une bonne bibliographie critique ; après avoir fait penser, ils feraient lire et juger, et conduiraient le disciple un peu plus loin.

Le volume prend fin sur une excellente table. A recommander également les notes sur la région physique du Perche, le comté du Perche et la province du Perche, et le titre de capitale disputé entre Mortagne, Bellême et Nogent-le-Rotrou.

Il faut que je vous indique aussi le très riche album de notre ancien confrère, M. Truphême, (*Iconographie de la Cathédrale de Chartres*). M. le commandant Delbaune a bien voulu se charger de vous en rendre compte prochainement.

Enfin, un ouvrage de M. Henri Jadart, l'érudit Bibliothécaire de Reims, sur *Les Enseignes de Reims du XVIe au XVIIIe siècle*, t. CXIV, des Travaux de l'Académie de Reims. Cette publication est faite sur les notes de M. Duchénoy et d'après les documents d'archives (contrats, registres des échevins, registres du bailliage), elle est munie d'une bonne table et illustrée de 34 gravures. »

Le *Journal de Chartres* ayant cru devoir prendre à partie la Société, à propos de l'excursion à Chartres de la Société des Fouilles Archéologiques, et lui faire le reproche que la

presse chartraine n'avait pas, comme celle de Paris, reçu d'invitation ; M. le Président explique, pour les Sociétaires, que nous n'étions nous-mêmes que des invités, et que cette qualité ne nous permettait pas de convier qui que ce soit aux réunions, et encore moins au banquet.

La séance est levée à 4 heures.

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

M. Paul Patté, au château de Gorget, par Chartres ; presenté par MM. Roger Durand et l'abbé Langlois.

---

## Ouvrages reçus en avril-mai 1904.

781. — *Arbaumont* (J. d'). — *Cartulaire* du prieuré de S. Etienne *de Vignory*, avec une introduction, un appendice, et des tables. — Langres, impr. F. Dangien ; 1882 ; in-8°, CCL-314 p. (*Echange*).

2344. — *Bonnard* (L). — Une promenade à la ville des *Baux*, in-8°, 8 p. (*Don L. Bonnard*).

2360. — *Bruyant* (Pierre). — *Nogent-le-Rotrou et ses environs.* — Nogent-le-Rotrou, imp. L. Hamard, 1904 ; in-8°, 127 p. (*Don Th. Couronnet*).

1245. — *Chauvat* (Fr.), et *Jouin* (H.). — Table analytique et raisonnée des Comptes rendus des sessions des *Sociétés des Beaux-Arts des départements* (*1877 à 1896*). — Paris, E. Plon ; 1899, in-8°, 405 p. (*Don Direction des Beaux-Arts*).

2348. — *Collin d'Harleville.* — Les *Châteaux en Espagne*, comédie en cinq actes et en vers. — Paris, Moutard ; 1790 ; in-8°, 133 p. (*Don chanoine Sainsot*).

2577. — Congrès régional des *traditions populaires* d'Abbeville (26 mai 1901). — Paris, Lechevalier ; 1902 ; in-8°, 67 p. (*Don Fouju*).

1331. — *Curzon* (Henri de). — Répertoire numérique des *Archives de la Maison du Roi* (série O[1]), [Archives nationales]. — Bordeaux, imp. G. Gounouilhou ; 1903 ; in-4°, 218 col. (*Don Direction des Archives Nationales*).

781. — *Daguin* (Arthur). — Les *évêques de Langres*, étude épigraphique, sigillographique et héraldique. — Langres ; in-4°, 195 p. (*Échange*).

2347. — *Delaborde* (H.-Fr.). — *Chartes de Terre Sainte*, provenant de l'abbaye de N.-D. de *Josaphat*. — Paris, E. Thorin ; 1880 ; in-8°, 153 p. (*Don chanoine Sainsot*).

3570. — Inventaire général des *richesses d'art de la France* : Paris, monuments religieux, t. I-III ; — monuments civils, t. I-III. — Province, monuments religieux, t. I-III, — monuments civils, t. I-III, V-VI ; — Archives du musée des Monuments français, I-III. — Paris, E. Plon et Cie ; 1877-1902 ; in-8°. (*Don Direction des Beaux-Arts*).

3576. — *Lefèvre-Pontalis*. — Nouvelle étude sur les *façades et les clochers de la cathédrale* de Chartres ; Réponse à M. Mayeux. — Chartres, imp. Garnier ; 1904 ; in-8°, 54 p. (*Dépôt*).

2356. — *Lejeune*. — Historique de la *cathédrale* de Chartres ; premier appendice comprenant ses *sinistres* jusqu'à celui du 4 juin 1836 inclusivement. — Chartres, imp. Garnier ; 1839 ; in-12, 69 p. (*Don J. Ouellard*).

781. — *Piépape* (général de). — Une châtellenie du pays de Langres : Les anciens *seigneurs* et l'ancienne seigneurie *de Pleopape* (Piépape, Hte-Marne). — Paris, Champion ; 1903 ; in-8°, 209 p. (*Échange*).

3574. — Procès-verbal des séances de l'*assemblée provinciale* de la *Moyenne Normandie* et du *Perche*, généralité d'Alençon, 1787. — Lisieux, imp. F.-B. Mistral ; in-4°, 37-52, LXXIV-331 p. (*Don chanoine Sainsot*).

781. — *Simonnet* (J.). — Essai sur l'histoire et la *généalogie* des sires *de Joinville* (1008-1386), accompagné de chartes et documents inédits. — Langres, imp. F. Dangien ; 1876 ; in-8°, XXXIII-342 p. (*Échange*).

1355. — *Vergnaud-Romagnési* (C.-F.). — Mémoire et addition sur une *mosaïque* et des *antiquités romaines* trouvées près de *Châteaudun* (E.-et-L.). — Paris, Roret ; 1845 ; in-8°, 22 et 4 p., et 4 pl. (*Don J. Ouellard*).

781. — *Vignier* (Jacques). — Décade historique du *diocèse de Langres*. — Langres, imp. Rallet-Bideaud ; 1891 et 1894 ; 2 in-8°, XXXVI-508, 588 p. (*Échange*).

## SÉANCE DU 7 JUILLET 1904

**Président : M. Roger Durand. — Secrétaire : M. Georges Champagne.**

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, le Dr Robin-Massé, les abbés Sainsot et Langlois, A. Mayeux, Ch. Lorin et Georges Champagne, membres du Bureau ; Amblard, Auboin, Badreau, Besnard, Corby, Chassanne, le commandant Delbauve, Denos, Doré-Bonvallet, Georges Durand, Escoffier, l'abbé François, Fritel, Gabriel, Goupillon, l'abbé J. Guillon, Guillon, le pasteur Lehr, l'abbé Lhomme, Mauger, Prudhomme, le Dr Rabourdin.

Excusés : MM. Dauzat, le comte d'Armancourt, Hoyau, Truphème.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait part à la Société du décès de notre confrère M. de Barthélemy, membre de l'Institut ; sa mort sera un deuil pour l'archéologie.

Il adresse ensuite des remerciements à MM. Auboin et Mouriot, qui ont offert à notre Musée : le premier, une grande fourchette de cuisine beauceronne, et, le second, une tête de statue.

Depuis la dernière séance, M. le Président a reçu :

1° De la Société d'Emulation et d'Agriculture de l'Ain, une demande de souscription au monument de l'astronome Lalande ;

2° De la Société archéologique de Constantine, l'offre, moyennant 10 francs, au lieu de 14 francs, de l' « Histoire de Constantine », de M. E. Mercier.

Ces deux demandes sont écartées à l'unanimité.

M. le Bibliothécaire a la parole pour la communication suivante :

La Direction des Beaux-Arts vient de nous accorder un document intéressant : *Loi et décrets relatifs à la conservation des Monuments historiques, liste des Monuments classés* (1900) ; pour Eure-et-Loir, il mentionne :

Monuments mégalithiques, 5 (sur 111).
Monument antique, 1.
Monuments du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes, 22.

Naturellement cette liste est très incomplète ; plusieurs départements sont plus favorisés que le nôtre, sous ce rapport. Il semble bien qu'en vue de son achèvement notre Société pourrait offrir une collaboration officieuse, et que ce rôle rentrerait dans les attributions immédiates de la Commission du Cinquantenaire.

Il faudrait d'abord ajouter à l'énumération plusieurs classements effectués depuis 1900 ; ils sont inscrits à la Préfecture d'Eure-et-Loir et l'Annuaire les publie périodiquement. Il y aurait lieu aussi de proposer des rectifications dans la désignation, par exemple :

CHARTRES, chapelle de l'hôpital Saint-Brice, je crois bien qu'il faudrait dire de l'*hospice* ; ancienne église de Loëns, *cellier* ; maison du médecin, rue du Grand-Cerf, *du médecin Huvé, rue Noël-Ballay* ; escalier de la maison dite de la reine Berthe, *escalier dit de la reine Berthe*.

MINIÈRES, chapelle des Trois-Maries : *Mignières, chapelle des trois Marie*.

SAINT-PIAT, le sarcophage, qui est peut-être du v[e] siècle, est classé deux fois : aux monuments antiques et aux monuments du moyen âge.

Enfin, il serait nécessaire de dresser un tableau de tous les monuments (immeubles et objets mobiliers) dont le classement est désirable ; à cet effet, on devrait indiquer les noms des propriétaires, l'autorité compétente pour prendre l'initiative et joindre aux propositions de demandes des documents graphiques et des photographies. Le mieux serait sans doute de préparer ce travail en Commission, de le publier à l'état provisoire dans un Journal et de le discuter pendant plusieurs séances.

Dans les périodiques reçus en juin, je remarque :

*Le Testament de Mme de Maintenon*, avec pièces annexes, publié par M. Coüard, archiviste de Seine-et-Oise ; on y voit qu'en 1709 et 1718, la fondatrice de Saint-Cyr se souvenait avec reconnaissance de Godet des Marais : « Je donne à M. l'Évêque de Chartres [Mgr de Mérinville], le [crucifix] en tableau sur fond or et noir (1718) » ; à l'inventaire, cet objet fut prisé trente livres. — « Je désire que tous mes petits livres secrets soient mis entre les mains de ma sœur du Pérou [Catherine Travers du Pérou, supérieure, née à Souancé, 1676-1748], et je prie M. l'Evêque de Chartres, de lui permettre de les garder toute sa vie ; il y verra les instructions de son prédécesseur (1718) » ; (*Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1903, pp. 47-80) ;

L'article spirituel et très serré que dans la même Revue (pp. 24-29), M. Maurice Tourneux, consacre à *Un mot célèbre qui n'a jamais été prononcé* : « La marquise aura mauvais temps ! » Louis XV n'a pas dit cela de Mme de Pompadour, comme le père Loriquet n'a écrit à propos de Napoléon ce qu'on lui a prêté : on le montrait récemment dans la Revue de la Société de l'histoire de la Révolution française ; — et, dans ces deux derniers cas, les démolisseurs de légendes ne sont pas suspects de partialité ;

Les *Monuments archéologiques de Maintenon*, par M. Martial Imbert (*L'homme préhistorique*, 1904, pp. 217-221) ; mieux inspiré, l'auteur qui décrit trois dolmens, un menhir, et une enceinte (avec dessins à l'appui), aurait corrigé son titre assez inexact, et se fut dispensé de l'allusion à ses opinions sur « l'inspiratrice, de la politique malheureuse du vieux Louis XIV. »

M. le commandant Delbauve donne communication du rapport suivant, très documenté et très étudié, sur

## L'ICONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

« M. Théodore Truphème, ancien professeur de dessin au Lycée de Chartres, aujourd'hui professeur à Paris, vient de faire don à la Société d'une œuvre importante qu'il a exécutée pendant sa présence dans notre antique cité : l'*Iconographie de la Cathédrale de Chartres*. C'est un album de 15 planches in-folio reproduisant, en lithographie, les parties de notre merveilleux édifice qui l'ont le plus charmé. Cette belle collection de dessins représente un travail considérable, sur nature, et dans l'atelier.

La première planche est une vue d'ensemble de la basse nef extérieure de la Cathédrale, soutenue par les contreforts et les

arcs-boutants du côté méridional, accompagnée du vieux clocher et de la partie supérieure du clocher neuf. La tour carrée et la flèche de l'ancien clocher, chef-d'œuvre du XIIe siècle, imposant par sa masse et son élégance, sont heureusement représentées dans leur religieuse simplicité. La flèche du clocher neuf, d'un style tout différent, profile sur le ciel ses arcatures festonnées, ses ogives flamboyantes et sa pointe effilée. Quant aux contreforts et aux arcs-boutants, ils étonnent par la solidité et la hardiesse de leur construction. M. Truphème nous donne là un habile aperçu de sa science du dessin et de la perspective. Mais on peut reprocher ici à la lithographie de donner aux lignes une certaine mollesse, et de noyer, pour ainsi dire, dans un ciel gris et froid, le sommet de l'église et les arêtes des clochers.

Les trois planches suivantes sont remarquables, au contraire, par leur modelé et leur coloris ; les trois autres, par la vigueur de leurs effets.

La tête de Christ est celle du personnage en haut relief, entouré des symboles ailés des quatre Évangélistes, figurant dans le tympan de la baie centrale du Portail royal. Jésus-Christ assis sur son trône, la tête ornée du nimbe crucifère, bénit de la main droite, et tient un livre de la main gauche. Il est vêtu de la tunique talaire et du manteau de l'antiquité. Il a la barbe courte, les cheveux longs et plats, les yeux grands ouverts avec des prunelles figurées par de profondes cavités, les lèvres légèrement saillantes et la bouche finement découpée. M. Truphème a rendu avec un talent incontestable et un fini des plus consciencieux la noblesse de cette tête remplie à la fois de majesté et de douceur.

La planche suivante représente la tête d'une reine, nimbée et couronnée, dont la statue est appuyée au pilastre de droite de la baie centrale. Ce serait, dit-on, Berthe aux grands pieds, la mère de Charlemagne. Sa bouche est riante, presque ironique ; ses yeux aux paupières saillantes et aux lobes profondément creusés expriment l'intelligence et la candeur ; son menton et ses joues à fossettes respirent l'ingénuité et la grâce enfantines. Cette tête captivante, qu'on ne conçoit que comme une reproduction idéalisée de la nature, laisse au spectateur l'impression ineffaçable d'un chef-d'œuvre de la sculpture du XIIe siècle.

La tête de roi, ornée d'un nimbe et d'une couronne finement ciselée, est celle de la statue voisine, que l'on croit être Charlemagne. Il a la barbe courte, les cheveux longs, les yeux sans prunelles, le nez droit, la bouche aux coins tombants et le maintien grave. Son visage porte une empreinte vivante de noblesse et de piété.

Les personnages que ces deux têtes incarnent sont allongés en forme de fuseaux. Ils sont sans mouvements, les membres serrés dans des vêtements aux plis fins et parallèles, comme dans toute la statuaire du XII[e] siècle ; mais ils ont une attitude mystérieuse, une naïveté, un calme que leurs corps, pour ainsi dire spiritualisés, rendent pleins de charmes terrestres et de foi religieuse.

Le crayon de M. Truphême a reproduit, de la façon la plus fidèle, ces trois figures malheureusement mutilées, auxquelles des *ymagiers* inconnus, travaillant pour la gloire de Dieu plutôt que pour une vaine renommée, ont communiqué l'expression de la foi ardente qu'ils possédaient eux-mêmes.

Trois gravures représentent le portail royal, dont le thème général est la Glorification de Jésus-Christ, et dont l'artiste du moyen âge a exécuté les mille sujets pour l'éducation spirituelle du peuple, illettré en général à cette époque. Sur les chapiteaux se voient les principales scènes de la vie du Christ, sur le tympan de gauche son Ascension, sur celui du centre sa Glorification, et à droite le Triomphe de la Vierge. Sur les parois des trois portes, des statues colossales de saints et de donateurs de l'église complètent cet ensemble majestueux. La dimension des gravures, quoique importante cependant, n'a pas permis à M. Truphême de reproduire la finesse des traits des personnages, la délicatesse des ornements, et la multiplicité des détails, que comporte cette œuvre immense d'architecture et de sculpture du XII[e] siècle, mais son coup d'œil d'artiste et sa sûreté de main lui ont valu de rendre, de la façon la plus correcte, la proportionnalité des reliefs, les attitudes variées des personnages, et l'harmonie de l'ensemble.

Avec la planche qui représente les deux magnifiques statues de saint Potentien, et de sainte Modeste du portail septentrional, M. Truphême a voulu nous montrer un des plus beaux spécimens de la sculpture du XIII[e] siècle, moins naïve que celle du siècle précédent, mais plus séduisante, par le mouvement, la vie, l'aisance, la grâce et l'agencement des draperies. Ces deux personnages sont supportés par des piliers élégants, composés de socles, de moulures, de fûts et d'ornements superposés, traités avec finesse et avec goût. Le second archevêque de Sens et premier apôtre de Chartres, ainsi que la fille de Quirinus, gouverneur de la cité sous l'empereur Néron, tous deux martyrs de la foi chrétienne, sont dessinés, comme les sujets qui les entourent, avec la plus scrupuleuse fidélité. Il est à regretter toutefois que le motif, admirablement choisi d'ailleurs, ne se profile pas plus vigoureusement sur le fond du tableau.

Chacune des sept dernières planches de l'album reproduit un des groupes de la clôture du chœur, que M. Truphème a pris parmi les plus intéressants et les plus dignes de représenter la sculpture du XVI<sup>e</sup> siècle, au style maniéré, et plus tourmenté que les précédents. Ce sont la Nativité de Marie, la Présentation de Marie au Temple, le Mariage de la Vierge, la Visitation, l'Adoration des Mages, la Circoncision et la Sépulture de Notre-Dame. Tous sont des œuvres de Jehan Soulas et de Jehan Texier, ou de leurs élèves, et ont été exécutées de 1523 à 1530. Nous n'avons pas à faire leur description, mais nous n'hésiterons pas à dire que le dessinateur les a rendus consciencieusement, chacun dans son ensemble aussi bien que dans ses détails et qu'il a su donner aux personnages leurs poses gracieuses, aux figures leurs caractères divers, aux vêtements leurs dispositions heureuses et aux plans leurs profondeurs.

M. Truphème a donc produit une œuvre artistique, de grande valeur, dont la réalisation, malgré les difficultés sans nombre qu'il a rencontrées et vaincues, lui a coûté des efforts considérables de volonté, de patience et de talent. La Société Archéologique d'Eure-et-Loir a reçu son album, avec reconnaissance, comme un don gracieux d'un artiste distingué, qui fut un de ses membres les plus sympathiques, et elle le conservera précieusement, comme un monument de plus à la gloire des architectes et sculpteurs de génie qui ont illustré notre incomparable cathédrale. »

Cette véritable étude archéologique est saluée par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

M. Albert Mayeux, qui était porté à l'ordre du jour pour parler de l'Esthétique religieuse, s'excuse d'interrompre momentanément son travail ; de nouvelles découvertes l'obligeant à se documenter plus complètement, sur un point un peu laissé dans l'ombre, dans le plan de son ouvrage.

Il annonce aussi son intention de réfuter certaines affirmations de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, relatives à la Cathédrale de Chartres, et donne de curieux détails sur les travaux de restauration de la basilique de Saint-Martin du Canigou.

Au nom de la Société, M. Roger Durand adresse des remerciements à MM. les abbés Langlois et Sainsot, et à

MM. le commandant Delbauve et Albert Mayeux pour leurs communications.

La séance est levée à quatre heures.

---

## Ouvrages reçus en juin-août 1904

1364. — *Aguesseau* (*d'*). — Œuvres : Paris, Ve Desaint..., 1761-1789 ; 13 in-4°. (*Don Mme Lefebvre.*)

3587. — *Bonjean* (Maurice). — Congrès international de la *protection de l'enfance*, tenu au palais du Trocadéro les 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 juin 1883. — Compte rendu des travaux. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel ; 1885-1886 ; 2 in-8°, CLXV-408 et 609 p. (*Don G. Denos.*)

3586. — Congrès international pour l'étude des questions relatives au *patronage des détenus et à la protection des enfants moralement abandonnés* : Anvers, 1890 ; — Compte rendu sténographique. Bruxelles, E. Guyot ; 1891 ; in-8°, 535 p. (*Don G. Denos.*)

961. — *Courant* (M.), *Reinach* (S.), *Cartailhac*, *Cagnat* (R.) — Conférences, faites au *Musée Guimet*, en 1903-1904. — Annales du Musée Guimet. (Bibliothèque de vulgarisation, t. XV). Paris, Leroux ; 1904 ; in-18 ; 177 p. (*Echange.*)

1362. — *Dubuisson* (Emile). — L'œuvre de *Noël Ballay* dans l'Afrique occidentale française. — « La France coloniale » n° 14, 15 juillet 1904, pp. 159-169.

2371. — *Dujardin* (A.). — *Estampes* mythologiques des Celtes gallo-romains et Francs, pantomimées hydrographiquement par les religieux de S. Maur-les-Fossés, et réformées par les bénédictins de Maurigny. Etampes, L. Humbert-Droz ; 1904 ; in-8°, 594 p. (*Don A. Dujardin.*)

3589. — *Foulques de Villaret* (Comtesse A. de). — Les *Ecoliers provençaux à l'Université d'Orléans* ; — Une petite contribution à l'histoire de Marseille (Disette de céréales en 1533). Valence, imp. Valentinoise ; 1904 ; in-8°, 18 p. (*Don Comtesse A. de Foulques de Villaret.*)

3590. — *Foulques de Villaret* (Comtesse A. de). — Les *étudiants du pays Dunois* ayant suivi les cours de l'*Université d'Orléans*, 1904 ; Extr. du Bull. de la Soc. Dunoise,

in-8°, pp. 379-384. (*Don Comtesse A. de Foulques de Villaret.*)

2366. — *Huet* (E.). — *Guide orléanais*, illustré de 40 gravures (3e édit.). Orléans, P. Pigelet et M. Marron ; (s. d.) ; in-8°, 191 p. (*Don E. Huet.*)

3585. — *Jarry* (Eugène). — La *maison de Jeanne d'Arc à Orléans*. Orléans, M. Marron ; 1904 ; in-8°, 8 p. (*Don E. Jarry.*)

960. — Jubilé du *Musée Guimet* (L.) ; vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, 1879-1904. Paris, Leroux ; 1904 ; in-8°, 172 p. (*Echange.*)

1922. — *Lacroix* (Sigismond). — Le *département de Paris* et de la Seine pendant la Révolution. Février 1791-Ventose an VIII). Paris, 1904 ; in-8°. (*Don R. Bonnet.*)

3592. — *Langlois* (abbé M.). — Le *Missel* de Chartres imprimé en *1482*. Chartres, imp. Garnier ; 1904 ; in-8°, 58 p. (*Dépôt.*)

2370. — *Langlois* (abbé M.). — Le « fonds d'état » de la Bibliothèque de Chartres : formation, restitutions et aliénations, d'après les papiers de la Bibliothèque. Paris, imp. Nationale ; 1904 ; in-8°, 16 p. (Extr. du Bull. hist. et phil., 1903, in-8°, pp. 436-446. (*Don M. Langlois.*)

2377. — *Langlois* (abbé M.). — La Bibliothèque de Chartres, la Bibliothèque de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir : *renseignements préliminaires*. Chartres, imp. Durand ; (1904) ; in-8°, 187 p. (*Don M. Langlois.*)

3581. — *Monuments historiques* : loi et décrets relatifs à la conservation des monuments historiques, liste des monuments classés. Paris, imp. Nationale ; 1900 ; in-8°, 61 p. (*Don Direction des Beaux-Arts.*)

1363. — *Pothier* (Robert-Joseph). — Traités sur différentes matières de *droit civil* et de jurisprudence française. Paris, J. Debure et J. Barrois ; 1773-1777 ; 6 in-4°. (*Don Mme Lefebvre.*)

2368. — *Seure*. — L'enseignement « utilitaire » et *l'étude* désintéressée *du grec* ; discours à la distribution des prix du Lycée Marceau en 1904. Chartres, imp. Durand ; 1904 ; in-12, 10 p. (*Don Seure.*)

3584. — *Seure* (G.). — Les derniers souverains thraces : *Rhoemetalcès et Pythodoris*. (Revue des Etudes anciennes, t. VI, 1904, n° 3, pp. 212-218). (*Don G. Seure.*)

2364. — *Veuclin*. — De quelques œuvres sociales du règne de Catherine II. (Revue des études franco-russes, mai 1904, n° 5), in-8°. (*Don E. Veuclin.*)

---

## SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1904

Président : M. Roger DURAND. — M. MAYEUX, Secrétaire.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Etaient présents : MM. Roger Durand, le chanoine Sainsot, l'abbé Langlois, le Dr Robin-Massé, Dauzat, le comte d'Armancourt, Mayeux, Alexandre, Auboin, Badreau, Balandra, Bay, Bealé, Boissard, Corby, Corrard, Duparc ; les abbés Bellanger, Crancée, Guillon, Lhomme, Louis, Maugars, Métais ; Gabriel, Goupillon, Guérineau, Hornung, Hoyau, Hurtault, le pasteur Lehr, Léger, Mauger, Nouvel, Ouellard, Passard, Redreau, Renault.

Excusés : MM. Champagne, l'abbé François, Lorin.

M. Roger Durand, président, annonce la mort de M. Marcel Compaignon de Marchéville, ancien maître des Requêtes au Conseil d'Etat, numismate et bibliophile très distingué, et de M. Albéric du Temple de Rougemont.

Présentation de trois nouveaux membres.

M. le Président donne lecture de la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts relative au 43e Congrès des Sociétés savantes, qui se tiendra à Alger, les mercredi 19 avril 1905 et jours suivants.

M. le Bibliothécaire donne la liste des nouveaux dons faits à la bibliothèque de la Société.

« Depuis la dernière réunion, nous avons reçu :

De M. Cl. Perroult, une étude concluant à l'authenticité des *Mémoires de Brissot* édités par M. de Montrol (1830-1832), tout en signalant de nombreuses suppressions et des interpolations infligées à l'autographe (*La Révolution française*, XLVII, 14 août 1904, pp. 121-134) ;

De notre confrère, M. Eugène Jarry, une description consciencieuse de *La maison de Jeanne d'Arc à Orléans*, c'est-à-dire de l'hôtel du trésorier Jacques Boucher ; on saura gré à l'auteur, de cet adieu ému à un monument menacé de disparaître prochainement, sous le pic des démolisseurs ;

De M. Dujardin, un énorme volume consacré à *[illegible]* ; on ne peut qu'en accuser réception ;

D'un conférencier que vous n'avez pas oublié, de M. Seure, une causerie sur *L'enseignement « utilitaire » et l'étude désintéressée du grec* ; vous y entendrez ce que l'on peut dire de plus sensé, en termes charmants, sur les dispositions dans lesquelles il faut être, pour aborder l'étude de cette langue, « inutile » autant que l'art et la philosophie ;

De Mme A. de Foulques de Villaret, deux nouvelles publications relatives à l'*Université d'Orléans : Les étudiants du pays Dunois, Les étudiants provençaux* ; la Bibliothèque nationale possède un manuscrit à miniatures, du XIVe siècle, intitulé « Le livre de la nation de Picardie, contenant les privilèges et statuts de l'Université d'Orléans » — ce document, qui complète ceux que notre confrère tire des Archives du Loiret, pourra être utilisé, si l'on veut entreprendre un travail d'ensemble ; il provient des vols de Libri, et forme aujourd'hui le n° *1610* des *n. acq. lat.* »

M. le Conservateur du Musée fait part des entrées d'objets, depuis juillet :

« Originaux, en plâtre polychrome, provenant de la chapelle dite des Fièvreux, ou salle Saint-Côme (ancien Hôtel-Dieu de Chartres).

1141. — Christ bénissant le monde.

1135, 1136, 1137 et 1138. — Tétramorphe ailé : saint Mathieu, saint Luc, saint Marc et saint Jean.

1140 et 1148. — Deux clefs de voûte : la première représentant l'Agneau de résurrection, porté par ses anges, avec têtes saillantes dans les fichus ; la deuxième formée de feuillages.

1145 et 1146. — Nervure des voûtes.

1139 et 1144. — Deux culs-de-lampe terminant les voûtes, représentant, l'un : espoir et désespoir, l'autre : charité et avarice.

1142 et 1143. — Deux chapiteaux à feuillage.

1147. — Piscine en pierre à 2 compartiments [1].

1150. — Fourchettes de cuisine en fer forgé, XVIIe siècle (Don de M. Auboin).

1151. — Dessus de puits en fer forgé, XVIIIe siècle, provenant

[1] Tous ces objets, donnés à la Société, lors de la démolition de l'Hôtel-Dieu, en 1868, n'étaient pas inscrits dans l'entrée inventaire (voir P.-V., tomes III et IV).

de la cure de Béville-le-Comte (Don de la commune de Béville, par l'intermédiaire de M. le Dr Robin).

1152. — Estampe noire, représentant la duchesse d'Angoulême (Don de Mme Goupillon).

1153. — Vase en grès, trouvé dans le clocher de Boisville-le-Gaillard (Don de M. Percheron).

1154. — Bronze fondu, provenant de l'incendie de la cathédrale de Chartres en 1836 (Don de M. l'abbé Langlois).

1155. — Tête de femme en pierre (Don de M. Mouriot).

1156-1157. — Morceaux de deux frises en pierre, provenant de l'église Saint-Saturnin (Don de M. Diogène Lelong). »

M. le Chanoine Sainsot lit une étude, très complète et toute d'actualité, sur les différentes sépultures des évêques de Chartres ; M. l'abbé Métais donne à ce sujet de très intéressantes explications sur les vœux formés par Mgr Lagrange, pour la transformation de la chapelle Saint-Piat en sépulture des évêques.

Avant de donner lecture du jugement rendu dernièrement par le Tribunal de Commerce de Chartres, M. le Président communique la première pièce du débat, l'assignation adressée par la Société à l'Imprimerie Garnier.

## REQUÊTE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

*du 18 mars 1904*

« Attendu que la Société Archéologique d'Eure-et-Loir a chargé la Maison Garnier de l'impression de divers ouvrages, présentant un intérêt archéologique spécial ; que les ordres de tirage ont déterminé exactement le nombre d'exemplaires à tirer, *ces exemplaires devant être remis en totalité* à la Société Archéologique, qui se chargeait seule de l'édition et de la vente de ces ouvrages.

Attendu cependant qu'*en 1899*, la Société s'aperçut que, abusivement et sans droit, son imprimeur s'était permis de tirer et conserver des exemplaires, en surnombre, de ces ouvrages.

Qu'aucune poursuite n'eut lieu à cette époque, la Société tenant à conserver ses bonnes relations avec la Maison Garnier et n'ayant d'ailleurs constaté à ce moment, d'une façon incontestable, la vente à des tiers, d'exemplaires, en surnombre, à des

conditions de prix différentes de celles établies par la Société, seul éditeur et seule venderesse.

Qu'elle ne dissimula pas cependant ses soupçons à cet égard, et obtint du Directeur la remise de différents exemplaires imprimés en surnombre, avec l'engagement de ne plus faire de tirages sans ordre.

Attendu que la Maison Garnier, ainsi bien et dûment avertie n'en persista pas moins dans les mêmes errements, absolument abusifs et préjudiciables aux droits de la Société requérante.

Que ladite Société est en mesure d'établir que notamment et à une époque toute récente il a été vendu à bas prix en dehors d'elle, à MM. Grund et Maguet, libraires à Paris, des exemplaires en surnombre des ouvrages suivants :

Article 1436 du Catalogue Grund[1], *de Boisvillette, Statistique archéologique d'Eure-et-Loir.*

Art. 1438. *Buisson et Bellier, Tableau de Chartres en 1750.*

Art. 1440. *Bulteau, Monographie de la Cathédrale de Chartres, « 1887-1901 »*, les 3 vol.

Art. 1487. *de Lépinois et Merlet, Cartulaire de N.-D. de Chartres.*

Art. 1494 *Merlet, Cartulaire de Tiron.*

Art. 1508. *Merlet, Lettres de S. Yves* (t. VIII, des Mémoires).

Art. 1509 et 1510. *Merlet R. et Clerval, Un manuscrit chartrain*; « l'un des rares exemplaires tirés sur papier de luxe. »

Art. 1534, *Souchet, Histoire du diocèse de Chartres.* [L'auteur est mort en 1654] « l'un des rares exemplaires tirés sur vélin extra-fort. »

Que ces exemplaires sont offerts au public par la maison Grund et Maguet, dans des catalogues imprimés et répandus dans leur clientèle spéciale, et ce, à des prix inférieurs de moitié et plus à ceux auxquels les mêmes ouvrages sont offerts par la Société requérante.

Que la maison Grund et Maguet offre même, de certains de ces ouvrages, des *exemplaires sur papier de luxe*, alors que ni les auteurs, ni la Société Archéologique n'ont jamais commandé à l'imprimerie Garnier, ni possédé de pareils exemplaires.

Attendu que l'imprimerie Garnier n'avait d'autres droits que d'exécuter les commandes telles qu'elle les recevait ; qu'elle

[1] Février 1904.

n'avait pas le droit de tirer, sans les livrer à sa cliente, des exemplaires, en surnombre ou sur un papier spécial qui ne lui était pas fourni, et bien moins encore d'en disposer, à son gré, à des prix inférieurs.

Attendu qu'en procédant ainsi, elle a méconnu les droits de la Société demanderesse, et commis une *faute lourde* dont elle doit réparation.

Attendu que le préjudice considérable causé à ladite Société ne peut être évalué à moins de 10.000 francs, que le Directeur responsable de la maison d'imprimerie à l'époque de l'impression en surnombre et celui en fonctions lors des ventes à des tiers, doivent être déclarés solidairement responsables de ce préjudice.

Qu'il y a lieu, de plus, à restitution des exemplaires en surnombre, et à publication du jugement.

Par ces motifs,

Dire que, dans la huitaine de la signification du jugement à intervenir, tous les exemplaires tirés en surnombre, *y compris ceux sur papier spécial*, seront remis à la Société Archéologique d'Eure-et-Loir qui a seule le droit de les vendre, et ce au besoin à titre de supplément aux dommages-intérêts ci-après réclamés, et sans indemnité de la part de la Société demanderesse, à charge par les défendeurs de retirer et racheter à leurs frais, risques et périls, ceux de ces exemplaires qu'ils ont abusivement livrés au commerce.

Ordonner une astreinte de cinquante francs, par ouvrage et par jour de retard, pendant 15 jours, après lesquels il sera fait droit à nouveau.

Condamner solidairement les défendeurs entre eux, à payer à la Société demanderesse une somme de dix-mille francs à titre de dommages-intérêts.

Dire que le jugement à intervenir sera publié dans dix journaux de Paris ou du département, mais avec initiales seulement, et ce aux frais des défendeurs.

Et les condamner en tous les dépens. »

Les conclusions, déposées pour la Société, le 6 mai 1904, portaient en outre : « ... Attendu que, pour le cas où le Tribunal ne se croirait pas, dès à présent, suffisamment édifié sur la matérialité et l'importance du préjudice, la Société concluante est toute *prête à se soumettre à l'arbitrage de toute personne, de tout syndicat et de tout bureau d'association, qui serait désigné aux parties par le Tribunal*, en conformité de l'art. 429 du Code de procédure civile ; — qu'elle conclut même, à titre subsidiaire, à ce renvoi. »

## JUGEMENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

*du 9 septembre 1904*

« Le Tribunal :

Attendu que par son exploit introductif d'instance, la Société Archéologique d'Eure-et-Loir expose

Qu'elle a chargé la maison Garnier de l'impression de divers ouvrages présentant un intérêt archéologique spécial ; que des ordres de tirages ont déterminé exactement le nombre des exemplaires à tirer ;

Que ces exemplaires devaient être remis en totalité à la Société, qui se chargeait seule de l'édition et de la vente des ouvrages ;

Que cependant, au cours de l'année 1899, la Société s'est aperçue que son imprimeur s'était permis de tirer sans droit et de conserver des exemplaires en surnombre, mais que la Société n'ayant pu acquérir la certitude que des exemplaires avaient été vendus à des conditions différentes des prix établis par l'imprimeur (!) aucune poursuite n'eut lieu à cette époque, et que par suite d'un arrangement avec le Directeur de l'Imprimerie, il fut alors convenu que différents exemplaires imprimés en surnombre seraient remis à la Société Archéologique, avec l'engagement de ne plus faire de tirages sans ordre ;

Que la maison Garnier, dûment avertie, n'en persista pas moins à continuer des errements préjudiciables aux droits de la Société Archéologique, et qu'aujourd'hui la demanderesse est en mesure d'établir que notamment, et à une époque toute récente, il a été vendu à bas prix et en dehors d'elle, à MM. Grund et Maguet, libraires à Paris, des ouvrages en surnombre des ouvrages énoncés dans l'exploit d'instance ;

Que la maison Garnier aurait ainsi méconnu les droits de la Société, et commis une *faute lourde* dont elle devrait réparation ;

Qu'il en résulte pour elle un préjudice considérable, résultant de l'offre et de la vente à bas prix, dans une clientèle spéciale, d'exemplaires, dont quelques-uns sont même tirés sur papier de luxe, et n'ont jamais été commandés par la demanderesse ;

Que le Directeur de la maison d'imprimerie, à l'époque de l'impression en surnombre, et celui en fonctions lors des ventes à des tiers, doivent donc être déclarés solidairement responsables ;

Qu'elle demande, en conséquence, que dans la huitaine de la

signification du jugement, tous les exemplaires tirés en surnombre, y compris ceux sur papier spécial, lui soient remis. à charge par les défendeurs de retirer et de racheter, à leurs risques et périls, ceux des exemplaires livrés abusivement au commerce, pour lui être remis ;

Qu'ils soient condamnés à une astreinte de cinquante francs, par ouvrage et par jour de retard, pendant quinze jours, après lesquels il sera fait droit ;

Qu'ils soient en outre condamnés en dix mille francs à titre de dommages-intérêts ;

Que le jugement soit publié dans dix journaux de Paris et du département, avec initiales seulement, et aux frais des défendeurs ;

Que, subsidiairement, ladite Société Archéologique demande le *renvoi devant un arbitre*, pour égaliser l'importance du préjudice éprouvé ;

Attendu que les défendeurs résistent aux prétentions de la demanderesse ;

Que, d'une part, Edmond Garnier, devenu acquéreur de l'Imprimerie Garnier, depuis le premier juillet 1903, demande sa mise hors de cause, aucun grief ne pouvant lui être reproché relativement à la vente ou à l'impression des exemplaires incriminés ;

Que, d'autre part, Selleret, ès-qualités, soutient, de son côté, qu'un arrangement étant intervenu en 1899, en dehors de lui, l'incident était clos ;

Que depuis cette époque, contrairement aux assertions de la Société Archéologique, il n'a été tiré aucun exemplaire en surnombre ;

Que, comme liquidateur de l'ancienne Société du Journal de Chartres, il a vendu à MM. Grund et Maguet, dans le courant du mois d'octobre de l'année 1903, une bibliothèque appartenant à cette dernière Société, et dans laquelle se trouvaient quelques ouvrages défraîchis de la demanderesse ;

Mais qu'il n'a fait qu'user en cela de ses droits de liquidateur, et du droit que tout propriétaire d'une bibliothèque a de la vendre quand il lui plaît ;

Que Selleret, ès-qualités, demande en conséquence que la Société Archéologique, étant mal fondée en sa demande, elle en soit déboutée ;

Attendu que, d'une part, Edmond Garnier demande reconventionnellement que la Société Archéologique soit condamnée en mille francs, à titre de dommages-intérêts, pour le discrédit jeté sur son nom, en l'appelant à tort dans la présente instance ;

Attendu que d'autre part, *Selleret*, ès-qualités, *demande* aussi que la même Société Archéologique soit condamnée à *un franc* de dommages-intérêts, pour le préjudice et les dérangements que ladite Société lui a causés.

Le Tribunal :

Attendu que l'action de la Société Archéologique repose sur la vente prétendue que la Société ancienne du Journal de Chartres aurait faite d'exemplaires en surnombre appartenant à la Société demanderesse ;

Mais qu'*en présence de la Société du Journal de Chartres*, il y a lieu d'examiner si ces griefs sont fondés et s'il a été causé un préjudice quelconque à la demanderesse ;

Attendu que deux ordres de faits successifs sont incriminés : 1° le tirage d'exemplaires en surnombre en l'année 1899 ; 2° et la vente d'autres exemplaires à la maison Grund et Maguet de Paris.

En ce qui concerne Edmond Garnier. — Attendu tout d'abord que Edmond Garnier ne s'est rendu acquéreur de l'Imprimerie Garnier que le 1er juillet 1903, et n'a participé aucunement à l'impression ou au tirage des exemplaires en litige ;

Que d'ailleurs ces exemplaires n'ont jamais été sa propriété, puisqu'ils ont été vendus, par l'ancienne société du Journal de Chartres, à la maison Grund et Maguet, et ne lui ont pas été cédés par cette Société, en même temps que tout ce qui était relatif à l'imprimerie ;

Que c'est donc à tort que l'on voudrait lui faire supporter la prétendue responsabilité des faits auxquels il est resté étranger ; qu'il y a lieu en conséquence, de débouter la Société Archéologique de sa demande, à l'égard d'Edmond Garnier.

En ce qui concerne Selleret, ès-qualités. — Attendu que Selleret, liquidateur de l'ancienne Société du Journal de Chartres est étranger lui-même aux faits signalés antérieurement à l'année 1899 ;

Qu'à cette époque, si des abus ont pu se produire ou si des difficultés ont pu s'élever entre la Société Archéologique et la société ancienne du Journal de Chartres, ces difficultés ont été réglées amiablement, par un arrangement intervenu à ladite époque, ainsi qu'il appert d'une délibération de la Société demanderesse, prise à la suite desdites difficultés, et que cet incident a donc été considéré comme clos entre les intéressés d'alors ; que la Société Archéologique est ainsi mal venue à revenir sur ledit incident, après l'arrangement intervenu ; qu'en effet il avait été convenu verbalement entre la Société demanderesse et l'Impri-

merie de la remise d'un exemplaire complet des publications sur beau papier et d'autres exemplaires existant en surnombre, sans qu'il ait été indiqué quelle quantité serait restituée ;

Qu'il apparaît que Popot, alors Directeur de l'Imprimerie, pour tenir les engagements pris, fit la remise d'un des exemplaires demandés, sans qu'à ce moment la Société Archéologique ait insisté pour avoir la remise d'autres exemplaires, qu'elle prétendait avoir été tirés en surnombre et ce jusqu'au jour de l'assignation et sans mise en demeure quelconque ; que d'ailleurs la conservation d'autres exemplaires ne serait pas suffisante pour déterminer la valeur d'un préjudice réel, puisque la preuve de la vente et du tirage d'ouvrages, en surnombre, n'a nullement été apportée par la Société demanderesse, et n'est qu'une simple hypothèse ;

Qu'il ressort de tout ce qui précède que la Société Archéologique doit être déboutée de ce chef de demande comme non justifié ni fondé.

En ce qui concerne la vente à la maison Grund et Maguet de Paris. — Attendu que la vente de la bibliothèque était la conséquence forcée de la liquidation de l'ancienne Société du Journal de Chartres, dont Selleret a été nommé liquidateur ;

Que cette bibliothèque n'ayant pas été cédée au nouvel imprimeur, M. Edmond Garnier l'un des défendeurs, le devoir du liquidateur était de réaliser tout l'actif de cette ancienne Société ;

Que c'est ainsi que le liquidateur Selleret a soldé la bibliothèque ou plutôt *un stock de près de quatre mille six cents volumes*, dont Grund et Maguet se sont rendus acquéreurs, pour la modique somme de *mille* francs, qui eût été la même sans les quelques volumes de la Société Archéologique ;

Qu'en effet, parmi ces volumes ou brochures se sont trouvés huit ou dix exemplaires seulement, soit édités par la Société Archéologique, soit tirés sur papier de luxe, sur l'ordre ou la demande de Merlet, qui était l'auteur lui-même de cinq ou six de ces ouvrages, qu'en opérant ainsi cette vente, le liquidateur s'est maintenu dans la limite de ses attributions, et n'a fait qu'user d'un droit qui ne peut lui être contesté ;

Qu'il a agi, non comme imprimeur, mais bien comme mandataire de l'ancienne Société ;

Que ladite vente a été plutôt faite dans le but de se débarrasser d'ouvrages et de brochures trop encombrantes que dans le but évident de nuire à la Société Archéologique;

Qu'au surplus Selleret pouvait très bien ignorer la présence de ces huit ou dix volumes parmi les quatre mille six cents soldés ;

Que le fait d'avoir vendu ces quelques volumes, englobés dans

d'autres, ne constitue pas nécessairement la concurrence déloyale reprochée ;

Qu'au surplus les plaidoiries et les renseignements fournis ont fait connaître que divers membres de la famille Garnier ont toujours fait partie de la Société Archéologique en même temps, et de tout temps ont été eux-mêmes Directeur de l'Imprimerie ou du Journal de Chartres, et ont très bien pu laisser dans la bibliothèque certains des exemplaires leur appartenant, soit qu'ils leur aient été attribués de droit comme membres souscripteurs, soit qu'ils leur aient été offerts par les auteurs, puisque ceux-ci en avaient le droit d'après les statuts ;

Que du reste avant l'année 1899, suivant l'article 22 des anciens statuts, l'auteur avait droit à plusieurs exemplaires, dont il pouvait disposer à son gré ;

Que l'auteur pouvait même encore faire publier ses ouvrages, bien qu'ils fussent devenus la possession de la Société ;

Que de plus suivant l'article 12 des nouveaux statuts, vingt exemplaires avec couvertures pouvaient être attribués à l'auteur qui, s'il n'avait pas le droit de les vendre, pouvait cependant en disposer à titre gracieux ;

Qu'ainsi à la suite de dons ou d'attributions, l'ancienne Société du Journal de Chartres ou ses directeurs, ont pu, ainsi qu'ils le prétendent, se trouver en possession d'ouvrages, qui ont pu séjourner dans leur bibliothèque, et se sont trouvés mis en vente lors de la liquidation de cette Société, sans que l'on puisse en faire grief au liquidateur ;

Qu'au surplus l'ancienne Société du Journal de Chartres n'a jamais été sommée avant l'assignation, ni même invitée en aucune façon, par la Société Archéologique, à effectuer la remise des soi-disants exemplaires tirés en surnombre antérieurement à l'année 1899.

Que, d'ailleurs, on ne saurait trop le répéter, que le fait d'avoir seulement vendu les huit ou dix volumes ou brochures englobés dans les quatre mille six cents autres, cédés à la maison Durand et Maguet, par le liquidateur de l'ancienne Société du Journal de Chartres, qui pouvait très bien ignorer leur présence, ne constitue pas nécessairement une concurrence effective et certaine, surtout si l'on considère que Selleret a agi comme liquidateur de cette Société, et non comme imprimeur :

Qu'il s'ensuit qu'aucune cause de préjudice n'étant ni établie ni prouvée, il n'y a pas lieu à allocation de dommages-intérêts ;

Qu'il y a lieu en conséquence de débouter la Société Archéologique de cet autre chef de demande.

Sur la demande subsidiaire de la Société Archéologique. — Attendu que la demande d'un arbitrage ne pourrait avoir d'utilité que si le tirage en surnombre était prouvé avoir existé ;

Que ce tirage d'exemplaires n'étant pas établi, tout au moins depuis l'année 1899, la demande subsidiaire de la Société Archéologique doit être également rejetée comme non fondée.

Sur la demande reconventionnelle de Edmond Garnier, en 1.000 francs à titre de dommages-intérêts. — Attendu que Edmond Garnier a été abusivement appelé en cause, comme il a été dit plus haut ;

Que s'il n'est pas prouvé qu'il lui ait été causé un préjudice pécuniaire, il n'en est cependant pas moins vrai que l'on a pu chercher à jeter un certain discrédit sur son nom et sur sa maison de commerce, en dehors des dérangements et des ennuis matériels qu'il a dû subir ;

Que le Tribunal, à l'aide des éléments d'appréciation dont il dispose, peut fixer équitablement à la somme de vingt-cinq francs les dommages-intérêts, qui lui sont dus en réparation du préjudice matériel et moral causé.

Sur la demande reconventionnelle de Selleret, ès-qualités, *en 1 franc* à titre de dommages-intérêts. — Attendu que la Société Archéologique a cru voir dans la vente d'exemplaires de la Société du Journal de Chartres, à la maison Grund et Maguet, des faits de concurrence déloyale à son égard, mais que sa bonne foi, étant données les circonstances de la cause, a été évidemment surprise ;

Qu'elle a surtout cherché à défendre ses propres intérêts qu'elle croyait lésés ;

Qu'elle a aussi pu penser un instant que l'ancienne Société du Journal de Chartres avait fait des tirages en surnombre ;

Qu'*il y a lieu*, en conséquence, *de ne pas accorder le franc* de dommages-intérêts réclamé par Selleret, ès-qualités.

Sur les frais. — *Attendu que les parties succombent respectivement*, dans chacune de leurs demandes et prétentions ;

Qu'il est équitable de faire supporter les frais à chacun suivant ses torts.

Par ces motifs,

Le Tribunal, jugeant en premier ressort, dit que c'est à tort qu'Edmond Garnier a été appelé à intervenir dans le débat, et que la Société demanderesse a voulu lui faire supporter la responsabilité des faits, auxquels il est demeuré complètement étranger, déclare, en conséquence, la Société Archéologique non

recevable et mal fondée, en sa demande à l'égard d'Edmond Garnier, l'un des défendeurs, — l'en déboute.

Et recevant Edmond Garnier reconventionnellement demandeur,

Condamne la Société Archéologique à lui payer la somme de vingt-cinq francs à titre de dommages-intérêts, pour réparation du préjudice matériel et moral qui lui a été causé par ladite Société, en le faisant intervenir dans la présente instance, dans laquelle il n'aurait jamais dû être appelé; dit que les faits survenus antérieurement à l'année 1899 doivent être considérés comme clos par les arrangements intervenus en ladite année 1899, entre les deux Sociétés demanderesse et défenderesse, et par la remise de l'exemplaire effectuée à cette époque à la Société Archéologique, par Popot, alors Directeur de l'Imprimerie ;

Dit que la vente de la bibliothèque ou d'un stock de volumes ou d'exemplaires de divers auteurs cédés par Selleret, liquidateur de l'ancienne Société du Journal de Chartres, à la maison Grund et Maguet, et parmi lesquels se sont trouvés englobés seulement huit ou dix exemplaires ou ouvrages de la Société Archéologique, sur les 4,600 volumes vendus, ne constitue pas les faits de concurrence déloyale dont se plaint la Société Archéologique à l'égard de l'ancienne Société du Journal de Chartres.

Déclare, conséquemment, la demande de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir non fondée, le tirage en surnombre n'ayant pas été établi depuis l'arrangement intervenu en l'année 1899, et la concurrence déloyale reprochée n'ayant pas été prouvée, — l'en déboute ;

Dit, par suite, qu'il n'y a pas lieu à renvoi devant arbitre ;

*Déclare la demande* reconventionnelle *de Selleret*, ès-qualités, en un franc de dommages-intérêts *non fondée;* — l'en déboute.

Et, vu les circonstances de la cause, fait masse des dépens liquidés à 28 fr.,55, coût de l'assignation, de la mise au rôle, appels de cause, placets, conclusions et correspondance, lesquels seront supportés, deux tiers par la Société Archéologique d'Eure-et-Loir et l'*autre tiers, par Selleret*, ès-qualités ;

Dit qu'il en sera de même des frais du présent jugement, et que les dépens concernant Edmond Garnier, et s'élevant à 4 francs, pour conclusions et correspondance, seront supportés par la Société Archéologique. »

Quant aux frais de mise à exécution, ils seront à la charge de celle des parties qui les occasionnera par son fait.

M. le Président demande à la Société, au nom du Bureau, s'il doit être exercé de nouvelles poursuites.

Après échange de vues, la discussion est remise à la prochaine séance, par 17 voix contre 13, le Bureau s'étant abstenu, ainsi que deux autres Membres.

M. le Président annonce que jeudi prochain, 13 octobre, M. Nouvel, professeur au Lycée, fera une conférence, avec projections, sur l'*Art romain*.

La séance est levée à quatre heures.

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

*Membres titulaires.*

MM. Durand (Félix); présenté par MM. Georges et Roger Durand.

Le Dr Imbert, médecin-major au 102e; par MM. Dauzat et Lehr.

Belle, sous-chef de division à la Préfecture; par MM. Denos et Roger Durand.

---

## SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1904

Président : M. Roger Durand. — Secrétaire : M. Georges Champagne.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents: MM. Roger Durand, Denisart, le chanoine Sainsot, le Dr Robin-Massé, l'abbé Langlois, A. Mayeux, Lorin et Georges Champagne, membres du Bureau; MM. Amblard, Aubouin, Badreau. Balandra, Bay, E. Benoist, Bonnard, Brosseron, Chassanne, Cintrat, Corby, l'abbé Crancée, Delaunay, Denos, Duchon, Duparc, Georges Durand, l'abbé François, Gabriel, Mme Gaudeffroy, MM. Goupillon, les abbés Guillon, Haye et Hermeline, le pasteur Lehr, l'abbé Lhomme, Lordereau, l'abbé Louis, de Marcy, Maugars, l'abbé Métais, Mouriot, Nouvel, Ouellard, Passard, Ch. Pétrot, Robinet, Rousseau-Renvoizé, Saint-Pierre, Selleret.

Excusés : MM. Dauzat et Mauger.

M. G. Champagne donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 juillet, et M. A. Mayeux de celui de la séance du 6 octobre.

Ces procès-verbaux sont adoptés, sans observation.

Admission d'un membre nouveau.

M. le Président donne communication :

1° D'une lettre de M. Jacques Régnier, sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, annonçant l'envoi, pour notre Musée, d'un ancien cachet de la commune de Beaumont-le-Chartif.

Au nom de la Société, M. Roger Durand adresse de vifs remerciements à M. J. Régnier, pour son offre gracieuse, qui a d'autant plus d'intérêt que cette commune n'existe plus sous ce nom depuis soixante-dix ans ;

2° De la circulaire du Comité départemental d'Eure-et-Loir, relative à l'Exposition internationale de Liége en 1905 ;

3° De la liste suivante des objets entrés au Musée depuis la dernière séance :

N° 1158. — Sceau, en cuivre, de la mairie de Beaumont-le-Chartif (actuellement Beaumont-les-Autels, depuis le 6 février 1835). (Don de M. Jacques Régnier.)

Il y a lieu d'ajouter les objets qui ont été exposés à l'Exposition universelle de 1900, dans les musées centenaux, série rétrospective, groupe XVI (groupe de la Charité) classe 112, et qui, donnés à la Société par M. l'abbé Langlois, n'avaient pas été catalogués. Ce sont divers chaperons de la confrérie de la charité de Manou :

N° 1159. — Chaperon velours noir. Sur un côté se trouve en broderie saint Sébastien ; sur l'autre, la Sainte Vierge.

1160. — Chaperon de velours bleu } avec saint Sébastien en
1161. — Chaperon de velours noir } peinture.

Treize autres chaperons, en drap rouge, sur lesquels sont brodés :

1162. — Confrérie de la charité de Manou, érigée par M. Besnard, en 1841. — Chaperon du doyen.

1163. — Confrérie de la charité de Manou, aumônier 1841.

1164. — Confrérie de la charité de Manou, trésorier 1841.
1165. » censeur 1841.
1166. » porte-bannière 1841.
1167. » porte-croix 1841.
1168. » 1er porte-torche 1841.
1169. » 2e porte-torche 1841.
1170. » 3e porte-torche 1841.
1171. » 1er chandelier 1841.
1172. » 2e chandelier 1841.
1173. — Clerc de la charité de Manou, 1849. — En double.

Conformément à la décision prise à la séance précédente, M. le Président, qui déclare tout d'abord qu'il n'est pas d'avis de poursuivre plus loin le procès intenté à l'imprimerie de la Société, à cause des frais et des lenteurs qui pourraient en résulter, demande à l'assemblée s'il y a lieu de faire appel du jugement du Tribunal de Commerce.

Il est répondu négativement, à l'unanimité. L'affaire est classée.

M. Roger Durand donne lecture de l'intéressant compte rendu de M. Auscher, président de la Société des sciences morales de Versailles :

## EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE A VERSAILLES

Ces jours derniers, la Société Archéologique d'Eure-et-Loir a fait à Versailles une excursion à laquelle ont pris part de nombreux sociétaires.

A leur arrivée, à Versailles, les membres de la Société, sous la direction de MM. Roger Durand, l'abbé Langlois et G. Champagne, ont été reçus par MM. Gatin et Terrade, au nom de l'Association artistique de Versailles, par M. Coüard, archiviste départemental, par MM. Auscher et Allaire au nom de la Société des sciences morales des lettres et des arts, par M. Louvard, président de la flottille du canal, et par M. Couturier, président de la Société des fêtes versaillaises. Plusieurs membres de la Société des sciences morales, notamment MM. Mareuse, le Dr Duhaut et Lépine, s'étaient joints au bureau de la Société des sciences morales pour l'aider à recevoir la Société chartraine.

Après quelques paroles de bienvenue et les présentations, les membres de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, au nombre de quatre-vingts, se sont installés dans deux trams électriques qui les ont déposés au centre de Versailles.

En route, rue des Chantiers, on fait remarquer, apposée sur un mur, une plaque de marbre noir, destinée à marquer l'emplacement de l'*Assemblée Nationale* de 1789.

Avenue de Paris, M. Coüard fait admirer la merveilleuse perspective qui se déroule en cet endroit. Le château, les écuries, la mairie, la préfecture, les tribunaux forment un ensemble remarquable.

Les membres de la Société pénètrent ensuite aux *Archives de Seine-et-Oise*, guidés par M. Coüard, archiviste du département, qui, avant de les introduire dans le dépôt, leur donne des explications sur la construction de la préfecture. Ce nouveau bâtiment a été édifié sur l'emplacement du chenil, de 1863 à 1866, par l'architecte Amédée Manuel. L'inauguration en a été faite le 19 juin 1867 par le préfet, M. Boselli.

Les archives départementales occupent un bâtiment, spécialement disposé pour les recevoir, et qui est situé en face du palais de justice, lequel était autrefois le pavillon de la Vénerie ou l'hôtel du grand veneur. Le rez-de-chaussée et le premier étage de cet édifice renferment les archives administratives, c'est-à-dire les documents et collections de dates postérieures à l'an VIII. Au centre du premier étage se trouve une Bibliothèque, dans laquelle ont été réunis un certain nombre de livres, plans, albums de grande valeur. Six vitrines contiennent une série de documents originaux, constituant une sorte de petit Musée qui permet de suivre l'histoire de l'écriture en France, de la fin du xie siècle — le plus ancien document exposé étant daté de 1069 (diplôme de Philippe Ier) — jusqu'à la fin du xviiie. L'attention des visiteurs se porte sur ces documents, parmi lesquels figurent des actes émanant de Blanche de Castille et de saint Louis, des notes autographes de Louis XIV, de Mme de Maintenon, de Lcuis XVI, de Bonaparte, etc.

Le second étage est réservé aux Archives historiques, c'est-à-dire aux papiers de l'ancien régime et à ceux de la période révolutionnaire.

M. l'archiviste fait parcourir aux visiteurs les différentes salles du dépôt, en accompagnant cette promenade, forcément rapide, des explications qui sont de nature à la rendre profitable.

A l'entrée des Archives, une salle de travail est mise à la disposition des personnes qui ont à faire des recherches, soit au point de vue historique, soit au point de vue administratif, dans

ce vaste dépôt, qui paraît fort bien agencé, et qui comprend un rayonnage d'environ 10 kilomètres.

A la sortie des Archives, on remonte en tramway, et suivant l'avenue Thiers et la rue de l'Orangerie, on arrive devant la *Cathédrale* que l'on parcourt en tous sens.

MM. Coüard et Gatin donnent quelques explications sur ce monument construit sous le règne de Louis XV (1743-1754), par Jacques Hardouin Mansart de Sagonne, petit-fils du grand Mansart. On admire la nef longue et bien éclairée, la disposition du grand orgue au-dessus du portail principal, quelques tableaux religieux, dont une Prédication de saint Jean, par Boucher.

En quittant la cathédrale, on se rend à pied au *Jeu de Paume*.

Le Jeu de Paume est actuellement une dépendance du palais de Versailles, et MM. de Nolhac et Pératé en sont les Conservateurs. M. Coüard donne des indications historiques sur l'événement mémorable, qui s'est déroulé en cet endroit, le 20 juin 1789: les députés de la Constituante, chassés de leur lieu habituel de séances, y prêtèrent serment de ne se séparer qu'après avoir donné une Constitution à la France, et ils tinrent parole. La disposition du Jeu de Paume, tel qu'il était jadis, le tableau de Luc-Olivier Merson qui reconstitue la scène historique, le musée iconographique, intéressent vivement les visiteurs, mais le temps presse, et il faut aller visiter la *Bibliothèque Municipale*.

M. Taphanel est le Bibliothécaire le plus aimable, le plus érudit, il accueille fort gracieusement les hôtes de Versailles, et leur fait visiter le beau monument et les belles collections dont il est le Conservateur.

La Bibliothèque a été construite du temps de Louis XV. C'était le ministère des affaires étrangères et de la marine ; toutes les salles du rez-de-chaussée étaient disposées pour recevoir les papiers d'État ; aujourd'hui les dossiers sont remplacés par des volumes. Les décorations intérieures, le dessus de la porte de Van Blarenberghe sont l'objet de l'admiration unanime, et c'est un véritable plaisir que de visiter, au premier étage, une série de vitrines contenant des reliures splendides, aux armes de Louis XIV, du régent, de Marie-Antoinette, de la Dubarry ; on trouve, dans de petites salles, de belles bibliothèques à boiseries somptueuses du temps de Louis XVI. Elles ont sans doute contenu jadis les livres de la reine, dont une grande partie fait partie maintenant de la bibliothèque de Versailles. Puis on monte au *Musée Municipal*, où les salles destinées à l'œuvre de Houdon, à l'histoire de Marat et de Charlotte Corday, aux portraits de la Dubarry sont l'objet d'une visite attentive.

Après avoir remercié M. Taphanel de son accueil, les membres de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir traversent la rue Gambetta et pénètrent dans la *Salle du Congrès* construite en 1874, en trois mois, dans l'annexe-sud du château pour recevoir la Chambre des députés. On voit les places occupées par Gambetta, Thiers, Carnot, Faure, Loubet, lors des Congrès. On admire un tableau qui représente la réunion des États généraux, et deux belles tapisseries qui dominent le bureau, puis on se dirige vers l'hôtel de la Chasse, où le déjeuner doit être pris.

Au dessert, M. Roger Durand porte la santé des Versaillais. M. le président Paisant, vice-président de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, qui avait rejoint la Société de Chartres, au moment de se mettre à table, répond au nom des sociétés versaillaises. Il y a tant de dames et de demoiselles présentes qu'on ne saurait désespérer de l'avenir de l'archéologie. M. Paisant porte donc la santé des dames qui font partie de la caravane.

Dans l'après-midi, l'on se rend près de la statue de Louis XIV ; de là un coup d'œil d'ensemble permet de voir la place d'Armes, les écuries et les trois grandes et belles avenues de Paris, de Saint-Cloud et de Sceaux ; on domine toute la cour du *Château*, la cour de marbre.

M. Pératé, en l'absence de M. de Nolhac présente ses souhaits de bienvenue aux visiteurs, et passant près de l'escalier de la Reine, leur fait visiter les salles du rez-de-chaussée nouvellement organisées.

Les œuvres des maîtres portraitistes du XVIIIe siècle font l'objet de l'admiration générale, et chacun approuve la classification historique adoptée par M. de Nolhac ; voici les Nattier, qui caractérisent la fin de l'époque Louis XV, les Viger-Lebrun qui dépeignent la reine Marie-Antoinette ; il ne viendrait pas à notre idée de dépeindre le château de Versailles, et de faire ici le catalogue de tous ses trésors, de ses boiseries uniques, de ses peintures somptueuses.

Nous renvoyons nos lecteurs au livre de M. Pératé sur Versailles.

On parcourt successivement les appartements de la reine, les appartements du roi Louis XIV, ceux de Louis XV, ceux de la reine Marie-Antoinette ; pour la circonstance, le logement de la Dubarry, au deuxième étage, est parcouru sous la direction de M. Pératé, qui émaille ses discours de souvenirs intéressants et d'anecdotes charmantes.

Des fenêtres de la Galerie des Glaces, de celles de la chambre du roi Louis XIV, se déroulent de lointains panoramas, sur la

ville et sur le parc, qui évoquent toute la splendeur de la grandeur royale au XVII^e^ siècle ; enfin, c'est la chapelle, merveilleuse dans sa blancheur de pierre, dans sa limpidité de vitraux, qui réunit un concert d'admirations.

Mais il faut se hâter car le programme est chargé.

On parcourt les jardins, les pièces d'eau ; près de l'orangerie on admire les cent marches, encadrement prodigieux d'un monument unique ; un coup d'œil, en passant, aux marches de marbre rose, et l'on descend par le tapis vert jusque vers le grand canal.

Puissante est la flotte de M. Louvard, et certes les Japonais, marins hardis et astucieux, hésiteraient à l'attaquer ; elle n'a pourtant pas assez d'unités pour conduire au Trianon, tous les membres de la Société d'Eure-et-Loir, tant leur nombre est grand. Aussi pendant que les bateaux à rames, ou à locomotion mécanique, évoluent sur les flots agités, un certain nombre de membres de la Société traversent-ils le parc dont ils admirent les avenues, diaprées des riches couleurs d'un automne précoce. Au bas des escaliers du Trianon, attend M. Humberdot, conservateur du Trianon.

C'est d'abord le grand Trianon et son prolongement, le Trianon sous bois qui sont parcourus ; aux souvenirs historiques des séjours de Louis XIV, de Napoléon I^er^, de Louis-Philippe se joignent ceux de la préparation du Trianon, en vue d'un voyage de la reine Victoria d'Angleterre et ceux du procès Bazaine. M. Humberdot décrit les appartements, signale les tableaux ou portraits remarquables, les objets curieux.

A la chapelle, on remarque un confessionnal, unique en son genre, et un merveilleux vitrail de Sèvres, puis on se dirige, à travers les jardins, jusqu'au belvédère. On admire en route le Plafond, le Buffet, pièces d'eau aux somptueux décors de marbres, de cuivres ou d'étain, puis on arrive au si curieux théâtre de Marie-Antoinette, où M. Humberdot expose la disposition des acteurs, des musiciens, des auditeurs. On passe quelques minutes au pavillon français ou de la Restauration, monument caractéristique de la fin du règne de Louis XV, et l'on visite le petit Trianon.

Le palais, construit pour M^me^ Dubarry, et donné à la reine Marie-Antoinette par Louis XVI, est trop connu pour que nous en donnions la description. Disons seulement que par cette journée d'automne, au milieu des grands arbres qui l'entourent, il se dégageait de cette demeure un charme triste et presque lugubre. Vite on traverse le Hameau. Voici le moulin, la maison de la reine, le presbytère ; quel magnifique ensemble et combien

pittoresque; mais l'heure presse. On se rend en toute hâte vers le musée des voitures, où l'on aperçoit à peine, car le soleil va se coucher, les carosses de Napoléon III et les traîneaux de Louis XV.

La visite est terminée. Des remerciements sont adressés à M. Humberdot, puis le moment de la séparation est venue; les Versaillais remercient les Chartrains d'être venus visiter leurs monuments, et s'engagent à aller bientôt voir les merveilles de la cathédrale de Chartres. Puis des tramways reconduisent jusqu'à la gare des Chantiers.

Certes la journée a été bien remplie. Il est à souhaiter que chacun des membres de la Société d'archéologie d'Eure-et-Loir, profitant de ce que la voie lui est ouverte, vienne revoir souvent les trésors d'art accumulés à Versailles. Les Chartrains sont sûrs d'être toujours bien reçus par leurs voisins et amis. »

M. le Bibliothécaire fait la communication suivante :

« Parmi les *périodiques* reçus en octobre, plusieurs méritent d'être notés au passage.

L'*Association artistique et littéraire de Versailles* vient de nous offrir une partie de ses publications. Ceux d'entre nous qui ont eu la bonne fortune de faire partie de l'excursion du 17 octobre, seront heureux certainement de pouvoir relire les pages consacrées aux merveilles du XVIIe et du XVIIIe siècle, par nos distingués cicerones; une illustration soignée éclaire le texte à chaque page. On y trouve particulièrement les travaux de M. de Nolhac, *Le Musée de Versailles* (nº 5); — de M. Coüard, *La flottille du canal sous Louis XIV* (nº 6), *Le premier [illegible] de Versailles* (nº 50), des articles relatifs à deux paroisses et villages [de l'ancien diocèse de Chartres] aujourd'hui disparus: *Choisy-aux-bœufs* (nº 99), *Trianon* (nº 100); — de M. E.-S. Auscher, l'historien des Trianons, *Les Attiques et les sous-sols du petit Trianon* (nº 99), *Les chapelles de Trianon* (nº 101), *Les sculpteurs et les peintres de Mme Dubarry* (nos 66 et 67), *L'Orangerie du château* (nº 88), *La sacristie de la chapelle du château* (nº 87); — de M. A. Bertrand, *Versailles, [illegible]* [pendant la Révolution] (nº 2); — de M. J. Maillard, *La flottille moderne* (nº 13); puis des numéros spéciaux édités à l'occasion de diverses solennités: *Visite des souverains russes* (1896), centenaire de *Hoche* (1897) et surtout *La fête donnée à Trianon* (1901).

De M. Georges Seure, du Lycée de Chartres, nous vient une étude sur *Un char thraco-macédonien*; notre compatriote qui,

déjà en 1901, avait publié une notice remarquée sur un bige thrace de combat, décrit cette fois un quadrige macédonien de luxe ; il y a deux parties dans son travail : un inventaire et une reconstitution de cette pièce qui fait partie de la collection de M. Peytel, de Paris ; l'illustration est largement comprise : 36 fig. et 1 planche hors texte (*B. de la correspondance hellénique* [Ecole d'Athènes] 1904, in-8°, pp. 210-237) ;

De M. le baron Du Roure de Paulin, la *Généalogie de la famille de La Perrière*, qui habita Mainvilliers et Chartres (*Revue Héraldique*, 1901, août et sept.) ;

De M. S. Cauët, une notice sur *Les Confréries de Charité en Normandie*, d'autant plus intéressante pour nous que notre Musée possède une intéressante série de chaperons de la Charité de Manou (*S. l. de l'Eure*, 1903, pp. 96-131, 3 pl.) ;

Des notes sur les *Musées de Chartres*, Châteaudun et Anet (*L'Homme préhistorique*, 1er octobre, 1904, n° 10, pp. 334-335) ;

La publication de l'acte de baptême de *Collin d'Harleville*, né à Maintenon (*L'Amateur d'autographes*, 15 mars 1904, p. 264) ;

L'indication de fouilles entreprises par M. René Merlet en 1904, dans la cathédrale de Chartres, et de leur résultat qui fut le dégagement de l'escalier du caveau de S. Lubin (*Revue de l'Art chrétien*, 5e l., 1904 ; XV, 431) ;

Un complément périodique de la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes* (avant 1885, inachevée) ; ce recueil, mis au jour par MM. R. de Lasteyrie et Vidier, porte sur les années *1901-1902* ; s'il est continué, il sera une source d'informations absolument précieuse, car il contient le titre de tous les travaux, et des tables d'auteurs et de matières ;

Parmi les *ouvrages* entrés à la Bibliothèque pendant la même période, il faut signaler les dons suivants :

De M. L.-A. Gatin, le compte rendu officiel des *Fêtes du Centenaire de 1789*, publié par lui en collaboration avec M. Dubief, — *Une heure sur le Canal*, — *Notice sur la salle du Jeu de Paume, par Ch. Vatel* ;

De M. Charles Pitou, *Un folk-lore normand :* Au temps jadis, par Léon Boutry ;

De M. Gustave Daupeley, qui emploie son intelligente activité

à la réorganisation de la Bibliothèque municipale de Nogent-le-Rotrou, un sommaire des principes suivis par lui dans la rédaction du Catalogue (1902-1903) : *Instruction pour la conservation..* ; ce travail est accompagné d'une liste de 60 ouvrages disparus depuis 1878 ;

De notre confrère, M. E. *Nouvel*, professeur au Lycée de Chartres, un *Manuel d'histoire de l'Europe ; Temps modernes*, 1498-1789 (classes de Quatrième A et B, programme 1902), publié en collaboration avec M. J. Bouniol ; les auteurs ont voulu éviter la concision des sommaires, en même temps que le fatras des lectures ; leur but a été de donner au maître un auxiliaire dans cet enseignement oral « dont la vivante liberté a tant de prise sur les élèves », aussi n'ont-ils point hésité à formuler des idées générales, et à indiquer les causes et les conséquences des faits ; quelques cartes et une centaine d'illustrations, très bien choisies, empruntées à l'histoire de l'art et de la civilisation, complètent le texte, qui est d'une limpidité absolue ; ils atteignent presque la perfection de la forme ; — quant au fond, si divers, leur ambition n'a été évidemment que de présenter, en ces pages rapides, un des aspects des questions ; on ne peut pas tout dire ; il faut bien, quelque ennui que l'on en éprouve, se placer à un point de vue quelconque pour regarder l'histoire, et il est clair que le leur, lorsqu'ils écrivent : « Les théories des savants devancèrent et préparèrent les grandes découvertes (p. 5) », ou bien : La théologie fut jusqu'au XIII[e] siècle « la science unique » (p. 18), diffère sensiblement des opinions émises, cette année même, par M. Ch.-V. Langlois, dans son *Manuel de Bibliographie historique* ; il n'y a pas lieu de leur faire un grief de ceci, bien au contraire ;

De M. Albert Chamberland, professeur au Lycée de Reims, ancien secrétaire de notre Société, deux études relatives au XVI[e] siècle : *Un plan de restauration financière en 1596*, et *Le conflit de 1597 entre Henri IV et le Parlement de Paris* ; ces travaux qui jettent un jour très particulier sur le parlementarisme et la crise économique en France, ont été composés en grande partie d'après des documents inédits ; leur valeur spéciale a été remarquée par les auteurs de l'*Histoire de France*, qui paraît en ce moment sous la direction de M. Lavisse ;

De M. Alfred Besnard, six *clichés* photographiques (négatifs), reproduisant les fragments du *Jubé de S. Père de Chartres*, conservés à Saint-Denis ;

A cette liste déjà longue, je suis heureux d'ajouter moi-même un manuscrit, qui est une épave de *Port-Royal;* c'est un *Directoire* de religieuse. Il est tout à fait vraisemblable que le ms. 1202, qui nous a été donné, le 10 juin 1858, par M. Collier-Bordier (*Lettres à l'ambassadeur de Suède*), et celui-ci, faisaient partie primitivement de la Bibliothèque d'Arnauld de Pomponne, acquise par le marquis de Paulmy et conservée depuis à l'Arsenal. J'ai reçu ce document de M. Rousseau-Renvoizé, qui l'avait acquis de M. Roullier, après décès; il contient des détails inédits, qui sont utiles, pour l'histoire de la piété au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. »

M. A. Mayeux, continue par « l'art chrétien en Gaule (période mérovingienne) », son étude sur l'esthétique religieuse.

Comme aux précédentes séances, notre érudit confrère obtient le plus légitime succès.

M. le D^r^ Robin-Massé annonce qu'en démolissant le portail de l'église de Francourville, on a trouvé une pierre, sur laquelle des armoiries étaient sculptées. — Deux poutres, également sculptées, auraient été mises en réserve par M. Mouton, architecte.

Avant de lever la séance, M. le Président rappelle qu'il y aura, le soir, à huit heures et demie, une conférence, avec projections, par M. Louis Bonnard, sur l'*Évolution de la sculpture française au Moyen Age*.

La séance est levée à quatre heures.

---

## NOUVEAU MEMBRE ADMIS

*Membre titulaire.*

M. BÉTRON (Emile), secrétaire de la mairie de Nogent-le-Roi, présenté par MM. Georges Delacroix et Denos.

---

## Ouvrages reçus en septembre-octobre 1904

2372. — *Boutry* (Léon). — Au temps jadis : *choses normandes*. Paris, Barbré ; 1903 ; in-8°, 306 p. (*Don Ch. Pitou*.)

2374. — *Chamberland* (Albert). — Le conflit de 1597 entre *Henri IV et le Parlement de Paris*. Paris, Champion. Reims, Michaud ; 1904 ; in-8°, 61 p. (*Don A. Chamberland*.)

2376. — *Chamberland* (Albert). — *Un plan de restauration financière* en 1596, attribué à Pierre Forget de Fresne ; analyse détaillée. Paris, Champion ; 1904 ; in-8°, 19 p. (*Don A. Chamberland.*)

2379. — *Dalsème* (A.-J.). — Paris pendant le siège et les soixante-cinq jours de *la Commune*. Paris, librairie du *Petit Journal* ; in-18, 416 p. (*Don Ch. Pitou.*)

2375. — *Daupeley* (G.). — Instructions pour la conservation de la Bibliothèque municipale de Nogent-le-Rotrou. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur ; 1904, in-8°, 16 p. (*Don G. Daupeley.*)

373. — *Gatin* (L.-A.) et *Dubief* (Eugène). — Ville de Versailles : Fêtes du centenaire de 1789 ; simples récits. Versailles, imp. Cerf ; 1891 ; in-4°, 164 p. (*Don L.-A. Gatin.*)

3593. — *Jean* (Armand). — *Les évêques* et les archevêques de France, *depuis 1682 jusqu'à 1801*. Paris, Picard ; 1891 ; in-8°, xxv-515 p. (*Don M. Langlois.*)

2382. — *Langlois* (Ch.-V.) et *Stein* (H.). — *Les Archives de l'Histoire de France*. Paris, Picard ; 1893 ; in-8°, xvii-1000 p. (*Acquisition.*)

1366. — *Longnon* (Auguste). — Recueil des historiens de la France : *Pouillés de la province de Sens*. Paris, imp. Nationale ; 1904 ; in-4°, lxxxv-790 p. (*Acquisition.*)

2383. — *Molinier* (A.). — *Les Sources de l'Histoire de France* : I. Epoque primitive (Mérovingiens et Carlovingiens) ; II. Epoque féodale, les Capétiens jusqu'en 1180 ; III. Les Capétiens (1180-1328) ; IV. Les Valois (1328-1461). Paris, A. Picard et fils ; 1902-1904 ; 4 in-8°, 1902-1904. (*Acquisition.*)

2380. — *Nouvel* (E.) et *Bouniol* (J.). — *Les temps modernes*, 1498-1789. Paris, Ch. Delagrave ; 1904, in-18, 306 p. (*Don E. Nouvel.*)

3595. — *Seure* (Georges). — *Un char thrace macédonien*. Paris, Fontemoing ; 1904 ; in-8°. Extr. du Bull. de corresp. Hellénique, t. XXVIII, pp. 210-237, pl. xi. (*Don G. Seure.*)

2378. — *Une journée à Versailles* ; guide illustré du Château, du Musée, du Parc et des Trianons (60 gravures et plans). Versailles, L. Bernard ; 1904 ; p. in-8°, 125 p. (*Acquisition.*)

3594. — *Vatel* (Charles). — Notice historique sur la *Salle du Jeu de Paume de Versailles*, depuis sa fondation jusqu'à nos jours ; suivie de la liste complète et inédite des signataires du serment. Versailles, L. Bernard ; 1883 ; in-8°, 120 p. (*Don L.-A. Gatin.*)

---

## SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1904

Président : M. Roger DURAND. — M. Georges CHAMPAGNE, Secrétaire.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Membres présents : MM. Roger Durand, Dauzat, le Dr Robin-Massé, l'abbé Langlois, A. Mayeux, le comte d'Armancourt et Georges Champagne, membres du Bureau.

MM. Alexandre, Amblard, Auboin, Baillon, E. Benoist, Besnard, Brosseron, Corby, Denos, Duparc, Gabriel, Goupillon, les abbés Guillon et Hermeline, Hoyau, le pasteur Lehr, l'abbé Lhomme, de Marcy, Mauger, Passard, Pétrot-Lemarié, Prudhomme.

Excusés : MM. le chanoine Sainsot, Lorin, Fouju, Guérineau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de deux membres nouveaux.

M. le Président donne communication :

1° De la lettre de remerciements de M. Triboulet, Président de l'Association Artistique et Littéraire de Versailles, pour des publications envoyées en échange de celles que cette société nous avait offert.

2° D'une circulaire de la Société Dunkerquoise relative à la

publication : *Les cahiers de la Flandre Maritime en 1789*, par MM. A. de Saint-Léger et Ph. Sagnac, 2 volumes in-8°, avec offre de souscription à 15 francs. — Écarté.

M. Roger Durand signale les dons suivants :

De M. Baillon, instituteur à Luisant, deux pièces en parchemin : 1° un brevet de cornette en la Cie de Catigny, dans le régiment de cavalerie de Bellegarde pour le sieur Dastoin, et 2° des Lettres de ratification, pour des terres à Auneau.

De Madame veuve Boutet, née Garnoud, une veste et deux gilets d'un postillon, très bien conservés, provenant de la poste aux chevaux de La Bourdinière.

De M. Maurice Goupillon : 20 pièces et médailles en cuivre.

Au nom de la Société, M. Roger Durand adresse des remerciements aux généreux donateurs.

M. d'Armancourt dit que, depuis la dernière séance, il est de plus entré au Musée 80 pièces ou médailles en cuivre, achetées par la Société.

Parmi les ouvrages reçus en novembre, M. le Bibliothécaire, appelle l'attention des Sociétaires sur *Le Costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux du moyen âge*, par M. G. Demay, (publication de la Société des Antiquaires de France) ; l'auteur s'est proposé de faire entrer dans le domaine de l'archéologie, au moyen de monuments figurés à date certaine, de nouveaux éléments de critique ; il résulte de ses différents travaux que, des points de comparaison déterminés permettent d'attribuer, par exemple le bas-relief de Mervilliers à la fin du douzième siècle.

M. Roger Durand, à l'aide de ses précieuses notes sur les familles chartraines, nous fait ensuite la nomenclature des anciens propriétaires de l'hôtel de la Société (*Hôtel des Trois Pigeons*) et de leurs familles; cette liste de noms, dont quelques-uns appartiennent à des familles connues, intéresse vivement l'auditoire.

M. l'abbé Langlois donne lecture d'un article de M. l'abbé Clerval, qui doit paraître dans le prochain numéro de la

*Voix de Notre-Dame de Chartres,* sous ce titre. « *Une sépulture de Chanoine dans la salle capitulaire.* »

Cette sépulture, qui doit être celle de *Pierre Guète le jeune,* décédé en 1400, et ce, d'après son testament daté du 26 juillet 1399, a été découverte en faisant les fouilles préparatoires pour la construction du futur caveau des Evêques de Chartres.

M. A. Mayeux, au nom de l'Association pour la « Conservation des monuments sur le territoire français », dit que M. de Beaudot a fait part aux Antiquaires de France, de ses inquiétudes sur la conservation des églises par suite de la future loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, car jusqu'ici les travaux de restauration ou de reconstruction, qui devaient être payés 1/3 par l'Etat, 1/3 par la commune et 1/3 par la fabrique, l'étaient réellement par l'Etat seul, les communes et les fabriques n'ayant généralement pas les ressources nécessaires ; mais, dans la suite, l'Etat refusera son concours. Alors, ne faudrait-il pas étudier dès maintenant, dit-il, un moyen de conserver ces précieux monuments de l'art français ? C'est une question à méditer.

M. le Président avertit les Sociétaires que M. Albert Mayeux fera ce soir une Conférence, avec projections, sur *Les clochers des Cathédrales de France.*

La séance est levée à quatre heures.

---

## NOUVEAUX MEMBRES ADMIS

MM. Roger (Jules), Econome de l'Hospice Saint-Brice, rue Saint-Martin-au-Val, 1, à Chartres ; présenté par MM. Georges Delacroix et G. Denos.

André (Alfred), instituteur, actuellement en congé, à Auneau ; par MM. Armand Mouton et G. Denos.

## Ouvrages reçus en novembre-décembre 1904

771. — *Baillet* (J.) et *La Martinière* (J. de). — *Tables* générales des Bulletins et Mémoires de la *Soc.* hist et arch. *de la Charente, 1845-1900* ; avec un avant-propos, par

M. J. Baillet, Angoulême, E. Constantin ; 1904 ; in-8°, 365 p. (*Échange.*)

2388. — *Bonnard* (Louis). — *Des contrats à la grosse en droit romain et en droit français*, thèse. Chartres, imp. Garnier ; 1884 ; in-8°, XVII-294 p. (*L. Bonnard.*)

1367. — *Bruyère* (Paul). — Histoire du *2e régiment de dragons*, 1635-1885. Chartres, imp. Garnier ; 1885 ; in-8°, 224 p. avec 18 pl. d'uniformes, étendards et de nombreux dessins dans le texte, par E. Penon et L. Gaudibert. (*Acquisition.*)

2385. — *D**** — *Pouillé* du diocèse *de Chartres*, ou recueil des abbayes, chapelles, chapitres, collèges, commanderies, communautez religieuses, couvents, cures, doyennez et prieurez de l'évêché de Chartres. Chartres, N. Doublet ; *1738* ; in-8°, 112 p. (*Acquisition.*)

874. — *Demay* (G.). *Le costume* de guerre et d'apparat, *d'après les sceaux* du moyen âge. Paris, J.-B. Dumoulin ; 1875 ; in-8°, 56 p. (*Echange.*)

767. — *Dupray de la Mahérie* (L.). — *Table* des matières contenues dans le Bull. de la *Soc.* hist. et arch. *de l'Orne*. T. I à XXII (*1882-1903*). Alençon, imp. alençonnaise ; 1904 ; in-8°, 78 p. (*Echange.*)

111. — *Guérard.* — *Cartulaire* de l'abbaye *de Saint-Père* de Chartres. Paris, imp. Crapelet ; 1840-1841 ; 2 in-4°, CCCLXX-254 et pp. 258-848. (*Acquisition.*)

3599. — *Langlois* (abbé M.). — *Bustes de Sceaux*, notes sur la démolition du jubé de Saint-Père de Chartres. Paris, Plon-Nourrit et Cie; 1904 ; in-8°, 8 p. (*Don M. Langlois.*)

1369. — L'*Autographe*, 1864-1865 ; *L'Autographe au Salon* de 1864 et 1865, et dans les ateliers, 82 croquis originaux ; in-4° oblong, 103 p. ; 1864-1865, in-4° oblong, 108 p. (*Don d'Armancourt.*)

2386. — Les *coustumes* du duché et bailliage *de Chartres*, pays chartrain, Perche-Gouet, baronnies et chastellenies d'Alluye, Brou, Montmirail, Authon et La Bazoche-Gouët, estans audict Perche-Gouët, dictes les cinq Baronnies. Paris, F. Huby ; *1604* ; in-4°, 128 p. (*Acquisition.*)

977. — *Les sources de l'histoire de Seine-et-Oise.* — Rapports lus à la conférence des Sociétés savantes du département en 1902 : — *Archives*, par M. Coüard. — *Cartulaires*, par M. Depoin. — *Épigraphie*, par M. Dutilleux. — *Cartographie*, par M. Mareuse. — *Monographies communales*,

par M. Fromageot. Versailles, imp. Aubert, 1903, in-8°, 67 p. (*Echange.*)

1292. — *Pied* (Ed.). — *Table* des 40 premières années, *1859 à 1898*, de la *Soc*. arch. *de Nantes*. Nantes, Bureaux de la Soc.; 1900; in-8°, 92 p. (*Echange.*)

3597. — *Vassal* (C. de). — *Généalogies* des principales familles *de l'Orléanais*, table analytique des manuscrits d'Hubert. Orléans, H. Herluison; 1862; in-8°, 452 p. (*Acquisition.*)

2299. — *Veuclin*. — Le *pain de Pâques* ou de charité, dans le bailliage de Caen, à la fin du XVIIIe siècle. Revue *La Normandie*, n° 6, juin 1904, pp. 165-173. (*Don E. Veuclin.*)

## Manuscrits entrés en 1904.

**5018.** II. « Les Congrégations Chartraines de femmes à l'époque de la Révolution; *Les Filles-Dieu* (suite et fin), par M. l'abbé **J. Guillon** (1904) ».

XXe siècle. Papier. 5 feuillets. 310 sur 205 millim. Broché. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.).

**5019.** *Recueil Cottereau*, (voir *Pr.-v.*, *XI*, 410-412).

fos 1-5, fragments de *recettes du chapitre* de N.-D. de Chartres, 1523-1524; « recepta maiorie de campis............ de moriers..., de sancto xrophoro..., de conia......, de moncello leugarum.... ............................ ; ...bellangier qui emit... »

fos 6-15, fragments de *livres de chœur*, XVe-XVIe s.

fo 16, 2e fragment (transposé et retourné) du *rouleau mortuaire* de Gui Ier, abbé de Saint-Père, XIIIe s.; « [requie]scant in pace. Amen... Titulus fratrum minorum Sencerracensium............ ...— ; Titulus fratrum minorum Vindocinum commorancium... ...per miser[icordiam] ».

fo 17, 1er fragment (transposé) du rouleau mortuaire de Gui Ier, abbé de Saint-Père, XIIIe s.; «[Oravi]mus pro vestris.... Titulus sancti Martini de Nogento super Andelam.......................... ........ —; Titulus beati Evurtii Aurelianensis...... orate pro nostris... »

fos 18-19, fragments de *comptes royaux*, XIVe s.; « dudit Guillaume Reboule sur ce qu'il puet devoir à cause de sa recepte pour Madame la duchesse de Bar.......... »

XIIIe-XVIe siècle. Parchemin. 19 feuillets. 340 sur 320 millim. cartonné. (Don J.-D. Marquis; mars 1904.)

**5020**. Titres de famille : **Rotrou**, de Dreux.

1°, cens que doivent MM. *de Messalain*, 1594.

2° et 3°, héritages Pierre *de Rotrou*, XVIIe s.

4°, terres acquises de M. de Marsalain, XVIIe s.

5°, vente de terres par Gabriel de Rotrou, 2 mai 1611.

6°, procès-verbal d'arpentage des terres de M. *de Réveillon*, 3 février 1612.

7°, procès-verbal d'arpentage à la requête de M. de Réveillon 21 mars 1613.

8°, partage de pâtures avec M. de Réveillon, 1622.

9°, terres affermées à Louis Huvé, 1632.

10°, donation à Pierre de Rotrou, 1645.

XVIe-XVIIe s. Parchemin et Papier, pièces. 300 sur 220 millim. (Don J.-D. Marquis ; mars 1904.)

---

**5173**. Notes sur *Marceau* et sa famille, par V.-St. **Roullier**, (1879-1889).

— Notes courantes, 36 feuillets, 260 sur 205 millim.

— Journaux (L'*Union agricole*...) annotés, 33 feuillets, 670 sur 480 millim.

XIXe siècle. Papier. Relié basane. (Don chanoine Sainsot.)

**5174**. *Une cachette au XVIIIe siècle.* (*Pr.-v.*, *XI*, 54-56) ; copie d'une note de Pierre Vallet, notaire à Chartres ; 1758.

XVIIIe siècle. Papier. 1 feuille. (Don G. Denos.)

**5175**. Pièces diverses concernant *Desrues*... et sa femme (copies d'imprimés, et imprimés ; XVIIIe s.).

XIXe s. Papier : 67 feuillets. 220 sur 170 millim. Reliure chagrin (Acquisition, vente A.-F. Coudray-Maunier ; nov. 1904).

**5176**. « La famille de Juigny », drame vaudeville, 1851 ; 21 feuillets.

**5177**. « Nicolette et Bastien », 1851 ; 21 feuillets.

**5178**. « Félix Bernard », comédie-vaudeville, par Coudray et Fernand d'Argis, 1849 ; 24 feuillets.

**5179**. « Amour et Amitié », comédie-vaudeville, 1851 ; 21 feuillets.

Pièces de théâtre, par A.-F. **Coudray-Maunier**, pour la plupart jouées à Chartres.

XIXe s. Papier. 265 sur 205 millim. Reliure basane. (Acquisition, vente A.-F. Coudray-Maunier ; nov. 1904).

---

**5362**. *Directoire de Port-Royal.* (voir *Pr.-v.*, XI, 474.)

f° 1. Occupation intérieure pour chaque Heure de l'Office divin [élévations sur la Passion]...

f° 41, considérations, pour l'Assistance devant le Saint Sacrement, tirées des actions de la Madeleine..., pour chaque jour de la semaine.

f° 61 v°, « Esto consentiens adversario tuo... »

f° 65, des Sacrifices que l'on doit offrir à Dieu...

f° 87, le 28 de novembre 1647, à une Profession ; Sermon...

f° 108, renouvellement du Baptême [5 élévations]...

f° 120 v°, exercice de dévotion pendant l'octave du Saint Sacrement...

f° 152 v°, chapelet du très Saint Sacrement...

f° 176, explication...

f° 200, la vraye Religieuse à l'esgard de l'Institut...

f° 206 v°, la Religieuse imparfaite sur le mesme sujet...

f° 211 v°, S. Augustin sur le Psal. 26, verset 1 « Le Seigneur est ma lumière, Il est mon salut... »

f° 214, adorations de Mystères de Jésus-Christ...

f° 231 v°, « Domine,quid me vis facere ? »...

f° 240, 244 v°, [élévations sur quelques Saints et Saintes.....]

f° 244 v°, sur l'Evangile : « Beati oculi... »

f° 254, [impressions], 1651 ; « après avoir communié... »

f° 264, « ... le chemin estroit... »

f° 272, copie d'une Lettre [sur une conversion récente]...

f° 276, maximes tirées de quelques Lettres de nostre très chère Mère Marie-Angélique Arnauld.

XVII<sup>e</sup> siècle. Papier. 115 sur 075 millim. 286 feuillets. Couverture en parchemin. (Don M. Langlois, 1904.)

**5363**. Affaires de ventes des publications de la S. A. d'E.-et-L. :

f° 1, 70 ex. de *Bulteau, Monographie de la Cathédrale* (3 vol.); lettres, de M. le Supérieur de la Maîtrise, et de M. le Directeur de l'Imprimerie Garnier ; mars 1903.

f° 5, dix sortes d'ouvrages, édités par la S., mis en vente par MM. Grund et Maguet (Catalogue, février 1904) ;

f° 25, assignation (avril 1904) ;

f° 28, jugement du Tribunal de Commerce de Chartres (septembre 1904).

XX<sup>e</sup> siècle. Papier. 250 sur 200 millim. 44 feuillets. Cartonné. (Archives de la S. A. d'E.-et-L.).

## Périodiques reçus en 1904.

ÉCHANGES

767. — *Alençon.* — S. h. et a. de *l'Orne* (Bull.), t. *XXII* (4e fasc.), *XXIII.*

783. — *Angers.* — S. n. d'agr. sc. et a. d'A., (Mém.), 5e série, t. *VI* (*1903*).

786. — Soc. d'études scient. d'A. (Bull.) *1902, 1903.*

771. — *Angoulême.* — S. a. et h. de la *Charente* (Bull. et Mém. : 7e s., t. *III* (*1902-1903*).

775. — *Autun.* — S. *Eduenne* (Mém. : t. *XXXI* (*1903*).

773. — *Beauvais.* — S. a. d'arch. sc. et a. *de l'Oise* (Mém. : t. *XVIII*, *3e p.* pp. 489-770.

837. — *Blois.* — S. des sc. et l. *de Loir-et-Cher* (Mém.), t. *XV*, (*4e livr.*), *XVI.*

980. — *Bourg.* — S. d'é. et d'agr. l. sc. et a. *de l'Ain*, (Annales), t. *XXXVII* (*1904*).

774. — *Bourges.* — S. h. l. et sc. du *Cher* (Mém.) ; (4e s., 18e v.), (*1903*).

775. — S. des *Antiquaires du Centre* (Mém.), t. *XXVII* (*1903*).

768. — *Brive.* — S. sc. h. et a. de la *Corrèze* (Bull.) : t. *XXVI*, (*1re-3e livr.*).

890. — *Bruxelles.* — *Analecta Bollandiana*, t. *XXIII* (*1904*).

875. — *Caen.* — S. fr. d'*Archéologie*, (Congrès arch. de France : Troyes et Provins *1902* Poitiers, *1903* ;

965. — *Chartres.* — *Croix d'E.-et-L.* (La) : *1904*, nos 422-475.

95. — *Dépêche d'E.-et-L.* (La) : *1904*, nos 1273-1525, 1527, 1530-1578.

966. — *Journal de Chartres* : *1848*, 63, 105 ; *1852*, no 55 ; *1904*, nos 1-157.

949. — *Progrès d'E.-et-L.* (Le) : *1904*, nos 2314-2401, 2403-2467.

662. — *Chateaudun.* — S. *Dunoise* (Bull.), *1904* (nos *136-139*).

1966. — *Constantine.* — S. a. du départ. de C., (4e s., 7e v.), *1903*.

977. — *Corbeil.* — S. h. et a. de C., d'*Étampes et du Hurepoix* (Bull.) *1902* (2e livr.), *1903* (2e livr.), *1904* (1re livr.). (Mém.), t. *IV*, Histoire d'un village : *Villecresnes* (S.-et-O.), par M. Fr. Bacle, in-8o, 74 p. et 3 pl.

777. — *Dunkerque.* — S. *Dunkerquoise* sc., l. et a., (Mém.), t. *XXXVIII* (*1903*), *XXXIX* (*1904*).

758. — *Evreux*. — S. l. d'agr. sc. a. et b.-l. de l'*Eure* (Recueil), (6e s., t. *Ier*), *1903*.
1956. — *Fontainebleau*. — S. h. et a. du *Gâtinais* (Ann.) t. *XXII*.
781. — *Langres*. — S. h. et a. de L., (Bull.), t. *V* (nos *68-70*).
816. — *La Roche-sur-Yon*. — S. d'é. de la *Vendée* (Annuaire), (5e s., 3e v.), *1903*.
748. — *Le Mans*. — Revue h. et a. du *Maine*; t. *LIV* (*1903, 2e sem.*).
797. — *Lyon*. — S. litt., h. et a. de L., (Mém.), *1898 à 1902*; (Bull.), *1904*, janv.-sept.
957. — *Maredsous*. — R. *Bénédictine*, t. *XXI*, (*1904*).
286. — *Mortagne*. — S. *Percheronne* d'h. et d'a. (Bull.), t. *I*, (no *4*); *III*, (nos *1, 2, 4*.)
819. — *Montauban*. — S. arch. de Tarn-et-Garonne (Bull. arch. et hist.) : t. *XXXI*, *1903*.
790. — *Moulins*. — S. d'é. et des b.-a. du *Bourbonnais* (Bull.-rev.), t. *XI*, *1903*.
792. — *Nancy*. — S. d'a. *lorraine* (Mém.): t. *LIII* (4e s., 3e v.) *1903*.
793. — *Académie de Stanislas* (Mém.), 6e s., t. *I*, *1903-1904*.
1292. — *Nantes*. — S. a. de N. et de la *Loire-Inférieure* (Bull.), t. *XLI* (*1900* 2e sem.) ; t. *XLIV* (*1903* 2e sem.); t. *XLV* (*1904* 1er sem.).
794. — *Nîmes*. — A. de N., (Mém.), *1903*.
1934. — *Orléans*. — Académie de *Ste-Croix*, (Lect. et Mém.), t. *X* (3e fasc.).
751. — S. a. et h. de *l'Orléan*. (Bull.), t. *XIII*, (no *178*).
1974. — S. d'agr. sc. b.-l. et a. d'Orléans, (Mém.), t. *III*, (*1903, 2e sem.*) ; t. *IV*, (*1904, 1er sem.*.)
868. — *Paris*. — *Académie des inscriptions et belles-lettres* (C.-r.); *1903* (*nov.-déc.*), *1904* (*janv.-oct.*).
941. — *Amateur d'Autographes* (L'), *1904*.
894. — *Beauceron de Paris* (Le), *1904*, nos *1-6*.
943. — *Carnet* (Le), *1904*, t. *XIX-XXII*, et le Carnet rose.
1095. — S de *l'hist. de France* (Ann.-Bull.) ; t. *XL* (*1903*).
1129. — S. de l'histoire du *protestantisme français* (Bull.), t. *LII*, *1903* (janv.-avril) ; t. *LIII*, *1904*.
— Soc. nationale des *Antiquaires de France* :
874. — Mettensia, t. *IV*, Fasc. 1 et 2.
874. — Bull., années *1891, 1892, 1903*.
873. — Mém., t. *LXII* (*1901*), *LXIII* (*1902*).
— *Centenaire* (*1804-1904*). — C.-r. de la journée du 11 avril 1904, in-4°, 51 p.
— *Centenaire*. — Recueil des *Mém. publiés* par les membres de la S.; in-4°, XVIII-495 p., et 25 pl.
883. — S. *Philotechnique* (Annuaire), t. *LXII*, *1903*.

772. — *Poitiers*. — S. des *Antiquaires de l'Ouest* (Bull.), 2e s., t. *IX*, *1903* (3e et 4e trim.); t. *X*, *1904* (1er et 3e trim.).

3523. — *Pontoise*. — S. h. et a. de P. et du *Vexin* (Mém.), t. XXV.

3522. — *Reims*. — Académie nat. de R., (Trav.) : *1902-1903* (t. II).

787. — *Rouen*. — C. des *Antiquités de la Seine-Inférieure* (Bull.), t. *XIII* (*1re livr.*).

2362. — *Précis analytique* des trav. de l'Académie des sc., b.-l. et a. de Rouen, *1894-1903*.

976. — *Saint-Dié*. — Soc. phil. *vosgienne* (Bull.), t. *XXIX* (*1903-1904*).

788. — *Sens*. — Soc. arch. de S. (Bull.), t. *XX*, *1903*.

864. — *Stockholm*. — Kongl. Vitterhets historie och antiquitets-akademiens Manadsblad : *1884*, *1885*, *1886*, *1898-1899*, *1901-1902*.

911. — *Toulouse*. — Soc. arch. du *midi de la France*, (Bull.): *1903* (no 31), *1904* (nos 32-33).

769. — *Tours*. — S. a. de *Touraine* (Mém.), t. *XLIII*, *1903* ; — (Bull.) t. *XIV*, *1903* (*4e trim.*); *1904* (*1er-3e*).

779. — *Troyes*. — S. a. d'agr. sc. a. et b.-l. de *l'Aube*, (Mém.) t. *LXVII*, *1903*.

1970. — *Vannes*. — Soc. polymathique du *Morbihan* (Bull.) : *1903*.

757. — *Vendôme*. — S. a. sc. et l. du Vendômois, (Bull.): t. *XLII*, *1903*.

753. — *Versailles*. — Revue de l'*histoire de Versailles et de Seine-et-Oise* : *1903*.

DONS

3562. — *Béville-le-Comte*. — Le *Clocher*, journal paroissial de Béville-le-Comte, *1903-1904*, nos *1-13*.

1125. — *Bourg*. — Bull. de la Soc. Gorini, revue d'hist. ecclésiastique et d'arch. religieuse du *diocèse de Belley*, *1904*, t. *I*, *no 1*.

665. — *Chartres*. — *Annuaire* d'Eure-et-Loir pour *1904*.

964. — Association *commerciale et industrielle d'E.-et-L.* (Bull.) : t. *VI*, *nos 78-80*.

360. — *Bibliothèque* Municipale : *entrées*, *1903* (no 4), *1904*, no *5*.

2121. — *Chambre de commerce* (C.-r.), *1903* (*juill.-déc.*)

1065. — *Comice agricole* (Bull.) : Concours de Janville, *1904*. — Supplément du Bull., Concours général agricole de Paris, en 1904.

667. — *Conseil général* d'Eure-et-Loir, *1904*.

1361. — *Chartres.* — La *défense agricole* de la Beauce et du Perche, *1904* (*n*os 7, *10*).
2148. — L'Echo du *patronage Jeanne d'Arc*, *1903-1904* (*n*os *4-12*) ; *1904-1905* (*n*os *1*, *2*, *3*).
1285. — Le *Glaneur* d'E.-et-L., années *1874*, *1881*, *1883*, *1885*.
909. — Le *Messager* de la Beauce et du Perche, *1904*.
666. — L'*Astrologue* de la Beauce et du Perche, *1904*.
2384. — *Œuvre des Pauvres Malades.* — Paroisse de N.-D. de Chartres, Rapports, années *1877*, *1879*, *1889*, *1891*, *1893*.
2057. — *Œuvre des Séminaires du diocèse* (Bull.): *1904* (*n*o *18*).
995. — *Ordo* ecclesiæ Carnutensis, pro anno *1904*.
3510 / 668 — S. A. *d'Eure-et-Loir* (*Mém.* t. *XIII*).
3511. — — (*Pr.-v.*, t. *IX*, *X*).
2020. — Soc. d'*assistance par le travail* (C.-r.) pour *1897*, *1900*, *1901*, *1903*.
2285. — Soc. des *pharmaciens d'Eure-et-Loir*: *1904*.
967. — Soc. d'*horticulture* et de viticulture d'E.-et-L. (Bull.), t. *XXIII* (*n*os *13-22*, *24*).
2334. — Union départementale des *Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir*, statuts, assemblées générales, *1887-1903*.
3569. — Union des Soc. de *secours mutuels d'E.-et-L.*, *1904* (*n*o *1*).
2000. — Ville. *Compte* administratif de *1902*, et *Budget* pour *1904*.
1973. — *Voix de Notre-Dame*, *1904*.
3538. — *Costa-Rica.* — Societad nacional de *agricultura* (Bol.), *1903* (n. *29-36*).
3505. — *Lille.* — *Université et Académie* de Lille (Bull.), *1903* (*n*o *4*) ; *1904*, (*n*os *1-3*).
942. — *Lyon.* — Bull. hist. du *diocèse de Lyon* ; t. *IV*, *1904*, *n*os *25*, *30*).
3526. — *Mexico.* — *Museo nacional* (Bol.), t. I (n. *4-12*), — (An.), t. I (n. *3-10*).
2346. — *Mignières.* — Bull. paroissial, *1904* (*n*o *3*).
893. — *Mont-S.-Michel.* — *Annales*, 30e an., 1904 (7e à 11e livr.)
952. — *Nogent-le-Rotrou.* — Association des *anciens élèves du Petit Séminaire* (15e r., *1903*), — Fète du cinquantenaire de la maison.

134. — *Paris.* — *Bibliographie* des travaux hist. et arch., t. *IV*, (*3e livr.*).
720. — Bibliothèque de l'*École des Chartes*, t. *LXIV*, (*5e et 6e livr.*), *LXV* (*1re-4e*).
726. — Bull. *archéologique*, *1903* (*3e livr.*), *1904* (*1re et 2e livr.*).
725. — Bull. *hist. et philologique*, *1903*.
945. — Bull. de *géographie hist. et descriptive*, t. *XVIII* (*no 3*), *XIX* (*no 1*).
818. — Bull. de l'*Alliance française*, *1904*.
944. — Bull. du *Comité des trav. hist. et scient.*: Sciences économiques et sociales, *1903*.
1243. — Bull. du *Comité des Soc. des Beaux-Arts des départements*, *1904* (*nos 26 et 27*).
1243. — Réunion des *Soc. des Beaux-Arts des départements*, t. *I-XXVIII* (*1877-1904*).
73. — *Catalogue gén. des Manuscrits* des Bibliothèques publiques de France, t. *XLII*, *XLIII* (Supplément *III*, *IV*).
841. — *Congrès* des *Soc. savantes*, *1904* (*discours* de MM. Esmein et Bayet).
876. — Journal des *Savants*, *1904*.
719. — Journal gén. de *l'Imprimerie et de la librairie*, — table systématique... *1900*, *1903*; table alphabétique, *1903*.
921. — La *Correspondance hist.* et arch., *1904* (*nos 121-131*).
1922. — La *Révolution Française*, t. *III* (août-oct.-déc.), *XLVI*, *XLVII*.
2315. — La revue *héraldique historique et nobiliaire*, *1904*, t. *XVIII et XIX*.
1321. — Les *Percherons de Paris*, *1904*, (*nos 21-28*).
1120. — L'*homme préhistorique*, *1904*.
891. — Revue des *études grecques*, t. *XVII* (*nos 73-77*).
1925. — Soc. des *Agriculteurs de France* (Bull.), t. *LV et LVI*. — (C.-r.), *1904* (t. *XXXV*). — liste générale des Membres de la Soc., *1903*.
3578. — Soc. des *Enfants d'E.-et-L.* (Bull.) *1904* (*n° 7*).
1927. — Soc. nationale d'*acclimatation de France* *1904* (*janv.-nov.*).
3779. — Soc. française de *Fouilles archéologiques* (*1904*) (1er fasc.)
3571. — *Touring Club de France* (Rev. mens.) *1899* oct.; *1900* janv.-juill.; *1901* nov.-déc.; *1903* juill.

*1904* janv.-févr.-avril. [Bonnard, Notes archéologiques, l'hospitalisation des voyageurs à travers les âges, les amateurs photographes et le droit, quelques mots sur l'histoire de la route en France, cyclisme et archéologie.]

828. — Soc. d'*Excursions scientifiques* (Bull.) *t. II*, *1901-1902*. [Excursion à Villeau, Voves, Villars, Neuvy-en-Dunois].

1945. — *Umpeau*. — *Echo paroissial* d'Umpeau et Champseru : *1898*, n° 11 ; *1900*, n°s 35, 38, 42 ; *1901*, n° 48 ; *1904*, n°s 79-81, 83, 84, 88-89.

ACQUISITIONS

661. — *Chartres*. — *Archives* h. du d. de Chartres, *1904* (*n°s 109-120*).

664. — *Mortagne*. — *Documents* sur la province du *Perche* : *1903* (*54e fasc.*), *1904* (*55e*, *57e* f.).

877. — *Paris*. — Revue de l'*Art chrétien* : *t. XV* (*4e sér.*).

# TABLE SOMMAIRE DES MATIÈRES

Pages.

Bureau. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . v
Commission de publication. . . . . . . . . . . . . . . . vi
Liste des membres. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . vii
Sociétés ou Revues correspondantes. . . . . . . . . . . [illegible]
A. Pelé. Révolte à Courville, en 1792. . . . . . . . . . [illegible]
E. Lefèvre-Pontalis. Fouilles dans la Cathédrale. . . . . 29
E. Mayeux. Vue du château de Chartres, en 1600. . . . . [illegible]
R. Merlet. Le Puits des Saints-Forts. . . . . . . . . . . 43
G. Denis. Une cachette au XVIIIe siècle. . . . . . . . . [illegible]
Abbé Guillon. Pierre Lavollé, notaire royal à Chartres (1693-1720), d'après un manuscrit. . . . . . . . . . [illegible]
Baronne Cochin de la Ferté. L'antiquaire. . . . . . . [illegible]
Abbé Langlois. A propos du Puits des Saints-Forts. . . . 72
Abbé Guillon. La Peste à Chartres, en 1628 et en 1629. . . 73
A. Piébourg. Excursion à Vaux. . . . . . . . . . . . . 79
Abbé Guillon. La comédie à Chartres pendant la Révolution. 87
— Un registre de Sainte-Foy. . . . . . . . 97
— Une inhumation à Sainte-Foy. . . . . . . 103
Henry Lehr. Pont-Tranchefêtu et ses temples. . . . . . 106
A. Mayeux. Note sur une visite à Ablis. . . . . . . . . 109
R. Durand. Nicolas Guybert, imagier. . . . . . . . . . 110
Abbé Guillon. Fouilles au-dessus d'Houdouenne. . . . . 114
A. Mouton. Fouilles entreprises pour l'établissement d'un calorifère dans l'église Saint-Pierre de Chartres. . . . . 117
G. Denis. L'Hôtel du Grand-Cerf et la rue du Grand-Cerf à Chartres. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . [illegible]
Abbé Guillon. Notice sur le général de Mortagne. . . . 159
Décès de M. Alfred Piébourg. . . . . . . . . . . . . . 181
R. Durand et A. Gouverneur. Les Armoiries de Nogent-le-Rotrou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 187-188

| | Pages. |
|---|---|
| Henry Lehr. Le Cimetière protestant de Marsauceux. . . . | 191 |
| Raoul Bonnet. Visite du Prince Henri de Prusse au château d'Anet (septembre 1784). . . . . . . . . . . . . . | 219 |
| G. Fouju. Dolmen et polissoir du Bois-de-l'Isle, commune de Montboissier (Eure-et-Loir). . . . . . . . . . . . | 241 |
| G. Champagne. Une lettre inédite de Marceau. . . . . . . | 254 |
| Décret approuvant l'acquisition de l'immeuble, 16, rue Saint-Pierre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 258 |
| Dr Robin. Découverte d'objets gallo-romains. . . . . . . . | 261 |
| Abbé Langlois. Le tertre Saint-Aignan. . . . . . . . . . . | 268 |
| Abbé Guillon. *L'Histoire de Chartres* de M. Béthouart. . . | 280 |
| G. Champagne. Les archives de Villebon.. . . . . . . . . . | 284 |
| A Mayeux. Excursion au Mans. . . . . . . . . . . . . . | 292 |
| Comtesse Amicie de Villaret. Les Ecoliers chartrains à l'Université d'Orléans.. . . . . . . . . . . . . . . . . | 305 |
| Abbé Sainsot. Revue des années 1901 et 1902. . . . . . . | 320 |
| André Ramet. *L'Histoire de Chartres*, par Cécil Headlam. . | 344 |
| G. Denos. Rapports de la Commission du Cinquantenaire. | 349 |
| Abbé Langlois. Rapport sur la bibliothèque de la Société archéologique.. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 377 |
| A. Mayeux. L'armement d'un chevalier au VIIIe siècle.. . | 401 |
| Abbé Sainsot. La Société archéologique d'Eure-et-Loir à Orléans.. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 430 |
| Commandant Delbauve. L'Iconographie de la cathédrale de Chartres . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 446 |
| Requête de la Société archéologique.. . . . . . . . . . . . | 454 |
| Jugement du tribunal de Commerce de Chartres. . . . . . | 456 |
| Auscher. Excursion de la Société archéologique à Versailles . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 476 |
| Table sommaire des matières. . . . . . . . . . . . . . . | 491 |
| Table alphabétique des matières.. . . . . . . . . . . . . | 493 |
| Errata. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 501 |

# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES

*Procès-Verbaux*, tome XI.

## A


**Achard** (Julien), admission, 34.

**Alexandre** (Henri), admission, 272.

**Alleaume-Morand**, admission, 165.

**Amblard**, 86, 121, 147, 178, 179; vice-président de la comm. du cinquantenaire, 238, 246, 343, 423, 425, 428.

**André** (Alfred), admission, 478.

*Anet*, 219.

Apostolicité, 322.

Appariteur, 263.

**Appay**, 193, 256.

Arbouville, 197.

**Armancourt** (comte d'), com. du cinquantenaire, 238; conservateur du musée, 265, 271; du bureau, 291; 292, 372, 412, 418, [illegible].

Armes, 401, 412, 477.

Armoiries, 110, 187, 268.

**Aubouin**, 239; com. du jeudi, 263, 444.

**Aulard** (Auguste-Baptiste), admission, 264.

Aveneau de la Grancière, [illegible].


## B


**Bachelet**, décès, 1 et 331.

**Badreau**, admission, 34; com. du jeudi, 263.

**Baillon**, admission, 256; 476.

Ballay (Noël), nécrologie, 329.

**Barthélemy** (de), décès, 444.

**Barué**, admission, 286.

**Bay**, admission, 58.

**Béalé**, corresp. cinquantenaire, 238; 343.

*Beauce*, 163, 272, 328, 413.

**Beaumert** (abbé Georges), admission, 272.

*Beaumont-le-Chartif*, [illegible].

**Belle**, admission, 463.

**Bellentani**, admission, 165.

**Benoist** (E.), com. du cinquantenaire, 238; com. du jeudi, 263; 268, [illegible].

**Benoit**, 71.

**Bernier**, [illegible]; décès, [illegible].

**Bertauts**, admission, 165.

**Bertholon** (Charles), admission, 165.

**Besnard** (Alphonse), admission, [illegible].

**Besnard** (Amédée), admission, [illegible].

**Bethouart**, [illegible], [illegible].

**Bétron** (Emile), admission, 474.
*Béville-le-Comte*, 204, 207.
Bibliographie, 34, 59, 113, 212, 238, 250, 255, 266, 278, 291, 324, 334, 403, 410, 422, 445, 470.
Bibliothèque, assurance, 199 ; état en janvier 1901, 8 ; mobilier, 212 ; ouvrages reçus, 21, 67, 121, 167, 168, 174, 193, 201, 203, 205, 209, 213, 242, 248, 253, 256, 273, 286, 390, 393, 398, 406, 414, 419, 442, 450, 452, 470, 474, 478 ; rapport, 377.
Bibliothèque municipale de Chartres, 60, 190, 199, 204.
Bienfaiteurs, 239.
**Blatry** (François), admission, 419,
**Blondel**, 254; com. du jeudi, 263; 404.
**Bonnard** (Louis), com. du cinquantenaire, 238; 260, 409.
**Bonnet** (abbé), admission, 405.
**Bonnet** (Raoul), 207, 219, 267.
**Bonvallet** (Félix), admission, 34, décès, 203.
**Bouchard** (Dr), 195.
**Boulmert** (abbé Jean-Marie), nécrologie, 331.
**Bourgeois-Gaucheron**, nécrologie, 331.
BOUTET (Mme Ve), 476.
**Bouthemard** (abbé Louis-Parfait), nécrologie, 331.
BRÉARD (Charles), 95, 159.
**Brelet**, 343.
**Brosseron**, com, du jeudi, 263; 267, 291.
BRUYANT, 440.
Bureau ; propositions du —, 185, 263; renouvellements du —, 148, 226, 237, 291.
**Buisson**, legs, 239.
**Buton**, admission, 165.

# C

Cathédrale, 207, 320, 446 ; crypte, 31, 71, 423 ; puits des Saints-Forts, 43, 72, 96, 255, 271 ; façade, 171, 447 ; fouilles, 29, 31, 119, 425 ; *Monographie*, 10, 164, 207 ; protection, 208, 211, 238, 272, 424 ; sépultures, 478 ; tour du chœur, 208, 211, 449.
CHABANNES (comtesse de), 330.
**Chamberland**, 266, 473.
**Champagne**, (Georges), 94 ; secrétaire, 148; 240, 255, 284.
Chanoines, 327, 478.
CHANSERELLE-HOREAU, 172,
**Chantegrain**, admission, 60.
**Charpentier** (abbé Armand), admission, 272.
**Charpentier-Lhopiteau**, admission, 165.
**Charpentier** (Maurice), admission, 157.
*Chartres*, 267, 324, 404, 445 ; cathédrale, v. ce mot ; édifices civils, 39, 54, 59, 93, 200, 477 ; édifices religieux, etc., 97, 117, 153, 164, 208, 212, 326, 327, 416, 473 ; Loëns, 13, 34, 370, 445 ; fortifications, 212; histoire, 73, 193, 279, 280, 344; pompiers, 255 ; population, 152, 172 ; théâtre, 87 ; topographie, 153, 268, 284.
**Chassanne** (Louis), admission. 319.
Châteaux, 13, 33, 39, 79, 219, 256, 284.
**Chauveau** (abbé), 178, 179.
**Chédeville** (Stanislas-Joseph), admission, 58.
**Chevallier-Letartre**, com. du cinquantenaire, 238.
**Chopin**, décès, 421.
CHOCAYNE (François), 212.
Cimetières, 191.
Cinquantenaire, 237, 260, 291, 349, 389, 409; circulaire, 352; classement et local, 369; questionnaire, 358.

**Clerval** (abbé), 2e vice-secrétaire, 148 ; 208, 255, 477.
COCHE DE LA FERTÉ (baronne), 65, 164.
**Cochinal**, admission, 157.
**Collin** (abbé Paul), admission, 272.
Commissions : du cinquantenaire, composition, 238 ; du jeudi, composition, 263 ; de publication, renouvellement, 151 ; de transfert d'un dolmen, 153.
Conférences, 285, 405, 464, 478.
*Corancez*, 326.
**Corby**, 246.
Correspondance, 11, 19, 52, 58, 65, 70, 95, 114, 151, 170, 177, 187, 195, 203, 207, 211, 215, [illegible], 247, 251, 260, 279, 289, 301, 315, 321, 324, 327, 329, 444, 452, 464, 476.
**Cottevielle**, admission, 242.
**Coudray**, admission, 165.
**Coudray** (Dr), admission, 193.
*Coulombs*, abbaye, 115.
**Couronnet**, corresp. cinquantenaire, 238.
**Courtois**, admission, 157.
*Courville*, 23, 326.
**Crancée** (abbé), com. du cinquantenaire, 238.
*Crécy*, 13, 33.
CRIGNON DE MONTIGNY (Mme), 321.

## D

**Damar**, admission, 67.
**Damoiseau**, admission, 165.
**Darcelle** (Frédéric), admission, 389.
**Darde** (Gaston), admission, 157.
DARREAU, 267.
**Daupeley** (Paul), admission, 273.
**Dauzat**, 10, 11, 147, 212, 215, 237 251, 267, 428.
**Dehors**, 429.
**Delacroix**, 343.
**Delaunay** (abbé), admission, 200.
**Delbauve** (commandant), admission, 273 ; 446.
**Delbreil**, admission, 157.
**Demantké** (Dr), admission, 200.
**Denisart**, 3e vice-président, 148 ; commis. de public., 152 ; 164, 413.
**Denos**, 20, 54, 93, 116, 153, 172, 200, 212 ; secrétaire de la com. du cinquantenaire, 238 ; 370, 389, 418, 427.
**Desnoyers** (Mgr), nécrologie, 331.
**Doullay**, admission, 157.
*Dreux*, 327.
Druidisme, 323.
DUCHANOY (Hippolyte-Louis), 331.
**Duchon**, 267.
**Dudefoy** (Dr), admission, 157 ; 343.
**Dufour**, admission, 165.
**Dufraisse** (Marc), admission, 157.
**Dulong de Rosnay** (vicomte), com. du cinquantenaire, 238.
**Durand** (Félix), admission, 463.
**Durand** (Georges), com. du cinquantenaire, 238.
**Durand** (Maurice), admission, 286.
**Durand** (Roger), 2, 20, 119, 143 ; 1er vice-président, 148 ; com. du publication, 151 ; 163, 164, 182, 185, 186, 188, 197, 208 ; président, 226 ; 239, 244, 264, 405, 429.

## E

Édifices religieux : chapelles, 208 ; églises, 93, 109, 417 ; clochers, 403 ; nefs, 109 ; portails, 278, 343, 473, 477 ; sculptures, iconographie, 110, 240 ; sépultures, 117, 164 ; vitraux, 109, 164, 413 ; voûtes, 13 ; temples, 105.
Enseignes, 441.

Epidémies, 73.
**Escoffier**, 147.
Esthétique religieuse, 179, 212, 224, 248, 252, 271, 284, 419, 442, 473.
Excursions, 57, 67, 79, 175, 184, 252, 254, 260, 266, 292, 389, 405, 413, 421.

## F

**Faure** (Louis), admission, 58.
**Férino**, admission, 165.
**Ferré**, admission, 252.
FERRIÈRES (Jean de), 403.
*Ferté-Villeneuil* (La), 327.
**Fessard**, 181.
Finances; rapport, compte de 1900, budget de 1901, 3; 1901 et 1902, 137; 1902 et 1903, 215; 1903 et 1904, 384; 245, 388, 426.
FLEURY (Gabriel), 278.
**Foucault** (F.), admission, 157.
Fouilles archéologiques (société française des), 423, 441.
**Fouju**, com. de transfert d'un dolmen, 153; 215; com. du cinquantenaire, 238; 248; conservateur du musée, 265; 409, 412, 429.
**Foulon** (Jules), admission, 34.
**Foulques de Villaret** (comtesse chanoinesse A.), adm., 413; 305, 453.
**François** (abbé), 246, 249.
*Francourville*, 473.
**Fritel**, 208, 238, 250.

## G

**Gabriel**, com. du cinquantenaire, 238; 239, 255; com. du jeudi, 263; 429.
**Gallas** père, décès, 143 et 332.
**Gallas** (Raphaël), admission, 149.
Gallo-romaines (antiquités), 96, 119, 172, 261, 413, 418.
**Gardrat** (L.-D.), admission, 78.
**Gaucheron** (Paul), admission, 165.
**Gaudeffroy** (Mme), 248.
**Gaudichau** (André), admission, 165.
**Geffrier** (Charles), admission, 193.
**Gilbert** (Victor), 278.
**Gillard** (Dr A.-G.), membre correspondant, 319; 163, 262, 267.
GIRY (Arthur), 66.
**Godet**, admission, 14.
**Gombault**, admission, 165.
**Gousselin**, admission, 165.
GOUVERNEUR (Aristide), 188.
**Gratery**, 53.
**Grund** (Ernest), admission, 14.
**Guérin** (Louis), admission, 273; 343.
**Guérineau**, com. du cinquantenaire, 238; 240; com. du jeudi, 263.
GUÈTE (Pierre, le jeune), 478.
**Guillen**, 86; com. du jeudi, 263; 404.
**Guillon** (abbé), 59, 73, 87, 97, 103, 153, 159, 172, 240, 255, 262, 280.
Guimet (Musée), 66.
GUITON (Jean), 204.
GUYBERT (Nicolas), 110.
**Guyot**, admission, 165.

## H

Hagiographie, 323.
**Haran**, admission, 419.
**Hardouin**, décès, 258.
**Haye** (abbé), 20.
**Haye** (Mme Léon), admission, 193.
HEADLAM (Cécil), 279, 344.

**H**ERVÉ (abbé), 183.
**Hornung**, 170.
*Houdonnenne*, 115.
**Hoyau** (Auguste), admission, 21; 86.
**Hubert**, admission, 67.
**Hurtault**, 251.

## I

**Imbault**, admission, 166.
**Imbert** (Dr), admission, 463.
IMBERT (Martial), 446.
Immeuble, 150, 239, 244, 249; décret autorisant l'acquisition, 258; inauguration, 264; 477.
**Isambert**, décès, 175 et 332.
**Isambert** (Louis), admission, 166.

## J

JARDART (Henri), 441.
**Joineau** (abbé), admission, 213.
**Jourdain** (Mlle Henriette), admission, 287.
JUMENTIER (abbé), 215.
**Juteau** (Charles), admission, 389.
**Juteau** (abbé), corresp. cinquantenaire, 238

## K

**Klein** (Charles), admission, 264.

## L

**Labiche** (président du tribunal), décès, 429.
**Labiche** (sénateur), 267.
LABOURÉ (capitaine), 86.
**Lagarde**, admission, 166.
**Laigneau** (abbé François), admission, 200; décès, 264.
**Langlois** (abbé), 8, 10, 72, 93, 114, 143, 147; bibliothécaire-archiviste 148; com. de publication, 152; 177, 186; délégué congrès des Beaux-Arts, 203; 204, 207, 208, 248, 266, 268, 291, 377, 403, 416, 424, 445.
**Lasserre**, admission, 60.
LATIL (Dom M.-A. de), 250.
LAVOLLÉ (Pierre), 61.
**Laya** (Gaston), admission, 193.
**Lecesne**, corresp. cinquantenaire, 823.
**Lecœur** (Eugène), admission, 60.
**Lecomte**, corresp. cinquantenaire, 238.
**Ledru**, admission, 14.
**Lefébure** (Edouard), admission, 285.
**Lefébure** (Paul), admission, 285.
**Lefebvre**, admission, 149.
**Lefèvre** (Armand), admission, 389.
**Lefèvre-Pontalis** (Amédée), décès, 54 et 331.
**Lefèvre-Pontalis** (Eugène), 28, 171, 404.
**Léger** (Albert), admission, 166.
**Lequé** (abbé), 86.
**Lehr** (pasteur), [illegible], 105, 147, 163, 179, 186, 191, [illegible], 212; com. du cinquantenaire 238; 242, 255, 272, 349, 369, 425.
**Lejard** (abbé J.), admission, 285.

**Lelong** (D[r] Marcel), décès, 250.
**Lemoine** (Edouard), admission, 157.
**Lhomme** (abbé Gabriel), admission, 193; com. du jeudi, 263.
**Lhopital,** 343.
**Lhopiteau**, com. du cinquantenaire, 238.
**Lordereau**, admission, 58; vice-prés. com. du cinquantenaire, 238.
**Lorin**, trésorier, 148; 215, 384.
**Lorin** (avoué), admission, 428.
**Louis** (abbé), admission, 389.
**Lubriat**, décès, 158.
**Lucas** (Georges), membre perpétuel, 272.
**Lucas** (Joseph), membre perp., 272.

## M

**Machelard** (Benoit-Léon), nécrologie, 333.
*Maintenon*, aqueduc, 204, 327 ; autres monuments, 446.
MAINTENON (M[me] de), 325, 446.
**Maintrieu**, com. du cinquantenaire, 238.
Maisons 54, 59, 93, 153, 200, 204, 207, 244, 477.
**Maleissye** (comte Léon de), admission, 166.
**Maleissye** (de), admission, 238.
**Mallet,** 267.
*Manou* (confrérie de la Charité), 465.
*Mans* (Le), 292.
Manuscrits, 411.
MARCEAU (général), 254.
**Marcigné** (abbé), admission, 157.
**Marcy**, 246.
**Marquis** (abbé), 20, 410.
*Marsauceux*, 191.
MARTANGE (général-major de), 95, 159,
**Maugars** (abbé), admission, 413.
**Maugars**, 3, 137, 159; com. du cinquantenaire, 238; 240, 246.
**Maunoury** (Maurice), admission, 157.
**Mauny** (abbé), admission, 273.
**Mayeux,** 13, 33, 59, 71, 86, 95, 109, 110, 119 ; vice-secrétaire, 148 ; com. de publication, 152 ; 153, 163, 171, 179 ; délégué congrès Beaux-Arts, 203 ; 204, 208, 211, 224, 237, 248, 251, 260, 271, 272, 284, 292, 401, 418, 449, 474, 478.
**Mellot**, admission, 166.
**Mély** (Fernand de). 15, 56, 389, 401,
**Merlet** (René), 21, 43, 96 ; com. de publication, 152; 207; vice-prés., com. du cinquantenaire, 238; 291, 412.
*Mervilliers,* 477.
**Métais** (chanoine), 266, 403, 417, 454.
*Mignières,* 445.
Missel chartrain, 177, 186.
**Mollien** (Mgr), décès, 429.
Monnaies et médailles, 177, 256, 278, 292, 320, 477.
*Montboissier*, 241.
**Monteilhet**, admission, 319
Monuments historiques, 445.
**Mouriot**, 444.
**Mouton**, (Armand), 94, 195.
Musée, 2, 215, 248, 261, 278, 292, 392, 452, 465, 477 ; conservateurs, 265 ; rapport, 372.
Musée Guimet, 66.

## N

*Nogent-le-Roi,* 177, 320.
*Nogent-le-Rotrou*, 188, 268, 417, 440.
**Nouvel**, admission, 166 ; com. du cinquantenaire, 238; 285, 358. 464, 473.

## O

Omont, 66.
[illegible], [illegible], 130.
Ouellard, 215.

## P

**Passard**, com. du jeudi, 263; conservateur du musée, 265.
**Patté** (Paul), admission, 442.
**Pele** [illegible], 24, 140; corresp. cinquantenaire, 238.
**Pelé**, admission, 166.
Pie (cardinal), [illegible].
**Piebourg** [illegible], 79; président, 148; 149, 158; décès et obsèques, 181.
**Piébourg** père, décès, 211.
**Pinchon** [illegible], admission, 52.
**Polton**, admission, 166.
**Pommereu** (vicomte de), admission, [illegible].
**Pontoi-Poncarré**, (marquis de), décès, 247, 255.
*Pont-Tranchefétu*, 105.
**Porquet** (Charles), admission, 113; corresp. cinquantenaire, 238; 251, 254.
**Pouiller-Vaudecraine**, décès, 1 et 333.
**Poyet** (Georges), admission, 21.
Préhistoire, [illegible], 254, 267, 268, 278, 409.
**Prévost**, admission, 166.
**Prévosteau**, admission, 166.
[illegible]
Protestantisme, 105, 191.
**Prudhomme** [illegible], admission, [illegible].
Prusse (Henri de), 219.
**Puech** (Albert), admission, 121.

## R

**Ramet**, admission, 60, 344.
Rapports du président, sur 1900, 2; sur 1901, 143
**Rebiffé** (abbé), décès, 53 et 333.
**Redréau** (Henri), admission, 319.
[illegible] (Mathurin), [illegible].
*Reims*, 441.
[illegible], 403.
**Reiset** (comte de), 324.
[illegible]
**Ricourt** (Mlle), admission, 226.
[illegible]
Robe [illegible]
Robinet, [illegible]; com. de transfert d'un dolmen, [illegible] [illegible] cinquantenaire, 238; [illegible]
**Robin Masse** (Dr), 143; com. de publication, 152; 172, 177, 187, 187, 204; vice-président, 237, 238; 261, 291, 473.
**Roger** (Jules), admission, 478.
*Roinville*, 71
**Rorthays** (comte de), admission, [illegible]
**Rouard-Château**, admission, 166.
**Rousseau** (Irénée), admission, 14.
Rousseau Renvoizé, [illegible] [illegible] [illegible] sée, 265.
**Roussille**, admission, 157.
**Royneau** [illegible]

## S

**Sainsot** (chanoine), 15, 18, 49, 57, 67, 86 ; 2e vice-président, 148 ; com. de publication; 151 ; 162, 172, 178, 179, 187, 196, 211, 212, 237, 255, 271, 320, 412, 425, 427, 430, 454.
*Saint-Martin-de-Canigou*, 211, 250.
*Saint-Piat*, 445.
**Saint-Pierre**, 291.
**Savigny** (Ernest), admission, 157.
Sceaux, 177, 190, 465.
*Sceaux*, 416.
**Selleret** (Raoul), 278, 457.
**Simon**, admission, 168.
Souterrains, 71.

## T

**Tachot** (Adrien), 172; décès, 254.
**Tachot** (Jacques), admission, 273.
**Taillandier**, admission, 166.
**Taillefer**, corresp. cinquant., 238.
**Tellot** (H.), corresp. cinquant., 238.
*Thivars-Loché*, fouilles, 175, 240.
Tombes et pierres tombales, 112, 117, 197, 416, 429.
*Tonnerre* (hôpital de), 226.
Toureaux (Léon), 12.
Tourneux (Maurice), 446.
**Trémault** (Charles-Auguste de), décès, 247 ; 417.
**Truphème**, 441, 446.
**Turquin**, admission, 166.

## V

*Vaux*, 79.
*Versailles*, 466.
*Ver-lès-Chartres*, 115, 240.
Vesly (Léon de), 267.
**Villaret**, v. **Foulques de Villaret**.
*Villebon*, 285.
**Villette**, admission, 167.
**Vinsot**, admission, 167.
**Viron** (Paul), admission, 193.
**Voise**, admission, 167.
**Voyet** (Paul), admission, 167.

## W

**Watrin**, 267.
Weiss (N.), 403, 418.

## Y

**Yvon**, 53.

FIN DE LA TABLE

# ERRATA

Page 8, ligne 36, au lieu de absoluments, lire absolument.
— 19, — 34, — attenant, — attenante.
— 43, — 10, — paroissiens, — paroissiaux.
— 148, — passim, — Denizart. — Denisart.
— 155, ligne 11, — du *Lion d'or*. — de la *Herse d'or*.
— 172 et passim, — Lher. — Lehr.
— 192, ligne 31, — 1824, — 1884.
— 194, — 6 et passim, au lieu de G. Desnos, lire G. Denos.
— 204, — 29, au lieu de Jean Guitton, ancien maire de cette ville vers 1868, lire Jean Guiton, maire de cette ville en 1628.
— 260, — 35, au lieu de étaient devenues, lire sont devenues.
— 215, 217, 219, 221, 223, au lieu de 1902, lire 1903.
— 343, 345, au lieu de 1903, lire 1904.
— 433, ligne 27, au lieu de tableaux groupés, lire tableaux, groupes.
— 434, — 21, fin, ajouter établi.
— 446, — 11, naquit en 1663 et non en 1676.
— 475, — 9, au lieu de Mme Ve Boutet, née Garnould, lire Garnot.

Chartres. — Imprimerie Ed. GARNIER, 15, rue Noël-Ballay.


GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00698 1902

